



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Taylor Library

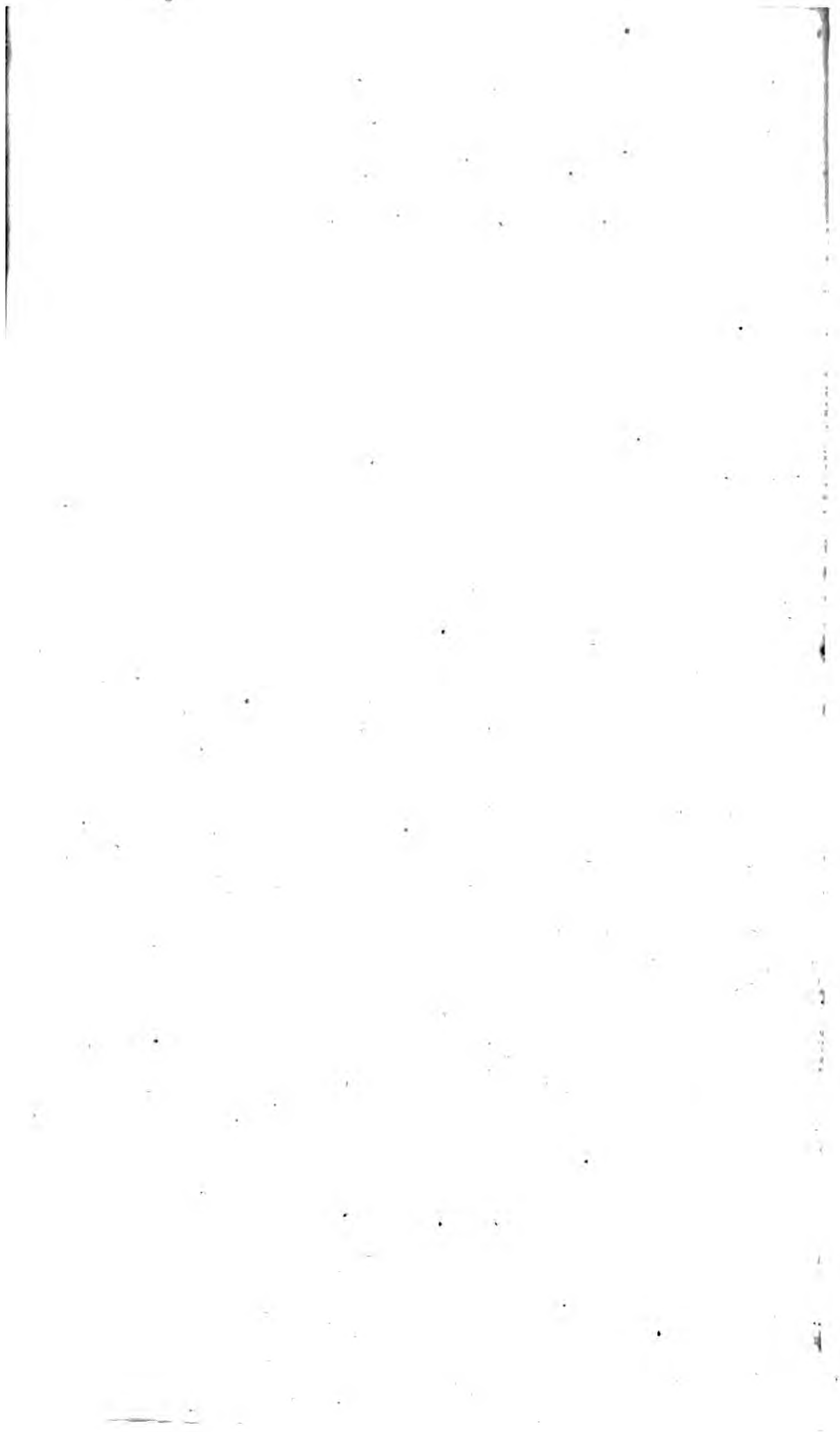


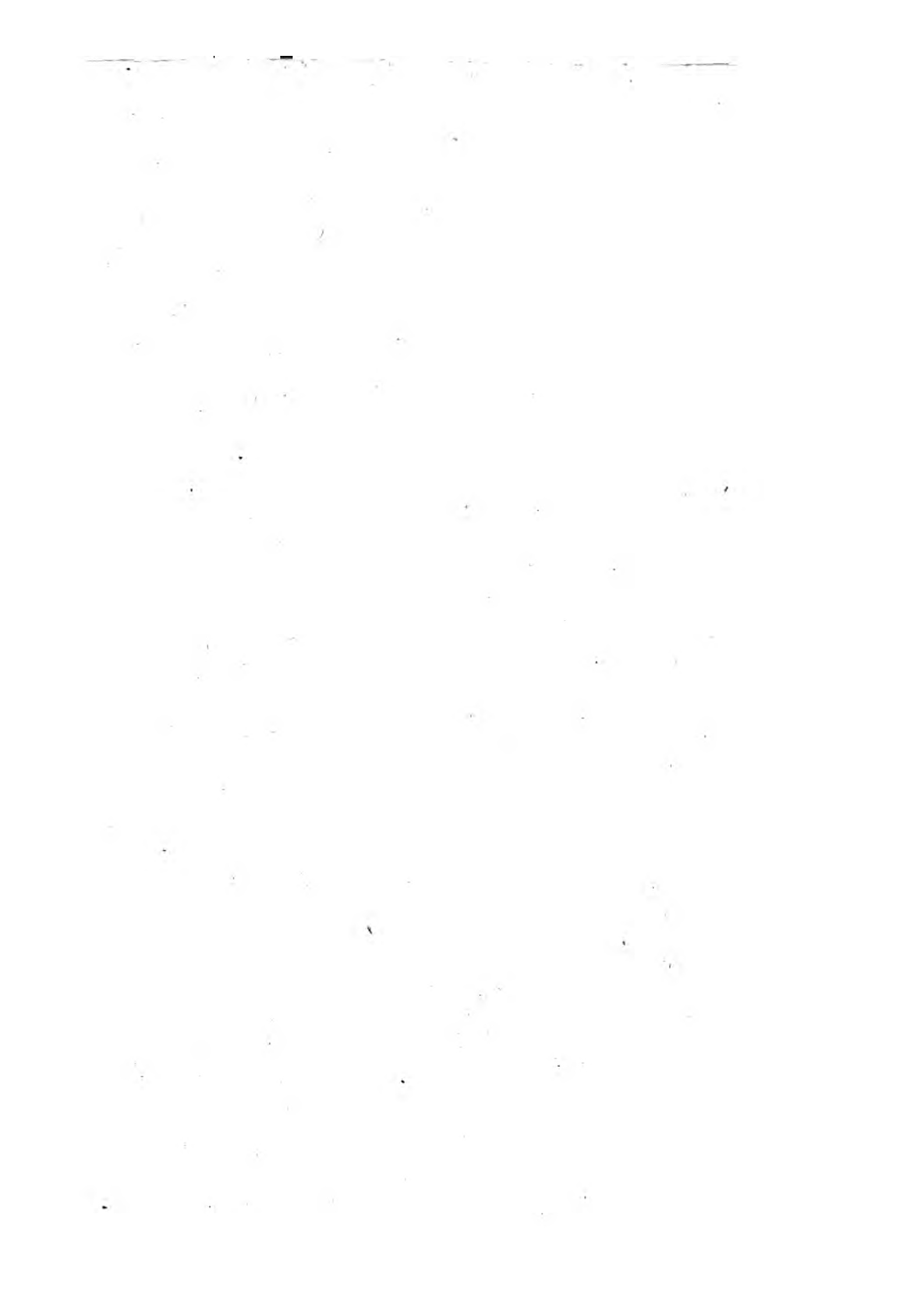
Henry M. Trollope:

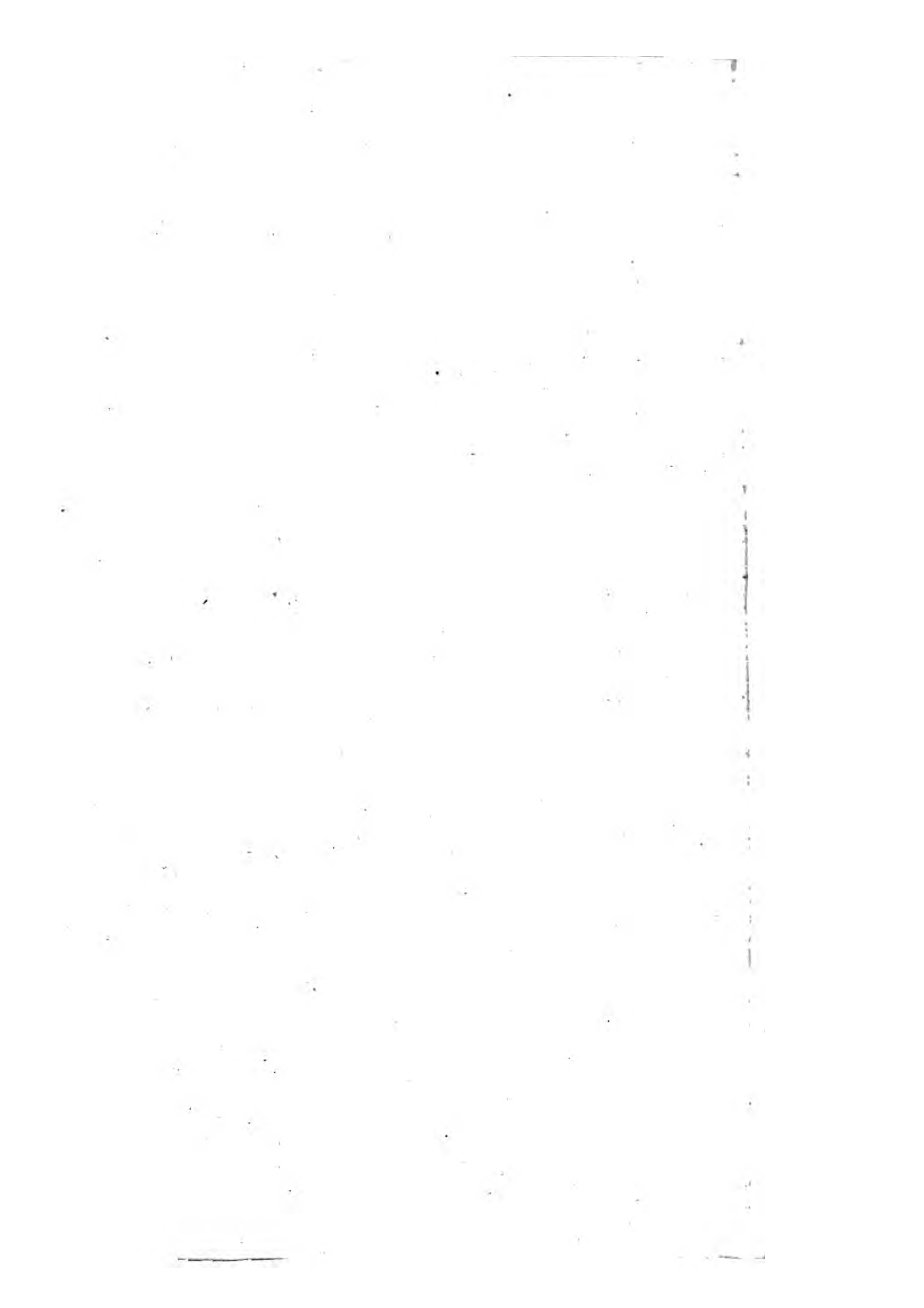
B. H. BLACKWELL LTD.
BOOKSELLERS
48 to 51 BROAD STREET
OXFORD

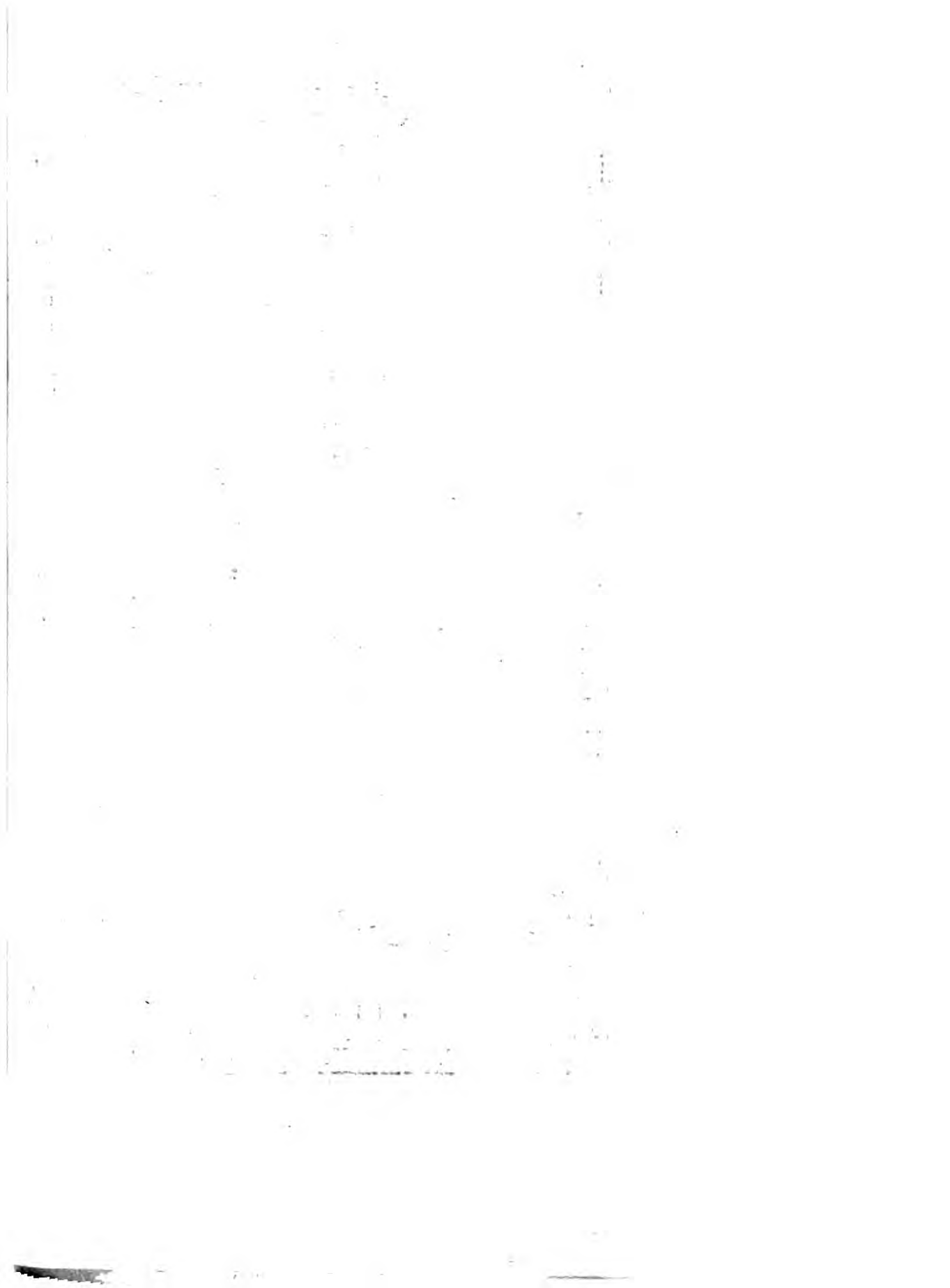
173 f 3













EPIQUES.

N. v. d. Meer jun. del. et fec.

OEUVRES
DE
BOILEAU DESPREAUX.

*Avec des Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même,
& rédigés par M. BROSSETTE; augmentées de plusieurs
Pièces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ses Ouvrages;
avec des Remarques & des Dissertations Critiques.*

PAR M. DE SAINT-MARC.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de plusieurs Remarques & de Pièces relatives
aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées
d'après les desseins du fameux PICART LE ROMAIN.

TOME TROISIÈME.



A AMSTERDAM,

Chez D. J. CHANGUION,
M D C C L X X I I.

Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.



THE TAYLOR INSTITUTION

UNIVERSITY OF OXFORD

T A B L E D E S P I E C E S

CONTENUES DANS CE III. TOME.

*Les Pièces, qui ne sont pas de M. DESPRE'AUX, sont
marquées d'un Asterisque.*

ODES, EPIGRAMMES, POESIES DIVERSES
& FRAGMENS.

Discours sur l'Ode.	Page 3
* Lettre de M. Perrault à M. Despréaux, en réponse au Discours sur l'Ode.	17
Ode I. sur la Prise de Namur.	75
Ode II. sur un bruit qui courut que Cromwel & les Anglois alloient faire la guerre à la France.	93
* Avis sur l'arrangement des Pièces suivan- tes.	97

EPIGRAMMES.

I. Le Débiteur reconnoissant.	98
II. A Monsieur Racine.	99
III. Vers pour mettre sous le buste du Roi, fait par Girardon &c.	101
IV. Vers pour mettre au bas du Portrait de Mademoiselle de Lamoignon.	102
V. Vers pour mettre au devant d'un Roman Allégorique &c.	103
VI. A Messieurs Pradon & Bonnacorse, &c.	104
VII. A un Medecin (Claude Perrault).	105
VIII. Epitaphe de la Mere de l'Auteur.	106
IX. Vers pour mettre au bas du Portrait de mon Pere &c.	107
X. A Monsieur Perrault sur les Livres qu'il a faits contre les Anciens.	108
XI. Sur le même sujet.	110

Tome III.

* 2

T A B L E.

XII. Au même.	Page 111
XIII. Sur ce qu'on avoit lu à l'Académie des Vers contre Homere &c.	112
XIV. Sur la premiere représentation de l'Age- filas de Monsieur Corneille &c.	113
XV. Sur la premiere représentation de l'Attila.	114
XVI. Sur une Satire très-mauvaise, que l'Ab- bé Cotin avoit faite, &c.	116
XVII. Contre le même.	119
XVIII. Contre un Athée.	120
XIX. (Contre Desmarêts.)	121
XX. Quatrain sur un Portrait de Rocinante &c.	122
XXI. Vers pour mettre au bas du Portrait de Tavernier &c.	124
XXII. Vers pour mettre sous le Portrait de M. de la Bruyere &c.	125
XXIII. (Vers) pour mettre au bas du Por- trait de défunt M. Hamon &c.	127
XXIV. Vers en stile de Chapelain.	128
XXV. Sur le Livre des Flagellans &c.	129
XXVI. Sur Homere &c.	131
XXVII. A Madame la Présidente de Lamoi- gnon, sur le Portrait du P. Bourdaloue &c.	134
XXVIII. Sur la maniere de réciter du Poëte Santeuil.	135
XXIX. Vers pour mettre au bas du portrait de M. Racine.	136
XXX. Les mêmes Vers d'une autre maniere.	138
XXXI. Enigme.	<i>ibid.</i>
XXXII. Imitation de l'Epigramme de Mar- tial, <i>Nuper erat medicus</i> &c.	139
XXXIII. A M. Perrault.	140
XXXIV. Vers faits pour mettre au bas d'un Portrait de Monseigneur le Duc du Maine, alors encore enfant, &c.	141
XXXV. Sur une Harangue d'un Magistrat, &c.	142
XXXVI. Pour mettre au bas d'une méchante	

T A B L E.

	Page
Gravure qu'on a faite de moi.	143
XXXVII. L'Amateur d'Horloges.	144
XXXVIII. Sur la Fontaine de Bourbon &c.	145
XXXIX. & XL. Sur mon Portrait &c.	146
XLI. Sur le Buste de Marbre qu'a fait de moi Monsieur Girardon &c.	148
XLII. Epitaphe.	ibid.
XLIII. Au sujet de l'Epigramme XIII. &c.	149
XLIV. Contre M. Perrault & ses Partisans.	150
XLV. Sur la reconciliation de l'Auteur & de M. Perrault.	ibid.
XLVI. Sur un Frere aîné que j'avois &c.	151
XLVII. Aux R.R. P.P. Jésuites Auteurs du Journal de Trévoux.	153
XLVIII. Replique à une Epigramme faite au nom des mêmes Journalistes.	154
XLIX. Vers pour un Portrait de l'Auteur.	156
L. (Le Mari imprudent).	ibid.
LI. Contre les Sieurs Boyer & de la Chapelle.	157
LII. Parodie (d'un Improptu de Chapelle).	158
LIII. A une Demoiselle, que l'Auteur avoit eu dessein d'épouser.	160
LIV. Sur M. Pelisson.	161

POESIES DIVERSES ET FRAGMENS.

I. Fable d'Esopé. <i>Le Bucheron & la Mort.</i>	163
II. Chançon à boire faite à Baviile, où étoit le Pere Bourdaloue.	165
III. Sonnet sur une de mes Parentes qui mou- rut jeune &c.	167
IV. Vers à mettre en chant.	168
V. A Climene (<i>Chançon</i>).	170
VI. Stances à M. Moliere sur la Comédie de l'Ecole des Femmes &c.	171
VII. Chançon à boire, que je fis au sortir de mon cours de Philosophie &c.	173

T A B L E.

VIII. Première Strophe de la première Ode de Pindare, parodiée en Vers Burlesques à la louange de M. Perrault.	Page 174
IX. Epitaphe de M. Arnauld Docteur de Sorbonne.	176
X. Sonnet sur la mort d'une Parente.	177
XI. Chançon à boire.	179
XII. Plainte contre les Thuilleries.	180
XIII. Réponse à des Couplets Satyriques de Linier.	182
XIV. Chançon, dont les Vers sont dans le goût de Chapelain.	<i>ibid.</i>
Avertissement au Lecteur au sujet du Fragment qui suit.	184
XV. Fragment d'un Prologue d'Opera.	189
* XVI. Chapelain décoiffé, ou Parodie de quelques Scènes du Cid.	193
* XVII. La Métamorphose de la Perruque de Chapelain en Comete.	218

VERS LATINS de M. DESPRE'AUX.

I. Epigramma. In novum Cauffidicum rustici Licetoris Filium.	220
II. Epigramma alterum. In Marullum &c.	221
III. Satira (<i>Fragment</i>).	222
* A Monsieur Bontemps (Lettre au sujet de l'Ode suivante).	224
* Ode sur la Prise de Namur.	230
* Ode Au Roi par M. Perrault, de l'Académie Française (<i>Avertissement</i> .)	237
* Ode au Roi.	239
* Boileau aux prises avec les Jésuites.	248
* M. Boileau aux Jésuites.	258
* Réponse des Jésuites.	260
* Réponse de l'Abbé B * *	262
* Epître de M. Machuel à M. Despréaux.	265
* Epitaphe du P. Bouhours.	268
* Autre Epigramme des Jésuites à M. Boileau.	270

T A B L E.

* Réponse générale de M. Despréaux aux R R. P P. Jésuites.	Page 274
* Lettre du R. P. le Tellier au P. Thoulier.	287
* Lettre du P. Thoulier à M. Boileau Despréaux.	288
Réponse de M. Boileau-Despréaux au R. P. Thoulier.	290
DIALOGUES, DISCOURS & autres Ouvrages.	
Discours sur le Dialogue suivant.	293
Les Héros de Roman. Dialogue à la manière de Lucien.	303
Fragment d'un autre Dialogue.	344
Remercement à Messieurs de l'Académie Française.	352
Discours sur le Stile des Inscriptions.	362
* Avertissement sur la Dissertation suivante.	366
Dissertation sur la Joconde de M. de La Fontaine.	372
* Avertissement au sujet de l'Arrêt Burlesque &c.	399
* Mémoire sur les sollicitations, que fait M. Morel & quelques autres Docteurs, pour obtenir un Arrêt, qui condamne toute autre Philosophie que celle d'Aristote, renfermé dans l'Avertissement ci-dessus. Il est annoncé dans la page 403. & commence au bas de la page.	406
Arrêt Burlesque donné en la Grand' Chambre du Parnasse, pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.	430

L E T T R E S.

I. A Monseigneur le Duc de Vivonne sur son entrée dans le Fare de Messine.	445
II. A Monseigneur le Duc de Vivonne à Messine.	454
III. Réponse à la Lettre que son Excellence Monsieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de	

T A B L E.

Lisbonne &c.	Page 460
IV. A Monsieur Racine.	464
V. A Monsieur Le Verrier.	470
VI. A Monsieur de Maucroix.	474
* VII. Réponse de Monsieur de Maucroix &c.	488
VIII. A Monsieur de Losme de Monchenay.	496
* IX. Réponse de M. de Losme de Monchenay.	499
* X. De M. Racine à M. Despréaux.	508
* Avertissement mis à la tête des œuvres posthumes de Gilles Boileau.	510
Epitaphe de Monsieur Racine. (En Latin & en François).	512



AVER.

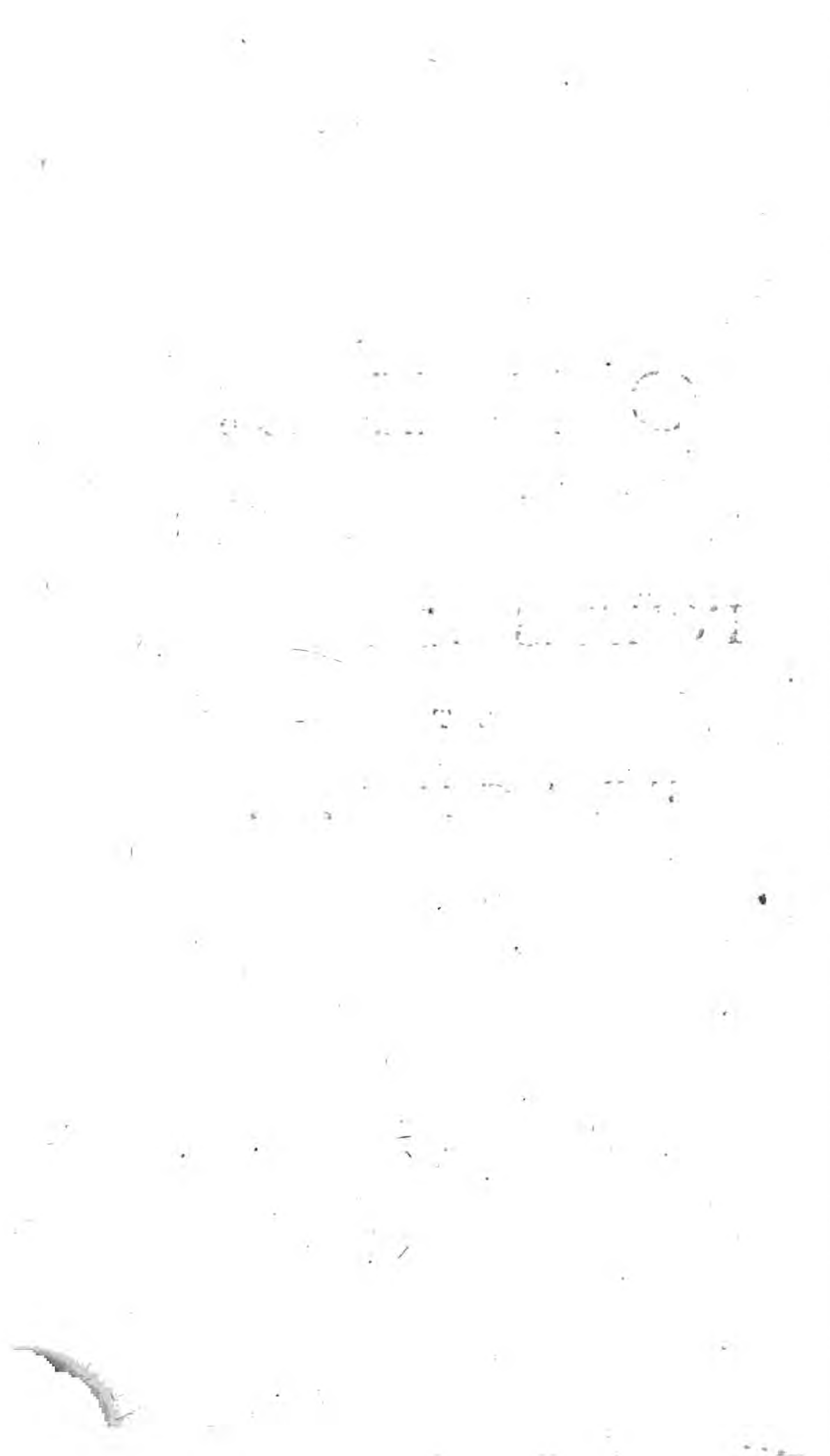
O D E S,
EPIGRAMMES,
POËSIES DIVERSES,

E T

F R A G M E N S.

Tomé III.

A



DISCOURS

SUR

L'ODE.

L'ODE suivante a été composée à l'occasion de (2) ces étranges Dialogues qui ont paru depuis quelque tems, où tous les plus grands Ecrivains de l'Antiquité (3) sont traités d'Esprits médiocres, de gens à être mis en parallele avec les *Chapelains* & avec les *Cotins*, & où (4) voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des Hommes capables

REMARQUES.

(1) *Discours sur l'Ode.*] Ce Titre n'annonce rien moins que la nature de ce qu'on va lire. Ce n'est point un abrégé des principales Regles de la *Poësie Lyrique*; c'est uniquement une *Préface*, un *Avant-propos*, où l'Auteur explique à quelle occasion il a composé l'ODE sur la prise de Namur, & quel but il s'est proposé. Chemin faisant, il prétend défendre *Pindare* contre M. *Perrault*, qu'il traite d'une manière qui me paroît peu convenable. Cet Académicien répondit par une *Lettre* judicieuse & polie, quoique sèche en quelques endroits, à laquelle M. *Despréaux* répliqua dans ses *Reflexions Critiques sur Longin*, & principalement dans la première.

Ce *Discours sur l'Ode* sera suivi de la *Lettre* de M. *Perrault*. Voyez-y Nomb. XVII. à quel motif il attribue les mauvais traitemens qu'il reçoit ici. DE ST. MARC.

(2) *ces étranges Dialogues*] Parallele des Anciens & des Modernes en forme de Dialogues. DESP.

M. *Perrault* en avoit publié trois Volumes, quand M. *Despréaux* composa son *Ode* en 1693. Le quatrième ne parut qu'en 1696. BROSS.

(3) *sont traités d'Esprits médiocres, &c.*] Voyez la *Lettre* de M. *Perrault*, N. II.

(4) *voulant faire honneur &c.*] Voyez *ibid.* N. III.

d'écrire des choses si peu sentées. (5) *Pindare y est des plus maltraités.* (6) Comme les beautés de ce Poëte sont extrêmement renfermées dans sa Langue, l'Auteur de ces Dialogues, (7) qui vraisemblablement ne sçait point de Grec, & qui n'a lu *Pindare* que dans des traductions Latines assez défectueuses, a pris pour galimathias tout ce que la foiblesse de ses lumieres ne lui permettoit pas de comprendre. (8) Il a sur-tout traité de ridicules ces endroits merveilleux, où le Poëte, pour marquer un esprit entierement hors de foi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours & (9) afin de mieux entrer dans la raison, fort, s'il faut ainsi parler, de la raison même, (10) évitant avec grand soin cet ordre méthodique & ces exactes liaisons de sens qui ôteroient l'ame à la Poësie Lyrique. Le Censeur dont je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses

R E M A R Q U E S.

(5) *Pindare y est des plus maltraités.*] Voyez le *Parallele des Anciens & des Modernes*, Tome I. p. 28. & Tome III. page 160. BROSS.

§. Voyez aussi la *Lettre de Perrault*, N. IV.

(6) *Comme les beautés de ce Poëte &c.*] Voyez Ibid. Nomb. V. & la *Remarque 30.* sur ce *Discours.* DE ST. MARC.

(7) *qui vraisemblablement ne sçait point de Grec,*] M. Perrault, N. V. répond bien sèchement à ce reproche. DE ST. MARC.

(8) *Il a sur-tout traité de ridicules &c.*] Voyez ci-dessous *Remarque 30.* DE ST. MARC.

(9) *afin de mieux entrer dans la raison (Pindare) fort, s'il faut ainsi parler, de la raison même*] De quelque côté que j'envisage ce bout de Phrase, je ne puis comprendre ce que l'Auteur a voulu dire, & je trouve que M. Perrault, N. IV. y répond très-sensément. DE ST. MARC.

(10) *évitant avec grand soin cet ordre méthodique &c.*] Voyez *Remarque 30.* DE ST. MARC.

de *Pindare*, il donnoit lieu de croire (11) qu'il n'a jamais conçu le sublime des *Pseaumes de David*, où (12) s'il est permis de parler de ces saints Cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. (13) Ce Critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu (14) du précepte que j'ai avancé

REMARQUES.

§. (11) qu'il n'a jamais conçu le sublime des *Pseaumes de David*, &c.] Voyez *Lettre de Perrault*, N. VI.

(12) s'il est permis de parler de ces saints Cantiques à propos de choses si profanes, &c.] Il y a dans le Tome II. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres* un petit Ouvrage de M. l'Abbé *Fraguier*, ayant pour titre, *Caractere de Pindare*, dans lequel il fait usage de la même Comparaison que notre Auteur emploie ici. Cet Abbé, dit M. l'Abbé *Goujet* dans son utile & curieuse *Bibliothèque Française*, Tome IV. p. 252. „ n'a pas craint de dire, que s'il étoit permis de „ rien comparer à la beauté des *Pseaumes*, aux endroits „ poétiques du Livre de *Job*, & au sublime des *Cantiques*, que l'Esprit de Dieu a mis dans la bouche „ de ses Prophètes, la Poësie de *Pindare* en approche „ autant que la foiblesse humaine peut approcher de ces „ divins modeles”. C'est aussi par le parallele de la „ *Narration d'Homere* avec celle des Livres de *Moïse*, que *Madame Dacier*, dans sa *Préface de la Traduction de l'Iliade*, s'efforce de justifier le Poëte Grec de quelques défauts, que nous ne sommes que trop en droit de lui reprocher. Ces Comparaisons indiscrettes, sans rien prouver en faveur de ceux qu'on veut nous forcer d'admirer au delà de ce qu'ils nous paroissent admirables, pourroient bien ne servir qu'à montrer combien le zèle outré pour l'Antiquité peut être capable d'égarerement. DE ST. MARC.

§. (13) Ce Critique . . . n'est pas fort convaincu &c.] Voyez *Lettre de Perrault*, N. VII.

(14) CHANG. du précepte que j'ai avancé dans mon *Art Poétique*,] Il paroît, par l'endroit qu'on vient de citer de la *Lettre de Perrault*, que notre Auteur, dans

(15) dans mon Art Poétique, à propos de l'Ode.

*Son stile impétueux souvent marche au hazard,
Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.*

(16) Ce précepte effectivement qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'Art qu'il n'est pas aisé de faire entendre (17) à un Homme sans goût, (18) qui croit que la *Clélie* (19) & nos Opéra sont les modèles du genre sublime, qui trouve (20) *Térence* fade, *Virgile* froid, *Homere* de mauvais sens, & (21) qu'une espèce de bizarrerie d'esprit rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les

R E M A R Q U E S.

La première Edition de ce Discours, que je n'ai point vue, avoit mis : du précepte qu'on a avancé dans l'Art Poétique. DE ST. MARC.

§. (15) dans mon Art Poétique,] Chant II. Vers 71.

(16) Ce précepte effectivement qui donne pour règle &c.] Voyez Remarque 30. DE ST. MARC.

(17) à un Homme sans goût] Voyez Lettre de Perrault, N. VIII.

(18) qui croit que la *Clélie* &c.] Voyez Ibid. N. IX.

(19) CHANG. & nos Opéra] Dans l'Édition de 1694. on lit : & les Opéra. Dans la première Edition, l'Auteur avoit écrit Opéras. M. Perrault lui reprocha cette s. N. VIII. Ce qui la lui fit supprimer dans la suite, quoiqu'il l'ait en quelque sorte justifiée dans la I. Réflexion Critique sur Longin. DE ST. MARC.

(20) *Térence* fade, &c.] Voyez Lettre de Perrault, N. X.

(21) CHANG. qu'une espèce de bizarrerie d'esprit rend insensible &c.] Il y avoit dans la première Edition, qu'une espèce de bizarrerie d'esprit, qui lui est commune avec toute sa famille, rend insensible &c.] Dans les Editions suivantes notre Auteur retrancha ces mots : qui lui est commune avec toute sa famille. C'est le moins qu'il dût faire après les reproches qu'il en avoit reçus de M. Perrault, qui répond très-bien à toute cette invective dans sa Lettre, NN. XI. XII. & XIII. DE ST. MARC.

Hommes. Mais ce n'est pas ici le lieu de (22) lui montrer ses erreurs. (23) On le fera peut-être plus à propos dans quelque autre Ouvrage.

Pour revenir à *Pindare*, (24) il ne seroit pas difficile d'en faire sentir les beautés à des gens qui se seroient un peu familiarisé le Grec. Mais comme cette Langue est aujourd'hui assez ignorée de la plupart des gens, & qu'il n'est pas possible de leur faire voir *Pindare* dans *Pindare* même, (25) j'ai crû que je ne pouvois mieux justifier ce grand Poëte, qu'en tâchant de faire un Ode en François à sa maniere, c'est-à-dire, pleine de mouvemens & de transports, où l'esprit parût (26) plutôt entraîné du Démon de la Poësie, que guidé par la raison. C'est le but que je me suis proposé dans l'Ode qu'on va voir. J'ai pris pour sujet la prise de Namur comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, & comme la matiere la plus propre à échauffer l'imagination d'un Poëte. J'y ai jeté autant que j'ai pû (27) la magnificence des mots; & à l'exemple des anciens Poëtes Dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuses, jusqu'à y faire un Astre de la plume blanche que le Roi porte ordinairement

R E M A R Q U E S.

(22) *lui montrer ses erreurs.*] Voyez, Ibid. N. XIV.

(23) *On le fera dans quelque autre Ouvrage.*] Dans les *Réflexions Critiques sur Longin.*

(24) *il ne seroit pas difficile d'en faire sentir les beautés &c.*] Voyez, *Lettre de Perrault*, N. XV. La réponse est très-juste. DE ST. MARC.

§. (25) *j'ai crû que je ne pouvois mieux justifier ce grand Poëte, &c.*] Voyez, Ibid. N. XVI.

(26) *plutôt entraîné du Démon de la Poësie, &c.*] Voyez *Remarque 30.* DE ST. MARC.

§. (27) *la magnificence des mots; &c.*] Voyez *Lettre de Perr.* N. XVI.

à son chapeau ; & (28) qui est en effet comme une espece de Comete fatale à nos Ennemis , qui se jugent perdus , dès qu'ils l'apperçoivent. Voilà le dessein de cet Ouvrage. Je ne répons pas d'y avoir réussi ; & je ne sçai si le Public accoutumé aux sages emportemens de *Malherbe* s'accommodera de ces faillies & de ces excès Pindariques. Mais supposé que j'y aye échoué je m'en consolerais du moins par le commencement de (29) cette fameuse Ode Latine d'*Horace* , *Pindarum quisquis studet æmulari* &c. où *Horace* donne assez à entendre que s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de *Pindare* , il se seroit crû en grand hazard de tomber.

(30) Au reste , comme parmi les Epigrammes qui

REMARQUES.

(28) *qui est en effet comme une espece de Comete &c.]* Cette pensée seroit fort bonne dans une Ode ; mais quoique l'Auteur ne la propose ici qu'avec un correctif , elle y fait une assez mauvaise figure. DE ST. MARC.

(29) *cette fameuse Ode Latine d'Horace,] Liv. IV. Od. II.*

(30) *Au reste, &c.]* Ce qui suit jusqu'à la fin fut ajouté dans l'Édition de 1701. DU MONTEIL.

Je vais à présent m'acquitter de ce que j'ai promis par les Remarques 6. 8. 10. 16. & 26. La maniere, dont M. Despréaux s'efforce ici de défendre *Pindare* , ne m'a jamais satisfait , depuis que je suis en état de penser par moi-même. Pour justifier un si libre aveu , je vais rassembler sous les yeux des Lecteurs quelques Principes très simples , quoiqu'abstraits ; & j'espere les exposer avec assez de clarté , pour qu'à l'aide d'un peu de réflexion , on en puisse aisément appercevoir des Conséquences même éloignées. Je suis forcé de me restreindre , & je ne ferai qu'effleurer très-légèrement une matière qui demanderoit un Traité d'une juste étendue.

La Poësie est un Art d'Imitation. L'Ode doit être le fruit , ou plutôt la peinture de l'Enthousiasme. L'Enthousiasme , tel qu'on le conçoit ordinairement , est une agitation violente , qui ne laisse point l'Esprit maître de lui-même. L'Esprit alors est dans la dépendance absolue

qui sont imprimées à la suite de cette Ode, on trouvera encore une autre petite Ode de ma façon, que je n'avois point jusqu'ici inférée dans

REMARQUES.

lue d'une forte de *Délire*, qui ne lui permet pas de voir les *Idees* dans ce qu'on appelle leur *Ordre naturel*. Elles se présentent à lui, comme au hasard, en foule, pêle-mêle. L'une le frappe plus, l'autre le frappe moins: le tout conformément au caractère de la *Passion*, ou des *Passions*, qui causent son *Délire*; car ce *Délire* ne peut être que l'effet d'une *Passion* ou de quelques *Passions* réunies. Toutes les fois qu'on veut représenter, par une *Ode*, un pareil état de l'*Esprit*, on manqueroit son but, en suivant un certain *Ordre méthodique*, c'est-à-dire, car le terme est très-équivoque, l'*Ordre Logique*, l'*Ordre progressif du Raisonnement*.

Mais toutes les *Odes* n'ont pas la même peinture à tracer. Toutes les *Passions* ne sont pas également turbulentes. La même *Passion* ne l'est pas toujours au même degré. Les mouvemens des unes sont plus tumultueux. Ceux des autres le sont moins. Il en est qui ne causent qu'une douce agitation. Il en est aussi qui ne produisent qu'un véritable calme. Que de sortes différentes d'*Enthousiasme* ! Ne faut-il pas en reconnoître autant qu'il y a de manières, dont l'*Esprit* peut être mis hors de son *assiette naturelle* ? C'est tout ce que peut signifier un *Esprit entièrement hors de soi*; termes que notre Auteur employe. Mais qu'est-ce que l'*Assiette naturelle de l'Esprit* ? A la rigueur, il change continuellement d'*Assiette*, selon qu'il est différemment affecté par les différens objets extérieurs. Comme il faut cependant avoir un point fixe, où l'on puisse tout ramener, après en être parti; donnons le nom d'*Assiette naturelle de l'Esprit* à toute *situation*, quelle qu'elle soit, qui ne l'empêche point de suivre l'*Ordre progressif du Raisonnement*. Avançons; &, pour être plus précis, substituons le terme d'*Ame* à celui d'*Esprit*. Il n'y a peut-être point d'instant où l'*Ame* soit uniquement occupée de *sentir*. Peut-être n'est-elle jamais sans *raisonner*. Peut-être même *raisonner* & *sentir* ne différent-ils pas autant qu'on le pense. Il est certain du moins, que toute *Passion* raisonne à sa manière, qu'elle a par conséquent sa *Métho-*

mes Ecrits; je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglois d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le Lecteur, que les Anglois que j'at-

R E M A R Q U E S.

de propre; & qu'il résulte aussi des différentes combinaisons de *Passions* une *Méthode* particulière à chacune de ces combinaisons. Il est encore plus certain que les *Passions*, qui répandent le calme dans l'*Ame*, ne dérangent point cet *Ordre progressif du Raisonnement*, auquel seul on a donné, mal-à-propos, le nom d'*Ordre naturel des Idées*. Or, s'il est vrai, comme on n'en sauroit douter, que l'*Ode* est aussi propre qu'aucun autre *Poëme* à représenter toutes les *situations de l'Ame*; qui peut nier qu'il n'y ait des cas où la *Poësie Lyrique* atteint le but de l'*Art*, imite parfaitement la *Nature*, en remplissant un *Plan méthodique*, en suivant l'*Ordre de Raisonnement*, en allant de Principe à conséquence? Je conviendrai qu'il peut quelquefois arriver que les *exactes liaisons de sens ôtent l'ame à la Poësie Lyrique*; mais je me garderai bien d'affirmer que le *Sens* ne doive jamais être lié dans l'*Ode*. Il faut qu'elle ait toujours soin d'offrir des *Images*; car elle est encore plus obligée qu'aucun autre genre de *Poësie*, de peindre tout ce qui peut être peint. Mais à l'égard des *Liaisons*, c'est à la *situation de l'Ame* à servir de règle. Hors les occasions, où l'on regarde l'*Esprit* comme *entièrement hors de soi*, le manque de *Liaisons*, autorisé dans l'*Ode*, ne peut jamais s'étendre jusqu'à mettre de suite des *Idées*, qui soient opposées, ou dont le rapport ne soit pas sensible. Bannissons l'*Ordre de Raisonnement*, toutes les fois qu'il peut nuire au feu que la *Situation* doit allumer; mais n'unissons point deux *Idées*, qui n'étant pas opposées, soient séparées par un nombre d'*Idées intermédiaires* trop grand, pour pouvoir être suppléé sur le champ par un Lecteur légèrement attentif. Il faut être rapide, quand le cas l'exige; mais il n'est jamais permis d'être obscur. Les *Liaisons*, que la *Poësie Lyrique* peut négliger impunément, ce sont les *Liaisons de mots*, les *Liaisons grammaticales*. Elles ne feroient que retarder une marche, que la forme même de ce *Poëme* semble forcer d'être toujours plus vive que celle d'aucun autre. Avant d'aller plus loin, je dois avertir que j'emploie le

taque dans ce petit Poëme qui est un Ouvrage de ma premiere jeunesse, ce sont les Anglois du temps de *Cromwel*.

REMARQUES.

terme de *Passions* dans toute l'étendue de sa signification philosophique, & que j'entens par-là toutes les *Affections de l'Âme*, de quelque nature qu'elles puissent être, soit qu'elles ayent leur siège dans la *Volonté*, soit qu'elles l'ayent dans l'*Entendement*.

En vain m'objecteroit-on que par une suite de ce que je viens de dire, toute *Ode* devoit paroître bonne, & qu'un Auteur auroit toujours à répondre à ses Censeurs: *j'ai peint la situation. Vous avez voulu la peindre, lui diroient-ils. L'avez-vous peinte réellement? C'est ce qu'il faut voir.* Nous avons certainement en notre Langue un très-grand nombre de belles *Odes*. Il y en a même parmi celles de *La Mothe*. Mais en avons-nous beaucoup de bonnes? Je n'en connois guere qui puissent soutenir un examen un peu rigoureux. J'ose même assurer que dans cette multitude d'*Odes*, que les Evénemens de l'année 1744. ont produites, je n'en ai vu qu'une seule, qui gagnât à l'examen, quoiqu'elle eût des défauts, & qu'elle ne fût peut-être pas aussi constamment belle que quelques autres. Il seroit imprudent de la faire connoître ici; mais je puis avouer que je dois à l'impression, qu'elle a faite sur moi, la connoissance des Principes que j'expose dans cette *Remarque*. Jusques-là je n'avois jamais bien démêlé pourquoi la plupart des *Odes* du plus célèbre de nos *Lyriques* ne me paroissent, l'Harmonie des Vers & la richesse des Rimes mises à part, que des Ouvrages assez médiocres.

C'est sur les Principes, que je viens d'établir plus haut, qu'est fondé le Précepte, que *M. Despréaux* a donné dans son *Art Poétique* par rapport à l'*Ode*, & qu'il rappelle dans ce DISCOURS.

Son stile impétueux souvent marche au hazard.

Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.

CE Précepte, qui donne pour regle de ne point garder quelquefois de regles, est-il effectivement un mystere de l'Art,

J'ai joint aussi à ces Epigrammes un Arrêt burlesque donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un Arrêt très-sérieux que

REMARQUES.

qu'il soit difficile de faire entendre? Je n'y vois qu'une Règle toute simple de la *Nature*, Règle qui se présente d'elle-même à l'esprit. La *Nature* exige que la *Poésie*, qui fait une profession particulière d'être son imitatrice, observe les Règles, qu'elle observe elle-même. Voilà le mystère révélé. Ce que l'*Art* peut faire ici, c'est d'enseigner tout ce qui peut conduire à la plus parfaite imitation de la *Nature*. S'il se renferme toujours dans des Préceptes généraux, il est toujours imparfait, & ne remplit jamais toute l'étendue de son devoir. Où doit-il puiser les véritables Règles de la *Poésie Lyrique*; car il n'est en ce moment question que de celle-là? N'est-ce pas dans une étude approfondie du *Caractère*, de la *Marche* & du *Langage* des *Passions* en général, & de chaque *Passion* en particulier? C'est par cette *Etude*, qu'on reconnoît que le *Stile impétueux* de l'*Ode* suit des Règles certaines, constantes, invariables; & que lorsqu'il paroît le plus ne *marcher qu'au hasard*, & braver toute *Méthode*, il est alors véritablement *méthodique*; il est le *Stile exact* & naturel de la *Passion*. C'est cette *Etude*, qui fait comprendre ce que c'est que ce *beau désordre*, effet de la *Nature*, objet d'imitation pour le Poète: ce *désordre*, dans lequel M. Despréaux & tous nos Maîtres font consister le principal mérite de l'*Ode*, sans s'être jamais mis en devoir de nous apprendre ce qu'il est, ni par quelle voie on y parvient dans la pratique. Enfin c'est cette même *Etude*, qui peut convaincre que M. Roy, dans ses agréables *Réflexions sur l'Ode*, s'est approché de la vérité, peut-être plus qu'il ne l'a pensé lui-même, quand après avoir décrit ce *Poème* tel qu'il le conçoit, il ajoute: *L'ordre exact n'est donc pas l'ennemi de l'Enthousiasme; peut-être en est-il le pere.* Le *Sentiment* a son *Ordre*, dans lequel il range les *Idees*, comme le *Raisonnement* a le sien. Le premier de ces deux *Ordres* & l'*Enthousiasme* peuvent-ils avoir entre eux une autre différence que celle de la *Cause* à l'*Effet*? M. Roy n'eût donc rien avancé que de très-

l'Université s'efforçoit à obtenir du Parlement, contre ceux qui enseigneroient dans les Ecoles de

REMARQUES.

vrai, s'il eût dit affirmativement, que *l'Ordre exact est le pere de l'Enthoufiasme.*

Qu'on ne nous dise donc point que dans une *Ode* l'*Esprit* doit paroître *plutôt entraîné du Démon de la Poësie que guidé par la Raison.* Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent ne démontre-t-il pas que l'*Enthoufiasme* des *Poëtes*, ce prétendu *Démon de la Poësie*, est uniquement le fruit de la *Raison*? S'il reste encore à ce sujet quelque doute, on le sentira pleinement éclairci, dès qu'on voudra faire attention, que cet *Enthoufiasme Poëtique* n'est au fond que l'imitation d'un *Enthoufiasme naturel.* De quelque maniere que l'*Ame* soit affectée, l'*Affection* qu'elle éprouve, fait naître en elle un *Enthoufiasme* du même genre que sa cause. Cet *Enthoufiasme*, quel qu'il soit, est l'objet que le *Poëte* se propose d'imiter. Qu'il ait dessein, par exemple, de représenter une certaine *situation violente de l'Ame*; il n'ignore pas qu'il doit offrir par-tout dans son *Ode* la peinture d'un *Enthoufiasme violent.* Comment le peindra-t-il s'il ne le connoît pas? Comment le connoitra-t-il, s'il ne connoît pas tout ce qui concourt à le produire? Et ces connoissances multipliées, qui les lui donnera? Je veux que pour commencer, il n'ait besoin que d'appercevoir en gros son objet. Ira-t-il loin, s'il ne le considere pas sous toutes ses faces; si même, pour n'en laisser rien échapper, il ne descend pas dans le plus menu détail? Il a donc besoin de méditation, & même d'une méditation profonde, quelque rapide qu'on la veuille supposer. La rapidité n'est point incompatible en elle-même avec la profondeur, & le *Génie* sçait toujours les allier. C'est donc par la méditation, que le *Poëte* parvient à bien connoître tout son objet, à s'instruire de tous les états par lesquels l'*Ame* a passé, de tous les mouvemens qui l'ont agitée, pendant la durée de la *situation* qu'il veut peindre. Ces différens états, ces différens mouvemens ne peuvent s'imprimer dans l'*Imagination* du *Poëte*, & s'exciter dans son *Cœur*, tels qu'ils ont été réellement, qu'à mesure qu'il les apperçoit,

Philosophie, d'autres principes que ceux d'*Aristote*.
La plaisanterie y descend un peu bas & est toute

REMARQUES

qu'il les développe, qu'il les définit, qu'il les connoît. Que voit-on dans tout cela qui ne soit pas l'ouvrage de la *Raison*, ou de l'*Ame qui raisonne*; c'est la même chose? Mais de ces différens états, de ces différens mouvemens, tout n'est pas de nature à mériter d'être exprimé dans l'*Ode*. Ce qui n'est pas nécessaire à l'impression qu'elle doit opérer, y nuirait. Il y a donc un choix de *Pensées*, d'*Images*, de *Sentimens* à faire. Et par qui ce choix peut-il être fait, si ce n'est par la *Raison*? Enfin, ne faut-il pas encore que la *Raison* aide l'*Imagination* & le *Cœur* à rendre en *Expressions*, en *Nombre*, en *Cadence*, en *Harmonie*, les *Images* & les *Sentimens*, qui se sont formés chez eux? Nouvelle preuve que l'*Ordre exact est le pere de l'Enthousiasme*. C'est la *Raison* seule, qui nous fait découvrir cet *Ordre de sentiment*, qui produit l'*Enthousiasme naturel*. C'est la *Raison* seule, qui nous montre à suivre cet *Ordre*, à peindre ses effets. C'est donc elle seule, qui donne l'être à l'*Enthousiasme Poétique*, qui n'est que la copie de l'*Enthousiasme naturel*.

Ces Principes & les conséquences, qui peuvent aisément s'en déduire, me mettent en droit de m'étonner qu'un Critique aussi judicieux que M. *Despréaux* ne se soit pas apperçu qu'il décrioit lui-même *Pindare*, en faisant servir de fondement aux louanges qu'il lui donne, des *Idees*, qui ne peuvent prouver quelque chose qu'en faveur de ceux qui censurent ce Poëte. Si ses *beautés extrêmement renfermées dans sa langue*, ne peuvent être facilement senties que des gens, qui se sont un peu familiarisé le Grec; & s'il n'est pas possible de faire voir à d'autres *Pindare dans Pindare même*: ne puis-je pas en conclure que le principal mérite de ses Ouvrages consiste dans la *Diction*; qu'il n'est donc qu'un excellent *Ecrivain*, en prenant ce terme dans sa signification précise; qu'il n'est donc qu'un *Génie* ordinaire, qu'un *Poëte* médiocre, & que tout ce que je puis faire de mieux pour lui, c'est de consentir qu'il occupe parmi les *Poëtes* un rang à-peu-près pareil à celui qu'*Isocrate* tient parmi les *Orateurs*? Telles sont les consé-

ans les termes de la Pratique. Mais il falloit qu'elle fût ainsi pour faire son effet, qui fut très-heu-

R E M A R Q U E S.

quences, qui suivent naturellement de ce que M. Despréaux pose en quelque sorte pour principe. Ignoroit-il donc que le Génie est de toutes les Langues, comme de tous les tems ? C'est lui, qui sçait n'employer que les vraies beautés. Ces beautés ont leur source dans la Nature, où le Génie, conduit par l'Etude, va les puiser. C'est par-là qu'elles font toujours ce qu'elles font, dans toutes les Langues & dans tous les tems. Les beautés, qui naissent de la Diction, ne sont qu'accessoires & purement accidentelles. Une chose a beau paroître belle dans une Langue, si rendue dans une autre avec toute l'exacritude possible, elle cesse de paroître belle, c'est qu'elle n'avoit en effet qu'un éclat superficiel. Elle n'étoit belle que par le fard, qu'elle tenoit de la Diction. Il n'y a point de beautés vrates, solides, essentielles, nécessaires, produites par la Nature même, tirées du fonds des différentes Situations de l'Âme, qui soient uniquement renfermées dans une Langue.

C'est donc par le fonds même des choses, qu'on doit examiner Pindare. Ainsi si l'on veut se mettre en état de prononcer affirmativement sur le merveilleux des endroits, où ce Poète, pour montrer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours, il faut faire une Analyse raisonnée de celles de ses Odes, dans lesquelles se trouvent ces digressions, ces écarts, que des Critiques sensés paroissent au goût François avoir eu tant de raison de lui reprocher. Il faut établir nettement quelle est la situation de l'Âme, qu'il s'est proposé d'imiter dans chacune de ces Odes. Si par la Passion, qui la met en mouvement, l'Âme est nécessairement emportée loin de l'objet qui sembloit d'abord devoir seul fixer son attention, les écarts de Pindare sont une imitation exacte de la Nature ; & je suis prêt à les maintenir merveilleux, pourvu que je ne m'apperçoive point que c'est de dessein formé qu'il rompt la suite de son discours. Ses Odes doivent être des Portraits d'un Esprit entièrement hors de soi. Dans cet état, pour me renfermer dans le Langage des Opinions communes, l'Esprit ne forme point de dessein, il ne médite, il ne prévoit, il n'amene rien. Il est entraîné, mal-

reux, & obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la Requête qu'Elle alloit présenter.

(31) *Ridiculum acri*

Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

R E M A R Q U E S.

gré lui, par le *Délire* qui le transporte. Que le *Poëte* paroisse donc entraîné de même, & qu'il entraîne ses Lecteurs. Qu'il fasse passer chez moi le même *Délire*, dont il me paroît maîtrisé. Que son *Ode*, en un mot, soit la copie trait pour trait des opérations de la *Nature*. Qu'il ne me laisse jamais entrevoir l'art qu'il emploie pour me faire illusion. Si je l'entrevois, cet art, je ne suis plus en *Délire*; je réfléchis de sang froid; l'illusion ne se fait point, & l'*Ode*, malgré tout le feu de ses détails, est froide dans son impression totale.

C'est par l'impression, que le total d'un Ouvrage d'esprit fait sur ses Lecteurs, que l'on doit juger de son véritable prix. Si l'impression est précisément celle que la nature de l'Ouvrage doit opérer, l'Ouvrage est bon, excellent; & quelques fautes dans le détail n'en rendront pas le total moins estimable aux yeux de la *Raison* & du *Sentiment*. Non *ego paucis offendar maculis*. Mais qu'un Ouvrage ne fasse que *courir de merveille en merveille*, qu'il soit, comme ceux d'un Poëte aujourd'hui très-célèbre, rempli de toutes les beautés imaginables: s'il ne fait pas sur moi l'impression qu'il doit faire, en avouant que cet Ouvrage est beau, qu'il fait honneur à l'Imagination de son Auteur; je ne balancerai pas à décider qu'il est mauvais, & que celui qui l'a fait, ne connoît pas la *Nature*. J'en hoüerai, tant qu'on voudra, les détails; & j'ajouterai: *sed non erat his locus*.

Un bel Ouvrage, un bon Ouvrage, sont deux choses très-différentes. Le second de ces titres est préférable au premier. L'excellence consiste à les mériter tous deux. DE ST. MARC.

§. (31) *Ridiculum &c.*] *Horace*, Liv. I. *Sat.* X. Vers 14. L'*Arrêt Burlesque* dont notre Auteur parle dans cet endroit, se trouve à la fin de ce Volume.



LETTRE

De M. PERRAULT à M. DESPRÉAUX,
en réponse au DISCOURS SUR L'ODE.

MONSIEUR.

I. Puisque c'est à l'occasion de mes Dialogues sur la comparaison des Anciens & des Modernes, que l'Ode que vous venez de donner au Public, a été composée, & que sans la colere où il vous ont mis,

REMARQUES.

(1) Cette Lettre fut imprimée dans le tems, sans date & sans nom de Ville ni d'Imprimeur, sous ce titre: LETTRE à Monsieur D***. touchant la PRÉFACE de son ODE sur la prise de Namur Avec une autre LETTRE, où l'on compare l'ODE, de M. D***. avec celle que M. CHAPELAIN fit autrefois pour le Cardinal DE RICHELIEU. C'est une Brochure in-4°. de trente-huit pages. La seconde Lettre commence à la page 27. & porte pour titre: LETTRE à M. P***. où l'ODE de M. D***. est comparée avec l'ODE que M. CHAPELAIN fit autrefois pour le Cardinal DE RICHELIEU.

M. l'Abbé Granet fit réimprimer ces deux Lettres en 1741. à Paris chez Chaubert, dans le Tome IV. du RECUEIL de Pièces d'Histoire & de Littérature. Avant que j'eusse vu ce Recueil, que je ne connois que depuis quelques jours, j'avois pris la résolution de donner ici la Lettre de M. Perrault sur les mêmes raisons, par lesquelles M. l'Abbé Granet s'étoit déterminé. „ Je „ ne sçai, dit-il dans l'Avertissement qui précède son „ IV. Tome, si les Partisans outrés de l'Antiquité me „ pardonneront d'avoir donné une nouvelle vie à la „ LETTRE de PERRAULT à DESPRÉAUX, touchant la PRÉ- „ FACE de son ODE sur la prise de Namur; mais outre „ que cette Pièce est extrêmement rare, & qu'elle a „ été inconnue à tous les Commentateurs du Poëte Sa- „ tirique; j'ai cru qu'il seroit avantageux de voir com- „ ment Perrault, vivement attaqué dans cette Préface

le Roi n'auroit point eu de louanges; je ne puis, quelque mal que vous en disiez, me repentir de les avoir faits. Je ne m'étonne pas que ces Dialogues qui blessent les impressions que vous avez prises au

R E M A R Q U E S.

„ si souvent réimprimée, a repoussé les traits lancés
 „ contre lui. Ce n'est que par la comparaison réfléchie
 „ des raisons de l'un & de l'autre, qu'on peut se for-
 „ mer une juste idée de leurs combats littéraires &
 „ personnels. Voilà ce qui m'a principalement déter-
 „ miné à imprimer cet Écrit oublié, & qui pourtant
 „ est assez curieux. Dans le Parallele de l'Ode de Cha-
 „ pelain au Cardinal de Richelieu avec celle de Despréaux
 „ sur la prise de Namur, je ne vois que l'envie de ra-
 „ baïsser la moderne production lyrique. Il me semble
 „ qu'on ne doit comparer que les Pièces, dont le su-
 „ jet est le même; ou du moins qui peuvent donner
 „ lieu à des rapports réels. C'est donc un dessein bi-
 „ zarre & inutile, de rapprocher deux Odes dont les
 „ pensées sont éloignées les unes des autres, & même
 „ entièrement différentes. On trouve dans ce Paral-
 „ lele des remarques sur quelques Expressions de l'Ode
 „ de Despréaux”.

A la page 186. où commence la LETTRE à M. P***.
 M. l'Abbé Granet dit en Note, au sujet de ces premiers
 mots du titre: „ A M. Perrault, qui est peut-être Au-
 „ teur de cette Lettre, où le Parallele de l'Ode de Na-
 „ mur avec l'Ode de Chapelain au Cardinal de Richelieu,
 „ me paroît défectueux”. Ce Parallele est en effet
 très-défectueux. C'est la raison pour laquelle je ne
 donne point ici la Lettre qui le contient. Ce que je
 vais en rapporter mettra suffisamment les Lecteurs en
 état de juger du mérite de tout l'Ouvrage, qui com-
 mence ainsi. „ MONSIEUR, je viens de trouver, en re-
 „ muant de vieux papiers, l'Ode que M. Chapelain fit
 „ autrefois pour le Cardinal de Richelieu. La mauvai-
 „ se opinion, que les Satires de M. D***. m'avoient
 „ donnée de cet Auteur, a fait d'abord que je n'ai pas
 „ daigné la regarder; mais comme je me suis souvenu
 „ que dans son tems elle avoit été fort applaudie, j'ai
 „ voulu voir par où elle avoit pu plaire; dans le des-
 „ sein de déplorer l'aveuglement des bonnes gens de ce

Collège, & que vous garderez toute votre vie, vous aient semblé étrangères; mais je m'étonne que vous soyez si peu exact à rapporter ce qu'ils contiennent. Sans l'extrême indignation avec laquelle vous en par-

R E M A R Q U E S.

„ tems-là. On ne peut pas être plus surpris que je
 „ l'ai été, en lisant cet Ouvrage. Je croyois y trouver
 „ tant de dureté & tant de sécheresse, que je ne pour-
 „ rois pas en lire une Strophe; cependant je l'ai lue
 „ toute entière avec un extrême plaisir; & j'ai été d'au-
 „ tant plus touché de sa douceur & de son harmonie,
 „ que j'avois la gorge encore toute écorchée d'avoir lu
 „ l'*Ode Pindarique*. O Ciel! me suis-je écrié, est-il
 „ possible que l'*Ode au Cardinal de Richelieu* soit de M.
 „ Chapelain, & que l'*Ode Pindarique* soit de M. D***?
 „ L'Auteur du *Parallele des Anciens & des Modernes*
 „ avoit dit, que M. Chapelain méritoit que la Satire
 „ l'épargnât, quand il n'auroit fait que son *Ode au Car-*
 „ *dinal de Richelieu*, & l'on faisoit difficulté de l'en
 „ croire; mais Dieu est juste & il a permis que M.
 „ D*** ait fait une *Ode*. Jusques-là on pouvoit le
 „ croire capable de composer autre chose que des *Sati-*
 „ *res*; mais il vient de nous montrer que son talent ne
 „ s'étend pas plus loin. Jusques-là on ne pouvoit le
 „ comparer avec M. Chapelain; car quel rapport d'une
 „ *Satire* avec une *Ode*? Mais, Dieu merci, nous avons
 „ de quoi les mettre aux mains l'un contre l'autre; &
 „ je vais, Monsieur, vous en donner le plaisir. Comme
 „ l'*Ode* de M. Chapelain a trente Strophes, & que cel-
 „ le de M. D*** n'en a que dix-sept, il ne seroit pas
 „ juste de faire combattre toutes ces Strophes, & j'ai
 „ cru qu'il n'en falloit prendre que quelques-unes de
 „ chaque côté. J'oppose la première Strophe de l'*Ode*
 „ de M. Chapelain à la première de l'*Ode* de M. D***;
 „ la dixième à la dixième; la quinzième à la quin-
 „ zième, & la dernière à la dernière”.

N'est-ce pas avec raison que M. l'Abbé Grunet a traité cette espèce de Parallele d'inutile & de bizarre? Qu'en peut-il résulter? Que des *Strophes* comparées, les unes valent mieux que les autres. Qu'est-ce que cela conclut pour le total des deux *Odes*? M. l'Abbé Grunet, plus fait pour penser avec esprit qu'avec juf-

lez, je croirois que vous ne les avez jamais lûs, & je souhaiterois le pouvoir croire pour n'être pas obligé de vous reprocher une espece de mauvaise foi bien plus étrange que tous mes Dialogues; puisqu'il est

R E M A R Q U E S.

tesse, semble croire, qu'on ne doit comparer que les Pièces, dont le sujet est le même, ou du moins qui peuvent donner lieu à des rapports réels. C'est là-dessus qu'il blâme l'Auteur du Parallele en question d'avoir rapproché deux ODES dont les pensées sont éloignées les unes des autres, & même entièrement différentes. Le Principe & la Conséquence sont également faux. Pour que l'on puisse comparer deux Pièces ensemble, il suffit qu'elles soient du même genre, comme nos deux Odes, qui sont l'une & l'autre écrites dans le Genre, que les Rhéteurs appellent Sublime. La différence du Sujet & des Pensées n'y fait rien. Elles ont chacune leur Plan & la manière dont il est exécuté. Le Plan & l'exécution du Plan ne font-ils pas des rapports réels entre Pièces du même genre? Ils le feroient même entre des Ouvrages de genre différent. L'Ode de Chapelain pouvoit donc être mise en parallele avec celle de M. Despréaux; & si l'Auteur de la Lettre à M. P***. avoit prouvé que le Plan de la première est mieux imaginé, mieux conduit, mieux rempli que celui de la dernière, n'auroit-il pas, quant au fonds des deux Ouvrages, établi la supériorité de Chapelain sur M. Despréaux? S'il eût ensuite comparé les deux Odes par rapport au détail de la Diction & de la Versification; croit-on qu'il eût eu beaucoup de peine à prouver que Chapelain l'emporte ici sur M. Despréaux pour la noblesse de l'Expression & l'harmonie des Vers? On peut donc fort bien comparer ensemble deux Pièces dont le Sujet & les Pensées ne sont pas les mêmes.

Je placeraï dans les Remarques sur l'Ode de Namur, ce qui mérite d'ailleurs quelque attention dans la Lettre à M. P***.

Pour revenir à celle de M. Perrault, j'ai pris la liberté, pour être en état de la citer commodément, de la diviser par Nombres, sans m'affervir aux Alinea de l'Auteur. M. l'Abbé Granet a fait sur cette Lettre quelques Notes qui trouveront ici leur

vrai, comme je vais vous en convaincre, que l'on n'y trouvera aucune des propositions que vous m'attribuez dans la Préface de votre Ode.

II. Tous les grands Ecrivains de l'Antiquité, dites-vous, y sont traités d'Esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains & les Cotins. Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans mes Dialogues. (2) Homere y est traité du plus

R E M A R Q U E S.

place. Voici celle qu'il a mise sur ces mots du titre de la première Edition qu'il a copiée; touchant la PRÉFACE de son ODE &c. „ Cette Préface a été réimprimée ensuite avec des changemens par Despréaux. Elle a été inconnue à Messieurs Brossette & Du Monteil, ses Commentateurs”. J'ai déjà dit que je ne connoissois pas la première Edition de cette Préface. Mais la Lettre de M. Perrault m'a mis en état, comme on l'a vû, d'avertir des Changemens, qui se trouveront rapportés encore plus exactement ici dans les Notes de Monsieur l'Abbé Granet. DE ST. MARC.

(2) Homere y est traité du plus grand Génie que la Poësie ait jamais eu.] Parall. Tom. III. page 32. PERR.

Voici ce qui se trouve à l'endroit que M. Perrault cite. L'Abbé, c'est-à-dire, le Défenseur des Modernes, parle. „ Je dis donc qu'on peut considérer quatre choses dans les Ouvrages de ce grand Poëte: le Sujet, les Mœurs, les Pensées, & la Diction. Comme rien ne peut arriver d'abord à sa perfection dernière, qu'Homere, à notre égard, a vécu dans l'enfance du Monde, . . . & qu'il est un des premiers, qui s'est mêlé de Poësie, je n'aurai pas de peine à faire voir que quelque grand Génie, qu'il ait reçu de la Nature, car c'est peut-être le plus vaste & le plus bel Esprit qui ait jamais été, il a néanmoins commis un très-grand nombre de fautes, dont les Poëtes qui l'ont suivi, quoiqu'inférieurs en force de génie, se sont corrigés dans la suite des tems”. Je ne vois rien là, qui ne soit raisonnable & qu'on ne puisse dire, sans risquer d'offenser les gens de bon sens. Voyez les Remarques p. 23. & 37. DE ST. MARC.

grand Génie que la Poésie ait jamais eu. (3) Virgile y est loué comme le Poète le plus accompli, & son *Enéide* y est regardée comme le plus excellent Poème que nous ayons; avec cette restriction, à la

R E M A R Q U E S.

(3) Virgile y est loué comme le Poète le plus accompli, & son *Enéide* y est regardée &c.] T. III. p. 151. PERR.

„ Je conviens, dit l'Abbé, qu'*Homere* & *Virgile* peu-
 „ vent être regardés comme deux Génies supérieurs à
 „ tous ceux qui ont composé des Poèmes *Epiques*. Je
 „ conviens encore que l'*Enéide* est, à tout prendre, le
 „ meilleur Poème dans son especé; mais pour l'*Iliade* &
 „ l'*Odyssée*, je ne puis souscrire à tous les éloges que
 „ l'on leur donne. Quand quelqu'un aura eu la bonté
 „ de me faire voir, que les remarques que vous venez
 „ d'entendre, & un millier d'autres toutes semblables,
 „ que je pourrois faire sur ces deux Poèmes, ne sont
 „ pas raisonnables, je me rendrai avec joye au senti-
 „ ment commun, n'aimant point à être singulier dans
 „ mes opinions ”.

Le Défenseur des Modernes avoit déjà dit, page 125.
 „ Je dois dire que je mets une grande différence entre
 „ les Ouvrages d'*Homere* & ceux de *Virgile*. Autant
 „ que ceux du premier, admirables en certains endroits,
 „ me paroissent pleins de grossièreté, de puérilité &
 „ d'extravagance; autant ceux du dernier me semblent
 „ remplis de finesse, de gravité, & de raison. Ce qui
 „ ne vient que de la différence des tems, où ils ont
 „ écrit, & de ce que *Virgile* est plus moderne qu'*Ho-
 „ mere* de huit ou neuf cens ans ”.

Le même Interlocuteur dit encore, p. 146. „ Je n'ai
 „ remarqué aucun défaut ni dans *Homere*, ni dans *Vir-
 „ gile*, que l'on puisse trouver dans les Modernes: par-
 „ ce que la politesse & le bon goût, qui se sont per-
 „ fectionnés avec le tems, ont rendu insupportables une
 „ infinité de choses, que l'on souffroit & que l'on
 „ louoit même dans les Ouvrages des Anciens. Vous
 „ ne verrez aucun Poème de ce siècle, où l'on soit en
 „ peine de sçavoir quel en est le Sujet comme dans
 „ l'*Iliade*; & où l'Action demeure imparfaite, comme
 „ dans l'*Enéide*. On voit nettement que la Délivrance
 „ de Jérusalem est le Sujet du Poème, qu'a fait *Le Tasse*.

vérité, qu'ils ont écrit quelquefois des choses peu dignes de leur réputation, non point pour avoir été des esprits médiocres, ce que je n'ai jamais dit ni pensé, mais faute d'avoir eu dans leur temps, les lumières & les secours dont l'usage & l'expérience ont enrichi les derniers siècles, car (4) voilà toute la

R E M A R Q U E S.

„ & que cette Délivrance s'accomplit avant la fin du
 „ Poëme. On peut dire également du Clovis, du Saint
 „ Louis, de l'Alaric, de la Pucelle, & de tous les au-
 „ tres Poëmes, qui ont fait quelque bruit dans le mon-
 „ de, qu'ils ont un Sujet déterminé, & qui s'accom-
 „ plit avant que le Poëme finisse. Les Caractères, qu'ils
 „ donnent à leurs Héros, sont louables & héroïques ;
 „ au lieu que le Caractère, qu'Homere donne à Achille,
 „ est blâmable, le faisant injuste, impie, & plein de
 „ cruauté ; & que le Caractère, que Virgile donne à
 „ Enée, est d'un Homme pleureux & craintif ; ce qui
 „ n'est nullement héroïque”. Je ne vois rien encore
 dans tout cela, dont les gens, qui pensent avec goût,
 ne conviennent aujourd'hui. Voyez la Remarque 4.
 DE ST. MARC.

(4) voilà toute la substance de mon système.] M. Perrault a pris soin d'établir par-tout quel est son véritable Système. Il dit dans la Préface du I. Tome : „ En un mot, je suis très-convaincu que si les Anciens sont excellens, comme on ne peut pas en disconvenir, les Modernes ne leur cedent en rien, & les surpassent même en bien des choses. Voilà distinctement ce que je pense & ce que je prétens prouver dans mes Dialogues”. Cette proposition n'a rien, dont on dût s'offenser. Il ajoute un peu plus loin : „ Si nous avons un avantage visible dans les Arts, dont les secrets se peuvent calculer & mesurer, il n'y a que la seule impossibilité de convaincre les gens dans les choses de Goût & de Fantaisie, comme sont les beautés de la Poësie & de l'Eloquence, qui empêche que nous ne soyons reconnus les Maîtres dans ces deux Arts, comme dans tous les autres”. Il répète la même chose dans la Préface du II. Tome & dans celle du III. Ce Système, très-vraisemblable, n'a rien qui ne se puisse soutenir. M. Perrault l'outre peut-

substance de mon système. Je n'ai comparé Chapelain à aucun Poëte de l'antiquité, & bien loin de le com-

R E M A R Q U E S.

être un peu dans ses *Dialogues*, & se trompe dans les détails. Mais pour cela, méritoit-il que M. Despréaux le traitât avec autant de hauteur & de dureté, qu'il l'a fait dans son *Discours sur l'Ode*, & dans ses *Réflexions Critiques sur Longin*? L'emporement & le ton haut déplacés, décrient toujours la cause que l'on défend. M. Perrault, quant au fonds de son *Système*, fait voir par-tout, & beaucoup d'esprit, & beaucoup de bonne foi. Je n'en veux pour preuve, que cet endroit de son III. T. page 154. C'est l'Abbé qui parle. „ Il y a „ deux choses dans tout *Artisan*, qui contribuent beau- „ coup à la beauté de son Ouvrage; la connoissance „ des Regles de son *Art*, & la force de son *Génie*. „ De là il peut arriver, & souvent il arrive, que l'Ou- „ vrage de celui qui est le moins sçavant, mais qui a „ plus de *Génie*, est meilleur que l'Ouvrage de celui „ qui sçait mieux les Regles de son *Art*, & dont le „ *Génie* a moins de force. Suivant ce principe, *Vir- „ gile* a pu faire un *Poëme Epique* plus excellent que „ tous les autres, parce qu'il a eu plus de *Génie* que „ tous les *Poëtes* qui l'ont suivi; & il peut en mê- „ me tems avoir moins sçu toutes les Regles du *Poëme „ Epique*. Ce qui me suffit, mon Problème consistant „ uniquement en cette proposition, que tous les *Arts* „ ont été portés dans notre siècle à un plus haut dé- „ gré de perfection, que celui où ils étoient parmi les „ *Anciens*, parce que le tems a découvert plusieurs se- „ crets dans tous les *Arts*, qui joints à ceux que les „ *Anciens* nous ont laissés, les ont rendus plus accom- „ plis; l'*Art* n'étant autre chose, selon *Aristote* même, „ qu'un amas de préceptes pour bien faire l'Ouvrage „ qu'il a pour objet. Or quand j'ai fait voir qu'*Homé- „ re* & *Virgile* ont fait une infinité de fautes, où les „ *Modernes* ne tombent plus, je crois avoir prouvé „ qu'ils n'avoient pas toutes les Regles que nous „ avons; puisque l'effet naturel des Regles est d'em- „ pêcher qu'on ne fasse des fautes. De sorte que s'il „ plaisoit au Ciel de faire naître un Homme, qui eût „ un *Génie* de la force de celui de *Virgile*, il est sûr „ qu'il feroit un plus beau *Poëme* que celui de l'*Enéi-*

„ de 2

comparer à Virgile (5) j'ai déclaré distinctement que je ne prétendois point le mettre en parallèle avec ce

REMARQUES.

„ de, parce qu'il auroit, suivant ma supposition, au-
 „ tant de Génie que Virgile, & qu'il auroit en même
 „ tems un plus grand amas de préceptes pour se con-
 „ duire. Cet Homme pouvoit naître en ce siècle, de
 „ même qu'en celui d'Auguste, puisque la Nature est
 „ toujours la même & qu'elle n'est point affoiblie par
 „ la suite des tems ”.

Tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici fait voir que c'est du côté de l'Art uniquement, que M. Perrault prétend en général, que les Modernes sont supérieurs aux Anciens. C'est un point, dont on ne peut refuser de convenir avec lui. Mais pour le Génie, qui l'emporte des Anciens ou des Modernes ? C'est ce qui ne pourroit se décider qu'en comparant ensemble, par rapport à ce qui dépend uniquement du Génie, ceux d'entre les Anciens & ceux d'entre les Modernes, qui se trouvent avoir excellé dans le même Genre. C'est ce que M. Perrault n'avoit pas entrepris de faire. Il eût eu besoin pour cela d'être plus Métaphysicien qu'il ne l'étoit. Il n'avoit fait qu'entrevoir quelques Principes, qu'il n'étoit certainement pas en état d'approfondir. M. Despréaux qui, de son côté, n'avoit rien moins que de la Métaphysique dans la tête, n'avoit garde aussi de s'engager dans un pareil examen. Ceux qui les ont suivis, n'ont apporté dans cette Dispute, les uns que de l'Erudition, les autres que du Bel-Esprit ; & l'on peut dire qu'au fond, la Question n'est point encore entamée. DE ST. MARC.

(5) J'ai déclaré distinctement que je ne prétendois point le mettre (Chapelain) en parallèle avec ce grand Poëte, (Virgile) &c.] Parall. Tome III. page 243.

Sur ce que Le Chevalier, l'un des Interlocuteurs, content de l'apologie de Quinaut, que l'Abbé vient de faire, le prie de rendre le même service à Chapelain, l'Abbé répond : „ La chose est un peu plus difficile. Ce
 „ n'est pas que M. Chapelain n'ait eu bien du mérite
 „ en sa maniere ; mais il se trouve deux obstacles à sa
 „ louange, difficiles à surmonter ; l'un la dureté de sa
 „ Versification, & l'autre la prévention, où l'on est
 „ contre La Pucelle. Cependant je veux bien faire son

grand Poëte, & j'en ai en quelque façon demandé
 acte. Pour M. Cotin je ne l'ai opposé à qui que ce

R E M A R Q U E S.

„ apologie pour votre satisfaction & pour la mienne,
 „ à condition que M. le *Président* (c'est le troisieme
 „ *Interlocuteur*) n'en prendra pas occasion de me dire,
 „ que j'oppose *Chapelain* à *Virgile*; car je déclare hau-
 „ tement, que ce n'est point mon intention, & que je
 „ le fais seulement par l'intérêt que j'ai, en soutenant
 „ la *Poësie moderne*, de défendre les *Poëtes* de notre
 „ siècle, que l'on a maltraités. Je ne rapporterai
 „ pas toute l'Apologie de *Chapelain*. Elle va de la page
 „ 242. à la page 256. Je me contenterai d'en copier
 „ deux endroits, qui me paroissent très-raisonnables.
 „ L'Abbé dit donc, p. 250. „ Le *Sujet* de *La Pucelle* est
 „ un des plus beaux qui ait jamais été. C'est une
 „ Fille extraordinaire envoyée de Dieu pour le rétablis-
 „ sement du plus beau Royaume de la terre, & qui le
 „ rétablit effectivement. Où trouver rien de plus mer-
 „ veilleux, ni qui autorise davantage de faire interve-
 „ nir & le Ciel & l'Enfer? La mission de cette Guer-
 „ riere, qui marque une assistance visible de la part de
 „ Dieu, n'induit-elle pas naturellement à croire tous
 „ les secours des *Anges*, & toutes les traverses des
 „ *Démons*, dont il plaît au *Poëte* d'embellir son Ouvra-
 „ ge, choses qui révoltent ordinairement les Lecteurs
 „ dans les *Sujets*, où l'Histoire ne marque pas que le
 „ Ciel se soit déclaré? L'Événement n'est ni trop éloi-
 „ gné, ni trop proche de notre tems. Son éloignement
 „ donne lieu au *Poëte* de feindre ce qu'il lui plaît, sans
 „ qu'on puisse le démentir; & sa proximité empêche
 „ qu'on ne le regarde comme quelque chose de fabu-
 „ leux. En même tems que *La Pucelle*, cette Fille tou-
 „ te remplie de vertu, & qui peut être regardée com-
 „ me la Vertu même, vient donner du courage au
 „ Prince abbatu, l'Histoire fournit une autre Fille d'un
 „ caractère tout opposé, *la belle Agnès*, qui ne respire
 „ que les plaisirs & la mollesse: de sorte que l'état où
 „ le Prince se trouve au milieu d'elles, de même que
 „ l'*Hercule* de la Fable entre la Vertu & la Volupté,
 „ qui le sollicitent chacune à entrer dans la voye qu'el-
 „ les lui proposent, représentent parfaitement ce qui ar-

fait; je me suis plaint seulement qu'on l'eût traité de ridicule, & que même on en eût fait un modele de Ridicules. (6) J'ai ajouté que j'avois été fort pressé

R E M A R Q U E S.

„ rive à tous les hommes en général , & produit une
 „ Moralité, que les Maîtres de l'Art demandent dans
 „ ces sortes d'Ouvrages pour les rendre utiles à tout
 „ le monde. L'Histoire fournit encore le Comte de Du-
 „ nois comme un Héros parfait , & le Duc de Bourgo-
 „ gne comme un très-méchant homme ”. Le même
 „ Interlocuteur ajoute, p. 253. au sujet du même Poëme :
 „ Il est vrai que la Versification en est souvent dure,
 „ seche & épineuse , & particulièrement dans les en-
 „ droits où elle devoit être la plus tendre, la plus
 „ douce & la plus agréable , comme dans les matieres
 „ d'amour & de galanterie. Ce n'est pas qu'il ne pen-
 „ se juste , & qu'il ne dise en substance ce qu'il faut
 „ dire ; mais l'Expression est souvent un peu disgraciée.
 „ Quand il veut faire le portrait de la belle
 „ Agnès, la maniere dont il s'y prend est très-ingé-
 „ nieuse & très-poétique. Il feint qu'elle est au mi-
 „ lieu d'un Cabinet magnifique , garni de grands mi-
 „ roirs , où elle se voit toute entiere , & de tous cô-
 „ tés ; que là elle admire sa taille noble & dégagée ,
 „ son port majestueux & l'air charmant de toute sa
 „ personne , qu'elle y voit un front serein , des yeux
 „ vifs , une bouche vermeille , un teint , des cheveux
 „ &c. Si l'Expression avoit secondé ce dessein , si dans
 „ cet endroit & dans cinq ou six autres de son Poëme ,
 „ il avoit pu répandre une centaine de Vers tendres ,
 „ doux & agréables , que les Dames eussent pris plaisir
 „ à lire & à apprendre par cœur ; je suis sûr que son
 „ Poëme auroit l'approbation , qu'on lui a refusée.
 „ Quoi qu'il en soit , je soutiens , sans vouloir néan-
 „ moins prendre M. Chapelain pour mon Héros , qu'on
 „ a eu tort de le traiter comme on a fait , & qu'il mé-
 „ ritoit d'être épargné , quand il n'auroit jamais com-
 „ posé d'autre Ouvrage que l'Ode , qu'il fit pour le
 „ Cardinal de Richelieu. DE ST. MARC.

(6) J'ai ajouté que j'avois été fort pressé à un de ses Sermons , &c.] M. Perrault fait dire par son Abbé ,

à un de ses Sermons, & cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux Sermons

R E M A R Q U E S.

Tome III. page 256. „ J'ai oïi prêcher l'Abbé *Cotin* ;
 „ mais je vous puis assurer que j'ai été fort pressé à
 „ son Sermon. C'étoit aux Nouvelles Catholiques de
 „ la Rue Sainte Avoie, où il fatisfit extrêmement son
 „ Auditoire. Il faut que je vous conte à ce sujet une
 „ circonstance de sa vie bien singuliere. M. l'Abbé *Cotin*
 „ n'avoit pas grand bien de son Patrimoine ; mais il
 „ lui échut tout à coup deux ou trois successions, qui
 „ le rendirent riche. Les affaires & les procès, qui
 „ lui vinrent avec les richesses, l'obligerent à plaider
 „ contre des Fermiers & contre des Locataires, qui ne
 „ payoient pas. Il fallut faire des Baux, faire des ré-
 „ parations, & enfin donner & recevoir des Exploits
 „ à tous momens. Le Langage & le Stile du Châte-
 „ let, où il ne connoissoit rien, le désoloient. Il étoit
 „ au désespoir de ne pouvoir lire le moindre Exploit,
 „ lui qui lisoit sans peine l'Hébreu, le Syriaque, &
 „ toutes les Langues Orientales. L'administration de
 „ son bien le fatigua si fort, qu'il résolut de le don-
 „ ner à un de ses parens, à condition d'être logé &
 „ nourri chez lui le reste de ses jours, & qu'il lui
 „ feroit donné, tous les ans, une certaine somme
 „ pour son entretienement & ses menus plaisirs. La
 „ Donation ainsi faite entre vifs, les Collatéraux pré-
 „ senterent aussi-tôt Requête pour lui faire créer un
 „ Curateur, prétendant qu'un homme ne peut pas faire
 „ une plus grande folie que de donner tout son bien
 „ à un autre. M. l'Abbé *Cotin*, au lieu de comparoître
 „ ou de répondre juridiquement à l'assignation, va-
 „ voir ses Juges, & les prie de venir à quelques-unes
 „ des Prédications, qu'il doit faire le Carême, consen-
 „ tant de recevoir un Curateur, s'ils l'en jugent digne
 „ après qu'ils l'auront entendu. Les Juges acceptèrent
 „ sa proposition, & revinrent si satisfaits de ses Ser-
 „ mons, & si indignés de l'injustice & de l'insolence
 „ de ses Parens, qu'ils les condamnerent & aux dé-
 „ pens & à l'amende. M. l'Abbé *Cotin* sçavoit beau-
 „ coup, & (ce qui sembloit devoir l'exempter des traits
 „ de la Satire) sçavoit le Grec en perfection. Il auroit

de M. l'Abbé de Cassagne : mais qu'importe ? le nom de Cotin rime à Festin, & (7) celui de Cassagne

REMARQUES.

„ pu dire par cœur presque tout *Platon*, & tout *Homere*. Il sçavoit aussi, comme je crois l'avoir déjà dit, une grande partie des Langues Orientales. Il faisoit bien des Vers, comme on le peut voir dans une excellente *Paraphrase*, qu'il nous a donnée du *Cantique des Cantiques*, qu'il a intitulée la *Pastorale sacrée*, & qu'il a accompagnée de plusieurs *Dissertations* pleines d'érudition. Etoit-ce-là un homme à s'en jöuer, comme on a fait, & à proposer non seulement comme un ridicule, mais comme l'idée & le modele des ridicules ? DE ST. MARC.

(7) celui de Cassagne remplît bien le Vers,] A la suite de ce qu'on vient de lire dans la Remarque précédente, on trouve p. 259. „ Pour M. de Cassagne, je ne l'ai pas öüi prêcher, mais je l'ai connu très-particulièrement. On ne peut avoir plus d'esprit qu'il en avoit. Il commença à se faire connoître par une espece d'instruction en Vers, qu'il faisoit faire au Roi par *Henri IV*. Cet Ouvrage le fit choisir par M. *Colbert* pour être d'une petite *Académie*, qu'il établit pour les *Devises*, les *Médailles*, les *Inscriptions* & autres choses semblables, dont un Homme comme lui, Ministre & Surintendant des Bâtimens, pouvoit avoir affaire..... Nous avons de lui (de l'Abbé de Cassagne) une *Préface*, au devant des *Oeuvres de Balzac*, & une autre au devant de la *Traduction de l'Orateur de Cicéron*, qui sont assurément deux Pièces très-éloquentes ; & cette *Traduction de l'Orateur*, qui est de la façon, est telle qu'il ne s'en est fait aucune en notre tems de quelque Livre que ce soit, qui lui puisse être préférée, & peut-être comparée. M. de *Pérefixe*, Archevêque de Paris, faisoit tant d'estime de M. l'Abbé de Cassagne, qu'il l'avoit engagé à faire un *Sermonnaire* pour tout son Diocèse, c'est-à-dire, à composer des Sermons, pour y être prêchés à toutes les grandes Fêtes de l'Année dans les Eglises, où il ne se trouveroit pas d'habiles Prédicateurs. La mort, qui l'enleva peu de tems après avoir reçu cet ordre, nous a privés de cet Ouvrage”. DE ST. MARC.

remplit bien le Vers, point de miséricorde. On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon Vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. On dit que des (8) Casuites vous ont assuré qu'il n'y avoit pas de quoi former un péché véniel dans vos Satires, & moi je vous dis avec tout ce qu'il y a de gens de bien en France que ces Casuites sont des ignorans ou des trompeurs.

III. Voulant faire honneur à notre siècle, on l'a, dites-vous, en quelque sorte diffamé en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. Jules Scaliger, ceci soit dit sans me comparer à ce grand Personnage ni à ceux que je nommerai ensuite, a parlé de plusieurs Anciens & particulièrement d'Homère d'une manière

R E M A R Q U E S.

(8) Casuites] Il faut dire *Casuistes*. DESPRÉAUX a relevé cette faute à la fin de sa *Réflexion VIII.* contre Perrault, qui feignant de ne pas sçavoir qu'il avoit écrit *Casuite* dans cette *Lettre*, dit dans sa Réponse aux *Réflexions Critiques* de Despréaux, que dans le troisieme Tome de ses *Paralleles* où il a parlé des *Casuistes*, ce mot est imprimé avec une *s*. GRANET.

Dans l'Ouvrage cité par cette Note, M. Perrault ne feint point de ne pas sçavoir qu'il avoit écrit *Casuite* dans sa *Lettre*. Il répond à ce que M. Despréaux lui reprochoit d'écrire toujours ce mot sans *s*: „ Dans le troisieme „ Tome de mes *Paralleles*, où j'ai parlé de *Casuistes*, „ on trouvera ce mot imprimé avec une *s*. Il est si „ peu vrai que je l'écrive toujours sans *s*, comme l'assure M. Despréaux, que dans le petit *Conte de Peau „ d'Ane*, je l'ai fait rimer avec *triste*: ce que je n'aurois pu faire, si je le mettois toujours sans *s*”. Voici la phrase du III. Tome des *Paralleles* que M. Perrault cite. Elle est à la page 5. Il s'agit de ceux d'entre les Sçavans qu'on appelle *Critiques*. „ Ils ne „ font presque autre chose que de se copier les uns les „ autres, comme les *Casuistes* & les *Compilateurs*”.
DE ST. MARC.

mille fois plus offensante que je n'ai fait dans mes Dialogues, cependant on n'a jamais dit qu'il ait diffamé son siècle. Erasme, à qui on a élevé des statues de bronze, n'a point diffamé le même siècle; quoiqu'il ait parlé beaucoup plus desavantageusement que moi des Ouvrages de Cicéron; & le Chancelier Bacon fait encore honneur à l'Angleterre, quoiqu'il ait été dans les mêmes sentimens qu'on me reproche. Pour faire voir que je diffame notre siècle il faut montrer que je suis dans l'erreur, & m'en convaincre par de bonnes raisons, mais cela est un peu plus malaisé que de dire une injure ou de mettre mon nom à la fin d'un Vers. Les amateurs outrés des Anciens ne s'avilissent pas jusqu'à raisonner.

IV. Pindare, dites-vous, y est des plus maltraités. J'avoue que je me suis un peu réjoui sur le commencement de la première Ode de ce grand Poète, mais il s'agit de sçavoir si j'ai eu tort, & c'est ce qu'il est bon que nous examinions. Voici mot à mot (9) l'endroit tout entier de mon Dialogue où le

REMARQUES.

(9) l'endroit tout entier de mon Dialogue &c.] Paral. Tome I. page 27. PERR.

Joignons à ce que M. Perrault rapporte ici ce qu'il dit de Pindare dans son troisième Tome, page 160. Le Chevalier dit: „ Passons à la Poësie Lyrique. L'ABBÉ.
 „ Le plus célèbre de tous les Grecs en ce genre de
 „ Poësie, c'est Pindare. Il faut croire qu'il est bien su-
 „ blime, puisque personne n'y peut atteindre, soit pour
 „ l'imiter, comme dit Horace, soit pour l'entendre,
 „ comme dit Jean Benoit, l'un de ses plus excellens
 „ Interprètes, qui assure (Epist. ad Joan. Her.) qu'a-
 „ vant lui les plus sçavans Hommes n'y ont presque
 „ rien compris; & qui a fait voir par ses interpréta-
 „ tions forcées, qu'il n'y entend rien non plus que les
 „ autres. LE PRÉSIDENT. Vous voyez cependant la
 „ réputation que Pindare s'est acquise jusques dans les
 „ derniers tems, où pindariser signifie, dire les choses

commencement de cette Ode est rapporté, c'est le Chevalier qui parle. „ Le Président Morinet, discourant il y a quelques jours, de Pindare avec un de ses amis, & ne pouvant s'épuiser sur les loüanges de ce Poëte inimitable, se mit à prononcer les

cinq

R E M A R Q U E S.

„ d'une maniere noble & sublime; & vous voyez ce
 „ qu'en dit Horace. LE CHEVALIER. Le témoignage
 „ d'Horace ne conclut rien. Il peut s'être moqué,
 „ comme il lui arrivoit d'en user ainsi fort souvent. Il
 „ peut d'ailleurs, s'être accommodé à l'opinion com-
 „ mune, comme le doit un Poëte. Que lui importoit
 „ que la chose fût vraie, ou ne le fût pas? Mais sup-
 „ posé qu'il ait parlé de bonne foi, ne sçavons-nous
 „ pas que le Cardinal du Perron, homme en son espe-
 „ ce, qui valoit bien Horace, a parlé de Ronsard com-
 „ me d'un Poëte incomparable; & que de son tems
 „ toute la France disoit, que de faire une faute dans
 „ le Langage c'étoit donner un soufflet à Ronsard? Mal-
 „ gré toutes ces marques si convaincantes d'un grand
 „ mérite, on ne laisse pas aujourd'hui de se moquer
 „ de Ronsard, & de la folle imitation des Anciens, qu'il
 „ a affectée. Quand je n'entens point des Auteurs An-
 „ ciens sur des choses qui sont de ma portée, ou que
 „ des Modernes écorchent le Grec & le Latin, je pro-
 „ nonce hardiment qu'il y a de leur faute, L'AB-
 „ BÉ. Si les Sçavans lisoient Pindare avec résolution
 „ de bien comprendre ce qu'il dit, ils s'en rebueroient
 „ bien vite, & ils en parleroient encore plus mal que
 „ nous; mais ils passent légèrement sur tout ce qu'ils
 „ n'entendent pas, & ne s'arrêtent qu'aux beaux traits,
 „ qu'ils transcrivent dans leurs Recueils. Ils remar-
 „ quent, par exemple, dans la premiere Ode, une Epi-
 „ thete Grecque, qui dit que les richesses rendent
 „ l'homme superbe, que la Sicile est abondante en beaux
 „ chevaux, &c. Ils vont fort vite dans leur lecture,
 „ où peu de chose les arrête; & après avoir fait leurs
 „ extraits, qu'ils regardent comme un amas de pierres
 „ précieuses, ils exaltent de toute leur force l'Auteur
 „ d'où ils les ont tirées, pour augmenter par-là le
 „ prix de leur travail & de leur collection”. DE ST.
 MARC.

„ cinq ou six premiers Vers de la premiere de ses
 „ Odes avec tant de force & d'emphase, que sa fem-
 „ me qui étoit présente, & qui est femme d'esprit,
 „ ne put s'empêcher de lui demander l'explication
 „ de ce qu'il témoignoit prendre tant de plaisir à
 „ prononcer. Madame, lui dit-il, cela perd toute sa
 „ grace en passant du Grec dans le François. Il
 „ n'importe, dit-elle, j'en verrai du moins le sens
 „ qui doit être admirable. C'est le commencement,
 „ lui dit-il, de la premiere Ode du plus sublime de
 „ tous les Poëtes. Voici comme il parle. (10) L'eau
 „ est très-bonne à la vérité, & l'or qui brille com-
 „ me le feu durant la nuit éclate merveilleusement
 „ parmi les richesses qui rendent l'homme superbe.
 „ Mais mon esprit, si tu desires chanter des com-

REMARQUES.

(10) *L'eau est très-bonne &c.*] Voyez dans les MÉ-
 MOIRES de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, la
 Traduction entiere de la premiere Ode de Pindare avec
 des Remarques par M. l'Abbé Maffieu. On verra que
 Perrault n'a cherché qu'à rendre Pindare ridicule, &
 qu'il n'avoit point de goût pour la grande Poësie. M.
 l'Abbé Maffieu expose les raisons de Perrault & de Des-
 préaux sur cet endroit du Poëte Grec, & „ laisse au
 „ Lecteur à prononcer entre eux, & à voir auquel des
 „ deux il aimeroit mieux ressembler pour la maniere de
 „ raisonner & de traduire”. Cet Académicien paroît
 n'avoir pas connu la Réponse de Perrault aux Reflexions
 Critiques de Despréaux. Cet Ecrit a été réimprimé,
 par M. Des Maizeaux dans le MÉLANGE curieux des
 PIÈCES attribuées à M. DE SAINT-EVREMOND; & dans
 l'Édition des Oeuvres de Despréaux publiée en Hollande
 par M. Du Monteil. Mais ces deux Ecrivains, aussi-
 bien que M. Broffette, n'ont pas connu la Lettre de
 Perrault, qui donne lieu à cette Remarque. GRAN.

L'Ouvrage de M. l'Abbé Maffieu cité par M. l'Abbé
 Granet, se trouve dans le Tome IV. des Mém. de l'A-
 cad. des Inscript. & Belles-Lettres. DE ST. MARC.

„ bats, ne (11) contemples point d'autre astre plus
 „ lumineux que le Soleil pendant le jour dans le
 „ vague de l'air, car nous ne sçaurions chanter de
 „ combats plus illustres que les combats Olympi-
 „ ques. *Vous vous moquez de moi, lui dit la Pré-*
 „ *sidente, voilà un galimathias que vous venez de*
 „ *faire pour vous divertir, je ne donne pas si aisé-*
 „ *ment dans le panneau. Je ne me moque point,*
 „ *lui dit le Président, & c'est votre faute si vous*
 „ *n'êtes pas charmée de tant de belles choses. Il est*
 „ *vrai, reprit la Présidente, que de l'eau bien clai-*

R E M A R Q U E S.

(11) *contemples*] DESPRÉAUX a trouvé une faute de Langue dans ce mot *contemples*. Il soutient qu'il faut dire, *contemple*. Voyez sa *Réflexion VIII.* contre *Perrault*, qui a cru qu'en cet endroit, son Adversaire parloit de son *Parallele des Anciens & des Modernes*. En quoi il s'est trompé. GRAN.

Dans la *Réponse* de M. *Perrault* à la *Réflexion* de M. *Despréaux*, citée dans cette *Note*, je ne vois pas un seul mot qui puisse faire penser que M. *Perrault* ait cru que son Adversaire en censurant l's de *contemples*, avoit voulu parler du *Parallele des Anciens & des Modernes*. Il ne répond uniquement qu'à ce qui regarde l's oubliée dans *Casuites*; & j'ai rapporté plus haut, *Remarque 8.* ce qu'il dit à ce sujet. Au reste dans le *Parallele*, &c. Tome I. page 28. *contemple* est écrit sans s. Je crois donc que *contemples* & *Casuites* ne sont dans la *Lettre* de M. *Perrault* que deux fautes d'Impression, qui lui sont échappées, en revoyant les *Epreuves*, s'il les a vues lui-même. Beaucoup d'Auteurs ne prennent pas cette peine. M. *Despréaux* ne relève ces deux minuties, que pour se venger de ce que M. *Perrault* l'avoit repris, comme on le verra plus bas dans cette *Lettre*, d'avoir écrit les *Opéras*, avec une s. Mais ayant sous les yeux & le *Parallele des Anciens & des Modernes*, & la *Lettre* de M. *Perrault*, lui convenoit-il de perdre le tems à *vétiller* avec aigreur sur ce qu'il voyoit ne devoir être dans cette dernière, que de pures fautes d'Impression? DE ST. MARC.

27 re, de l'or bien luisant & le Soleil en plein midi,
 27 sont de fort bonnes choses; mais parce que l'eau
 27 est très-bonne & que l'or brille comme le feu pen-
 27 dant la nuit, est-ce une raison de contempler ou de
 27 ne contempler pas un autre astre que le Soleil pen-
 27 dant le jour? de chanter ou de ne chanter pas les
 27 Jeux Olympiques? Je vous avoie que je n'y com-
 27 prens rien. Je ne m'en étonne pas, Madame, une
 27 infinité de très-sçavans hommes n'y ont rien com-
 27 pris non plus que vous, comme l'a fort bien remar-
 27 qué (12) un de ses plus sçavans Interprètes. Cet
 27 endroit est divin, & l'on est bien éloigné de rien
 27 faire aujourd'hui de semblable. Assurément, dit
 27 la Présidente, & l'on s'en donne bien de garde.
 27 Mais je voi bien que vous ne voulez pas m'expli-
 27 quer cet endroit de Pindare; cependant s'il n'y a
 27 rien qui ne se puisse dire devant des femmes, je
 27 ne voi pas où est la plaisanterie de m'en faire my-
 27 stère. Il n'y a point de plaisanterie ni de mystère,
 27 lui dit le Président. Pardonnez-moi, lui dit-elle,
 27 si je vous dis que je n'en croi rien: les Anciens
 27 étoient gens sages, qui ne disoient pas des choses
 27 où il n'y a ni sens ni raison. Quoi que pût dire le
 27 Président, elle persista dans sa pensée, & elle a
 27 toujours cru qu'il avoit pris plaisir (13) à se moc-

REMARQUES.

(12) un de ses plus sçavans Interprètes.] JEAN BENOIT
 Epist. à Jean Her. PERR.

(13) à se moquer d'elle.] La suite de ce que M. Par-
 rault vient de rapporter mérite qu'on y fasse attention.
 Le Président, page 30. répond au Chevalier: „ Je ne
 „ pense pas que ce soit un grand reproche à un Poëte
 „ comme Pindare, de n'être pas entendu par Madame
 „ la Présidente Morinet, ni qu'en général le goût des
 „ Dames doive décider notre contestation. L'ABBÉ.
 „ S'il ne la décide pas entièrement, il est du moins
 „ d'un grand préjugé pour notre cause. On fait la

„ quer d'elle ". Pour faire voir que j'ai tort, & que ma plaisanterie est froide, il faut montrer ou que le commencement de cette Ode est mal traduit, ou que, tel qu'il est, il contient un sens intelligible & raisonnable. (14) C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans que le Dialogue où on lit cette aventure est imprimé, & ce que je vous défie, Monsieur, de pouvoir faire.

V. Vous-dites (15) Que je ne sçai pas le Grec, il faut que les bévues qui sont dans mes Traductions vous en ayent fait appercevoir, de même que celles

R E M A R Q U E S.

„ justesse de leur discernement pour les choses fines
 „ & délicates; la sensibilité, qu'elles ont pour ce qui
 „ est clair, vif, naturel & de bon sens, & le dégoût
 „ subit, qu'elle témoignent à l'abord de tout ce qui
 „ est obscur, languissant, contraint & embarrassé ”.
 Cette Replique de l'Abbé n'a rien que de judicieux & de vrai. Les Femmes sont Juges compétens des beautés essentielles de l'Eloquence & de la Poésie, dont le but est de toucher & de plaire; & la véritable pierre de touche du mérite des Ouvrages d'esprit est l'Impression qu'ils font sur l'esprit des Lecteurs, ainsi que je l'ai déjà dit (DISC. SUR L'ODE, Remarque 30.) Malheur donc à tout Ouvrage d'esprit qui n'affecte pas les Femmes, comme il les devoit affecter, conformément à sa nature! Il ne lui servira de rien d'être constitué selon toutes les Regles de l'Art, ni d'être écrit dans le Langage le plus pur & du Stile le plus élégant. Qu'on le soumette à l'examen de la Discussion, laquelle n'est & ne peut jamais être que l'Impression développée: on trouvera que les Femmes ont dû n'être pas affectées de cet Ouvrage, & que par conséquent il est mauvais.
 DE ST. MARC.

(14) C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans.] C'est ce que M. Despréaux se propose de faire dans la VIII. Réflexion Critique sur Longin. DE ST. MARC.

(15) Que je ne sçai pas le Grec.] Dans la seconde Edition (du Discours sur l'Ode) il y a: qui vraisemblablement ne sçait point de Grec. GRAN.

qu'on a trouvées dans votre Traduction de Longin, nous ont fait voir que vous n'êtes pas si grand Grec que vous tâchez de le paroître. Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me montrer mes bévues, & (16) je n'employerai point mes amis à vous fermer la bouche.

VI. Vous dites que Pindare sort quelquefois de la Raison afin (s'il faut ainsi parler) de mieux entrer dans la raison même. Cela est difficile à comprendre. Ce n'est pas un moyen de mieux entrer dans la raison que d'en sortir; d'ailleurs la Poësie la

REMARQUES.

(16) je n'employerai point mes amis à vous fermer la bouche.] Ces mots renferment un reproche tacite, dont le sujet est expliqué par Pradon dans l'Épître dédicatoire de ses NOUVELLES REMARQUES sur tous les Ouvrages du Sieur D***. Il y dit, page 9. „ Pour l'Histoire de „ Longin, vous ne la sçaviez pas, Monseigneur, & „ vous ne serez pas fâché qu'on vous en instruisse. M. „ D*** n'est pas toujours si fier qu'il le paroît, & „ quand il trouve des gens qui lui tiennent tête & „ qui sont plus sçavans que lui, il va au devant du coup :

„ Et nous voyons rampant ce fameux Satirique
„ Craindre comme la foudre une juste Critique.

„ M. Dacier fort célèbre par la parfaite connoissance
„ qu'il a des Auteurs Grecs, & par ses belles & sça-
„ vantes Traductions, avoit écrit contre celle de Lon-
„ gin de M. D***. Il le sçut, il en fut fort allarmé.
„ Il fut trouver M. Dacier, (quelle démarche pour un
„ si fier Auteur!) conféra avec lui, & enfin par l'en-
„ tremise de ses amis il fut arrêté entre eux, que M.
„ Dacier ne mettroit que la moitié des Remarques,
„ qu'il avoit faites sur celles de notre Satirique”. Pra-
„ don répète la même chose en Vers dans une Épître,
„ qui précède ses Nouvelles Remarques. Mais le fait est
„ démenti par l'Avertissement, que M. Dacier a mis à la
„ tête de ses Remarques sur la Traduction de Longin. DE
ST. MARC.

plus Dithyrambique ne fait point sortir le Poëte de la raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la raison veut qu'il ait de l'emportement & de l'enthousiasme.

VII. Vous voulez, Monsieur, que je n'aye jamais conçu le sublime des Pseaumes de David. J'avoüe qu'il s'en faut beaucoup que j'aye assez de lumiere & naturelle & surnaturelle pour voir toutes les beautés de ces divins Cantiques, mais j'ose dire que personne ne les admire plus que moi: Voici comment j'en ai parlé (17) dans le troisieme volume de mes Dialogues que vous avez lû. „ La Poësie des Pseaumes de David est sans contredit une des plus belles qui ait jamais été. (18) Lorsqu'Israël sortit de l'E-

R E M A R Q U E S.

(17) dans le troisieme volume de mes Dialogues Page 13. PERR.

(18) Lorsqu'Israël &c.] Entre cette Phrase & la précédente, il y a celle-ci dans le Parallele. „ Cependant il n'y entre (dans les Pseaumes) aucun Personnage forgé par le Poëte, qui se contente de donner du sentiment & de la connoissance aux choses dont il parle. Cela se rapporte à quelque chose, qu'il a dit auparavant, & que je vais extraire ici, quand ce ne seroit que pour le justifier du reproche qu'on lui fait ci-dessus (Remarque 10.) de n'avoir point eu de goût pour la grande Poësie. Quiconque connoissoit aussi-bien ce que c'est que la Poësie, devoit être en état d'en goûter tous les genres. „ La Poësie (dit l'Abbé, page 7.) n'est autre chose qu'une Peinture agréable, qui représente par la parole tout ce que l'Imagination peut concevoir, en donnant presque toujours un corps, une ame, du sentiment & de la vie aux choses qui n'en ont point. Quand on dit que la Poësie est une Peinture, on ne peut pas dire seulement qu'elle représente les objets, mais on veut aussi faire concevoir la maniere dont elle les représente. Il y a trois choses dans la Peinture: le simple Trait, qui par ses contours fait voir la figure de l'objet, & le donne à connoître par la plus simple de toutes ses images:

„ gypte, & la maison de Jacob du milieu d'un Peuple
 „ barbare, dit ce Poëte admirable, Dieu con-
 „ sacra la nation Juive à son service & établit sa
 „ puissance dans Israël. La mer le vit & elle s'en-

R E M A R Q U E S.

„ il y a les Ombres & les Jours, qui se joignant au
 „ simple Trait, lui donnent du relief & de l'arrondisse-
 „ ment, comme on le voit dans les Dessesins de clair-
 „ obscur, & même dans les Estampes: il y a enfin les
 „ Couleurs naturelles des objets, qui achevent de leur
 „ donner leur véritable & entiere ressemblance. Les
 „ mêmes choses se rencontrent dans l'Art, qui conduit
 „ la parole: les Termes simples & ordinaires, dont on
 „ se sert dans le langage le plus commun, sont comme
 „ le premier Trait & la premiere Délinéation des Pen-
 „ sées que l'on veut exprimer: les Mouvemens & les
 „ Figures de la Rhétorique, qui donnent du relief au
 „ Discours, sont les Jours & les Ombres, qui les font
 „ avancer ou reculer dans le Tableau: & enfin les Des-
 „ criptions ornées, les Epithetes vives & les Métaphores
 „ hardies sont comme les Couleurs naturelles, dont les
 „ objets sont revêtus, & par lesquelles ils nous appa-
 „ roissent entièrement & tels qu'ils sont dans la vérité.
 „ Or comme il n'y a que cette partie de la Peinture,
 „ qui s'appelle proprement Peinture, le reste n'étant
 „ qu'une Délinéation ou un Dessin; il n'y a aussi que
 „ cette dernière façon de représenter toutes choses qui
 „ se doit nommer Poësie. Car il ne suffit pas à la bel-
 „ le & noble Poësie de se faire entendre, ni même d'en
 „ dire assez pour persuader, il faut qu'elle représente
 „ les objets dans leur vérité & leur naïveté toutes pu-
 „ res; il faut qu'elle plaise, qu'elle charme, qu'elle
 „ enleve: autrement elle n'est pas vraie Poësie... Le
 „ capital de la Poësie est de plaire... C'est pour cela
 „ qu'elle ne parle d'aucune chose qu'elle ne la revête
 „ de toutes ses couleurs & de toutes les circonstan-
 „ ces qui peuvent nous la rendre agréable: qu'elle
 „ ne parle gueres d'aucun objet sensible, qu'elle ne
 „ le colore, ou n'en exprime quelque qualité qui le dé-
 „ signe si bien, que l'on croit le voir... qu'elle fait pro-
 „ fession de peindre au naturel & d'être abondante en
 „ ornemens, qui sont le principal de son essence. Or

„ fuit ; le Jourdain remonta vers sa source : les
 „ montagnes sauterent comme des Béliers & les
 „ collines comme des Agneaux. *Cela est Poétique*
 „ *assûrement. Ensuite il interroge la mer, le Jour-*
 „ *dain, les montagnes & les collines, & leur dit :*

R E M A R Q U E S.

„ ces ornemens sont de deux sortes ; les uns naturels
 „ & communs à toutes les Nations du monde ; les au-
 „ tres artificiels & qui n'ont d'usage qu'en de certains
 „ païs, où les Hommes en sont convenus. De la pre-
 „ miere espece sont la vie, le sentiment, les passions,
 „ la parole & le raisonnement qu'on attribue aux cho-
 „ ses qui n'en ont point. Ces ornemens plaisent pres-
 „ que toujours, parce que l'Homme qui s'aime, est
 „ bien aise de se rencontrer par-tout, & de voir que
 „ toutes choses lui ressemblent ; de même qu'une Fem-
 „ me, qui a sa chambre remplie de miroirs, est ravie
 „ de se voir représentée de tous côtés. Ces ornemens
 „ ont encore l'avantage d'être de toutes les *Poësies*, qui
 „ ont été & qui seront jamais..... De la seconde es-
 „ pece sont les *Divinités*, que les Anciens y ont in-
 „ trodrites : les *Anges* & les *Démons*, qu'on mêle dans
 „ les *Poèmes Chrétiens* ; & les *Personnages Moraux*,
 „ qu'on peut introduire dans toutes sortes de *Poèmes*
 „ & *Chrétiens* & *Profanes*. Les ornemens de cette se-
 „ conde espece sont une grande beauté dans un Ouvra-
 „ ge, mais ils ne sont point de l'essence de la *Poësie*,
 „ comme le sont ceux de la premiere espece, dont elle
 „ ne peut se passer sans cesser d'être *Poësie*. C'est pour
 „ prouver cette dernière Proposition, que M. Perrault
 „ dit de la *Poësie* des *Pseaumes* de David, ce que l'on
 „ voit dans sa *Lettre*, & qu'il conclut ainsi dans son Li-
 „ vre, p. 14. „ Je pourrois rapporter une infinité d'au-
 „ tres endroits des *Poësies* de *David*, de *Moïse*, de *Sal-*
 „ *omon*, de la même nature : mais celui-ci suffit pour
 „ montrer que les *Fables* du *Paganisme* ne sont point
 „ de l'essence de la *Poësie*”.

Voyez au sujet des *Fictions Payennes*, les *Remarques*
 sur les Vers 176. 189. 193. 233. du III. Chant, & sur
 le Vers 133. du IV. Chant de l'*Art Poétique*. DE ST.
 MARC.

„ O mër pourquoi fuyez-vous, & vous Jourdain
 „ pourquoi retourniez-vous vers votre source,
 „ montagnes pourquoi sautiez-vous comme des Bé-
 „ liers, & vous collines comme des Agneaux?
 „ *Cela est encore plus poétique. Mais la réponse*
 „ *qu'il fait faire à la mer, (19) au Jourdain, aux*
 „ *montagnes & aux collines, a quelque chose de si*
 „ *grand & de si élevé, que je défie les amateurs des*
 „ *Anciens, de trouver rien dans les Poètes profanes*
 „ *qui en approche, sans même avoir égard à la sain-*
 „ *teté de l'ouvrage. C'est, dit-il, que la Terre*
 „ *s'est émue devant la face du Seigneur, devant*
 „ *la face du Dieu de Jacob. Il n'y a point d'hom-*
 „ *me ayant du goût pour la Poésie qui ne frémissé*
 „ *à la vue de ces grandes beautés". Comment peut-*
 „ *on dire après cela que je n'ai jamais conçu le Subli-*
 „ *me de David?*

VIII. Vous dites que je ne suis pas fort convaincu du précepte qu'on a avancé dans l'Art Poétique, à propos de l'Ode, & ensuite vous citez (20) ces deux Vers de votre façon.

Son stile impétueux souvent marche au hazard.
 Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.

(21) Ne vous appercevez-vous point, Monsieur, des airs que vous vous donnez, en supposant que tout

R E M A R Q U E S.

(19) au Jourdain, aux montagnes & aux collines, a quelque &c.] Dans le Parallele même il y a, au fleuve & aux montagnes, a quelque &c. DE ST. MARC.

(20) ces deux Vers de votre façon.] Ce sont les Vers 71. & 72. du second Chant de l'Art Poétique. DE ST. MARC.

(21) Ne vous appercevez-vous point, &c.] On voit par le Discours sur l'Ode, que M. Despréaux profita de la remontrance un peu vive, que M. Perrault lui fait ici. DE ST. MARC.

le monde doit avoir devant les yeux votre *Art Poétique*, que vous appelez absolument & comme par excellence l'*Art Poétique*; & ne voyez-vous point qu'il n'est pas de l'exacte modestie de se citer soi-même?

IX. Vous avancez comme une chose constante que je suis un homme sans aucun goût, c'est de quoi il s'agit, & on ne vous en croira pas sur votre parole. Est-il possible qu'un homme dont les Ouvrages ont reçu de l'applaudissement plus d'une fois dans l'Académie Française n'ait point de goût? J'ai honte de parler de moi si avantageusement, mais vous m'y contraignez. (22) Le jour qu'on y lut le Poème de

R E M A R Q U E S.

(22) *Le jour &c.*] Le Poème du SIÈCLE de Louis le Grand, fut lu, dit M. Perrault dans la Préface du Tome I. de son *Parallele*, à l'Académie Française le jour qu'elle s'assembla (le 27. Janvier 1687.) pour rendre grâces au Ciel de la parfaite guérison de son Auguste Protecteur. Tous ceux qui composoient cette illustre Assemblée parurent en être assez contents, hors deux ou trois Amateurs outrés de l'Antiquité, qui témoignèrent en être fort offensés. Ces Amateurs de l'Antiquité furent M. Despréaux & M. Racine. Le troisième fut apparemment *La Fontaine*, qui dans un mot d'*Avis*, qu'il a mis entre les *Fables* 15. & 16. de son I. Livre, nous dit bonnement; *Nous ne saurions aller plus avant que les Anciens. Ils ne nous ont laissé que la gloire de les bien suivre.* S'il eût voulu les suivre lui-même si bien, ses *Fables* ne seroient pas, comme elles le sont, les modèles les plus parfaits de ce genre. M. Despréaux ne se contenta pas d'éclater tout haut dans l'Assemblée contre le Poème de M. Perrault. Il avertit le Public de son mécontentement, par quelques *Epigr.* qui sont dans cette Edition les XV. XXXII. XLII. & XLIII. M. l'Abbé d'Olivet dans sa *Continuation de l'Histoire de l'Académie Française*, nomme encore au nombre de ceux qui désapprouverent le Poème de M. Perrault, M. Haet & l'Abbé Regnier Desmarais. Il est vrai que ces deux Académiciens prirent dans la suite la défense des *Anciens* & sur-tout d'*Homere*, contre le *Parallele* de M. Perrault.

Siècle de LOUIS LE GRAND (cet ouvrage vous bleſſa trop pour l'avoir oublié) vous le blâmâtes hautement

REMARQUES.

Au reſte, le Poème du *Siècle de Louis le Grand* eſt un Ouvrage très-ingénieux, quoique le Plan n'en ſoit, en quelque ſorte, que Didactique: les Vers en ſont en général fort bien faits, & ſouvent très-beaux. Voici comme l'Auteur y parle d'HOMERE:

*Pere de tous les Arts, à qui du Dieu des Vers
Les Myſteres profonds ont été découverts:
Vaste & puiffant Génie, inimitable Homère,
D'un reſpect infini ma Muſe te révere:
Non, ce n'eſt pas à tort que tes inventions
En tous tems ont charmé toutes les Nations;
Que de tes deux Héros les hautes aventures
Sont le noble ſujet des plus doctes peintures:
Et que des grands Palais les murs & les lambris
Prennent leurs ornemens de tes riches Ecrits,
Cependant ſi le ciel favorable à la France
Au ſiècle où nous vivons eût remis ta naiſſance,
Cent défauts qu'on impute au ſiècle où tu naquis
Ne profaneroient pas tes Ouvrages exquis.
Tes ſuperbes Guerriers, prodiges de vaillance,
Prêts de ſ'entre-percer du long fer de leur lance,
N'auroient pas ſi longtems tenu le bras levé;
Et lorsque le combat devoit être achevé,
Ennuyé les Lecteurs d'une longue Préface
Sur les faits éclatans des Héros de leur Race.
Ta verve auroit formé ces vaillans Demi-Dieux
Moins brutaux, moins cruels & moins capricieux.
D'une plus fine entente & d'un art plus habile,
Auroit été forgé le bouclier d'Achille,
Chef-d'Oeuvre de Vulcain, où ſon ſçavant burin
Sur le front lumineux d'un réſonnant airain,
Avoit gravé le Ciel, les Airs, l'Onde & la Terre.
* Et tout ce qu'Amphitrite en ſes deux bras enferme:
Où l'on voit éclater le bel Aſtre du jour,
Et la Lune au milieu de ſa brillante Cour;
Où l'on voit deux Cités parlant diverſes langues:*

* Ce Vers eſt une pure cheville. Ce qu'il ſignifie eſt compris dans le mot, *la Terre*, du Vers précédent.

Et même d'une manière un peu scandaleuse, pendant que l'Assemblée composée des Académiciens Et de ce

R E M A R Q U E S.

Où de deux Orateurs on entend les harangues :
 Où de jeunes Bergers sur la rive d'un bois,
 Dansent l'un après l'autre, Et puis tout à la fois :
 Où mugit un Taureau qu'un fier Lion dévore :
 Où sont de doux Concerts ; Et cent choses encore,
 Que jamais d'un Burin, quoiqu'en la main des Dieux,
 Le langage muet ne sçauroit dire aux yeux.
 Ce fameux Bouclier, dans un siècle plus sage,
 Eût été plus correct Et moins chargé d'ouvrage,
 Ton Génie, abondant en ses descriptions,
 Ne t'auroit point permis tant de digressions,
 Et modérant l'excès de tes Allégories,
 Eût encor retranché cent doctes rêveries,
 Où ton esprit s'égare Et prend de tels efforts,
 Qu'Horace te fait grace en disant que tu dors.

Voyons ce qu'il dit encore du même Poëte, dans son *Eptre sur Le Génie*, adressée à M. de Fontenelle avant l'impression du *Parallele des Anciens Et des Modernes*. Elle se trouve avec le Poëme du *Siècle de Louis le Grand* à la fin du I. Tome.

* Au dessus des beautés, au dessus des appas,
 Dont on voit se parer la nature ici-bas,
 Sont dans un grand Palais soigneusement gardées
 De l'immuable beau les brillantes idées,
 Modeles éternels des travaux plus qu'humains
 Qu'engendrent les esprits, Et que forment les mains, &c.
 Ce fut là qu'autrefois, sans l'usage des yeux,
 Du siège d'Ilion le Chantre glorieux
 Découvrit de son Art les plus sacrés mystères,
 Et prit de ses Héros les divins caractères.
 Ce fut là qu'il forma la vaillance d'Hector,
 Le courage d'Ajax, le bon sens de Nestor,
 Du fier Agamemnon la conduite sévère,
 † Et du fils de Thétis l'implacable colere.

* Ces deux premiers Vers ne sont pas fort intelligibles.
 † M. Perrault s'est un peu contredit. V. ci-dessus Rem. 3. ce qu'il dit du Caractere d'Achille. Ce Caractere, dans ses principes, n'a jamais dû lui paroître formé sur les brillantes idées de l'immuable Beau.

grand nombre de gens qui ont accoutumé de s'y rendre tous les jours de cérémonie, témoignoit en être satisfaite; voulez-vous qu'on croie qu'il n'y avoit là que vous seul qui eût du goût, & que toute la Compagnie n'en avoit non plus que l'Auteur de l'Ouvrage?

X. Par où avez-vous jugé, Monsieur, que (23) je croi que la Clélie & l'Opéra sont les modeles

REMARQUES.

*Ulysse y fut conçu, toujours sage & prudent;
Thersite toujours lâche & toujours impudent.
Dans ce même séjour tout brillant de lumieres,
Où l'on voit des objets les images premieres,
Il sçut trouver encor tant de variétés,
Tant de faits merveilleux sagement inventés;
Que, malgré de son tems l'ignorance profonde,
De son tems trop voisin de l'enfance du monde;
Malgré de tous ses Dieux les discours indécens,
Ses redites sans fin, ses Contes languissans
Dont l'harmonieux son ne flate que l'oreille,
Et qu'il laisse échaper quand sa Muse sommeille;
En tous lieux on l'adore, en tous lieux ses Ecrits
D'un charme inévitable enchantent les Esprits.*

Je ne vois rien dans tous ces Vers que de très-raisonnable; & sans doute, si M. Perrault n'eût rien écrit de plus sur cette matiere, il ne se feroit pas attiré l'opprobre éternel, dont les Ouvrages de M. Despréaux l'ont couvert. Il faut avoüer, que dans son *Parallele*, les détails de Critique dans lesquels il entre, sont souvent très-outrés, & quelquefois peu sensés. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse défendre le fonds de son Système, sans mériter tous les mauvais traitemens qu'il a reçus. DE ST. MARC.

(23) je croi que la Clélie & l'Opéra sont les modeles du genre sublime.] M. Perrault en dit bien plus ici du Roman de Clélie, qu'il n'en a dit dans son *Parallele*. Voici ce qu'il y met dans la bouche de l'Abbé, qui place nos Romans au rang des *Poëmes Epiques*, Tome III. page 149. „ Nos bons Romans, comme l'*Astrée*, où „ il y a dix fois plus d'invention que dans l'*Iliade*, la „ Cléopatre, le *Cyrus*, la Clélie & plusieurs autres, non

du genre sublime. *La Clélie est en son genre un des plus beaux Ouvrages que nous ayons, & l'illustre*

R E M A R Q U E S.

„ seulement n'ont aucun des défauts que j'ai remarqués
 „ dans les Ouvrages des anciens Poètes, mais ont, de
 „ même que nos *Poèmes en Vers*, une infinité de beau-
 „ tés toutes nouvelles”.
 „ Pour ce qui concerne l'*Opéra*, voici de quelle manie-
 „ re l'*Abbé* s'explique, page 236. au sujet de ce que *Qui-*
 „ *naut* a fait en ce genre. „ Quand il seroit vrai que
 „ les *Satiriques*, dont nous parlons, (M. *Despréaux*)
 „ n'auroient maltraité que de méchans Poètes, a-t-on
 „ dû mettre M. *Quinaut* de ce nombre? On seroit fort
 „ mal reçu à le faire aujourd'hui. Quand il entra dans
 „ le Monde & qu'il fit jouer ses premières *Comédies*,
 „ ce fut une affluence de Spectateurs incroyable, & des
 „ applaudissemens qu'on entendoit des rues voisines.
 „ Les prétendus Connoisseurs ayant conclu par leurs
 „ profonds raisonnemens, qu'un jeune homme ne pou-
 „ voit pas entendre le Théâtre, dirent qu'il y avoit à
 „ la vérité quelque lueur d'esprit dans ses *Comédies*;
 „ mais qu'il n'y avoit point d'art ni de conduite, com-
 „ me s'il y avoit un plus grand art que celui de char-
 „ mer tous ses Auditeurs, & de les faire revenir tren-
 „ te fois de suite à la même *Comédie*. La vérité est,
 „ que ses *Tragédies* & ses *Comédies* ne sont pas toutes
 „ dans la dernière régularité; mais qui ne sçait qu'en
 „ fait de *Comédies*, quelques légers défauts ne les
 „ empêchent pas d'être belles. Quand il vint à faire
 „ des *Opéra*, un certain nombre de personnes de beau-
 „ coup d'esprit & d'un mérite distingué, se mirent en
 „ fantaisie de les trouver mauvais, & de les faire trou-
 „ ver tels par tout le monde. Un jour qu'ils soupoient
 „ ensemble, ils s'en vinrent sur la fin du repas vers
 „ M. de *Lulli* qui étoit du souper, chacun, le verre
 „ à la main, & lui appuyant le verre sur la gorge,
 „ se mirent à crier: *Renonce à Quinaut, où tu es mort*.
 „ Cette plaisanterie ayant beaucoup fait rire, on vint à
 „ parler sérieusement, & l'on n'omit rien pour dégoû-
 „ ter *Lulli* de la *Poësie* de M. *Quinaut*; mais comme
 „ ils avoient affaire à un homme fin & éclairé, leurs
 „ Stratagèmes ne firent que blanchir. L'on parla de

Personne qui l'a composée est d'un si grand mérite, que vous serez éternellement blâmé d'avoir tâché à

REMARQUES.

„ moi dans cette rencontre: & l'un de ces Messieurs
 „ dit avec bonté, que c'étoit une chose fâcheuse que
 „ je m'opiniâtresse toujours à vouloir foutenir M. Qui-
 „ naut; qu'il est vrai que j'étois son ancien ami, mais
 „ que l'amitié avoit ses bornes, & que M. Quinaut
 „ étant un homme noyé, je ne ferois autre chose que
 „ me noyer avec lui: en un mot, que si j'avois un Ami
 „ dans la Compagnie, cet Ami devoit m'en avertir cha-
 „ ritablement. M. D***. qui avoit de la bonté pour
 „ moi, & chez qui se donnoit le repas, se chargea de
 „ cette commission. Après qu'il m'eut fait sa salutaire
 „ remontrance, & que je l'en eus remercié, je lui de-
 „ mandai ce que ces Messieurs trouvoient tant à repren-
 „ dre dans les Opéra de M. QUINAUT. Ils trouvent,
 „ me dit-il, que les Pensées n'en sont pas assez nobles,
 „ assez fines, ni assez recherchées; que les Expressions,
 „ dont il se sert, sont trop communes & trop ordinaires;
 „ & enfin, que son Stile ne consiste que dans un certain
 „ nombre de paroles, qui reviennent toujours. JE ne suis
 „ pas étonné, lui répondis-je, que ces Messieurs, qui ne
 „ savent ce que c'est que Musique, parlent de la sorte;
 „ mais vous, Monsieur, qui la savez parfaitement, qui en
 „ connoissez toutes les finesses, & à qui la France doit cet-
 „ te propreté & cette délicatesse dans le Chant, que toutes
 „ les autres Nations n'ont point encore; ne voyez-vous pas
 „ que si l'on se conformoit à ce qu'ils disent, on feroit
 „ des Paroles, que les Musiciens ne pourroient chanter &
 „ que les Auditeurs ne pourroient entendre. Vous savez
 „ que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange toujours
 „ une partie de ce qu'elle chante; & que, quelque natu-
 „ relles & communes que soient les Pensées & les Paro-
 „ les d'un Air, on en perd toujours quelque chose. Que
 „ seroit-ce si ces Pensées étoient bien subtiles & bien re-
 „ cherchées, & si les Mots, qui les expriment, étoient
 „ des Mots peu usités & de ceux qui n'entrent que dans
 „ la grande & sublime Poësie? On n'y entendroit rien au
 „ tout. Il faut que dans un Mot, qui se chante, la Syl-
 „ labe qu'on entend, fasse deviner celle qu'on n'entend
 „ pas, que dans une Phrase quelques Mots, qu'on a ouïs,

lui nuire par vos plaisanteries. J'estime fort les Opéra de M. Quinaut, pour l'art & le beau naturel qui s'y rencontrent; mais je n'ai point dit que ni les Opéra ni la Clélie fussent des modèles du genre sublime auquel ils n'ont jamais visé, si ce n'est en de certains endroits où le sujet le demandoit & où ils l'ont attrapé très-heureusement. Souffrez, Monsieur, que je vous avertisse en passant que vous écrivez (24) les Opéras, & qu'il faut écrire les Opéra; ce peut être

R E M A R Q U E S.

„ fassent suppléer ceux qui ont échappé à l'oreille; & en-
 „ fin qu'une partie du Discours suffise seule pour le faire
 „ comprendre tout entier. Or cela ne se peut faire à moins
 „ que les Paroles, les Expressions & les Pensées ne soient
 „ fort naturelles, fort connues & fort usitées. Ainsi,
 „ Monsieur, on blâme M. QUINAUT par l'endroit, où
 „ il mérite le plus d'être loué, qui est d'avoir sçu faire,
 „ avec un certain nombre d'Expressions ordinaires, & de
 „ Pensées fort naturelles, tant d'Ouvrages si beaux & si
 „ agréables, & tous si différens les uns des autres. Aussi
 „ voyez-vous que M. DE LULLI ne s'en plaint point, per-
 „ suadé qu'il ne trouvera jamais des Paroles meilleures à
 „ être mises en chant, & plus propres à faire paroître la
 „ Musique. La vérité est qu'en ce tems-là j'étois pres-
 „ que le seul à Paris, qui osât se déclarer pour M.
 „ Quinaut, tant la jalousie de divers Auteurs s'étoit éle-
 „ vée contre lui, & avoit corrompu tous les suffra-
 „ ges & de la Cour & de la Ville; mais enfin j'en ai
 „ eu satisfaction. Tout le monde lui a rendu justice
 „ dans les derniers tems, & ceux qui le blâmoient le
 „ plus, ont été contraints par la force de la vérité,
 „ de l'admirer publiquement, après avoir connu qu'il
 „ avoit un génie particulier pour ces sortes d'Ouvrages”.

M. D***. qu'on a vu plus haut, ne doit ni ne peut s'entendre de M. Despréaux. Ce que M. Perrault dit ne pourroit convenir qu'au célèbre Lambert. DE ST. MARC.

(24) les Opéras,] DESPRÉAUX à la fin de sa Réflexion VIII. contre Perrault, convient de cette faute, & dans la seconde Edition de sa Préface, il dit, nos Opé-
 ra. GRAN.

Je ferai remarquer que M. Perrault en reprenant cer-
 te

être une faute de l'Imprimeur, mais si c'est vous qui l'avez faite, vous auriez besoin de venir plus souvent à l'Académie.

XI. Vous m'accusez d'avoir dit (25) que Térence est fade, que Virgile est froid, & Homere de

R E M A R Q U E S.

te faute, commence par dire qu'elle peut être de l'Imprimeur. En quoi son procédé me paroît plus poli que celui de M. Despréaux, dont il est parlé ci-dessus, Remarque II. DE ST. MARC.

(25) que Térence est fade, que Virgile est froid, & Homere de mauvais sens.] Il est vrai que M. Perrault prétend, & quelquefois même avec raison, qu'il y a dans Homere & dans Virgile des choses, qui choquent la vraisemblance & le bon sens; mais je ne vois nulle part qu'il les accuse formellement, l'un d'être de mauvais sens, & l'autre d'être froid. Il n'accuse point non plus Térence d'être fade. Voici ce qui concerne cet Ancien dans le Tome III. du PARALLÈLE. Le Chevalier y dit, p. 209. „ Plaute & Térence me plaisent tous „ deux beaucoup: mais il me semble que Plaute a trop „ envie de faire rire, & que Térence n'y songe pas assez; & „ s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que „ Plaute est trop chaud, & Térence trop froid. LE „ PRÉSIDENT. Il est vrai que Plaute est un peu trop „ plein de prétendus bons mots, mais pour „ Térence, ô Ciel! peut-on dire qu'il y ait rien de „ froid dans ses Ouvrages? peut-on prendre pour froid „ cette sagesse admirable, cette judicieuse sobriété „ à ne dire que ce qu'il faut dans chaque Caractere, „ & cette adresse à sçavoir attraper si juste la naïveté „ de la pure nature? L'ABBÉ. Vous croyez avoir loué „ Térence admirablement, en disant qu'il a attrapé la „ naïveté de la pure nature. Quand cela seroit aussi „ vrai que vous le croyez, pensez-vous qu'il y ait en „ cela un fort grand mérite. LE PRÉSIDENT. Je n'en „ sçais point de plus grand, particulièrement en fait de „ Comédies, qui ne sont ou ne doivent être que des „ images naïves des Actions humaines. L'ABBÉ. Et „ moi, je vous dis que cette pure Nature dont vous „ faites tant de cas, n'est point belle dans les Ouvra-

Tome III.

C

mauvais sens. On ne trouvera pas un seul mot de tout cela dans mes Paralleles. Il est vrai que j'ai rapporté plusieurs endroits d'Homere qui ont pu ne lui pas faire honneur ; mais ce n'est pas ma faute, puisque je n'ai rien cité de ce grand Poëte (26) qui ne fût traduit fidèlement.

R E M A R Q U E S.

ges de l'Art. Elle est admirable dans des Forêts, dans des Rivieres, dans des Torrens, dans des Déserts, & généralement dans tous les lieux sauvages, qui lui sont entièrement abandonnés ; mais dans les lieux, que l'Art cultive, comme par exemple dans des Jardins, elle gâteroit tout, si on la laissoit faire, elle rempliroit toutes les allées d'herbes & de ronces, toutes les fontaines & les canaux de roseaux & de limon. Aussi les Jardiniers ne font-ils autre chose que de la combattre continuellement. Il en est de même dans les choses de la Morale, où la Philosophie n'a pas une plus importante & plus continuelle occupation que de domter & de corriger cette pure Nature, qui est toujours brutale, n'allant jamais qu'à ses fins, sans s'inquiéter de l'intérêt des autres..... On pourroit en faire un cent d'autres (Comparaifons) qui prouveroient la même chose. Je conclus donc... que ce n'est pas un grand mérite à Térence d'avoir imité la Nature, comme il a fait, d'avoir fait parler un Vieillard comme un Vieillard, un Jeune-homme comme un Jeune-homme, un Valet comme un Valet ; cela n'est pas bien difficile ; car il ne suffit pas que les Caractères soient assez marqués pour être reconnus ; il faut les porter en quelque sorte à la perfection de leur idée, qui est... non seulement au dessus de la pure Nature, mais de la belle Nature même. Ce que Térence n'a pas fait".

Il faut avouer qu'au sujet de la Comédie, M. l'Abbé déraisonne aussi parfaitement qu'il se puisse, & que les principes qu'il pose ici, sont contradictoires à ce qu'il a précédemment établi par rapport à l'essence de la Poësie. Voyez ci-dessus Remarque 18. DE ST. MARC.

(26) qui ne fût traduit fidèlement.] C'est principalement sur l'infidélité des Traductions de M. Perrault,

XII. *Vous dites que cela vient (27) d'une bizarrerie d'esprit qui m'est commune avec toute ma famille. Cet endroit, Monsieur, est trop fort, & excède toutes les libertés & toutes les licences que les gens de Lettres prennent dans leurs disputes. Ma famille est irréprochable, & elle l'est à un point que je lui ferois tort si je me donnois la peine de la justifier de votre calomnie. On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, officieux, bien-faisans & aimés de tout le monde. (28) De quatre freres que j'ai eus & dont je suis le moindre & le*

R E M A R Q U E S.

que Messieurs Despréaux, Huet, Regnier-Desmarais, Boivin & Massieu, se sont récriés. DE ST. MARC.

(27) *d'une bizarrerie d'esprit qui m'est commune avec toute ma famille.*] DESPRÉAUX dans la premiere Edition de sa Préface avoit dit: *& qu'une espece de bizarrerie d'esprit, qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille, rend insensible &c.* Il a judicieusement supprimé dans les Editions suivantes ces mots injurieux: *qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille.* GRAN.

(28) *De quatre freres que j'ai eus.*] Je ne sçais si *que j'ai eus* ne seroit pas ici par inattention, au lieu de *que nous étions*. On ne connoît en tout que quatre Messieurs Perrault, Fils de Pierre Perrault, Avocat au Parlement, qui sont Pierre, Nicolas, Claude. & Charles.

Pierre Perrault, qui fut Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, fit imprimer en 1674. un *Traité de l'Origine des Fontaines*, & donna sa Traduction de *La Secchia rapita* du Tassone en 1678. au sujet de laquelle voyez la *Remarque* sur le Vers 56. du IV. Chant du *Lutrin*. Il est aussi l'Auteur de la *Défense de l'Opéra d'Alceste*, à laquelle M. Racine, dans la Préface de son *Iphigénie*, a répondu très-sagement, sur ce qui concerne l'*Alceste* d'Euripide. Voyez la I. *Réflex. Critique sur Longin*. Il paroît par la Préface, que Pierre Perrault a mise à la tête de sa Traduction du Tassone, que c'est de lui, que son Frere l'*Académicien* avoit pris toutes ses idées sur les *Anciens* & les *Modernes*. C'est absolument le même Système, qui n'est que plus éten-

dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui étoit Médecin & de l'Académie des Sciences.

R E M A R Q U E S.

du, plus développé dans le *Parallele*, dont le premier Volume ne fut imprimé qu'en 1691. ou 1692., 12 ou 13 ans plus tard que la *Préface* dont je parle, dans laquelle ce Systême, exposé d'une manière très-générale, & fort brièvement, n'offre que de la vraisemblance.

Nicolas Perrault, reçu Docteur de Sorbonne en 1652. & mort en 1661. est Auteur d'un Volume in-4°. qui parut après sa mort en 1667. sous le titre de *Théologie Morale des Jésuites*.

Claude Perrault, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, fut un des plus habiles Architectes que la France ait eus, & très-digne des éloges que son Frere lui donne ici. Les belles Gravures de sa *Traduction de Vitruve*, ont été faites sur ses propres *Dessains*, qu'on trouva plus parfaits que les *Estampes*. Il a fait encore un *Abrégé de Vitruve*, qui fut suivi d'un autre Ouvrage sur l'Architecture, ayant pour titre: *Ordonnance des cinq especes de Colonnes, selon la méthode des Anciens*, & qui parut en 1683. Après sa mort arrivée à Paris le 9. Octobre 1688. à l'âge de 74. ans, on donna le *Recueil de plusieurs Machines* de son invention. La Chapelle de Sceaux fut aussi bâtie sur ses *Dessains*. M. *Despreaux*, dans sa *I. Réflexion Critique* ne convient pas qu'il eût à M. *Perrault* le Médecin, d'aussi grandes obligations, que l'*Académicien* le prétend ici. L'*Epigramme XII.* nie même absolument le fait. A l'égard de la Façade du Louvre, de l'Observatoire & de l'Arc de Triomphe, ce qu'il en dit peut faire révoquer en doute, que ce soit effectivement sur les *Dessains* de *Claude Perrault* que ces grands Ouvrages ont été faits. Il ajoute que Messieurs de l'Académie des Sciences ne convenoient pas tous de l'excellence de la *Traduction de Vitruve*, & finit par assurer que ce Médecin, qu'il reconnoît pour homme de très-grand mérite, & fort sçavant dans les matieres de Physique, pensoit sur les *Anciens*, comme l'Auteur du *Parallele*. Quoique M. *Despreaux* ait traité sans façon, *Claude Perrault* d'ignorant Médecin, & qu'en effet il n'eût guere pratiqué son Art que dans sa Famille, pour ses

Par où avez-vous pu reconnoître de la bizarrerie dans son esprit ? Est-ce par ses Ouvrages ? Est-ce par la

REMARQUES.

Amis & pour les Pauvres, la Faculté ne laissa pas après sa mort de demander à ses Héritiers son Portrait pour le placer avec ceux de *Fernel*, d'*Akasia*, de *Riolan*, d'*Hamon*, & de quelques autres de ses plus célèbres Docteurs.

Charles Perrault, plus jeune de 20. ans que *Claude* le plus jeune de ses trois Freres, se fit connoître de très-bonne heure par son *Dialogue de l'Amour & de l'Amitié*, qui fut suivi de deux *Odes*, l'une sur la Paix des Pyrénées, & l'autre sur le Mariage du Roi, Pièces qui furent applaudies dans le tems, & qui firent concevoir de grandes espérances du génie de leur Auteur. Le goût qu'il avoit pour les Arts, & qu'il avoit pu cultiver, à son gré, dès sa jeunesse, par les conseils & les leçons de son Frere *Claude*, fit qu'il s'y rendit très-habile Connoisseur. Ce qui fut cause que *M. Colbert*, qui le sçavoit d'ailleurs Homme d'honneur & de probité, lui donna sa confiance & le choisit pour Premier-Commis de la Surintendance des Bâtimens, dont il le fit ensuite Contrôleur-général. Il est constant que *M. Perrault* ne se servit du crédit, que ses emplois lui donnerent, que pour procurer l'avancement des Sciences & des Arts, en rendant à ceux qui les cultivoient tous les services qui dépendoient de lui. La plupart des Pensions ou des Gratifications distribuées à cet égard, sous le Ministère de *M. Colbert*, furent l'effet de ses sollicitations. C'est sur ses Mémoires que fut formée l'*Académie de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture*. Il fut un des premiers Membres de celles des *Sciences & des Inscriptions*. Le 23. Novembre 1671. il fut reçu à l'*Académie Française*. Elle dut à ses soins la place qu'elle occupe au Louvre, & l'établissement des Jettons. La mort de *M. Colbert* ayant privé *M. Perrault* de ses emplois, il ne songea plus qu'à se livrer en repos à son goût pour les Lettres. C'est depuis sa retraite qu'il a composé le plus grand nombre de ses Ouvrages de Prose & de Vers, qui sont la plupart de genres fort différens. Il se laissoit conduire à la fécondité prodigieuse de son Imagination. Ses Ouvrages, presque

Traduction qu'il a faite de Vitruve & par les Notes dont il l'a accompagnée? Ouvrage aussi beau en son genre qu'il s'en soit fait de notre siècle. Est-ce par ses Essais de Physique qui ont été si bien reçus de toutes les personnes intelligentes dans les choses de la Nature? Est-ce enfin par les Mémoires qu'il a dressés pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, dont il y a un volume d'imprimé & un volume manuscrit qu'il a laissé à l'Académie des Sciences? Non assurément, puisque ce sont des matieres dont vous n'avez presque aucune connoissance, & où il ne s'agit ni d'Horace ni de Pindare. Concluez-vous que l'Auteur de tous ces Ouvrages n'avoit pas le sens droit, parce que Monsieur Colbert qui avoit un si grand sens le choisit pour être de l'Académie des Sciences? Parce que ç'a été sur ses Dessesins que la face principale du Louvre a été bâtie préférentiellement à ceux du Cavalier Bernin & de tous les Architectes de France & d'Italie, & que c'est encore sur ses Dessesins qu'on a élevé le modele de l'Arc de Triom-

R E M A R Q U E S.

tous oubliés à présent, ne sont assurément pas dignes d'un mépris, qu'ils ne doivent, sans doute, qu'aux traits satiriques de M. Despréaux. M. Perrault écrivoit très-agréablement en Prose, quoiqu'avec un peu de négligence. On trouve dans ses *Poësies*, dont la Versification n'est pas toujours assez correcte, ni le Stile assez soutenu, du feu, des images, de la noblesse, de la douceur, du neuf, & quelquefois des traits de Génie. On l'a loüé d'avoir possédé, supérieurement à tous nos Poëtes, le talent de faire des peintures, aussi vives qu'exactes, des choses naturelles, qui paroissent même le moins susceptibles d'ornement. Il mourut à Paris le 17. Mai 1703. âgé de 70. ans. Il joignoit aux vertus les plus nécessaires & les plus utiles dans la société, beaucoup de Christianisme, & c'étoit, pour le dire en un mot, un Homme d'un vrai mérite à tous égards. DE ST. MARC.

phé & le bâtiment de l'Observatoire. Est-ce enfin parce qu'il avoit un goût & un génie universel pour tous les Arts & pour toutes les Sciences? Il faut vous faire souvenir de lui par d'autres endroits. Il vous a tiré de deux dangereuses maladies avec des soins & une application inconcevables, & on sçait de quelle sorte vous avez reconnu ses soins en le maltraitant dans vos Satyres. Ois est en tout cela la bizarrerie de mon frere?

XIII. J'étois intime ami de (29) Monsieur votre Frere qui étoit de l'Académie Françoisse. Dans le

R E M A R Q U E S.

(29) Monsieur votre Frere &c.] GILLES BOILEAU, mort en 1669.

M. Despréaux finit sa premiere *Réflexion Critique sur Longin* par ces paroles „ On me pardonnera, si je prens encore ici l'occasion de defabuser le Public d'une autre fauffeté que M. Perrault a avancée dans la *Lettre Bourgeoise* qu'il m'a écrite, & qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à un de mes freres auprès de M. Colbert, pour lui faire avoir l'agrément de la charge de Contrôleur de l'Argenterie. Il allegue pour preuve, que mon frere, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une visite, qu'il appelloit de devoir, & non pas d'amitié. C'est une vanité dont il est aisé de faire voir le mensonge; puisque mon frere mourut dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il ne l'a possédée, comme tout le monde sçait, que quatre mois; & que même, en considération de ce qu'il n'en avoit point joui, mon autre frere, pour qui nous obtinmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or, qui montoit à une somme considérable”.

Voilà deux Hommes d'honneur & d'une probité très-reconnue, dont l'un donne un démenti bien formel à l'autre. Que penser? Je vois que M. Perrault s'est mépris, & qu'en écrivant sa *Lettre* à la hâte, il a confondu le Frere de M. Despréaux avec quelque autre personne, qui lui rendoit cette visite annuelle dont il parle. Je vois d'ailleurs que M. Despréaux, en insistant

temps qu'il faisoit agir ses amis pour obtenir la charge de Contrôleur de l'Argenterie, il me pria d'en parler à Monsieur Colbert, parce que le Roi qui n'étoit pas content des Contrôleurs précédens, l'avoit chargé de lui trouver quelqu'un dont il lui répondit. J'en parlai à Monsieur Colbert qui me demanda d'abord si je voulois lui répondre de l'homme que je lui proposois. La connoissance que j'avois du bon cœur, de la probité & du désintéressement de M. votre frere (voilà, Monsieur, comme je parle de votre famille) fit que j'en répondis comme de moi-même. La Charge lui fut accordée, & rien n'est égal à la reconnaissance qu'il m'en témoigna pendant toute sa vie. Il venoit me voir à tous les commencemens de l'année, pour renouveler cette reconnaissance, & pour me dire que je lui avois obtenu la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, & où il y alloit de tout son honneur de n'être pas refusé. Il vouloit par un excès d'honnêteté que je regardasse cette visite comme une visite de devoir qui ne devoit point être confondue avec les visites d'amitié, que nous nous rendions très-fréquemment. Après sa mort sa Charge a passé entre les mains de (30) M. de P***. votre frere & moi

R E M A R Q U E S.

sur la mort de son Frere, arrivée dans l'année même que la Charge dont il s'agit, fût obtenue, ne prouve pas que Gilles Boileau n'en fût pas redevable aux bons offices de M. Perrault. C'est pourtant ce qu'il sembloit d'abord vouloir faire croire.

(30) M. de P***.] Monsieur de Puymorin, dont l'enjouement & les plaisanteries ingénieuses faisoient rechercher la conversation. Un jour, qu'il étoit avec quelques Amis, il fut convenu que le premier, qui mourroit, viendroit donner aux autres de ses nouvelles. L'un d'eux étant mort quelque tems après, M. de Puymorin crut qu'il lui étoit apparu dans la nuit, & tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau. Je tiens
ce

mon ancien ami; l'exercice de cette Charge pendant une longue suite d'années leur fut utile & n'a point diminué leur succession que vous avez recueillie. Voilà de quoi je n'ai jamais parlé à personne, m'étant toujours contenté de faire plaisir quand j'ai été en pouvoir de le faire, sans autre vue que d'en être bien aise dans le fond de mon cœur. Je ne vous en aurois jamais rien dit si je n'étois obligé de faire voir que nous avons toujours été bien éloignés mon frere & moi d'avoir mérité les mauvais traitemens que vous nous avez faits.

XIV. Vous ajoutez, Monsieur, que la bizarrerie qui m'est commune avec toute ma famille, me rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les hommes. A la réserve de certaines beautés de Pindare & de quelques endroits des Anciens qui ne me plaisent pas, à quelles belles choses trouvez-vous que je sois insensible? Il ne vous sied pas bien, Monsieur, de me faire ce reproche, vous qui n'avez de sensibilité, à ce qu'on dit, que pour la Poësie, (31) sensibilité que je vous disputerai toujours, vous qui

R E M A R Q U E S.

ce fait d'un homme très-digne de foi, qui l'avoit connu particulièrement. GRAN.

Pierre Boileau de Puymorin mourût en 1683. âgé de 58. ans. DE ST. MARC.

(31) sensibilité que je vous disputerai toujours,] Par ce que j'ai rapporté de M. Perrault dans la Remarque 18. on peut juger que, connoissant, aussi-bien qu'il faisoit, l'essence de la Poësie, il ne devoit pas être insensible à ses beautés. Ses Ouvrages en Vers, quoique trop peu travaillés, en fournissent encore des preuves. On n'est point insensible aux beautés, qu'on sçait trouver & dont on sçait faire usage soi-même. Mais il faut convenir que cet Ecrivain, content de s'être bien mis au fait des principes généraux de la Poësie, étoit bien loin d'avoir approfondi toutes les parties de cet Art; & qu'en ce point il étoit fort inférieur à M. Despréaux, dont ce

connoissez si peu l'Architecture, la Sculpture, & la Peinture, qui n'avez presque point de commerce avec la Philosophie & les Mathématiques, ni avec mille autres choses semblables qui font le plaisir des honnêtes gens, comment pouvez-vous m'accuser d'insensibilité sur ce qui touche ordinairement les hommes, moi qui à la vérité ne suis pas fort habile dans toutes les Sciences & dans tous les Arts que je viens de nommer, mais qui suis connu pour les aimer avec passion, & pour n'avoir point donné sujet de me reprendre toutes les fois que j'ai eu occasion d'en écrire? Quelques personnes ont cru que quand vous parlez de la bizarrerie de ma famille, (32) vous n'avez voulu dire autre chose sinon que mes freres étoient

R E M A R Q U E S.

même Art avoit fait la principale & peut-être l'unique étude. Mais d'un autre côté combien celui-ci n'étoit-il pas inférieur à l'autre par l'étendue des connoissances. On voit par la lecture des Ouvrages de M. Perrault, que ce n'étoit pas pour lui des connoissances inutiles! Elles lui fournissent continuellement des idées, qui servent beaucoup à l'ornement de tout ce qu'il écrit; & quoiqu'on l'ait compté parmi les Auteurs propres à former un mauvais Poëte; je me sens tenté de conseiller aux jeunes Poëtes de lire tous ses Ouvrages. Quand ils n'y prendroient que le goût d'avoir du moins une forte teinture des Arts & des Sciences, & que ses exemples ne serviroient qu'à leur apprendre quel usage on en peut faire; ne seroit-ce pas toujours un avantage considérable pour eux? DE ST. MARC.

(32) vous n'avez voulu dire autre chose &c.] M. Despréaux n'a pas manqué de profiter de l'ouverture, que M. Perrault lui donne ici; mais j'ose dire que c'est avec un peu de malignité. Ces paroles de sa I. Réflexion Critique, feront voir si je me trompe. Il y parle d'abord de Claude Perrault, ensuite de Pierre. „ C'est donc de „ lui, dit-il, & d'un autre frere encore qu'ils avoient, „ grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide, &c. „ de tous les autres bons Auteurs, que j'ai voulu par-

dans le même sentiment que moi touchant les Anciens & les Modernes. On a sujet de le croire ainsi, car vous n'avez aucune raison de l'entendre autrement. Mais quand on parle de famille dans un écrit public, il faut y apporter plus de précaution que vous n'avez fait, parce que ces sortes de choses s'expliquent toujours au plus criminel, c'est par cette raison que j'ai cru devoir répondre à tout ce qu'on pourroit entendre par cet article.

XV. Vous dites que quelque jour vous pourrez me montrer mes erreurs. Je le souhaite de tout mon cœur, pourquoi voudrois-je être trompé? Et au fond que m'importe que les Modernes vailent mieux que les Anciens, ou les Anciens que les Modernes? Mais je déclare par avance qu'il faut des raisons pour me désabuser (voilà la difficulté) & que des injures, des Epigrammes & des Satyres ne feront rien.

XVI. Vous dites qu'il est difficile de sentir les beautés de Pindare sans s'être familiarisé le grec; (33) j'en demeure d'accord pour certaines beautés qui dépendent du langage, mais pour les beautés qui sont dans le sens, comme les sentimens, les pensées, la conduite & l'entente de l'ouvrage, qui sont de nature à être exprimées par toutes les langues; pourquoi ces

REMARQUES.

„ lér, quand j'ai dit qu'il y avoit de la bizarrerie d'es-
 „ prit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs
 „ pour une famille pleine d'honnêtes gens, & où il y
 „ en a même plusieurs, je croi, qui souffrent *Homere*
 „ & *Virgile*”. DE ST. MARC.

(33) j'en demeure d'accord pour certaines beautés qui dépendent du langage, &c.] M. Perrault n'avance rien ici, qui ne me paroisse très-vrai. C'est pourquoi, dans la Remarque 30. du Discours sur l'Ode, j'ai dit quelque chose qui se rapporte à son sentiment, & qui sert à le confirmer. DE ST. MARC.

sortes de beautés ne peuvent-elles passer de son Grec dans notre François? cela paroît incompréhensible, il faut ou que le Grec de Pindare ait la vertu de rendre raisonnable une impertinence, ou que le François ait la malédiction de rendre impertinente une chose raisonnable.

XVII. Pour convaincre le Public des beautés de Pindare, vous prenez le parti de composer une Ode à la maniere de ce grand Poëte; mais vous n'avancez rien par-là. Si votre Ode est excellente, qui empêchera de dire qu'elle n'est point à la maniere de Pindare, comme en effet elle n'y est point du tout, (34) ainsi que je l'ai déjà fait voir, & si elle n'est pas bonne, comme plusieurs gens l'assurent, vous aurez fait tort à Pindare en disant que votre Ode ressemble aux siennes & qu'elle est faite sur le même modele. (35) Le plus court & le plus sûr chemin auroit été de donner au Public une Ode de Pindare traduite par vous-même, & de faire voir en mê-

R E M A R Q U E S.

(34) ainsi que je l'ai déjà fait voir;] Ces paroles nous apprennent que M. Perrault a fait voir dans quelque Ecrit, que l'Ode sur la prise de Namur n'est point du tout à la maniere de Pindare. C'est ce qu'il n'a pas eu, je crois, beaucoup de peine à prouver. Mais je ne connois point du tout cet Ecrit. J'ignore même s'il a jamais vu le jour. Au reste, tout le raisonnement de M. Perrault en cet endroit, est fort juste. DE ST. MARC.

(35) Le plus court & le plus sûr chemin auroit été de donner au Public une Ode de Pindare traduite.] Ce que M. Perrault souhaitoit, que M. Despréaux eût fait, M. l'Abbé Maffieu l'a fait depuis & beaucoup plus. Si j'en crois ceux qui sont en état d'en juger, le peu que nous avons dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de sa Traduction de Pindare, qu'on prétend qu'il avoit achevée avant sa mort, nous met en état de bien connoître ce Poëte. DE ST. MARC.

me tems que j'ai mal traduit le commencement de la premiere de ses Odes, car tant que la traduction que j'ai donnée ne sera point convaincue d'être mauvaise & que vous n'en donnerez point de meilleure, vous ne ferez rien pour Pindare. Quoi qu'il en soit, voyons l'Ode. Voyons cette magnificence de mots (36) que vous y avez jetté à l'exemple des anciens Poëtes Dithyrambiques, & ces figures audacieuses tirées des sources que l'Auteur du Saint-Paulin n'a jamais connues. Mais non. Cet examen nous meneroit trop loin; d'ailleurs vous ne sçavez que trop le succès qu'elle a eu dans le monde, & vous avez la satisfaction d'avoir prévu sagement dans votre Préface que le Public ne s'accommode pas de vos faillies ni de vos excès Pindariques. Mais laissons cela & voyons (37) quel sujet vous avez pu avoir de me traiter comme vous faites.

REMARQUES.

(36) que vous y avez jetté] Il y a comme cela dans l'Imprimé. C'est une faute apparemment d'Impression. Il faut jettée. DE ST. MARC.

(37) quel sujet vous avez pu avoir de me traiter comme vous faites.] M. Perrault dit plus bas : „ Parlons, Monsieur, à visage découvert, mon vrai crime est d'avoir dit dans le troisieme de mes Dialogues, que les Satiriques modernes eussent mieux fait d'imiter Martial, qui n'a point nommé de personne effective dans ses Epigrammes médisantes, que d'avoir suivi l'exemple d'Horace, qui nomme par leur nom les personnes, qu'il maltraite dans ses Satires.” M. Brossette dit, dans la premiere de ses Remarques sur les Réflexions Critiques de M. Despréaux, que celui-ci n'avoit pas été beaucoup ménagé dans le Parallele des Anciens & des Modernes. C'est ici le lieu de commencer à mettre le Lecteur en état de sçavoir à quoi s'en tenir. Pour cet effet, je vais rapporter ce qui concerne M. Despréaux dans le III. Tome du Parallele. Il n'est nommé nulle part. M. Perrault se contente par-tout de le désigner.

XVIII. Ne vous imaginez pas, Monsieur, que la chaleur avec laquelle vous prenez les intérêts de Pindare vous fasse dans le monde tout l'honneur que vous vous imaginez. Beaucoup de gens regardent

R E M A R Q U E S.

Sur ce que l'ABBÉ dans l'examen, qu'il fait des *Satires* d'*Horace*, ne les compare qu'avec les *Comédies* de *Moliere*, LE PRÉSIDENT lui dit, p. 218. „ Pourquoi „ n'opposez-vous aux *Satires* d'*Horace* que les *Comédies* „ de *Moliere*? Est-ce que les *Modernes* n'ont point fait „ de *Satires* qui méritent de leur être opposées? LE „ CHEVALIER. Comme le meilleur *Satirique*, que nous „ ayons aujourd'hui, n'a fait presque autre chose que „ de mettre *Horace* en François, comment pourroit-on „ l'opposer à *Horace*? L'ABBÉ. Il est vrai qu'il a imité „ *Horace* en plusieurs endroits; mais il n'est point vrai „ qu'il n'ait fait que cela. Il y a dans ses *Satires* une „ infinité de choses de son invention très-excellentes „ & beaucoup meilleures que celles qu'il a tirées d'*Ho-* „ *race*. C'est même dommage que la vénération trop „ grande qu'il a eue pour cet Auteur, lui ait fait „ croire que par-là il enrichiroit ses Ouvrages. Je „ trouve que cette imitation trop fréquente diminue „ quelque chose de leur beauté. LE PRÉSIDENT. Et „ moi, je trouve que c'est ce qu'il y a de plus beau. „ Les endroits d'*Horace* me paroissent parmi les choses „ qui sont du *Moderne*, comme des pierres précieuses „ au milieu de l'or, où elles sont enchassées. L'ABBÉ. „ Cela ne vient que de la même prévention & de la „ même vénération outrée que vous avez pour les „ *Anciens*, qui fait que dès que vous reconnoissez dans „ un *Moderne* quelque pensée qui leur appartient, „ vous tressaillez de joye, au lieu que, si vous vous „ laissez conduire par la droite raison, vous en seriez „ moins touché, la grace de la Nouveauté n'y étant „ plus: outre qu'il y a assurément moins de mérite à „ traduire qu'à inventer. Pour vous faire voir que les „ choses qui sont de l'invention de l'Auteur, dont „ nous parlons, valent mieux que celles qu'il a prises „ d'*Horace*, c'est que de cent morceaux qu'on a admi- „ rés dans ses Ouvrages, & que toute la France sçait „ par cœur, il n'y en a peut-être pas quatre qui

» votre colere là-dessus à-peu-près du même ail qu'on
 » regardoit autrefois l'emportement avec lequel certains
 » Moines de Saint François se faisoient la guerre sur
 » la forme de leurs Capuchons, encore trouvent-ils que

R E M A R Q U E S.

» soient d'Horace. LE CHEVALIER. Cela est vrai, &
 » même on peut dire que les Pièces, qui sont presque
 » toutes de lui, comme celle qu'il adresse à son Esprit,
 » & celle qu'il a faite contre l'Homme, ont été plus
 » applaudies que les autres. L'ABBÉ. Il me semble
 » qu'il résulte naturellement de tout cela, que les Ou-
 » vrages du Satirique Moderne ne le cedent pas à ceux
 » de l'Ancien. LE PRÉSIDENT. Point du tout. Cette
 » conclusion n'est pas bonne. Ce qui est d'Horace dans
 » les Satires Modernes n'est que traduit, & par consé-
 » quent ne peut être comparé avec le reste, qui est
 » original. L'ABBÉ. Vous sçavez avec quel soin & avec
 » quel succès ces endroits ont été traduits, & si vous
 » voulez bien en dire la vérité, vous avouerez qu'ils
 » sont mieux tournés dans le François que dans l'ori-
 » ginal, dont la Versification est bien la plus rude, la
 » plus scabreuse & la plus cahotante qui ait jamais
 » été. . . . LE CHEVALIER. . . . Approuvez-vous la
 » liberté, que plusieurs Satiriques Modernes se sont don-
 » née, de nommer par leur nom les gens qu'ils mal-
 » traitent dans leurs Satires. L'ABBÉ. Nullement. LE
 » PRÉSIDENT. Cependant ils ont tous les Anciens, &
 » pour garans & pour modeles. L'ABBÉ. Il n'est point
 » vrai que tous les Anciens en ayent usé de la sorte.
 » Je n'en veux point d'autre preuve qu'une Epigramme
 » de Martial que je vais vous dire". L'Abbé rapporte
 » en effet d'abord la Traduction de cette Epigramme en
 » Vers François; ensuite l'Epigramme même en Latin.
 » C'est la XV. du V. Livre. De ce que Martial s'y van-
 » te que personne ne se plaint d'avoir été maltraité dans
 » ses Vers, & que plusieurs s'applaudissent de s'y voir
 » loués, l'Abbé conclut fort naturellement que c'est une
 » preuve qu'il ne nommoit les gens, que pour les louer;
 » & qu'il n'employoit que des noms supposés dans ses
 » Epigrammes satiriques. A quoi LE PRÉSIDENT répond:
 » J'avouë que nos Satiriques Modernes auroient mieux
 » fait d'imiter en cela Martial, que de suivre l'exem-

ces bons Peres avoient plus de raison de s'échauffer pour leurs coëffures que vous n'en avez de vous gendarmer, comme vous faites, pour un Poëte mort il y a deux mille ans. Quelques-uns vouloient vous faire

R E M A R Q U E S.

„ ple d'Horace; mais quand on peche après un si grand
 „ Homme, la faute est bien légère. L'ABBÉ. Quoi!
 „ vous voulez qu'Horace soit un modele en fait de
 „ Morale, aussi-bien qu'en matiere de Poësie? Vous
 „ vous moquez. LE CHEVALIER. Quoi qu'il en soit,
 „ cela n'a pas peu servi à donner de la réputation aux
 „ Ouvrages dont nous parlons. L'ABBÉ. Il est vrai
 „ que cette licence, qui devoit exciter l'indignation du
 „ Public, a été reçue avec des applaudissemens incroyables; & j'avoüe que ce n'est pas-là une petite
 „ honte au siècle, que je défens, & que j'ai entrepris
 „ de mettre au dessus de tous les autres. Il y a eu
 „ dans le succès de ces *Satires* une illusion de l'Amour-
 „ propre, qui mérite bien d'être remarquée. Les Lec-
 „ teurs se sont imaginés valoir mieux que les Hommes
 „ dont on se moquoit; & les Poëtes, que le plaisir
 „ qu'ils donnoient, étoit l'unique effet de la beauté de
 „ leurs *Poësies*, quoiqu'assurément ce qu'il en coutoit
 „ aux honnêtes gens qu'ils maltraitoient, y eût beau-
 „ coup de part. LE PRÉSIDENT. Tout cela ne me
 „ semble point si atroce que vous le faites. Ces Au-
 „ teurs se sont divertis aux dépens de quelques mé-
 „ chans Poëtes; & puis c'est tout. Voilà un grand
 „ crime. LE CHEVALIER. Bien des gens sont nommés
 „ dans leurs *Satires* pour autre chose que pour avoir
 „ fait de méchans Vers”. C'est à la suite de cela
 „ que l'ABBÉ dit ce que j'ai rapporté plus haut touchant
 „ les *Opéra* de *Quinault*; & que se trouve cette Apo-
 „ logie de six Académiciens, de laquelle il sera parlé dans
 „ la *Remarque* suivante.

Je n'ai plus, pour m'aquitter de ce que j'ai promis, qu'à joindre ici ce que M. Perrault dit touchant le *Poëme* du *Lutrin*. Voici comment il fait parler LE CHEVALIER, p. 295. „ Après l'aversion qu'un des *Satiriques Modernes* a témoignée pour le *Burlesque* dans son *Art Poëtique*, j'ai été étonné qu'il ait composé un *Poëme* dans ce genre de *Poësie*. LE PRÉSIDENT. C'est

des complimens de condoléance sur cet ouvrage, dans le même esprit que Tibere en fit à des Ambassadeurs venus des environs de Troye sur la mort du grand Hector leur Citoyen. Mais d'autres plus clairvoyans

REMARQUES.

„ un beau & noble *Burlesque* que celui-là; un *Burles-*
 „ *que* fait pour divertir les honnêtes gens pendant que
 „ l'autre bas & rampant ne réjouit que le menu peu-
 „ ple & la canaille. LE CHEVALIER. Cependant à le
 „ bien prendre, le *Burlesque* du *Lutrin*, quelque beau
 „ qu'il soit, n'est qu'un *Burlesque retourné*. L'ABBÉ.
 „ M. le Chevalier ne dit pas mal. Le *Burlesque*, qui
 „ est une espece de ridicule, consiste dans la disconve-
 „ nance de l'idée qu'on donne d'une chose, d'avec son
 „ idée véritable, de même que le raisonnable consiste
 „ dans la convenance de ces deux idées. Or cette dis-
 „ convenance se fait en deux manieres; l'une, en par-
 „ lant bassément des choses les plus relevées; & l'autre,
 „ en parlant magnifiquement des choses les plus
 „ basses. Ce sont ces deux disconvenances, qui ont
 „ formé les deux *Burlesques*, dont nous parlons. L'Au-
 „ teur du *Virgile travesti* a revêtu d'Expressions com-
 „ munes & triviales les choses les plus grandes & les
 „ plus nobles, & l'Auteur du *Lutrin*, en prenant le
 „ contrepied, a parlé des choses les plus communes
 „ & les plus abjectes en termes pompeux & magnifi-
 „ ques. Dans l'*Ancien Burlesque* le ridicule est en de-
 „ hors & le sérieux en dedans; dans le *Nouveau*, que
 „ M. le Chevalier appelle un *Burlesque retourné*, le ri-
 „ dicule est en dedans & le sérieux en dehors. LE
 „ CHEVALIER. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux le *Bur-*
 „ *lesque* qui est à l'endroit, que le *Burlesque* qui est
 „ à l'envers. L'ABBÉ. Je veux vous donner une com-
 „ paraison là-dessus. Le *Burlesque* du *Virgile travesti*
 „ est une Princesse sous les habits d'une Villageoise;
 „ & le *Burlesque* du *Lutrin* est une Villageoise sous les
 „ habits d'une Princesse: & comme une Princesse est
 „ plus aimable avec un bavolet qu'une Villageoise avec
 „ une couronne, de même les choses graves & sérieu-
 „ ses, cachées sous des Expressions communes & en-
 „ jouées, donnent plus de plaisir que n'en donnent
 „ les choses triviales & populaires sous des Expressions

ont déclaré qu'ils ne donnoient pas dans le panneau, que ni Pindare, ni Homere, ni Virgile, ni quelque autre Ancien que ce soit, n'étoient pas la véritable cause de votre couroux, & qu'on étoit coupable en-

R E M A R Q U E S.

„ pompeuses & brillantes. Quand *Didon* parle comme
 „ une petite Bourgeoise, j'ai plus de joye à voir sa
 „ douleur, son désespoir & sa qualité de Reine au tra-
 „ vers des plaisanteries, dont on se sert pour les ex-
 „ primer, parce que l'attention se termine à quelque
 „ chose qui en est digne, que d'entendre une petite
 „ Bourgeoise qui parle comme *Didon*, parce que dans
 „ le fond cette Bourgeoise ne dit que des impertinen-
 „ ces, qui ne méritent pas l'attention qu'on leur
 „ donne, & qui laissent un déboire fade & désagréable.
 „ Quoi qu'il en soit, on est redevable à l'Auteur du
 „ *Lutrin*, d'avoir inventé ce *Burlesque*, qui a son mé-
 „ rite; & on ne peut pas lui refuser toutes les louan-
 „ ges qui sont dues aux premiers Inventeurs. LE
 „ CHEVALIER. Est-ce que *La Secchia rapita* n'est pas
 „ du même genre que le *Burlesque* du *Lutrin*? L'ABBÉ.
 „ Non. Il y ressemble un peu; mais dans le fond il
 „ est différent. Celui de *La Secchia rapita* ne va qu'à
 „ mêler le plaisant avec le sérieux; mais celui du *Lu-*
 „ *trin* consiste à exprimer des choses basses & trivia-
 „ les en des termes pompeux & magnifiques. LE PRÉ-
 „ SIDENT. Je pourrois dire que la *Guerre des Rats* &
 „ *des Grenouilles*, que quelques-uns attribuent à *Home-*
 „ *re*, en est le vrai modele. L'ABBÉ. Ce n'est point
 „ la même chose. Les *Rats* & les *Grenouilles* ne sont
 „ point des choses basses, non plus que les *Mouches*
 „ *à miel*, dont *Virgile* a parlé si magnifiquement. LE
 „ CHEVALIER. Un de mes Amis nous disoit dernière-
 „ ment que le *Burlesque*, dont nous reconnoissons deux
 „ especes, n'est point une chose nouvelle, qu'*Homere*
 „ a l'honneur de les avoir inventés l'un & l'autre,
 „ & qu'il est le plus excellent Poëte *Burlesque* qui
 „ ait jamais été. LE PRÉSIDENT. O Ciel, cela se
 „ peut-il dire? L'ABBÉ. Puisque toutes choses se trou-
 „ vent dans HOMERE, *Arts*, *Sciences*, *Secrets*, *Chymie*,
 „ *Pierre-Philosophale*, *Divination*, & tout ce qu'on
 „ sçauroit imaginer, car bien des Sçavans l'ont dit ain-

vers vous d'un autre crime que de celui de lèze-Antiquité; puisque vous n'avez rien dit sur les deux premiers tomes de mes Paralleles. Parlons, Monsieur, à visage découvert, mon vrai crime est d'avoir dit dans le troisieme tome de mes Dialogues que les Satyriques modernes eussent mieux fait d'imiter Martial qui n'a point nommé de personne effective dans ses Epigrammes médisantes, que d'avoir suivi l'exemple d'Horace qui nomme par leur nom les personnes

R E M A R Q U E S.

„ si; pourquoi ne s'y trouveroit-il pas du *Burlesque* de
 „ toutes les façons & du plus excellent? LE CHEVA-
 „ LIER. Il y a des gens qui y trouvent bien la *Mora-*
 „ *le de l'Evangile*. L'ABBÉ. Quelle chimere, & quelle
 „ prévention! Mais laissons cela, & croyons plutôt
 „ que parmi les Actions vicieuses de ses Dieux & de
 „ ses Héros, il y a du *Burlesque*, que de croire qu'il
 „ s'y trouve de saintes & pieuses maximes. LE CHE-
 „ VALIER. Quand *Achille* & *Agamemnon*, nous disoit
 „ cet Ami, se querellent, & s'appellent, *Ivrogne*, *Im-*
 „ *pudent*, *Tête de chien*, *Sac à vin*; n'est-ce pas du
 „ *Burlesque* de la premiere espece, où les grandes cho-
 „ ses, comme les disputes qui interviennent entre
 „ des Rois & des Capitaines, se traitent avec des Ex-
 „ pressions basses & triviales? Et quand il décrit en
 „ Vers Héroïques le Combat d'*Ulysse*, revêtu de hail-
 „ lons, avec *Irus*, le plus vilain de tous les gueux;
 „ n'est-ce pas du *Burlesque* de la seconde espece, où
 „ le sujet, qui est bas & rampant, se traite d'une ma-
 „ niere sublime & relevée? Il nous rapporta quantité
 „ d'autres exemples de la même force, dont il ne me
 „ souvient pas présentement. LE PRÉSIDENT. Si vous
 „ appelez *Burlesque* cette judicieuse & admirable naï-
 „ veté, qui regne dans *Homere*, je conviendrai qu'il y
 „ a du *Burlesque* excellent dans ses Ouvrages; mais as-
 „ surément ce n'est pas donner aux belles choses, dont
 „ vous parlez, le nom qu'elles méritent. LE CHEVA-
 „ LIER. Que voulez-vous, M. le Président? Ces bel-
 „ les choses-là nous font rire; quand nous les lisons:
 „ le moyen de leur donner un autre nom que celui
 „ dont vous vous plaignez”? DE ST. MARC.

qu'il maltraite dans ses Satyres. Je ne comprends pas pourquoi cette remarque vous a tant irrité contre moi, de même que (38) l'Apologie que j'ai faite de six de nos Confreres que vous avez défigurés dans vos Satyres, puisque c'est une chose loüable en soi & qui étoit essentielle à mon dessein, car ayant entrepris de faire valoir notre siècle en ce qui regarde la Poësie, je ne pouvois pas me dispenser de relever le mérite des Poëtes qui lui ont fait honneur par leurs ouvrages, & on ne peut pas dire que je vous aye attaqué de gayeté de cœur. J'ai assaisonné ma Remarque & mon Apologie de tout ce qui pouvoit vous les faire agréer, (39) j'ai dit que ce qui étoit de vous dans vos Ouvrages étoit meilleur que les morceaux d'Horace que vous y avez insérés, & que votre versification y étoit plus agréable que celle des Satyres de ce grand Poëte. Tout cela n'a pu vous empêcher de faire tomber sur moi (40) une grêle d'Epigrammes. J'avoüe que ce procédé me surprit ex-

R E M A R Q U E S.

(38) *l'Apologie que j'ai faite de six de nos Confreres.]* A l'Académie Française. Ces six Académiciens sont Chapelain, l'Abbé Cotin, l'Abbé Cassagne, Quinaut, Saint-Amant & Scudéri. Sur les quatre premiers, voyez plus haut les Remarques 5. 6. 7. & 23. Ce qui concerne les deux autres, trouvera place dans les Remarques sur la II. & la VI. *Réflexions Critiques sur Longin.* DE ST. MARC.

(39) *j'ai dit que ce qui étoit de vous &c.]* Paral. Tome III. page 229. 230. & 231. PERR.

§. Voyez ci-dessus, Remarque 37. ce que M. Perrault indique ici.

(40) *une grêle d'Epigrammes.]* Voyez ci-après les Epigrammes X. XI. & XXXIII. Ce ne fut apparemment qu'après que le Parallele eut paru, que M. Despréaux laissa courir les Epigrammes, qu'il avoit faites à l'occasion du Siècle de Louis le Grand, qui sont les XV. XLIII. & XLIV. DE ST. MARC.

trémement après ce qui s'étoit passé entre nous, car lorsque je vous eus envoyé le troisieme tome de mes Paralleles avec (41) une Lettre pleine d'honnêteté,

R E M A R Q U E S.

(41) *une Lettre pleine d'honnêteté*;] Cette Lettre datée du 25. Novembre 1692. est telle que M. Perrault l'annonce, & se trouve effectivement à la suite du III. Tome du *Parallele*. Elle a pour titre: LETTRE à M. DESPRÉAUX, en lui envoyant le présent Livre. Le Lecteur ne sera pas fâché de l'avoir ici sous les yeux. Elle peut servir à le mettre de plus en plus à portée de prononcer sur les Procédés, que nos deux célèbres adversaires eurent l'un pour l'autre dans leur dispute.

„ MONSIEUR. Quelques-uns de mes amis, qui ont lu
 „ le Livre que je vous envoie, ont cru y voir quel-
 „ que chose qui pourroit vous déplaire; & moi, j'ai
 „ soutenu que non, connoissant votre amour pour la
 „ vérité. Je dis, en parlant des *Poëtes Satyriques* de
 „ notre tems, qu'ils eussent mieux fait d'imiter *Mar-*
 „ *tial*, qui n'a nommé aucune personne effective dans
 „ ses *Epigrammes* médisantes, que d'imiter *Horace*, qui
 „ nomme par leur nom ceux qu'il maltraite. Je suis
 „ persuadé, MONSIEUR, que dans la chaleur de la com-
 „ position vous avez cru de bonne foi ne pouvoir man-
 „ quer, en imitant *Horace*; & que, pour remplir le
 „ caractère d'un véritable *Satyrique*, vous deviez le
 „ prendre pour votre modele en toutes choses: mais
 „ je suis assuré que dans la suite vous avez changé de
 „ sentiment, & que vous avez blâmé en vous-même
 „ plus d'une fois les licences que vous vous êtes
 „ données. Après que vos Ouvrages vous ont acquis
 „ toute la gloire que vous pouviez en attendre; on
 „ ne sçauroit penser qu'il vous reste aucune aversion
 „ contre ceux qu'ils ont eus pour objet, & que même
 „ vous ne soyez bien aise qu'on prenne soin d'effacer
 „ quelques taches que vos *Satyres* leur ont faites.
 „ Ces réflexions ont assez contenté mes Amis; cepen-
 „ dant ils m'ont dit qu'étant votre Confrere, je devois,
 „ pour plus grande sûreté, vous montrer mon Livre
 „ avant que de le donner à l'Imprimeur. Je l'aurois
 „ fait, suivant leur avis, sans l'embarras où je me
 „ ferois jetté, & que je vais dire. Je soutiens dans

vous me dites à l'Académie, en me remerciant de mon Livre, que je vous y avois un peu maltraité, mais que ma Lettre vous avoit desarmé & que vous seriez content pourvu que je la fisse imprimer & insérer dans mon Livre. Ce sont vos propres paroles, & Messieurs de l'Académie des Inscriptions à qui vous les redites mot à mot en leur racontant notre entrevue peuvent en rendre témoignage. La Lettre fut aussi-tôt imprimée & insérée dans le troisieme tome de mes Paralleles, où tout le monde la peut voir. Je crus que nous nous étions séparés bons amis, & j'en eus de la joye. J'espérois même que vous regarderiez mon Livre comme (42) une voye aisée que je vous

R E M A R Q U E S.

„ mon Parallele que les choses, qui font de vous dans
 „ vos Satyres, valent mieux que les morceaux d'Horace,
 „ que vous y avez insérés; & que votre Versification
 „ est meilleure & plus agréable que la sienne. La per-
 „ suasion, où vous êtes, MONSIEUR, qu'Homme vi-
 „ vant ne peut approcher d'Horace, & la droiture in-
 „ flexible dont vous faites profession, vous auroient
 „ porté à vouloir absolument que j'ôtasse cet endroit;
 „ moi, qui trouve que cet endroit fait infiniment au
 „ bien de ma cause, j'aurois voulu absolument le con-
 „ server. Pour ne point m'exposer à la terrible néces-
 „ sité, ou de vous désobéir, ou de prévariquer à la
 „ défense des Modernes que j'ai entreprise, j'ai pris
 „ le parti de manquer à l'honnêteté, qu'on m'avoit
 „ conseillée, plutôt que de perdre un si grand avanta-
 „ ge. Je suis avec passion, MONSIEUR, Votre, &c.”
 DE ST. MARC.

(42) une voye aisée que je vous ouvris à la satisfaction &c.] M. Despréaux avoit déjà fait en partie, ce que M. Perrault lui conseille ici de faire. La Préface de l'Édition de ses Oeuvres faite en 1683. contient ces paroles. „ En attaquant dans mes Satires les défauts de
 „ quantité d'Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas pré-
 „ tendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite &
 „ les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je
 „ n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exem-

ouvrerois à la satisfaction que vous devez faire à tant de personnes que vous avez offensées. Je crus que vous prendriez le parti de passer condamnation sur tout ce que j'ai remarqué, & que vous y ajouteriez ce que vous croiriez nécessaire pour une pleine & entière réparation. Si vous aviez pris cette

REMARQUES.

„ ple, quoiqu'assez méchant Poëte n'ait pas fait autre-
 „ fois, je ne sçai comment, une assez belle Ode ; &
 „ qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les
 „ Ouvrages de M. *Quinaut*, quoique si éloignés de la
 „ perfection de *Virgile*. J'ajouterai même sur ce der-
 „ nier, que dans le temps où j'écrivis contre lui,
 „ nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit
 „ pas fait alors beaucoup d'Ouvrages qui lui ont dans
 „ la suite acquis une juste réputation. Je veux bien
 „ aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de
 „ *Saint-Amand*, de *Brébeuf*, de *Scudéri* & de plusieurs
 „ autres que j'ai critiqués, & qui sont en effet d'ail-
 „ leurs aussi-bien que moi très-dignes de critique. En
 „ un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce
 „ qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce
 „ qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me sem-
 „ ble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce
 „ n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a
 „ fait écrire contre eux ”.

M. *Perrault* avoit-il tort, dans ses principes, de sou-
 haïter que M. *Despréaux*, pour sa propre gloire, fit
 quelque chose de plus ? Dans ce que je viens de rap-
 porter de la *Préface* de 1683. on a vu qu'il n'étoit nul-
 lement question de l'Abbé *Cotin*. Mais enfin M. *Des-
 préaux*, touché vraisemblablement de ce que M. *Per-
 rault* avoit dit au sujet de cet Abbé dans son *Parallele*
 & que j'ai rapporté ci-dessus, *Remarque 6.*, & de ce
 qu'il lui dit encore, tant dans cette *Lettre* que dans
 celle qui compose la *Remarque 41.*, fit enfin mention
 de *Cotin*, lorsqu'il fit passer les paroles que j'ai citées
 de la *Préface* de 1683. dans celle de l'*Edition* de 1701.
 Après ces mots : de *Brébeuf*, de *Scudéri*, il ajouta : de
Cotin même ; & ce même semble annoncer que cette ad-
 dition lui couta. DE ST. MARC.

route, vous auriez achevé de vous combler de gloire; vous vous êtes rendu célèbre autant qu'il se peut dans le genre de Poësie qui vous est propre; il ne vous restoit plus qu'à faire cette action de justice plus précieuse mille fois que toutes vos Poësies, quelque excellentes qu'elles soient. Je suis persuadé, Monsieur, que vous auriez fait toutes ces choses sans le conseil de quelques faux Amis, spectateurs cruels, qui sont ravis de vous voir donner des Scènes au Public. Ils ont rallumé votre colere, ils vous ont mis dans l'esprit que vous ne deviez pas être content & qu'il falloit vous venger. Ils vous ont fait faire des Epigrammes peu dignes de vous, & enfin la Préface de votre Ode où vous allez jusqu'à vouloir déshonorer ma famille; je ne sçai si vous voyez bien quelle est cette démarche. Cependant, Monsieur, il ne tiendra qu'à vous que nous ne soyons Amis, comme nous sommes Confreres, pourvu que vous ne croyiez pas que je vous craigne. Les traits de votre Satire ne sont pas aussi mortels que vous le pensez, on en voit un exemple dans (43) M. Qui-

R E M A R Q U E S.

(43) *M. Quinaut que toute la France regarde comme le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu.] C'est à ces paroles particulièrement, que M. Despréaux répond dans sa III. Reflexion Critique sur Longin, & voici ce qu'il y dit: „ Que s'il (M. Perrault) loue en quelques en- „ droits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille, & s'il „ les met au dessus de tous les Anciens: Qui ne voit, „ que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la sui- „ te, & pour rendre plus complet le triomphe de M. „ Quinaut, qu'il met beaucoup au-dessus; & qui est, „ dit-il en propres termes, le plus grand Poëte que la „ France ait jamais eu pour le Lyrique, & pour le Dra- „ matique &c ”. Je ne sçais si quelqu'un peut se croire en droit d'accuser M. Despréaux de mauvaise foi dans la Dispute; mais je sçais qu'on ne peut le sauver du*

Quinault que toute la France regarde présentement, malgré tout ce que vous avez dit contre lui, comme le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu. Vous pouvez vous faire du tort tant qu'il vous plaira par vos Satyres; mais vous ne m'en ferez point du tout, nous sommes trop connus l'un & l'autre. Que si vous voulez absolument être en guerre avec moi, je voudrai ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne vouliez pas que je me fâche. J'ai résolu absolument de n'en rien faire, & de ne troubler pour quoi que ce soit, le repos & la tranquillité dont je jouis dans ma solitude. Je me suis fait un amusement du Parallèle des Anciens & des Modernes, mais (44) à

R E M A R Q U E S.

du reproche d'une inattention inexcusable. En comparant ce qu'il rapporte comme étant de M. Perrault, avec les propres paroles de cette *Lettre*, on voit qu'il fait dire à son Adversaire tout autre chose que ce qu'il a dit effectivement, soit ici, soit ailleurs. On ne trouvera rien dans les Ouvrages de M. Perrault qui puisse faire penser, qu'il ait été dépourvu de sens au point de regarder *Quinault* comme le plus grand de nos Poëtes, pour la *Tragédie*, pour la *Comédie*, & pour l'*Opéra*. C'est ce que signifient ses paroles de la manière que M. Despréaux les rapporte. Mais de la manière dont il s'exprime effectivement dans cette *Lettre*, il ne dit que ce que nous disons tous les jours, que *Quinault* est le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu. Ce tout ensemble, mis après *Lyrique & Dramatique*, détermine si bien la Phrase à signifier uniquement, que *Quinault* est le meilleur de nos Poëtes pour le *Dramatique Lyrique*, c'est-à-dire, pour les *Opéra*, qui sont des *Poëmes Dramatiques* faits pour être chantés sur le Théâtre avec des accompagnemens de Symphonie, qu'il est étonnant que M. Despréaux ait pu s'y méprendre. Soyons, dans les Disputes, plus occupés du soin d'être fideles, que de celui d'amuser. Le plus sûr est toujours de rapporter mot à mot les paroles de son Adversaire. DE ST. MARC.

(44) à condition de laisser tout là, comme je l'ai déjà

74 LETTRE DE M. PERRAULT.

condition de laisser tout là, comme je l'ai déjà déclaré, si la matiere qui jusqu'à ce jour ne m'a donné que du plaisir, venoit à m'échauffer le moins du monde.

Je suis &c.

R E M A R Q U E S.

déclaré &c.] C'est dans une *Lettre à M. M'nage*, écrite au mois de Décembre 1687. ou dans l'année 1688. que M. Perrault avoit fait la déclaration qu'il rappelle ici. Voici comment elle est conçue dans cette *Lettre*, qui se trouve à la fin du III. Tome du *Parallele*. „ Comme je n'écris sur les *Anciens* & sur les *Modernes* „ que pour me divertir, je quitterois là toute la dis- „ pute, si elle venoit à m'échauffer le moins du „ monde ”.

Que dira-t-on du vaste *Commentaire* dans lequel j'ai noyé cette *Lettre*, qui ne demandoit certainement qu'un petit nombre de *Notes*, & peut-être même assez courtes? Serai-je suffisamment excusé dans l'esprit des Lecteurs équitables, quand je leur aurai dit que la plupart des choses qu'ils viennent de lire ne sont ici que comme en dépôt? La distribution & la forme de cette *Edition* ne me laissant pas le maître absolu du terrain *, j'ai pris le parti d'entasser ici quantité de choses, que j'aurois dû placer dans les *Remarques* sur les neuf *Réflexions Critiques* contre M. Perrault. C'est autant de fait; & je prie d'avance les Lecteurs de trouver bon, quand ils en feront là, que je les renvoie souvent ici. Au reste quelque longues que soient ces *Remarques*, on verra qu'il n'a tenu qu'à moi de les grossir encore de ce que j'ai rapporté de *Chapelain*, dans ce que j'ai cru devoir joindre aux *Notes* de M. Brossette sur le *Chapelain Décoiffé*. Il faut sur-tout faire attention à la *Remarque* 63. dans laquelle j'ai fait entrer ce que *Chapelain*, aussi judicieux Critique que mauvais Poëte, pensoit de l'Abbé *Cotin*, de l'Abbé *Cassaigne*, de *Quinaut* & de lui-même. DE ST. MARC.

* M. De St. Marc craignoit que, sans les longues *Notes* qu'on vient de lire, le second volume de son *Edition* (qui est le troisieme de celle-ci) ne fût trop foible, & que celui où il auroit dû les placer, ne fût trop fort. Pour la même raison on a dû suivre le même plan dans cette *Edition*-ci.



O D E S.

O D E I.

S U R

LA PRISE DE NAMUR. *

QUELLE docte & faine yvresse
Aujourd'hui me fait la loi ?
Chastes Nymphes du Permesse ,
N'est-ce pas vous que je voi ?
5 Accourez, Troupe sçavante,

R E M A R Q U E S.

* Le Roi assiégea *Namur* le 26. de Mai 1692. La Ville fut prise le 5. de Juin; & le Château se rendit le 30. du même mois. Cette *Ode* fut composée l'année suivante. On a une *Lettre* de M. *Despréaux* à M. *Racine* du 4. Juin 1693. laquelle contient cette *Ode* dans l'état auquel l'Auteur l'avoit mise d'abord. Mais il y fit de grands changemens avant que de la publier.

Des sons que ma Lyre enfante,
 Ces arbres sont réjoüis.
 Marquez-en bien la cadence;
 Et vous, Vents, faites silence:
 10 Je vais parler de LOUIS.



Dans ses chansons immortelles,
 Comme un aigle audacieux,

R E M A R Q U E S.

VERS 9. *Et vous, Vents, faites silence:*] L'Auteur de la *Lettre* à M. P***. de laquelle j'ai parlé dans la *Remarque* 1. sur la *Lettre* de M. Perrault, dit qu'*Et vous, Vents,* est fort désagréable. Fausse critique. Souvent un Vers, qui paroît dur, en le lisant tout de suite, cesse de l'être, quand on le lit comme il doit être récité. DE ST. MARC.

VERS 10. *Je vais parler de LOUIS.*] Le même Auteur trouve que ce Vers a peu de vigueur. En effet, il n'est pas ce qu'on appelle fort. Mais étoit-il besoin qu'il le fût? DE ST. MARC.

VERS 11. *Dans ses chansons &c.*] Dans la première composition cette *Stance* étoit la troisième. L'Auteur ne fit pas imprimer la seconde que voici :

*Un torrent dans les prairies
 Roule à flots précipités;
 Malherbe dans ses furies
 Marche à pas trop concertés.
 J'aime mieux, nouvel Icare,
 Dans les airs suivant Pindare
 Tomber du Ciel le plus haut,
 Que, loüé de Fontenelle,
 Razer, timide hirondelle,
 La terre comme Perrault.*

M. de Fontenelle avoit publié depuis peu sa *DIGRESSION* sur les *Anciens & les Modernes*, pour fortifier le parti

Pindare étendant ses ailes ,
 Fuit loin des vulgaires yeux ,
 15 Mais , ô ma fidele Lyre ,
 Si , dans l'ardeur qui m'inspire ,
 Tu peux suivre mes transports ;
 Les chênes des monts de Thrace

R E M A R Q U E S.

de M. Perrault contre les Anciens. Il fit ensuite cette
 EPIGRAMME.

*Quand Despréaux fut sifflé sur son Ode ,
 Ses Partisans criaient dans tout Paris :
 Pardon , Messieurs ; le Pauvret s'est mépris :
 Plus ne loitra ; ce n'est pas sa méthode.
 Il va draper le Sexe féminin ;
 A son grand nom vous verrez s'il déroge ;
 Il a paru , cet Ouvrage malin :
 Pis ne vaudroit quand ce seroit éloge.*

M. de Fontenelle , à qui l'on a communiqué cette Note ,
 n'a pas trouvé mauvais qu'on la publiât. BROSS.

Voyez le *Bolæana* , N. CXV. DE ST. MARC.

VERS 15. — *fidele Lyre*,] Ces deux Mots , placés
 ainsi , forment un son fort désagréable. *Lyre fidele* , cho-
 queroit un peu moins. Un *Mécanisme* , auquel je crois
 qu'on doit s'affujettir pour rendre les Vers plus har-
 monieux , c'est de n'employer dans les *Apostrophes* , &
 dans tous les endroits où la Voix s'arrête , que des
 sons graves & pleins. Les sons aigus & grêles sont
 toujours déplaisans dans les repos , à moins que l'*Image*
 ne les y demande. Il n'y a que la vitesse de la Pro-
 nonciation qui les rende supportables. C'est donc à
 la Prononciation à marquer la place qu'ils doivent oc-
 cuper. DE ST. MARC.

VERS 18. *Les chênes des monts de Thrace*] Hémus ,
 Rhodope & Pangée. DESP.

Les Animaux les plus féroces & les Arbres même
 des Forêts de Thrace étoient sensibles aux accens de
 la Lyre d'*Orphée* , si l'on en croit les Poètes. BROSS.

N'ont rien oüi que n'efface
20 La douceur de mes accords.



Est-ce Apollon & Neptune,
Qui sur ces Rocs fourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux ?
25 De leur enceinte fameuse
La Sambre unie à la Meuse
Défend le fatal abord,
Et par cent bouches horribles

R E M A R Q U E S.

VERS 19. & 20. *N'ont rien oüi que n'efface La douceur de mes accords.*] Le premier Vers me paroît bien dur ; & peut-être les deux ensemble ne renferment-ils pas une pensée bien juste. DE ST. MARC.

§. Il y a ici plus de justesse dans la pensée du Poëte que dans la critique du Censeur.

VERS 21. *Est-ce Apollon, & Neptune*] Ils s'étoient loués à *Laomédon*, pour rebâtir les murs de Troye. DESP.

VERS 23. — *compagnons de fortune,*] Cette Expression, à peu près proverbiale, est-elle assez noble ici ? DE ST. MARC.

VERS 27. *Défend le fatal abord,*] Ce Vers est bien dur, & peut-être l'Epithete de *fatal* n'y signifie-t-elle rien. DE ST. MARC.

§. Il est vrai que les Syllabes *fend* & *fa*, trop proches l'une de l'autre, rendent ce Vers un peu dur : mais l'Epithete de *fatal*, qui signifie qu'on n'aborde point, sans péril & sans perte, une Place aussi bien fortifiée par l'Art & par la Nature, dit sans doute quelque chose & n'est point déplacée.

VERS 28. *Et par cent bouches horribles &c.*] Voyez *Epit. IV. v. 121.* DE ST. MARC.

L'airain sur ces monts terribles
30 Vomit le fer & la mort.



Dix mille vaillans Alcides,
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs, au loin homicides,
Font petiller leurs remparts:
35 Et dans son sein infidèle
Par-tout la terre y recele
Un feu prêt à s'élançer,
Qui soudain perçant son gouffre,
Ouvre un sépulcre de souffre
40 A quiconque ose avancer.



Namur, devant tes murailles,
Jadis la Grece eût vingt ans,
Sans fruit vu les funérailles
De ses plus fiers Combattans.
45 Quelle effroyable Puissance
Aujourd'hui pourtant s'avance

R E M A R Q U E S.

VERS 31. *Dix mille &c.*] Cette *Stance* est, à mon avis, la plus belle de toute l'*Ode*; mais le dernier Vers ne me paroît pas tout-à-fait digne du reste. DE ST. MARC.

VERS 46. *Aujourd'hui pourtant*] Ces deux mots à côté l'un de l'autre ne sont gueres harmonieux. DE ST. MARC. §. Délicatesse outrée.

Prête à foudroyer tes monts ?
 Quel bruit, quel feu l'environne ?
 C'est Jupiter en personne,
 50 Ou c'est le Vainqueur de Mons.



N'en doute point, c'est lui-même.
 Tout brille en Lui, tout est Roi.
 Dans Bruxelles Nassau blême
 Commence à trembler pour toi.
 55 En vain il voit le Batave,
 Désormais docile esclave,
 Rangé sous ses étendarts :
 En vain au Lion Belgique

II

R E M A R Q U E S.

VERS 49. & 50. *C'est Jupiter en personne, Ou c'est le Vainqueur de Mons.*] Le Roi avoit pris la Ville de Mons l'année précédente 1691. BROSS.

L'usage de tous les Poëtes avoit été jusqu'à notre Auteur de comparer leurs Héros au Dieu *Mars*. Mais la peinture qu'il vient de faire, dans les *Stances* précédentes, des effets de la Poudre à Canon, image du Tonnerre, devoit nécessairement amener la comparaison du Héros à *Jupiter*. Outre qu'elle est neuve & juste, elle offre une idée bien plus grande que la Comparaison ordinaire n'eût fait. Elle attribue au Roi, parmi les Rois Conquérens, le même rang & la même puissance, que *Jupiter* a parmi les Dieux. DE ST. MARC.

VERS 52. *Tout brille en Lui, tout est Roi.*] Ce Vers est d'une grande beauté. DE ST. MARC.

VERS 53. *Dans Bruxelles Nassau blême*] GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, commandoit l'armée des Alliés.

Il voit l'Aigle Germanique
60 Uni sous les Léopards.



Plein de la frayeur nouvelle
Dont ses sens sont agités,
A son secours il appelle
Les Peuples les plus vantés.
65 Ceux-là viennent du rivage
Où s'énorgueillit le Tage
De l'or qui roule en ses eaux;
Ceux-ci des champs où la nège,
Des marais de la Norvège
70 Neuf mois couvre les roseaux.



Mais qui fait enfler la Sambre ?
Sous les Jumeaux effrayés,

R E M A R Q U E S.

VERS 61. *Plein de la frayeur &c.*] L'Auteur préférerait cette septième *Stance* à toutes les autres. BROSS.
Je n'apprends pas le motif de préférence. Cette *Stance* est poétique & bien faite; mais

Expedit eadem à summo minimoque Poëta.

La *Stance* suivante me paroît fort supérieure à celle-ci.
DE ST. MARC.

VERS 72. *Sous les Jumeaux effrayés,*] Le Siège se fit au mois de Juin, & il tomba durant ce temps-là de furieuses pluies. DESP.

Cela n'est vrai qu'à l'égard du Château. La Ville étoit rendue dès le 5. de Juin. DE ST. MARC.

Des froids torrens de Décembre
Les champs par-tout font noyés.

- 75 Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proye à Borée
Ses guérets d'épics chargés,
Et sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses
- 80 Tous ses trésors submergés.



Déployez toutes vos rages,
Princes, Vents, Peuples, Frimats,
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos Soldats.

- 85 Malgré vous Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre

R E M A R Q U E S.

VERS 81. *Déployez toutes vos rages,*] Quoique tous nos vieux Poètes eussent employé ce *Pluriel*, il n'étoit déjà plus en usage quand notre Auteur composa son *Ode*. Je ne lui ferai pourtant pas un crime de s'en être servi dans cet endroit, où ce *Pluriel* me paroît bien plus énergique que ne seroit le *Singulier*. Cette *Stance* au reste commence très-bien, & se soutient jusqu'au sixième Vers. Mais rien, à mon gré, n'est si froid & ne répond moins au feu du commencement, que cette liste de Villes conquises, qui remplit les quatre derniers Vers. Il eût suffi de nommer les deux ou trois, dont la conquête avoit le plus coûté. D'ailleurs toutes ces Villes n'étoient pas moins *Espagnoles* que *Gand*. Pourquoi donc cette dernière est-elle ici la seule, qui soit qualifiée *la superbe Espagnole*? DE ST. MARC.

Qui domta l'Isle, Courtrai,
 Gand la superbe Espagnole,
 Saint-Omer, Bezançon, Dole,
 90 Ypres, Mastricht & Cambrai.



Mes présages s'accomplissent :
 Il commence à chanceler.
 Sous les coups qui retentissent
 Ses murs s'en vont s'écrouler.
 95 Mars en feu, qui les domine,
 Souffle à grand bruit leur ruine,

R E M A R Q U E S.

VERS 95. & 96. *Mars en feu, qui les domine, Souffle à grand bruit leur ruine,*] On se doute bien que ces deux Vers n'ont pas dû plaire à l'Auteur de la *Lettre à M. P****. J'avoue que je ne sçai pas ce que c'est que *Mars en feu qui domine ces murs*. Le *QUI*, *Relatif* de *Mars*, se rapporte, par sa position, à *feu*, qui compose, avec la *Préposition* *EN*, une Locution absolue. Ces sortes de Locutions ne peuvent pas, selon notre Syntaxe, avoir de *Relatif*. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est ici que cet *en feu*? Fait-il la fonction de l'*Adjectif* *ENFLAMÉ*? La Phrase en est-elle plus claire? Que veut-dire: *Mars enflammé qui domine ces murs*? *EN FEU* tient-il lieu d'un *Adverbe*? Je ne vois pas comment cela se pourroit. On devine pourtant sans peine, que l'Auteur a voulu parler des *Batteries de Canon*, qui *dominoient*, qui *commandoient* les murs du Château de Namur; & l'on doit convenir que, dire que ces Batteries de Canon *soufflent à grand bruit la ruine de ces murs*, pour dire, qu'*ils les battent en ruine*, c'est une Figure très-belle, & dont la hardiesse n'a rien qui ne convienne à l'*Ode* du genre sublime. DE ST. MARC.

Et les bombes, dans les airs
 Allant chercher le tonnerre,
 Semblent, tombant sur la Terre,
 100 Vouloir s'ouvrir les Enfers.



Accourez, Nassau, Baviere,
 De ces murs l'unique espoir :

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 100. *Vouloir s'ouvrir les Enfers.*] VIRGILE, voulant donner l'idée d'un Arbre fort haut, dit que ses branches s'élevent autant vers le Ciel, que ses racines s'approchent des Enfers. *Georg. Liv. II. Vers 291.*

— & quantum vertice ad auras
 Æthereas, tantum radice in Tartara tendit.

Cette peinture lui a même paru si belle, qu'il l'a répétée en mêmes termes au IV. Livre de l'*Enéide*, Vers 445.

En 1678. le Roi voulut que MM. *Despréaux* & *Racine*, auxquels il avoit depuis peu confié le soin d'écrire son Histoire, le suivissent dans sa Campagne de Flandre. Après la prise d'Ypres par le Roi, M. *Despréaux* alla voir la Citadelle, & remarqua que les Bombes avoient fait des creux extrêmement profonds dans le terrain. Se souvenant alors du passage de *Virgile*, il en fit l'application à l'effet des Bombes. Cette observation, qu'il n'auroit pas faite, s'il n'étoit jamais sorti de Paris, lui fit sentir combien il étoit utile à un Poëte de voyager; & il disoit qu'*Homere* dans les divers voyages qu'il avoit faits, s'étoit rempli d'une infinité de connoissances, & avoit appris à former ces *Images* si vraies, si nobles, & si variées, qu'on admire dans sa Poësie.

VERS 101. — *Baviere.*] MAXIMILIEN *Marie-Emmanuel-Caietan-Louis-François-Ignace-Antoine-Joseph-Felix-Nicolas-Pie*, dit *Maximilien II.* Duc & Electeur de *Baviere*, Pere du feu Empereur *Charles VII.* DE ST. MARC.

A couvert d'une riviere
 Venez, vous pouvez tout voir.
 105 Considérez ces approches,
 Voyez grimper sur ces roches.
 Ces Athletes belliqueux :
 Et dans les eaux, dans la flâme,
 LOUIS à tout donnant l'ame,
 110 Marcher, courir avec eux.



Contemplez dans la tempête
 Qui sort de ces Boulevarts,
 La plume qui sur sa tête
 Attire tous les regards.
 115 A cet Astre redoutable
 Toujours un fort favorable

R E M A R Q U E S.

VERS 103. & 104. *A couvert d'une riviere Venez, vous pouvez tout voir.*] Ces deux Vers ne font-ils pas d'un Stile trop familier pour cette *Ode*? Toute la *Stance* à la réserve du second, du huitieme & du neuvieme Vers, n'est pas heureuse en Expressions, & me paroît prodigieusement prosaïque. Le cinquieme Vers sur-tout est d'une platitude extrême: *Considérez ces approches.* Cette *Expression militaire* figure assez mal ici. Je ne sçai rien qui soit aussi difficile à placer avec grace dans la *Poësie Lyrique*, montée au ton de cette *Ode*, que ces *fortes de Termes d'Art*, dont la signification ne se présente pas d'abord à tout le monde, parce que tout le monde n'est pas obligé de les entendre. DE ST. MARC.

VERS 113. *La plume qui sur sa tête*] Le Roi porte toujours à l'armée une plume blanche. DESP.

IMIT. Vers 115. *A cet Astre redoutable*] HOMERE.

S'attache dans les combats :
 Et toujours avec la Gloire
 Mars amenant la Victoire,
 120 Vole, & le fuit à grands pas.



Grands Défenseurs de l'Espagne,
 Montrez-vous, il en est temps.
 Courage, vers la Mehagne
 Voilà vos drapeaux flottans.
 125 Jamais ses ondes craintives
 N'ont vû sur leurs foibles rives
 Tant de guerriers s'amasser.
 Courez donc. Qui vous retarde ?

R E M A R Q U E S.

Iliad. XIX. Vers 381. dit, que l'Aigrette d'*Achille* étinceloit comme un Astre. **DESP.**

Si l'on s'en rapporte à *M. Broffette*, notre Auteur avoit encore en vue ici cet endroit de la *Secchia rapita* du *Tassone*, Chant VI. *Stance* 18. où ce Poëte dit, que le Roi de Sardaigne, magnifiquement orné de sa dorure & de ses belles plumes, brilloit dans la Bataille comme une Comete menaçante. C'est la Traduction de *Pierre Perrault*.

La Comparaison du *Tassone* tombe sur la Personne, & n'est au fond que notre Phrase proverbiale: *Le voilà brillant comme un Astre*. Mais il est d'une hardiesse bien plus poëtique, de faire un Astre de la Plume même du Roi. Voici les Vers Italiens.

*Ei qual cometa minacciosa splende
 D'oro e di piume alteramente adorno.*

DE ST. MARC.

VERS 123. — *vers la Mehagne*] Riviere qui passe à Namur. **DESP.**

Tout l'Univers vous regarde.

130 N'osez-vous la traverser?



Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.

135 Quoi? leur seul aspect vous glace?

Où font ces Chefs pleins d'audace
Jadis si prompts à marcher,
Qui devoient de la Tamise,
Et de la Drave soumise

140 Jusqu'à Paris nous chercher?



Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur.

R E M A R Q U E S.

VERS 138. — *de la Tamise,*] Riviere qui passe à Londres. DESP.

VERS 139. *Et de la Drave]* Riviere qui passe à Belgrade en Hongrie. DESP.

L'Electeur *de Baviere* s'étoit signalé en Hongrie contre les Turcs. BROSS.

Cette *Stance* & la précédente sont bien foibles & bien languissantes. Il auroit fallu n'en faire qu'une des deux, pour y mettre du feu. DE ST. MARC.

VERS 141. *Cependant l'effroi redouble]* CEPENDANT n'étoit gueres propre à ranimer un feu, qu'on vient de voir s'amortir. Aussi, malgré tous les efforts du Poëte, cette *Stance* n'a-t-elle pas plus de chaleur que les deux précédentes. Elle a même un défaut de plus, c'est

Son Gouverneur, qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.

R E M A R Q U E S.

d'être extrêmement *prosaïque*; c'est-à-dire, qu'en la réduisant en Prose, elle n'en paroîtroit pas meilleure. Mais c'est une peine qu'on peut s'épargner pour les quatre premiers Vers. Ecrits de suite & lus rapidement, ils ne paroîtront que de la Prose toute ordinaire. *Cependant l'effroi redouble sur les remparts de Namur, & son Gouverneur, qui se trouble, s'enfuit sous son dernier mur.* A peine s'apercevroit-on des Rimes. Ce n'est pas ici l'ordre naturel de la construction, qui me choque. Je crois que les *Inversions* n'appartiennent plus aux *Vers* qu'à la *Prose*, qu'à titre de *Licences*, dont la nécessité de la *Mesure* & la contrainte de la *Rime* donnent suffisamment le droit de se servir, à condition que ce ne soit jamais aux dépens de la netteté du sens. Ce que je reprends donc dans ces quatre Vers, c'est ce *Stile narratif* tout uni, qui répond si bien au *cependant*, qui commence la Phrase, & qui ne pouvoit pas être plus mal employé que dans un endroit où j'attendois des *Images*. Les trois Vers suivans sont plus soutenus; mais unissons-les aux trois derniers: *Je vois nos cohortes, la flamme & le fer en main, monter déjà jusques à ses portes, & s'ouvrir un large chemin sur des monceaux de piques, de rocs, de briques & de corps morts.* C'est toujours le même *Stile*, le *Stile* de la narration la plus nue. Il ne me suffit pas qu'on me dise qu'on les voit monter & s'ouvrir un chemin; je veux absolument qu'on me les montre montant jusques aux portes & s'ouvrant un large chemin au travers des monceaux de décombres, d'armes & de cadavres. Le Poëte me raconte des Nouvelles, au lieu de me peindre des Actions. DE ST. MARC.

§. Les quatre premiers Vers de la *Stance* en question sont mauvais, parce qu'ils sont *prosaïques*; & ils sont *prosaïques*, parce qu'il n'y a point d'*Inversion*. M. De St. Marc se trompe lourdement, lorsqu'il ne regarde les *Inversions* dans les Vers que comme des *Licences*. Les *Inversions* ou *Transpositions* sont une des beautés essentielles de notre Poësie, qui ne peut absolument s'en passer. Elles ne doivent naitre ni de la nécessité de la *Mesure*, ni de la

145 Déjà jusques à ses portes
 Je vois monter nos cohortes
 La flamme & le fer en main :
 Et sur les monceaux de piques,
 De corps morts, de rocs, de briques,
 150 S'ouvrir un large chemin.



C'en est fait. Je viens d'entendre
 Sur ces rochers éperdus

R. E M A R Q U E S.

contrainte de la *Rime*, mais de la seule nécessité de former cette agréable suspension qui fait l'ame de la Poësie. Elles font en un mot le caractère distinctif du Stile Poëtique ; & sans elles on ne feroit, avec la *Mesure* & la *Rime*, que de la Prose rimée. Voyez à ce sujet l'excellente Dissertation du P. Du Cerceau, intitulée : RÉFLEXIONS SUR LA POESIE FRANÇOISE, où l'on examine 1°. en quoi consiste ce qui fait le caractère propre du Vers François, & ce qui le distingue essentiellement de la Prose : 2°. Les Transpositions permises ou défendues dans le Stile Poëtique.

VERS 148. *Et sur les monceaux &c.*] Ce Vers & le suivant sont censurés dans la *Lettre à M. P***. M. Despréaux* lui même avoit trop de goût pour en avoir jamais été content. DE ST. MARC.

VERS 149. *De corps morts, de rocs, de briques,*] Le son de ces mots répond à ce qu'ils expriment. BROSS.

Le *Stile imitatif*, qui consiste dans le son des mots, n'a lieu que quand on peint quelque effet sensible ; & c'est à quoi notre Auteur ne songeoit assurément pas ici. DE ST. MARC.

§. On pourroit demander au Censeur, qui lui a révélé que M. *Despréaux*, en faisant un Vers si pittoresque, ne songeoit point à ce qu'il faisoit ? Est-il vraisemblable que le génie du Poëte ait, fortuitement & sans des-

Battre un signal pour se rendre :
 Le feu cesse. Ils sont rendus.
 155 Dépouillez votre arrogance,
 Fiers Ennemis de la France,
 Et désormais gracieux,
 Allez à Liège, à Bruxelles,
 Porter les humbles nouvelles
 160 De Namur pris à vos yeux.



Pour moi, que Phébus anime
 De ses transports les plus doux,
 Rempli de ce Dieu sublime,
 Je vais, plus hardi que vous,

R E M A R Q U E S.

fein, formé une peinture aussi expressive, une image aussi frappante?

VERS 157. *Et désormais gracieux,*] Je ne comprends absolument point ce que signifie ici *gracieux*, mis en opposition avec *arrogance* du Vers 155. DE ST. MARC.

VERS 159. *Porter les humbles nouvelles*] Pour dire des *Nouvelles humiliantes*. Ces sortes de *Significations transposées* ne sont point du génie de notre Langue.

Les six derniers Vers de cette *Stance* sont fort peu de chose; mais les quatre premiers sont fort bons quoiqu'ils ne sortent point du *Stile narratif*. Ils sont ranimés par la hardiesse de cette Expression: *ces rochers éperdus*, & par la vivacité de ce Vers: *Le feu cesse. Ils sont rendus.* DE ST. MARC.

VERS 161. *Pour moi, &c.*] Je vais mettre ici ce qu'il y a de mieux dans la *Lettre à M. P****. quoique je n'en adopte pas le tout. „ C'est un labeur que de remarquer toutes les négligences de cette dernière

165 Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace,
Ma Muse dans son déclin,
Sçait encor les avenues,

R E M A R Q U E S.

„ STANCE. *Phébus* y est un pur PHÉBUS. *De ses transports les plus doux*, comment cela s'accorde-t-il avec la *sainte ivresse qui lui fait la loi*, & avec ce qu'il a promis dans l'Avis au Lecteur, où il dit, qu'il va *paroitre plutôt entraîné par le Démon de la Poësie, que guidé par la raison*”. Dans cet état, les transports de l'Imagination sont des *transports vifs, animés, violens & pas doux*. „ *Dieu sublime* ne s'est jamais dit. On dit, „ *une pensée sublime, un Discours sublime*, mais jamais „ *un Homme sublime, ni un Dieu sublime*”. Cette Remarque si vraie, n'a pas empêché M. Rousseau de dire depuis, HÉROS SUBLIMES.

„ *Je vais plus hardi que vous,*
„ *Montrer que sur le Parnasse,*
„ *Des bois fréquentés d'Horace,*
„ *Ma Muse dans son déclin,*
„ *Sçait encor les avenues,*

„ Y a-t-il de la hardiesse à montrer qu'on sçait un chemin? Comme il est sur la fin de son *Ode*, il devoit dire, qu'il a montré qu'il *sçavoit un chemin*, & non pas qu'il va montrer qu'il le sçait. Mais supposé qu'il y ait de la hardiesse à sçavoir des routes & des *sources inconnues*; peut-on ajouter que cette hardiesse est plus grande que celle des *dix mille Alcides*, qui ont défendu Namur avec tant de vigueur? Pour ce qui est du trait de Satire contre l'*Auteur du Saint Paulin*, il a été désapprouvé de tout le monde. On sçait qu'en ces sortes d'Ouvrages, il faut qu'a près que la lecture en est finie, on demeure dans une douce & agréable rêverie, que cause la grandeur des choses qu'on a lues: & ici on est invité à rire mal-à-propos par une plaisanterie hors de sa place.

Et des sources inconnues
170 A l'Auteur du Saint Paulin.

R E M A R Q U E S.

„ Il n'y a aucun repos dans cette *Stance* contre la Re-
„ gle universellement reçue, qui veut qu'il y en ait
„ un au quatrieme & au septieme Vers ". Nos Poë-
tes se dispensent assez souvent du repos du septieme
Vers. Mais il faut du moins ne pas manquer à celui
du quatrieme. Il me semble d'ailleurs, que l'Auteur en
supprimant la seconde *Stance*, n'auroit pas dû conser-
ver celle-ci. DE ST. MARC.

VERS 170. *A l'Auteur du Saint Paulin.*] Poëme Hé-
roïque de M. P***. DESP.

Imprimé en 1686. BROSS.

Cette *Ode*, & je crois le pouvoir dire tout franche-
ment, est un des moindres Ouvrages de notre Auteur.

Depuis que j'ai corrigé la seconde *Epreuve* de cette
Feuille, le hasard m'a fait tomber entre les mains une
Ode sur la Prise de Namur, précédée d'une *Lettre* dans
laquelle on prétend que l'*Ode* de M. Despréaux n'est
point dans le goût de *Pindare*. Je crois les deux Piè-
ces que j'annonce, de M. Perrault, mais je n'en ai
nulle certitude, & je ferai ce qu'il faudra pour m'en
assurer. DE ST. MARC.

§. On trouvera l'*Ode* & la *Lettre* dont parle M. De
St. Marc, après les POESIES DIVERSES ET FRAGMENS de
M. Despréaux.



(I) O D E I I.

Sur un bruit qui courut en 1656. que CROMWEL & les Anglois alloient faire la guerre à la France.

QUOI? ce Peuple aveugle en son crime,
Qui prenant son Roi pour victime,
Fit du Trône, un Théâtre affreux,
Pense-t-il que le Ciel, complice
5 D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudres ni feux?



Déjà sa flotte à pleines voiles,
Malgré les vents & les étoiles,

R E M A R Q U E S.

(1) Je n'avois que dix-huit ans quand je fis cette Ode, mais je l'ai raccommodee. DESP.

L'Auteur étoit dans sa vingtième année, quand il fit cette Ode. BROSSETTE.

Elle avoit paru dans le *Recueil de Poësies* de Messieurs de Port-Royal, imprimé à Paris en 1671. Tom. III. pag. 28. DU MONTEIL.

VERS 2. *Qui prenant son Roi pour victime,*] CHARLES I. en 1649.

VERS 3. *Fit du Trône un Théâtre affreux,*] Pour soutenir la *Métaphore* de *victime* & de *sacrifice*, il falloit *Autel*, & non *Théâtre*. DE ST. MARC.

VERS 6. *N'a pour lui ni foudre ni feux ?*] L'Usage ne distingue point le *feu du Ciel*, d'avec la *foudre*. DE ST. MARC.

VERS 7. *Déjà sa flotte à pleines voiles,*] Il y a dans l'*Edition* de 1713. *en pleines voiles*.

VERS 8. *Malgré les Vents & les étoiles,*] Je ne vois

Veut maîtriser-tout l'Univers;
 10 Et croit que l'Europe étonnée
 A son audace forcenée
 Va céder l'empire des mers.



Arme-toi, France, pren la foudre.
 C'est à toi de réduire en poudre
 15 Ces sanglans Ennemis des Loix.
 Sui la victoire qui t'appelle,
 Et va sur ce Peuple rebelle
 Venger la querelle des Rois.



Jadis on vit ces Parricides
 20 Aidés de nos Soldats perfides,

R E M A R Q U E S.

pas trop ce que les *Etoiles* font là. *Malgré les vents*, signifie que la Flotte a les vents contraires, Comment fait-elle donc pour aller à *pleines voiles*? DE ST. MARC.

VERS 15. *Ces sanglans Ennemis &c.*] *Cruentus* en Latin, qui se traduit en François par *sanglant*, signifie quelquefois figurément: *cruel, barbare, qui se plaît dans le sang*. Mais *sanglant* n'a d'usage parmi nous, par rapport aux personnes, que dans son sens propre. On dit, un *Tyran cruel*, un *Tyran barbare*. On ne dit point un *Tyran sanglant*. DE ST. MARC.

CHANG. VERS 18. *Venger la querelle des Rois.*] Après cette troisième *Stance* il y avoit celle-ci, que l'Auteur a retranchée.

*O que la Mer dans les deux Mondes,
 Va voir de morts parmi ses ondes*

Chez nous au comble de l'orgueil,
 Briser tes plus fortes murailles,
 Et par le gain de vingt batailles
 Mettre tous tes Peuples en deuil.



25 Mais bientôt le Ciel en colere,
 Par la main d'une humble Bergere

R E M A R Q U E S.

*Flotter à la merci du sort !
 Déjà Neptune plein de joye
 Regarde en foule à cette proye
 Courir les Baleines du Nort.*

CHANG. Vers 21. *Chez nous au comble de l'orgueil,*
 &c.] Ces quatre derniers Vers étoient d'abord ainsi :

*De sang inonder nos guérets ;
 Faire des déserts de nos Villes ;
 Et dans nos campagnes fertiles
 Brûler jusqu'au jonc des marais.* BROSSETTE.

Le changement n'est pas heureux à l'égard du premier
 Vers. *Chez nous au comble de l'orgueil*, est une pure
 cheville. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 25. *Mais bientôt &c.*] Les quatre pre-
 miers Vers ont été mis à la place de ces quatre autres.

*Mais bientôt malgré leurs furies,
 Dans ces campagnes reflouries,
 Leur sang coulant à gros bouillons,
 Paya l'usure de nos peines.*

VERS 26. *Par la main d'une humble Bergere*] JEANNE
 D'ARC, ou la *Pucelle d'Orléans*. BROSSETTE.

Il est à remarquer que les deux dernières *Stances* n'ont
 point de repos au troisième Vers quoiqu'elles dussent en
 avoir selon la Règle.

Cette *Ode*, que l'Auteur ne mit parmi ses Ouvrages
 qu'en 1701. avoit paru dès 1671. telle qu'il l'avoit faite

Renversant tous leurs bataillons;
 Borna leurs succès & nos peines;
 Et leurs corps pourris dans nos plaines
 30 N'ont fait qu'engraïsser nos sillons.

R E M A R Q U E S.

d'abord, dans le Tome III. p. 28. du *Recueil de Poésies Chrétiennes & Diverses*, imprimé chez *Le Petit en* 3. Vol. in-12. & que M. Du Monteil attribue, selon l'opinion commune, à *MM. de Port-Royal*. Ce *Recueil* porte le nom de M. de *La Fontaine*, qui fit l'*Eptire Dédicatoire* à M. le Prince de Conti. Mais il est d'*Henri-Louis de Loménie*, Comte de *Brienne*, lequel après avoir perdu sa Femme & sa Charge de Secrétaire d'Etat, se retira dans l'Oratoire, où même il prit le Sous-diaconat. Il en sortit ensuite, & se fit, tant en France qu'en Allemagne, bien des affaires pacheuses. Après une prison de plusieurs années à Saint Lazare, il eut ordre de se retirer à l'Abbaye de Saint Séverin de Château-Landon. Il y mourut le 17. d'Avril 1698. âgé de 58. ans. C'étoit un très-bel Esprit, sachant beaucoup, mais ayant le sens peu raffiné. Il y a quelques Ouvrages de lui, qui sont imprimés. Il en a laissé beaucoup de manuscrits, soit en Prose, soit en Vers, dans lesquels parmi de bonnes choses, il y en a d'une bizarrerie singulière. DE ST. MARC.



AVIS

A V I S

Sur l'arrangement des Pièces suivantes.

AYANT adopté pour cette Edition le plan de celle de M. De St. Marc, on a dû mettre, comme lui, les Epigrammes de M. Despréaux dans un ordre différent de celui des autres Editions.

D'abord on donne toutes les Epigrammes que l'Auteur a fait imprimer lui-même dans l'Edition de 1701.

Ensuite viennent celles qui furent ajoutées à ces premières dans l'Edition posthume de 1713. Mais il n'a pas été possible de conserver aux Epigrammes tirées de ces deux Editions, la même place qu'elles y tiennent. Il a fallu recourir à ce qui pouvoit procurer du terrain pour quelques Remarques très-longues de M. De St. Marc.

Le Recueil des Epigrammes est terminé par celles que M. Broffette & d'autres ont publiées.

Comme on a cru que le Lecteur seroit bien aise de voir de suite ce que M. Despréaux a fait dans ce genre, on en a séparé toutes les Pièces qui n'en sont pas, & on les a rassemblées à la fin, avec les Additions de M. Broffette, sous le titre de Poësies diverses & Fragmens.





EPIGRAMMES.

I.

Le Débiteur reconnoissant.

JE l'assistai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien.
Mais quoiqu'il me dût tout son bien,
Sans peine il souffroit ma présence.
5 O la rare reconnoissance !

REMARQUES.

§. I. Les *Epigrammes* de l'*Edition* de 1701. finissent par la XXIV.

VERS I. Le célèbre M. *Patru*, pressé par un Créancier impitoyable (c'étoit un Fermier-Général) étoit sur le point de vendre ses Livres, la plus agréable & presque la seule chose qui lui restoit. M. *Despréaux* le tira de cette fâcheuse extrémité, en lui portant une somme beaucoup plus considérable que celle pour laquelle il étoit résolu de les donner. Il voulut même que M. *Patru* gardât sa Bibliothèque, comme auparavant, & qu'elle ne lui vint qu'en survivance. Il déboursa environ quatre mille livres; & il n'avoit pas encore les successions qu'il recueillit dans la suite. Cette *Epigramme* n'a été faite qu'après la mort de M. *Patru*, arrivée en Janvier 1681. BRÖSS.

Voyez *Sat. I. 123. Sat. IX. 290. Ep. V. 97. Art Poët. Ch. IV. 71. 91.*

Cette *Epigramme* est bonne assurément; mais il me semble qu'elle seroit beaucoup meilleure, si l'Auteur avoit supprimé le cinquième Vers. C'est une réflexion, qu'il falloit laisser faire au Lecteur. DE ST. MARC.



II.

A Monsieur RACINE.

RACINE, plain ma destinée.
 C'est demain la triste journée,
 Où le Prophète Des-Marais,
 Armé de cette même foudre
 5 Qui mit le Port-Royal en poudre,

REMARQUES.

II. En 1674. M. Des-Marêts de Saint-Sorlin entreprit une Critique générale des Oeuvres de M. Despréaux, & la fit imprimer en 1675. Notre Poëte, qui en fut averti, prévint la Critique par cette Epigramme. M. le Duc de N.... l'Abbé Testu, & Des Marêts avoient travaillé de concert à cette Critique. BROSS.

Il s'agit là de la *Défense du Poëme Héroïque*, laquelle parut en 1674. non en 1675. comme M. Brossette & l'Édition de 1740. le disent. DE ST. MARC.

VERS 3. *Où le Prophète Des-Marais*] Son nom est écrit *Des-Marais*, afin que la Rime soit plus visible. Il s'étoit érigé, dans quelques Ouvrages, en Homme inspiré. Dans ses *Délices de l'Esprit*, Part. III. p. 2. il disoit fort sérieusement, que Dieu, par sa bonté infinie, lui avoit envoyé la clef du trésor de l'Apocalypse. Dans son *Avis au Saint-Esprit*, il assuroit que Dieu l'avoit destiné à faire une réformation générale du genre humain; & que pour cet effet il levoit une armée de cent quarante-quatre mille victimes, dévoilées à tout faire, & à tout souffrir, selon ses ordres. Il annonçoit quantité d'autres merveilles, dont M. Nicole fit voir le ridicule dans huit Lettres, intitulées, *Les Visionnaires*, tant à cause de la Comédie des *Visionnaires* de Des-Marêts, que parce qu'on y découvroit la source de l'illusion des *Fanatiques*, & qu'on lui démonstrois qu'il en étoit un. Ces Lettres parurent au commencement de 1666.

VERS 5. *Qui mit le Port-Royal en poudre*,] DES-MARÈTS avoit fait en 1665. une Réponse à l'Apologie pour

Va me percer de mille traits.
 C'en est fait, mon heure est venue.
 Non que ma Muse, soutenue
 De tes judicieux avis,
 10 N'ait assez de quoi le confondre:
 Mais, cher Ami, pour lui répondre,
 Hélas! il faut lire Clovis.

REMARQUES.

Des Religieuses de Port-Royal. Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que M. Despréaux en plaisantant sur cet Ouvrage, adresse la parole à M. Racine, qui lui-même avoit par une *Lettre* imprimée en 1666. pris la défense de *Des-Marais* & des *Poètes de Théâtre*, que M. Nicole avoit traités dans sa première *Visionnaire, d'empoisonneurs publics* & de gens horribles parmi les Chrétiens. BROSSETTE.

§. M. Brossette à la suite des *Oeuvres* de M. Despréaux, avoit fait imprimer cette *Lettre* de M. Racine. On ne la trouvera pas dans cette *Edition*, non plus que les *Réponses*, que MM. Du Bois & Barbier d'Aucourt firent à cette *Lettre*, ni celle par laquelle M. Racine leur répliqua. Ces trois Pièces ayant été jointes à la première *Lettre* de M. Racine, dans les *Editions* des *Oeuvres* de notre Auteur, dont M. Du Monteil a pris soin, on a cru qu'elles n'avoient plus que faire ici, depuis qu'on les a fait entrer toutes avec les *Notes* de M. Brossette & de M. Du Monteil, dans l'*Edition* des *Oeuvres* de M. Racine, donnée à Paris en 1736.

VERS 12. Hélas! il faut lire Clovis.] POEME de Des-Marais ennuyeux à la mort. DBSP.

Dans quelques *Editions* on lit: *envieux à la mort*; & cette faute d'impression fait une équivoque assez plaisante.

Ce dernier Vers fait allusion à quelque chose, dont la connoissance rend l'*Epigramme* beaucoup plus piquante. Ce qu'il y avoit alors de jeunes Seigneurs des plus spirituels à la Cour, s'assembloit presque tous les jours avec MM. Despréaux, Racine, Furetière, & quelques autres Personnes d'élite chez un fameux *Traiteur* du

LII.

VERS pour mettre sous le Buste du ROI, fait par
M. GIRARDON, l'année que les Allemands prirent
Belgrade.

C'EST ce Roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la Terre.

REMARKES.

Cimetière S. Jean à la Croix de Lorraine. Ils avoient une Chambre qui leur étoit affectée. Là fut composée la *Parodie de quelques Scènes du Cid*, sur une prétendue querelle de Chapelain & de La Serre, avec l'enlèvement de la Perruque à Calotte du premier. Là fut imaginée la *Métamorphose de cette fameuse Perruque en Comète*. Là fut faite en très-peu de jours la *Comédie des Plaideurs* de Racine. Il ne seroit pas possible de raconter toutes les plaisanteries, que ce rendez-vous a vu naître. Il y avoit toujours sur la table de cette Chambre un Exemplaire de *La Pucelle* de Chapelain. Quand quelqu'un de la Compagnie avoit fait une faute, soit contre la pureté du Langage, soit contre la justesse du raisonnement, ou quelque autre à-peu-près de même nature, on le condamnoit, à la pluralité des voix, à lire un certain nombre de Vers de ce Poëme. Quand la faute étoit considérable, le coupable devoit en lire vingt. Il falloit qu'elle fût énorme pour qu'on le condamnât à la page entière. BROSS.

§. Au sujet de *Desmarêts*, voyez *Sat. I. 128. Sat. IV. Som. & Vers 65. Sat. V. 148. Sat. VII. 68. Sat. VIII. 307. Ept. I. 5, 15. Art Poët. Ch. I. 4. 71. 91. 94. 106. 119. Ch. II. 145. Ch. III. 32. 41. 176. 189. 193. 197. 217. 219. 225. 229. 232. 233. 247. 249. 272. 288. 296. 325. 409. Ch. IV. 80. 152. 236. Lutr. II. Avis Rem. 4. Ch. I. 3. 26. 87. 218. Ch. II. 41. 57. 122. 152. Ch. III. 137. 151. Ch. IV. 6. 77. 227. Epigr. XIX.*

III. M. de Louvois ayant fait graver le Portrait du Roi, chargea M. Racine & M. Despréaux de faire des Vers pour être mis sous ce Portrait. M. Racine eut plus tôt

Tout reconnoît ses loix, ou brigue son appui.
 De ses nombreux combats le Rhin frémit encore;
 5 Et l'Europe en cent lieux a vu fuir devant lui
 Tous ces Héros si fiers, que l'on voit aujourd'hui
 Faire fuir l'Othoman au delà du Bosphore.

IV.

VERS pour mettre au bas du Portrait de Mademoi-
 selle DE LAMOIGNON.

AUX sublimes vertus nourrie en sa famille,
 Cette admirable & sainte Fille
 En tous lieux signala son humble piété :
 Jusqu'aux climats où naît, & finit la clarté,

REMARQUES.

fait, & ses Vers furent gravés. Ceux-ci furent destinés à l'usage annoncé dans le titre. Ce fut en 1687. que Girardon fit le Buste du Roi.

IV. Vers 4. *Jusqu'aux climats où naît, & finit la clarté,*] Mademoiselle de Lamoignon faisoit tenir de l'argent à beaucoup de Missionnaires jusques dans les Indes Orientales & Occidentales. DESP.

Madelaine de Lamoignon, sœur du *Premier-Président* de ce nom, a vécu dans une pratique continuelle des Vertus Chrétiennes. Elle étoit douée sur-tout d'une grande douceur & d'une ardente charité pour les Pauvres. Elle appelloit ordinairement M. *Despréaux*, son *Directeur*; mais quelquefois elle vouloit le diriger à son tour. Elle ne trouvoit pas bon qu'il fit des *Satires*, parce qu'elles blessent la Charité. *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le GRAND TURC, ce Prince infidele, l'Ennemi de notre Religion ? Contre le GRAND TURC!* reprit Mademoiselle DE LAMOIGNON. *Ha*

5 Fit ressentir l'effet de ses soins secourables ;
 Et jour & nuit, pour Dieu pleine d'activité,
 Consuma son repos, ses biens & sa santé,
 A soulager les maux de tous les Misérables.

V.

VERS pour mettre au devant d'un ROMAN ALLE-
 GORIQUE, où l'on expliquoit toute la MORALE
 DES STOÏCIENS.

LÂCHES Partisans d'Epicure,
 Qui brûlans d'une flamme impure,

REMARQUES.

non ! C'est un Souverain, & il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. Mais contre le DIABLE, répliqua M. DESPRÉAUX, vous me le permettriez bien ? NON, dit-elle encore, après un moment de réflexion. Il ne faut jamais médire de personne. BROSS.

Madelaine de Lamoignon, née le 18. de Septembre, mourut le 14. Avril 1687. dans sa 78. année. Elle fut inhumée aux Cordeliers dans la Chapelle de sa Famille. DE ST. MARC.

V. „ L'Epigramme à la louange du Roman Allégorique, dit l'Auteur dans une Lettre du 19. Avril 1701. „ regarde M. l'Abbé d'Aubignac, qui a composé La „ Pratique du Théâtre, & qui avoit alors beaucoup de „ réputation. Ce Roman Allégorique, qui étoit de son „ invention, s'appelloit, Macarize, ou la Reine des Isles „ fortunées ; & il prétendoit que toute la Philosophie „ Stoïcienne y étoit renfermée. La vérité est qu'il n'eut „ aucun succès, & qu'il ne fit de chez Sercy qu'un saut „ chez l'Epicier. Je fis l'Epigramme pour être mise au „ devant de son Livre, avec quantité d'autres Ouvra- „ ges, que l'Auteur avoit exigés de ses amis pour le „ faire valoir, mais heureusement je lui portai l'Epi- „ gramme trop tard, & elle n'y fut point mise. Dieu

Du Portique fameux fuyez l'austérité,
 Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
 Ce Roman plein de vérité,
 Dans la Vertu la plus sévère.
 Vous peut faire aujourd'hui trouver la Volupté.

VI.

A Messieurs PRADON, & BONNECORSE, qui firent en même temps paroître contre moi chacun un volume d'injures.

VENEZ, Pradon, & Bonnacorse,
 Grands Ecrivains de même force,
 De vos Vers recevoir le prix;
 Venez prendre dans mes Ecrits.

La

REMARQUES.

„ en soit loüé, &c”. Cet Ouvrage fut imprimé en 1663. & publié en 1664. BROSS.

VERS 3. *Du Portique fameux*] L'Ecole de Zénon. DESP. §. Voyez sur l'Abbé d'AUBIGNAC, *Art Poët.* Ch. I. Vers 1.

VI. Cette *Epigramme* fut faite en 1685. Pradon venoit de faire imprimer une mauvaise *Critique des Oeuvres de M. Despréaux*, sous ce titre: *Triomphe de Praden*; & Bonnacorse avoit donné son *Lutrigot*, qui n'est qu'une forte imitation du *Lutrin* contre l'Auteur du *Lutrin* même. Ce dernier mourut en 1706. à Marseille, lieu de sa naissance. Voyez la *Remarque* sur le Vers 64. de l'*Eptre IX.* BROSSETTE.

§. Au sujet de Pradon, voyez *Sat. IV.* 5. *Sat. VII.* 44. *Sat. VIII.* 167. *Sat. IX.* 97. 289. *Sat. X.* 438. 450. *Eplt. VI.* 56. 58. *Eplt. VII.* Avert. & Rem. 3. 18. Vers 17. 104. 106. *Eplt. VIII.* 60. *Eplt. X.* 44. 54. 55. 60. *Art Poët.* Ch. I. 1. 106. 139. Ch. II. 1. 145. Ch. III.

5 La place que vos noms demandent.
Linier, & Perrin vous attendent.

VII.

A un Médecin.

QUI, j'ai dit dans mes Vers, qu'un célèbre Assassin,
Laisant de Galien la science infertile,
D'ignorant Médecin devint Maçon habile:
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein;
5 Perrault, ma Muse est trop correcte.

REMARQUES.

III. 41. 296. Ch. IV. 20. Lutr. Ch. II. 152. Ch. V. Rem. Vers 125. Sur *Bonbecorfe*, outre le Vers 64. de l'*Epit. IX.* voyez *Sat. VII. 45.*

VERS 6. *Linier & Perrin*] Voyez au sujet du premier, *Sat. IX. 236. Sat. XI. 55. Epit. I. 40. Epit. II. 8. Epit. VII. 89. Epit. X. 36. Art Poët. Ch. II. 194.* Au sujet du second, *Sat. VII. 45. Sat. IX. 97. 294. Epit. VII. 87. Ep. VIII. 59. Ep. X. 36.*

VII. Cette *Epigramme* fut composée en 1674. après la publication de l'*Art Poétique*, où l'Auteur a fait au commencement du IV. Chant, la *Métamorphose d'un Médecin en Architecte*. Les motifs, qui la lui firent imaginer, sont expliqués dans une *Lettre à M. le Maréchal de Vivonne*. Bross. (Voyez cette Lettre, que l'on a insérée dans ce troisième Volume, vers la fin.)

§. Au sentiment de notre Auteur, ajoute M. Brossette, c'étoit ici la meilleure de ses *Epigrammes*. M. Racine préféreroit celle qui commence par *D'où vient que Cicéron* (la XI. de cette Edition). Et M. le Prince de Conti étoit pour cette autre: *Clio vint l'autre jour &c.* (c'est la XIII.)

VERS 5. *Perrault*,] Il y avoit *Lubin*, dans toutes les Editions, faites du vivant de M. Despreaux, & dans celle de 1713. M. Brossette mit dans la sienne en 1717. M. Du Monteil dans celles, dont il a pris soin.

Vous êtes, je l'avoüe, ignorant Médecin,
Mais non pas habile Architecte.

VIII.

EPI T A P H E.

DE LA MERE DE L'AUTEUR.

C'est elle qui parle.

EPOUSE d'un Mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sçus plaire à ses yeux:
Nous ne sçumes jamais ni railler, ni médire.
Passant, ne t'enquiers point, si de cette bonté
5 Tous mes Enfans ont hérité ;
Li feulement ces Vers, & garde-toi d'écrire.

R E M A R Q U E S.

a mis le nom en entier: *Perrault*. En quof les *Editions* de 1735. & de 1740. l'ont imité. C'est de *Claude Perrault*, dont il s'agit ici. Voyez *Sat. IX. 224. Sat. X. 394. Art Poët. Ch. IV. 1. & Lettre de M. Perrault, N. XII. & Remarque 28. & l'Epigr. XII. DE ST. MARC. VIII. Anne de Nielle*, seconde Femme de *M. Boileau le Greffier*, mourut en 1637. âgée de 23. ans. De ce Mariage sont nés *Gilles, Jacques, & Nicolas Boileau*, qui se sont extrêmement distingués dans la République des Lettres. Les Ecrits de ces trois illustres Freres marquent assez le penchant, qu'ils avoient pour la Satire. Cette *Epitaphe* fut faite en 1670.

VERS 4. *Passant, ne t'enquiers point, si de cette bonté &c.* Le Pere de notre Auteur faisant un jour le caractere de ses Enfans, dit en parlant de celui-ci. *Pour COLIN, c'est un bon Garçon, qui ne dira jamais de mal de personne.*

IX.

VERS pour mettre au bas du portrait de mon PÈRE,
Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de
Paris.

CE Greffier doux, & pacifique,
De ses enfans au sang critique
N'eut point le talent redouté:
Mais fameux par sa probité,
5 Reste de l'or du Siècle antique,
Sa conduite dans le Palais
Par-tout pour exemple citée,
Mieux que leur plume si vantée,
Fit la Satire des Rolets.

REMARQUES.

IX. Vers 1. *Ce Greffier*] GILLES BOILEAU mourut en 1657. âgé de 73. ans; mais ces Vers ne furent faits qu'en 1690. M. l'Abbé *Boileau*, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte-Chapelle, Frere de l'Auteur, fit ces *Vers Latins*, qui furent mis sous le même Portrait, gravé par le célèbre NANTEUIL.

*Desine flere tuum, Proles numerosa, Parentem,
Quem rapuit votis sors inimica tuis.
Ecce tibi audaci scalpro magis ære perennem
Æmula natura reddit amica manus.*

VERS 2. *De ses Enfans au sang critique*] GILLES, Jacques & Nicolas Boileau. DE ST. MARC.

VERS 9. *Fit la Satire des Rolets.*] Voyez *Sat. l. Vers 52.* & les *Remarques*. BROSS.

§. Voyez encore ci-après l'*Epigramme XLVI.*

X.

A Monsieur PERRAULT sur les Livres qu'il a faits
contre les ANCIENS.

POUR quelque vain discours, sottement avancé
Contre Homere, Platon, Cicéron, ou Virgile,
Caligula par-tout fut traité d'insensé,
Néron de furieux, Hadrien d'imbécille.

REMARQUES.

X. Vers 3. *Caligula par-tout &c.*] Cet Empereur avoit dessein d'abolir les Ouvrages d'*Homere*, de *Virgile* & de *Tite-Live*. SUÉTONE, *Vie de Caligula*, Chap. 34.

VERS 4. *Néron de furieux.*] SUÉTONE ne dit pas un mot, qui fasse croire que *Néron* pensât comme *Caligula*, sur le compte des grands Ecrivains de la Grece & de Rome. DE ST. MARE.

Ibid. — *Hadrien d'imbécille.*] Il vouloit abolir la mémoire & les Ouvrages d'*Homere*, pour établir sur ses ruïnes, un certain *Antimachus*, Poëte, dont alors le nom n'étoit presque pas connu. *Dion*, Liv. 69. BROSS.

Quoi que l'Historien *Dion* en ait pu dire, le Poëte *Antimachus* étoit très-connu des Romains. Voici ce que *Quintilien* en dit dans ses *Instit. Orat.* Liv. X. Ch. I. *In ANTIMACHO vis & gravitas, & minime vulgare eloquendi genus habet laudem. Sed quamvis ei secundas fere Grammaticorum consensus deserat, & affectibus, & jucunditate, & dispositione, & omnino arte deficitur, ut plane manifesto appareat, quanto sit aliud proximum esse, aliud secundum.* Ce que M. l'Abbé Gédoyne traduit de cette manière: *ANTIMAQUE a de la force & de la solidité. Son élocution, loin d'être commune, mérite des louanges. Mais, quoiqu'il ait le second rang après HOMERE, on ne trouve ni sentiments, ni conduite, ni agrément dans ses Ouvrages, & l'art lui a manqué entièrement. Ce qui montre visiblement la prodigieuse différence, qu'il y a entre être le premier après quelqu'un, & approcher de lui de fort près. Avant*

5 Vous donc, qui dans la même erreur,
 Avec plus d'ignorance & non moins de fureur,
 Attaquez ces Héros de la Grece & de Rome,
 Perrault, fuffiez-vous Empereur,
 Comment voulez-vous qu'on vous nomme?

R E M A R Q U E S.

Quintilien, CATULLE avoit parlé différemment de ce même Poëte *Antimachus*, dans le second de ces deux Vers qui terminent son *Epigramme* : DE SMYRNA CINNÆ POETÆ.

*Parva mei miki sunt cordi monumenta laboris,
 At populus tumido gaudeat Antimacho.*

Seroit-il difficile aujourd'hui de faire plus d'une application très-juste de ces deux Vers?

L'*Epigramme* X. de notre Auteur, laquelle n'a certainement de mérite, que d'être extrêmement injurieuse, fut faite à l'occasion de l'Ouvrage de M. Perrault l'Académicien, intitulé : *Parallele des Anciens & des Modernes* &c. Voyez la *Remarque* 40. sur la *Lettre* de M. Perrault.

Les *Editions* faites du vivant de notre Auteur, & celle de 1713. ne désignent M. Perrault que de cette manière P**. M. Broffette ne met qu'un P. suivi de quelques points. Mais M. Du Monteil écrit le nom tout du long, & les *Editeurs de Paris* 1725. & 1740. en ont fait autant. Il en est à cet égard de toutes les *Epigrammes*, que notre Auteur a faites contre M. Perrault, comme de celle-ci. DE ST. MARC.



XI.

Sur le même sujet.

D'OU vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homere,
 Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révere,
 Traduits dans vos Ecrits nous paroissent si fots ?
 Perrault, c'est qu'en prêtant à ces Esprits sublimes
 5 Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes ;
 Vous les faites tous des Perraults.

REMARQUES.

XI. Vers 2. *Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révere,*] Ce Vers est d'une furieuse dureté.

Cette *Epigramme* est celle de notre Auteur, que M. Racine préféreroit à toutes les autres, comme on l'a vû dans les *Remarques* sur l'*Epigramme VII.* M. Broffette n'en a point dit la raison. Mais elle est aisée à deviner par le petit nombre d'*Epigrammes*, qui nous restent de M. Racine, & par ce qu'on dit de lui dans le *Bolæana*, N. LXXX.

Voyez au sujet de M. PERRAULT, *Sat. IX.* 262. *Sat. X.* Avertiff. *Rem. ** Vers 26. 134. 429. 438. 449. 459. 641. *Epît. IX.* 64. *Epît. X.* 55. 56. *Art Poët.* Ch. IV. 1. *Lutr.* Ch. III. 48. *Disc. sur l'Ode,* & *Rem. 1.* 2. 3. 4. 5. 6. 7. 9. 11. 13. 14. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 24. 25. 27. *Lett. de Perrault* entière, & les *Remarques.* *Epigr. X.* XII. XIII. XXXII. XLIII. XLIV. & les huit premières *Réflex. Crit. sur Longin.* DE ST. MARC.



XII.

Au même.

TON Oncle, dis-tu, l'Assassin
 M'a guéri d'une maladie.
 La preuve qu'il ne fut jamais mon Médecin,
 C'est que je suis encore en vie.

REMARQUES.

XII. On trouve un mot semblable de *Pausanias* dans *PLUTARQUE, Dits notables des Lacédémoniens.*

VERS I. *Ton Oncle,*] Il n'a pas voulu dire: *Ton Frere.* M. *Perrault* disoit effectivement que son Frere le Médecin avoit rendu de fort grands services à notre Auteur, en le guérissant de deux maladies. Voyez Tom. IV. la I. *Reff. Crit. sur Longin.* Voyez sur le même sujet, *Lettre de Perrault, N. XII. & Rem. 28.*

CHANG. *Ibid. Ton Oncle, dis-tu, l'Assassin, &c.]* Les deux premiers Vers avoient d'abord été faits ainsi :

*Tu te vantes, Perrault, que ton Frere Assassin
 M'a guéri d'une affreuse & longue maladie.*

Le P. *Commire* a traduit cette *Epigr.* en Latin, de cette maniere :

*Mene tuus, Clades quondam Urbis publica, Frater
 Eripuit morbo difficili atque gravi?*

Mentiris: Medico non sum usus Fratrem, Perraulti.

Vis testem? vita perfruat incolumis. BROSSETTE.

M. l'Abbé *Fraguier* a tourné cette même *Epigr.* en Vers Iambes.

*Ain, Perrault, me gravi eripuit malo
 Tuus iste Frater nobilis veneficus,
 Fuisse medicum quem narras meum?
 Omitte. Nam quod vivo sat refelleris!*

Dans l'Édition de 1701. où cette Traduction se trouve

XIII.

Sur ce qu'on avoit lu à l'Académie des Vers contre
HOMERE & contre VIRGILE.

CLIO vint l'autre jour se plaindre au Dieu des Vers,
Qu'en certain lieu de l'Univers
On traitoit d'Auteurs froids, de Poètes stériles
Les Homeres & les Virgiles.
5 Cela ne sçauroit être; on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux:
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
C'est à Paris. C'est donc dans l'Hôpital des Fous?
10 Non, c'est au Louvre en pleine Académie.

REMARQUES.

avec quelques autres Pièces de l'Abbé Fraguier, contre
M. Perrault, cet Académicien n'est nommé nulle part.
On y parle de lui sous le nom de *Fabullus*. Mais il est
nommé, comme ici, dans l'Édition de 1694. Voyez,
Epigr. VII. Vers 5. DE ST. MARC.

XIII. VERS 7. *Où peut-on avoir dit une telle infamie?*
On n'a peut-être jamais employé ce mot *infamie*, d'une
manière plus impropre. DE ST. MARC.

VERS 8. *Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?*
Peuples sauvages de l'Amérique.

Cette *Épigramme*, que bien des gens trouvent la meilleure de notre Auteur, fut faite à l'occasion du Poème du *Siècle de Louis le Grand*, que M. Perrault lut à l'Académie Française en 1687. & dans lequel *Homere, Virgile*, & la plupart des meilleurs Ecrivains de l'Antiquité sont fort maltraités. Ce Poème fit du bruit dans le monde.

XIV.

Sur la première représentation de L'AGE'SILAS de
Monsieur CORNEILLE que j'avois vue.

J'AY vu l'Agésilas.
Hélas!

REMARQUES.

de sçavant. On prit parti pour & contre. Notre Auteur se déclara hautement pour les Anciens, & s'essaya par cette Epigramme & quelques autres. BROSS.

Il est faux que Virgile soit maltraité dans le Poëme de M. Perrault. Il n'en parle que dans ces mauvais Vers.

MÉNANDRE, j'en conviens, eut un rare génie,
Et pour plaire au Théâtre une adresse infinie;
VIRGILE, j'y consens, mérite des Autels;
OVIDE est digne encor des honneurs immortels:
Mais ces rares Auteurs, qu'aujourd'hui l'on adore,
Etoient-ils adorés quand ils vivoient encore?
Écoutons Martial: MÉNANDRE, esprit charmant,
Fut du Théâtre Grec applaudi rarement:
VIRGILE vit les Vers d'ENNIUS le bon-homme,
Lus, chéris, estimés des Connoisseurs de Rome,
Pendant qu'avec langueur on écoutoit les siens;
Tant on est amoureux des Auteurs anciens!
Et malgré la douceur de sa veine divine
OVIDE étoit connu de sa seule Corinne.

Voyez la Lettre de Perrault, Remarque 22. DE STÉ MARC.

XIV. Notre Auteur, étant en 1686. à la première représentation d'Agésilas, dit le bon mot, qui fait cette Epigramme, qu'il redoubla l'année suivante au sujet de l'Attila, comme on l'a dit sur le Vers 177. de la Sat. IX. BROSS.

Je vais mettre ici quelque chose, que M. Brossette & M. Du Monteil avoient cru mieux placé sous l'Epigramme XXIX.

Quoique M. Despréaux ait censuré Corneille en diffé-

XV.

Sur la premiere représentation de L'ATTILA.

APRÈS l'Agéfilas,

Hélas!

REMARQUES.

rens endroits, il ne laissoit pas de faire un très-grand cas de son mérite. En voici une preuve, qui fait honneur à l'un & à l'autre. Après la mort de M. Colbert, la pension que le Roi donnoit à M. Corneille fut supprimée. M. Despréaux, qui étoit avec la Cour à Fontainebleau, courut chez Madame de Montespan, pour la prier d'engager le Roi de rétablir cette Pension. Il en parla lui-même au Roi, & lui dit qu'il ne pouvoit, sans honte & sans une espece d'injustice, recevoir une Pension de Sa Majesté, tandis qu'un Homme comme M. Corneille en étoit privé. M. Despréaux en parla avec tant de chaleur, & son procédé parut si grand & si généreux, que sur le champ le Roi ordonna que l'on portât deux cens louis à M. Corneille; & ce fut M. de La Chapelle, Parent de M. Despréaux, & différent du fameux Chapelle l'Huilier, qui les lui porta de la part du Roi. Outre le témoignage d'une infinité de personnes, aujourd'hui vivantes (en 1717.) qui ont connoissance de ce fait, il a été rendu public par l'Impression, dans les *Lettres de Boursault*; & c'est à quoi M. Racine fit allusion dans le *Discours*, qu'il prononça en pleine Académie, à la Réception de M. Corneille le Jeune à la place de son Frere. Deux jours avant sa mort, dit M. RACINE, & lorsqu'il ne lui restoit plus qu'un rayon de connoissance, le Roi lui envoya encore des marques de sa libéralité, & enfin les dernieres paroles de CORNEILLE ont été des remercimens pour LOUIS LE GRAND. Des témoignages si authentiques seront sans doute suffisans pour faire connoître l'erreur dans laquelle sont tombés des Ecrivains, d'ailleurs très-judicieux & très-estimés, en publiant que M. Despréaux n'avoit point contribué au rétablissement de la Pension de M. Corneille. Ils ont confondu celle que M. Colbert lui procura après la

Mais après l'Attila,
Hola!

REMARQUES.

disgrace de M. Fouquet, avec la Pension que M. Despréaux fit rétablir après la mort de M. Colbert. BROSS.

Le Fait que M. Broffette vient de raconter, avoit été mis dans une *Vie* de M. Despréaux, qui parut quelque tems après sa mort; & les *Journalistes de Trévoux* (ce sont les *Ecrivains* indiqués par le *Commentateur*) s'étoient inscrits en faux contre ce Fait. M. Du Monteil remarque qu'ils continuerent depuis, & qu'ils prirent la défense de *Corneille*, contre les Critiques que M. Despréaux en a faites. C'est dans l'*Article LVIII.* de leurs *Mémoires* du mois de Mai 1717. à la suite de leur Extrait de l'*Edition* de M. Broffette, qu'on trouve la DÉFENSE du GRAND CORNEILLE contre le COMMENTATEUR des OEUVRES de M. BOILEAU-DESPRÉAUX. M. Du Monteil la rapporte presque entière; ce qui m'autorise à n'en rien retrancher. C'est le célèbre P. de Tournemine qui parle.

Si je ne craignois pas qu'on prt les louanges, que je viens de donner à M. Broffette, pour une approbation de ce que son Auteur & lui ont dit contre *Corneille*, je négligerois de les réfuter. La réputation du Grand *Corneille* est trop établie, pour qu'il ait besoin de défenseurs; & ce que le *Commentateur* de Boileau nous apprend des efforts qu'a fait cet ami de Racine, pour abaisser le Prince des Poètes Tragiques, nuira moins à *Corneille* qu'à son Ennemi. M. Broffette nous découvre les artifices, cachés sous divers ménagemens, dont la timide jalousie de Boileau n'a osé se dispenser pendant la vie de *Corneille*; des louanges équivoques; (Sat. IX. 177.) le nom de *Corneille* supprimé dans des endroits, où l'on le blâme sans mesure; (Art Poët. Ch. III. 29. 140. Ch. IV. 84.) des traits, que Boileau n'avoit osé imprimer, & qu'il confioit à son ami pour les faire passer à la postérité. (Epigr. XXIX. Rem.) Mais l'idée que Boileau s'étoit faite de *Corneille*, & que le *Commentateur* nous présente, est si fautive, si différente de celle qu'en ont & ceux qui l'ont connu, & ceux qui lisent ses Ouvrages sans prévention, qu'il n'est pas à craindre qu'elle diminue le nombre des Admirateurs du Sophocle François. Le Poète Satirique &

XVI.

Sur une Satire très-mauvaise, que l'Abbé COTIN
avoit faite, & qu'il faisoit courir sous mon nom.

ENVAIN par mille & mille outrages
Mes Ennemis, dans leurs ouvrages,

REMARQUES.

son Commentateur parlent de Corneille, comme d'un homme intéressé, moins avide de gloire que de gain; (Art. Poët. Ch. IV. 130.) Corneille, qu'on sçait avoir porté l'indifférence pour le gain jusqu'à une insensibilité blâmable; qui n'a jamais tiré de ses Pièces que ce que les Comédiens lui donnoient, sans compter avec eux; qui fut un an sans remercier M. Colbert du rétablissement de sa Pension; qui a vécu sans faire aucune dépense, & est mort sans biens: Corneille, qui a eu le cœur aussi grand que l'esprit, le sentiment aussi noble que les idées.

On veut encore le faire passer pour Copiste; on affecte de nous indiquer les sources où il a puisé: on ne nous apprend que ce qu'il avoit appris lui-même, au Public, en lui donnant, Le Cid, Cinna, Pompée. Dans les premières Editions de ces Tragédies il fit imprimer les endroits de Guillen de Castro, de Sénèque & de Lucain, qu'il avoit copiés. Ces Imitations ne sont pas la dixième partie de ces Tragédies, ni ce qu'on y admire le plus. Qu'on nous dise d'après qui ce Grand Poëte a copié Polieucte, Rhodogune, Héraclius, Oedipe, Horace même & Sertorius. Jamais Auteur ne fut plus original, plus fécond, plus varié. Il sied mal aux Admirateurs de Racine, d'attaquer Corneille de ce côté.

On lui reproche d'avoir estimé Lucain, & sur cela on l'accuse d'avoir le goût peu sûr & de juger sottement (Art. Poët. Ch. IV. 84.) Une décision si magistrale & si noblement exprimée, soutenue de tant de traits lancés contre la belle Traduction de La Pharsale en Vers François, où Brébeuf est aussi Lucain que Lucain même, n'empêcheront pas un grand nombre d'excellens Connoisseurs de trouver dans Lucain & dans son Traducteur des pensées brillan-

Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'Univers.
Cotin, pour décrier mon stile,

REMARQUES.

tes sans être fausses, des sentimens généreux, une expression pleine de force, des peintures qui frappent, un vrai sublime.

Forcé d'admirer avec le Public certaines Pièces de Corneille, Boileau, pour se dédommager de cette contrainte, a voulu du moins immoler les dernières à Racine son idole. Qu'on se garde de juger de l'Attila de Corneille par une Epigramme assez fade du Poëte Satirique, & par une Note (Sat. IX. 177.) où le Commentateur a prononcé, que la décadence de l'esprit de CORNEILLE se fait sentir dans cette Pièce, qu'assurément il n'a pas lue. Qu'on la lise, & on y reconnoitra l'Auteur d'Héraclius & de Nicomede: on y reconnoitra Attila: on y admirera cette force de politique & de raisonnement, qui distingue toujours Corneille: on y trouvera des Caractères nouveaux, grands, soutenus; le déclin de l'Empire Romain; les commencemens de l'Empire François, peints d'une grande manière, & mis en contraste; une Intrigue conduite avec Art; des Situations intéressantes; des Vers aussi heureux & plus travaillés que dans les plus belles Pièces de Corneille: on apprendra enfin à se défier de la critique de Boileau. L'Agésilas enveloppé dans la même Epigramme, n'est pas comparable aux Chefs-d'œuvres de Corneille, ni même à son Attila: mais c'est se jouer du Public, que de traiter de misérable une Comédie Héroïque d'un goût nouveau, où, parmi des Personnages d'un caractère singulier, Agésilas & Lisander paroissent tels, que l'Histoire nous les fait connoître: une Pièce, dont le dénouement est un effort héroïque d'Agésilas, qui triomphe en même tems de l'amour & de la vengeance: une Pièce, où l'on retrouve le Grand Corneille en plus d'un endroit. J'en transcrirai un seul. C'est Agésilas, qui parle.

Il est beau de triompher de soi,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juste soin de combler notre gloire
Demande notre cœur pour dernière victoire.
Un Roi, né pour l'éclat des grandes actions,
Domte jusqu'à ses passions;

5

A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses Vers.

REMARQUES.

Et ne se croit point Roi, s'il ne fait sur lui-même
Le plus illustre effai de son pouvoir suprême.

Mais M. Boileau, si l'on en croit son Commentateur, a réparé ses critiques indiscrettes par un beau trait de générosité envers Corneille; il fit rétablir sa Pension, qu'on avoit supprimée. Ce Fait, déjà allégué dans la Vie de M. Despréaux (par M. Des Maizeaux) avoit été convaincu de faux dans nos Mémoires. On se flatte ici de le rétablir en changeant les circonstances. Ce n'est plus après la mort (il falloit dire: la disgrâce) de M. Fouquet, ce n'est plus par M. Colbert, que la Pension étoit supprimée. C'est, dit le Commentateur, après la mort de M. Colbert, par M. de Louvois. Envain réformet-on la fable, on ne peut en faire une vérité. A une fiction grossière on en substitue une autre mieux concertée; mais c'est toujours une fiction. La Pension de Corneille ne fut point retranchée par M. de Louvois après la mort de M. Colbert. On désie de donner la moindre preuve de ce Fait. Ainsi M. Boileau n'a pas été dans l'occasion de jouer le rôle généreux qu'on lui attribue, de courir chez Madame de Montespan, de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux cens louis envoyés par le Roi au Grand Corneille peu de jours avant sa mort; le Fait est vrai. Le Roi scut du P. de La Chaise que l'argent manquoit à cet illustre Malade, fort éloigné de thésauriser; & Sa Majesté lui envoya deux cens louis. Je ne conteste pas qu'ils n'ayent été portés par M. de La Chapelle, Parent de M. Boileau. Je veux croire que M. Boileau, instruit de l'état où étoit M. Corneille, en parla à Madame de Montespan, & peut-être au Roi. Je ne prétens pas lui ôter la gloire, que mérite cet effort de générosité; mais M. Boileau n'a point fait rétablir la Pension de M. Corneille, ni dit ce qu'on lui fait dire pour en obtenir le rétablissement. C'est ce que j'avois à prouver. Je l'ai prouvé sans réplique. Quand la Pension fut supprimée après la mort (la disgrâce) de M. Fouquet, M. Boileau n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir. Elle n'a pas été supprimée après la mort de M. Colbert.

+ It is now certain that after Colbert's death Corneille's pension was taken away from him. See *Journal de Corneille*, 234;

XVII.

Contre le même.

A QUOI bon tant d'efforts, de larmes & de cris,
Cotin, pour faire ôter ton nom de mes Ouvrages ?
Si tu veux du Public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres Ecrits.

REMARQUES.

Ne retrouve-t-on pas dans cette *Défense* toute l'imagination de son Auteur ? M. *Brossette* parle de la Pension de *Corneille*, en homme sûr de ce qu'il avance ; & son *Contradictéur* nous donne une simple dénégation pour une preuve sans réplique de la fausseté du Fait qu'il conteste. C'est au Lecteur à juger lequel des deux mérite le plus de croyance. A l'égard des autres chefs de cette *Défense*, il est à propos de la comparer avec les endroits où M. *Despréaux* & M. *Brossette* parlent de *Corneille*. Voyez donc outre les citations placées ci-dessus en parenthèses, *Disc. au Roi.* 54. *Sat. III.* 181. 183. *Sat. VIII.* 200. *Sat. IX.* 231. *Eplt. I.* 7. *Eplt. X.* 66. *Art Poët.* Ch. II. 113. Ch. III. 21. 393. — 400. *Epigr. XXIX.* DE ST. MARC.

XVI. On avoit fait courir une *Satire* non seulement mauvaise, mais aussi très-dangereuse. L'Abbé *Cotin* n'en étoit pas véritablement l'Auteur ; mais il l'attribuoit malicieusement à M. *Despréaux*, qui, pour se défendre, la lui rendoit. Un jour M. le Premier-Président de *Lamoignon* refusa de lire un *Libelle*, que cet Abbé avoit publié contre M. *Despréaux* ; parce que M. le Premier-Président accusoit, en riant, M. *Despréaux* de l'avoir composé lui-même, pour rendre ridicule l'Abbé *Cotin*.

XVII. Cette *Epigramme* avoit originairement été faite contre M. *Quinaut*, parce qu'il avoit imploré l'autorité du Roi, pour faire ôter son nom des *Satires* de l'Auteur. Mais ses sollicitations n'ayant rien produit, il rechercha l'amitié de M. *Despréaux*, qui mit ici *Cotin* à la place de *Quinaut*.

VERS 3. *Si tu veux du Public éviter les outrages,]* Il me semble que dans l'usage de la Langue, le mot ou-

XVIII.

Contre un ATHE'E.

ALIDOR assis dans sa chaise,
Médifant du Ciel à son aise,

Peut

REMARQUES.

outrage, aussi-bien que celui d'*affront*, n'est *actif* dans sa *signification* qu'à l'aide d'un *que*. Ce Vers même servira d'exemples. *Les outrages du Public*, c'est-à-dire, *les outrages que le Public te fait*. Voilà la Phrase Française. La *signification passive* ne se détermine aussi que par le *que*. Notre Auteur n'auroit pas pu dire en parlant à COTIN : *Si tu veux éviter tes outrages*. Il auroit fallu dire : *Si tu veux éviter les outrages que tu reçois*. Il en est de même du mot *affront*, au sujet duquel il faut, par cette *Remarque*, en réformer une, que j'ai faite, (je ne me souviens pas pour le moment en quel endroit) & qui n'est pas assez exacte. DE ST. MARC.

XVIII. Notre Auteur, dans sa *I. Sat.* Vers 128. (Voyez-y la *Remarque*) avoit mis la conversion de *Saint-Pavin* au rang des impossibilités morales. Celui-ci s'en vengea par ce *Sonnet*.

DESPRÉAUX grimpé sur Parnasse
Avant que personne en sçut rien,
Trouva Regnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.
Sans choix & de mauvaise grace
Il pilla presque tout leur bien ;
Il s'en servit avec audace,
Et s'en para comme du sien.
Faloux des plus fameux Poëtes,
Dans ses Satires indiscrettes
Il choque leur gloire aujourd'hui.
En vérité, je lui pardonne :
S'il n'eût mal parlé de personne,
On n'eût jamais parlé de lui.

A quoi M. Despréaux répondit par cette *Epigramme XVIII.*
VERS 1. — assis dans sa chaise,] Il étoit tellement
gouteux, qu'il ne pouvoit marcher. DESPRÉAUX.

CHANG.

Peut bien médire auffi de moi.
 Je ris de ses discours frivoles,
 5 On sçait fort bien que ses paroles
 Ne font pas articles de foi.

XIX.

DANS le Palais hier Bilain
 Vouloit gager contre Ménage,

REMARQUES.

CHANG. Ibid. *Alidor assis dans sa chaise,*] Première manière, *Saint-Payin grimpé sur sa chaise.* Il étoit toujours assis sur un Fauteuil fort haut. BROSS.

On ne sçauroit s'empêcher d'avoüer, que l'*Epigramme* de notre Auteur ne vaut pas le *Sonnet* de *Saint-Payin*.

DE ST. MARC.

XIX. Elle est sans titre dans l'*Edition* de 1701. Dans celle de 1713. elle porte celui-ci: *Contre S. Sorlain.* M. Brossette & les autres *Editeurs* l'ont adopté. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 1. *Dans le Palais hier Bilain &c.*] Les quatre premiers Vers étoient d'abord ainsi:

*Hier un certain Personnage
 Au Palais me voulut nier
 Qu'autrefois Boileau le rentier
 Sur Costar eût fait un Ouvrage.*

GILLES BOILEAU ne cessoit, par jalousie, de décrier les *Poësies* de M. Despréaux son Cadet. Celui-ci fit, pour s'en venger, cette *Epigramme*. Mais après la mort de son Frere arrivée en 1669. il la tourna contre *Des Marts* de S. Sorlin, lequel avoit fait imprimer en 1665. une *Réponse à l'Apologie pour les Religieuses de Port-Royal*, Ouvrage de M. Arnauld. Voyez *Epigr. II. Vers 5.* L'action de celle dont il s'agit ici, se passa dans la Grand'Salle du Palais, où il y a beaucoup de Libraires, & où s'assembloient tous les soirs plusieurs Beaux-

Qu'il étoit faux que Saint-Sorlain
 Contre Arnauld eût fait un Ouvrage.
 5 Il en a fait, j'en sçai le temps,
 Dit un des plus fameux Libraires.
 Attendez... C'est depuis vingt ans.
 On en tira cent Exemplaires.
 C'est beaucoup, dis-je, en m'approchant,
 10 La pièce n'est pas si publique.
 Il faut compter, dit le Marchand,
 Tout est encor dans ma boutique.

XX.

QUATRAIN

*Sur un Portrait de ROCINANTE, Cheval de DOM
 QUICHOTTE.*

TEL fut ce Roi des bons Chevaux,
 Rocinante, la fleur des Courriers d'Ibérie,

REMARQUES.

Esprits, comme Gilles Boileau, M. Patru, l'Abbé Menage, & M. Bilain, Avocat célèbre. BROSS.

Cette Epigramme est une des meilleures & des mieux tournées, que notre Auteur ait faites. DE ST. MARC.

§. XX. Tit. *Dom Quichotte.*] C'est ainsi que ce nom doit être écrit. Tous les Editeurs l'ont écrit de même, excepté M. De St. Marc qui, d'après l'Édition de M. Despréaux de 1701., a mis *Dom Guichot.*

VERS 2. — *d'Ibérie,*] d'Espagne.

Qui trotant jour & nuit, & par monts & par vaux,
Galoppa, dit l'Histoire, une fois en sa vie.

REMARQUES.

VERS 4. *Galoppa, dit l'Histoire, &c.] Dom Quichotte, Tome III. Ch. 14.*

L'Auteur fait ici le portrait d'un très-méchant cheval, sur lequel étant fort jeune, il avoit été voir sa Maîtresse, au Village de Saint Prit près S. Denis. (Voyez *Poësies Diverses, IV.*) Il avoit fait de ce voyage, une Relation en Vers & en Prose; & M. de *La Fontaine*, auquel il la montra, s'arrêta principalement aux quatre Vers qui sont ici. L'Auteur supprima le reste. Il se souvenoit pourtant d'une autre *Epigramme*, qui faisoit partie de cette Relation; mais il ne la récitait que pour s'en moquer lui-même, & pour en faire voir le ridicule. *Quand je mourrai*, disoit-il en riant, *je veux la laisser à M. DE BENSERADE. Elle lui appartient de droit: j'entens pour le Stile.* La voici:

*J'ai beau m'en aller à Saint Prit,
Ce Saint qui de tous maux guérit,
Ne sçauroit me guérir de mon amour extrême.
Philis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même;
Je ne sçai plus du tout à quel Saint me vouër.* BROSS.

Cette mauvaise *Epigramme* est, non seulement pour le Stile, mais encore pour le fonds, totalement dans le goût de *Benserade*. DE ST. MARG.



XXI.

*Vers pour mettre au bas du Portrait de TAVERNIER
le célèbre Voyageur.*

DE Paris à Dély, du Couchant à l'Aurore,
Ce fameux Voyageur courut plus d'une fois :
De l'Inde & de l'Hydaspe il fréquenta les Rois,
Et sur les bords du Gange on le révere encore.
5 En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui ;
Et bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui ;
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le Soleil enfante ;
Il n'a rien rapporté de si rare que lui.

REMARQUES.

XXI. Vers 1. *De Paris à Dély*] Ville & Royaume des Indes. DESP.

Delli (c'est ainsi qu'on l'écrit) est la Capitale de l'Empire du Mogol, dans les Indes Orientales. BROSS.

VERS 3. *De l'Inde & de l'Hydaspe*] Fleuves du même pays. DESP.

VERS 4. *Et sur les bords du Gange*] Autre Fleuve considérable des Indes.

VERS 8. *Les plus rares trésors que le Soleil enfante ;*] Il étoit revenu des Indes avec près de trois millions en pierreries. DESP.

VERS 9. *Il n'a rien rapporté de si rare que lui.*] Ce mot *rare* a deux sens. *Tavernier*, quoiqu'Homme de mérite, étoit grossier, & même un peu original. BROSS.

Jean-Baptiste Tavernier, Fils d'un Géographe estimé, qui d'Anvers sa patrie étoit venu s'établir à Paris, y naquit en 1605. Il fut élevé dans la Religion Calviniste, qu'il professa toute sa vie. A l'âge de 22. ans il avoit parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, & l'I-

XXII.

Vers pour mettre sous le Portrait de M. de LA BRUYERE, au devant de son Livre des CARACTERES DE CE SIE`CLE.

C'est lui qui parle.

TOUT Esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se voit guéri;

REMARQUES.

talie. Il fit, pendant l'espace de 40. ans, six voyages aux Indes, par les différentes routes qui peuvent y conduire. De retour de son sixieme voyage en 1668. il acheta la Baronie d'Aubonne en Suisse, qu'il vendit neuf ans après. Il entreprit en 1688. un septieme voyage aux Indes par la Moscovie, qu'il n'avoit jamais vue. Il traversa l'Allemagne & la Pologne, & se rendit à Moscow. Mais il y tomba malade, & mourut au mois de Juillet 1689. âgé de 84. ans, & non de 89. comme M. *Brossette* l'avoit dit. Le Roi l'avoit annobli. Comme il n'avoit point, ou très-peu de Lettres, & qu'il écrivoit fort mal en François, il emprunta différentes Plumes pour rédiger les Relations de ses Voyages. DE ST. MARC.

XXII. *Jean de La Bruyere* étoit natif d'un Village près de Dourdan, & descendoit, à ce que l'on croit, d'un fameux Ligueur, qui pendant les troubles de son tems, avoit exercé dans Paris la Charge de Lieutenant-Civil. M. de *La Bruyere* acheta, dans sa jeunesse, une Charge de Trésorier de France à Caën, laquelle il quitta bientôt après, parce que M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, le fit entrer, pour montrer l'Histoire, auprès de M. le Duc, *Henri-Jule de Bourbon*, depuis Prince de Condé. Ce fut dans la Maison de ce Prince, qu'il passa le reste de sa vie, à titre d'Homme de Lettres, & non de Gentilhomme, comme le dit ici M. *Brossette*, & comme je l'ai dit ailleurs, d'après lui. M. de *La Bruyere* fut reçu

Et dans mon Livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

R E M A R Q U E S.

à l'Académie Française le 15. Juin 1693. & mourut à Versailles à l'Hôtel de Condé, non à Paris, comme le dit encore M. Brossette, le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans, après une Apoplexie d'un quart d'heure. Quatre jours auparavant, étant à Paris en compagnie, il s'étoit aperçu qu'il devenoit sourd tout-à-coup, sans ressentir d'ailleurs aucune incommodité. C'étoit un Homme sans ambition, extrêmement Philosophe, & même un peu misantrope. Il partageoit sa vie entre un très-petit nombre d'Amis & ses Livres. Son Ouvrage des *Caractères* est un des meilleurs, que nous ayons en notre Langue. On y trouve par-tout un Esprit solide, qui s'étant nourri de bonne heure, de la lecture de *Montagne* & de *Charron*, avoit puisé dans leurs Ecrits, ce Stile fort & nerveux, dont notre Langue, en s'épurant, paroïsoit être devenue incapable. Mais il seroit à souhaiter que M. de *La Bruyere*, en imitant, en surpassant même la mâle vigueur de ses modeles, n'eût pas contracté dans leur commerce une certaine dureté, qui rend quelquefois son Stile fort désagréable. On pourroit désirer aussi, qu'il n'eût pas secoué le joug des Transitions. Il seroit en beaucoup d'endroits plus intelligible qu'il ne l'est, & son Livre en seroit bien plus utile. Dom Noël d'Argonne, Chartreux, l'a critiqué vivement, & souvent avec raison, dans ses *Mélanges de Littérature & d'Histoire*, publiés sous le nom de *Vigneul-Marville*. M. Coste l'a réfuté tant bien que mal dans la *Défense de M. de La Bruyere & de ses Caractères, contre les accusations & objections de M. Vigneul-Marville*. Les *Dialogues de M. de La Bruyere sur le Quietisme*, n'étoient qu'ébauchés quand il mourut. Le célèbre M. Du Pin y mit la dernière main, & les fit imprimer en 1699. à Paris. Voyez *Sat. X. 646. 738.*
DE ST. MARC.



XXIII.

Vers pour mettre au bas du Portrait de défunt M.

HAMON, Médecin de Port-Royal.

TOUT brillant de sçavoir, d'esprit, & d'éloquence,

Il courut au Désert chercher l'obscurité,

Aux Pauvres consacra ses biens, & sa science :

Et trente ans dans le jeûne, & dans l'austérité,

5 Fit son unique volupté

Des travaux de la Pénitence.

REMARQUES.

XXIII. *Jean Hamon*, natif de Cherbourg en Normandie, fit ses Etudes dans l'Université de Paris, & fut Précepteur de *M. de Harlay*, qui fut dans la suite Procureur-Général & puis Premier-Président. *M. Hamon* prit le parti de la Médecine, & lorsqu'il commençoit à faire tout l'ornement de la Faculté de Paris, & que son habileté dans son Art & son esprit lui promettoient la fortune la plus brillante, il distribua son Patrimoine aux Pauvres, & vendit sa Bibliothèque, pour se retirer en 1650. dans la Solitude de Port-Royal des Champs, n'ayant encore alors que 33. ans. Il y en vécut 36. dans la pénitence la plus austere & la plus laborieuse. Il s'occupa d'abord à la culture de la terre, puis à servir *M. Arnauld* le Docteur. Il reprit ensuite l'exercice de la Médecine pour le service des Religieuses & des Solitaires de Port-Royal, & des Pauvres des environs. Il faisoit presque tous les jours à jeun quatre & cinq lieues, quelquefois même jusqu'à dix, à pied dans la Campagne, pour visiter les malades, portant sur lui tous les remedes, dont chacun pouvoit avoir besoin, & les instrumens nécessaires pour la plupart des Opérations ordinaires de la Chirurgie, qu'il avoit appris à faire lui-même. Les vingt-deux dernieres années de sa vie, il se réduisit à manger seul, ne se nourrissant que de pain de son, afin de pouvoir en secret distribuer à

XXIV.

*Vers en stile de CHAPELAIN, pour mettre à la fin
de son Poëme de LA PUCELLE.*

MAUDIT soit l'Auteur dur, dont l'âpre & ru-
de verve,

Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve;

Et de son lourd marteau, martelant le Bon-Sens,

A fait de méchans Vers douze fois douze cens.

XXV.

REMARQUES.

quelques Pauvres ce qu'on lui donnoit pour sa nourri-
ture. C'est ce qu'on ne découvrit qu'après sa mort.
Il dormoit extrêmement peu, couchant sur une plan-
che, & se levant avant deux heures du matin. Com-
me il consacroit tout le jour aux Malades, il réservoir
la plus grande partie de la nuit pour la Priere, pour
l'Etude, & pour la composition d'un assez grand nom-
bre d'Ouvrages, qui roulent presque tous sur des ma-
tieres de piété. L'on ne doit presque chercher dans
ceux qui sont en François que l'onction du Stile jointe
à la solidité du fonds. Le Stile de ceux qui sont en
Latin est vif, ingénieux, brillant, avoisinant même un
peu la Pointe. Maniere d'écrire, que l'on contracte af-
sez ordinairement dans les Ecoles de Médecine. Il
mourut le 22. de Février 1687. âgé de 69. ans. Les
Médecins de Paris ont placé son Portrait dans leur Sal-
le, comme un monument éternel de la vénération
qu'ils conservent pour sa mémoire. Voyez, à la fin de
ce Volume, *Epitaphe* de M. Racine. DE ST. MARC.

XXIV. Vers 4. *A fait de méchans Vers douze fois dou-
ze cens.*] LA PUCELLE a douze Livres chacun de dou-
ze cens Vers (ou environ.) DESP.

M. Despréaux ayant dit ce Quatrain à M. le Premier-
Président de Lamoignon, ce Magistrat envoya querir
chez le Libraire un Exemplaire de *La Pucelle*, écrivit
de sa main ces quatre Vers sur le premier feuillet, &
le renvoya.

XXV.

Sur le Livre des FLAGELLANS , composé par mon
Frere le Docteur de Sorbonne.

NON, le Livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes Peres,
Ces rigidités salutaires,
Que pour ravir le Ciel faintement violens,
5 Exercent sur leurs corps tant de Chrétiens austeres.

REMARQUES.

XXV. Cette *Epigramme*, est la premiere de celles qui furent ajoutées à l'*Edition de 1713.* sous ce titre : *Epigrammes Nouvelles*, c'est une des moindres de notre Auteur. Elle fut composée à l'occasion de la Critique, que les *Journalistes de Trévoux* avoient faite, dans leurs *Mémoires* du mois de Juin 1703. du Livre, que M. *Boileau* le Docteur, avoit fait imprimer à Paris chez *Anisson* en 1700. sous ce titre : *HISTORIA FLAGELLANTIUM de recto aut perverso Flagrorum usu apud Christianos, ex antiquis Scripturæ, Patrum, Pontificum, Conciliorum & Scriptorum profanarum monumentis cum cura & fide expressa.* Le but de cet Ouvrage est à peu près tel que notre Auteur le dit dans cette *Epigramme*. Voici comment M. l'Abbé *Boileau* le propose lui-même dans le *Sommaire* de son I. Chapitre. *Usum Flagellationum unà cum aliis carnis attenuationibus factarum reprehendere non est animus, sed earum divisim & solitariè sumptarum perversum usum, postpositis aliis carnis vexationibus, ostendere.* Six mois après l'impression de ce Livre, il fut attaqué par une *Lettre de M. D. L. C. P. D. B. &c.* On croit cette *Lettre* du fameux P. *Du Cerceau* Jésuite. M. l'Abbé *Boileau* se justifia par un *Ecrit*, qu'il ne fit point imprimer, & dont le titre est : *Historia Flagellantium vindicata &c.* En 1703. M. *Thiers* fit une Critique considérable de l'*Histoire des Flagellans*. Cette même *Histoire*, mise en François par un Anonyme, fut

Il blâme seulement cet abus odieux
 D'étaler & d'offrir aux yeux
 Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
 Et combat vivement la fausse piété,
 10 Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
 Par l'austérité même & par la pénitence
 Sçait allumer le feu de la lubricité.

R E M A R Q U E S.

imprimée en Hollande en 1701. & l'année suivante l'Abbé *Boileau* censura, dans un Ecrit public, plusieurs bévues de son Traducteur, & la maniere indécente, dont il avoit rendu quelques endroits. M. l'Abbé *Granet* fit réimprimer à Paris en 1732. cette Traduction corrigée, & mit à la tête une *Préface Historique* de sa façon.

Jacques Boileau, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, fut le second des Fils de *Gilles Boileau* & d'*Anne de Nielle*. Il naquit le 16. Mars 1635. ; fit ses Humanités au Collège de Beauvais, & sa Philosophie au Collège d'Harcourt sous le fameux *Roger Omoloi*; se distingua sur les bancs de Sorbonne; fut Prieur de sa Licence & reçut le Bonnet de Docteur le 22. Mai 1662. En 1667. M. de *Gondrin*, Archevêque de Sens le fit Doyen de son Eglise & son Grand-Vicaire. En 1694. il fut pourvu par le Roi d'un Canoniat de la Sainte-Chapelle, & revint s'établir à Paris. Il mourut le 1. Août 1716. âgé de 81. ans, 4. mois, & 15. jours. Il étoit alors Doyen de la Faculté de Théologie. C'étoit un Homme sçavant, de beaucoup d'esprit, & qui se plaisoit à railler. Il a fait un assez grand nombre d'Ouvrages de peu d'haleine, mais pleins de recherches. Ils ont presque tous des matieres singulieres pour objet, & la plupart sont en Latin, d'un Stile dur, affecté, souvent inintelligible pour qui ne voudroit lire qu'en courant; mais les choses les plus sèches & les plus sérieuses sont presque par-tout assaisonnées de plaifanteries & de traits satiriques. Il avoit prouvé dans un Livre dont le titre est: *Historica Disquisitione de re vestiarid. Hominis sacri vitam communem mor-*

XXVI.

SUR HOMERE.

Ἡ εἶδον μὲν ἐγὼν; ἰχάροσε δὲ θεὸς Ὅμηρος.

Cantabam quidem ego: scribebat autem dius Homerus.

QUAND la dernière fois, dans le sacré vallon,
La Troupe des neuf Sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade & l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée,

REMARQUES.

se civili traduentis, qu'il étoit indifférent aux Ecclésiastiques, vivans dans le monde, de porter des habits longs ou des habits courts; & je me souviens de l'avoir vu, les dernières années de sa vie, aller à pied dans les rues de Paris, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'étoit ni long, ni court. Voyez *Sat. VIII. Som. Sat. X. 253. 255. Epigrammes VIII. & IX. Lettre à M. Racine*, dans ce Volume. *Bolæana*, N. CXII. DE ST. MARC. XXVI. Ἡ εἶδον &c.] Vers Grec de l'*Anthologie*. DESP.

Notre Auteur par une petite narration amène la pensée de ce Vers, qui se trouve seul dans l'*Anthologie*. Cette *Epigramme* fut faite le 12. de Décembre 1702. M. Charpentier, de l'*Académie Française*, avoit fait auparavant celle-ci sur le même sujet.

Quand Apollon vit le Volume,

Qui sous le nom d'Homere enchantoit l'Univers:

Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces Vers,

Et qu'Homere tenoit la plume.

„ Cela est assez concis & assez bien tourné, dit M.
„ Despréaux dans deux *Lettres* du 4. Mars & du 3.
„ Juillet 1703.; mais le *Volume* est un mot fort bas en

- 5 Apprenez un secret qu'ignore l'Univers,
 Leur dit alors le Dieu des Vers.
 Jadis avec Homere aux rives du Permesse,
 Dans ce bois de Lauriers, où seul il me suivoit,

R E M A R Q U E S.

„ cet endroit, & je n'aime point ce mot de Palais :
 „ *tenoit la plume*. D'ailleurs quel air l'Auteur de cette
 „ dernière *Epigramme* donne-t-il à *Apollon*, qu'il sup-
 „ pose lisant ces deux Ouvrages dans son Cabinet, &
 „ se disant à lui-même ; *C'est moi qui les ai dictés*. Au
 „ lieu que dans la mienne *Apollon*, c'est-à-dire, le *Gé-*
 „ *nie* seul, est au milieu des *Muses*, à qui il déclare
 „ qu'elles ne se trompent point dans l'admiration qu'el-
 „ les ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque
 „ c'est lui qui les a composés dans une espece d'en-
 „ thousiasme & d'yvresse, qui ne lui permettoit pas
 „ d'écrire, & qu'*Homere* les avoit recueillis. C'est
 „ donc le mot d'*yvresse* qui sauve tout, & qui fait voir
 „ pourquoi *Apollon* avoit tant tardé à dire aux neuf
 „ Sœurs, qu'il étoit l'Auteur de ces deux Ouvrages ;
 „ se souvenant à peine de les avoir faits ”. BROSS.

Ce que notre Auteur vient de dire sur le fonds de son *Epigramme*, en montre fort bien le mérite. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse souhaiter qu'il eût pris, pour les six premiers Vers, un tour qui fût moins languissant. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 5. & 6. *Apprenez un secret &c.*] Au lieu de ces deux Vers, il n'y avoit que celui-ci dans la première composition :

De leur Auteur, dit-il, apprenez le vrai nom. BROSS.

M. *Rousseau*, qui, plus d'une fois, a pris plaisir à jouter contre ses Maîtres, a fait l'application du même Vers de l'*Anthologie* à M. le Marquis de *La Fare* dans une *Epigramme* de quatorze petits Vers, qu'il nomme mal-à-propos *Sonnet*, parce qu'elle est composée de deux *Stances* de quatre Vers, & d'une de six, ayant un repos au troisième. Je mets ici cette *Epigramme*. On pourra la comparer avec celle de notre Auteur, &

Je les fis toutes deux, plein d'une douce yvresse.
10 Je chantois; Homere écrivoit.

R E M A R Q U E S.

fixer le prix de l'adresse, avec laquelle le Disciple imite le Maître.

*L'autre jour la Cour du Parnasse
Fit assembler tous ses Bureaux,
Pour juger au rapport d'Horace,
Du prix de certains Vers nouveaux.
Après maint Arrêt toujours juste
Contre mille Ouvrages divers,
Enfin le Courtisan d'Auguste
Fit rapport de vos derniers Vers.
Aussi-tôt le Dieu du Permesse
Lui dit: Je connois cette Pièce;
Je la fis en ce même endroit.
L'Amour avoit monté ma lyre;
Sa Mere écoutoit, sans mot dire;
Je chantois, La Fare écrivoit.*

Dans l'Epigramme de notre Auteur, Homere est seul avec Apollon. Dans celle de M. Rousseau, VÉNUS avoit été présente à l'Action, qui cependant étoit restée inconnue. Disons le vrai; *Vénus* n'écoute *Apollon*, que pour fournir un Vers, qui rime avec *Lyre*. Chez M. DESPRÉAUX, *suiroit* rime exactement avec *écrivoit*. Trouvera-t-on chez M. Rousseau, qu'endroit rime aussi bien avec ce même mot, *écrivoit*? DE ST. MARC.



XXVII.

*A Madame la Présidente DE LAMOIGNON, sur
le Portrait du P. BOURDALOUE, qu'elle m'a-
voit envoyé.*

DU plus grand Orateur dont la Chaire se vante,
M'envoyer le Portrait, illustre Présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présens.
J'ai connu Bourdalouë; & dès mes jeunes ans,
5 Je fis de ses Sermons mes plus cheres délices:
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des Censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les
yeux: -

Ma franchise sur-tout gagna sa bienveillance.

Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France,

10 Que j'admirai le plus, & qui m'aima le mieux.

REMARKES.

XXVII. Tit. *A Madame la Présidente de Lamoignon,*] C'est M. *Brossette*, qui la nomme. Elle n'est point nommée dans l'*Edition de 1713.* DE ST. MARC.

§. VERS 4. — *Et dès mes jeunes ans.*] Dans l'*Edition de M. De St. Marc*, on lit, *Et dès mes plus jeunes ans*; faute grossière, puisque le mot *plus* ajouté mal-à-propos dans cet Hémistiche, en rompt entièrement la mesure.

VERS 7. *Des Censeurs de Trévoux*] Quelque tems avant que M. *Despréaux* fit cette *Epigramme*, les Auteurs du *Journal de Trévoux* avoient écrit contre lui. Le P. *Bourdalouë* mourut le 13. Mai 1704. BROSS.

Le nom de *Trévoux* se trouve dans l'*Edition de M. Brossette* & dans celles de Paris 1726. 1735. & 1740. Il n'y a dans celle de 1713. que trois***. DE ST. MARC.

XXVIII.

Sur la maniere de réciter du Poëte SANTEUL.

QUAND j'apperçois sous ce Portique,
 Ce Moine au regard fanatique
 Lisant ses Vers audacieux,
 Faits pour les habitans des Cieux,
 5 Ouvrir une bouche effroyable,
 S'agiter, se tordre les mains;
 Il me semble en lui voir le Diable,
 Que Dieu force à louer les Saints.

REMARQUES.

§. Au sujet du P. Bourdalouë, voyez Sat. X. 346.

Sur les Journalistes de Trévoux, voyez, Sat. XII. 343.
Epigrammes XXV. XLVI. XLVII.

XXVIII. Tit. ——— *du Poëte Santeul.*] Il n'est point nommé dans l'Édition de 1713. Il est seulement indiqué de cette maniere: du Poëte S***. DE ST. MARC.

VERS 3. & 4. ——— *Ses Vers audacieux, Faits pour les habitans des Cieux*] Il a fait des Hymnes à la louange des Saints. DESP.

Lorsque Jean-Baptiste Santeul, Chanoine Régulier de Saint Victor, & l'un des plus fameux Poëtes Latins du XVII. siècle, alla présenter au Roi les Hymnes, qu'il avoit faites pour S. Louis, il les récita de la maniere qu'il récitait tous ses Vers, c'est-à-dire, en s'agitant comme un Possédé, & faisant des contorsions & des grimaces, qui firent beaucoup rire les Courtisans. M. Despréaux, qui se trouva là, fit sur le champ cette EPIGRAMME.

*A voir de quel air effroyable,
 Roulant les yeux, tordant les mains,
 Santeul nous lit ses Hymnes vains;*

XXIX.

Vers pour mettre au bas du Portrait de M. RACINE.

DU Théâtre François l'honneur & la merveille,
Il sçut ressusciter Sophocle en ses Ecrits;

REMARQUES.

Droit-on pas que c'est le Diable

Que Dieu force à louer les Saints ?

Sur le champ il alla l'écrire, & la remit au Duc de ... qui l'alla porter au Roi, comme si ç'eût été quelque papier de conséquence. Le Roi la lut & la rendit, en fouriant, à ce même Seigneur, qui eut la malice de la lire à d'autres Courtisans, en présence de *Santeul* même. L'Auteur l'a mise depuis dans l'état qu'elle est ici. BROSS.

C'est dommage que dans la première manière le Langage ne fût pas assez correct. Les changemens que l'Auteur a faits, n'ont servi qu'à rendre son *Epigramme* languissante, de vive qu'elle étoit. DE ST. MARC.

XXIX. Vers I. *Du Théâtre François &c.*] M. Perrault avoit dit en 1687. dans son *Poëme du Siècle de Loüis le Grand*, en parlant de l'estime que la Postérité fera de CORNEILLE.

*Mais quel sera le sort de l'illustre Corneille,
Du Théâtre François l'honneur & la merveille;
Qui sçut si bien mêler aux grands événemens
L'Héroïque beauté des nobles sentimens;
Qui des Peuples pressés vit cent fois l'affluence
Par de longs cris de joye honorer sa présence;
Et les plus sages Rois, de sa veine charmés,
Ecouter les Héros, qu'il avoit animés.*

M. Racine n'est nommé nulle part dans les Ouvrages de M. Perrault contre les *Anciens*, quoique cet illustre

Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,
Surpasser Euripide & balancer Corneille.

REMARQUES.

Moderne méritât de leur être opposé. M. Despréaux en fut piqué. Ce qui me fait croire qu'il donne exprès à *Racine* les mêmes titres, que M. Perrault avoit donnés à *Corneille*; & que pour qu'on ne le méprenne pas à son intention, il affecte de commencer son *Epigramme* par le second des Vers de son Adversaire que je viens de rapporter. DE ST. MARC.

VERS 4. — *Et balancer Corneille.*] C'est-à-dire, balancer la réputation que *Corneille* s'étoit acquise. Notre Auteur avoit d'abord fait son Vers ainsi :

Balancer Euripide & surpasser Corneille.

Il ne le changea que pour ne point irriter les partisans trop outrés de CORNEILLE. *Je ne serai point sâché*, disoit-il, *que dans la suite des tems quelque Critique se donne la licence de rétablir mon Vers de la maniere que je Favois fait.* Son sentiment est expliqué dans sa *VIII. Réflexion Critique*, où il dit, en parlant du *Grand Corneille* : que „ non seulement on ne trouve point mau-
„ vais qu'on lui compare aujourd'hui M. *Racine*, mais
„ qu'il se trouve même quantité de gens, qui le lui
„ préfèrent. La Postérité jugera qui vaut le mieux des
„ deux. Car, ajoute-t-il, je suis persuadé que les
„ Ecrits de l'un & de l'autre passeront aux siècles sui-
„ vants. Mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne doit être
„ mis en parallèle avec *Euripide* & avec *Sophocle*, puis-
„ que leurs Ouvrages n'ont point encore le sceau
„ qu'ont les Ouvrages d'*Euripide* & de *Sophocle*, je
„ veux dire, l'approbation de plusieurs siècles”. BROSS.
Je puis dire que rien n'est plus faux que le raisonnement de notre Auteur, rapporté, dans cette *Remarque*, par M. *Brossette*. C'est ce que je pourrai faire voir en son lieu. DE ST. MARC.



XXX.

Les mêmes VERS d'une autre maniere.

DU Théâtre François l'honneur & la merveille,
 J'ai sçu reffusciter Sophocle dans mes Vers,
 Et fans me perdre dans les airs,
 Voler aussi haut que Corneille.

XXXI.

ENIGME.

DU repos des Humains implacable ennemie,
 J'ai rendu mille amans envieux de mon fort.
 Je me repais de sang, & je trouve ma vie
 Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

REMARQUES.

XXX. Cette autre maniere est tirée d'une Note de l'Édition de 1740. sur l'Épigramme précédente, où l'Éditeur dit tenir celle-ci de M. Racine le Fils. Que n'auroit pas dit le Défenseur de Corneille, s'il l'eût vue?
 DE ST. MARC.

XXXI. Vers 1. *Du repos des Humains implacable ennemie, &c.*] Une Puce. DESP.

L'Auteur fit cette *Enigme* à l'âge de dix-sept ans dans une Maison de Campagne, que son Pere avoit à Clignancourt, au pied de Montmartre.



XXXII.

Imitation de L'ÉPIGRAMME de MARTIAL.

*Nuper erat Medicus, nunc est Vespillo Diaulus.
Quod Vespillo facit, fecerat & Medicus.*

PAUL, ce grand Médecin l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la Peste & la Guerre,
Est Curé maintenant, & met les gens en terre.
Il n'a point changé de métier.

REMARQUES.

XXXII. L'Épigramme de Martial imitée par notre Auteur, est la XLVIII. du I. Livre. Ce Poète emploie la même pensée dans l'Épigramme LXXIV. du VIII. Livre.

*Hoplomachus nunc es, fueras ophthalmicus ante:
Fecisti Medicus, quod facis hoplomachus.*

VERS 2. *Qui causa plus de maux que la Peste & la Guerre,*] Ce Vers ne dit rien, à force de dire beaucoup, & n'est ici qu'une pure cheville. Il y a plus. Il nuit à la justesse de la pensée. Il faudroit, pour que la pensée fût juste, qu'on pût dire de Paul, devenu Curé, qu'il cause comme il avoit causé, lorsqu'il étoit Médecin, plus de maux que la Peste & la Guerre. La parité doit être entière entre le Médecin & le Curé, dans le point où le Poète les considère. Cette parité se trouve exacte dans l'Épigramme de Martial; & l'Original vaut beaucoup mieux que la Copie. DE ST. MARC.



XXXIII.

A. M. PERRAULT.

LE bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
 Apollon le Dieu des Beaux-Arts,
 Les Ris mêmes, les Jeux, les Graces & leur Mere,
 Et tous les Dieux enfans d'Homere,
 5 Résolus de vanger leur Pere,
 Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
 Perrault, craignez enfin quelque triste aventure.
 Comment soutiendrez-vous un choc si violent ?

REMARQUES.

XXXIII. Vers 3. 4. & 5. Il y a trois *Rimes féminines* de suite dans ces trois Vers. C'est une faute, qu'il est étonnant que l'Auteur n'ait pas corrigée. BROSS.

§. M. De St. Marc dit à ce sujet, que „trois *Rimes* „parcilles de suite ne font point une faute dans les „Ouvrages en *Vers Libres*, & que c'est une licence „autorifée par l'usage constant de tous nos Poètes”. C'est donc une licence, ou, pour mieux dire, un abus. Or M. Despréaux, comme Poète Satirique & comme Légiflateur de notre Poësie, devant plutôt réformer un abus que de l'autorifer lui-même, l'étonnement de M. Brossette paroît bien fondé.

CHANG. Vers 7. Perrault, craignez enfin] Première maniere: Perrault, je crains pour vous. Ce dernier mot se rencontroit à la Césure de trois Vers de suite. Ce qui étoit une faute considérable.

VERS 8. Comment soutiendrez-vous un choc si violent?] Ce Vers avoit été oublié dans l'Édition de 1735. Il l'est aussi dans celle de 1740. qui n'en est presque que la Copie, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois. Au moyen de quoi l'Éditeur avertit, que les Vers 7. 8. & 9. ont aussi trois *Rimes Féminines* de suite. Il devoit donc avertir, que le dernier n'en a point avec qui rimer.

Il est vrai, Vifé vous assure
 Que vous avez pour vous Mercure,
 Mais c'est le Mercure Galant.

XXXIV.

Vers faits pour mettre au bas d'un Portrait de Monseigneur le DUC DU MAINE, alors encore enfant, & dont on avoit imprimé un petit volume de LETTRES, au devant desquelles ce Prince étoit peint en APOLLON, avec une Couronne sur la tête.

QUEL est cet Apollon nouveau,
 Qui presque au sortir du berceau
 Vient regner sur notre Parnasse?
 Qu'il est brillant! Qu'il a de grace!

REMARQUES.

Ce qui seroit en effet si l'on retranchoit le huitième Vers. DE ST. MARC.

VERS 9. *Il est vrai, Vifé*] Auteur du *Mercur*e Galant.
 DESPRÉAUX.

Cette *Epigramme* est, à mon avis, ce que notre Auteur a fait de moins bon dans ce genre, auquel il étoit peu propre. Elle ne dit rien contre M. *Perrault*, & ne sert qu'à porter, en passant, un coup de dent à M. *de Vifé*, qui dans le fond ne prit jamais un parti déclaré dans la querelle touchant les *Anciens* & les *Modernes*, & qui pouvoit bien avoir donné quelques loüanges à la manière ingénieuse, dont M. *Perrault* s'y prenoit pour défendre son Système, sans avoir mérité pour cela que M. *Despréaux* tombât sur lui. DE ST. MARC.

XXXIV. M. *Racine* composa l'*Eplre Dédicatoire* au Roi, pour le *Recueil* dont il est parlé dans le Titre.

Du plus grand des Héros je reconnois le Fils.
 5 Il est déjà tout plein de l'esprit de son Pere;
 Et le feu des yeux de sa Mere
 A passé jusqu'en ses Ecrits.

XXXV.

Sur une HARANGUE d'un MAGISTRAT, dans laquelle les PROCUREURS étoient fort maltraités.

LORSQUE dans ce Sénat, à qui tout rend hommage,
 Vous haranguez en vieux langage,
 Paul, j'aime à vous voir en fureur
 Gronder maint & maint Procureur;
 5 Car leurs chicanes sans pareilles
 Méritent bien ce traitement.

REMARQUES.

CHANG. Vers 5. & 6. *Du plus grand des Héros je reconnois le Fils. Il est déjà tout plein de l'esprit de son Pere;* Ces deux Vers étoient d'abord de cette manière.

*Du plus grand des Mortels je reconnois le Fils.
 Il a déjà la fierté de son Pere. BROSS.*

Dans le *Système Poétique*, qui regarde les Héros comme des *Demi-Dieux*, le changement du premier Vers est heureux; mais il ne l'est pas aux yeux du *Bon-Sens*, pour qui *Du plus grand des Mortels* dit beaucoup plus, que *Du plus grand des Héros*. DE ST. MARC.

XXXV. Cette *Epigramme* assez bonne pour le fonds, est très-languissante. Elle est trop longue. Six petits Vers auroient suffi pour dire tout ce qu'il falloit. DE ST. MARC.

VERS 5. & 6. *Car leurs chicanes sans pareilles Méritent bien ce traitement.* Ce sont ces deux Vers qui gâtent

Mais que vous ont fait nos oreilles
Pour les traiter si durement ?

XXXVI.

*Pour mettre au bas d'une méchante GRAVURE qu'on
a faite de moi.*

DU célèbre Boileau tu vois ici l'image.
Quoi, c'est-là, diras-tu, ce Critique achevé ?
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage ?
C'est de se voir si mal gravé.

REMARQUES.

toute l'*Epigramme*. Ils ne font absolument ici, que pour rimer avec les deux derniers. DE ST. MARC.

XXXVI. Cette *Epigramme* n'est au fond qu'une très-mauvaise Pointe. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 1. *Du célèbre Boileau*] Dans l'*Edition de 1713*. on a mis : *Du Poëte Boileau*. BROSS.

VERS 2. ——— *ce Critique achevé ?*] Je ne vois pas ce que cela peut signifier. DE ST. MARC.

§. En effet, doit-on entendre par *Critique achevé*, un *Critique accompli*, parfait ? Mais M. Despréaux (comme il le dit lui-même dans la Note ci-après) n'étoit point assez fat pour se louer lui-même. *Critique achevé* veut-il donc dire *Critique outré*, *Censeur hypercritique* ? Mais c'est encore ce que notre Poëte n'avoit garde de faire entendre, & ce qui d'ailleurs ne s'accorderoit pas avec le troisieme Vers de l'*Epigramme*, puisqu'il seroit ridicule de demander, *d'où vient le noir chagrin* peint sur le visage d'un pareil *Critique*. L'Expression dont il s'agit est pourtant susceptible des deux sens qu'on vient de dire, & ni l'un ni l'autre ne paroît convenable.

La Gravure, dont il s'agit, étoit faite sur un Portrait de l'Auteur peint par BOUIS. Le Graveur ayant achevé son Ouvrage, vint trouver M. Despréaux, & le pria de lui donner des Vers pour mettre au bas de sa Gravure. M. Despréaux lui répondit, qu'il n'étoit ni

L'Amateur d'Horloges.

SANS cesse autour de six Pendules,
 De deux Montres, de trois Cadrans,
 Lubin, depuis trente & quatre ans,
 Occupe ses soins ridicules.
 5 Mais à ce métier, s'il vous plaît,
 A-t-il acquis quelque science?
 Sans doute; & c'est l'Homme de France
 Qui sçait le mieux l'heure qu'il est.

REMARQUES.

assez fat pour dire du bien de lui-même, ni assez sot pour en dire du mal. Cependant quand le Graveur fut forti, ayant fait réflexion sur l'air *resfrogné* du Portrait, la pensée de cette *Epigramme* lui vint à l'esprit, & il la rima sur le champ.

Le meilleur de tous les Portraits de M. *Despréaux*, est, sans contredit, celui que M. *Coustard*, Conseiller au Parlement de Paris, fit peindre en 1704. par le fameux *Rigaud*, & grayer ensuite par *Drevet*, pour en faire des présens. Il a fait mettre sous le Portrait de son illustre *Ami*, une *Inscription Latine*, également belle, & par sa noble simplicité, & par la justesse de l'éloge qu'elle contient. Elle caractérise les Mœurs & les Ouvrages de ce grand Homme. NICOLAUS BOILEAU DESPRÉAUX, MORUM LENITATE, & VERSUUM DICACITATE ÆQUE INSIGNIS. A la fin de cette *Inscription* on avoit marqué la naissance de M. *Despréaux* au premier jour de Novembre 1637. Voyez la cause de cette erreur dans une *Remarque* sur le commencement de la *Préface* pour l'*Edition* de 1701. C'est sur ce même Portrait, qu'on a gravé celui qui est au commencement de ce Livre (de l'*Edition* de Genève 1717.) BROSS.

XXXVII. *Lettre de l'Auteur à M. BROSSETTE, du 6 Mars 1707.*

„ LU.

XXXVIII.

Sur la FONTAINE DE BOURBON, où l'Auteur étoit
allé prendre les eaux, & où il trouva un POËTE
médiocre, qui lui montra des Vers de sa façon.

Il s'adresse à la Fontaine.

OUI, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au Corps paralytique,
Et guérir tous les maux les plus invétérés.
Mais quand je lis ces Vers par votre onde inspirés,
5 Il me paroît, admirable Fontaine,
Que vous n'eutes jamais la vertu d'Hippocrène.

REMARQUES.

„ LUBIN est un de mes Parens, qui est mort il y a
„ vingt ans, & qui avoit la folie que j'attaque dans
„ mon *Epigramme*. Il étoit Secrétaire du Roi, & s'ap-
„ pelloit M. *Targas*. J'avois dit, lui vivant, le mot
„ dont j'ai composé le sel de cette *Epigramme*, qui n'a
„ été faite que depuis environ deux mois, chez moi à
„ Auteuil, où couchoit l'Abbé de *Châteauneuf*. Le soir
„ en m'entretenant avec lui, je m'étois ressouvenu du
„ mot dont il est question. Il l'avoit trouvé fort plai-
„ fant, & sur cela nous étions convenus l'un & l'au-
„ tre, qu'avant tout, pour faire une bonne *Epigram-*
„ *me*, il falloit dire en conversation le mot qu'on y
„ vouloit mettre à la fin, & voir s'il frapperoit. Ce-
„ lui-ci l'ayant donc frappé, je le lui rapportai le len-
„ demain au matin, construit en *Epigramme*, telle que
„ je vous l'ai envoyée &c”. BROSS.

Cette *Epigramme*, à mon avis, est une des meilleures
que je connoisse, & la Regle, que notre Auteur propo-
se dans sa *Lettre*, est excellente à suivre. DE ST. MARC.

§. XXXVIII. Ce fut en 1685. que l'Auteur alla pren-
dre les eaux à Bourbon. Le Poëte qui lui montra en cet
endroit des Vers de sa façon, est seulement désigné par
L'A.... dans une *Note* de M. BROSSETTE.

XXXIX. ET XL.

SUR MON PORTRAIT.

Monfieur LE VERRIER mon illustre ami, ayant fait graver mon Portrait par DREVET, célèbre Graveur, fit mettre au bas de ce Portrait quatre Vers, où l'on me fait ainsi parler.

AU joug de la Raison asservissant la Rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai sçu dans mes Ecrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace, & Juvénal.

A quoi j'ai répondu par ces Vers.

OUI, le Verrier, c'est-là mon fidele portrait,
Et le Graveur, en chaque trait,

REMARQUES.

XXXIX. & XL. M. *Le Verrier* ayant fait graver en 1704. le portrait de M. *Despréaux* par *Drevet*, fit mettre ces quatre Vers au bas de l'Estampe. Ils sont de M. *Despréaux* lui-même, qui les fit, piqué de ce qu'un de ses Amis en avoit fait de fort mauvais; mais il ne voulut pas que l'on sçût qu'il en étoit l'Auteur. On lisoit dans toutes les copies: *Sans peine à la Raison*; au lieu de quoi l'on mit: *Au joug de la Raison*, dans l'Édition de 1713. On avoit proposé à l'Auteur de changer ainsi les deux derniers Vers:

*Boileau dans ses Ecrits docte, enjoué, sublime,
A sçu rassembler Perse, Horace & Juvénal;*

A sçu très-finement tracer sur mon visage,
De tout faux Bel-Esprit l'Ennemi redouté.
5 Mais dans les Vers pompeux, qu'au bas de cet
Ouvrage

Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un Ami de la Vérité
Qui peut reconnoître l'image?

R E M A R Q U E S.

afin d'éviter de le faire parler lui-même dans son Portrait. On fauvoit encore cette répétition, *Dans mes Ecrits & En moi*, qui est dans les autres Vers. Mais il répondit, dans une *Lettre* du 6. Mars 1707. „ Sup-
„ posé que ce qui est dit dans les deux derniers Vers,
„ fût vrai à mon égard, *Docte* répond admirablement à
„ PERSE, *Enjoüé* à HORACE, & *Sublime* à JUVÉNAL.
„ Ils avoient été faits d'abord indirects, & de la ma-
„ niere dont vous me faites voir que vous avez pré-
„ tendu les rajuster, mais cela les rendoit froids, &
„ c'est par le conseil de gens très-habiles qu'ils furent
„ mis en stile direct: la *Prosopopée* ayant une grace
„ qui les anime, & une fanfaronade même, pour ainsi
„ dire, qui a son agrément”.
Ces Vers adressés à M. Le Verrier étoient ainsi d'abord:

Oui, le Verrier, c'est-là mon fidele Portrait;
Et l'on y voit à chaque trait
L'Ennemi des Cotins tracé sur mon visage.
Mais dans les Vers altiers qu'au bas de cet Ouvrage,
Trop enclin à me rehâusser
Sur un ton si pompeux tu me fais prononcer,
Qui de l'Ami du Vrai reconnoitra l'image? BROSS.

Le Portrait que M. Le Verrier fit graver en 1704. avoit été peint par M. De Troy. J'ai vu bien des Connoisseurs le préférer à celui de M. Rigaud. Ce n'est pas à moi d'en décider. DE ST. MARC.

XLI.

Sur le BUSTE DE MARBRE, qu'a fait de moi
Monsieur GIRARDON, Premier Sculpteur du Roi.

GRACE au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'Univers;
Et ne connût-on plus ni mon Nom ni mes Vers,
Dans ce Marbre fameux, taillé sur mon visage,
5 De Girardon toujours on vantera l'Ouvrage.

XLII.

EPI T A P H E.

CY gît justement regretté
Un sçavant Homme sans science,
Un Gentilhomme sans naissance,
Un très-bon Homme sans bonté.

R E M A R Q U E S.

XLI. Ce Buste est dans le Cabinet de M. Girardon. On en a tiré plusieurs Copies, en Marbre & en Plâtre.

VERS 5. De Girardon toujours on vantera l'Ouvrage.] CHARLES-QUINT disoit, qu'il avoit reçu trois fois l'immortalité du Titien, parce que le Titien l'avoit peint trois fois. BROSS.

Cette Epigramme est la dernière de l'Édition de 1713. DE ST. MARC.

XLII. Cette Epitaphe n'est bonne que pour ceux qui ont connu particulièrement celui dont elle parle. BROSS.

Ce n'étoit donc pas la peine de la faire imprimer.

Cette Epigramme & les sept qui suivent, ont été mêlées parmi celles qui précèdent, par M. Brossette, dans son Édition de Genève 1717. DE ST. MARC.

XLIII.

Au fujet de l'ÉPIGRAMME XIII. qui commence
par ce Vers :

Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des Vers,

J'AI traité de Topinamboux
Tous ces beaux Censeurs, je l'avoue,
Qui de l'Antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue:
5 Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands Foux,
Me semble un peu Topinamboué.

REMARQUES.

XLIII. Vers 1. *J'ai traité de Topinamboux*] Allusion au
Vers 8. de l'Épigramme XIII.

Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux ?

VERS 4. *Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on
loue :*] Ce Vers est furieusement hyperbolique. MM. Per-
rault n'étoient pas dans ce cas-là. DE ST. MARC.

VERS. 7. *Me semble un peu Topinamboué.*] Ce mot a
été fait par notre Poète ; & la singularité du mot fait
une partie du sel de cette Épigramme. Long-tems avant
qu'elle fût composée, M. Chapelle, Ami de M. Des-
préaux, avoit trouvé un vieux Almanach, à la fin du-
quel il y avoit une méchante Pièce en Vers Burles-
ques, sur le Mariage de *Lustucru*, laquelle finissoit ainsi :

*Et le pauvre Lustucru
Trouve enfin sa Lustucrué.*

Cette folie est l'original de *Topinamboué*. BROSS.

Cette Épigramme seroit assez bonne dans son genre ;
si l'Auteur y monroit moins de prévention, d'emporte-
ment & d'aigreur. DE ST. MARC.

XLIV.

Contre M. PERRAULT & ses Partisans.

NE blâmez pas Perrault de condamner Homere,
 Virgile, Aristote, Platon.
 Il a pour lui Monsieur son Frere,
 G.. N.. Lavau, Caligula, Néron,
 5 Et le gros Charpentier, dit-on.

XLV.

Sur la réconciliation de l'Auteur & de M. PERRAULT.

TOUT le trouble Poétique
 A Paris s'en va cesser.
 Perrault l'anti-Pindarique

REMARQUES.

XLIV. Il faut joindre cette *Epigramme* à la XXXIII. Je ne sens la finesse ni de l'une ni de l'autre, & je n'y vois que ce qu'elles ont d'injurieux pour quelques personnes. M. *Brossette* ne joint aucune *Note* à celle-ci, & nous la donne sans nous en faire connoître le mérite. DE ST. MARC.

VERS 4. G.. N.. Lavau,] Je ne devine pas qui l'Auteur a voulu désigner par G.. Pour N.. l'*Avertissement* qui précède la VII. *Eptre* fera connoître aisément qui c'est.

Lavau. C'étoit un très-honnête Gentilhomme, qui se trouvoit par hasard de l'*Académie Française*, & qui ne se piquoit de rien moins que de Littérature & de goût. DE ST. MARC.

§. VERS 5. Et le gros Charpentier, dit-on.] Voyez *Discours au Roi*, Vers 21. *Satire IV.* Vers 5. *Epigramme XXVI.*

§. XLV. Cette *Epigramme*, faite en 1699. est insérée dans une *Lettre à M. Perrault*, Tome IV.

Et Despréaux l'Homérique

5 Consentent de s'embrasser.

Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.

10 Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon & du Parterre.

XLVI.

*Sur un Frere aîné que j'avois & avec qui j'étois
brouillé.*

DE mon Frere, il est vrai, les Ecrits sont vantés;
Il a cent belles qualités;

REMARQUES.

XLVI. Gilles Boileau, l'Aîné des Enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand'Chambre; & d'Anne de Nielle, fut Payeur des Rentes & Contrôleur de l'Argenterie du Roi. Il étoit de l'Académie Française. C'étoit un Homme de beaucoup d'esprit, ayant de la Littérature, faisant agréablement des Vers, & capable de devenir un de nos meilleurs Ecrivains, s'il eût vécu plus long-tems. Il mourut en 1669. âgé de 38. ans. Il est parlé dans les *Remarques sur le Vers 94. de la 1. Satire*, & sur l'*Epigramme XIX.*, du sujet de son chagrin contre M. Despréaux, son Cadet de cinq ans. C'est ce que *Linier* explique ainsi dans cette *Epigramme*, rapportée au N. LIX. du BOLÆANA.

*Veut-on sçavoir pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son Frere?*

Mais il n'a point pour moi d'affection sincere,
 En lui je trouve un excellent Auteur,
 5 Un Poëte agréable, un très-bon Orateur :
 Mais je n'y trouve point de Frere.

XLVII.

REMARQUES.

*Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire ?
 Il a fait des Vers mieux que lui.*

Le premier Ouvrage, par lequel *Gilles Boileau* fit connoître ses talens, fut une Traduction du *Tableau de Cebes*, qu'il fit imprimer avec une Pièce en Prose intitulée: *La belle Mélancholie*. Il donna depuis en 1665, l'*Abtégé de la Philosophie d'Épictète*, traduit en François du Grec d'*Arrien*, & la *Vie* du même Philosophe; en 1666. l'*Avis à M. Ménage sur son Eglogue*, intitulée: *CHRISTINE*; & le *Remercement à M. Costar*; en 1659. une *Réponse* au même *Costar*; en 1668. la *Traduction des Vies des Philosophes de Diogène Laërce*. Sa *Traduction du quatrième Livre de l'Énéide de Virgile* ne parut qu'après sa mort avec quelques petites *Poësies* de sa façon, par les soins de *M. Despréaux*, qui fit l'*Avertissement*, qu'on lit à la tête. Il avoit fait, étant encore assez jeune, cette *Epigramme* pour mettre au bas du *Portrait* de son *Pere*.

*Ce Greffier dont tu vois l'image
 Travailla plus de soixante ans;
 Et cependant à ses Enfants
 Il a laissé pour tout partage,
 Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
 Dont son Fils l'Avocat enrage.*

On peut inférer de ce dernier Vers, & de la qualité de *très-bon Orateur*, que *M. Despréaux* donne à son *Frere*, que *Gilles Boileau*, pendant quelque tems, avoit exercé la Profession d'*Avocat*. Une grande partie de ses Ouvrages fait voir combien il avoit de goût & de génie pour la *Satire*. Voyez, *Sat. I. 94. Sat. II. 35. Sat. III. 173. Sat. IX. 69. Sat. XI. Somm. Epigrammes VIII. XIX. DE ST. MARC.*

XLVII.

*Aux RR. PP. JESUITES Auteurs du JOURNAL
DE TRÉVOUX.*

MES Révérends Peres en Dieu,
Et mes Confreres en Satire,
Dans vos Ecrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que, pour rire de vous,
Relisant Juvénal, recueillant Horace,
Je ne ranime encor ma fatirique audace?
Grands Aristarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
10 Un Athlete tout prêt à prendre son congé,
Qui par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux Rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Regnier
Notre célèbre Devancier :
15 *Corsaires attaquant Corsaires,
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.*

REMARQUES.

XLVII. Vers 15. *Corsaires &c.*] Regnier finit ainsi sa
XII. SATIRE.

————— *Corsaires à Corsaires,*
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.
Cette Epigramme fut faite à l'occasion de l'Extrait,

XLVIII.

Réplique à une EPIGRAMME faite au nom des mêmes JOURNALISTES.

NON, pour montrer que Dieu veut être aimé
de nous,

Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,

Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace.

Car bien qu'en leurs Ecrits ces Auteurs, mieux que
VOUS,

REMARQUES.

que les *Journalistes de Trévoux* firent dans leurs *Mémoires* de Septembre 1703. d'une *Edition* des *Oeuvres* de *M. Despréaux* faite en 1701. en Hollande; dans laquelle on avoit mis au bas des pages quelques endroits des *Poètes Latins*, imités par notre Auteur. Les *Journalistes* disoient, entre autres choses, qu'en parcourant ce *Volume*, on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de *Vers Latins* imités, selon que certaines *Pièces* de *M. Despréaux* ont été communément plus ou moins estimées. Après quoi, ils remarquoient, qu'on n'en trouvoit point dans la dixième *Satire* contre les *Femmes*, ni dans l'*Eptre* sur l'*Amour de Dieu*. *M. Despréaux* fut offensé de cette raillerie par laquelle on le représentoit comme un grand *Imitateur*, qui devoit toute sa réputation aux beaux endroits des *Anciens*, qu'il avoit fait passer dans ses *Ouvrages*. C'est ce qui lui fit faire cette *Epigramme*, qu'il appelloit aussi une *Petite Eptre*. Le *P. Du Rus*, *Jésuite*, y répondit ainsi.

Les Journalistes de Trévoux,

Illustre Héros du Parnasse,

N'ont point cru vous mettre en courroux,

Ni ranimer en vous la satirique audace,

Dont par le grand Arnauld vous vous croyez absous.

Ils vous blâment si peu d'avoir suivi la trace

5 Attaquent les erreurs dont nos ames font yvres,
 La nécessité d'aimer Dieu
 Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
 Mes Peres, non plus qu'en vos Livres.

R E M A R Q U E S.

*De ces grands Hommes, qu'avec grace
 Vous traduisez en plus d'un lieu ;
 Que, pour l'amour de vous, ils voudroient bien qu'Horace
 Eût traité de l'Amour de Dieu.*

C'est à cette *Epigramme* que notre Auteur réplique par la XLVIII.

Les *Journalistes de Trévoux* ne s'accordent pas, dans ce qu'on vient de lire d'eux, sur la cause du plus ou moins de succès des différentes Pièces de notre Auteur, avec ce que M. *Perrault* en avoit dit avant eux. Voyez la LETTRE, Remarque 37. Ils se trompent d'ailleurs quand ils font entendre, qu'il n'y a point d'Imitations dans la dixième *Satire*.

Au sujet de l'*Epigramme*, que M. *Brossette* donne pour être du P. *Du Rus*, l'Editeur de 1740. dit seulement, qu'elle lui est attribuée. DE ST. MARC.



XLIX.

Vers pour un Portrait de l'Auteur.

NE cherchez point comment s'appelle
L'Ecrivain peint dans ce Tableau.
A l'air dont il regarde, & montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau?

L.

DE six Amans contens & non jaloux,
Qui tour à tour servoient Madame Claude,
Le moins volage étoit Jean son Epoux.
Un jour pourtant d'humeur un peu trop chaude,
5 Serroit de près sa Servante aux yeux doux;
Lorsqu'un des six lui dit: Que faites-vous?
Le jeu n'est sûr avec cette Ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous?

REMARQUES.

XLIX. En 1699. M. Despréaux me donna son Portrait peint en grand par *Santerre*. Il y est représenté souriant finement, & montrant du doigt *La Pucelle*, qui paroît ouverte sur une Table. Il accompagna son présent de cette *Epigramme*. BROSSETTE.

§. L. Voyez la *Remarque* de M. *Brossette* sur le Vers 96. du premier Chant de l'*Art Poétique*, dans laquelle se trouve cette même *Epigramme*. Si on l'a répétée ici, c'est parce qu'elle devoit naturellement avoir place parmi les *Epigrammes* de notre Auteur. M. *De St. Marc* & l'*Editeur* de 1735. l'y ont mise aussi; mais elle manque totalement dans l'*Edition* de 1740.

LI.

Contre les Sieurs BOYER & de LA CHAPELLE.

J'APPROUVE que chez vous, Messieurs, on
examine

Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudissemens.

Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps,

5 La question n'est pas moins belle,
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle,
Excita plus de sifflemens.

REMARQUES.

L. Cette *Epigramme* est certainement de M. Despréaux, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune *Edition* de ses *Oeuvres*. Peut-être ne l'a-t-il jamais fait imprimer par quelque raison de ménagement pour M. de La Chapelle. EDITION DE PARIS 1735.

VERS 6. *Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle,* BOYER est connu dans les *Oeuvres* de notre Auteur par les Vers 34. & 35. du IV. Chant de l'ART POËTIQUE.

*Qui dit froid Ecrivain, dit détestable Auteur ;
Boyer est à Pinchène égal pour le Lecteur.*

L'*Epigramme* & les deux Vers se servent de Commentaire, & l'on y reconnoît le même génie & le même Stile. EDIT. P. 1735.

Jean de La Chapelle, né à Bourges en 1655. & mort à Paris le 29. Mai 1723. âgé de 68. ans, & Doyen de l'Académie Française, dont il étoit Membre depuis 1688. seut allier les Finances & la Politique avec le goût des Lettres & de la Poësie. Il acheta, lorsqu'il étoit encore assez jeune, la Charge de Receveur-général des Finances de la Rochelle. Il fut ensuite Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Conti, qui l'em-

LII.

PARODIE.

TOUT grand Yvrogne du Marais
Fait des Vers que l'on ne lit guere:
Il les croit pourtant fort bien faits,

REMARQUES.

ploya pour ses affaires en Suisse, où sa capacité le fit employer aussi pendant quelque tems par le feu Roi. Son principal Ouvrage est celui qui a pour titre: *Lettres d'un Suisse à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes & des Nations de l'Europe qui sont en guerre &c.* Ces *Lettres* furent écrites à l'occasion de la guerre de 1700. On les a recueillies à Paris sous le nom de Balle en 8. vol. in-12. en 1704. M. de La Chapelle est encore Auteur des *Amours de Catulle*, des *Amours de Tibulle*, de quelques Pièces de Théâtre, & d'autres petits Ouvrages. Le tout est fort peu de chose.

Si l'*Epigramme* qu'on donne ici sur la foi de l'Éditeur de 1735. est réellement de M. Despréaux, M. Brossette a dû l'avoir; & vraisemblablement il ne l'a point publiée, parce que M. de La Chapelle étoit encore vivant, quand il donna son *Edition* en 1717. DE ST. MARC.

LII. Cette *Epigramme* ne se trouve que dans l'*Edition de Paris* 1740. On y lit au bas cette *Note*, tirée du *Bolaana*, N. LXXIII.

„ *Chapelle* donnoit le ton aux Beaux-Esprits. On
„ prenoit son attache pour débiter des Vers prétendus
„ *Anacréontiques*, où regnoient, disoit-on, les plus heu-
„ reuses négligences & le plus beau naturel. Tels
„ étoient ceux-ci, dont on vient de voir la PARODIE.

„ *Tout bon Pareffeux du Marais*
„ *Fait des Vers qui ne coûtent guere.*
„ *On les croit pourtant fort bien faits;*

Et quand il cherche à les mieux faire,
5 Il les fait encor plus mauvais.

R E M A R Q U E S.

„ Et s'il cherchoit à les mieux faire,
„ Il les feroit bien plus mauvais ”.

Je ne connoissois point les cinq Vers maussades, qui sont rapportés dans cette Note ; mais je connoissois fort bien cette Epigramme vraiment Catullienne de Chapel-le, insérée par M. de La Monnoye dans la Préface du RECUEIL de Pièces choisies tant en Prose qu'en Vers, qu'il fit imprimer en 2. vol. in-8o. à Paris sous le nom d'Amsterdam en 1714.

*Tout bon habitant du Marais
Fait des Vers, qui ne coûtent guere.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais ;
Et si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.*

DE ST. MARC.



LIII.

*A une Demoiselle, que l'Auteur avoit eu dessein
d'épouser.*

PENSANT à notre mariage,
Nous nous trompions très-lourdement.
Vous me croyiez fort opulent;
Et je vous croyois sage.

REMARQUES.

LIII. Cette *Epigramme* est tirée d'une LETTRE de M. DES-FORGES MAILLARD à M. le Président BOUHIER & imprimée en 1741. dans le XI. Tome des *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, p. 550. — 565. M. Des Forges-Maillard dit avoir appris cette *Epigramme* & l'*Anecdote curieuse* qui la concerne, de M. Roger, Beaupere de M. Cadeville, Maréchal de Camp & Gouverneur d'Oleron.

M. ROGER, dit mon Garant, p. 557. & 558. étoit fort lié avec M. le Marquis de La Caunelaye, Maréchal de Camp & Gouverneur de Belle-Isle. Celui-ci, qui avoit été Ami de cœur de l'illustre Despréaux, tenoit de sa bouche le fait, que je vais vous raconter. M. Roger le sçavoit de M. le Marquis de La Caunelaye, & moi je le tiens en troisieme lieu de M. Roger. Cette tradition est claire & les circonstances suffisent pour en attester la certitude.
 „ DESPRÉAUX avoit pour Maitresse, & recherchoit en mariage Mademoiselle C. Il fut informé qu'elle voyoit fréquemment un Mousquetaire. Le Poëte piqué jusqu'au vif, parce qu'il s'en croyoit aimé, résolut sur le champ de ne se marier de sa vie, jugeant par son aventure, que toutes les femmes étoient infideles. C'est dans cet esprit, qu'il avance dans sa dixieme Satire, que Paris ne possédoit dans son sein que trois honnêtes Femmes. Quoi qu'il en soit, il renonça à Mademoiselle C. & lui envoya seulement pour adieu les quatre Vers ” (qui font l'*Epigramme* ci-dessus.) „ Mademoiselle C. lui fit

LIV.

Sur M. PELISSON.

LA Figure de Pelisson
Est une figure effroyable;
Mais quoique ce vilain Garçon
Soit plus laid qu'un singe & qu'un Diable,

REMARQUES.

„ cette Réponse, ou le Mousquetaire la fit sous le nom
„ de sa Maitresse.

„ Pour un Fat je n'étois point née,
„ J'ai du cœur & de la vertu.
„ Je ne t'aurois point fait C**
„ C'est-là ta destinée ”.

DE ST. MARC.

LIV. On me donne cette *Epigramme*, pour être certainement de M. Despréaux, & l'on m'assure qu'on la tient d'un de ses Amis. C'est ce qui m'autorise à la mettre ici. Supposé qu'elle ne soit pas de lui, je ne m'oppose point à ce que ceux qui connoîtront le véritable Auteur, la lui revendiquent. Le notre n'y perdra pas grand' chose.

M. Pelisson étoit d'une laideur si choquante, qu'une Dame dit de lui, comme tout le monde sçait, qu'il outroit la permission que les Hommes ont d'être laids. Comme il s'étoit rangé du parti des Ennemis de notre Auteur, il n'est pas étonnant que celui-ci l'ait régaté de cette *Epigramme* après l'avoir déjà satirisé sur sa figure dans ce Vers d'une de ses SATIRES,

L'or même à Pelisson donne un teint de beauté;

que notre Auteur changea dans la suite de cette manière

5 Sappho lui trouve des appas :
 Mais je ne m'en étonne pas ;
 Car chacun aime son semblable.

REMARQUES.

L'or même à la laideur donne un teint de beauté.

Voyez *Sat. VIII.* Vers 209. & la *Remarque.* DE ST. MARC.

VERS 5. *Sappho*] Mademoiselle de *Scudéri.* Son Portrait, sous le nom de *Tisiphone*, dans le *Dialogue des Héros de Roman*, nous apprend qu'elle étoit fort laide.

On a toujours cru qu'il y avoit entre elle & M. *Peliffon* un Mariage de Conscience. DE ST. MARC.

Voyez *Sat. III.* 44. *Sat. IX.* 108. *Sat. X.* 158. 159. 161. *Art Poétique*, Ch. III. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169. *Chaplain Décoiffé*, ci-après dans les *Fragmens.*





POESIES DIVERSES ET FRAGMENS.

I.

FABLE D'ESOPE.

Le Bucheron & la Mort.

LE dos chargé de bois, & le corps tout en eau,
Un pauvre Bucheron, dans l'extrême vieillesse,
Marchoit en haletant de peine & de détresse.
Enfin las de souffrir jettant là son fardeau,
5 Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la Mort & cent fois il l'appelle.
La Mort vint à la fin. Que veux-tu, cria-t-elle ?

REMARQUES.

I. M. de *La Fontaine* avoit mis cette *Fable* en Vers; mais comme il s'étoit écarté du sens de l'original, M. *Despréaux* lui fit remarquer qu'en l'abandonnant, il laissoit passer un des plus beaux traits, qui fût dans *Esopé*. M. de *La Fontaine* relut la *Fable* (Liv. I. *Fab. XV. & XVI.*) & M. *Despréaux* fit celle-ci. BROSS.

M. de *La Fontaine* dans l'endroit cité, s'accorde pour le fait avec M. *Brossette*, sans nommer M. *Despréaux*. M. *Du Montell*, afin de mettre le Lecteur en état de comparer tout d'un coup la *Fable* de M. *Despréaux* avec celle de M. de *La Fontaine*, juge à propos de rapporter ici cette dernière.

*Un pauvre Bucheron tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi-bien que des ans,
Gémissant & courbé, marchoit à pas pesans,
Et tâchoit de gagner sa chaumine enfumée.*

Qui, moi? dit-il alors prompt à se corriger :

Que tu m'aides à me charger.

R E M A R Q U E S.

*Enfin n'en pouvant plus d'effort & de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois & jamais de repos;
Sa Femme, ses Enfans, les Soldats, les Impôts,
Le Créancier & la Corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la Mort. Elle vient sans tarder;
Lui demande ce qu'il faut faire :
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois. Tu ne tarderas guere.*

*Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir ;
C'est la devise des Hommes.*

M. Rousseau n'a pas craint de lutter contre deux aussi grands Maîtres. On va juger d'un coup d'œil qui des trois a le mieux réussi.

*Le malheur vainement à la mort nous dispose.
On la brave de loin; de près c'est autre chose.*

*Un pauvre Bucheron, de mal exténué,
Chargé d'ans & d'ennuis, de forces dénué,
Jettant bas son fardeau, maudissoit ses souffrances,
Et mettoit dans la Mort toutes ses espérances.
Il l'appelle: elle vient. Que veux-tu, Villageois?
Ah ! dit-il, vient m'aider à recharger mon bois.*

DE ST. MARC.

II.

CHANSON À BOIRE.

faite à Bâville, où étoit le Pere BOURDALOUE.

QUE Bâville me semble aimable !
 Quand des Magistrats le plus grand
 Permet que Bacchus à sa table
 Soit notre premier Président.



5 Trois Muses en habit de Ville
 Y président à ses côtés ;
 Et ses Arrêts par Arbouville
 Sont à plein verre exécutés.

R E M A R Q U E S.

II. „ Cette *Chanson*, m'écrivit M. *Despréaux* dans
 „ une *Lettre* du 15. de Juillet 1702., a été effective-
 „ ment faite à Bâville (au mois d'Avril 1672.) dans le
 „ temps des Nôces de M. de Bâville, aujourd'hui In-
 „ tendant de Languedoc. Les *trois Muses* étoient Ma-
 „ dame de Chalucet, Mere de Madame de Bâville ; une
 „ Madame Helyot, qui avoit une Terre assez proche de
 „ Bâville ; & une Madame de La Ville, Femme d'un
 „ fameux Traitant. Celle-ci ayant chanté à table une
 „ *Chanson à boire*, dont l'*Air* étoit fort joli, mais les
 „ *Paroles* très-méchantes ; tous les Convies, & le P.
 „ Bourdaloue entre autres, qui étoit de la Nôce, aussi-
 „ bien que le P. Rapin, m'exhorterent à y faire de
 „ nouvelles *Paroles* ; & je leur rapportai le lendemain
 „ les quatre *Couplets* que vous voyez. Ils réussirent
 „ fort, à la réserve des deux derniers, qui firent un



Si Bourdaloue un peu sévere
 10 Nous dit : Craignez la volupté ;
 Escobar , lui dit-on , mon Pere ,
 Nous la permet pour la fanté.



Contre ce Docteur authentique
 Si du jeûne il prend l'intérêt ,
 15 Bacchus le déclare Hérétique
 Et Janséniste , qui pis est.

R E M A R Q U E S .

„ peu refrogner le P. Bourdaloue. Pour le P. Rapin .
 „ il entendit raillerie & obligea même le P. Bourdaloue
 „ à l'entendre aussi. Au lieu de *Trois Muses en habit*
 „ de Ville , il y avoit : *Chalucet , Helyot , La Ville*. M.
 „ d'Arbouville , qui vient après , étoit un Gentilhom-
 „ me , Parent de M. le Premier-Président : il bâvoit
 „ volontiers à plein verre ”. En effet le P. Bourdaloue
 „ avoit pris d'abord très-sérieusement cette plaisanterie ;
 „ & dans sa colere il avoit dit au P. RAPIN : *Si M. DES-*
 „ PRÉAUX me chante , je le prêcherai. BROSS.
 „ VERS 11. *Escobar*] Théologien & Casuiste fameux.



III.

SONNET *sur une de mes Parentes qui mourut toute
jeune entre les mains d'un Charlatan.*

NOURRI dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocens Enfant associé,
Je goûtois les douceurs d'une amitié charmante.
5 Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable Parente.

O! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs!
10 Bien-tôt la plume en main signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'Univers;
Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
Fut le premier Démon qui m'inspira des Vers.

REMARQUES.

III. „ Ce Sonnet, dit l'Auteur dans une *Lettre* du 15.
„ de Juillet 1702. a été fait sur une de mes Nièces,
„ Sœur de M. *Dongois*. Elle étoit à peu près de mé-
„ me âge que moi, & avoit beaucoup d'esprit. Elle
„ mourut entre les mains d'un Charlatan, & ce Char-
„ latan étoit un fameux Médecin de la Faculté. J'ai
„ composé ce *Sonnet* dans le temps de ma plus grande
„ force Poétique, en partie pour montrer qu'on peut
„ parler d'amitié en Vers, aussi-bien que d'amour; &
„ que les choses innocentes s'y peuvent aussi-bien ex-
„ primer que toutes les maximes odieuses de la *Mora-*
„ *le lubrique des Opéra*..... On ne m'a pas fort

IV.

Vers à mettre en Chant.

VOICI les lieux charmans, où mon ame ravie
 Passoit, à contempler Silvie,
 Ces tranquilles momens si doucement perdus.
 Que je l'aimois alors ! Que je la trouvois belle !
 5 Mon cœur vous soupirez au nom de l'Infidelle,
 Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?



C'est ici que souvent errant dans les prairies,
 Ma main, des fleurs les plus chéries,

Lui

REMARQUES.

„ accablé d'éloges sur ce *Sonnet*. Cependant, Mon-
 „ sieur, oserois-je vous dire, que c'est une des cho-
 „ ses de ma façon dont je m'applaudis le plus ; & que
 „ je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que,
 „ *A ses jeux innocens Enfant associé ; & Rompant de ses*
 „ *beaux jours le fil trop délié ; & Fut le premier Démon*
 „ *qui m'inspira des Vers.* C'est à vous à en juger &c.
 BROSS.

IV. L'Auteur, dans sa jeunesse, avoit aimé une Fille fort spirituelle, nommée *Marie Poncher*, qu'on appelloit dans le monde *Mademoiselle de Bretouville*. Cette aimable & vertueuse Fille se fit Religieuse dans un Couvent du Faubourg Saint Germain. Quelque tems après, M. *Despréaux*, se promenant seul au Jardin du Roi, se rappella les doux momens qu'il avoit autrefois passés avec elle à la Campagne. Il fit alors ces Vers, qui furent mis en Musique par le fameux *Lambert* en 1671. & que le Roi prenoit plaisir à se faire chanter de tems en tems par l'illustre *Mademoiselle de Leuffroy*.

Made-

Lui faisoit des présens si tendrement reçûs.

- 10 Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
 Mon cœur, vous foupirez au nom de l'Infidelle,
 Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

R E M A R Q U E S.

Mademoiselle de Bretouville étoit Nièce d'un Chanoine de la Sainte-Chapelle, qui possédoit le Prieuré simple de Saint Paterne au Diocèse de Beauvais. Ce Bénéfice, qui rapportoit huit cens livres, vauqua par la mort du Chanoine; & sur le conseil de la Nièce, qui présuinoit que l'Evêque de Beauvais, Collateur du Prieuré, ne songeroit pas si-tôt à le remplir, M. Despréaux s'en fit pourvoir en Cour de Rome. Il en jouit pendant huit ans, sans prendre l'habit Ecclésiastique, & sans trop se mettre en peine de faire un bon usage des revenus. M. le Premier-Président de Lamoignon, s'entretenant un jour avec M. Despréaux, lui fit comprendre qu'en se conduisant de la sorte, il ne pouvoit pas garder ce Bénéfice en fureté de conscience. M. Despréaux le reconnut, & fit sa démission entre les mains de l'Evêque de Beauvais. Il fit plus, il supputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en jouissoit, & cette somme, qui montoit à six mille livres environ, fut employée à faire la dot de Mademoiselle de Bretouville. BROSS.

M. de Boze, qui rapporte ce dernier Fait dans l'Eloge, qu'il a fait de M. Despréaux, ne s'accorde pas tout-à-fait avec M. Brossette, au sujet de la dernière circonstance. Il dit, que M. Despréaux employa le montant de ce qu'il avoit reçu des Revenus de ce Bénéfice, à différentes œuyres de piété, dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu. DE ST. MARC.



V.

A CLIMENE.

TOUT me fait peine,
 Et depuis un jour
 Je croi, Climene,
 Que j'ai de l'amour.
 5 Cette nouvelle
 Vous met en courroux.
 Tout beau, Cruelle,
 Ce n'est pas pour vous.

REMARQUES.

V. M. Despréaux fit ces Vers dans sa première jeunesse, sur l'*Air* d'une *Sarabande*, que l'on chantoit alors. *La Fontaine* a rimé la même pensée dans la *Fable* intitulée: *Tirsi & Amarante*, Liv. VIII. *Fab. XIII.* BROSS.
 §. A l'imitation de M. De *St. Marc*, on a retranché cette petite *Pièce* d'entre les *Epigrammes*, quoiqu'elle en porte le nom dans les *Editions* de 1701. & de 1713. Elle n'est *Epigramme* que comme tous les *Couplets* le sont; & l'on a cru que c'étoit ici sa place.



VL

STANCES.

A. M. MOLIERE sur sa COMÉDIE de L'ÉCOLE
DES FEMMES que plusieurs gens frondoient.

ENVAIN mille jaloux Esprits,
Moliere, osent avec mépris
Censurer ton plus bel Ouvrage.
Sa charmante naïveté
5 S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la Postérité.



Que tu ris agréablement!
Que tu badines sçavamment!
Celui qui sçut vaincre Numance,
10 Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sçut-il mieux badiner que toi?

REMARQUES.

VI. M. Despréaux envoya ces Stances à Moliere le
premier jour de l'année 1663.

VERS 5. & 6. *S'en va pour jamais d'âge en âge Di-
vertir &c.*] Quoique cette Phrase soit très-Françoise,
elle paroîtroit aujourd'hui trop profaïque dans des Vers
un peu soutenus; & nous dirions simplement: *Va di-
vertir.* DE ST. MARC.

VERS 9. *Celui qui sçut vaincre Numance,*] Le second
Scipion l'Africain.

VERS 11. & 12. *Jadis sous le nom de Térence Sçut-il*



Ta Muse avec utilité
 Dit plaisamment la vérité;
 15 Chacun profite à ton Ecole,
 Tout en est beau, tout en est bon,

R E M A R Q U E S.

mieux badiner que toi ?] TÉRENCE, Africain de naissance, avoit lui-même qu'il étoit aidé dans la composition de ses *Comédies* par des Gens de Qualité. C'est à ce secours qu'il devoit la politesse & la pureté de son Stile. Mais cela ne suffit pas pour assurer que *Scipion* & *Lélius* fussent les véritables Auteurs de ses Pièces.

Au reste la louange, que notre Auteur donne à *Moliere*, en demandant: *Si TERENCE sçut mieux badiner que lui*, n'est pas considérable. Le mérite de *Térence* consiste dans la peinture exacte des *Caractères*; & c'est de lui que *Moliere* en avoit appris l'Art. Otez à *Térence* cet admirable talent & les agrémens de son Stile, vous ne trouverez rien moins qu'un Auteur plein de ce *Comique* qui fait rire. Il est charmant à la lecture, mais ses *Pièces* devoient avoir peu de succès à la représentation. *Moliere* en unissant par-tout dans ses bonnes *Pièces* l'exactitude de *Térence* au badinage de *Plaute*, les a surpassés tous deux. DE ST. MARC.

VERS 13. & 14. *Ta Muse avec utilité Dit plaisamment la vérité;*] Cette Phrase est fort singulière; & quoiqu'elle présente nettement son sens total, elle n'en est pas plus correcte. Le *Substantif* précédé de la *Préposition* AVEC, n'est que la *Périphrase* de l'*Adverbe*. Nulle différence donc entre *avec utilité* & *utilement*. Ainsi, *Ta Muse dit avec utilité plaisamment*, est la même chose que *Ta Muse dit utilement plaisamment*. On voit sans peine que ces deux *Adverbes* ne sont pas ici dans le cas de pouvoir être mis de suite après un *Verbe*, sans être liés par une *Conjonction*. D'ailleurs *avec utilité*, pris dans un sens actif, n'est pas sans difficulté. *Ta Muse dit utilement* n'offre pas un sens bien clair. DE ST. MARC.

VERS 15. *Chacun &c.*] Allusion à l'*Ecole des Femmes*.

Et ta plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon.



Laisse gronder tes Envieux,
20 Ils ont beau crier en tous lieux,
Qu'envain tu charmes le Vulgaire,
Que tes Vers n'ont rien de plaissant;
Si tu sçavois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.

VII.

CHANSON À BOIRE, que je fis au sortir de mon
cours de Philosophie, à l'âge de dix-sept ans.

PHILOSOPHES rêveurs, qui pensez tout sçavoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir :
Vos esprits s'en font trop accroire.
Allez, vieux Fous, allez apprendre à boire.

REMARQUES.

VII. La Musique de cette *Chanson* fut faite par M. de *La Guerre*, Pere de Mademoiselle de *La Guerre*, qui joue du Clavecin. BROSSETTE.

VERS 3. *Vos esprits s'en font trop accroire.*] Le mot *Esprit* ne s'employe point au *Pluriel* dans le sens que l'Auteur lui donne ici. De quoi s'agit-il au fond ? D'une maniere de penser commune à tous ces *Philosophes*, auxquels il adresse la parole. Lorsqu'il s'agit ainsi de quelque maniere de penser commune à tous les Hommes, à une forte d'Hommes ; on ne dit point : *les Esprits*, mais *l'Esprit de tous les Hommes*, *l'Esprit de cette*

174 POESIES DIVERSES

5 On est sçavant quand on boit bien :
Qui ne sçait boire ne sçait rien.



S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin ,
Un Docteur est alors au bout de son Latin :
Un Goinfre en a toute la gloire.

10 Allez, vieux Fous, allez apprendre à boire.
On est sçavant quand on boit bien :
Qui ne sçait boire ne sçait rien.

VIII.

*Premiere STROPHE de la premiere ODE de PINDARE
parodiée en Burlesque, à la louange de M. PERRAULT.*

MALGRÉ son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincele.

R E M A R Q U E S.

sorte d'Hommes. Il falloit donc dire ici : *Votre esprit ;* parce que dans le cas présent, comme dans les exemples que j'ai cités, les différentes sortes d'esprit des différens particuliers qui composent la totalité dont on parle, se réunissant dans un même point, dans une même maniere de penser, on les considère comme ne faisant qu'un seul & même esprit. DE ST. MARC.

VERS 7. *S'il faut rire &c.]* M. Brossette a supprimé ce Couplet, qui se trouve dans l'Édition de 1713. & n'a point rendu raison de cette suppression. M. Du Monteil l'a rétabli dans les Éditions, dont il a pris soin. Quoique l'Éditeur de 1740. nous ait dit dans son Avertissement, qu'il s'étoit réglé sur l'Édition de 1713. il a pourtant omis ce Couplet, qu'il n'avoit pas trouvé dans celle de 1735. DE ST. MARC.

VIII. Vers 2. *Souvent Brébeuf]* Poète qui a traduit la *Pharsale* de Lucain. BROSS.

Un Vers noble, quoique dur,
 Peut s'offrir dans la Pucelle.
 5 Mais, ô ma Lyre fidele,
 Si du parfait ennuyeux
 Tu veux trouver le modele,
 Ne cherche point dans les Cieux
 D'Astre au Soleil préférable;
 10 Ni dans la foule innombrable
 De tant d'Ecrivains divers,
 Chez Coignard rongés des Vers,
 Un Poëte comparable
 A l'Auteur inimitable
 15 De Peau-d'Ane mis en Vers.

R E M A R Q U E S.

§. Voyez, *Sat. II. 53. Epft. VIII. 53. Epft. XI. 102. Art Poët. Ch. I. 100. Ch. IV. 84. Lutr. Ch. V. 160.*

§. VERS 4. *Peut s'offrir dans la Pucelle.* POEME de Chapelain, si souvent censuré par M. Despréaux & d'autres. Voyez sur-tout ce qu'en pensoit Madame de Longueville, à la Remarque sur le Vers 179. de la *Sat. III.*

VERS 12. *Chez Coignard*] Libraire de M. Perrault. DE ST. MARC.

VERS 15. *De Peau-d'Ane mis en Vers.*] M. Perrault dans ce temps-là avoit rimé le Conte de *Peau-d'Ane*. DESP.

J'ai substitué le Titre qu'on lit ici, à celui qui se trouve dans l'*Edition de 1713.* où ce *Fragment* a paru pour la premiere fois. Voici ce *Titre*, que j'ai trouvé très-mal conçu. PARODIE BURLESQUE de la premiere ODE de Pindare à la loüange de M. PERRAULT.

La même *Edition* porte en marge cette petite Note de notre Auteur, vis-à-vis les premiers Vers. „ J'avois „ dessein de parodier l'*Ode*; mais dans ce temps-là „ nous nous raccommodâmes M. Perrault & moi.

IX.

EPITAPHE de M. ARNAULD, Docteur de Sorbonne.

AU pied de cet Autel de structure grossiere,
 Gît sans pompe enfermé dans une vile biere,
 Le plus sçavant mortel qui jamais ait écrit,
 Arnauld, qui sur la Grace instruit par JÉSUS-CHRIST,
 5 Combattant pour l'Eglise, a dans l'Eglise même,
 Souffert plus d'un outrage, & plus d'un Anathême.
 Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
 Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
 De tous les faux Docteurs confondit la Morale.
 10 Mais pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
 En cent lieux opprimé par leur noire Cabale,
 Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
 Et même après sa mort leur fureur mal éteinte
 N'auroit jamais laissé ses cendres en repos,

Si

REMARQUES.

„ Ainsi il n'y eut que ce couplet de fait ”. M. Perrault n'est indiqué dans le *Titre* & dans les *Notes*, que par P***. M. Broffette en a fait de même pour le *Titre*. Tous les autres Editeurs ont mis au long le nom de Perrault. DE ST. MARC.

IX. M. Arnauld mourut en Flandres le 8. d'Août 1694. âgé de 82. ans & demi.

VERS 10. *Mais pour fruit &c.*] Ce Vers & le suivant étoient ainsi dans la premiere composition :

*Cependant, pour tout fruit de tant d'habileté,
 En cent lieux opprimé par leur noire Cabale
 Il fut errant, banni, trahi, persécuté.*

15 Si Dieu lui-même ici, de son Oüaille**sainte*
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.

X.

SONNET *sur la mort d'une Parente.*

PARMI les doux transports d'une amitié fidele,
Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours.
Iris que j'aime encore, & que j'aimai toujours,
Brûloit des mêmes feux dont je brûlois pour elle.
5 Quand par l'ordre du Ciel une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours,
Et de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets une fuite éternelle.

R E M A R Q U E S

VERS 15. & 16. *Si Dieu lui-même &c. — n'avoit caché &c.]* M. Despréaux parle ici des *Jésuites*, ennemis mortels de M. *Arnauld*, & qui l'ont tellement persécuté, qu'il fut obligé de se réfugier en Flandres, où l'on a caché soigneusement le lieu de sa retraite, & même celui où il a été enterré. „ On ignore, dit M. „ *Bayle*, le lieu où M. *Arnauld* mourut. On croit que „ ce fut dans un Village du Pays de Liège. On sçait „ encore moins le lieu où il est enterré; & c'est une „ des conformités que ses amis ont marquées entre son „ destin & celui de *Moïse* “. *Dict. Hist. & Crit. Art.* de M. *Arnauld*. DU MONTEIL.

Toutes les *Pièces* qui précèdent celle-ci sont dans les *Editions* de 1701. & de 1713. Celle-ci & les X. XI. XIII. & XIV. ont été jointes aux Ouvrages de l'Auteur par M. *Brossette*. DE ST. MARC.

X. L'Auteur avoit oublié ce *Sonnet*; mais j'en trouvai par hasard une Copie, que je lui envoyai, & il me fit cette réponse le 24. de Novembre 1707. „ Pour

Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits!
 10 Que je versai de pleurs! Que je pouffai de cris!
 De combien de douleurs ma douleur fut suivie!

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi;
 Et bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
 Hélas! en te perdant, j'ai perdu plus que toi.

R E M A R Q U E S.

„ ce qui est du *Sonnet*, la vérité est, que je le fis
 „ presque à la sortie du Collège, pour une de mes
 „ Nièces, qui mourut âgée de dix-huit ans.
 „ Je ne le donnai alors à personne, & je ne sçai par
 „ quelle fatalité il vous est tombé entre les mains,
 „ après plus de cinquante ans qu'il y a que je le com-
 „ posai. Les Vers en sont assez bien tournés, & je
 „ ne le défavoüerois pas même encore aujourd'hui,
 „ n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour, qui y
 „ est marquée, qui ne convient point à un Oncle pour
 „ sa Nièce, & qui y convient d'autant moins, que
 „ jamais amitié ne fut plus pure ni plus innocente que
 „ la notre. Mais quoi? je croyois alors que la Poësie
 „ ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer
 „ cette faute, & pour montrer qu'on peut parler en
 „ Vers, même de l'amitié enfantine, que j'ai compo-
 „ sé, il y a quinze ou seize ans, le seul *Sonnet*, qui
 „ est dans mes Ouvrages & qui commence par *Nourri*
 „ *dès le Berceau &c* ". BROSSETTE.
 „ Voyez ci-devant, III.



XI.

CHANSON À BOIRE.

SOUPIREZ jour & nuit sans manger & sans boire,
Ne songez qu'à souffrir;

Aimez, aimez vos maux, & mettez votre gloire
A n'en jamais guérir.

5 Cependant nous rirons
 Avecque la bouteille,
 Et dessous la treille
 Nous la chérirons.



10 Si, sans vous soulager, une aimable Cruelle
 Vous retient en prison,
Allez aux durs rochers aussi sensibles qu'elle,
 En demander raison.

R E M A R Q U E S.

XI. Cette *Chanson*, faite à peu près dans le même tems que celle qui commence par *Philosophes rêveurs &c.* (VII.) est moins considérable par elle-même, que par l'occasion qui la produisit. M. *Despréaux* étoit malade de la fièvre? & toutes les fois que l'accès le prenoit, il s'imaginoit être condamné à faire des *Couplets* sur l'*Air* d'une *Chanson*, qu'il avoit ouï chanter au célèbre *Savoyard*. L'accès étant passé, il étoit délivré de cette Idée, & ne songeoit plus à sa *Chanson*. Voici celle de ce fameux Chantre du Pont-neuf. Elle est dans le *Recueil des Aïrs du Savoyard* p. 68.

15

Cependant nous rirons
 Avecque la bouteille,
 Et deffous la treille
 Nous la chérirons.

XII.

PLAINTE CONTRE LES THUILLERIES.

AGRÉABLES Jardins, où les Zéphirs & Flore
 Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,
 Lieux charmans, qui pouvez dans vos sombres réduits
 Des plus tristes Amans adoucir les ennuis :

REMARQUES.

*Imbécilles Amans, dont les brûlantes ames
 Sont autant de tisons ;
 Allez porter vos fers, vos chaînes & vos flammes
 Aux Petits-Maisons.
 Cependant nous rirons
 Avecque la bouteille,
 Et deffous la treille
 Nous la chérirons.*

M. Despréaux fit les deux Couplets qui sont ici, & qu'il oublia dès qu'il fut guéri de sa fièvre. Ce ne fut que deux ou trois ans après, qu'il se ressouvint de les avoir faits. Il disoit à ce propos, qu'il avoit été le *Continuateur du Savoyard*; & ce fut cela même, qui dans la suite lui fit dire dans sa IX. SATIRE; *Servir de second Tome aux Aïrs du Savoyard.*

XII. Voyez (dans ce Volume) une *Lettre* de M. Despréaux à M. Le Verrier; où ces Vers sont rapportés.

- 5 Cessez de rappeler, dans mon ame insensée,
 De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
 Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique Bois
 Que Philis m'apparut pour la première fois;
 C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
 10 Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs & mes larmes;
 Et que me regardant d'un œil si gracieux,
 Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ses beaux yeux.
 Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
 Je sçai qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites,
 15 Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
 Ils triomphent contents de mes vaines douleurs.
 Allez, Jardins dressés par une main fatale,
 Tristes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,
 Vos Bois, jadis pour moi si charmans & si beaux,
 20 Ne font plus qu'un Désert, refuge de corbeaux,
 Qu'un séjour infernal où cent mille vipères
 Tous les jours, en naissant, assassinent leurs meres.

R E M A R Q U E S.

Elle apprend à quelle occasion ils furent faits, & qu'ils sont totalement de M. Despréaux.

Les seize premiers sont un fort bon commencement d'*Élegie*; mais le reste, pour être dans le goût de l'Antiquité, ne m'en paroît pas meilleur. DE ST. MARC.



XIII.

Réponse à des Couplets Satiriques de LINIERE.

LINIERE apporte de Senlis
Tous les mois trois Couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris
Il en présente des copies ;
Mais ses Couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui.

XIV.

CHANSON,

Dont les Vers sont dans le goût de CHAPELAIN.

DROITS & roides rochers, dont peu tendre est
la cime,
De mon flamboyant cœur, l'âpre état vous sçavez,

REMARQUES.

§. XIII. Voyez la *Remarque* de M. Broffette sur le Vers 194. du II. Chant de l'*Art Poétique*. Ce *Couplet* en est tiré.

XIV. Les Vers de cette *Chançon* sont extraits de divers endroits de *La Pucelle*. M. Despréaux se plaifoit à les chanter sur un *air* fort tendre. Voyez la *Remarque* de M. Broffette sur le Vers 91. de la quatrième *Satire*, où cette *Chançon* est rapportée.

Cette même *Chançon* se trouve, avec des différences assez considérables, dans le Tome III. du *Parallèle des Anciens & des Modernes* de M. PERRAULT.

Sçavez auffi, durs bois par les hyvers lavés,
 Qu'Holocauste est mon cœur pour un front ma-
 gnanime.

REMARQUES.

*Rochers roides & droits, dont peu tendre est la cime,
 De mon barbare sort l'âpre état vous sçavez ;
 Sçavez auffi, durs Bois, qu'ont cent Hyvers lavés,
 Qu'Holocauste est mon cœur pour un front magnanime.*

On prétend dans ce Livre, qu'aucun de ces Vers-là ne se trouve tout entier dans *La Pucelle*; mais on avoüe qu'il peut y en avoir quelques mots çà & là. Ce qui me paroît s'accorder assez bien avec ce que j'en viens de dire d'après M. Brossette. DE ST. MARC.



AVERTISSEMENT AU LECTEUR

(1) *au sujet du FRAGMENT qui suit.*

(2) **MADAME** de Montespan, & Madame de Thiange sa Sœur, lassés des Opéra de Monsieur Quinaut, proposerent au Roi d'en faire faire un par M. Racine, qui s'engagea assez légèrement à leur donner cette satisfaction, ne songeant pas dans ce moment-là à une chose dont il étoit plusieurs fois convenu avec moi, qu'on ne peut jamais faire un bon Opéra, parce que (3) la Musique ne sçauroit narrer : que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent : que d'ailleurs (4) elle ne sçau-

REMARQUES.

(1) *Au sujet du Fragment qui suit.*] J'ajoute ces mots au Titre qui se trouve dans l'Édition de 1713. où le Fragment en question & cet Avertissement ont paru pour la première fois. DE ST. MARC.

(2) *Madame de Montespan & Madame de Thiange*] FRANÇOISE ATHENAÏS de Rochechouart, mariée en 1663. à Henri-Louis de Gondrin de Pardaillan, Marquis de Montespan, fut Chef du Conseil & Surintendante de la Maison de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & mourut le 28. Mai 1707. âgée de 66. ans. Gabrielle de Rochechouart, sa Sœur aînée fut mariée en 1655. à Claude-Léonor de Damas, Marquis de Thiange, & mourut le 12. Septembre 1693. Elles étoient Sœurs du Maréchal Duc de Vivonne. DE ST. MARC.

(3) *la Musique ne sçauroit narrer.*] Nous avons la preuve du contraire dans quelques Opéra de Lulli, & dans la plupart de nos meilleures Cantates, dont le récitatif consiste en de pures Narrations. DE ST. MARC.

(4) *elle ne sçauroit souvent mettre en chant les expres-*

roit souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes & courageuses. C'est ce que je lui représentai quand il me déclara son engagement; & il m'avoüa que j'avois raison: mais il étoit trop avancé pour reculer. Il commença dès-lors en effet un Opéra, dont le sujet étoit *la chute de Phaëton*. Il en fit même quelques Vers qu'il récita au Roi, qui en parut content.

R E M A R Q U E S.

sons vraiment sublimes & courageuses.] M. de Lulli a donné entre autres un exemple du contraire, dans la belle *Idylle sur la Paix*, de M. Racine lui-même, & quoiqu'elle soit remplie d'Expressions extrêmement fortes & sublimes, le Musicien n'est pas demeuré au-dessous du Poëte. BROSS.

Voici quelques Vers de cette *Idylle*, qui, de la manière que Lulli les a mis en Musique, devoient avoir convaincu M. Racine & M. Despréaux de la fausseté de leur opinion.

*Déjà grondoient les horribles tonnerres
 Par qui sont brisés les remparts;
 Déjà marchoit devant les étendarts
 Bellone les cheveux épars,
 Et se flatoit d'éterniser les guerres,
 Que sa fureur souffloit de toutes parts
 Qu'ont-ils gagné ces esprits orgueilleux,
 Qui menaçoient d'armer la terre entière?
 Ils ont vu de nouveau resserrer leur frontière.
 Ils ont vu ce Roc sourcilleux,
 De leur orgueil l'espérance dernière,
 De nos champs fortunés devenir la barrière.*

Depuis ce tems toutes les richesses de la Poësie déployées dans les *Cantates* de M. Rousseau n'ont pas effrayé

Mais comme Monsieur Racine n'entreprendoit cet ouvrage qu'à regret, il me témoigna résolument qu'il ne l'acheveroit point que je n'y travaillasse avec lui, & me déclara avant tout, qu'il falloit que j'en composasse le Prologue. J'eus beau lui représenter mon peu de talent pour ces sortes d'ouvrages, & que je n'avois jamais fait de Vers d'amourette. Il persista dans sa résolution, & me dit qu'il me le feroit ordonner par le Roi. Je songeai donc en moi-même à voir de quoi je serois capable en cas que je fusse absolument obligé de travailler à un ouvrage si opposé à mon génie & à mon inclination. Ainsi pour m'essayer, je traçai, sans en rien dire à personne, non pas même à M. Racine, le canevas d'un Prologue, & j'en composai une première Scène. Le sujet de cette Scène étoit une dispute de la POÉSIE & de la MUSIQUE, qui se querelloient sur l'excellence de leur Art, & étoient enfin toutes prêtes à se séparer, lorsque tout à coup la Déesse des Accords, je veux dire l'HARMONIE, descendoit du Ciel avec tous ses charmes & ses agrémens, & les réconcilioit. Elle devoit dire ensuite la raison qui la faisoit venir sur la Terre, qui n'étoit autre que de divertir le Prince de l'Univers le plus digne d'être servi, & à qui elle devoit le plus; puisque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France, où elle regnoit en toutes choses. Elle ajoutoit ensuite, que pour empêcher que quelque audacieux ne vînt troubler, en s'élevant contre un si grand Prince, la gloire

R E M A R Q U E S.

d'habiles Musiciens. La *Musique* est toujours en état de rendre les Sentimens & les Images, de quelque manière qu'ils soient exprimés. DE ST. MARC.

dont elle jouissoit avec lui, elle vouloit que dès aujourd'hui même sans perdre de temps on représentât sur la Scène la Chuté de l'ambitieux Phaëton. Aussi-tôt tous les Poëtes & tous les Musiciens par son ordre, se retiroient, & s'alloient habiller. (5) Voilà le sujet de mon Prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût, tandis que M. Racine de son côté, avec non moins de dégoût, continuoit à disposer le plan de son Opéra, sur lequel je lui prodiguois mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sçai si nous nous ferions bien tirés, lorsque tout-à-coup un heureux incident nous tira d'affaire. L'incident fut que Monsieur Quinaut s'étant présenté au Roi les larmes aux yeux, & lui ayant remontré l'affront qu'il alloit recevoir s'il ne travailloit plus au divertissement de Sa Majesté: le Roi, touché de compassion, déclara franchement aux Dames dont j'ai parlé qu'il ne pouvoit se résoudre à lui donner ce déplaisir. *Sic nos servavit Apollo.* Nous retournâmes donc Monsieur Racine & moi, à notre premier emploi, & il ne fut plus mention de notre Opéra dont il ne resta que quelques Vers de M. Racine (6) qu'on n'a point trouvés dans ses papiers

R E M A R Q U E S.

(5) *Voilà le sujet de mon Prologue,*] M. Despréaux n'avoit fait aucun effort pour être neuf. Son Plan ressemble à celui de la plupart des *Prologues* de Quinaut; & c'est ce qu'il devoit principalement éviter. Il pouvoit, en suivant une route différente, arriver aux louanges du Roi, puisque c'étoit l'usage de les faire entrer dans les *Prologues* d'*Opéra*, ce qui leur donnoit à tous une uniformité, qui ne pouvoit manquer à la fin d'être ennuyeuse. DE ST. MARC.

§. (6) Dans l'Édition de M. De St. Marc on lit : qu'on

après sa mort, & que vraisemblablement il avoit supprimés par délicatesse de conscience, à cause qu'il y étoit parlé d'amour. Pour moi, comme il n'étoit point question d'amourette dans la Scène que j'avois composée, non seulement je n'ai pas jugé à propos de la supprimer, mais je la donne ici au Public; persuadé qu'elle fera plaisir aux Lecteurs qui ne seront peut-être pas fâchés de voir de quelle maniere je m'y étois pris pour adoucir l'amertume & la force de ma Poësie Satirique, & pour me jeter dans (7) le Stile douxereux. C'est de quoi ils pourront juger par le fragment, que je leur présente ici; & que je leur présente avec d'autant plus de confiance, qu'étant fort court, s'il ne les divertit, il ne leur laissera pas du moins le temps de s'ennuyer.

R E M A R Q U E S .

n'a point trouvé. C'est apparemment une faute d'impression: suivant la Syntaxe il faut lire *trouvés*, & tous les autres Editeurs l'ont mis ainsi.

(7) *le Stile douxereux.* On voit par ces mots, que notre Auteur dans sa vieillesse, n'avoit point changé d'avis sur le Stile de *Quinaut*. Voyez *Luir.* Ch. V. Vers 192. 193. 196. 198. & *Lettre de Perrault N. XVIII.* & *Remarque 43.* DE ST. MARC.



* *Fragment d'un PROLOGUE D'OPÉRA.*

LA POESIE, LA MUSIQUE.

LA POESIE.

QUOI? par de vains accords & des sons impuissans
Vous croyez exprimer tout ce que je sçai dire?

LA MUSIQUE.

Aux doux transports qu'Apollon vous inspire,
Je crois pouvoir mêler la douceur de mes chants.

LA POESIE.

Oui, vous pouvez au bord d'une Fontaine
Avec moi soupirer une amoureuse peine,
Faire gémir Thyrsis, faire plaindre Climène.
Mais quand je fais parler les Héros & les Dieux,
Vos chants audacieux
Ne me sçauroient prêter qu'une cadence vaine.

Quittez ce soin ambitieux.

LA MUSIQUE.

Je sçai l'art d'embellir vos plus rares merveilles.

LA POESIE.

On ne veut plus alors entendre votre voix.

R E M A R Q U E S.

* *Fragment d'un Prologue d'Opéra.*] J'ai substitué ce
Titre à celui que ce *Fragment* a dans toutes les *Edi-
tions*, où l'on a mis uniquement pour *Titre*: PROLOGUE.

190 POESIES DIVERSES

LA MUSIQUE.

Pour entendre mes sons, les Rochers & les Bois
Ont jadis trouvé des oreilles.

LA POESIE.

Ah! c'en est trop, ma Sœur, il faut nous séparer.
Je vais me retirer.

Nous allons voir sans moi ce que vous sçavez faire.

LA MUSIQUE.

Je sçaurai divertir & plaire;

Et mes chants moins forcés n'en feront que plus doux.

LA POESIE.

Hé bien, ma Sœur, séparons-nous.

LA MUSIQUE.

Séparons-nous.

LA POESIE.

Séparons-nous.

REMARQUES.

C'est une liberté que j'ai déjà mise en usage, & dont je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire que je fisse des excuses.

Le second Couplet, que dit LA POESIE & la Réplique que LA MUSIQUE y fait, sont ce qu'il y a de mieux dans ce Fragment. Les Vers en sont fort coulans & propres à la Musique. Tout le reste est fort peu de chose. Il s'y trouve même de très-mauvais Vers, quand ce ne seroit que celui-ci.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir !

Au reste, on voit qu'en travaillant à cet Ouvrage, l'Auteur n'a point perdu de vue ses préventions contre la Musique; & l'on peut remarquer aussi quelque forte d'affectation à mettre dans la bouche de la Poëse, le

CHOEUR DE POETES ET DE MUSICIENS.

Séparons-nous, séparons-nous.

LA POESIE.

Mais quelle puissance inconnue
Malgré moi m'arrête en ces lieux?

LA MUSIQUE.

Quelle Divinité sort du sein de la nue?

LA POESIE.

Quels chants mélodieux
Font retentir ici leur douceur infinie?

LA MUSIQUE.

Ah! c'est la divine Harmonie
Qui descend des Cieux!

LA POESIE.

Qu'elle étale à nos yeux
De graces naturelles!

LA MUSIQUE.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir!

LA POESIE ET LA MUSIQUE.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

REMARQUES.

seul morceau sur lequel le Musicien pût s'égayer: *Oui, vous pouvez* &c. On a pu voir de même à la fin de l'*Avertissement* qui précède ce *Fragment*, que toujours plein de son ancien préjugé sur le compte de *Quinaut*, il y traite indirectement le *Stile* de ce Poëte, de *douceurs*. Peut-on s'imaginer que *M. Despréaux* fût inca-

192 POÉSIES DIVERSES
CHOEUR DES POÈTES ET DES MUSI-
CIENS.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

R E M A R Q U E S.

pable de sentir la différence réelle, qui se trouve entre le *Doux* & le *Doucereux*? Quand il a voulu railler *Quinaut*, en le qualifiant ailleurs, de *doux* & *tendre*, il n'a fait que donner à cet aimable Poète une louange légitimement acquise. Ce n'est point par-là qu'il falloit attaquer *Quinaut*. Son défaut est d'être dans sa tendresse plus galant que passionné. *Racine*, également tendre, est plus passionné que galant. C'est en cela que consiste la principale différence du Stile de ces deux grands Poètes. DE ST. MARC.



CHAPELAIN DÉCOIFFÉ,

O U

* PARODIE DE QUELQUES SCÈNES DU CID.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA SERRE, CHAPELAIN.

LA SERRE.

ENFIN vous l'emportez, & la faveur du Roi
 Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi.
 On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
 5 Témoignent mon mérite, & font connoître assez
 Qu'on ne hait pas mes Vers pour être un peu forcés.

REMARQUES.

* Cette *Parodie* des quatre dernières *Scènes* du I. Acte & de la deuxième du II. Acte du *Cid*, fut faite en 1664. tems auquel le Roi avoit commencé à donner des Pensions aux Gens de Lettres. *Chapelain* en eut une de trois mille livres, & *Cassaigne* une moins considérable. *La Serre* n'en put point obtenir. Il est parlé de ces trois Auteurs en plusieurs endroits de ce Livre. La Scène est au Carrefour de la rue Plâtrière, au retour de l'*Académie Française*, dont les Assemblées se tenoient alors chez M. le Chancelier *Seguier* son Protecteur.

M. *Despréaux* n'étoit pas l'Auteur de cette *Parodie* ;

LA SERRE.

Pour grands que soient les Rois, ils font ce que nous
fommes,

Ils se trompent en Vers comme les autres hommes;
Et ce choix fert de preuve à tous les Courtisans,
10 Qu'à de méchans Auteurs ils font de beaux présens.

REMARQUES.

& voici de quelle maniere il m'en écrivit dans une *Let-
tre* du 10. de Décembre 1701. „ A l'égard du *Chape-
„ lain décoiffé*, c'est une Pièce, où je vous confesse que
„ M. *Racine* & moi avons eu quelque part, mais nous
„ n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la
„ main. Il n'a pas été proprement fait *currente cala-
„ mo*, mais *currente legend*; & nous n'en avons jamais
„ écrit un seul mot. Il n'étoit point comme celui que
„ vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement
„ composé après coup, par des gens qui avoient rete-
„ nu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont
„ mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu
„ de moi que ce trait.

*Mille & mille papiers dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.*

Et celui-ci :

*En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu Pere de la Pucelle,*

„ Celui qui avoit le plus de part à cette Pièce, c'é-
„ toit *Furetiere*, & c'est de lui qu'est,

O perruque ma mie !

N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?

„ Voilà, Monsieur, toutes les lumieres que je vous
„ puis donner sur cet Ouvrage, qui n'est ni de moi, ni
„ digne de moi....

CHAPELAIN,

Ne parlons point du choix, dont votre esprit s'irrite :
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.

Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir :
Mais le Roi m'a trouvé plus propre à son desir.

15 A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre.

Unissons désormais ma Cabale à la votre.

REMARQUES.

Il ajoute encore dans un Ecrit trouvé après sa mort, & duquel il est fait mention au commencement de l'*Edition* qui parut à Paris en 1713. „ J'avoue pourtant que „ dans la *Parodie* des Vers du *Cid*, faite sur la *perru-* „ *que de Chapelain*, qu'on m'attribue encore, il y a „ quelques traits qui nous échaperent à M. *Racine* & „ à moi, dans un repas que nous fimes chez *Furetiere*, „ Auteur du *Dictionnaire*; mais dont nous n'écrivimes „ jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est „ *Furetiere* qui est proprement le vrai & l'unique Au- „ teur de cette *Parodie*, comme il ne s'en cachoit pas „ lui-même”.

La plupart des Copies tant manuscrites qu'imprimées, qui ont paru, sont différentes entre elles. Ici l'on a suivi celle qui a été insérée dans le *Menagiana*, Tome I. p. 146. de l'*Edition* de 1715. en quatre volumes, par M. de *La Monnoie*. Bross.

Si l'Editeur n'avoit suivi que son goût, il eût supprimé ce Morceau, où à quelques traits heureux on a mêlé des bassesses insupportables..... Mais M. *Brossette*.... en l'insérant dans son *Edition*... a imposé à ses Successeurs la loi de l'imiter. Ed. P. 1740.

J'aurois volontiers été du goût de cet Editeur; & je ne mets ici cette *Pièce* que dans la crainte qu'on ne trouvât mauvais de ne l'y pas rencontrer. Mais, supposé qu'elle y dût prendre place, ce ne pouvoit être qu'à la suite des *Fragmens* de notre Auteur, puisqu'elle contient quelques traits qui sont de lui. Les Acteurs de cette *Parodie* sont *Chapelain*, *La Serre*, & l'Abbé *Cassaigne*. DE ST. MARC.

J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquens,
Depuis que mes Sonnets ont détrompé les gens.

Si vous me célébrez, je dirai que La Serre

20 Volume sur volume incessamment desferre :

Je parlerai de vous avec Monsieur Colbert ;

Et vous éprouverez si mon amitié fert.

Ma Nièce même en vous peut rencontrer un Gendre.

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote peut prétendre ;

25 Et le nouvel éclat de cette pension

Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.

R E M A R Q U E S.

VERS 18. *Depuis que mes Sonnets &c.]* Voyez la Remarque sur le Vers 25. du *Disc. au Roi.*

VERS 20. *Volume sur volume incessamment desferre :]* Tiré de *S. Amant*, qui dans son *Poëte crotté* a dit :

Et même depuis peu La Serre,

Qui livre sur livre desferre.

VERS 21. *Je parlerai de vous avec Monsieur Colbert ;]* Ce grand Ministre avoit inspiré au Roi de donner des Pensions aux Gens de Lettres, & *Chaplain* fut chargé d'en faire la liste. BROSS.

Ce fut en 1662. que *Chaplain* fit cette liste. Il y donne une idée, souvent très-juste, du Caractere, des Mœurs, de la Science & des Talens des Gens de Lettres dont il y parle. Le Pere *Desmolets*, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire, a fait imprimer cette Liste dans sa *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Hissoire de M. de Sallengre*, Tome II. Part. I. DE ST. MARC.

VERS 26. *Lui doit bien mettre au cœur &c.]* Ce Vers est estropié dans l'*Edition de 1740.* où l'on lit ainsi :

Lui doit mettre au cœur une autre ambition.

DE ST. MARC.

Exerce nos Rimeurs , & vante notre Prince ,
 Va te faire admirer chez les gens de Province ,
 Fais marcher en tous lieux les Rimeurs sous ta loi ,
 30 Sois des flatteurs l'amour , & des railleurs l'effroi :
 Joins à ces qualités celle d'une ame vaine ,
 Montre-leur comme il faut endurcir une veine ,
 Au métier de Phébus bander tous les ressorts ,
 Endosser nuit & jour un rouge juste-au-corps ,

R E M A R Q U E S .

VERS 34. *Endosser nuit & jour un rouge juste-au-corps,*] Quand *Chapelain* étoit chez lui, il portoit toujours un juste-au-corps rouge , en guise de robe de chambre. BROSS.

L'Auteur de la *Parodie* fait allusion à ce que *Chapelain* avoit été Archer. Voyez le *Menagiana* , Tome II. p. 78. 79. de l'Édition de Paris 1715. DU MONTEIL.

Voici l'endroit du *Menagiana* cité par M. Du Monteil.
 „ On voulut une fois engager M. *Chapelain* à se battre
 „ en duel. Il étoit Archer du Prévôt de l'Hôtel, qui
 „ s'appelloit *Alexandre Le Hardy*, Seigneur de *La Trouf-*
 „ *se*; & c'est dans ce tems-là que pour se moquer de
 „ lui, on l'alla prier de servir de second dans un duel.
 „ Il quitta la *casaque d'Archer*, & l'épée, qu'il ne por-
 „ ta jamais depuis. Il a été Précepteur d'*Adrien Le*
 „ *Hardy*, Fils du Grand-Prévôt de l'Hôtel”.

M. de *La Monnoie* ajoute ce qui suit. „ Dans une
 „ ancienne Copie manuscrite du *Chapelain décoiffé*, très-
 „ différente du texte qu'on a donné dans le précédent
 „ volume (Tome I. du *Menagiana*, p. 146.) LA SERRE
 „ parle ainsi à CHAPELAIN.

„ Tu débutas d'abord par *Guzman d'Alfarache*,
 „ Oeuvre dont aujourd'hui la mémoire te fâche.
 „ Tu n'étois pas alors un grand Clerc en Latin,
 „ Et tu ne l'entens guere encor quand il est fin.

- 35 Pour avoir de l'encens donner une bataille,
 Ne laisser de sa bourse échaper une maille :
 Sur-tout fers-leur d'exemple, & ressouvien-toi bien
 De leur former un file aussi dur que le tien.

CHAPELAIN.

- Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Liniere,
 40 Ils liront seulement ma Jeanne toute entiere.
 Là, dans un long tissu d'amples Narrations,

REMARQUES.

- „ *Ton Guzman fut vendu vingt écus au Libraire.*
 „ *Depuis tu te formas, & tu scus la Grammaire.*
 „ *Enfin pour épargner les discours superflus,*
 „ *D'Archer tu te rendis un Rimeur, & rien plus.*

CHAPELAIN.

- „ *Tout beau, j'étois Archer, la chose n'est pas feintes*
 „ *Mais j'étois un Archer à la Casaque peinte.*
 „ *Mon juste-au-corps de pourpre, & mon bonnet fourré*
 „ *Sont encor les atours dont je me suis paré.*
 „ *Hoqueton diapré de mon maître La Trouse,*
 „ *Je le suivois à pied quand il marchoit en housse.*

LA SERRE.

- „ *Recors impitoyable, & Recors éternel,*
 „ *Tu tratnois au cachot le pâle criminel.*

CHAPELAIN.

- „ *Vous voyez, cependant que dans cette occurrence,*
 „ *Le mérite entre nous &c.*

„ *L'Auteur de la Parodie a depuis, comme on l'a pu*
 „ *voir, rechangé tout ceci". DE ST. MARC.*
 VERS 39. — *en dépit de Liniere]* Il avoit écrit contre
 le Poème de la Pucelle de Chapelain.

Ils verront comme il faut berner les Nations,
 Duper d'un grave ton Gens de robe & d'armée,
 Et sur l'erreur des Sots bâtir sa renommée.

LA SERRE.

45 L'exemple de Là Serre a bien plus de pouvoir :
 Un Auteur dans ton Livre apprend mal son devoir.
 Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages,
 Que ne puisse égaler un de mes cent Ouvrages ?
 Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
 50 Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
 Bilaine & de Sercy fans moi feroient des drilles,
 Mon nom seul au Palais nourrit trente familles ;
 Les Marchands fermeroient leurs boutiques fans moi,
 Et s'ils ne m'avoient plus, ils n'auroient plus d'emploi.
 55 Chaque heure, chaque instant fait sortir de ma plume
 Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
 Mon Valet écrivant ce que j'aurois dicté,
 Feroit un Livre entier, marchant à mon côté ;
 Et loin de ces durs Vers qu'à mon stile on préfère,
 60 Il deviendrait Auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi ;
 Je t'ai vû rimailleur & traduire sous moi.

REMARQUES.

VERS 43. *Duper d'un grave ton Gens de robe & d'armée,*] Au lieu de ce Vers on trouve dans l'Édition de 1740. cette Ligne de Prose : *Duper d'un ton grave gens de robe & d'armée.* DE ST. MARC.

- Si j'ai traduit Guzman, si j'ai fait sa Préface,
 Ton galimathias a bien rempli ma place.
 65 Enfin pour épargner ces discours superflus,
 Si je suis grand flatteur, tu l'es & tu le fus.
 Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence
 Un Monarque entre nous met de la différence.

LA

R E M A R Q U E S.

VERS 63. *Si j'ai traduit Guzman,*] CHAPELAIN avoit traduit de l'Espagnol le *Roman de Guzman d'Alfarache*, imprimé à Paris en 1638. BROSS.

Il n'est pas sûr que cette Traduction de *Guzman d'Alfarache* soit de *Chapelain*, quoiqu'elle lui soit communément attribuée.

Dans l'habitude où je suis de profiter du terrain vuide que je rencontre en mon chemin, on ne trouvera pas mauvais que je fasse ici connoître mieux que je ne l'ai fait, cet objet des Censures continuelles de M. *Despréaux*.

Jean Chapelain, Fils de *Sébastien Chapelain* Notaire au Châtelet de Paris, y naquit le 4. Décembre 1595. Il étudia dès son enfance sous le sçavant *Frédéric Morel*, Doyen des Professeurs Royaux, & sous *Nicolas Bourbon*, excellent Poëte Latin, aussi Professeur Royal, & des premiers *Académiciens*. Aussi-tôt après ses Etudes, il fut chargé de l'éducation des Enfants du Marquis de *La Trousse Grand-Prévôt de France*, qui le fit ensuite son Intendant. Il demeura dix-sept ans chez ce Marquis, & ce fut dans cet intervalle qu'il traduisit, à ce que l'on croit, *Guzman d'Alfarache*. En 1623. il fit imprimer à la tête de l'*Edition* faite à Paris *in-folio* de l'*Adone* du Cavalier *Marin*, son jugement sur ce Poëme, petit Ouvrage qui lui fit honneur parmi les Gens de Lettres & dans le monde, & qui lui fit croire à lui-même, qu'étant aussi bien instruit qu'il l'étoit des regles de l'*Epopée*, il étoit né pour être l'*Homere* ou le *Virgile* de la France. Il entreprit donc son Poëme de *La Pucelle* en 1629. à l'Age de 34. ans. Il employa 27.
ans

LA SERRE.

Ce que je méritois tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

70 Qui l'a gagné sur toi l'avoit mieux mérité.

LA SERRE.

Qui sçait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue étant vieux Courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands Vers fut mon seul Partisan.

R E M A R Q U E S.

6/ ans à le composer, & fit paroître les douze premiers Livres en 1659. Outre son *Ode* au Cardinal de Richelieu, dont j'ai parlé suffisamment dans la *Remarque 1.* sur la *Lettre* à M. Perrault, il en a fait quelques autres, qui furent moins estimées, quoiqu'elles ayent toutes précédé l'impression de son *Poëme*. Il n'a point fait d'ailleurs d'Ouvrages considérables. Il est certain, qu'il eut la principale part aux *Sentimens de l'Académie Francoise sur le Cid*. Le P. Desmolets a fait imprimer dans le VI. Tome de ses *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, dont j'ai parlé plus haut, un fort bon *Dialogue sur la Lecture des vieux Romans*, dont Chapelain est l'Auteur. Il reste encore plusieurs Volumes manuscrits de ses *Lettres*, dont M. Camusat avoit tiré le *Livret in-12.* qu'il fit imprimer en 1726. sous le titre de *Mélanges de Littérature & d'Histoire, tirés des Manuscrits de M. Chapelain*. Les douze derniers Livres de *La Pucelle* existent en Manuscrit, comme je l'ai dit ailleurs. Chapelain mourut à Paris le 21. Février 1674. âgé de 79. ans moins 14. jours.

C'étoit certainement un Homme d'un grand sens, &

LA SERRE.

75 Parlons-en mieux : le Roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le Roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par-là je devois emporter ces ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

LA SERRE.

Ne les mérite pas, moi?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,

80 Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(Il lui arrache sa perruque)

R E M A R Q U E S.

la *Pucelle* même en peut faire foi. S'il l'eût versifiée dans le goût de son *Ode* au Cardinal de Richelieu, & qu'il se fût un peu moins occupé du soin d'étaler les connoissances qu'il avoit acquises en tout genre, il est à présumer que ce *Poëme*, dont le sujet & le plan sont également beaux, seroit aujourd'hui le premier de nos *Poëmes Epiques*, & qu'on le mettroit à côté de la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

On ne fera peut-être pas fâché de voir ici le jugement, que *Chapelain* porte de lui-même dans la *Liste* de sa façon, dont j'ai parlé sur le Vers 21. „ *Chapelain*, y „ dit-il. C'est un Homme, qui fait une profession exacte d'aimer la vertu sans intérêt. Il a été nourri jeune dans les Langues ; & la lecture jointe à l'usage du „ monde, lui a donné assez de lumieres des choses,

CHAPELAIN.

Acheve & prens ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma Muse a vû rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse?

CHAPELAIN.

O Dieux! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

85 Ta perruque est à moi, mais tu ferois trop vain,
Si ce fale trophée avoit souillé ma main.
Adieu; fais lire au peuple, en dépit de Liniere,
De tes fameux travaux l'histoire toute entiere:
D'un insolent discours ce juste châtiment
90 Ne lui servira pas d'un petit ornement.

REMARQUES.

„ pour l'avoir fait regarder des Cardinaux de Richelieu
„ & Mazarin, comme propre à servir dans les Négocia-
„ tions étrangères. Mais son génie modéré s'est con-
„ tenté de ce favorable jugement, & s'est renfermé dans
„ le dessein du *Poëme Héroïque* qui occupe sa vie & qui
„ est tantôt à sa fin. On le croit assez dans les matie-
„ res de Langue, & on passe volontiers par son avis
„ pour la maniere dont il se faut prendre à former le
„ plan d'un Ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il
„ soit; ayant fait étude sur tous les genres, & son ca-
„ ractere étant plutôt de judicieux que de spirituel. Sur-
„ tout il est candide; & comme il appuie toujours de
„ son suffrage ce qui est véritablement bon, son coura-
„ ge & sa sincérité ne lui permettront jamais d'avoir de
„ la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'é-
„ toit point attaché à son *Poëme*, il ne feroit peut-être
„ pas mal l'Histoire, de laquelle il sçait assez bien les
„ conditions”.

CHAPELAIN.

Rens-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle est trop mal-honnête.

De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rens la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours

Ne pourroient sur ta tête encor durer trois jours.

S C E N E II.

CHAPELAIN *seul.*

95 **O** Rage ! ô désespoir ! ô Perruque m'amie !
 N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?
 N'as-tu trompé l'espoir de tant de Perruquiers,
 Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?

R E M A R Q U E S.

En finissant les *Remarques* sur la *Lettre* de M. *Perrault*, j'ai renvoyé le Lecteur à cette *Remarque*, au sujet de l'Abbé *Cotin*, de l'Abbé *Cassaigne* & de *Quinault*. Voici ce que *Chapelain* en dit dans la même *Liste*.

„ *Quinault* est un Poëte sans fonds & sans art, mais
 „ d'un beau naturel, qui touche bien les tendresses
 „ amoureuses.

„ *Cotin* a beaucoup d'esprit & de sçavoir dans les
 „ *Humanités* & dans la *Théologie*, & il est bon *Philoso-*
 „ *phe Moral* & *Logicien*. Il écrit facilement, purement
 „ & éloquemment, aussi bien en Vers qu'en Prose, &
 „ a l'air du monde & de conversation, ami de la liber-
 „ té & du plaisir, sans dol & sans malice. Le juge-

Nouvelle pension fatale à ma calotte
 100 Précipice élevé qui te jette en la crotte !
 Cruel ressouvenir de tes honneurs passés,
 Services de vingt ans en un jour effacés !
 Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
 Et te mettre crottée ou te laisser à terre ?
 105 La Serre, fois d'un Roi maintenant régale,
 Ce haut rang n'admet pas un Poëte pelé ;
 Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
 Malgré le choix du Roi, m'en a sçû rendre indigne.
 Et toi, de mes travaux glorieux instrument,
 110 Mais d'un esprit de glace inutile ornement,
 Plume jadis vantée, & qui dans cette offense
 M'as fervi de parade & non pas de défense,
 Va, quitte désormais le dernier des humains,
 Passe pour me venger en de meilleures mains.
 115 Si Cassaigne a du cœur, & s'il est mon ouvrage,
 Voici l'occasion de montrer son courage ;
 Son esprit est le mien, & le mortel affront
 Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front.

R E M A R Q U E S.

„ ment & la connoissance des affaires du monde, n'est
 „ pas en quoi il excelle. Il a beaucoup publié d'Ou-
 „ vrages de galanterie & de piété, avec une approba-
 „ tion égale; & si la principale partie étoit de la for-
 „ ce des autres, il pourroit passer entre les premiers
 „ de nos Ecrivains.

„ Cassaigne est un très-bel Esprit, & qui écrit élé-
 „ gamment en Vers & en Prose Françoisé, avec plus

SCÈNE III.

CHAPELAIN, CASSAIGNE.

CHAPELAIN.

CASSAIGNE, as-tu du cœur?

CASSAIGNE.

Tout autre que mon Maître

120 L'éprouveroit sur l'heure.

CHAPELAIN.

Ah! c'est comme il faut être.

Digne ressentiment à ma douleur bien doux!

Je reconnois ma verve à ce noble courroux.

Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.

Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte.

125 Viens me venger.

CASSAIGNE.

De quoi?

CHAPELAIN.

D'un affront si cruel

Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel:

REMARQUES.

» de naturel que d'acquis, sur-tout dans les *Lettres*
 » *Humaines*; son inclination pieuse l'ayant plus porté à
 » l'étude de la *Théologie* qu'à toute autre. Son génie
 » est soutenu, & ses expressions pures & fortes, avec
 » beaucoup de sentimens nobles & moraux. Il seroit
 » plus propre à la Chaire qu'à tout, si sa foible santé
 » lui permettoit de s'y appliquer; & si son jugement
 » se peut mûrir, & tempérer le beau feu qui l'agite,

- D'une insulte . . Le traître eût payé la Perruque
 Un quart d'écu du moins , fans mon âge caduque.
 Ma plume , que mes doigts ne peuvent soutenir,
 130 Je la remets aux tiens pour écrire & punir.
 Va contre un insolent faire un bon gros Ouvrage.
 C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel outrage :
 Rime , ou creve. Au surplus , pour ne te point flatter,
 Je te donne à combattre un homme à redouter ;
 135 Je l'ai vû fort poudreux au milieu des Libraires ,
 Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

R E M A R Q U E S.

„ il y tiendrait un des premiers rangs. Ce seroit aussi
 „ une plume à faire d'éclatans Panégyriques. Enfin c'est
 „ un des jeunes gens de ce siècle de la plus belle es-
 „ pérance, & des plus nés à la vertu : car pour l'am-
 „ bition & pour l'amour de ses Ouvrages, ce sont deux
 „ défauts qui ne sont blâmables qu'aux gens d'un âge
 „ plus avancé ”.

J'ai promis encore, qu'on trouveroit ici ce que *Chapelain* pensoit de *Gilles Boileau*. Le voici tiré de la même *Liste*. „ *Boileau*. Il a de l'esprit & du stile en Prose
 „ & en Vers, & sçait les deux Langues anciennes aussi
 „ bien que la sienne. Il pourroit faire quelque chose
 „ de fort bon, si la jeunesse & le feu trop enjoué n'em-
 „ pêchoient point qu'il ne s'y assujettit ”. Cette *Liste*
 fut faite au plus tard en 1662. & *Gilles Boileau* avoit
 environ 31. ans. DE ST. MARC.

VERS 128. — *sans mon âge caduque.*] On disoit
 autrefois *caduque* tant au Masculin qu'au Féminin. Le
 Masculin est CADUC, *Age caduc*. Mais le Poëte faisant
 ici parler *Chapelain*, Auteur suranné, a fort bien pû,
 conformément à l'ancien usage, lui faire dire *âge cadu-*
que. RICHELET, dans son *Dictionnaire*, a fait *caduque*
 des deux genres; en quoi il s'est trompé.

VERS 132. *C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel*
outrage :] *Encre seul* pour *seule*, faute exprès, affectée
 en la personne de *Chapelain*.

CASSAIGNE.

Son nom ? c'est perdre temps en discours superflus.

CHAPELAIN.

Donc pour te dire encor quelque chose de plus ;

Plus enflé que Boyer, plus bruyant qu'un tonnerre,

140 C'est ...

CASSAIGNE.

De grace, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE.

Le ...

REMARQUES.

VERS 139. *Plus enflé que Boyer,*] BOURSAULT, dans sa Comédie, intitulée : *La Satire des Satires*, Scène VI. a fait le caractère de Boyer. BROSS.

Voici ce qu'on dit de Boyer, à l'endroit cité.

EMILIE.

————— Boyer, vous le connoissez peu ;

Boyer, quand il compose, est toujours tout en feu :

Dans ses moindres discours on voit ce feu qui brille,

Et dans les Vers qu'il fait, le salpêtre petille.

Quand d'un crime par fois il exprime l'horreur,

La fureur poétique est sa moindre fureur.

S'il faut peindre Bellone au milieu du carnage,

Son Pégase bondit, & sa Muse fait rage ;

Il sçait camper, résoudre, assaillir, effrayer,

Et dans ses Vers pompeux étaler tout Boyer :

Mais s'il faut de Vers doux embellir quelques Scènes,

On le saigne d'abord de trois ou quatre veines,

CHAPELAIN.

Ne réplique point, je connois ton fatras.
 Combats sur ma parole, & tu l'emporteras.
 Donnant pour des cheveux ma Pucelle en échange,
 J'en vais chercher, barbouille, écri, rime & nous venge.

REMARQUES.

*Pour faire évaporer, par ces canaux ouverts,
 La grandeur du Génie & la force des Vers.*

LE MARQUIS.

Boyer fait mal des Vers à ce compte?

LE CHEVALIER.

Au contraire,

*Il seroit malaisé de pouvoir en mieux faire :
 Il écrit nettement, & pour dire encore plus,
 Ces Vers ont de la pompe & ne sont point confus.*

Ajoutons à cela ce que Chapelain en dit dans sa Liste.
 „ Boyer, est un Poëte de Théâtre, qui ne cede qu'au
 „ seul Corneille en cette profession, sans que les défauts
 „ qu'on remarque dans le dessein de ses *Pièces* rabatent
 „ de son prix : car les autres n'étant pas plus réguliers
 „ que lui en cette partie, cela ne lui fait point de
 „ tort à leur égard. Il pense fortement dans le détail,
 „ & s'exprime de même. Ses Vers ne se sentent point
 „ du vice de son pays”. Voyez *Art Poétique*, Ch. IV.
 34. DE ST. MARC.

VERS 141. — [je connois ton fatras.] Le fatras
 dont tu es capable. PIERRE LE FÈVRE, Curé de Merai,
 dans son *Art de pleine Rhétorique*, fait mention d'une
Poësie de son tems nommée *Fatras*, où un même Vers
 étoit souvent répété.



SCÈNE IV.

CASSAIGNE *seul.*

145 **P**ercé jusques au fond du cœur
 D'une insulte imprévûe aussi-bien que mortelle,
 Misérable vengeur d'une sottise querelle,
 D'un avare Ecrivain chétif imitateur,
 Je demeure stérile, & ma veine abattue

150 Inutilement fue.
 Si près de voir couronner mon ardeur,
 O la peine cruelle!
 En cet affront La Serre est le tondeur,
 Et le tondu, pere de la Pucelle.

155 Que je fens de rudes combats!
 Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
 Il faut faire un Poëme, ou bien perdre une rente:
 L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras,
 Réduit au triste choix ou de trahir mon Maître,

160 Ou d'aller à Bicêtre;

R E M A R Q U E S.

VERS 150. *Ou d'aller à Bicêtre;*] ALLER à Bicêtre, c'est aller à l'Hôpital, parce que le Château de Bicêtre, au dessus de Gentilly, sert d'Hôpital à renfermer les Pauvres. Sur quoi il est à observer que M. Ménage, qui, dans ses *Origines Françaises*, au mot *Bicêtre*, dit qu'au rapport d'*André Du Chêne*, ce Château étoit anciennement nommé *la Grange aux Gueux*, a mal lu *la Grange aux Gueux*, pour *la Grange aux Queueux*, ce qui est bien différent.

Des deux côtés mon mal est infini,

O la peine cruelle!

Faut-il laisser un La Serre impuni?

Faut-il venger l'Auteur de la Pucelle?

165 Auteur, Perruque, honneur, argent,

Impitoyable loi, cruelle tyrannie,

Je vois gloire perdue, ou pension finie.

D'un côté je suis lâche, & de l'autre indigent.

Cher & chétif espoir d'une veine flatteuse,

170 Et tout ensemble gueuse,

Noir instrument, unique gagne-pain,

Et ma seule ressource,

M'es-tu donné pour venger Chapelain?

M'es-tu donné pour me couper la bourse?

175 Il vaut mieux courir chez Conrart;

Il peut me conserver ma gloire & ma finance,

Mettant ces deux Rivaux en bonne intelligence.

On sçait comme en Traités excelle ce Vieillard :

R E M A R Q U E S.

VERS 175. *Il vaut mieux courir chez Conrart ;*] VALENTIN CONRART, Secrétaire de l'Académie Française. BROSS.

Chapelain parle de lui dans sa *Liste*, en ces termes :
 „ C'est un Homme de singulière vertu, d'un jugement
 „ très-net en tout : c'est ce qui le fait consulter par
 „ les plus excellens Ecrivains François, qui se trouvent
 „ bien de ses remarques. Personne n'écrit plus purement
 „ en Prose que lui : & quoique ses *Lettres* ne s'élevent
 „ pas jusqu'à l'éloquence (car il ne sçait de Langue
 „ que la sienne & l'Italienne parfaitement, sans aucu-

S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la Pucelle
 180 Vuide notre querelle.
 Si pas un d'eux ne me veut secourir,
 Et si l'on me balotte,
 Cherchons La Serre, & fans tant discourir
 Traitons du moins, & payons la Calotte.

185 Traiter fans tirer ma raison!
 Rechercher un marché si funeste à ma gloire !
 Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
 D'avoir mal soutenu l'honneur de sa toison!
 Respecter un vieux poil, dont mon ame égarée

190 Voit la perte assurée!
 N'écoutons plus ce dessein négligent,
 Qui passeroit pour crime.
 Allons, ma main, du moins sauvons l'argent:
 Puisqu'aussi bien il faut perdre l'estime.

R E M A R Q U E S.

„ ne connoissance des anciennes :) néanmoins l'élégan-
 „ ce, la pureté & l'ordre y reluisent de telle sorte,
 „ qu'elles sont égales en beauté, & en agrémens aux
 „ meilleures que nous ayons ". Voyez, *Eplt. l. 40.*
 DE ST. MARC.

VERS 179. — *que Sapho la Pucelle*] Mademoiselle
 de Scudéri, surnommée *Sapho*. BROSS.

§. Voyez *Sat. II. 77. Sat. III. 44. Sat. IX. 108. Sat.*
X. 158. 159. 161. Art Poët. Ch. III. 100. 115. 118.
Lutr. Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169.

VERS 193. — *du moins sauvons l'argent :*] En con-
 séquence du témoignage qu'on a vu plus haut que
Chapelain avoit rendu de *Cassaigne*, M. *Colbert* l'avoit
 compris dans l'état des Pensions, qui furent données
 alors aux Gens de Lettres ; & l'on ne peut nier que

195 Oui, mon esprit s'étoit déçu.
 Autant que mon honneur, mon intérêt me presse,
 Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
 J'aurai mon stile dur comme je l'ai reçu.
 Je m'accuse déjà de trop de négligence.

200 Courons à la vengeance:
 Et tout honteux d'avoir tant de froideur,
 Rimons à tire d'aîle,
 Puisqu'aujourd'hui La Serre est le tondeur,
 Et le tondu, pere de la Pucelle.

R E M A R Q U E S.

ses talens ne méritassent d'être encouragés. Sa *Préface* des Oeuvres de *Balzac* passera toujours pour quelque chose d'excellent; & j'ai vu quelques petites Pièces de Vers de sa façon fort bien faites. C'est dommage que l'ambition qu'il avoit de tenir un rang considérable parmi les Gens de Lettres, l'ait fait se livrer à l'étude avec tant d'intempérance, que sa tête s'en déranger. J'ai rapporté sur le Vers 160. de la troisieme SATIRE,

Qu'aux Sermons de Cassaigne ou de l'Abbé Cotin,

une *Note* de l'*Edition* de 1740. qui dit, que l'étude & le chagrin du trait Satirique lancé dans ce Vers contre l'Abbé *Cassaigne*, avoient dérangé sa tête. *M. Brossette* assure sur ce même Vers, que cet Abbé ne témoigna nul ressentiment contre *M. Despréaux*: & *Chapelain* en 1662. le disoit de peu de santé, mais ambitieux. Il me semble donc, que c'est sans aucun fondement que l'*Editeur* de 1740. met en partie sur le compte de *M. Despréaux* la disgrâce de l'Abbé *Cassaigne*. S'il étoit vrai que le chagrin d'avoir été taxé d'attirer peu de monde à ses Sermons, fût entré pour quelque chose dans la maladie de ce Prédicateur, il ne faut pas douter que *M. Perrault* n'eût eu soin d'en tirer avantage contre *M. Des-*

SCENE V.

CASSAIGNE, LA SERRE.

CASSAIGNE.

205 **A** Moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.

Connois-tu Chapelain?

LA SERRE.

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.

Sçais-tu que ce Vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des Lecteurs de son temps ? le sçais-tu ?

LA SERRE.

Peut-être.

R E M A R Q U E S.

préaux. Mais il n'en dit pas un mot, comme on l'a vu dans la *Remarque 7.* sur sa *Lettre*; & rien ne l'empêchoit d'en parler, puisque quand le III. Volume du *Parallele* parut, *Cassaigne* étoit mort depuis quatre ans. L'ambition de ce jeune Ecrivain & l'envie qu'il eut de se rendre digne de la confiance & de l'estime de M. de *Péréfixe*, Archevêque de Paris, me paroissent avoir causé seules le redoublement de son ardeur pour l'étude, dont il porta si loin l'excès, qu'il en devint fou réellement & qu'on fut obligé de l'enfermer à Saint Lazare.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon stile je porte,
110 Sçais-tu que je la tiens de lui seul?

LA SERRE.

Que m'importe?

CASSAIGNE.

A quatre Vers d'ici je te le fais sçavoir.

LA SERRE.

Jeune préfontueux!

CASSAIGNE.

Parle, sans t'émouvoir.

Je suis jeune, il est vrai: mais aux ames bien nées
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

215 Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on ne vit jamais une plume à la main?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des *Henris Quatre*.

R E M A R Q U E S.

Il y mourut en 1679. guéri depuis quelque tems de sa folie, mais n'ayant pas recouvré toute sa tête. DE ST. MARC.

VERS 218. *Et pour des coups d'essai veulent des Henris Quatre.*] Allusion au Poëme que Cassaigne a fait, intitulé *Henri IV.* où ce Roi est introduit donnant des instructions à *Louïs XIV.* pour bien regner. Touchant ce Poëme & d'autres Ouvrages du même Auteur, voyez p. 259. & 260. du troisieme Volume du *Parallele des Anciens & des Modernes*, où il est parlé de Cassaigne en

216 POESIES DIVERSES

LA SERRE,

Sçais-tu bien qui je suis?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,

- 220 En comptant tes Ecrits, pourroit trembler d'effroi,
Mille & mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le deffin de ma perte.
J'attaque en téméraire un gigantesque Auteur;
Mais j'aurai trop de force ayant assez de cœur.
225 Je veux venger mon Maître, & ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE.

- Ce Phébus, qui paroît au discours que tu tiens,
Souvent par tes Ecrits se découvre aux miens,
Et te voyant encor tout frais forti de Classe,
230 Je disois, Chapelain lui laissera sa place.
Je sçai ta penson, & suis ravi de voir
Que ces bons mouvemens excitent ton devoir,
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Etayer d'un Pédant l'agonifante estime,
235 Et que voulant pour Singe un Ecolier parfait,
Il ne se trompoit point au choix qu'il avoit fait.

Mais

REMARQUES.

des termes, qui en donnent une autre idée que ne fait
ici la *Parodie*. BROSS.

Sans aller chercher si loin l'endroit, auquel M. Bros-
sette renvoie, voyez-le ci-dessus, *Lettre de Perrault*,
Rem. 7.

Mais je fens que pour toi ma pitié s'intéresse,
 J'admire ton audace & je plains ta jeunesse :
 Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal,
 40 Dispense un vieux routier d'un combat inégal.
 Trop peu de gain pour moi suivroit cette victoire;
 A moins d'un gros volume, on compose sans gloire ;
 Et j'aurois le regret de voir que tout Paris
 Te croiroit accablé du poids de mes Ecrits.

CASSAIGNE.

45 D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne :
 Qui pele Chapelain craint de tondre Cassaigne.

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire ?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer ?

LA SERRE.

Vien, tu fais ton devoir. L'Ecolier est un traître,
 50 Qui souffre sans cheveux la tête de son Maître.

R E M A R Q U E S.

On a vu plus haut par ce que j'ai rapporté de *Chapelain* dans la *Remarque* sur le Vers 63. qu'il ne pensoit pas de l'Abbé *Cassaigne* moins avantageusement que de *M. Perrault*. DE ST. MARC.

Tome III.

K

LA MÉTAMORPHOSE

de la PERRUQUE de CHAPELAIN en COMETE.

LA plaisanterie que l'on va voir, est une suite de la *Parodie* précédente. Elle fut imaginée par les mêmes Auteurs, à l'occasion de la *Comete* qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étoient à table chez M. *Hessein*, frere de l'illustre Madame de *La Sabliere*.

On feignoit que *Chapelain* ayant été décoiffé par *La Serre*, avoit laissé sa *Perruque à calotte* dans le ruisseau, où *La Serre* l'avoit jettée.

*Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée,
Parmi de vieux chiffons alloit être entassée,
Quand Phébus l'apperçut, & du plus haut des airs
Jettant sur les Railleurs un regard de travers,
Quoi! dit-il, je verrai cette antique Calotte,
D'un sale Chifonnier remplir l'indigne hotte!*

Ici devoit être la description de cette fameuse *Perruque*,

*Qui de tous ses travaux la compagne fidelle,
A vû naître Guzman & mourir la Pucelle;
Et qui de front en front passant à ses neveux
Devoit avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.*

Enfin Apollon changeoit cette *Perruque* en Co

[REMARQUES.

La Métamorphose &c.] Si ce *Fragment* & le *Chapelain Décoiffé*, qui n'ont l'un & l'autre, à parler juste, d'autre mérite que celui qu'une extrême malignité peut

mete. JE veux, disoit ce Dieu, que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel Astre, soient POETES,

Et qu'ils fassent des Vers, même en dépit de moi.

FURETIERE, l'un des Auteurs de la Pièce, remarqua pourtant que cette *Métamorphose* manquoit de justesse en un point: C'est, dit-il, que les COMETES ont des cheveux, & que la PERRUQUE de CHAPELAIN est si usée qu'elle n'en a plus. Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience, les *Satires* que l'on fit contre sa *Perruque*. On lui a attribué l'*Epigramme* suivante, qui n'est pas de lui.

*Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez;
En vain vous découvrez ma nuque.
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de Perruque,
Que défroqué de Pension.*

R E M A R Q U E S.

donner, eussent été faits avant 1662. & si *Furetiere* eût été connu pour en être le principal Auteur, croira-t-on que *Chapelain*, tout sage & modéré qu'il étoit, eût cru devoir dire de *Furetiere* tout ce qu'il en a dit dans sa *Liste*? „ FURETIERE écrit en Vers & en Prose avec „ grand feu, & d'un Stile assez pur. Il a de l'esprit de „ reste; est inventif & enjoué, & a l'inclination à la Sa- „ tire, sans malignité pourtant; plus de naturel que de „ sçavoir, quoiqu'il n'en soit pas aussi dépourvu. S'il „ se pouvoit laisser conduire, il seroit capable de gran- „ des choses; mais sa liberté & l'opinion qu'il a de lui, „ ne souffrent pas qu'on le puisse espérer”. DE ST. MARC.





VERS LATINS
DE
M. DESPRÉAUX.

I.

EPIGRAMMA.

In novum Caussidicum rustici Licitoris Filium.

DUM Puer iste fero natus Licitore perorat,
Et clamat medio, stante Parente, foro,
Quæris, quid fileat circumfusa undique Turba?
Non stupet ob Natum, sed timet illa Patrem.

REMARKUES.

I. ,, Cette *Epigramme* & celle qui suit, furent faites
,, peu de tems après que l'Auteur eut été reçu Avo-
,, cat, en 1656. Celui qu'il attaque dans celle-ci, étoit
,, un jeune Avocat, Fils d'un Huillier nommé ***.
,, Cet Avocat est mort Conseiller de la Cour des Aides.
,, Son Pere étoit fort riche, & le Fils passoit pour grand
,, ménager". Cette *Remarque* est tirée d'une *Lettre* de
M. Despréaux, du 9. d'Avril 1702. BROSS.
CHANG. Vers 3. *Quæris, quid &c.*] M. Brofette &
tous les autres *Editeurs* ont mis *cur* au lieu de *quid*,

II.

EPIGRAMMA ALTERUM.

In MARULLUM *versibus Phaleucis antea malè laudatum.*

NOSTRI quid placeant minus Phaleuci,
 Jam dudum tacitus, Marulle, quæro,
 Quum nec sint stolidi, nec inficeti,
 Nec pingui nimium fluant Minervâ.
 5 Tuas sed celebrant, Marulle, laudes.
 O Versus stolidos & inficetos.

REMARKES.

que j'ai rétabli sur l'Édition de 1701. dans laquelle cette *Épigramme* & la suivante ont paru pour la première fois. Elles ne sont point dans celle de 1713. DE ST. MARC.

II. „ Cette *Épigramme*, dit M. Despréaux dans la
 „ même *Lettre* du 9. d'Avril 1702. regarde M. de ***.
 „ Il étoit alors dans la folie de faire des Vers Latins,
 „ & des Vers Phaleuces, & comme sa dignité en ce
 „ temps-là le rendoit considérable, je ne pus résister à
 „ la priere de mon Frere, aujourd'hui Chanoine de la
 „ Sainte-Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, &
 „ qui m'engagea à faire des Vers Phaleuces à la louan-
 „ ge de ce Fou qualifié, car il étoit déjà fou. J'en
 „ fis donc, & il les lui montra. Mais comme c'étoit
 „ la première fois que je m'étois exercé dans ce genre
 „ de Vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, & ils
 „ ne l'étoient point en effet. Si bien que dans le dépit
 „ où j'étois d'avoir mal réülli, je composai cette *Epi-*
 „ *gramme*, &c”. BROSS.

Le célèbre *La Fontaine* la montra à M. Racine, qui ne connoissoit pas encore M. Despréaux. Elle fut cau-

III.

SATIRA.

QUID numeris iterum me balbutire Latinis,
 Longè Alpes citra natum de Patre Sicambro,
 Musa, jubes? Isthuc puero mihi profuit olim,
 Verba mihi sævo nuper dictata Magistro
 5 Cum pedibus certis conclusa referre docebas.
 Utile tunc Smetium manibus fordescere nostris,
 Et mihi sæpe udo volvendus pollice Textor
 Præbuit adfutis contexere carmina pannis.

REMARQUES.

fe de leur connoissance. M. Racine le pria de lui donner des avis sur la *Tragédie des Freres Ennemis*, à laquelle il travailloit alors. BROSS.

L'Éditeur de 1740. dit dans une *Note*, qui sert pour cette *Epigramme* & la précédente: „ L'Auteur composa ces deux *Epigrammes* en 1656. Il y attaque un „ Avocat Fils d'un Huissier, qui avoit la folie de faire „ des Vers Latins”. Cet Éditeur ne s'est pas donné la peine d'examiner les *Remarques* mises par M. Brossette sous ces deux *Epigrammes*. La première regarde un Avocat Fils d'un Huissier; mais il n'est pas dit, qu'il se mêlât de faire des Vers. La seconde est contre un Fou qualifié, lequel avoit alors la folie de faire des Vers Phaleuces. Et ce Fou qualifié dont M. Brossette a supprimé le nom, me paroît être l'Abbé de Loménie de Brienne. Voyez ci-dessus, *Ode* II. 26. DE ST. MARC.

§. La conjecture est juste. C'étoit effectivement l'Abbé de Loménie de Brienne. Voy. *Lett. Famil.* Tom. I. p. 202.

III. C'est le commencement d'une *Satire* que l'Auteur, étant fort jeune, avoit eu dessein de composer contre les *Poètes François*, qui s'appliquent à faire des *Vers Latins*. On voit qu'il a affecté d'y employer des

Sic Maro, sic Flaccus, sic nostro saepe Tibullus,
10 Carmine disjecti, vano pueriliter ore
Bullatas nugas sese stupuere loquentes.....
.

R E M A R Q U E S.

Expressions singulieres tirées d'*Horace*, de *Perse* & de *Juvénal*. Il avoit aussi composé un *Dialogue* en François à la maniere de *Lucien*, pour faire voir que l'on ne peut ni bien parler, ni bien écrire une Langue morte; mais il n'a jamais écrit ce *Dialogue*, & il se contentoit de le réciter de mémoire. On en trouvera des *Fragments* (dans ce Volume) après le *Dialogue* intitulé: *Les Héros de Roman*. BROSSETTE.

Ce *Fragment* de *Satire* a paru pour la premiere fois dans l'*Edition* de Genève 1717. DE ST. MARC.



O D E
SUR LA PRISE DE NAMUR.

A
MONSIEUR BONTEMPS.

MONSIEUR,

VOTRE zèle pour la gloire du Roi est tellement connu, que ceux qui la publient dans leurs Ouvrages ne sçauroient douter que vous n'ayez de l'affection pour eux, sans même les connoître. J'ai appris aussi dans ma solitude, quoiqu'elle soit fort éloignée de la Cour, que le crédit que vous y avez, n'a jamais été employé qu'à faire plaisir, & le plus sou-
vent

R E M A R Q U E S.

Voici les deux Pièces que j'ai promis, en terminant les Remarques sur l'Ode de Namur. J'ai dit là que je soupçonnois M. Perrault d'en être l'Auteur. Les recherches, que je m'étois engagé de faire, & que j'ai faites en effet, ne m'ont point assuré de la vérité de mes soupçons; & je ne puis qu'exposer sur quoi je les fonde. M. Bontemps, à qui l'Auteur écrit cette Lettre, étoit ami particulier de M. Perrault, comme on peut s'en convaincre par une Lettre de cet Académicien, laquelle est la première des Pièces qui composent un Recueil de ses Ouvrages, qu'il fit imprimer en 1674. in-4. chez Coignard. S'il ne paroît ici connoître M. Bontemps
que

vent à ceux qui manquoient de toute autre protection. C'est ce qui me fait penser que vous ne désagrèerez pas l'Ode que je vous envoie, & que vous voudrez bien y prendre quelque intérêt. Mais comme cette Ode semble venir hors de temps, ne parlant que de la prise de Namur, qui est de l'année passée, & que depuis il y a eu tant d'autres Victoires, & sur mer & sur terre, il faut vous dire par quelle occasion & à quelle fin je l'ai faite.

Il paroît depuis peu une Ode sur le même sujet, que l'on appelle l'Ode Pindarique; parce que l'Auteur dit l'avoir faite à la manière de Pindare, le plus excellent Poète de l'Antiquité dans ce genre de Poësie.

Aussi le Poète moderne, qui dit avoir pris dans son Ode le génie & les manières de l'ancien, nous la donne pour un Ouvrage qui est plein de mouvemens & de transports, où il a jetté la magnificence des mots, où il a employé les figures les plus audacieuses, où enfin il paroît emporté par le Démon de la Poësie.

Je ne m'oppose nullement à tous ces éloges que l'Auteur se donne. Il y a seulement un point où j'ose dire qu'il s'est trompé: & comme ce point est

R E M A R Q U E S.

que de réputation, c'est un tour d'adresse pour se mieux déguiser. Mais pourquoi M. Perrault affecte-t-il de se déguiser ainsi? La raison en est toute simple. Il veut prouver ici que l'Ode Pindarique de M. Despréaux n'est point dans le goût de Pindare. Mais la manière, dont il le prouve, bien qu'elle soit assez ingénieuse, n'est, comme on le va voir, qu'une pure chicane; & lui-même sans doute le sentoît bien. D'ailleurs il soutient le Système de Des Maréts, qui vouloit absolument, comme on l'a vu dans les Remarques sur le III. Chant de l'Art Poétique, bannir les Fictions Payennes de notre Poësie, sur-tout quand il s'agissoit de louer des Princes Chré-

important, & que l'exemple d'un Auteur célèbre pourroit être une occasion d'erreur, j'ai crû que pour l'intérêt de la Poësie Françoisse, je devois au moins en avertir le Public. C'est touchant la maniere dont il introduit les Dieux de la Fable dans son Ode. Je ne la reprendrai qu'en ce point-là seul, & bien loin de chercher d'ailleurs à diminuer ce qu'elle peut avoir de beauté, je souhaiterois au contraire qu'elle fût encore infiniment plus belle, parce qu'elle est à la gloire du Roi. Mais dans le point que je viens de marquer, je puis dire qu'elle n'est ni raisonnable ni Pindarique.

Ce n'est point suivre la raison que de s'adresser à des Faux-Dieux, dont on connoît la fausseté, pour leur demander sérieusement du secours dans un Ouvrage sérieux.

Ce n'est pas non plus imiter Pindare, qui n'a eu recours à ces fausses Divinités que parce qu'il étoit né dans une Religion qui les adoroit. Sans cela jamais il n'en eût parlé. On ne voit point aussi qu'il ait invoqué des Dieux étrangers, ni qu'il ait fait un mélange de différentes Religions: & assurément il n'auroit pas mis dans une même Strophe Phébus & Saint Paulin.

R E M A R Q U E S.

tiens. C'est un Systême, que M. Perrault n'avoit adopté dans aucun de ses Ouvrages; & dans ses différentes Poësies, il n'avoit pas fait difficulté d'employer ces mêmes Fictions. Il n'a donc pas voulu paroître publiquement n'être pas d'accord avec lui-même. Ajoutez à cela qu'il se trouve dans cette Lettre des Expressions, qui lui sont familières; des Idées, qui sont aussi dans sa LETTRE en réponse au Discours sur l'Ode; & d'autres choses, comme ce qu'il dit de sa Solitude, dont il parle volontiers dans la plupart de ses derniers Ouvrages. Au reste ce ne sont que de simples conjectures, & je ne prétens les donner que comme telles.

On ne peut donc que louer Pindare d'avoir parlé selon sa Religion, quoique ce fût le Paganisme : & si un Poëte Chrétien le veut imiter en cela, il faut qu'il parle selon la Religion Chrétienne, & que jamais il ne dise rien qui y soit contraire, sur-tout dans un sujet grave & important.

Mais lorsqu'un Poëte Chrétien, voulant s'élever aussi haut qu'un excellent Poëte Payen, & faire d'aussi beaux Vers que lui, vient à parler comme lui des Dieux de la Fable, avec les mêmes expressions de respect, de grandeur & de puissance; alors bien loin de l'imiter, il fait tout le contraire : & ce qui en arrive, c'est qu'au lieu que le Poëme du Payen est raisonnable, sage & digne de louange, celui du Chrétien est en cela extravagant, ridicule & méprisable.

Cependant cette fausse imitation des Poëtes de l'Antiquité Payenne, est une erreur qui est très-commune, & qui peut beaucoup nuire à notre Poësie; parce que nos Poëtes occupés de ces vieilles Fables, ne pensent pas à chercher le grand & le sublime, qu'on ne trouve que dans le vrai. De sorte qu'au lieu de méditer le sujet qu'ils ont à traiter; au lieu de faire des efforts pour en tirer les choses qu'ils en

R E M A R Q U E S.

Cette Lettre & l'Ode sur la prise de Namur, que l'on va lire, seront suivies d'une autre Ode de M. Perrault, précédée d'un *Avertissement* dans lequel il prouve très-bien que l'Ode Pindarique de M. DESPRÉAUX ne ressemble pas aux ODES de PINDARE. C'est à cet *Avertissement* qu'il renvoie, dans sa LETTRE en réponse au Discours sur l'Ode, N. XVII. où je dis, Remarque 34., que les Paroles sur lesquelles elle roule, nous apprennent que M. PERRAULT a fait voir dans quelque Ecrit, que l'ODE (de M. DESPRÉAUX) SUR LA PRISE DE NAMUR n'est point du tout à la manière de PINDARE. J'ajoute : C'est ce qu'il n'a pas eu, je crois, beaucoup de peine à prouver. Mais

doivent dire, ils les remplissent de ces vaines fictions, qu'ils trouvent toutes faites, & qui ne coûtent rien; mais qui aussi valent encore moins qu'elles ne coûtent.

Je n'en veux pas juger par la Religion, selon laquelle ce prétendu langage Poétique est horrible & impie; mais à n'en juger même que par le bon sens, on le trouvera toujours impertinent & hors de propos.

N'est-ce pas en effet une impertinence de louer, par exemple, les noms de Neptune & de Mars, en parlant des Victoires du Roi, comme s'ils y avoient quelque part? Quel agrément peut trouver à cela un Prince Chrétien, qui est persuadé que Dieu seul fait les Vainqueurs, & qui dans cette pensée refuse d'être loué pour une Victoire que ses Ennemis même n'attribuent qu'à sa Vertu, par laquelle il a surmonté tous les obstacles des Elémens? Un Roi qui a des sentimens si chrétiens, n'aime guere à voir les Dieux du Paganisme loués & honorés dans le récit de ses Conquêtes.

Mais comme cette erreur déjà trop commune, vient encore d'être autorisée par l'Auteur de l'Ode Pindarique sur la prise de Namur, & que c'est un Auteur illustre, dont l'exemple peut tirer à conséquence, j'ai cru devoir composer une Ode sur le même Sujet, où

R E M A R Q U E S

jè ne connois point du tout cet Ecrit. Ignore même s'il a jamais vu le jour. Je l'ignorois en effet encore, quand à la fin des Remarques sur l'Ode de Namur, j'ai promis de donner ce que je donne actuellement ici. Ce n'est que depuis ce tems que j'ai recouvré le surplus de ce que j'ajoute à ce Volume. C'est une Brochure in-4^o qui parut en 1693. avec privilège, chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, & Jean-Baptiste Coignard, fils. Ce qui m'engage à faire ici cette nouvelle addition; c'est premièrement, que dans l'Avertissement, M. Perault prouve très-bien, comme je l'ai déjà dit, que l'Ode Pindarique de M. Despréaux n'est point à la maniere

l'on pût voir par le peu que j'en dis, que mille autres, qui ont infiniment plus d'esprit que moi, pourroient le traiter magnifiquement sans y rien mêler de la Fable. Quelque léger que soit l'essai que j'en donne, il suffira pour montrer au moins qu'il seroit aisé à de beaux Génies d'exprimer la Grandeur du Roi, sans dire que c'est Jupiter en personne; de représenter une Place très-forte sans demander si Neptune & Apollon, compagnons de fortune, l'ont bâtie; de louer la vertu héroïque sans implorer le secours des Nymphes du Permesse; & enfin d'accorder la grande Poësie avec le bon sens & la Religion. C'est seulement la possibilité de la chose que j'ai eu intention de faire voir dans l'Ode que je vous envoie; & on peut dire au moins que l'intention est bonne. Quant à l'exécution, je n'en dis rien; j'en laisse le jugement au public, à qui il appartient, & je suis avec une particulière estime,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur.

ce 8. Octobre 1693.

R E M A R Q U E S.

de Pindare. Secondement l'Ode, qui suit cet Avertissement m'a paru le fruit du même Génie, que celle sur la prise de Namur, quoiqu'elle soit & mieux écrite & mieux versifiée. Ce qui pourroit bien venir de ce qu'elle auroit été travaillée plus à loisir. Ce sont toutes choses, dont je me remets au jugement des Lecteurs. J'ai si peu dessein d'attenter à cet égard à leur liberté de juger, que je ne ferai même aucune sorte de Remarques sur ces deux Odes, qui chacune, ont leurs défauts, comme elles ont leurs beautés. DE ST. MARC.

K. 7.



O D E

S U R

LA PRISE DE NAMUR.

*LOIN Parnasse, loin de nous
Faux-Dieux que le Sage abhorre,
Puisse être semblable à vous
L'Insensé qui vous implore !
Chantons LOUIS dans nos Vers,
Tel que le voit l'Univers,
Sans rien emprunter des Fables ;
Oui, l'étonnante beauté
De ses Travaux incroyables,
C'est la simple vérité.*



*Je ne dis point qu'Apollon
Vienne épurer mon langage,
Ni que, du sacré Vallon,
Il échauffe mon courage.
Hé quoi ! dans un noble soin
Où l'on croit avoir besoin
D'une divine assistance,
Est-il un plus fol appas
Que d'invoquer la puissance
D'un Dieu qu'on sçait qui n'est pas ?*



*Je pardonne aux malheureux,
Nés dans l'erreur de la Fable.
Ce style étoit grand pour eux
Qui le croyoient véritable.
Mais aujourd'hui les neuf Sœurs,
Leurs airs, leurs chants, leurs douceurs,
Et leur Coursier si rapide;
Tout cet attirail n'est bon
Qu'à remplir un sujet vuide,
D'une rime sans raison.*



*Je n'ai point devant les yeux
Les Nayades du Permesse,
Fantômes capricieux
De l'Erreur ou de l'Yvresse.
Ce que je vois, c'est LOUIS,
C'est de ses faits inouïs
La grandeur plus qu'héroïque.
Je sçai, si je les conçois,
Que tout l'Esprit poétique
Viendra s'emparer de moi.*



*Quel bruit vole sur les monts,
Et par-tout se fait entendre?
Déjà le Vainqueur de Mons
Nomme Namur qu'il va prendre.
Quand il veut, les plus grands Rois,
Tremblant pour eux sur son choix,
N'en percent point le mystère.
Princes ligués & jaloux,
Il vous dit ce qu'il va faire,
Voyez & défendez-vous.*



*Pour rompre un si grand effort
Les Lignes sont animées ;
L'Est, & le Sud, & le Nord
Font avancer leurs armées.
On voit ces Corps différens
Grossir comme des Torrens,
Quand un vent chaud fond la glace.
Que de Champs en sont couverts!
Veut-on devant une Place
Assembler tout l'Univers ?*



*Quels remparts ! qu'ils sont épais
Dans leur énorme structure !
L'Art ne les a-t-il pas faits
Pour effrayer la Nature ?
A ces terribles Travaux,
Sambre & Meuse, de vos Eaux
Vous ajoutez la barrière.
Fier Namur, fatal Rocher,
Triple Fort, double Rivière,
Comment, par où s'approcher ?*



*J'entens les Camps ennemis
Chanter d'un ton de Victoire,
Jamais de Namur soumis
Le temps n'écrira l'Histoire:
Ce Rocher résistera,
Ce Rocher nous vengera
De tous les coups de la France.
Là tombera son orgueil ;
Et nous verrons sa puissance
Se briser à cet écueil.*



LOUIS le Chef & le Roi
De ses Troupes renommées,
Vient, & marche sous la Loi
Du Seigneur Dieu des Armées.
Redoutable & gracieux,
Fut-il Héros sous les Cieux
Plus digne de la Victoire?
Quel port! quel air plus qu'humain!
Sur son front brille la gloire,
Et la force est dans sa main.



Je voi tout en mouvement:
On fouille, on creuse, on avance:
LOUIS, sans perdre un moment,
Ordonne, agit, récompense.
C'est à qui s'efforcera,
C'est à qui surmontera
Le temps & la destinée.
Que de zèle, que d'amour!
Quoi, le travail d'une année
Se fait en moins d'un seul jour!



Ceux qu'avoit vu le Soleil
Dans le plus grand feu des armes,
Se rendant tous au sommeil
En goûtent les plus doux charmes.
Pour eux la paisible Nuit
Finit la peine & le bruit;
LOUIS seul travaille encore.
Chaque heure a ses soins nouveaux:
Il veille, & demain l'Aurore
Le verra sur les Travaux.



*Il court avec ses Soldats
Par un foudroyant orage,
Seigneur, arrêtez ses pas.
Où l'emporte son courage?
Hélas, je voi sous sa main
Blessé d'un plomb inhumain
Un jeune Prince qu'il aime.
Que ce coup donne d'effroi!
Que le péril est extrême!
Ah, Seigneur, sauvez le Roi!*

M. le Comte
de Toulouse.



*Quoi! tous les Démons de l'air
A ce Héros font la guerre!
Les Vents ramenant l'hiver,
La pluie inonde la terre.
Au temps des fleurs les frimats
Viennent saisir ses Soldats,
Pour éteindre leur courage.
C'est en vain; un feu trop beau
A le servir les engage,
Et ce feu brûle dans l'eau.*



*Qui pourroit compter les soins
De ce Monarque invincible,
Dans les extrêmes besoins
Que cause un temps si terrible?
Les Convois sont arrêtés,
Les Fourages sont gâtés,
Il faut ici des miracles.
Il les fait, & sa Raison
Surmonte tous les obstacles
D'une mortelle saison.*



*Vous, Ligueurs, que faites-vous?
Que devient votre vengeance?
Où sont tombés ces grands coups
Dont vous menaciez la France?
Pourquoi tenir à grands frais
Dans un Camp, sur vos guérets,
Cent mille hommes inutiles?
N'ont-ils donc ni cœur ni bras?
Qui peut les rendre immobiles?
Pourquoi n'avancent-ils pas?*



*Que dira Bruxelles, Anvers?
Que dira toute l'Espagne?
Quoi! vous qui passez les Mers
N'osez passer la Meuse?
Hé bien, vous serez au moins
Les grands & fameux témoins
D'une Victoire incroyable.
Par des coups prodigieux,
Demain Namur imprenable,
Namur est pris à vos yeux.*



*Combien d'affreux Bataillons
Sur ce Roc inaccessible!
Que de brûlans tourbillons!
Le Vésuve est moins horrible.
Sur ces murs si hauts, si forts,
Se font voir toutes les Morts
Que l'on peut voir dans la Guerre.
Mille feux tombent de l'air,
D'autres feux crevant la Terre
Semblent sortir de l'Enfer.*



*Mais le courage François
Plus ardent que le feu même,
Au nom du plus grand des Rois,
A fait un effort extrême.
Enfin Namur est à nous.
Chantons nos airs les plus doux ;
Mais quoi ! le Vainqueur soupire.
La Paix seule a tous ses vœux,
Et sa grande ame n'aspire
Qu'à rendre le monde heureux.*



O D E
A U R O I,

Par M. PERRAULT, de l'Académie Française.

*ON me trouvera peut-être bien hardi de faire imprimer une Ode qui ne ressemble point à l'Ode Pindarique qu'on vient de donner au Public, comme l'unique modele de cette sorte de Poësie; mais j'ai cru que ce manque de conformité ne devoit pas m'empêcher de la faire paroître, puisque l'Ode Pindarique ne ressemble pas aux Odes de Pindare. Le principal caractère de ce Poëte Grec c'est de s'emporter souvent hors de son sujet; son prétendu imitateur suit le sien pas à pas sans le quitter, contre le précepte qu'il en a donné dans son Art Poétique. * Pindare est toujours élégant & soutenu; l'Auteur de l'Ode Pindarique s'est servi en plusieurs endroits d'expressions triviales & populaires, qui ont sauté aux yeux de tout le monde. Pindare ne goguenarde point dans ses Odes, le Réformateur ne fait autre chose dans la sienne, & croit le faire agréablement, comme quand il dit: A couvert d'une riviere, venez vous pouvez tout voir. - Considérez &c. - ou quand il dit, Et désormais gracieux; porter les humbles nou-*

R E M A R Q U E S.

* D***. Art Poët. Chant second. Vers 71. & 72.

velles. *L'ancien Pindare ne mêle point de traits Satyriques dans ses Odes, & le Pindare moderne finit la sienne par un trait de Satyre contre l'Auteur du Saint Paulin. Cet Auteur doit être bien glorieux qu'un si grand Poëte quitte les loüanges du Roi pour parler de lui. Il est vrai que c'est pour se louer soi-même, mais pourquoi n'observe-t-il pas le précepte qu'il donne dans la première de ses Satires *, & de quoi s'avise-t-il de mêler ses loüanges à celles d'un Héros?*

*Il est donc vrai que l'Ode prétendue Pindarique n'est point composée à la manière de Pindare, mais à la manière de M. D***. C'est le même Style de ses autres ouvrages, & toute la différence qu'on y peut remarquer, c'est que dans celui-ci il a tâché de faire mieux qu'il ne pouvoit. L'Ode qu'on va voir est à la manière de l'Auteur du S. Paulin, qui ne prétend nullement donner des leçons aux autres, ni avoir trouvé des sources qui leur soient inconnues. Pour peu qu'elle ait le bonheur de plaire, il sera content, & ne s'opposera jamais à l'approbation dont le Public voudra honorer les ouvrages qui l'auront méritée.*

Il seroit à propos de dire ici quelque chose de l'avis au Lecteur qui précède l'Ode Pindarique; mais cet avis est si étrange, qu'il mérite une réponse à part, ou point du tout.

R E M A R Q U E S.

* Discours au Roi, Vers 23. & 24.





O D E
A U R O I.

JE veux aux Races futures,
Par les accens de ma voix,
Transmettre les Aventures
Du plus grand de tous les Rois.
Pour accomplir ma promesse
Je ne veux point d'une Ivresse
Qui m'agite de ses feux,
Ni que ma Muse s'égare
En suivant le vieux Pindare
Dans ses écarts ténébreux.



La Raison que j'ai choisie
Pour mon immuable Loi,
Veut que toute frénésie
Se retire loin de moi.
Il faut qu'au fond de mon ame,
D'une lumineuse flamme
Regne la sérénité,
Pour voir d'un œil clair & sage,
Des Vertus qu'elle envisage
L'immense sublimité.



*Les branches toujours nouvelles
 Qui préservent du Tombeau,
 Et les palmes les plus belles
 Ombragerent son Berceau.
 Dès l'aurore de sa vie,
 De son belliqueux Génie
 Brilla la mâle vigueur:
 Dans ses Guerriers il s'imprime,
 Et par leurs bras qu'il anime,
 Par-tout il se rend Vainqueur.*



*Ce fut lui qui dans les plaines
 De Norlingue & de Rocroi,
 Aux ames les plus hautaines
 Porta le mortel effroi;
 Du fier Héros * de sa Race
 La jeune & bouillante audace
 En ressentit la chaleur,
 Et sa force accoutumée
 S'en reconnut enflammée
 Par une double valeur.*

* Feu M. le
 Prince, alors
 Duc d'An-
 guien.



*Que fut-ce donc quand lui-même
 Il alla de toutes parts,
 Le front ceint du Diadème,
 Arborer ses étendarts?
 Les Forts qui gardent la Flandre,
 Trop foibles pour la défendre,
 Tomberent sous ses exploits;
 Et par des coups de sa foudre
 On le vit réduire en poudre
 Quatre villes à la fois.*

L'or.



L'orgueilleux Rhin qu'intimide
Cette moisson de Lauriers,
En vain par son cours rapide
Veut arrêter nos Guerriers;
Du plus vaillant Roi du monde
L'œil, qui les soutient sur l'Onde,
Leur rend le passage aisé,
Malgré les flots qui bouillonnent,
Et malgré les feux qui tonnent
Sur le rivage opposé.



Tous les rayons de la Gloire
Couronneront ses hauts faits,
Et du Char de la Victoire
Il imposera la paix.
Par-tout des vives allarmes
Et des menaçantes armes
Regnoit le bruit furieux;
A sa voix, toute la Terre
De son sein bannit la guerre
Et se tut devant ses yeux.



La sage magnificence
De ses pompeux bâtimens,
Laissera de sa Puissance
Cent glorieux monumens.
Sous * les regards favorables, * Il faut ses;
Par leurs travaux admirables
Refleuriront les beaux Arts;
Jamais leur divine adresse
N'a tant embelli la Grece
Ni le siècle des Césars.



*Les nations où l'Aurore
Voit ses Trésors ramassés,
Celles du Rivage More,
Celles des Climats glacés,
Sur la loüange imparfaite
Que l'immortelle Trompette
En fait voler en tous lieux,
Accourent lui rendre hommage,
Et de son auguste image
Remplir leur cœur & leurs yeux.*



*Une si vive lumiere
Dont l'éclat nous fut si doux,
Blessa la foible paupiere
De cent Monarques jaloux :
Mais plus leur Ligue s'attache
A noircir de quelque tache
La gloire dont il jouït,
Plus cette gloire brillante
Par leur défaite s'augmente,
Les frappe & les ébloüit.*



*Tel contre un Torrent rapide
Ecumeux & brüissant,
D'une digue qui le bride
Le rempart est impuissant :
Plus long-temps est arrêté
Sa course précipitée
Par ce frein audacieux,
Plus il rompt, plus il disperse
L'obstacle qui le traverse,
Plus ses flots sont furieux.*



*En vain ma Lyre s'apprête
A chanter sur de hauts tons
LOUIS faisant la conquête
Ou de Namur ou de Mons.
Lorsque ces affreuses Roches
Fléchirent sous les approches
Du bras qui les fit trembler,
Doctes Filles de Mémoire,
Son amour pour votre gloire
Vous dispensa d'en parler.*



*Mais, de Victoires brillantes
Quel essain remplit les airs?
Elles viennent triomphantes
De mille climats divers:
L'une sur l'Onde salée
A vû sa gloire comblée
Par cent valeureux efforts;
Et de deux Flottes captives
Vient étaler sur nos Rives
Les innombrables Trésors.*



*Cette Autre aux ailes dorées
Chante avec quelle vigueur
S'emparant de cent Contrées
Marche le jeune * Vainqueur.
Quelque part qu'il se présente,
Son bras jeme l'épouvante,
Foudroye & donne la loi;
L'Aigle même dans son aire
Devant un tel Adversaire
Se cache & tremble d'effroi.*

* Mon-
seigneur.



*Celle-ci vient de la Meuse
Et fait retentir sa voix
De la défaite fameuse
Du fier Tyran des Anglois ;
De ses Troupes éperdues,
Dans les vallons répandues
Elle dépeint la terreur ;
Et de leur sang , dont sont pleines
Les Rivieres & les Plaines ,
Elle-même a de l'horreur.*



*LOUIS qui pourra donc croire
Qu'après tant d'heureux combats,
Pour toi toute cette gloire
A souvent manqué d'appas ?
Oui , quand tu vois l'Abondance
En regner moins dans la France ,
Tu cesses d'en être épris ;
Sa splendeur devrait te plaire ,
Mais ton tendre cœur de Pere
Ne peut l'aimer à ce prix.*



*Aux vœux ardens de la Terre
Si le Ciel donne la Paix ,
Tributs qu'enfanta la Guerre
Vous périrez pour jamais.
Nous nagerons dans la joye ,
Et sur sa brillante voye
L'Astre étincelant de feux
Ne verra jamais paraître
Un Roi plus digne de l'être
Ni des Peuples plus heureux.*



AVERTISSEMENT

DU NOUVEL EDITEUR.

SUR LES PIÈCES SUIVANTES.

L'*Écrit intitulé : BOILEAU aux prises avec les JE'SUITES, est une Lettre anonyme de 55. pages d'impression in-12, datée de Paris-le 25. Juin 1706. Elle parut cette même année & fut vraisemblablement imprimée à Paris; mais le Libraire ne voulant pas être plus connu que l'Auteur, prit la fausse enseigne, dont on s'est servi si souvent pour les productions furtives; A Cologne, chez les Héritiers de Pierre Marteau. Cet Écrit ne pouvoit paroître dans une conjoncture plus délicate pour M. Despréaux: car il pensoit alors à publier, dans une nouvelle Edition de ses Oeuvres, sa Satire contre l'Équivoque; & comme il y attaquoit à force ouverte tous les mauvais Casuistes, sans pouvoir s'empêcher d'y témoigner un reste de ressentiment contre les Journalistes de Trevoux en particulier, cette Satire seule suffisoit pour lui faire appréhender bien des tracasseries. Il n'avoit donc pas besoin de voir l'histoire de son démêlé avec ces Journalistes, retracée fort inconsidérément, sinon très-malicieusement, dans un Écrit public, où l'on ne se faisoit pas même scrupule de lui attribuer une Pièce de Vers tout-à-fait indigne de lui, & si injurieuse aux Jésuites, qu'il n'en falloit pas davantage pour le perdre, s'ils venoient à présu-mer seulement qu'il en pût être l'Auteur. C'est cette même Pièce dont il parle dans l'Avertissement sur sa XII. Satire & qu'il avoue lui avoir causé beau-*

coup de chagrin. (a) Il en témoigna sa peine, avec un mépris mêlé d'indignation, dans une Lettre qu'il écrivit à M. Broffette le 12 Mars 1707.

R E M A R Q U E S.

§. (a) Il en témoigna sa peine &c.] M. Broffette avoit écrit de Lyon, le 25 Janvier 1707, à M. Despréaux ce qui suit. „ On me prêta hier, pour une heure seulement, un Livre nouveau, dans lequel vous faites un grand rôle; car vous en êtes le Héros. Ce Livre est intitulé: *Boileau aux prises avec les Jésuites*, & l'on y décrit toute l'histoire du dernier démêlé que vous avez eu avec eux, au sujet des *Journaux de Trevoux*. Toutes les Pièces de part & d'autre y sont rapportées, & l'on finit par une Epître Satirique de 50. ou 60. Vers, qui vous est attribuée, mais qui est bien indigne de vous. J'avois déjà vu tout cela, excepté cette dernière Pièce, dans laquelle ils ne font pas ménagés, non plus que dans le reste du Livre. Comme je ne doute pas que vous ne l'avez lu, je ne m'étendrai pas davantage sur cet article: mais je vous prie de me mander ce que vous en sçavez &c.” M. Despréaux répondit: „ Je vous dirai . . . que si l'Ouvrage dont vous me parlez, qui a été fait à l'occasion de mon démêlé avec *MM. de Trevoux*, est celui qu'on m'a montré, & où l'on met en jeu mon Frere avec moi, c'est bien le plus sot, le plus impertinent & le plus ridicule ouvrage qui ait jamais été fait, & qu'il ne sçauroit fortir que de la main de quelque misérable Cuisinier de Collège qui ne nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y attribue une Satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. Il nous donne à l'un & à l'autre pour confident un M. de *la Ronville*, qui ne nous a pas vu seulement, je crois, passer dans les rues. En un mot, le Diable y est.” (Voyez les *Lettres Familiales de Mrs. Boileau-Despréaux & Broffette*, publiées par M. Cixeron-Rival, à Lyon 1770. Tome II. pag. 165. & 171.) Les qualifications, bien méritées, que M. Despréaux donne ici au Livre en question, prouvent combien il étoit indigné du rôle qu'il y jouoit, & sur-tout de la Satire qu'on lui attribuoit si peu judicieusement & si faussement.

On conçoit aisément pourquoi dans les Remarques de ce Commentateur il n'est pas dit un mot de Boileau aux prises avec les Jésuites. Il devoit ménager cette Société, qui ne lui étoit pas moins redoutable qu'à M. Despréaux. Vraisemblablement la même raison a imposé silence à M. De St. Marc. Mais pour M. Du Monteil, il faut qu'il n'ait pas connu l'Écrit en question, puisqu'il n'en a rien dit.

Malgré tout ce qu'il peut y avoir de faux dans cette petite Histoire du démêlé de notre Poëte, on la croit propre à intéresser le Lecteur, soit parce qu'elle remonte jusqu'à la source de ce démêlé, qui venoit originellement de la dispute de M. Despréaux avec le Pere Cheminai (anecdote plus que vraisemblable, mais prudemment omise par le Commentateur); soit à cause qu'elle répand du jour sur quelques endroits de l'Épître XII. & de l'Avertissement sur la XII. Satire, soit enfin parce qu'elle contient quelques Pièces de Vers relatives à l'objet principal, qui ne sont que peu ou point connues aujourd'hui, & que par cette raison on ne sera peut-être pas fâché de voir, quelque méchantes qu'elles soient.

A la suite du tout, viennent trois Lettres tirées des Lettres-Familieres &c. citées dans la Remarque (a) ci-jointe. Il étoit nécessaire de les rapporter, pour faire voir jusqu'où alla le ressentiment des Jésuites au sujet de la Pièce de Vers faussement attribuée à M. Despréaux.

Au reste, on a jugé que tout cela ne pouvoit être mieux placé qu'à la fin des Poësies de notre Auteur & dans le Volume où sont ses Epigrammes.





(1) B O I L E A U
A U X P R I S E S
A V E C L E S J É S U I T E S ,

Et des Eclairciffemens sur les Oeuvres de ce Poëte.

De Paris le 25. Juin 1706.

JE suis bien éloigné de blâmer la curiosité que vous montrez pour tout ce qui peut avoir du rapport avec l'Histoire des Belles-Lettres. Je suis même

R E M A R Q U E S .

(1) On lit à la tête de cette petite Brochure ce qui suit : „ LE LIBRAIRE AU LECTEUR. J'ai espéré que ce „ petit Livre seroit bien reçu dans le monde, d'autant „ plus qu'il n'y a gueres de personnes qui n'ayent la „ curiosité de sçavoir le détail d'une dispute qui a „ éclaté. Les *Jésuites* & *Mr. Boileau-Despréaux* tiennent un rang trop considérable parmi les gens de Lettres pour que l'on ne soit pas bien aise d'apprendre les motifs & les suites de leur différend. Il me reste à vous dire que l'Auteur de cet Ouvrage, qui ne l'avoit fait que pour le plaisir d'une Personne de qualité amie de *Mrs. Boileau*, n'a pas cru devoir faire un détail de leur Famille qui en étoit parfaitement connue. Il suffit d'avertir que M. l'Abbé *Boileau*, dont il est parlé dans cette histoire, n'est point le fameux Prédicateur qui mourut presque en même tems que le Pere *Bourdaloüe*; mais le Docteur de „ Sor-

même ravi, que vous ayez ignoré jusqu'ici le fameux démêlé qui s'est ému, durant mon séjour à Paris, entre Monsieur *Boileau-Despréaux* & les Révérends Peres *Jésuites* : puisque cela me donne occasion de vous marquer l'exactitude avec laquelle je tiens ma parole. Je vous ai promis de vous en faire un fidele récit. Je vais tâcher de m'acquitter de ce devoir sans passion; je ne chargerai point mon stile d'une multitude d'invectives dont les Historiens, trop attachés à un parti, gâtent ordinairement leurs Ouvrages, & en voulant décrier le parti qu'ils haïssent, perdent toute la créance qu'ils demandent en faveur de celui dont ils disent du bien; heureusement je suis dans cette indifférence si requise à un homme qui a entrepris de donner au Public le détail d'une Histoire : ainsi quand je vous rendrai compte de leur querelle, je ne prendrai aucun parti. Je me contenterai d'exposer *l'occasion de leur démêlé, les Ouvrages Satiriques dont ils se sont attaqués, & défendus.* J'y joindrai quelques *Pièces particulieres*, qui doivent nécessairement entrer dans mon Histoire,

R E M A R Q U E S.

„ Sorbonne ci devant Grand-Vicaire de Sens, & au-
 „ jourd'hui Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.
 „ Il est le Frere aîné † de M. *Boileau-Despréaux*, & c'est
 „ à lui que nous sommes redevables d'une Traduction
 „ du Traité de *Ratramne* sur l'*Eucharistie*; de l'*Histoire*
 „ *des Flagellans*, qui a tant fait de bruit dans le mon-
 „ de, & dont la Réponse qu'on y a faite, a paru si
 „ foible, que ses Ennemis ne se sont pas crû en sure-
 „ té s'ils ne faisoient défendre à cet Abbé, de la part
 „ du Roi, d'y répliquer: Chose inouïe dans la Répu-
 „ blique des Lettres qui doit être libre. Nous avons
 „ encore de lui d'autres Ouvrages, pleins d'un raison-
 „ nement très-solide, & d'une littérature très-profonde.”

† aîné de *Boileau-Despréaux*, mais puîné de *Gilles Boileau*, mort dès 1669.

quoiqu'elles ne soient ni de l'un, ni des autres. Voici l'origine de cette guerre qui a partagé tant de Beaux-Esprits.

Vous vous souvenez, sans doute, que le sçavant (2) Monsieur de Lamoignon tenoit chez lui une espece d'Académie, où tout ce qu'il y avoit de gens qui aimoient les Belles-Lettres dans Paris, se trouvoient assidûment certains jours de la semaine. Messieurs *Baillet, de Varillas, Despréaux, Boileau* le Chanoine de la Sainte-Chapelle, & quantité d'autres Sçavans d'un mérite très-distingué, primoient dans cette Assemblée; une profonde Erudition y décidoit les questions que le hazard avoit amenées. Ce fut dans cette même Conférence qu'un Académicien plein de vivacité & de bons mots, en donna un au Pere *Bouhours* qui s'étoit émancipé jusques à railler le fameux Monsieur *Pascal* (3), sur ce que pour fuir l'orgueil & l'oïfiveté, il se plaçoit, à ses heures de loisir, à recoudre & rapetasser des souliers: „ Je „ ne sçai pas, reprit l'Académicien, si Monsieur „ *Pascal* racommodoit de vieux souliers; mais tout „ le monde sçait qu'il a porté à la Société des „ Bottes toutes neuves”. Je vous laisse à penser

R E M A R Q U E S.

§. (2) *Monsieur de Lamoignon*] GUILLAUME DE LAMOIGNON, Premier-Président du Parlement de Paris, qu'il ne faut pas confondre avec M. de Lamoignon son fils, Avocat-Général, puis Président à Mortier, à qui l'*Eptre VI.* de M. *Despréaux* est adressée. Il est parlé plusieurs fois de ces deux grands Hommes dans le cours des *Remarques*. Voyez sur-tout, au sujet du premier, la *Remarque 4.* Tome II. p. 450.

§. (3) *Monsieur Pascal*] Auteur des fameuses *Lettres Provinciales*, où la Morale relâchée des *Jésuites* est si bien développée. Voyez les citations de plusieurs passages de ces *Lettres* dans les *Remarques sur la Satire XII.*

s'il fut applaudi de quelques personnes qui voyoient à regret que les P. P. *Jésuites* se fussent introduits dans cette Assemblée.

Monsieur *Despréaux* avoit trop de modération pour en marquer sa joye, bien que la mémoire de Monsieur *Pascal* lui fût chere; il pouvoit se passer de se broüiller avec les P. P. *Jésuites* qui avoient toujours marqué pour lui un respect inviolable; en effet, on ne pouvoit pas en recevoir des marques plus éclatantes. Le Pere (4) *Tarteron* en traduisant quelques morceaux d'*Horace*, n'avoit pas voulu toucher aux endroits, que Monsieur *Despréaux* n'avoit traduits qu'en passant dans quelques dissertations, telles que son *Discours sur la Satire*, &c. Le Pere *Bouhours* à qui une grande politesse dans le stile, avoit fait trouver un accueil favorable auprès de ceux qui prétendoient à la perfection de notre Langue, qui est le but général de l'*Académie Française*; ce Pere, dis-je, avoit pris à tâche de citer Mr. *Despréaux* avec justice, comme un modele parfait, soit pour la justesse & le brillant des pensées, soit pour la délicatesse du Langage. On peut voir les Eloges qu'il lui donne dans *La maniere de bien penser*, dans le Recueil des *Pensées ingénieuses*, & dans les *nouvelles Remarques sur la Langue Française*. Plusieurs autres Peres de la Société avoient pour lui une

R E M A R Q U E S.

§. (4) *Le Pere Tarteron*] JÉRÔME TARTERON, Jésuite de Paris, mort en cette ville en 1720. à l'âge de 75. ans, a traduit en François *Horace*, *Juvénal* & *Perse*. Le stile de ces Traductions est aisé, naturel, élégant. Elles sont même par-tout assez fideles, excepté dans les endroits obscènes d'*Horace* & de *Juvénal*, sur lesquels le P. *Tarteron* a passé légèrement, par ménagement pour la Jeunesse à qui son Ouvrage étoit destiné.

vénération aussi profonde, bien qu'elle fût moins brillante. Monsieur *Despréaux* n'avoit donc garde de s'attirer à dos, de gayeté de cœur, des gens qui l'estimoient, sur-tout ne s'agissant que d'une bagatelle; mais il ne put éviter sa destinée.

Quelque tems après on mit sur le tapis une question de Théologie, qui étoit alors fort à la mode. La Conversation roula sur l'*Attrition* & la *Contrition*. La première y fut définie: *une douleur d'avoir offensé Dieu purement & simplement pour la crainte de l'Enfer, ou pour l'espérance des biens éternels*; & quelques-uns de la Compagnie soutinrent, qu'avec la Confession elle effaçoit les péchés. Monsieur *Despréaux*, après avoir demandé à ces Messieurs la définition de la *Contrition*, qui fut celle de toute l'Eglise, sçavoir: *que la Contrition est une douleur sincère d'avoir offensé Dieu parce qu'il est aimable*; ajouta „ qu'il n'y avoit qu'elle qui „ pût donner de la force au Sacrement, puis „ qu'elle-même en est une partie essentielle.” (5) Le Pere *Cheminais*, si connu par ses *Sermons* & par ses *sentimens de piété* qu'il a donnés au Public, étoit du sentiment contraire, & défendoit de son mieux

R E M A R Q U E S.

§. (5) *Le Pere Cheminai*] est ce Théologien dont on a parlé dans l'Addition à la *Remarque* de M. *Brossette* sur le Vers 191. de l'*Eptre XII*. Ce *Commentateur* ne l'a point voulu nommer, imitant la discrétion de M. *Despréaux*, qui, dans sa *Lettre* à M. *Racine*, s'étoit contenté de le désigner vaguement par ces mots: *petit Théologien avec qui j'eus une prise chez M. de Lamoignon*. C'est chez ce même Magistrat que la Scène du Poète & du *Jésuite* est placée par l'Historien de leur combat Théologique; & cette circonstance, qu'il tenoit apparemment de bonne main, pourroit lui faire trouver créance sur d'autres particularités essentielles dont il fera parlé ci-après, si elles n'étoient démenties par M. *Despréaux*.

l'Attrition. (6) La dispute s'étant échauffée, ils apportèrent l'un & l'autre toutes les raisons imaginables. Enfin, Monsieur *Despréaux* voyant que son Adversaire aimoit mieux se crever la poitrine, qu'il avoit extrêmement foible, que de se rendre aux lumieres de la raison, acheva de le confondre par ce discours. „ Selon vous, mon Pere, lui „ dit-il, *l'Attrition*, qui ne contient point la nécessité d'aimer Dieu, peut suffire à un pécheur, „ pour le réconcilier avec lui. Et moi, je vous „ soutiens, que sans un amour de Dieu, au moins „ commencé, le Sacrement est inutile; & que l'a- „ mour de Dieu est un devoir si essentiel à l'hom- „ me, que Dieu même ne peut l'en dispenser. „ Ah! juste Ciel, s'écria le Pere *Cheminais*, voi- „ là la pensée de *Luther* & de *Calvin*. ” Mon- „ sieur *Despréaux* qui ne s'effraya point de se voir mis tout à coup dans la compagnie de gens dont il détestoit les Erreurs, continua ainsi d'un ton railleur. „ C'en est donc fait, mon Révérend „ Pere, me voilà Hérétique, & par conséquent „ Réprouvé; mais attendons le Jugement, l'un & „ l'autre. Dieu me dira, selon vous: allez, mau- „ dit de mon Pere, vous qui avez soutenu que „ l'homme étoit obligé de m'aimer, allez prêcher „ une si pernicieuse Morale aux Démones, vos „ compagnons de supplice. Quant à vous, il vous „ dira: venez mon bien-aimé qui avez dégagé

R E M A R Q U E S.

§. (6) *La dispute s'étant échauffée.*] Mettez en parallèle tout ce qu'on rapporte ici de cette dispute, avec le récit qu'en fait M. *Despréaux* depuis le Vers 195. de son *Epître XII.* jusqu'au dernier, & vous inférerez de la comparaison, que notre Historien, s'il n'a pas copié le Poète, devoit être bien instruit d'ailleurs, pour parler précisément comme celui-ci.

„ l'homme d'un joug aussi injuste que celui d'af-
 „ mer son Créateur, venez desabuser les Anges,
 „ & les Saints de l'erreur où ils ont été jusqu'ici. ”
 Ce fut à ce coup que l'effronterie de son Adver-
 faire l'abandonna. Sa honte parut par son embar-
 ras, le silence lui sembla le meilleur parti, c'est
 aussi celui qu'il prit. Qu'auroit-il répondu à des
 questions aussi vives ? Il sortit quelque tems après
 & s'en alla (7) chez *Bazile Ponce* chercher des raisons
 meilleures pour s'en servir, si l'occasion se présen-
 toit jamais de revenir au combat. Quant à *Mon-*
sieur Despréaux, il accompagna son frere jusques
 chez lui, où s'applaudissant moins de sa victoire,
 que gémissant de voir l'erreur se glisser parmi des
 personnes qui sont chargées de donner aux enfans
 les principes de la Religion, il songea à mettre par
 écrit toutes les raisons qu'on lui avoit alléguées,
 & celles qu'il avoit rendues pour défendre la vérité.
 Enfin, poussé par les conseils de *Monsieur l'Abbé*
Boileau, & par le penchant invincible qu'il a de
 rendre sa plume utile au Public, il crut ne pouvoir
 mieux faire que de lui donner un détail sincere de
 cette Conversation, qu'il embellit des graces de la
 Poësie Chrétienne, & où il traite à fond, & avec
 beaucoup de netteté, la plus belle & la plus im-
 portante matiere de la Religion. C'est son *Epître*

R E M A R Q U E S.

§. (7) chez *Bazile Ponce* chercher] c'est-à-dire, cher-
 cher dans les Ecrits de ce Théologien Scholastique des
 raisons &c. Il faut ajouter à ce qu'on a dit de *Bazile*
Ponce dans la Remarque sur le Vers 239. de l'*Epître XII.*,
 qu'il a composé divers Ouvrages, intitulés: *De Sacra-*
mento Confirmationis. De impedimentis Matrimonii. De
Sacramento Matrimonii. Variæ disputationes ex Theologia
Scholastica & expositiva &c. Tous ces Ecrits, peu lus au-
 jourd'hui, furent recueillis en un Volume *in-quarto* &
 publiés en 1630. par *Montesdoca*, Théologien Espagnol.

à Monsieur de Renaudot, de l'Académie Française, à la Famille duquel nous sommes redevables du profit agréable que nous tirons de la Gazette, & que nous n'aurions jamais connu, si (8) *Théophraste Renaudot* ne nous en eût donné la première idée.

Comme cette *Épître* étoit un peu courte pour faire un Volume, & que d'ailleurs il y avoit à craindre qu'elle n'eût la destinée ordinaire de toutes les feuilles volantes, Monsieur *Despréaux* y joignit deux *Épîtres* qu'il avoit composées depuis peu de tems, & qu'il n'avoit pû insérer dans la dernière Edition de son Livre. Ce sont deux imitations d'*Horace*. La première est imitée des *Satires*, & principalement de l'*ÉPÎTRE*,

Vertumnum Janumque liber spectare videris.

La seconde est imitée de l'*ÉPÎTRE*,

Villicæ silvarum, &c.

qui est aussi écrite à son Jardinier.

Il connoissoit trop bien la différence de ces trois Ouvrages, pour n'en pas faire une distinction. Il donna ordre à l'Imprimeur de vendre séparément l'*Épître* sur l'*Amour de Dieu*, à ceux qui n'auroient pas de curiosité pour les autres. Cela eut un succès merveilleux.

Monsieur le Cardinal de Noailles & feu Monsieur de Meaux lui donnerent des Approbations auten-

R E M A R Q U E S.

§. (8) Si *Théophraste Renaudot* ne nous en eût donné la première idée.] Il commença en 1631. à donner des Nouvelles au public, sous le nom de *Gazettes*. Il laissa un fils qui fut premier Médecin de M. le Dauphin, & qui ne contribua pas peu à mettre en vogue l'*Antimoine*.

tiques. Enfin, l'on commença à regarder ce dernier Ouvrage comme l'un des plus solides de cet Auteur, & il n'y eut que quelques Libertins, qui ne prenant pas de part aux matieres qui y sont traitées, jugerent qu'il n'avoit pas le même affaifonnement, ni le même sel que les *Satires*, sans vouloir réfléchir que la matiere ne pouvoit pas souffrir les mêmes ornemens, qu'une gayeté sur *Cotin*, ou *Chapelain*, & autres froids Ecrivains.

Les P. P. de la Société ne purent voir, sans un dépit mortel, qu'on ne se fût pas contenté de renverser leur systême. Ils furent piqués au vif, que leur adverfaire eût rendu son triomphe public, & que chacun approuvât dans l'*Épître* nouvelle, des sentimens contraires à ceux de leur Pere *Cheminais*. Ce fut dans ce tems-là, qu'ils jetterent les fondemens de leur vengeance, & ils attendirent, avec une impatience inconcevable, l'occasion de la faire éclater.

Enfin, elle se présenta en 1701. On fit en Hollande une Edition nouvelle des Oeuvres de notre Académicien. On y ajouta pour la satisfaction du Lecteur, au bas des pages, une citation tout au long des endroits que Monsieur *Despréaux* avoit imités des Anciens. Ses Ennemis n'avoient garde de laisser échapper cette occasion. Ils s'en servirent dans le premier Ordinaire de *Trevoux*.

Vous sçavez sans doute que les *Jésuites*, qui se font une gloire d'avoir chez eux tout ce qu'ils voyent de bon parmi les Sçavans, non contents d'avoir dans leurs Couvens des Observatoires sur le modele de celui de Paris, ont aussi demandé à Monseigneur le Duc du *Maine* la permission de faire un Journal de Sçavans dans sa Principauté de Dombes. Ce Journal se publie tous les trois mois à *Trevoux*, & s'imprime sous le titre modeste de,
 ME'MOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES

SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS, qui sont, à proprement parler, „ les sentimens de la Société „ sur toutes les productions qui paroissent dans le „ monde.”

Nos *Journalistes* n'eurent pas plus tôt reçu la nouvelle Edition de Hollande, qu'ils en parlerent dans leurs *MÉMOIRES*, & inférèrent: que Mr. *Despréaux*, qui avoit merveilleusement réussi quand il avoit copié les Anciens, n'avoit pas eu le même bonheur, quand il s'étoit ingéré de faire le Théologien; que l'agrément de sa Poësie, qui étoit attaché à la Satire, ne se trouvoit pas dans ce *Traité*, qui convenoit mieux à la Prose: & qu'enfin, les autres Poësies dont on avoit augmenté cette Edition, se sentoient beaucoup de la vieillesse de l'Auteur. Monsieur le Chanoine de la Sainte-Chapelle n'eut pas plus tôt lû cet article, qu'il fut trouver son frere. *Je sçavois bien*, dit-il en l'abordant, *que les Jésuites vous revaudroient le déplaisir que vous leur aviez fait.* Et lui montrant le Journal; *lisez*, lui dit-il. Mr. *Despréaux*, après avoir examiné l'article avec une tranquillité admirable, *que voulez-vous*, dit-il? *Ils ne me feront point rompre le silence que j'ai promis à ceux qui voudroient déchirer mes Ouvrages.* A ces mots, *Antoine*, le Héros de la seconde des nouvelles *Épîtres*, vint avertir que (9) Monsieur de *Marconville* étoit à la porte. Il

R E M A R Q U E S.

§. (9) *Monsieur de Marconville*] En donnant, dans la *Remarque* de l'*Avertissement*, la Lettre de M. *Despréaux* à M. *Brossette*, on a suivi les *Lettres Familieres* &c. qui portent: *de la Ronville*. Mais l'écriture de M. *Despréaux* n'étant, de l'aveu même de l'Éditeur de ces *Lettres*, ni correcte ni aisée à lire, il y a beaucoup d'apparence que ce nom-propre n'a pu être bien déchiffré dans l'original, & qu'au lieu de lire *de Marconville*, on a lu *de la Ronville*. Peut-être aussi est-ce une faute d'impression, car il y en a un assez grand nombre dans l'Édition des *Lettres Familieres*. Au reste, on n'a pu sçavoir qui étoit ce

entra, & après les civilités ordinaires, il tourna la conversation sur les *Mémoires de Trevoux*, montra beaucoup de chagrin de l'injustice que l'on y faisoit à Monsieur *Boileau*, qui lui rendit la même réponse qu'à son frere. „ Cela seroit bon, reprit *Marconville*, si l'on n'en vouloit qu'à votre versification, mais vous voyez que c'est votre Morale, & vos sentimens que l'on attaque.” Cela détermina Monsieur *Despréaux* à prendre le parti d'envoyer aux *Journalistes*, une *Epigramme* en forme d'avertissement, qu'ils se sont bien gardés de mettre dans leurs *Mémoires*. La voici.

M. BOILEAU AUX JÉSUITES.

(10) **M**es Révérends Peres en Dieu,
Et mes Confreres en Satire, &c.

Dès que cette *Epigramme* fut faite, Monsieur *de Marconville* qui en reçut une copie, se chargea

R E M A R Q U E S.

Monsieur *de Marconville*, que l'Historien donne ici pour confident à M. *Despréaux*. Suivant la Lettre de celui-ci à M. *Brossette*, à laquelle on ne peut gueres refuser une entiere créance, le prétendu confident n'étoit pas même connu de notre Poëte. Voilà donc l'histoire en défaut sur une circonstance d'autant plus essentielle que ce Mr. *Marconville* paroît plusieurs fois sur la Scène & n'y paroît point oisif.

§. (10) *Mes Révérends Peres &c.*] On ne cite que les deux premiers Vers de cette *Epigramme*, parce qu'on l'a rapportée ci-devant en entier. Voyez l'*Epigramme XLVII*.

Il est étonnant que l'Historien ait omis la *Réponse* du Pere *Du Rus* à cette *Epigramme*, la *Réplique* de M. *Despréaux*, & l'*Epigramme* sur le *Livre des Flagellans*; trois Pièces qui devoient nécessairement entrer dans cette Histoire, & qui firent bien autant de bruit dans le tems que celles qu'on va nous donner. Une omission si importante annonce peu d'exacritude & de fidélité.

d'en envoyer une au Collège de Louïs-le-Grand, & l'autre à Trevoux. Il en répandit plusieurs dans le monde. Vous sçavez avec quelle avidité Paris court après ces sortes de nouveautés. Il se trouva des gens, qui s'imaginèrent qu'une dispute entre *Boileau* & les *Jésuites*, tous gens prompts à la repartie, produiroit de part & d'autre des Répliques, qui les amuseroient agréablement. Ils allèrent siffler aux oreilles des *Jésuites*, qu'ils ne devoient pas souffrir qu'un Particulier comme Monsieur *Despréaux*, les morguât de la sorte. (11) Le Pere *Du Cerceau* qui se pique de Poësie Française fut chargé de la Réponse. Ce Pere vit avec plai-

R E M A R Q U E S.

§. (11) *Le Pere DU CERCEAU qui se pique de Poësie Française,*] JEAN-ANTOINE DU CERCEAU, né à Paris en 1670. & mort en 1730., a fait d'assez bonnes *Poësies Latines*; mais dans ses *Vers François*, où il a voulu imiter *Marot*, il n'a pas saisi la naïveté de son modele; & souvent il tombe dans le bas, qu'il confond avec le familier. Il ne laisse pas néanmoins d'amuser quelquefois par ses faillies & d'instruire par de bonnes réflexions. Parini ses Ouvrages en Prose, on doit distinguer ses *Réflexions sur la Poësie Française*, qui sont très-judicieuses. Il y démontre par des raisons & par des exemples que les *Inversions* légitimes, c'est-à-dire, celles qui ne préjudicient point à la netteté du sens, sont, avec la *Mesure* & la *Rime*, ce qui constitue le Stile Poétique: mais il ne faut pas prendre ces parties intégrantes du Stile de la Poësie pour la Poësie même, à qui ces attributs ne fussent pas: les *Fictions*, les *Figures*, les *Images* &c. lui sont encore plus essentielles. Une des bonnes preuves du P. *Du Cerceau* en faveur des *Inversions*, c'est qu'on les trouve presque par-tout dans *Racine*. On pourroit citer d'autres grands Poëtes, chez qui elles ne sont gueres moins fréquentes, ni moins heureuses, & observer qu'elles sont en plus grand nombre chez ceux qui passent pour avoir fait les Vers les mieux tournés, les plus beaux Vers. Ces Maîtres de l'Art sçavoient sans doute combien elles contribuent à la beauté de notre Poësie, quand elles sont bien placées.

fir que la Société lui remît ainsi ses intérêts entre les mains.

Après avoir remercié ceux qui l'en prioient au nom de la Compagnie, il vanta beaucoup le mérite & la réputation de celui avec qui il alloit avoir affaire, afin de faire mieux valoir le service qu'on attendoit de lui. Tous l'en presserent avec plus d'instance, à la réserve du Pere *Tarteron*, & de quelques autres qui remontrèrent; „ que l'on s'alloit attirer un déluge de *Provinciales*; qu'il ne falloit point irriter un ennemi puissant, toujours d'autant plus à craindre qu'il étoit en faveur, & qu'il étoit sûr d'avoir les rieurs de son côté: que l'on devoit profiter de l'exemple de l'Académie Française, qu'un * Auteur Satirique avoit exposée à la risée de tous ses Lecteurs, bien qu'il eût le tort de son côté”. On méprisa leurs avis qui sûrement étoient les plus raisonnables. Le Pere *Du Cerceau* eut donc ordre de travailler à la réponse, & voilà celle qu'il fit.

RÉPONSE DES JÉSUITES.

Pourquoi donc, *DESPRÉAUX*, les Auteurs du Journal
Ont-ils mérité ta colere?

Puisque tu reconnois que tu n'es qu'un *Corfaire*,
Pouvoient-ils te traiter d'Auteur original?

Enrichi de tes vols, ne crains point leur franchise,
Ton butin est de bonne prise.

Ton frere, moins habile & moins sage que toi,
N'a pas en ce métier si bien fait ses affaires:

Et parmi les Sujets du Roi,
C'est le plus pauvre des *Corfaires*.

* *Mr. Furetiere.*

On en donna, fans perdre de tems, une copie à tous ceux des Peres qui devoient aller ce jour-là en visite ; chacun des Précepteurs en eut une. Ainsi la réponse fut bien-tôt aussi publique, que l'Epigramme. Les amis de la Société y trouverent bien du sel. Les *Ordres Mandians* que Mr. l'Abbé *Boileau* avoit vivement offensés par le Livre de *l'Histoire des Flagellans*, virent avec plaisir qu'on l'eût mis de la partie. D'un autre côté les partisans de ces deux Messieurs trouverent beaucoup de foiblesse dans l'Epigramme : „ quoi ! di-
„ soient-ils, est-ce qu'un Auteur, quand il s'enve-
„ loppe dans le mépris où il veut faire tomber son
„ adversaire, reconnoît pour cela qu'il est digne
„ lui-même de ce mépris ? Et quand on a admiré
„ ce Vers du même Poëte,

Mais pour Cotin & moi qui rimons au hazard.....

„ n'a-t-on pas reconnu que cette confusion n'étoit
„ qu'un artifice ? Et n'a-t-on pas distingué la froi-
„ deur & le véritable mauvais du premier, d'avec
„ la modestie maligne du Satirique ? D'ailleurs,
„ ajoutoient-ils, qu'avoit-on affaire de mêler là-de-
„ dans Monsieur l'Abbé *Boileau*, lui qui n'avoit
„ aucune part dans cette querelle ? Si ce n'est
„ qu'on s'est souvenu qu'il n'avoit point favorisé
„ les *Loyolistes*, quand la Sorbonne examina leur
„ procédé sur les Cérémonies de la Chine." (12)
L'Abbé B**. qui étoit des amis de ce Docteur,

R E M A R Q U E S.

§. (12) L'Abbé B**, qui étoit des amis &c.] Voilà sur la Scène un autre Personnage, que l'on ne croit pas feint ou supposé, mais dont il faut deviner le nom, & l'on peut mal deviner. Seroit-ce l'Abbé *Boileau*, Prédicateur ordinaire du Roi, Ami & non Parent de l'Abbé *Boileau* Frere de notre Poëte ? On sçait qu'il n'aimoit pas les *Jésuites*.

ne put s'en tenir à la condamnation de l'Épigramme; & comme son pere l'avoit souvent entretenu des artifices dont les *Jésuites* s'étoient servis dans les tems des premiers Voyages de l'Amérique, pour s'approprier le trafic du tabac & des castors dont il avoit été témoin oculaire, cela lui fournit la réponse que vous allez lire.

RÉPONSE DE L'ABBÉ B**.

AUX JÉSUITES.

Est-il un plus pauvre butin,
 Que de se voir chargé de Grec & de Latin ?
 Les Jésuites, BOILEAU, font bien mieux leurs affaires.
 Ils feignoient, les rusés, d'aller prêcher la foi.
 Mais on les vit bien-tôt, ces faux Missionnaires,
 Beaucoup plus habiles que toi,
 Chez les Nations étrangères,
 Animés du soin de leur Corps,
 Devenir Marchands de Castors,
 Et les plus riches des *Corsaires*.

Mon sieur l'Abbé B** ne manqua pas d'envoyer aux *Jésuites*, & à son ami le Docteur, cette Pièce, dès qu'elle fut faite. Monsieur l'Abbé *Boileau* achevoit de la lire, lorsque Monsieur *Despréaux* entra chez lui. Comme l'Auteur s'étoit caché, & que les personnes dont on s'étoit servi pour l'envoyer étoient des inconnus, & d'un secret inviolable, ces deux Messieurs ne purent le deviner. Monsieur *de Marconville*, qui avoit vû entrer Monsieur *Despréaux*, & qui se doutoit qu'il y avoit quelque nouveauté, ne tarda guere à s'al-

ler informer de l'état de la Guerre nouvelle. Le plaisir qu'il eut de voir draper des gens qu'il n'aimoit point, lui arracha un souris qui persuada à ces Messieurs que la réplique étoit de lui. Il eut toutes les peines du monde à les affurer qu'il n'y avoit aucune part. La conversation ayant changé, Monsieur de Marconville parla de plusieurs nouveautés. Il tira de sa poche une Ode sur l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, de la composition d'un de ses Amis. Elle avoit été goûtée dans le monde, & même on en avoit fait une traduction Latine fort belle. Mrs. Boileau en parurent assez contents.

Sur ces entrefaites, un Valet-de-chambre apporta une Lettre qu'il venoit de prendre à la Poste. Elle étoit adressée à Monsieur Despréaux. Il n'en eut pas plus tôt vû le cachet, qu'il reconnut qu'elle venoit d'un Académicien, qui étant allé prendre l'air à la campagne, avoit eu nouvelle du démêlé de son ami & des Jésuites. Il lui donnoit avis de modérer son ressentiment contre des gens aussi dangereux que l'étoient ses Ennemis. Et il finissoit sa Lettre par ces Vers.

De quoi diable t'avises-tu

De te faire ennemi de l'Ecole d'Ignace?

BOILEAU, ne sçais-tu pas que leur jalouse audace

N'a jamais épargné ni sçavoir, ni vertu?

Tu fus toujours traité par ces faux Molinistes,

De pieux Ecrivain, & d'Auteur sans défaut.

Bien-tôt tu te verras au rang des Jansénistes,

Et plus persécuté qu'Arnauld.

On fut étonné que le bruit de cette aventure fût déjà répandu si loin. Monsieur Despréaux ne fut pas si-tôt chez lui, qu'il écrivit à son Ami la Lettre suivante.

MONSIEUR,

„ Je serois beaucoup plus sensible à la querelle
 „ que les P. P. *Jésuites* me font aujourd'hui mal
 „ à propos, si je me connoissois coupable envers
 „ eux; mais je ne vois rien en moi qui ait pû m'at-
 „ tirer ce grand courroux, qu'ils font éclater pu-
 „ bliquement dans Paris. Il est vrai que j'ai été
 „ toujours un sincere admirateur des Ecrits de
 „ Messieurs *Arnauld* & *Nicole*; mais je n'en ai
 „ pas moins rendu justice aux Auteurs de la Socié-
 „ té, & le Pere *Bouhours* qui sçavoit mes sentimens
 „ là-dessus, ne trouva pas que ce fût une raison
 „ pour me haïr. Je me souviens que quand je
 „ fis imprimer mon *Epître à mes Vers*, il se plai-
 „ gnit fort de la fin qui loüoit Monsieur *Arnauld*,
 „ d'une maniere fort désagréable aux persécuteurs
 „ de ce grand Homme. Tout ce que je puis vous
 „ dire de certain sur la conjoncture présente, c'est
 „ que la haine dont on voudroit me faire la victi-
 „ me, n'est pas générale parmi les R. R. P. P.
 „ de la Compagnie, & qu'il y en a à qui je rends
 „ assez de justice, pour croire qu'ils n'ont point de
 „ part aux sentimens injustes de leur corps à mon
 „ égard. Je vous suis redevable de votre avis,
 „ & je suis persuadé que le silence me vengera
 „ assez de toutes les sottises que l'on publie con-
 „ tre moi,

Je suis, MONSIEUR, &c.

Quelque tems s'écoula sans que l'on vît rien de part ni d'autre. Il sembloit que cette guerre fût entièrement assoupie, lorsqu'il parut dans le monde une espece de Satire que l'on attribuoit à Mr. *Machuel*, l'un des plus galans hommes de l'Université de Paris. Cet homme qui avoit une singuliere vénération pour notre Auteur, avoit conçu

un chagrin extrême, de ce qu'il ménageoit des ennemis qui l'épargnoient si peu. Voici les Vers qu'il lui envoyoit sur ce sujet.

EPITRE DE M. MACHUEL

A M. DESPRÉAUX.

OUI, ranime, il est tems, ta fatirique audace.
 Reprens ton Juvénal, & relis ton Horace.
 Toi qu'on vit si souvent, les armes à la main,
 Fronder Cotin, Perrault, Liniere, & Chapelain,
 Et tant d'autres Auteurs, dont la Muse inutile
 Infecta trop long-tems & la Cour & la Ville.
 Tu souffres, DESPRÉAUX, qu'un rimeur de travers
 Attaque impunément & ta gloire & tes Vers;
 Et que te reprochant une lente vieillesse,
 Il seme dans Paris une insolente Pièce,
 Où s'érigeant soi-même un Trône Impératif,
 Il juge tes Ecrits d'un Arrêt décisif?
 Croi-moi, c'est trop souffrir, va, cours à la vengeance.
 D'un procédé si lent, que veux-tu que l'on pense?
 „ DESPRÉAUX, dira l'un, affoibli par les ans,
 „ Aime mieux mépriser des ennemis puissans,
 „ Que de nous avouer, en montrant sa foiblesse,
 „ Que son esprit le quitte avecque la jeunesse.
 „ Je sçai gré, dira l'autre, à sa précaution,
 „ Il se veut ménager par-là sa pension,
 „ Il craint trop de la perdre en offensant La Chaise.
 C'est ainsi que de toi l'on raisonne à son aise.
 Fais taire tous ces bruits; confons ton Ennemi.
 Fais voir que tu n'étois qu'un Lion endormi.

Tome III.

M

Qu'il tombe sous les coups de ta valeur première.
 Pour des Vers pleins de fiel quelle riche matière !
 Ceux que jusqu'à présent les tiens ont terrassés ,
 N'étoient que des Rimeurs foibles & harrassés ;
 Mais ceux qui maintenant s'offrent à la Satire ,
 Sont des Auteurs fameux que le Beau-Sexe admire ;
 Le Marquis les fréquente , ils approchent du Roi.
 Leur défaite est enfin un coup digne de toi.
 Songe que cette guerre est par trop allumée.
 Veux-tu par un refus perdre ta renommée ?
 Di-nous leurs attentats , leurs profanes fureurs ,
 Les adouciffemens dont leurs lâches Docteurs
 Retiennent le pécheur dans le sentier des crimes ,
 Et leurrent le Public par de fausses maximes ;
 Leur * Cas de Conscience , artifice infernal ,
 Pour perdre les Sçavans , piège adroit & fatal.
 Peins dans Toulouse en pleurs , † des filles désolées ,
 De leurs biens confisqués trilement exilées ,
 Tandis que ces brigands , par d'injustes moyens ,
 Vont , la force à la main , envahir tous leurs biens.
 Je n'aurois jamais fait , si je voulois produire
 Tous les sujets d'horreur qu'on offre à ta Satire.
 BOILEAU , ne souffre plus qu'on soupçonne ta foi.
 Si le nombre est pour eux , la justice est pour toi.

J'aurois peine à vous décrire les différens effets
 que cette Satire produisit dans les esprits partagés.
 Personne ne douta plus qu'on ne vît bien-tôt quel-
 que réponse vive & piquante de la part de Mon-
 sieur *Despréaux*. Les *Jésuites* qui s'étoient assu-
 rés du suffrage d'une infinité de personnes , ne se

* Voyez l'*Histoire du Cas de Conscience*, par M. Fouillou.

† Voyez ci-après Page 273.

foucioient gueres de voir recommencer une guerre, dont ils n'avoient garde de prévoir toutes les suites. Leur Pere *Du Cerceau* étoit au comble de sa joye: tous les gens du Parti l'applaudissoient de son triomphe. „ *Boileau*, disoit-on, a bien vû „ qu'il avoit à faire à trop forte Partie.” Rien n'égaloit le plaisir que tous les *Jésuites* ressentoient d'avoir fait taire, leur sembloit-il, un Poëte peu souffrant, & dont ils ne s'étoient pas attendus d'avoir si bon marché. Mais cette joye étoit trop violente pour durer longtems.

Vermisseaux que nous sommes,
Comme le fort se rit des vains projets des hommes!

(13) Le R. Pere *Bouhours* qui languissoit depuis quelques années, toujours en proye à des dou-

R E M A R Q U E S.

§. (13) *Le R. Pere Bouhours qui languissoit*] DOMINIQUE BOUHOURS, né à Paris en 1628., se fit Jésuite à l'âge de 16 ans. On a de lui. 1°. *Les Entretiens d'Arliste & d'Eugene* in-12. 1671. 2°. *Remarques & doutes sur la langue Françoisse.* 3°. *La maniere de bien penser sur les ouvrages d'esprit.* 4°. *Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes.* 5°. *Pensées ingénieuses des Peres de l'Eglise.* 6°. *L'Histoire du Grand-Maitre d'Aubusson.* 7°. *Les Vies de St. Ignace & de St. François-Xavier.* On lui attribue une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, publiée sous le nom de M. *Dumas*, Docteur de Sorbonne. Quelqu'un a dit du P. *Bouhours*, qu'il ne lui manquoit pour écrire parfaitement, que de sçavoir penser. L'Abbé de la *Chambre* l'appelloit l'*Empeseur des Muses*, parce qu'il trouvoit peu de naturel dans son stile, & même dans ses pensées.

Notre Historien, qui ne date aucun des faits qu'il rapporte, auroit dû au moins les arranger dans sa narration suivant l'ordre des tems. Le Pere *Bouhours* mourut à Paris au Collège de Clermont le 27 Mai 1702. en sa 75^{me} année, selon le *grand Dictionnaire Historique de Moréri*. Ici l'on fait venir la mort de ce *Jésuite* Bel-Esprit après l'*Epigramme* de M. *Despréaux* contre les

leurs très-aigues, qui ne lui donnoient presque point de relâche, perdit tout à coup l'usage de ces beaux talens qui lui avoient tant coûté à cultiver, & qui avoient fait tant d'honneur à son siècle, & à son Ordre; c'est-à-dire, en langage vulgaire, qu'il mourut. Ce fut une perte très-considérable pour la *Compagnie de Jésus*. Le chagrin de ses Confreres ne se peut exprimer; & comme il avoit occupé une place trop distinguée dans la République des Belles-Lettres pour mourir sans Epitaphe, *Non ineptaphiatus abivit*. On lui en fit en plusieurs Langues; mais de toutes celles qui firent le plus de bruit, ce fut celle-ci.

EPITAPHE DU PERE BOUHOURS.

Ci gît un bel Esprit qui n'eut rien de terrestre :
 Il donnoit un tour fin à ce qu'il écrivoit.
 La médifance ajoute, qu'il servoit
 Le Monde & le Ciel par semestre.

De dire que ce fut précisément celle-ci, qui fut préférée aux autres, ni qu'elle ait été gravée sur son Tombeau, je n'ai garde de vous l'assurer. J'aurois trop à rougir si cela n'étoit pas véritable; mais à vous parler sérieusement, elle marque assez le caractère du Pere *Bouhours*, qui faisoit alternativement des Ouvrages de Littérature & des Livres de Piété; quant au surplus, j'ajouterai que c'étoit un homme aimable, aussi poli dans ses manie-

R E M A R Q U E S.

Journalistes de Trevoux, qui ne fut faite qu'en 1703. Mais on avoit besoin en cet endroit de l'*Epitaphe* qui va suivre, comme d'un nouvel incident propre à faire naître la seconde *Epigramme* attribuée au Pere *Du Cerceau*.

res que dans son stile. On lui a pourtant reproché que la trop grande délicatesse qu'il apportoit dans le choix des pensées & des expressions, l'empêchoit presque toujours de hazarder ces hardiesses nobles & heureuses, qui surprennent & produisent le merveilleux. Et notre ami Monsieur *Du Hamel*, le neveu du célèbre Philosophe, lui appliquoit ce Vers d'*Horace*.

Serpit humi tutus nimium ; timidusque procella.

Quoi-qu'il en soit, on ne manqua pas d'attribuer à Monsieur *Despréaux* l'Épigramme du Pere *Bouhours*. Elle étoit Satirique, il avoit lieu de vouloir du mal aux *Jésuites*, c'en étoit assez pour former un préjugé qui leur donnoit occasion de l'insulter. Ils prièrent le Pere *Du Cerceau* de recommencer la charge. Et comme il couroit un bruit dans le monde que Monsieur *Despréaux* mettroit au jour, quand on y penseroit le moins, quelques nouveaux Tomes de *Lettres-Provinciales*, il eut ordre de le prévenir là-dessus. Vous allez voir (14) comme le Poëte s'acquitta de sa commission.

R E M A R Q U E S.

§. (14) *comme le Poëte s'acquitta de sa commission.*] L'Épigramme qu'on va lire, & la précédente, n'ont pas la finesse de celle attribuée au P. *Du Rus*. On ne dit rien de leur stile Prosaïque; car les *Inversions* qui leur manquent, ne sont pas si nécessaires au Genre *Epigrammatique* qu'à la grande Poësie. On observera seulement que le P. *Du Cerceau*, qui les a si judicieusement recommandées, auroit dû les négliger un peu moins dans toutes ses Poësies, où il n'est gueres fidele à ses propres Régles. On peut lui appliquer, comme à bien d'autres, le

————— *Video meliora proboque,
Deteriora sequor.*

AUTRE EPIGRAMME DES JÉSUITES,
A M. BOILEAU.

ON ne craint point, BOILEAU, ta satirique audace.
Il ne reste plus rien dans les beaux traits d'Horace
Dont tu puiffes te revêtir.
Accablé d'ans, prêt à partir,
Conserve ta premiere gloire.
Qu'il ne soit point dit dans l'Histoire ;
Qu'après avoir long-tems copié Juvénal,
Tu devins à la fin le finge de Pascal.

On prit pour rendre publique cette Epigramme les mêmes soins que l'on s'étoit donnés pour la premiere. Tous les curieux en furent bien-tôt pourvûs. Mille gens qui voyoient que Monsieur *Despréaux* ne parloit point d'y répondre, commencerent à l'accuser publiquement ; & à se dire entr'eux les mêmes raisons qui ont déjà été rapportées dans * *l'Épître en Vers*. On se détachoit insensiblement d'un parti, dont le Chef se défendoit si mal. C'est pour le coup que la Société se crut en possession du champ de bataille. Monsieur l'Abbé *Boileau* à qui beaucoup des amis de Monsieur son frere s'alloient plaindre du peu de soin qu'il prenoit de sa réputation, apprit bien-tôt les bruits injurieux que l'on semoit à son deshonneur. Il se crut obligé de lui en donner avis. Il alla donc le trouver chez lui. „ Quoi, dit-il, Monsieur *Despréaux*, fera-t-il dit que vous regarderez toujours d'un œil stoïque toutes les insultes „ que l'on voudra vous faire ? Souffrirez-vous en-

* Voyez *l'Épître* de M. *Machuel*, page 265.

„ core longtems que l'on vous mette le pied sur
 „ la gorge, & que ces Corbeaux abusent de la
 „ retenue que vous avez? Que craignez-vous?
 „ La Religion n'y est point intéressée, vous pou-
 „ vez leur fermer la bouche facilement. Voulez-
 „ vous être plus discret, & plus retenu que Mes-
 „ sieurs *Pascal*, & * *Nicole*, qui n'ont point cru
 „ devoir épargner des gens qui ne ménagent per-
 „ sonne? ” L'Abbé *B***, qui survint appuya le
 sentiment du Chanoine. Je viens, dit-il, de chez
 la Présidente *De***, où le Pere *Le Fay* a pensé
 me démonter par la joye excessive & ridicule dont
 il a été pénétré, quand on lui a fait l'éloge des
 derniers Vers qui courent dans Paris. Son cœur
 palpitoit, & il n'étoit pas fort éloigné de dire:
c'est assez, Madame, *c'est assez*; à l'exemple
 de ce Saint † *Jésuite*, dont le cœur ne pou-
 voit suffire à ses transports. „ Messieurs, inter-
 „ rompit notre Poëte, je ne sçauois que vous ré-
 „ péter ce que j'ai déjà dit à mes Lecteurs. J'ai
 „ sçû défendre les Anciens que Monsieur *Perrault*
 „ attaquoit & méprisoit faute de les entendre; par-
 „ ce que je les estime & que je leur trouve une
 „ beauté vraie & solide. Mais pour mes ouvra-
 „ ges que je n'admire point, c'est à ceux qui les
 „ admirent à les défendre. — Cela étoit bon, reprit
 „ le Docteur *Boileau*, lorsqu'on attaquoit simple-
 „ ment des Satires, & que l'on répondoit à des
 „ invectives, mais la chose change de face. ” Tout
 ce qu'ils purent tirer de lui, fut qu'il y songeroit.

Quand on fera réflexion sur la conduite de Mon-
 sieur *Despréaux*, on verra que son but a toujours
 été celui qu'*Erasme* propose aux honnêtes gens qui

* Auteur des Notes sur les PROVINCIALES, sous le nom
 de VENDROK.

† S. François-Xavier.

se mêlent d'écrire: sçavoir, d'instruire en réjouissant, & non pas de déchirer la réputation du Prochain. En effet, quand on examinera avec attention, les personnes sur qui roulent ses *Satires*, on trouvera qu'il avoit moins dessein de les offenser, que de conserver le bon goût, qui étoit perdu, si les *Cotins*, les *Pradons*, les *Chapelains*, & mille autres avoient prévalu sur ceux qu'il a loués. Et je lui ai oui dire qu'il auroit laissé Monsieur *Quinault* en paix s'il n'eût jamais fait que des Opéra; mais qu'il n'avoit pû voir avec tranquillité, que ce Poëte se donnât pour un modele du Dramatique. Ainsi donc voyant que la Satire que l'on attendoit de lui contre les *Jésuites*, n'étoit qu'une pure invective dont personne ne pourroit tirer aucun profit, & qui ne serviroit qu'à sa satisfaction, il ne croyoit pas à propos de perdre à cela les momens dont il étoit responsable à la postérité, qui devoit lui demander un détail exact & fidele des actions de *Loüis le Grand*. Ce pénible ouvrage étant sa principale occupation, il ne faut pas s'étonner s'il marquoit tant de répugnance à s'en distraire, pour se donner une satisfaction qui lui sembloit fort légère.

Il se rendit pourtant aux conseils de son frere. Plusieurs incidens tous frais lui donnerent une matiere assez belle pour l'engager à contenter tout d'un coup sa gloire & ses amis. Il courut à Paris un Factum de Messieurs de Brest, dans lequel ils se plaignoient de plusieurs violences que les *Jésuites* avoient conseillées, ou même commises dans leur Eglise, dont ils vouloient s'impatroniser.

„ On leur reprochoit, que pour favoriser un Curé
 „ qu'ils avoient nommé, & troubler le véritable
 „ qui avoit été nommé par ceux qui en avoient le
 „ droit, ils avoient fait entrer des gens armés
 „ dans la Paroisse; fait chanter une Grand'-Messe,
 „ tandis

„ tandis que le Curé prêchoit ; & même fait tirer
 „ un coup de fusil sur un Prêtre qui étoit pour
 „ lors à l'Autel ; & celui qui en avoit détourné
 „ le coup avoit été blessé ; & plusieurs autres fa-
 „ crilèges énormes contenus plus au long dans le
 Factum.” Les Magistrats de Brest vinrent se plain-
 dre à la Cour , qui nomma quatre Commissaires,
 que les *Jésuites* sçûrent si-bien gagner, que Mes-
 sieurs de Brest en eurent le démenti.

Il s'offroit encore une autre matiere. Des fil-
 les dévotes à Toulouse avoient fait entr'elles une
 Société pour vivre ensemble, dans un ministère
 de piété. Elles avoient amassé un fonds pour se
 garantir de la misere. Les R. R. P. *Jésuites*
 avoient trouvé le moyen de les faire passer pour
 des Fanatiques, & d'entrer dans leurs biens.

Voilà les connoissances que j'ai crû devoir vous
 donner sur l'état où étoient les affaires, quand
 Monsieur *Despréaux* fit la Satire que vous allez
 voir. Dès qu'elle fut achevée, il l'envoya à son
 frere avec ce Billet.

(15) „ J'ai suivi vos conseils, & je vous en-
 „ voye la réponse que vous m'avez tant deman-
 „ dée. N'en exigez point davantage de moi.
 „ Voilà tout ce que j'ai pû faire pour vous. Sur-
 „ tout ne l'exposez point sans l'avoir examinée ;

R E M A R Q U E S.

§. (15) Ce Billet, & les discours que l'on a fait ten-
 nir auparavant, soit à M. *Despréaux*, soit à l'Abbé
Boileau, sont artificieusement feints pour amener la Piè-
 ce de Vers, qui doit couronner l'œuvre en remettant
 notre Poëte aux prises avec les *Jésuites* malgré lui: En
 effet une pareille production, quoique visiblement sup-
 posée, étoit très-capable de rallumer un feu mal éteint.
 L'attente des broüillons fut pourtant trompée, sinon
 tout-à-fait, du moins en partie.

„ car pour moi je regrette même le peu de tems
„ que j'ai mis à la faire. ”

(16) RÉPONSE GÉNÉRALE DE M. DES-
PRÉAUX AUX RR. PP. JÉSUITES.

GRANDS & fameux Auteurs, dont la docte Critique
Se donne sur mes Vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que lassé de suivre Juvénal,
Je ne devienne enfin le singe de Pascal.

R E M A R Q U E S.

§. (16) Voici la Pièce qu'on a faussement attribuée à M. Despréaux, & qui lui fit beaucoup de peine. Elle est bien désignée dans ce passage de sa Lettre à M. Broffette déjà citée. „ Le misérable m'y attribue une „ Satire, où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. ” En effet c'est ainsi que riment les deux derniers Vers de la Pièce que l'Historien nous donne ici sous le titre de *Réponse générale de M. Despréaux aux RR. PP. Jésuites*. Cependant M. Cizeron-Rival, Editeur des *Lettres Familieres de Mrs. Boileau-Despréaux & Broffette*, fait entendre, on ne sçait sur quel fondement, que notre Poëte vouloit parler d'une *Epttre*, que cet Editeur rapporte dans le Tome III. de ces *Lettres*, & que nous allons transcrire ci-après pour la satisfaction du Lecteur. Quoique cette *Epttre* se soit trouvée parmi les papiers * de M. Despréaux, remis après sa mort à M. Broffette, il n'en résulte nullement que ce soit la Pièce que notre Auteur avoit en vue. Une preuve évidente du contraire, c'est qu'elle n'a point cet indice caractéristique, dont il est fait mention dans le passage rapporté ci-dessus; on veut dire cette rime du mot *épargner* avec *dernier*, rime si indigne d'un bon Poëte, que M. Despréaux semble l'avoir citée exprès à M. Broffette comme un témoignage suffisant de la supposition de tout

* M. Cizeron-Rival nous apprend qu'il est possesseur actuel de ces Papiers, par l'acquisition qu'il en a faite depuis la mort de M. Broffette.

Non , sur un tel fujet , ne craignez rien , mes Peres ,
 Mes veilles déformais me sont un peu trop cheres ,
 Pour les perdre à montrer aux Peuples abusés ,
 Sous des peaux de brebis , vos tigres déguifés.

R E M A R Q U E S.

L'Ouvrage en question. Si cette preuve seule n'étoit pas décisive , on pourroit y joindre cet autre argument : M. Despréaux faisant mention , dans son *Avertissement* sur la *XII. Satire* , des méchans Ecrits qui lui étoient faussement attribués , dit : „ Et entre autres une Pièce „ en Vers contre les Jésuites , également odieuse & in- „ sipide , où l'on me faisoit *en mon propre nom* dire à „ toute leur Société les injures les plus atroces &c. ” Or dans l'*Eptre* dont il s'agit ce n'est point M. Despréaux qui parle , c'est au contraire à lui qu'on adresse la parole , & rien ne s'y dit *en son propre nom*. Cet autre indice manque donc à la Pièce , aussi-bien que le premier : au lieu qu'ils ont l'un & l'autre le plus juste rapport à la *Réponse générale* &c. On laisse au Lecteur à tirer la conséquence.

Voici l'*Eptre* rapportée dans les *Lettres Familieres* &c. par M. Cizeron-Rival , avec quelques *Notes* de cet Editeur. Il est bon d'observer que les deux premiers Vers sont , mot pour mot , ceux par où commence l'*Eptre* de M. Machuel , & que dans tout le reste les deux Pièces offrent à-peu-près le même Tableau , peint de deux manieres différentes.

EPITRE A MONSIEUR DESPRÉAUX.

OUI , ranime , il est temps , ta Satirique audace :
 Reprends ton Juvénal , & relis ton Horace.
 Toi , qui t'armant toujours contre de froids Auteurs ,
 Aux Pradons , aux Perraults , fis sentir tes fureurs ;
 Et qui sur les Cotins , pour divertir la Ville ,
 A grands flots répandois tes bons mots & ta bile ;
 Tu souffres qu'aujourd'hui au milieu de Trevous ,
 Un Censeur à ta gloire ose porter des coups ,
 Et que de tes Ecrits épluchant chaque page ,
 Il attaque , BOILEAU , ton plus parfait Ouvrage ! (a)

(a) L'*Eptre* sur l'Amour de Dieu.

Affez de votre estime on revient de soi-même.
 Jadis à votre égard notre erreur fut extrême,
 Mais on n'ignore plus, les discours effrontés
 Qu'à Sanchez, Belzébut en personne a dictés.

R E M A R Q U E S.

*Tu te tais ! ton esprit , si prompt à s'échauffer ,
 D'un si foible Ennemi n'ose donc triompher ?
 Quand on veut te sétrir dans le sein de ta gloire ,
 Qu'on veut rayer ton nom du Temple de Mémoire :
 Quand une indigne main t'ose percer le flanc ,
 Dans tes veines , BOILEAU , n'est-il donc plus de sang ?
 Cours aux armes . Allons : que ton feu se rallume :
 Jamais un plus beau champ s'offrit-il à ta plume ?
 Et sur les Escobars (b) & sur les Tambourins (c)
 Jette , pour te venger , le sel à pleines mains .
 Peins-nous de tes Censeurs les détours & les brigues ,
 Montre au Public dupé leurs honteuses intrigues :
 Di-nous , comment , forçant son obscure prison ,
 Quesnel (d) a sçu tromper leur fer & leur poison :
 Peins les lâches suppôts de leur vaine Doctrine :
 Di-nous par quels ressorts , ou par quelle machine ,
 La Cabale força le vertueux Herlin (e)
 A suivre dans l'exil & Bourlet & Dupin (f) .
 Peins dans Toulouse en pleurs , des Vierges outragées (g) .*

(b) *Antoine Escobar*, Jésuite Espagnol, Auteur de plusieurs Ouvrages de Théologie, dans lesquels il applaudit le chemin du Salut.

(c) *Thomas Tambourin*, Jésuite Italien, mort en 1675. Sa morale est extrêmement relâchée.

(d) *Pasquier Quesnel*, né en 1634. mort. en 1719., fut tiré d'une prison où l'avoit fait mettre l'Archevêque de Malines, par une voye inespérée, le 13. Septembre 1703.

(e) *Herlin*, fameux Janséniste, exilé par ordre du Roi ainsi que M. Bourlet.

(f) *Louis-Ellies Dupin*, né en 1657. mort en 1719., exilé à Châtelieraut pour avoir signé dans la fameuse affaire du Cas de Conscience.

(g) *Les Filles de l'Enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, établies à Toulouse en 1662. & supprimées par ordre de la Cour en 1686.

Que Châtel, Ravailac, gens dévotés aux crimes,
 Avoient puisé chez vous ces damnables maximes :
 „ Qu'à qui veut simplement perdre ses ennemis,
 „ Tout, hormis la vengeance, est louable & permis.

R E M A R Q U E S.

*Dans Brest contre l'Autel, des Cohortes rangées (h).
 Di-nous par quels Démons cent Prélats abusés (i),
 Sous l'habit de Pasteurs, sont des loups déguisés.
 Mets ce beau Dogme en Vers : On peut pour une pomme
 [Henriquez (k) le soutient (l)] assassiner un homme.
 Et dussent de Sanchez les comiques Ecrits
 Faire même rougir les Phrinés, les Laïs,
 Di-nous comme Sanchez, dans ses pages impures,
 Exprima d'Arétin (m) les infames postures.
 Di-nous si, sans salir son esprit & son cœur,
 Marconville (n) pourroit lire un si gras Auteur ;
 Et si des Flagellans les Histoires critiques
 Egalent de Sanchez les Remarques lubriques.
 Suspens pour quelque temps ton glorieux emploi (o) :
 Venge un frere attaqué (p), venge Arnould, venge-toi.*

(h) Voyez le *Porte-Feuille du Diable* & les *Harangues des habitans de Sarcelles*, où cette affaire est fort détaillée.

(i) Voyez le *Journal de l'Abbé d'Orsanne*.

(k) *Henri Henriquez*, Jésuite Portugais, mort en Italie, en 1608.

(l) Dans la *Somme de Théologie morale*, en Latin.

(m) *Pierre Arétin*, Poëte Italien, mort à Venise en 1556, a fait seize Sonnets sur les seize infames postures, gravées par *Marc-Antoine* d'après les desseins de *Jule Romain*. §. *Moréri* dit, *vingt Sonnets & vingt Planches*. Voyez *Diétion. Hist.* aux Articles de *Marc-Antoine* & de *Jule Romain*.

(n) *Boileau* ne le connoissoit pas, & je n'ai pu savoir qui il étoit.

§. C'est *M. Cizeron-Royal* qui parle. Cet Editeur pouvoit du moins, à l'aide du mot *Marconville*, rectifier celui de *la Ronylle*, dont on a parlé dans la *Remarque 9*.

(o) D'Historiographe du Roi.

(p) *M. l'Abbé Boileau*, Docteur de Sorbonne &c. Auteur de l'*Histoire des Flagellans*.

Mais pourquoi recourir aux Histoires antiques ?
 Nos jours n'offrent-ils pas mille faits tyranniques ?
 Dans l'honneur , dans les biens des Docteurs outragés ;
 Les Chinois dans l'erreur par vous seuls replongés ;
 De Brest par vos fureurs l'Eglise profanée ;
 De Prêtres une troupe éperdue , étonnée ,
 D'une plainte frivole attendant le succès ,
 Et déchuë à la fin d'un trop juste procès ;
 Dans leurs pieux desseins des Vierges traversées ;
 De leurs propres foyers comme infames chassées ;
 Arnauld toujours en butte à votre ardent courroux ;
 Tout cela sans mes Vers parle trop contre vous.
 Sur un si beau sujet pour écrire avec grace ,
 Ma Muse n'a besoin de Pascal , ni d'Horace ?
 Et pour vous décrier chez la postérité ,
 Un Auteur n'a besoin que de sincérité.
 De la mienne déjà l'on commence à se plaindre ;
 Mais vous la connoissiez , & vous deviez la craindre ,
 Sans me forcer à rompre un silence obstiné
 Où par discrétion je m'étois condamné.
 Que de lâches Auteurs craignent vos injustices :
 A couvert de ma foi je ris de vos caprices ;
 Et sous ce boulevard où j'ai sçu me placer ,
 Vos traits empoisonnés ne sçauroient me percer.
 Profitez , s'il se peut , d'un exemple fidelle ,
 Vous devez avoir sçu l'avanture * d'Entelle.
 Plus sages désormais songez à m'épargner ,
 Ou sinon , rira bien , qui rira le dernier.

Monsieur l'Abbé *Boileau* avoit demandé avec
 trop d'empressement cette Satire pour la cacher

* *Enéide* Liv. V.

longtems; elle étoit trop selon son goût pour trouver à y réformer. Ainsi dans le tems qu'il alloit fortir pour la communiquer à quelques Personnes de qualité qui s'intéressoient fort à tout ce qui regardoit Monsieur *Despréaux*, il entra chez lui une nombreuse compagnie de Gens de Lettres qui devorèrent cet Ouvrage à la lecture. Il fallut les contenter, chacun demandant d'en voir une Copie. Il ne faut donc pas douter si les Peres *Jésuites* en furent bien-tôt informés. Ce fut alors qu'ils perdirent contenance, & comme les personnes même de leur parti qui avoient vû leurs réponses avoient eu la curiosité de lire la dernière Satire de Monsieur *Boileau*, ils ne douterent point de la peine qu'ils auroient à réparer le tort qu'elle alloit leur faire.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire faire ici une réflexion qui me paroît assez naturelle. Les *Provinciales* roulent sur des sujets inconnus à bien des gens, & quoiqu'elles citent les Auteurs dont on a extrait les bévues, tout le monde n'a pas assez de capacité, ni même assez de loisir pour voir si ce qu'on impute aux *Jésuites*, est vrai ou faux; & bien des lecteurs se sont fait un mérite de Religion de douter de la sincérité de Monsieur *Pascal*. Mais les faits que l'on leur reprochoit étoient des Nouveautés. L'Histoire des Cérémonies de la Chine avoit fait trop de bruit dans la Sorbonne & dans Paris pour être ignorée de personne. Le Factum de Brest étoit entre les mains de tout le Peuple, & se vendoit publiquement ici chez la Veuve d'un Libraire de la rue de la Huchette. L'aventure de Toulouse étoit si cruelle & si bien sçue à Paris, qu'elle avoit excité mille personnes de piété à secourir quelques-unes de ces pauvres filles qui étoient venues jusqu'en cette Ville chercher de la protection; enfin le Cas de Conscience avoit causé tant de trouble parmi les Sça-

vans de la Faculté de Théologie, que les uns avoient été bannis, comme Monsieur *Ellies Dapin*. Plusieurs autres avoient été obligés de se rétracter sous peine de perdre les avantages que leur science leur avoit procurés. Témoin le Pere *Alexandre*, fameux Ecrivain des *Jacobins*, qui avoit mieux aimé se dédire de sa signature, que de renoncer à sa pension. J'étois chez Monsieur l'Abbé *Boileau* le Docteur lorsque l'on lui apporta le Cas de Conscience à signer: „ allez, dit-il à „ celui qui le lui présentoit, je ne donne pas dans „ les fantaisies de votre Monsieur *Dumas*. ” Monsieur *Dumas* est un vieux Docteur de Sorbonne aux gages de la Société pour y appuyer ses sentimens & l'avertir de tout ce qui se passe dans les Assemblées qui s'y font. Le Pere *Bouhours* qui avoit extrêmement rabaisé la traduction que *Messieurs de Port-Royal* nous ont donnée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en avoit fait une autre pour laquelle il avoit lieu de craindre une Critique encore plus amere que la sienne. Il pria donc Monsieur *Dumas* de lui prêter son nom, ce qu'il obtint. En récompense ce Pere cita beaucoup la nouvelle Traduction dans les *nouvelles remarques sur la Langue Françoisé*. Ce Docteur a encore prêté son nom à quelques Compilateurs de la Société, qui avoient forgé une *Histoire du Jansénisme*. *

Mais revenons au démêlé de Monsieur *Boileau*. Il en arriva de même que dans la plupart des Guerres, c'est-à-dire que les *Jésuites* voyant que l'on ne leur faisoit point de quartier, opinèrent tous aux accommodemens. (17) Le Pere *Tarteron*, qui,

R E M A R Q U E S.

* *Histoire des cinq Propositions de Jansénius, imprimée à Liège en 1699.*

S. (17) Le Pere *Tarteron* . . . se chargea avec plaisir

malgré l'animosité de ses Confreres, avoit toujours déconseillé toutes ces brouilleries, se chargea avec plaisir de cet emploi. Monsieur *Despréaux* n'étoit pas fort mutin de son côté. Il avoit eu le dernier, il craignoit d'être obligé de faire quelque nouvelle Satire contre son inclination. „ Enfin (18) un „ grand Prince jugea ce différend. Il ordonna que „ les *Jésuites*, à la premiere occasion qu'ils en „ auroient, diroient du bien de Monsieur *Des- „ préaux*, & que Monsieur *Despréaux* de son côté „ ne diroit plus de mal des *Jésuites*. ” Voilà com-

R E M A R Q U E S.

de cet emploi.] Notre Historien, coupable de plusieurs faussetés malignement semées dans son Ouvrage, paroît s'être mépris ici de bonne foi. Au lieu du P. *Tarteron*, il auroit dû nommer le P. *Gaillard*. Car c'est celui-ci qui fit la démarche dont il s'agit. „ Cet accom- „ modement (dit notre Poëte à M. *Brossette* dans une „ Lettre du 25. Janvier 1704) est maintenant complet; „ & le Pere *Gaillard* est venu de la part de Mrs. les „ *Jésuites* de Paris, témoigner à mon frere le Chanoine „ qu'on avoit fort lavé la tête à ces Aristarques indis- „ crets (les *Journalistes* de *Trevoux*), qui assurément ne „ diroient plus rien contre moi. ” Voyez *Lettres Familieres de Mrs. Boileau-Despréaux & Brossette*. Tome II.

§. (18) un grand Prince jugea ce différend &c.] Ce grand Prince qui n'est point nommé, & la Sentence qu'on lui fait prononcer, ne seroient-ils point encore inventés? On n'ose l'affurer, mais on peut dire qu'il n'y a rien de tout cela dans la Correspondance publiée de Mrs. *Despréaux & Brossette*. Au reste, notre Poëte se prêta volontiers à la réconciliation. Il le dit lui-même dans une Lettre à M. *Brossette* écrite en 1704. „ Je „ n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet ac- „ cord.

„ *Aujourd'hui vieux Lion, je suis doux & traitable.* ”

Voyez *Lett. Famil.* Tom. II.

me cela s'affoupit au grand regret (19) des esprits turbulens qui ne sçauoient vivre s'ils ne mettent tout en désordre. Quant à l'exécution de la sentence, la tranquillité de Monsieur *Boileau* répond assez à ses Parties de la sincérité du raccommodement. (20) C'est aux Peres *Jésuites* à faire leur devoir aussi de leur côté. Je vais satisfaire à votre seconde question.

R E M A R Q U E S.

§. (19) *des esprits turbulens &c.*] Notre infidèle Historien n'étoit-il point lui-même un de ces *esprits turbulens qui ne sçauoient vivre s'ils ne mettent tout en désordre*? S'il aimoit la paix, devoit-il donner ou permettre qu'on donnât au public le détail d'une querelle affoupie, mêlé de faussetés & de Pièces supposées, tendantes à broüiller de nouveau les Parties?

§. (20) *C'est aux Peres Jésuites à faire leur devoir &c.*] Mais quel est le devoir d'un *Jésuite* qui suit les maximes de sa Société? La réconciliation étoit assez sincère du côté de M. *Despréaux*; elle ne fut que plâtrée du côté des *Journalistes* de *Treyoux*, qui, après avoir dissimulé pendant plus d'un an, recommencerent à harceler notre Poëte. Celui-ci garda le silence, mais ne les oublia point dans sa *Satire contre l'Equivoque*, à laquelle il travailloit alors. Vers le commencement de l'année 1706. M. *Despréaux* ayant récité cette *Satire* dans quelques Compagnies, on en retint plusieurs lambeaux qui furent rapportés aux *Jésuites*. Ces Peres prirent pour eux (non sans fondement) ce que notre Auteur disoit dans sa Pièce contre les mauvais Casuistes, & le menacerent de le perdre, lui, sa famille & tous ses amis. (Ce sont les propres termes de sa Lettre à M. *Brossette*, du 12 Mars 1706. Voyez *Lettr. Famil.* Tom. II.) Les rumeurs qu'excita cette affaire, duroient encore, lorsqu'on publia le *Boileau aux prises avec les Jésuites*: nouvel incident qui ne pouvoit qu'occasionner de nouveaux chagrins à M. *Despréaux*, à cause de la Pièce injurieuse à tout le corps *Jésuitique* qui lui étoit attribuée dans ce petit Libelle. En effet bien qu'elle fût visiblement supposée, & que les *Jésuites* eux-mêmes n'en doutassent point, elle leur servit de prétexte pour

Vous me demandez quel est le (21) *Poëte idiot de Senlis*, dont il est parlé dans les dernières Editions des Oeuvres de notre Poëte, je vous dirai que c'est *Linierre* qui étoit né avec de l'esprit; mais dont la débauche avoit abruti le génie. Cet

R E M A R Q U E S.

tracasser notre Auteur. Ils exigèrent de lui qu'il la défavouât par écrit, & il le fit, comme on verra dans les *Lettres* insérées ci-après. Mais malgré ce défaveu & celui qu'il fit encore dans son *Avertissement* sur sa *XII. Satire*, ils ne cessèrent de le chagriner jusqu'au bout de sa carrière. Il ne tint point à eux qu'on ne proscrivît ses Ouvrages. Les *Journalistes* de *Trevoix* firent voir leur bonne intention à cet égard dans leurs *Mémoires* du mois de Mai 1707., où ils disoient que le Roi avoit pros crit la Satire & citoient avec affectation ces Vers du Marquis de *Saint-Aulaire* :

*J'aime à le voir bannir la piquante Satire
Qui briguoit près de lui la liberté de rire.*

.....
.....
*La Satire, dès-lors honteuse, consternée,
De ses rians attraits parut abandonnée.*

En 1710. il voulut donner une nouvelle Edition de ses Oeuvres où cette *Satire* devoit entrer. Ses adversaires obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y fût mise, & l'Edition déjà commencée fut suspendue.

Cette *Remarque* historique, faite uniquement pour l'instruction du Lecteur, a paru d'autant plus nécessaire, que les autres Editeurs n'ont presque rien dit de tout ce qu'elle renferme, soit qu'ils l'aient ignoré, soit qu'ils l'aient passé sous silence, par pure politique ou par crainte.

§. (21) L'Historien ne s'écarte point du vrai, dans ce qu'il va dire au sujet de *Linierre*, du Duc de *Montausier*, du Chanoine *Alain*, du Chapelain *Garnier*, & de l'Abbé *Tallemant*. Quant au *Perruquier* du *Lutrin*, qui s'appelloit *l'Amour*, & qu'on nomme ici *Damour*, c'est peut-être une faute d'impression.

homme qui aimoit le vin & n'avoit point de quoi fournir à une dépense même médiocre, étoit obligé de s'affervir au caprice de ceux qui le faisoient boire, & qui le portoient même à faire des Epigrammes fort libres, & où il ne ménageoit pas assez la Religion, en quoi il réussissoit assez. C'est à lui que Monsieur *Boileau* s'adresse charitablement dans l'*Art Poétique*, quand après avoir dit du *Vau-deville* que c'est un enfant libre & qui veut naître dans la joye, il ajoute :

Mais n'allez point aussi goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux :
Tous ces jeux à la fin que l'Athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Greve.

Vous avez raison de reconnoître Monsieur de *Montausier* dans ceux-ci, où en parlant de la soumission d'un pauvre Ectivain, il dit.

C'est par-là qu'un Auteur que presse l'indigence,
Peut des astres malins corriger l'influence ;
Et que le fort burlesque en ce siècle de fer,
D'un pédant quand il veut sçait faire un Duc & Pair.

Monsieur le Duc de *Montausier* s'y est reconnu lui-même. Il étoit trop bien désigné pour que l'on s'y méprît. Cela devoit bien apprendre aux Grands à ne point mépriser les Gens de Lettres, puisqu'ils sçavent si bien se venger. Vous me proposez quelques difficultés sur le *Lutrin*, en voici la solution. Vous sçavez, sans doute, que c'est un Poëme rempli de quantité de Portraits parfaitement ressemblans. Monsieur *Boileau* le Chanoine y avoit fait caractériser ceux dont il avoit voulu donner les noms & l'idée. Comme cet Ou-

vrage étoit fait au milieu de Paris où tous ces Messieurs demeuroient, on n'avoit pas voulu les nommer, mais l'Auteur s'étoit contenté de les désigner d'après nature. Il y avoit un *Perruquier* dans le quartier de la Sainte-Chapelle, il s'appelloit *Damour*, il avoit un grand fouet avec lequel il écartoit les poliffons qui se battoient les uns avec les autres autour de sa boutique. Monsieur *Despréaux* l'a dépeint sous le nom de *la Tour*.

Cet Horloger superbe est l'effroi du quartier.

Il y a des Editions où l'on a remis.

Ce Perruquier superbe, &c.

Ce Vers peut vous servir à éclaircir le doute que vous avez, sçavoir, s'il faut dire *Horloger*, ou *Horlogeur*.

Voici encore un caractere bien reconnoissable.

Alain touffe & se leve, Alain ce sçavant homme.

Qui de Bauni vingt fois a lû toute la Somme.

Cet *Alain* n'est autre que Monsieur *Auberi*, Chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux Moliniste. Il étoit frere de Monsieur *Auberi*, Avocat au Parlement, & Conseiller du Roi, Auteur de *l'Histoire du Cardinal Mazarin*. Ce Chanoine ne parloit jamais qu'il n'eût touffé auparavant une ou deux fois. * Monsieur *Ménage*, pour faire voir que l'on s'aveugle souvent quand il s'agit de voir ses défauts dans une peinture, même la plus fidelle, nous dit que Monsieur *Auberi* lut plusieurs fois le *Lutrin* sans s'y reconnoître, mais que Monsieur son frere s'en aperçut bien.

* Tom. 2. *Menagiana* 2^{de}. Ed. Hol. page 9.

Mes yeux en font témoins, j'ai vu moi-même hier
Entrer chez ce Prélat le Chapelain Garnier.

Ce Chapelain *Garnier* s'appelloit de son nom
Monsieur *Fournier*, grand *Janséniste*, & par consé-
quent fort disposé à contredire les sentimens de
Monsieur *Auberi* qui étoit *Moliniste*, & partant
son adverfaire.

Le sec Traducteur du François d'Amyot.

Vous sçavez sans doute que c'est Monsieur *Tal-
lemant*, de l'Académie Française, qui a voulu met-
tre en beau François les *Oeuvres de Plutarque* qui
avoient été si bien traduites par le fameux *Amyot*,
Abbé de Bellosane, que l'on a préféré l'ancienne
traduction à la nouvelle. Voilà, Monsieur, ce
que l'on peut dire sur les choses dont vous avez
voulu être éclairci. (22) Et vous êtes assuré d'a-
voir toutes les Pièces qui se sont faites & se fe-
ront sur cette aventure, puisque la chose a été
assoupie d'une manière à faire croire qu'il ne tien-
dra qu'aux *Jésuites* de se conserver une paix, qu'ils
auroient bien fait de ne point altérer.

R E M A R Q U E S.

§. (22) *Et vous êtes assuré d'avoir toutes les Pièces qui
se sont faites.*] On a déjà dit, dans la *Remarque 10.*,
qu'il manque à cette Histoire, trois Pièces que l'Auteur
n'auroit pas dû omettre.



L E T T R E

Du R. P. LE TELLIER (1), *Confesseur du Roi,*
 au P. THOULIER (2), *Jésuite au Collège de*
Loüis-le-Grand.

Paix en J. C.

D'Autres Jésuites que vous, mon Révérend Père, m'ont dit aussi que M. *Despréaux* défavoüoit les Vers que l'on fait courir sous son nom contre nous. Mais ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le Public ne continue à les lui attribuer; & nos ennemis qui répandent ces Vers avec empressement, lui en font honneur dans le monde. Ce n'est point nous qu'il est besoin de détromper, soit parce que M. *Despréaux* n'a point d'intérêt de ménager les *Jésuites*, soit qu'ils croient qu'une telle Pièce est plus capable de lui faire tort qu'à eux dans l'esprit des honnêtes gens. C'est le Public & le Roi qu'il a intérêt de détromper, & il sçait bien les moyens de le faire quand il le voudra, s'il croit qu'il y aille de son honneur. S'il ne le faisoit pas, il donneroit lieu à ceux qui ne l'aiment point, de dire qu'il a bien voulu avoir

R E M A R Q U E S.

§. (1) MICHEL LE TELLIER, né à Vire en 1643. & mort à la Flèche en 1719., fut l'objet de l'exécration publique. Il abusa de la foiblesse de *Loüis XIV.* & fatigua ce Monarque jusques dans ses derniers momens, pour lui faire donner des Edits en faveur de la *Constitution.*

§. (2) *Thoulier*, connu depuis sous le nom de l'*Abbé d'Olivet*, l'un des Quarante de l'*Académie Française*, & mort le 9. Octob. 1768.

auprès de nos ennemis le mérite d'avoir fait ces Vers-là, sans avoir auprès de nous la témérité de les avoir faits. Je suis de tout mon cœur,

A Montloüis
ce 12 Août 1709.

MON CHER PERE,
Votre &c. en N. S.
LE TELLIER, J.

L E T T R E

Du P. THOULIER, Jésuite, à M. BOILEAU-
DESPRE'AUX.

JE vous ai promis, Monsieur, de vous apprendre ce qui se passeroit à l'occasion des Vers qui courent à Paris sous votre nom. Ils ont été montrés au R. P. *Le Tellier*, & aussitôt que j'en ai été averti, je lui ai écrit, que non content de les dé-favoüer, vous m'aviez fait paroître une estime très-sincere pour notre Compagnie, & toute la vivacité imaginable contre l'Impositeur qui a emprunté votre nom pour nous insulter. Voici à quoi se réduit la réponse qu'il m'a faite, & dans les propres termes qu'il employe. *Ce n'est point nous, c'est le Public & le Roi même, que M. Despréaux a intérêt de détromper, & il sçait bien les moyens de le faire quand il voudra. Ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le Public ne continue à lui attribuer ces Vers; & nos ennemis, qui les répandent avec empressement, lui en font honneur dans le monde.* J'ai cru, Monsieur, vous devoir fidèlement rapporter ce qu'il y a d'essentiel dans cette Lettre du P. *Le Tellier*, pour vous marquer en même temps & mon zèle & ma sincérité. J'irai
demain

demain à Versailles pour une affaire qui ne m'y retiendra qu'une heure ou deux, je lui répéterai plus au long ce que je lui ai écrit. Vous sçavez que les ignorans & nos ennemis ne sont pas en petit nombre: les uns croient que vous avez fait les Vers dont il s'agit, & les autres voudroient le persuader. Jugeriez-vous à propos de faire sur ce sujet quelque Lettre ou quelque chose de semblable, qu'on pût rendre public, si ces sortes de bruits continuent? Au reste, cet expédient vient de moi seul, & je vous le propose sans façon, parce que je m'imagine que la droiture de mon intention excuse la liberté que je prends. Qu'on vous attribue de mauvaises Pièces, & que les *Jésuites* soient attaqués & calomniés: en tout cela il n'y a rien de nouveau. Mais il est fâcheux, & pour vous & pour les *Jésuites*, qu'on employe hautement votre nom pour flétrir avec plus de succès un Corps où votre mérite est si bien reconnu, & où vous avez toujours eû tant d'amis. Je fais gloire d'en augmenter le nombre, & je suis avec un parfait dévouement,

MONSIEUR,

Votre très-humble &c.

THOULIER, J.

Le 13 Août 1709.



R É P O N S E

De M. BOILEAU-DESPRÉAUX, au R. P.
THOULIER.

JE vous avoue, mon très-Révérénd-Pere, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour défabuser le Public, & sur-tout d'aussi bons connoisseurs que les Révérends Peres *Jésuites*, que j'ai fait un Ouvrage aussi impertinent que la fade Epître en Vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce Billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien (a) fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossiere boutade de quelque Cuistre de l'Université; & que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au dessous des *Coras*, des *Pelletiers* & des *Cotins*. J'ajouterai à cette déclaration, que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes Ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérole Pièce, fussent-ils *Jésuites*. Je vous en dirois bien davantage, si je n'étois pas malade, & si j'en avois la permission de mon Médecin. Je vous donne le bon jour & suis parfaitement,

MON RÉVÉREND PÈRE,

A Paris ce 13
Août 1709.

Votre très-humble &c.
DESPRÉAUX.

R E M A R Q U E S.

§. (a) Remarquez que les qualifications, que donne ici M. *Despréaux* à la Pièce qu'il défavoue, sont à peu près celles qu'il lui a déjà données dans sa Lettre à M. *Brossette* (citée dans la *Remarque* (a) page 246), parce qu'il s'agit toujours du même Ouvrage, c'est-à-dire, de l'Epître intitulée, *Réponse générale &c.* rapportée ci-devant page 274.

DIALOGUES,

DISCOURS,

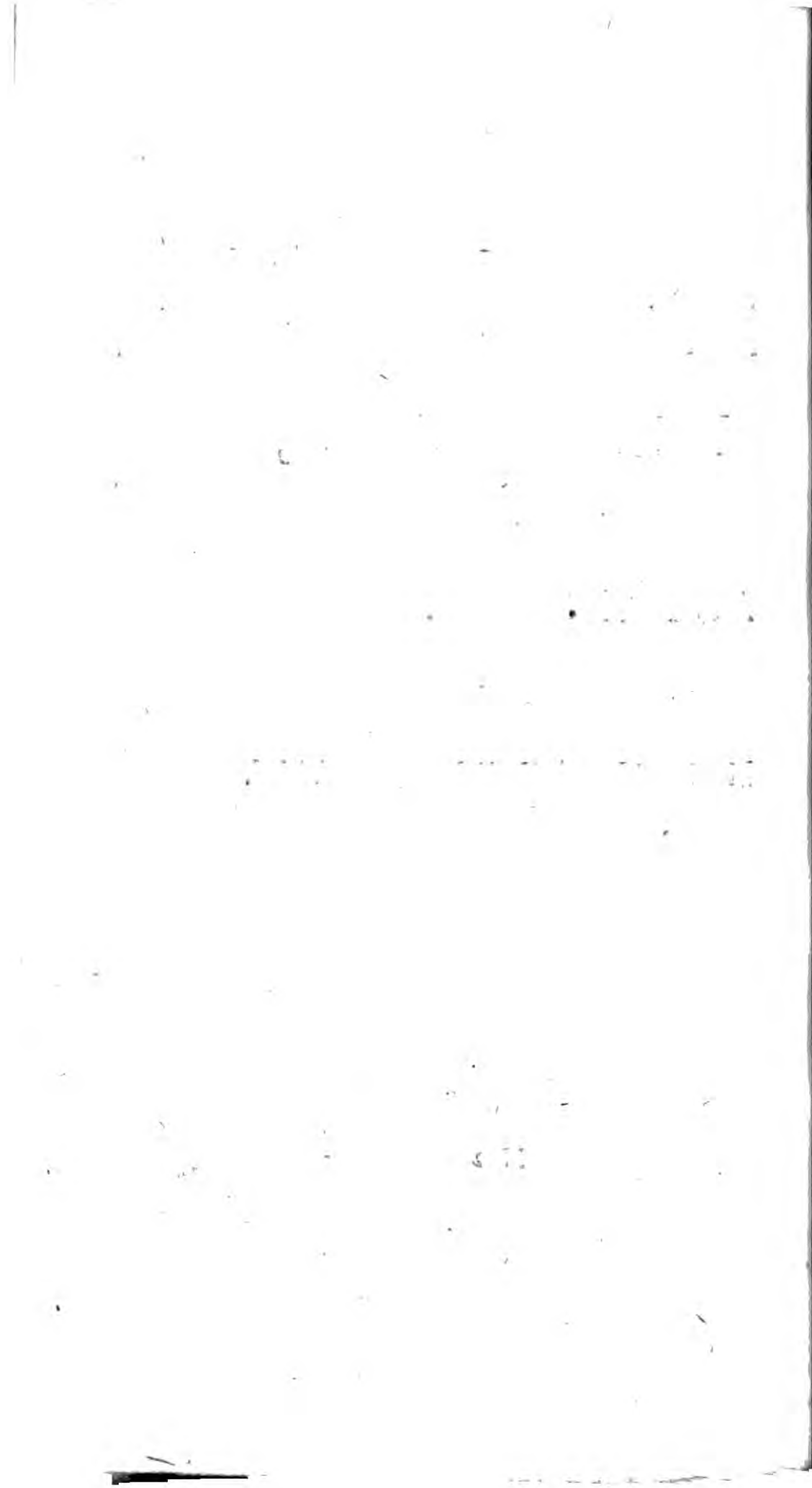
E T

AUTRES OUVRAGES

D E

M. BOILEAU-DESPRÉAUX.

N 2



(I) DISCOURS

S U R

LE DIALOGUE SUIVANT.

LE Dialogue, qu'on donne ici au Public, a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de Romans, qui parurent vers le milieu du siècle précédent, & dont voici en peu de mots l'origine. (2) *Honoré d'Urfé*, homme de fort grande qualité dans le Lyonois, & très-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de Vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, & rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très-agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays

R E M A R Q U E S.

(1) Ce *Discours* a été composé en 1710. l'Auteur étant âgé de 74. ans. BROSSETTE.

(2) *Honoré d'Urfé*,] Comte de Château-neuf, & Marquis de Valromei, étoit le cinquième des Fils de *Jacques I.* du nom, Seigneur d'Urfé, de la Bastie & de Saint-Just, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de M. le Dauphin, Gouverneur & Bailli de Forez, & de *Renée de Savoie*, Marquise de Beaugé, & Petit-Fils de *Claude* Seigneur d'Urfé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Personne, ensuite Chef & Surintendant de la Maison du Roi *Henri II.*, Gouverneur & Bailli de Forez, Ambassadeur à Rome & au Concile de Trente. L'aîné des Freres d'*Honoré d'Urfé* étoit *Anne*, Comte d'Urfé, Marquis de Beaugé, Baron de Château-Morand par sa Femme, Seigneur de la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Forez, lequel après avoir été marié pendant environ vingt ans avec *Diane Le Long de Chenilhac*, Baronne de Château-Morand, ri-

contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu (3) du temps de nos premiers Rois, une troupe de Bergers & de Bergeres, qui habitoient sur les bords de la Riviere du Lignon, & qui assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement & pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces Bergers & toutes ces Bergeres étant d'un fort grand loisir, l'Amour, comme on le peut penser, & comme il le raconte lui-même, ne tarda gueres à les y venir troubler, & produisit quantité d'événemens considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, & enchassa les Vers dont j'ai parlé, qui tout méchans qu'ils étoient, ne laisserent pas d'être soufferts, & de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre. Car il foutint tout cela d'une narration également vive & fleurie, de fictions très-ingénieuses, & de ca-

R E M A R Q U E S.

che Héritiere, en fut séparé pour cause d'impuissance, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Comte de Lyon & Prieur de Montverdun. On a de lui un Recueil de 140. *Sonnets*, intitulé, *La Diane*, qu'il fit en 1573. apparemment en l'honneur de sa Femme, & la *Hiérosolyme* imitée de *La Jérusalem délivrée* du Tasse. HONORÉ fut d'abord Chevalier de Malte, & fit même ses vœux. Ensuite il épousa *Diane* de Château-Morand, séparée d'avec son Frere, de laquelle il étoit amoureux depuis longtems, & qu'il a déguisée dans son *Roman*, sous les noms d'*Afrée* & de *Diane*, comme il s'y est caché lui-même sous ceux de *Céladon* & de *Sylvandre*. Il mourut vers l'an 1624. âgé d'environ 52. ans. Il n'en avoit gueres que dix à douze quand son Frere avoit épousé *Diane* de Château-Morand; ce qui suffit pour réfuter la Fable, qui prétend qu'il en étoit l'Amant longtems avant ce mariage. DE ST. MARC.

(3) du temps de nos premiers Rois,] A la fin du cinquieme siècle & au commencement du sixieme. BROSS.

raâteres auffi finement imaginés qu'agrémentement variés & bien fuivis. Il compofa ainfi un Roman, qui lui acquit beaucoup de réputation, & qui fut fort eâtimé, même des gens du goût le plus exquis; bien que la morale en fût fort vicieufe, ne prêchant que l'amour & la molleffe, & allant quelquefois jufqu'à bleffer un peu la pudeur. (4) Il en fit quatre volumes, qu'il intitula *ASTRÉE*, (5) du nom de la plus belle de fes Bergeres: & fur ces entrefaites étant mort, Baro fon ami, & (6) felon quelques-uns, fon Domestique, en compofa fur fes

R E M A R Q U E S.

(4) *Il en fit quatre volumes;*] Le premier parut en 1610.; le fecond, dix ans après; le troifieme, quatre ou cinq ans après le fecond. La quatrieme partie étoit achevée lorfque l'Auteur mourut. BROSSETTE.

(5) *du nom de la plus belle de fes Bergeres;*] C'étoit *Diane de Château-Morand*. Voyez les *Eclairciffemens* de M. Patru fur l'*Hiftoire de l'Aâtrée*, & la XII. *Differtation* de M. Huet. BROSSETTE.

§. Voyez ci-deffus *Remarque 2.*

(6) *felon quelques-uns, fon Domestique*, BALTAZAR BARO avoit été fon Secrétaire, felon l'Auteur de l'*Hiftoire de l'Académie Françoisfe*. Il publia la cinquieme partie de l'*Aâtrée* en 1627. BROSSETTE.

Baro étoit de Valence en Dauphiné. Il fe maria à Paris & fut Gentilhomme de Mademoifelle *Anne-Marie-Louïfe d'Orléans*, Fille de M. *Gaston*. Il avoit obtenu fur la fin de fa vie deux Offices de nouvelle Création; l'un de Procureur du Roi au Préfidial établi à Valence en 1635. & l'autre de Tréforier de France à Montpellier. Outre le cinquieme Tome de l'*Aâtrée*, nous avons de lui neuf Pièces de Théâtre imprimées; *Célinde* en 1629.; *Clorife*, Pastorale en 1632.; *Parthénie*, Tragédie en 1642.; *Clarimonde*, Tragédie en 1643.; *Le Prince fugitif*, Poème Dramatique en 1649.; *Carifte*, Poème Dramatique en 1651.; *Rofemonde*, Tragédie en 1651.; *L'Amante Vindicative*, Poème Dramatique en 1652. Ces trois derniers Pièces ne furent données qu'après fa mort, s'il eft vrai, comme on le dit dans le *Supplément de*

Mémoires, un cinquieme Tome, qui en formoit la conclusion, & qui ne fut gueres moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce Roman échauffa si bien les Beaux-Esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix & de douze volumes: & ce fut quelque temps comme une espece de débordement sur le Parnasse. On vantoit sur-tout ceux (7) de *Gomberville*, de *la Calprenede*, de *Des-Marais*, & de *Scudéri*. Mais ces

R E M A R Q U E S.

Moréri, qu'il mourut en 1650. On trouve encore de lui quelques Pièces fugitives & quelques *Lettres* dans les *Recueils* de son tems. DE-ST. MARC.

(7) *de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scudéri.*] GOMBERVILLE étoit vraisemblablement natif, ou du moins originaire d'Etampes, où sa Famille subsiste encore aujourd'hui. Le *Dictionnaire de Moréri* le fait naître à Paris & le *Supplément* dans le Diocèse. Voyez les Articles qui le concernent dans ces deux Livres. On y trouve, en les unissant, un détail exact de ses Ouvrages. Je me contenterai de mettre ici ce que je trouve qu'on a dit de lui dans le *Supplément au Nécrologe de l'Abbaye de Port-Royal des Champs*. „ Le „ quatorzieme jour (de Juin) 1674. mourut à Paris âgé „ d'environ 74. ans M. *Marin Le Roi, Sieur de Gomberville*, de l'Académie Française. Il étoit né en 1600. „ & fit imprimer son premier Ouvrage à l'âge de 14. „ ans. C'est un *Recueil* de 110. *Quatrains* à l'honneur „ de la Vieillesse, qu'il dédia à son Pere. Livré au „ monde, il passa toute sa jeunesse à contenter le goût „ de son siècle, en composant plusieurs Romans (*Alexandre* en V. Vol. *La Cythérée* en V. Vol. & *La Jeune Alcidiene*) qui lui acquirent beaucoup de réputation. Mais comme il passoit un tems considérable „ à sa Terre de Gomberville, qui n'est qu'à une lieue „ de Versailles, & peu éloignée de Port-Royal des „ Champs; il fit connoissance avec M. *Le Maître* & les „ autres Solitaires qui s'y étoient retirés. Leur exemple le toucha & à l'âge d'environ 45. ans, il se mit „ à les imiter dans leur vie pénitente. Il ne voulut „ plus.

ces Imitateurs, s'efforçant mal-à-propos (8) d'en-
chérir sur leur Original, & prétendant annoblir ses
caractères, tomberent, à mon avis, dans une très-
grande puérité. Car au lieu de prendre comme
lui pour leurs Héros, des Bergers occupés du seul

R E M A R Q U E S.

„ plus employer son éloquence que sur des sujets sé-
„ rieux, & il consacra sa Muse à mettre en Vers des
„ Vérités chrétiennes ou morales.” Une *Lettre* de M.
Dodart, qui est la dernière du septième Tome du
Recueil de celles de M. *Arnauld*, semble dire que „ M.
„ de Gomberville ne persévéra pas dans sa première fer-
„ veur, & qu'il reprit du goût pour le monde. Elle
„ nous apprend du moins, que dans sa vieillesse même,
„ il ne put jamais se résoudre à condamner les
„ amusemens de sa jeunesse; & que sans se rendre à
„ aucune des raisons qu'on lui alléguoit, il les soutint
„ toujours innocens. Cette diversité d'opinion sur un
„ point assez important, causée uniquement par la dif-
„ férente manière d'envisager les choses, n'altéra point
„ la liaison de M. de Gomberville avec MM. de Port-
„ Royal. Il prit toujours part à leurs affaires, & les
„ aida de ses conseils & de ses soins dans les différen-
„ tes occasions qui s'en présentèrent”.

Voyez au sujet de LA CALPRENEDE, *Art Poët.* Ch.
III. 130. Sur *Des-Marais*, voyez les renvois de l'*Epigr.*
II. Sur *Scudéri*, voyez *Sat.* II. 77. *Sat.* VIII. 42. *Art*
Poët. Ch. I. 51. 56. 163. Ch. III. 272. *Lutr.* Ch. V.
154. & sur Mademoiselle DE SCUDÉRI, *Sat.* II. 77. *Sat.*
III. 44. *Sat.* IX. 108. *Sat.* X. 158. 159. 161. *Art Poët.*
Ch. III. 100. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126.
129. 169. *Chapelain Décoiffé*, 179. DE ST. MARC.

(8) d'encherir sur leur Original,] C'est comme cela
qu'il y a dans l'*Edition* de 1713. où ce *Discours* & le
Dialogue suivant parurent pour la première fois. M.
Brossette a mis dans l'*Edition* de Genève 1717. d'encherir
sur l'*Original*, sans rendre raison de ce changement. M.
Du Monteil dans les *Editions* d'*Amsterdam* s'est conformé
à l'*Edition* de 1713. L'*Edition* de Paris 1735. suit celle
de Genève. Celle de 1740. en fait de même, quoiqu'on
eût promis de se régler sur celle de 1713. DE ST. MARC.

soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non seulement des Princes & des Rois, mais les plus fameux Capitaines de l'Antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces Bergers; ayant à leur exemple fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais & de n'entendre jamais parler que d'Amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé dans son *Astrée*, de Bergers très-frivoles, avoit fait des Héros de Roman considérables, ces Auteurs au contraire, des Héros les plus considérables de l'Histoire firent des Bergers très-frivoles, & (9) quelquefois même des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers. Leurs Ouvrages néanmoins ne laisserent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, & eurent longtemps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissement, ce furent le *Cyrus* & la *Clélie* de Mademoiselle de Scudéri, sœur de l'Auteur du même nom. Cependant, non seulement elle tomba dans le même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devoit, dans la personne de *Cyrus*, un Roi promis par les Prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint *Hérodote*, le plus grand Conquérant que l'on eût encore vu; ou enfin tel qu'il est figuré dans *Xénophon*, qui a fait, aussi bien qu'elle, un Roman de

R E M A R Q U E S.

(9) quelquefois même des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers.] Les Auteurs de ces Romans, sous le nom de ces Héros, peignoient quelquefois le caractère de leurs Amis particuliers, gens de peu de conséquence. DESP.

Voyez la Remar. sur le Vers 115. du III. Ch. de l'Art. Poët. BROSSETTE.

la vie de ce Prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modele de toute perfection, elle en composa un *Artamène* plus fou que tous (10) les *Céladons* & tous les *Sylvandres*, qui n'est occupé que du seul soin de sa *Mandane*, qui ne fait du matin au soir que lamenter, gémir, & filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre Roman, intitulé *Clélie*, où elle représente tous les Héros de la République Romaine naissante, les *Horatius Coclés*, les *Mutius Scévola*, les *Clélies*, les *Lucreces*, les *Brutus*, encore plus amoureux qu'*Artamène*; ne s'occupant qu'à tracer (11) des Cartes Géographiques d'Amour, qu'à se proposer les uns aux autres des questions & des Enigmes galantes; en un mot, qu'à faire tout ce qui paroît le plus opposé au caractère, & à la gravité héroïque de ces premiers Romains. Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces Romains, tant ceux de *Mademoiselle de Scudéri*, que ceux de *la Calprenede* & de tous les autres, faisoient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration, & je les regardai comme des chef-d'œuvres de notre langue. Mais enfin mes années étant accrues, & la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces Ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos, que je n'eusse fait contre ces Romains un Dialogue à la maniere de *Lucien*, où j'attaquois non seulement leur

R E M A R Q U E S.

(10) les *Céladons* & tous les *Sylvandres*,] Bergers du Roman de l'*Astrée*. BROSS.

(11) des *Cartes Géographiques d'Amour*,] La *Carte* du Pays de *Tendre*, dans la premiere partie du Roman de *Clélie*. Voyez à ce sujet, *Sat. X.* 167. BROSSETTE.

peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues & frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de très-médiocre beauté, & quelquefois même laides par excès, & tout ce long verbiage d'Amour qui n'a point de fin. Cependant comme Mademoiselle de *Scudéri* étoit alors vivante, je me contentai de composer ce Dialogue dans ma tête; & bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, & de ne le point laisser voir sur le papier, (12) ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui après tout avoit beaucoup de mérite, & qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise Morale enseignée dans ses Romans, avoit encore plus de probité & d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort (13) l'a rayée du nombre des Humains, Elle & tous les autres Compositeurs de Romans, je croi qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au Public mon Dialogue, tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Ce

R E M A R Q U E S.

(12) *ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui après tout avoit beaucoup de mérite, &c.*] Il me semble que si Pradon & M. Perrault avoient pu sçavoir ce que M. Despréaux pensoit du mérite de Mademoiselle de *Scudéri*, l'un & l'autre se seroient un peu moins récrié sur le tort que M. Despréaux avoit voulu faire à cette illustre Fille. Voyez ce qu'on a rapporté de Pradon dans la Rem. sur les Vers 124. 125. 126. & 129. du V. Ch. du *Lutrin*. Pour les plaintes de M. Perrault, voyez ci, devant sa Lettre, N. X. & Remarque 23. DE ST. MARC.

(13) *l'a rayée du nombre des Humains,*] Vers de l'Épist. VII. de notre Auteur: *La Parque l'a rayé du nombre des Humains,* Mademoiselle Madeleine de *Scudéri* mourut à Paris le 2. Juin 1701, âgée de 95. ans. BROSS.

là me paroît d'autant plus nécessaire , qu'en ma jeunesse l'ayant récité plusieurs fois dans des Compagnies , où il se trouvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire , ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux , dont elles ont ensuite composé un Ouvrage qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de M. Despréaux* , & (14) qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sçai s'il s'attirera les mêmes applaudissemens qu'il s'attiroit autrefois dans les fréquens récits que j'étois obligé d'en faire. Car outre qu'en le récitant , je donnois à tous les personnages que j'y introduisois , le ton qui leur convenoit , ces Romans étant alors lus de tout le monde , on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont. Mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli , & qu'on ne les lit presque plus , je doute que mon Dialogue fasse le même effet. Ce que je sçai pourtant , à n'en point douter , c'est que tous les gens d'esprit & de véritable vertu me rendront justice , & reconnoîtront

R E M A R Q U E S.

(14) qui a été imprimé plusieurs fois &c.] Il parut d'abord en 1688. dans le II. Tome du *Retour des Pièces choisies*. Ensuite on l'inséra parmi les *Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond* , sous le titre de *Dialogue des Morts*. M. Despréaux soupçonnoit M. le Marquis de Sevigné d'en être le principal Auteur : Car c'est lui , dit M. Despréaux dans une *Lettre* qu'il m'écrivit le 27. de Mars 1704. qui en a retenu le plus de choses. „ Mais , „ ajoute-t-il , tout cela n'est point mon *Dialogue* , & „ vous en conviendrez vous-même , quand je vous en „ réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le „ point donner au Public , pour des raisons très-légitimes , & que je suis persuadé que vous approuverez... „ Mais tout cela n'empêche pas que je ne le trouve „ encore fort bien dans ma mémoire , quand je voudrais „ un peu y rêver , & que je ne vous en dise assez pour :

302 DISCOURS SUR LE DIAL. SUIVANT.

fans peine, que sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité & dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole Ouvrage, qui soit encore sorti de ma plume.

R E M A R Q U E S.

„ enrichir votre *Commentaire* sur mes Ouvrages, &c”.

Voici les raisons que j'employai dans ma *Lettre* du 11. d'Avril suivant, pour l'engager à mettre son *Dialogue* par écrit. „ I. Ce *Dialogue* fera sentir le ridicule, & „ la mauvaise morale des *Romans*. II. Après le témoignage public de M. *Arnauld*, & de plusieurs autres „ Ecrivains, qui ont parlé de ce *Dialogue*, la Postérité „ vous attribuera celui qui a été imprimé sous votre „ nom, quoiqu'il ne soit pas de vous”.

M. *Despréaux* se détermina peu de tems après à le mettre sur le papier, & il voulut que le Manuscrit original m'en fût remis : ce qui a été fidèlement exécuté après sa mort. BROSS.





LES HÉROS DE ROMAN.

(1) DIALOGUE
A la maniere de LUCIEN.

MINOS,

*Sortant du lieu où il rend la justice, (2) proche le Palais de
Pluton.*

MAUDIT soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée ! Il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un Savetier en passant le fleuve, & jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

PLUTON.

Vous voilà bien en colere, Minos.

MINOS.

Ah ! C'est vous, Roi des Enfers. Qui vous amene ?

REMARQUES.

(1) Ce Dialogue fut composé à la fin de l'année 1664. & en 1665. BROSS.

(2) *proche le Palais &c.]* Il y a dans l'Édition de 1713. *proche du Palais.* J'adopte la correction de M. Brossette, à l'exemple de tous les Éditeurs qui l'ont suivi. Dans l'usage ordinaire *proche* gouverne l'Accusatif, *proche le Palais;* & *près* gouverne le Génitif, *près du Palais.* DE ST. MARC.

P L U T O N.

Je viens ici pour vous en instruire. Mais auparavant peut-on sçavoir quel est cet Avocat qui vous a si doctement ennuyé ce matin : Est-ce que (3) Huot & Martinet sont morts ?

M I N O S.

Non, grace au Ciel : mais c'est un jeune Mort, qui a été sans doute à leur Ecole. Bien qu'il n'ait dit que des sottises, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les Anciens ; & quoiqu'il les fit parler de la plus mauvaise grace du monde, il leur a donné à tous en les citant, de la galanterie, de la gentillesse, & de la bonne grace. (4) *Platon dit galamment dans son Timée, Sénèque est joli dans son Traité des Bienfaits. Esoppe a bonne grace dans un de ses Apologues.*

P L U T O N.

Vous me peignez-là un maître impertinent. Mais pourquoi le laissez-vous parler si longtemps ? Que ne lui imposez-vous silence ?

M I N O S.

Silence, lui ? C'est bien un homme qu'on puisse faire taire quand il a commencé à parler. J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon Siège ; j'ai eu beau lui crier, Avocat, concluez de grace : concluez, Avocat. Il a été jusqu'au bout, & a tenu à lui seul toute l'Audience. Pour moi je ne vis jamais une telle fureur de par-

R E M A R Q U E S.

(3) *Huot & Martinet*] Au sujet d'*Huot*, voyez *Sat. 5* 123., & sur *Martinet*, voyez, *Eplt. II. 36.* DE ST. MARC. CHANG. Ibid. Dans la première composition au lieu d'*Huot*, il y avoit *Bilain* ; mais *Bilain* n'étoit pas un Avocat braillard. BROSS.

(4) *Platon dit galamment &c.*] Manieres de parler de ce temps-là, fort communes dans le Barreau. DESP.

ler; & si ce désordre-là continue, je croi que je serai obligé de quitter la charge.

P L U T O N.

Il est vrai que les morts n'ont jamais été si fots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une Ombre qui eût le sens commun; & sans parler des gens de Palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment Gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie: & quand nous leurs témoignons, Proserpine & moi, que cela nous choque, ils nous traitent de Bourgeois, & disent que nous ne sommes pas galans. On m'a assuré même, que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, & même les Champs Elysées; de sorte que les Héros, & sur-tout les Héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus fottes gens du monde, grace à certains Auteurs, qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, & qui en ont fait des Amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer, que les Cyrus & les Alexandres soient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrsis & des Céladons. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des Champs Elysées, & de toutes les autres Régions de l'Enfer, les plus célèbres d'entre ces Héros; & j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand Sallon, où vous voyez que sont postés mes Gardes. Mais où est Rhadamanthe?

M I N O S.

Qui? Rhadamanthe? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer (5) un Lieutenant-Criminel,

R E M A R Q U E S.

(5) *un Lieutenant-Criminel,*] Le Lieutenant-Criminel.

nouvellement arrivé de l'autre Monde, où il a, dit-on, été tant qu'il a vécu aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de Judicature, que diffamé par son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve?

MINOS.

C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme? C'étoit une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle étoit couverte d'un linceul de Satin.

PLUTON.

Comment? de Satin? Voilà une grande magnificence.

MINOS.

Au contraire c'est une épargne. Car tout cet accoutrement n'étoit autre chose que trois Thèses cousues ensemble, dont on avoit fait présent à son mari en l'autre Monde. O la vilaine Ombre! Je crains qu'elle n'empeste tout l'Enfer. J'ai tous les jours les oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avanthier la quenouille de Clotho, & c'est elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un Savetier qu'elle attendoit au passage. De quoi vous êtes-vous avisé, de charger les Enfers d'une si dangereuse créature?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle suivît son mari. Il n'au-

REMARQUES.

Tardieu, & sa femme, avoient été assassinés à Paris la même année que je fis ce *Dialogue*, c'est à sçavoir en 1664. DESP.

Voyez ce qu'il en dit dans sa *X. Satire*, depuis le Vers 253. jusqu'au Vers 340. & ce que les *Remarques* en disent. BROSS.

roit pas été bien damné sans elle. Mais à propos de Rhadamanthe. Le voici lui-même, si je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il ? Il paroît tout effrayé.

R H A D A M A N T H E.

Puissant Roi des Enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre, vous & votre Royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les Criminels, résolus de ne vous plus obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec son Vautour sur le poing. Tantale est yvre comme une soupe, Ixion a violé une Furie : & Sisyphé, assis sur son Rocher, exhorte tous ses voisins à secoüer le joug de votre domination.

M I N O S.

O les Scélérats ! Il y a longtemps que je prévoyois ce malheur.

P L U T O N.

Ne craignez rien, Minos. Je sçai bien le moyen de les réduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues. Qu'on redouble la garde de mes Furies. Qu'on arme toutes les milices de l'Enfer. Qu'on lâche Cerbere. Vous, Rhadamanthe, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse venir l'Artillerie de mon frere Jupiter. Cependant vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos Héros, s'ils sont en état de nous aider. J'ai été bien inspiré de les mander aujourd'hui. Mais quel est cet homme qui vient à nous, avec son bâton & sa besace ? Ha ! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici ?

D I O G È N E.

J'ai appris la nécessité de vos affaires ; & comme votre fidele sujet je viens vous offrir mon bâton.

P L U T O N.

Nous voilà bien forts avec ton bâton.

D I O G E N E.

Ne pensez pas vous moquer. Je ne ferai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

P L U T O N.

Hé, quoi? Nos Héros ne viennent-ils pas?

D I O G E N E.

Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas. Je croi que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal?

P L U T O N.

Pourquoi le bal?

D I O G E N E.

C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant.

P L U T O N.

Tout beau, Diogène. (6) Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les Satiriques. Et puis ce sont des Héros, pour lesquels on doit avoir du respect.

D I O G E N E.

Vous en allez juger vous-même tout à l'heure. Car je les voi déjà qui paroissent. Approchez, fameux Héros; & vous aussi, Héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la Terre.

R E M A R Q U E S.

(6) *Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point &c.*] Je ne vois pas pourquoi l'Editeur de 1740. a cru devoir marquer une suspension de sens dans cet endroit, en l'imprimant ainsi. *Tu te mêles toujours de railler... Je n'aime point &c.* Cette suspension n'est pas dans l'Édition de 1713. ni dans celle de M. Brossette. Elle n'est d'ailleurs ici nullement nécessaire, & n'y produit aucune sorte de beauté. Le Discours en lui-même a toute la suite, qu'il doit avoir en stile de conversation.
DE ST. MARC.

Voici une belle occasion de vous signaler. Venez ci tous en foule.

PLUTON.

Tai-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses Confidens. Mais avant tout, Minos, passons, vous & moi, dans ce Sallon, que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, & où j'ai ordonné qu'on mit nos sièges, avec une balustrade qui nous sépare du reste de l'Assemblée. Entrons. Bon. Voilà tout disposé ainsi que je le souhaitois. Sui-nous, Diogène. J'ai besoin de toi pour nous dire le nom des Héros qui vont arriver. Car de la manière dont je voi que tu as fait connoissance avec eux, personne ne me peut rendre ce service que toi.

DIOGENE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Tien-toi donc ici près de moi. Vous, Gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les fasse passer dans les longues & ténébreuses Galeries qui sont adossées à ce Sallon, & qu'on leur dise d'y aller attendre mes ordres. (7) Asséyons-nous. (8) Qui est celui qui vient le

REMARQUES.

(7) *Asséyons-nous.*] Les *Editeurs de 1735.* & de *1740.* ont mis: *Assoyons-nous*, quoiqu'il y ait, *Asséyons-nous* dans l'*Edition de 1713.* que MM. *Brossette & Du Monteil* ont suivie, avec une différence dans l'Orthographe de ce mot, qu'ils écrivent, *Asséions-nous.* ASSOYONS-NOUS ne se dit plus guere & s'écrit encore moins. DE ST. MARC.

§. *Assoyons-nous*, est un Barbarisme. Il ne s'écrit point, & s'il se dit, ce n'est que chez le bas peuple. Il faut toujours écrire & dire, *asséyons-nous*, comme l'a décidé l'*Académie Française* dans son *Observation* sur la *Remarque CLXX.* de M. de *Vaugelas.*

§. (8) *Qui est celui qui &c.*] Dans l'*Edition de M. De*

premier de tous, nonchalamment appuyé sur son
Écuyer?

D I O G E N E.

C'est le grand Cyrus.

P L U T O N.

Quoi, ce grand Roi, qui transféra l'Empire des
Medes, aux Perses; qui a tant gagné de batailles?
De son temps les hommes venoient ici tous les
jours par trente & quarante mille. Jamais personne
n'y en a tant envoyé!

D I O G E N E.

Au moins ne l'allez pas appeller Cyrus.

P L U T O N.

Pourquoi?

D I O G E N E.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant
Artamène.

P L U T O N.

Artamène! Et où a-t-il péché ce nom-là? Je ne
me souviens point de l'avoir jamais lu.

D I O G E N E.

Je voi bien que vous ne sçavez pas son histoire.

P L U T O N.

Qui, moi! Je sçais aussi bien mon Hérodote
qu'un autre.

D I O G E N E.

Oui. Mais avec tout cela, diriez-vous bien
pourquoi Cyrus a tant conquis de Provinces, tra-
versé l'Asie, la Médie, l'Hyrkanie, la Perse, &
ravagé enfin plus de la moitié du monde?

P L U T O N.

Belle demande! C'est que c'étoit un Prince am-

R E M A R Q U E S.

St. Marc, qui a suivi celle de 1713., il y a, *Qui est
celui-ci qui* &c. Mais, à l'exemple des autres Editeurs,
on a préféré ici la leçon de *M. Brossette*, qui a mis:
Qui est celui qui &c.

bitieux, qui vouloit que toute la terre lui fût soumise.

D I O G E N E.

Point du tout. C'est qu'il vouloit délivrer la Princesse, qui avoit été enlevée.

P L U T O N.

Quelle Princesse?

D I O G E N E.

Mandane.

P L U T O N.

Mandane?

D I O G E N E.

Où. Et sçavez-vous combien elle a été enlevée de fois?

P L U T O N.

Où veux-tu que je l'aille chercher?

D I O G E N E.

Huit fois?

M I N O S.

Voilà une beauté qui a passé par bien des mains.

D I O G E N E.

Cela est vrai. Mais tous ses Ravisseurs étoient les Scélérats du monde les plus vertueux. Assurément ils n'ont pas osé lui toucher.

P L U T O N.

J'en doute. Mais laissons-là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Hé bien, Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien. Qu'a-t-il? Vous diriez qu'il ne sçait où il est.

C Y R U S.

Eh, divine Princesse!

P L U T O N.

Quoi?

C Y R U S.

Ah! injuste Mandane.

P L U T O N.

Plait-il?

C Y R U S.

(9) Tu me flattes, trop complaisant Feraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane, puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène? Aimons-la toutefois. Mais aimerons-nous une cruelle? Servirons-nous une insensible? Adorerons-nous une inexorable? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare.

P L U T O N.

Il est fou. Je croi que Diogène a dit vrai.

D I O G È N E.

Vous voyez bien que vous ne sçaviez pas son histoire. Mais faites approcher son Écuyer Feraulas; il ne demande pas mieux que de vous la conter. Il sçait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son Maître, & a tenu un Registre exact de toutes les paroles, que son Maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses Lettres, qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité vous êtes en danger de bâiller un peu. Car ses narrations ne sont pas fort courtes.

P L U T O N.

Oh, j'ai bien le temps de cela.

C Y R U S.

Mais trop engageante personne.

P L U T O N.

Quel langage? A-t-on jamais parlé de la sorte? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre?

C Y R U S.

R E M A R Q U E S.

(9) Tu me flattes, trop complaisant Feraulas, &c.] Affectation du stile du Cyrus, imitée. BROSSETTE.

C Y R U S.

Eh de grace, généreux Pluton, souffrez que j'aie le entendre l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidele Feraulas que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie, & de l'impossibilité de mon bonheur.

P L U T O N.

Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on me chasse ce grand Pleureux.

C Y R U S.

Eh, de grace!

P L U T O N.

Si tu ne fors.....

C Y R U S.

En effet....

P L U T O N.

Si tu ne t'en vas....

C Y R U S.

En mon particulier...

P L U T O N.

Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vu tant pleurer?

D I O G E N E.

Vraiment il n'est pas au bout; puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris. Il a encore neuf gros Tomes à faire ce joli métier.

P L U T O N.

Hé bien, qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. (10) J'ai d'autres affaires présen-

R E M A R Q U E S.

(10) *J'ay d'autres affaires présentement qu'à l'entendre.* Cette Phrase n'est plus d'usage. Nous disons; *avoir affaire de*, devant un Verbe; & non, *avoir affaire à*. DE ST. MARC.

tement qu'à l'entendre. Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive?

D I O G E N E.

(11) Ne reconnoissez-vous pas Tomyris?

P L U T O N.

Quoi? Cette Reine sauvage des Massagètes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un Vaisseau de sang humain. Celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche?

T O M Y R I S.

(12) *Que l'on cherche par-tout mes Tablettes perdues;*

(13) *Mais que sans les ouvrir, elles me soient rendues.*

D I O G E N E.

Des tablettes! Je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes; & l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aye besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

P L U T O N.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins & recoins de cette Salle. Qu'y avoit-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande Reine?

R E M A R Q U E S.

(11) *Ne reconnoissez-vous pas Tomyris?*] On avoit omis ces Mots dans l'Édition de 1713. & l'on faisoit dire mal-à-propos à Diogène ce que Pluton dit ensuite ici, suivant le Manuscrit de l'Auteur: *Quoi? Cette Reine sauvage des Massagètes &c.* BROSSÉTTE.

(12) *Que l'on cherche par-tout &c.*] Ce sont les deux premiers Vers de la Tragédie de Cyrus faite par Monsieur Quinault; & c'est Tomyris qui ouvre le Théâtre par ces deux Vers. DESP.

Ce ne sont pas les deux premiers Vers de la Tragédie, mais les deux premiers de la V. Scène du I. Acte. Tomyris les dit en entrant sur le Théâtre. BROSS.

(13) *Mais que &c.*] Dans l'Édition de 1713. il y a: *Et que &c.* M. Brossette a rétabli *Mais*, apparemment sur l'original. DE ST. MARC.

T O M Y R I S.

Un Madrigal, que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

M I N O S.

Hélas, qu'elle est douceuse!

D I O G E N E.

Je suis fâché que ces tablettes soient perdues. Je serois curieux de voir un Madrigal Massagete.

P L U T O N.

Mais qui est donc ce charmant Ennemi qu'elle aime ?

D I O G E N E.

C'est ce même Cyrus qui vient de sortir tout à l'heure.

P L U T O N.

Bon ! Auroit-elle fait égorger l'objet de sa passion ?

D I O G E N E.

Egorgé ! C'est une erreur dont on a été abusé seulement durant vingt-cinq siècles ; & cela par la faute du Gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit. On est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

P L U T O N.

(14) Vraiment je le crois encore. Cependant, soit que le Gazetier de Scythie se soit trompé ou

R E M A R Q U E S.

§. (14) *Vraiment je le crois encore.* L'Édition de 1713. porte ; *Vraiment je le croyois encore ;* & M. De St. Marc l'a suivie, par la raison, dit-il, „ que je le croyois ré-
„ pond plus juste à ce que vient de dire Diogène, que
„ je le crois. ” Nous pensons au contraire, que je le
crois se lie mieux avec ce qui précède & ce qui suit. Car bien que Diogène ait dit que le Gazetier de Scythie s'étoit trompé & qu'on a reconnu cette erreur depuis quatorze ou quinze ans, Pluton n'a pas changé pour cela d'opinion, mais croit toujours que Cyrus a été égorgé. Il doit donc dire : *vraiment je le crois encore.* Cette leçon, qui est celle de M. Broffette, a paru trop naturelle pour n'être pas adoptée par préférence.

non, qu'elle s'en aille dans ces Galeries chercher, si elle veut, son charmant Ennemi, & qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes, que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, & que sûrement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air ?

D I O G E N E.

C'est ce grand Borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos Gardes, (15) à un Echo qu'il y a trouvé, une Chançon qu'il a faite pour Clélie.

P L U T O N.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il creve de rire ?

M I N O S.

Et qui ne riroit ? Horatius Coclès chantant à l'Echo !

P L U T O N.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, & qu'il n'interrompe point pour cela sa Chançon, que Minos vraisemblablement fera bien-aise d'entendre de plus près.

M I N O S.

Assurément.

HORATIUS COCLÈS,

Chantant la reprise de la Chançon qu'il chante dans Clélie.

*Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

D I O G E N E.

Je pense reconnoître l'air. C'est sur le chant de (16) *Toinon la belle Jardinier.*

R E M A R Q U E S.

(15) à un Echo qu'il y a trouvé,] Voyez le premier Tome de *Clélie*, page 18. BROSSETTE.

(16) *Toinon la belle Jardinier.*] Chançon du *Savoyard*, alors à la mode. DESP.

HORATIUS COCLÈS.

*Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

PLUTON.

Quelle est donc cette Phénisse?

DIOGENE.

C'est une Dame des plus galantes & des plus spirituelles de la Ville de Capoue; mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, & qu'Horatius Coclès raille dans cet Impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même, que tout cede en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais cru, que cet illustre Romain fût si excellent Musicien, & si habile faiseur d'Impromptus. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il est Maître passé.

PLUTON.

Et moi je vois bien que pour s'amuser à de semblables petiteesses, il faut qu'il ait entièrement per-

REMARQUES.

§. M. Brossette ajoute ici les Paroles de cette *Chanson*. Les voici.

*Toinon la belle Jardiniere
N'arrose jamais son jardin
De cette belle eau coutumiere,
Dont on arrose le Jasmin:
Non pas même de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.*

*Enfin elle n'en fut maitresse,
Et a fait son jardin si beau;
Tous les neuf mois par son adresse
Il y venoit du fruit nouveau.
Ce n'étoit pas de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.*

du le sens. Hé, Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé Soldat, & qui avez défendu vous seul un Pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire Berger après votre mort; & qui est le fou, ou la folle, qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

*Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

MINOS.

Il se ravit dans son chant.

PLUTON.

Oh, qu'il s'en aille dans mes Galeries chercher, s'il veut, un nouvel Echo. Qu'on l'emmena.

HORATIUS COCLÈS,

s'en allant, & toujours chantant.

*Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGENE.

Vous allez avoir bien de la satisfaction. Car je voi entrer la plus illustre de toutes les Dames Romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage pour se dérober du Camp de Porfenna, & dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

PLUTON.

J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite-Live. Mais je meurs de peur que Tite-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

D I O G E N E.

(17) Ecoutez ce qu'elle vous va dire.

C L E L I E.

Est-il vrai, sage Roi des Enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton ?

P L U T O N.

Ah! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille; il est vrai que les Criminels dans le Tartare ont pris les armes, & que nous avons envoyé chercher les Héros dans les Champs Elysées & ailleurs, pour nous secourir.

C L E L I E.

Mais de grace, Seigneur, les Rebelles ne font-ils point à exciter quelque trouble dans (18) le Royaume de Tendre? Car je serois au désespoir s'ils étoient seulement postés dans le Village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-doux, ou Billets-galants ?

P L U T O N.

De quel país parle-t-elle-là? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la Carte.

D I O G E N E.

Il est vrai que Ptolomée n'en a point parlé. Mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du país de Galanterie qu'elle vous parle?

P L U T O N.

C'est un país que je ne connois point.

R E M A R Q U E S.

(17) *Ecoutez ce qu'elle vous va dire.*] Les Editions de Paris 1735. & 1740. ont retranché: *vous*. Je ne sçai pourquoi? DE ST. MARC.

(18) *le Royaume de Tendre?*] Voyez *Clélie*, Part. I. p. 398. & la *Sat. X.* de notre Auteur, Vers 161. BROSS.

C L E L I E.

— En effet, l'illustre Diogène raisonne tout-à-fait juste. Car il y a trois sortes de Tendres; Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination, & Tendre sur Reconnoissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime, il faut aller d'abord au Village de Petits-Soins, &...

P L U T O N.

Je vois bien, la belle Fille, que vous sçavez parfaitement la Géographie du Royaume de Tendre, & qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du país dans ce Royaume. Mais pour moi, qui ne le connois point, & qui ne le veux point connoître, je vous dirai franchement que je ne sçai si ces trois Villages & ces trois Fleuves menent à Tendre, mais qu'il me paroît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons.

M I N O S.

Ce ne feroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce Village-là dans la Carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

P L U T O N.

Mais vous, tendre Mignonne? Vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je voi?

C L E L I E.

Oui, Seigneur, je vous concede que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'Amour véritable: Aussi faut-il avouer que cet admirable fils du Roi de Clusium a en toute sa personne je ne sçai quoi de si extraordinaire, & de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout-à-fait raisonnable. Car enfin....

P L U T O N.

Car enfin, Car enfin je vous dis moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable;

ble; & que quand le fils du Roi de Clusium auroit un charme imaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous & votre Galant, au Diable. A la fin la voilà partie. Quoi, toujours des Amoureux? Personne ne s'en sauvera; & un de ces jours nous verrons Lucrece galante.

D I O G E N E.

Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure. Car voici Lucrece en personne.

P L U T O N.

Ce que j'en disois n'est que pour rire. A Dieu ne plaise que j'aye une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde.

D I O G E N E.

Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

P L U T O N.

Je vois bien, Diogène, que tu ne connois pas Lucrece. Je voudrois que tu l'eusses vue la première fois qu'elle entra ici toute sanglante, & toute échevelée. Elle tenoit un poignard à la main. Elle avoit le regard farouche, & la colere étoit encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'Amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrece; mais expliquez-vous clairement. Croyez-vous qu'on doive aimer?

L U C R E C E,

tenant des Tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte & décisive?

P L U T O N.

Oui.

LUCRECE.

Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces Tablettes. Lisez.

PLUTON, Lisant.

(19) *Toujours. l'on. si. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. Qu'il.*
Que veux dire ce galimathias?

LUCRECE.

Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux, ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. (20) Peste soit de la folle. Où a-t-on jamais parlé comme cela? *Point. si. éternelles.* Et où veut-elle que j'aille chercher un Oedipe pour m'expliquer cette Enigme?

DIOGENE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre, & qui est fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON.

Qui est-il?

DIOGENE.

C'est Brutus; celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON.

Quoi? cet austere Romain, qui fit mourir ses Enfans pour avoir conspiré contre leur patrie? Lui, expliquer des Enigmes? Tu es bien fou, Diogène.

REMARQUES.

(19) *Toujours. l'on. &c.]* Voyez *Celle*, Part. II. p. 348. BROSS.

(20) *Peste soit de la folle.]* Il y a comme cela dans l'Édition de 1713. M. Broffette, sans dire pourquoi, a retranché: *soit.* En quoi les *Éditeurs de Paris* 1735. & 1740. l'ont imité. M. Du Monteil a rétabli ce mot dans les *Éditions d'Amsterdam.* DE ST. MARC.

D I O G E N E.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est pas non plus cet austere personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre & passionné, qui fait de fort jolis Vers, & les billets du monde les plus galants.

M I N O S.

Il faudroit donc que les paroles de l'Enigme fussent écrites, pour les lui montrer.

D I O G E N E.

Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les Tablettes de Brutus. Des Héros comme lui sont toujours fournis de Tablettes.

P L U T O N.

Hé bien, Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos Tablettes?

B R U T U S.

Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas-là? Toujours. *l'on. si. Mais, &c.*

P L U T O N.

Ce les sont-là elles-mêmes.

B R U T U S.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrece; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite. *Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.*

P L U T O N.

Je ne sçai pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres. Mais je sçai bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, & que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

D I O G E N E.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystere. Le mystere est que ce sont des paroles transposées. Lucrece, qui est amoureuse & aimée de Brutus, lui dit (21) en mots transposés.

*Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toujours!
Mais hélas! il n'est point d'éternelles Amours.*

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés.

*Permettez-moi d'aimer, Merveille de nos jours:
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles Amours.*

P L U T O N.

Voilà une grosse finesse. Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les Dictionnaires. Il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus & de Lucrece en soient venus à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles?

D I O G E N E.

C'est pourtant par ces bagatelles, qu'ils ont fait connoître l'un & l'autre qu'ils avoient infiniment d'esprit.

P L U T O N.

Et c'est par ces bagatelles moi, que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sçai tantôt plus où j'en suis. Lu-

R E M A R Q U E S.

(21) en mots transposés:] L'Édition de 1713., M. Broffette & M. Du Monteil ont mis ainsi. Les Éditeurs de Paris 1735. & 1740. mettent: en ces mots transposés. Correction, qui fait un contresens. Les mots, qui suivent, ne sont rien moins que transposés, puisque ce sont deux Vers composés des mêmes mots transposés, que Lucrece a donnés ci-dessus à Pluton. DE ST. MARC.

grâce amoureuse! Lucrèce coquette! Et Brutus son Galant! Je ne désespere pas un de ces jours de voir Diogène lui-même galant.

D I O G E N E.

Pourquoi non? Pythagore l'étoit bien.

P L U T O N.

Pythagore étoit galant?

D I O G E N E.

Oui, & ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius dans l'histoire de la vie de Brutus; ce fut, dis-je, de Théano, que cet illustre Romain apprit ce beau Symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres Symboles de Pythagore: *Que c'est à pousser (22) les beaux sentimens pour une Maitresse, & à faire l'Amour, que se perfectionne le grand Philosophe.*

P L U T O N.

J'entends. Ce fut de Théano qu'il sçut que c'est là folie qui fait la perfection de la Sagesse. O l'admirable précepte! Mais laissons là Théano. Quelle est cette Précieuse renforcée que je voi qui vient à nous?

D I O G E N E.

(23) C'est Sappho, cette fameuse Lesbienne, qui a inventé les Vers Sapphiques.

P L U T O N.

(24) On me l'avoit dépeinte si belle. Je la trouve bien laide.

R E M A R Q U E S.

(22) à pousser les beaux sentimens] Les Editions de Paris 1735. & 1740. portent: à pousser de beaux sentimens. DE ST. MARC.

(23) C'est Sappho, cette fameuse Lesbienne, &c.] Mademoiselle de Scudéri paroît ici sous le nom de Sappho, nom qui lui avoit été donné par les Poëtes de son tems. BROSS.

(24) On me l'avoit dépeinte si belle.] L'Edition de 1740.

D I O G E N E.

Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers. Mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc & du noir de ses yeux, comme elle le dit elle-même dans l'Histoire de sa vie.

P L U T O N.

Elle se donne là un bizarre agrément, & Cerbere, selon elle, doit donc passer pour beau, puisqu'il a dans les yeux la même opposition.

D I O G E N E.

Je crois qu'elle vient à vous. Elle a sûrement quelque question à vous faire.

S A P P H O.

Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'Amitié, & si vous croyez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'Amour. Car ce fut le sujet d'une généreuse conversation que nous eûmes l'autre jour avec le sage Démocede & l'agréable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne & de votre Etat; & au lieu de cela, songez à me bien définir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'Amitié, tendresse d'Amour, tendresse d'Inclination, & tendresse de Passion.

M I N O S.

Oh celle-ci est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

P L U T O N.

Mais regardez cette impertinente. C'est bien le

R E M A R Q U E S.

porte *dépeint*, quoiqu'il y ait, *dépeinte*, dans celle de 1713. Si ce n'est pas une faute d'impression, c'est une mauvaise correction. DE ST. MARC.

§. Cette mauvaise correction est un bon Solécisme.

temps de résoudre des questions d'Amour, que le jour d'une révolte.

D I O G E N E.

Vous avez pourtant autorité pour le faire, & tous les jours, les Héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille, où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les Soldats, & à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarete ou de Bérelife dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu, ou un bracelet égaré.

P L U T O N.

Ho bien, s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, & principalement à cette Précieuse ridicule.

S A P P H O.

Eh de grace, Seigneur, défaites-vous de cet air grossier & provincial de l'Enfer, & songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage & de Capouë. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterois fort que toutes nos généreuses Amies & nos illustres Amis fussent ici. Mais en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, & l'enjoué Diogène le galant Esope.

P L U T O N.

Atten, atten, je m'en vai te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

S A P P H O.

Qui? Tisiphone? Je la connois, & vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le Portrait, que j'ai déjà composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelque une des Histoires, que nous autres faiseurs & faiseuses de Romans, sommes obligés de raconter à chaque Livre de notre Roman.

PLUTON.

Le Portrait d'une Furie! Voilà un étrange projet.

DIOGENE.

Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sappho que vous voyez, a peint dans ses Ouvrages beaucoup de ses généreuses Amies, qui ne surpassent gueres en beauté Tisiphone, & qui néanmoins à la faveur des mots galants, & des façons de parler élégantes & précieuses, qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes Héroïnes de Roman.

MINOS.

Je ne sçai si c'est curiosité ou folie. Mais je vous avoïe que je meurs d'envie de voir un si bizarre Portrait.

PLUTON.

Hé bien donc! qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides, agréable & gracieuse.

DIOGENE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, & elle a déjà fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuse Arricidie. Ecoutons donc. Car je la voi qui tire le Portrait de sa poche.

SAPPHO lisant.

(25) L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir, a en toute sa personne, je ne sçai quoi de si furieusement extraordinaire, & de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée; quand je songe à vous en tracer le Portrait.

REMARQUES.

(25) *L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir, &c.]* Portrait de Mademoiselle de Scudéri elle-même. Bross.

M I N O S.

Voilà les adverbes *furieusement* & *terriblement*, qui sont, à mon avis, bien placés, & tout-à-fait en leur lieu.

S A P P H O continue de lire.

Tiphphone a naturellement la taille fort haute; & passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe; mais pourtant si dégagée, si libre, & si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans & bordés d'un certain vermillon, qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclés & annelés; & l'on peut dire que ce sont autant de serpens, qui s'entortillent les uns dans les autres, & se jouent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade & blanchâtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun mâle & noble que donne le Soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes, brûlés par le bout, comme ceux des Amazones, & qui s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont négligemment & languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble & fière. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche; & je doute qu'Atafante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice, sur-tout des grands crimes, qu'elle poursuit partout, un flambeau à la main, & qu'elle ne laisse jamais en repos; secondée en cela par ses deux illustres sœurs Alesto & Mégere, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle: & l'on peut dire de toutes ces trois Sœurs, que c'est une Morale vivante.

D I O G E N E.

Hé bien, n'est-ce pas-là un Portrait merveilleux?

P L U T O N.

Sans doute, & la Laideur y est peinte dans toute sa perfection, (26) pour ne pas dire dans toute sa beauté. Mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos Héros; & sans nous plus donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade, & de les conduire exactement de l'œil dans mes Galeries, afin que je sois sûr qu'ils y font. Car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aye précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer; & qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces Héros sont-ils connus dans l'Histoire?

D I O G E N E.

Non; il y en a beaucoup de chimériques, mêlés parmi eux.

P L U T O N.

Des Héros chimériques! & sont-ce des Héros?

D I O G E N E.

Comment, si ce sont des Héros! Ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les Livres, & qui battent infailliblement les autres.

P L U T O N.

Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

R E M A R Q U E S.

(26) *pour ne pas dire dans toute sa beauté.*] Il y a dans l'Édition de 1735. & *pour ne pas dire.* Fauté d'impression fidelement copiée dans l'Édition de 1740. DE ST. MARC.

D I O G E N E.

Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcamène, Mélinte, Britomare, (27) Mérindor, Artaxandre, &c.

P L U T O N.

Et tous ces Héros-là ont-ils fait vœu comme les autres de ne jamais s'entretenir que d'Amour ?

D I O G E N E.

Cela seroit beau qu'ils ne l'eussent pas fait. Et de quel droit se diroient-ils Héros, s'ils n'étoient point amoureux ? N'est-ce pas l'Amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque ?

P L U T O N.

Quel est ce grand Innocent, qui va des derniers, & qui a la mollesse peinte sur le visage ? Comment t'appelles-tu ?

A S T R A T E.

(28) Je m'appelle Afrate.

P L U T O N.

Que viens-tu chercher ici ?

A S T R A T E.

Je veux voir la Reine.

P L U T O N.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ai une Reine que je garde ici dans une boîte, & que je montre à tous ceux qui la veulent voir ? Qu'es-tu, toi ? As-tu jamais été ?

R E M A R Q U E S.

§. (27) *Mérindor.*] Ce mot manque dans l'Édition de M. De St. Marc: c'est sans doute une omission de l'Imprimeur, & le Correcteur ne l'a pas apperçue.

(28) *Je m'appelle Afrate.*] On jouoit à l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce *Dialogue*, l'*Astrate* de M. Quinault, & l'*Ostorius* de l'Abbé de Pure. DESP.

Sur l'*Astrate*, Voyez *Sat. III.* 194. & 198. BROSS.

§. Au sujet de l'Abbé de Pure, voyez *Sat. II.* 47. *Sat. VI.* 12. *Sat. IX.* 28.

A S T R A T E.

Oui-da, j'ai été, & il y a un Historien Latin qui dit de moi en propres termes; *Astratus vixit*, Afrate a vécu.

P L U T O N.

Est-ce-là tout ce qu'on trouve de toi dans l'Histoire?

A S T R A T E.

Oui; & c'est sur ce bel argument, qu'on a composé une Tragédie intitulée du nom d'ASTRATE; où les Passions tragiques sont maniées si adroitement, que les Spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une Reine, dont je suis passionnément épris.

P L U T O N.

Ho bien, va-t-en dans ces Galeries voir si cette Reine y est. Mais quel est ce grand mal-bâti de Romain, qui vient après ce chaud Amoureux? Peut-on sçavoir son nom?

O S T O R I U S.

Mon nom est Ostorius.

P L U T O N.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part su ce nom-là dans l'histoire.

O S T O R I U S.

Il y est pourtant. L'Abbé de Pure assure qu'il l'y a lu.

P L U T O N.

Voilà un merveilleux garand. Mais, dis-moi, appuyé de l'Abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le Monde? T'y a-t-on jamais vu?

O S T O R I U S.

Oui-da; & à la faveur d'une Pièce de Théâtre,

que cet Abbé a faite de moi, on m'a vu (29) à l'Hôtel de Bourgogne.

P L U T O N.

Combien de fois?

O S T O R I U S.

Eh, une fois.

P L U T O N.

(30) Retourne-t-y-en.

O S T O R I U S.

Les Comédiens ne veulent plus de moi.

P L U T O N.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux? Allons, déloge d'ici au plus vite, & va te confiner dans mes Galeries. Voici encore une Héroïne, qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne. Car elle me paroît si lourde de sa personne, & si pesamment armée, que je voi bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle?

D I O G E N E.

Pouvez-vous ne pas reconnoître la Pucelle d'Orléans?

R E M A R Q U E S.

(29) à l'Hôtel de Bourgogne.] Théâtre où l'on jouoit autrefois. DESP.

C'est où sont aujourd'hui les Comédiens Italiens. DE ST. MARC.

§. (30) Retourne-t-y-en.] On ne conçoit pas comment M. Despréaux a pu employer cette Expression, ni pourquoi les Critiques ne l'ont pas relevée. On la passeroit à peine au plus grossier Villageois. Il falloit dire avec tout le monde, *Retourne-y*. Et si quelqu'un vouloit objecter que *Retourne-t-y-en* est, par sa dureté & sa rusticité même, une Expression propre à *Pluton*, qui ne doit pas être Grammairien, ni fort poli; on lui répondroit qu'il ne falloit donc pas que notre Auteur représentât ensuite ce Dieu, comme un François qui sçait sa Langue & dont l'oreille délicate ne peut souffrir la dureté des Vers de la *Pucelle*.

PLUTON.

C'est donc-là cette vaillante fille, qui délivra la France du joug des Anglois?

DIOGENE.

C'est elle-même.

PLUTON.

Je lui trouve la physionomie bien plate, & bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGENE.

Elle touffe, & s'approche de la Balustrade. Ecoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, & une harangue en Vers. Car elle ne parle plus qu'en Vers.

PLUTON.

A-t-elle du talent pour la Poësie?

DIOGENE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

(31) *O grand Prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle:
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur;
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont la dure Terre quitte.
O que n'ai-je le ton désormais assez fort,
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puisse-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe;
Que le coup brisât l'os, & fit pleuvoir le sang
De la temple, du dos, de l'épaule & du flanc.*

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler?

REMARQUES.

(31) *O grand Prince, &c.] Vers extraits de la Pucelle. DESP.*

D I O G E N E.

Belle demande! François.

P L U T O N.

Quoi! c'est du François qu'elle a dit? Je croyois que ce fût du bas-Breton, ou de l'Allemand. Qui lui a appris cet étrange François-là?

D I O G E N E.

(32) C'est un Poëte, chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

P L U T O N.

Voilà un Poëte qui l'a bien mal élevée.

D I O G E N E.

Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, & d'avoir exactement touché ses pensions.

P L U T O N.

Voilà de l'argent bien mal employé. Hé, Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, & qui n'aviez d'objet que la gloire?

L A P U C E L L E.

La gloire?

(33) *Un seul endroit y mene; & de ce seul endroit Droite & roide.....*

P L U T O N.

Ah! Elle m'écorche les oreilles.

L A P U C E L L E.

Droite & roide est la côte & le sentier étroit.

P L U T O N.

Quels Vers, juste Ciel! Je n'en puis pas enten-

R E M A R Q U E S.

(32) *C'est un Poëte.*] Chapelain. BROSSETTE.

(33) *Un seul endroit y mene; &c.*] Livre V. du même Poëme. BROSSETTE.

dre prononcer un, que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE.

*De flèches toutefois aucune ne l'atteint,
Ou pourtant l'atteignant, de son sang ne se teint.*

PLUTON.

Encore. J'avoüe que de toutes les Héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroît beaucoup la plus insupportable. Vraiment elle ne préche pas la tendresse. Tout en elle n'est que dureté & que sécheresse; & elle me paroît plus propre à glacer l'ame, qu'à inspirer l'amour.

DIOGENE.

Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle? inspirer de l'amour au cœur de Dunois!

DIOGENE.

Oui assurément.

*Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la Terre,
Grand cœur, qui dans lui seul deux grands Amours
enferme.*

Mais il faut sçavoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même en un endroit du Poëme fait pour cette merveilleuse fille.

*(34) Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime:
Je n'en souhaite rien; & si j'en suis Amant,
D'un amour sans desir je l'aime seulement.
Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle.
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle.*

Ne

REMARQUES.

{34} *Pour ces célestes yeux, &c.*] Livre II. du même Poëme. BROSSETTE.

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée, & le mot d'holocauste n'est-il pas tout-à-fait bien placé dans la bouche d'un Guerrier comme Dunois?

P L U T O N.

Sans doute; & cette vertueuse Guerriere peut innocemment, avec de tels Vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil Amour à tous les Héros qui sont dans ces Galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'ame. Mais du reste qu'elle s'en aille. Car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses Vers, & je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie. Je ne vois plus ici aucun Héros, ce me semble. Mais non, je me trompe. En voici encore un qui demeure immobile derrière cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortît. Le connois-tu, Diogène?

D I O G E N E.

(35) C'est Pharamond, le premier Roi des François.

P L U T O N.

Que dit-il? Il parle en lui-même.

P H A R A M O N D.

Vous le sçavez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoître, & que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

P L U T O N.

Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa Maîtresse.

R E M A R Q U E S.

(35) C'est Pharamond, le premier Roi, &c.] Critique de Pharamond, Roman de La Calprenede. BROSSETTE.

Tome III.

P

D I O G E N E.

Assurément, il ne l'avoit point vue.

P L U T O N.

Quoi? il est devenu amoureux d'elle sur son portrait?

D I O G E N E.

Il n'avoit pas même vu son portrait.

P L U T O N.

Si ce n'est-là une vraie folie, je ne sçai pas ce qui peut l'être. Mais dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant Royaume de l'Europe, & de pouvoir compter au rang de vos Successeurs le Roi qui y régné aujourd'hui? Pourquoi vous êtes-vous allé mal-à-propos embarrasser l'esprit de la Princesse Rosemonde?

P H A R A M O N D.

Il est vrai, Seigneur. Mais l'Amour.....

P L U T O N.

Ho! l'Amour! l'Amour! (36) Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'Amour dans mes Galeries. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

M I N O S.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure?

P L U T O N.

Ah, Mercure! je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'Amour?

R E M A R Q U E S.

(36) *Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'Amour dans mes Galeries.*] Ces mots qui sont dans l'Original de l'Auteur, avoient été omis dans l'Édition de 1713. BROSSERTE.

M E R C U R E.

Vous sçavez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon pere Jupiter, & qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amene a parû, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été Roi plus paisible de l'Enfer que vous l'êtes.

P L U T O N.

Divin Messager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le Dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un & dans l'autre Monde une si impertinente maniere de parler que celle qui regne aujourd'hui, sur-tout en ces Livres qu'on appelle Romans; & comment vous avez permis que les plus grands Héros de l'Antiquité parlassent ce langage.

M E R C U R E.

Hélas! Apollon & moi, nous sommes des Dieux qu'on n'invoque presque plus, & la plupart des Écrivains d'aujourd'hui ne connoissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste je viens vous avertir qu'on vous a joué une pièce.

P L U T O N.

Une pièce à moi! Comment?

M E R C U R E.

Vous croyez que les vrais Héros sont venus ici?

P L U T O N.

Affurément je le crois, & j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les Galeries de mon Palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques, qui n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands Héros de l'Antiquité, mais dont la vie a été fort courte, & qui errent maintenant sur les bords du Cocyte & du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère de Héros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau & un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, & qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paroître tels qu'ils sont. J'ai même amené des Champs Elysées, en venant ici, un François pour les reconnoître quand ils seront dépouillés. Car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien, que je veux que sur le champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, Gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes Galeries par les portes dérobées, & qu'on les amène tous dans la grande Place. Pour nous, allons nous mettre sur le Balcon de cette Fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler, & leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos sièges. Mercure, mettez-vous à ma droite; & vous, Minos, à ma gauche: & que Diogene se tienne derrière nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les Galeries.

P L U T O N.

Accourez donc, vous tous, fideles exécuteurs de mes volontés, Spectres, Larves, Démons, Furies, Milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus Héros, & qu'on me les dépouille.

C Y R U S.

Quoi, vous ferez dépouiller un Conquérant comme moi ?

P L U T O N.

Hé de grace, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

H O R A T I U S C O C L È S.

Quoi ! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porfenna ? Vous ne le considérerez (37) pas plus qu'un coupeur de bourse.

P L U T O N.

Je m'en vais te faire chanter.

A S T R A T E.

Quoi un Galant aussi tendre & aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter ?

P L U T O N.

Je m'en vais te faire voir la Reine. Ah ! les voilà dépouillés.

M E R C U R E.

Où est le François que j'ai amené ?

L E F R A N C O I S.

Me voilà, Seigneur. Que souhaitez-vous ?

R E M A R Q U E S.

(37) *pas plus qu'un coupeur de bourse.*] On condamne ordinairement les Coupeurs de bourses, à la peine du fouet. BROSSETTE.

MERCURE.

Tien, regarde bien tous ces gens-là; les connois-tu?

(38) LE FRANCOIS,

Si je les connois? Hé ce font' tous des Bourgeois de mon quartier. Bon jour, Madame Lucrece. Bon jour, M. Brutus. Bon jour, Mademoiselle Clélie. Bon jour, M. Horatius Coclés.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes Bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point; & qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous sans différer droit aux bords (39) du Fleuve de Lethé. Puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous la tête la première, dans l'endroit du Fleuve le plus profond, eux, leurs Billets doux, leurs Lettres galantes, leurs Vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier, où font écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands Héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier Acte de la Comédie que vous avez jouée si peu de temps.

REMARQUES.

(38) M. Despréaux avoit fait entrer ici Scarron dans la première composition de ce Dialogue, comme cela paroît par ce qu'on en publia dans le *Retour des Pièces choisies*, & parmi les *Oeuvres de M. de Saint-Evremond*; mais il l'en ôta ensuite, & supprima les endroits, qui désignoient Scarron personnellement. DU MONTEIL.

Il me paroît que M. Du Monteil n'a pas fait assez d'attention au *Discours* qui précède ce Dialogue. M. Despréaux nous dit lui-même, que ce qu'on avoit imprimé sous le nom de Dialogue de M. Despréaux, n'étoit rien moins que son ouvrage. Je ne vois donc pas qu'on puisse assurer qu'il y avoit d'abord parlé de Scarron, qui n'avoit rien de commun avec la matière de ce Dialogue. DE ST. MARC.

(39) du Fleuve de Lethé.] Fleuve de l'oubli. DESP.

C H O E U R D E H E R O S ,

s'en allant chargé d'écourgées.

Ah! La Calprenede! Ah! Scudérit!

P L U T O N.

Hé, que ne les tiens-je! Que ne les tiens-je!
Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous
en alliez tout de ce pas donner ordre que la même
justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres
Provinces de mon Royaume.

M I N O S.

Je me charge avec plaisir de cette commission.

M E R C U R E.

Mais voici les véritables Héros qui arrivent &
qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous
pas qu'on les introduise?

P L U T O N.

Je serai ravi de les voir. Mais je suis si fatigué
des sottises que m'ont dites tous ces impertinens
usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon
qu'avant tout j'aille faire un somme.





(1) F R A G M E N T
D'UN AUTRE DIALOGUE.

INTERLOCUTEURS.

APOLLON, HORACE, des MUSES,
des POETES.

H O R A C E.

TOUT le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez regner sur le Parnasse.

A P O L L O N.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler François ?

H O R A C E.

Les François se mêlent bien de parler Latin. Ils estropient quelques-uns de mes Vers: ils en font

R E M A R Q U E S.

(1) *Fragment d'un autre Dialogue.*] J'ai donné ce titre à ce Morceau, pour les raisons qui résulteront de cette Remarque.

M. Despréaux dans la Préface de son Edition de 1674., après avoir parlé de ce qu'il y avoit ajouté, dit: *J'avois dessein d'y joindre aussi quelques Dialogues en Prose que j'ai composés.* A quoi M. Brossette ajoute dans les Remarques sur cette Préface: „ Il n'a donné dans la suite que le Dialogue sur les Romains. (C'est celui qu'on

font de même à mon Ami Virgile; & quand ils ont accroché, je ne sçai comment, *disjecti membra Poeta*, ainsi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

A P O L L O N.

Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

H O R A C E.

Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

A P O L L O N.

Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, & que je n'en sache rien.

C A L L I O P E.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Erato fera peut-être mieux instruite que moi.

R E M A R Q U E S.

qu'on vient de lire). Il en avoit composé un autre, pour montrer qu'on ne sçauoit bien parler, ou du moins s'assurer qu'on parle bien une Langue morte. Mais il ne l'a jamais voulu publier, de peur d'offenser plusieurs de nos Poètes Latins, qui étoient ses Amis & ses Traducteurs. Il ne l'a pas même confié au papier. Cependant il m'en récita un jour ce que sa mémoire lui put fournir, & j'allai sur le champ écrire ce que j'en avois retenu. Quoique je n'aie conservé ni les graces de sa diction, ni toute la suite de ses pensées, peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir mon extrait, pour juger du tour qu'il avoit imaginé. M. Brossette rapporte ensuite dans la *Remarque* que je viens de copier, tout ce *Fragment* tel qu'il est ici. J'ai cru pouvoir, à l'exemple de l'*Editeur* de 1746., l'ôter de sa place; & faire encore plus, en le mettant précisément dans cet endroit, parce que je m'attache à mettre ensemble, autant que cela se peut, les Pièces du même genre. DE ST. MARC.

ERATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre Libraire, qui faisoit dernièrement retentir notre Vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques Ouvrages de ces Plagiaires, & il venoit se plaindre ici de Vous & de Nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pié du Parnasse.

A P O L L O N.

Le bon homme croit-il que nous fahions ce qui se passe hors de notre enceinte? Mais nous voilà bien embarrassés pour sçavoir leurs noms. Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

C A L L I O P E.

Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la Comédie.

H O R A C E.

Quelle troupe! Nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement: les uns après les autres.

Un P O E T E, s'adressant à Apollon.

Da, Tymbræ, loqui....

Autre P O E T E, à Calliope.

Dic mihi, Musa, Virum.....

Troisième P O E T E, à Erato.

Nunc age, qui Reges Erato.....

A P O L L O N.

Laissez vos complimens, & dites-nous d'abord vos noms.

Un P O E T E.

(2) *Menagius.*

R E M A R Q U E S.

(2) *Menagius.*] GILLES MÉNAGE, de l'Académie de la *Crusca* de Florence, & qui ne put jamais être de

Autre POETE.

Périerius.

Troisième POETE.

Santolius.

A P O L L O N.

Et ce vieux Bouquin que je vois parmi vous ,
comment s'appelle-t-il ?

R E M A R Q U E S.

l'Académie Française, quoiqu'il eût certainement le mérite académique, étoit né à Angers le 15. d'Août 1613. Il mourut à Paris le 23. Juillet 1692. âgé de plus de 79. ans. Il avoit exercé dans sa jeunesse la profession d'Avocat, pendant quelques années; mais le goût des Lettres lui fit prendre le petit Collet, & moyennant quelques Pensions, qu'il obtint sur des Bénéfices, il se vit en état de se livrer à l'étude selon son gré. Son premier Protecteur fut *Chapelain*, qui le plaça chez le Cardinal de *Rets*, après qu'il eut pris l'habit ecclésiastique; mais *Ménage* ne s'y maintint pas longtems. Sans entrer moi-même dans un plus grand détail sur ce qui le concerne, je vais rapporter ce que *Chapelain* en dit dans la *Liste* que j'ai citée plusieurs fois dans les *Remarques* sur le *Chapelain Décoiffé*. „ MÉNAGE plus sça-
„ vant qu'*Hedelin* (l'Abbé d'*Aubignac*) dans les deux
„ Langues anciennes; mais beaucoup moins habile dans
„ les choses & dans le raisonnement: faisant seulement
„ profession de Critique pour le langage, & non pour
„ le sçavoir; ni historique, ni poétique, ni philosophi-
„ que. Aussi n'a-t-il jamais rien fait de lui-même; qui
„ ne fût ou imité ou dérobé d'autrui; comme l'ont con-
„ vaincu ceux à qui il a eu affaire, & qu'il a provo-
„ qués par son procédé méprisant & mordant. Son am-
„ bition est de passer pour consommé dans le Grec &
„ dans le Latin, dans le François & dans l'Italien;
„ dans lesquelles Langues il a affecté de faire des Vers,
„ qui sont bons parce qu'ils sont composés de lambeaux
„ d'Auteurs, que son travail & sa mémoire, qui lui
„ tiennent lieu d'esprit & de sens, lui fournissent. Sa
„ hardiesse néanmoins, & l'assemblée qu'il tient chez
„ lui une fois la semaine (le Mercredi) lui donnent quel-
„ que rang entre les Lettrés, qu'il se conserve avec le

TEXTOR.

Je me nomme (3) *Ravifius Textor*. Quoique je fois en la compagnie de ces Messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être Poëte : mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des Epithetes au besoin.

UN POËTE.

*Latonæ proles divina, Fovisque.... Fovisque:.....
Fovisque..... Heus tu, Textor! Fovisque.....*

TEXTOR.

Magni.....

LE POËTE.

Non.

TEXTOR.

Omnipotentis.

REMARQUES.

„ soin le plus grand du monde ; toujours prêt de rompre avec ceux qui ne sont pas dans ses passions, & dans ses sentimens. Il n'est capable d'aucune entreprise, où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine, & de l'élévation ; & tout son fait se réduit à une *Elgie*, à une *Epigramme*. La *Vie de Gargilius Murræ* (*Pierre Montmaur*) est une pure copie de celles de *Diogène Laërce* & n'est bonne que par-là". Les principaux Adversaires de l'Abbé *Ménage* furent l'Abbé d'*Aubignac*, *Gilles Boileau*, l'Abbé *Cotin*, *M. de Salo*, le *P. Bouhours* & *M. Baillet*. Voyez *Sat. II. 17. 35. Sat. III. 107. Sat. IV. 92. Sat. IX. 136. Epît. IX. 146. Art Poët. Ch. I. 100. Ch. II. 82. 97. Ch. III. 285. Epigr. XIX.* DE ST. MARC.

(3) *Ravifius Textor*.] JEAN TEISSIER Seigneur de Ravif dans le Nivernois, étoit un Professeur de l'Université de Paris, qui a fait un Livre intitulé : *Delectus Epithetorum*. Quoiqu'il ne paroisse ici que comme Auteur de cet Ouvrage, il en a fait plusieurs autres, & même une assez grande quantité de Vers Latins, qui ne sont point à mépriser. C'est un des meilleurs Poëtes que l'Université de Paris ait eus dans son Siècle. Ses *Lettres* & ses *Poësies* ont été réimprimées plus d'une fois. DE ST. MARC.

LE POËTE.

Non, non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POËTE.

Bicornis optimè. Jovisque bicornis.

Latona proles divina, Jovisque bicornis.

A P O L L O N.

Vous avez donc perdu l'esprit? Vous donnez des cornes à mon Pere.

LE POËTE.

C'est pour finir le Vers. J'ai pris la premiere Epithete que Textor m'a donnée.

A P O L L O N.

Pour finir le Vers, falloit-il dire une énorme sottise? Mais vous, Horace, faites aussi des Vers François.

H O R A C E.

C'est à-dire, qu'il faut que je vous donne aussi une Scène à mes dépens, & aux dépens du sens commun.

A P O L L O N.

Ce ne fera qu'aux dépens de ces Etrangers. Rimez toujours.

H O R A C E.

Sur quel sujet? Qu'importe? Rïmons, puisqu'Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène....

U N P O Ë T E.

Alte-là. On ne dit point en notre Langue: sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la Riviere; *Amasser de l'arène*, ne se dit pas non plus; il faut dire, *du sable*.

H O R A C E.

Vous êtes plaissant. Est-ce que *Rive* & *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi-bien que *Fleuve* & *Riviere*? Comme si je ne sçavois pas que dans

votre Cité de Paris la Seine passe sous le Pont-nouveau. Je sçais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POËTE.

Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient Françoises; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple; quoique le mot de *Cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez: on dit *la Ville de Paris*. De même, on dit *le Pont-neuf*, & non pas *le Pont-nouveau*; Sçavoir une chose *sur le bout du doigt*, & non pas *sur l'extrémité du doigt*.

H O R A C E.

Puisque je parle si mal votre Langue, croyez-vous, Messieurs les faiseurs de Vers Latins, que vous soyez plus habiles dans la notre? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devrait vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

A P O L L O N.

Comme ils ont fait des Vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais puisque dans les grands abus, il faut des remèdes violens, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les Vers les uns des autres. Horace, faites-leur sçavoir ma volonté.

H O R A C E.

De la part d'Apollon, il est ordonné, &c.

S A N T E U L.

Que je lise le galimathias (4) de Du Périer. Moi! je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes Vers.

R E M A R Q U E S.

(4) *de Du Périer*, voyez au sujet de ce Poëte, *Sat. IX. 251. Art. Poët. Ch. IV. 53. DE ST. MARC.*

DU PERIER.

Je veux (5) que Santeul commence par me reconnoître pour son Maître, & après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son Phébus.

Ces Poètes continuent à se quereller, ils s'accablent réciproquement d'injures; & Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

R E M A R Q U E S.

(5) que Santeul] Voyez Sat. II. 94. Sat. VIII. SOMER. Art. Poët. Ch. IV. 53. Epigr. XXVIII. DE ST. MARC.





(1) R E M E R C I M E N T

A M E S S I E U R S

D E L ' A C A D É M I E

F R A N C O I S E .

M E S S I E U R S ,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand , de si extraordinaire,

R E M A R Q U E S .

(1) La mort de M. *Colbert*, arrivée le 6. de Septembre 1683. laissant une place vacante à l'*Académie Française*, quelques-uns des Académiciens, entr'autres M. l'Abbé *Regnier Desmarais* & M. *Rose*, allèrent trouver M. *Despréaux* pour sçavoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'*Académie* voulût la lui donner. M. *Despréaux* reçut fort bien cette proposition; mais, comme il sçavoit qu'une des loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces fortes de places, il exigea qu'on le dispensât de la demander. Ils y consentirent: de sorte qu'ils proposerent eux-mêmes M. *Despréaux* pour remplir la place de M. *Colbert*. M. de *La Fontaine*, qui aspiroit à la même place, appréhendant l'exclusion, s'il avoit M. *Despréaux* pour concurrent, le pria de s'en désister en sa faveur. M. *Despréaux* lui dit, que si l'*Académie* le nommoit, il ne pouvoit refuser cet honneur: mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'*Académie* fut partagée entre ces deux grands

de si peu attendu; & tant de fortes de raisons (2) sembloient devoir pour jamais m'en exclure, que dans le moment même où je vous en fais mes remercimens, je ne sçai encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai, que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre Compagnie, dont le fameux établissement ne fait guere moins d'honneur à la mémoire du Cardinal de Richelieu, que tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministere? Et que penseroit ce grand Homme? Que penseroit (3) ce sage Chancelier qui a possédé après lui la Dignité

R E M A R Q U E S.

Hommes. Mais quelques *Académiciens*, sensibles au chagrin de voir leurs noms dans les *Satires* de M. *Despréaux*, craignirent de l'avoir pour leur Confrere; ainsi la pluralité des suffrages fut pour M. de *La Fontaine*. Le Roi ne fut pas content de cette élection: non pas que M. de *La Fontaine* ne fût très-digne d'être choisi, mais parce qu'on l'avoit préféré à M. *Despréaux*. Quand les Députés de l'*Académie Française* allerent, selon l'usage de cette Compagnie, demander au Roi son agrément pour la nomination de M. de *La Fontaine*, Sa Majesté les renvoya sans leur expliquer son intention, & les laissa très-longtems dans cette incertitude. Le Roi fit même la campagne de Luxembourg sans se déclarer là-dessus. Pendant cet intervalle, M. de *Bezons*, Conseiller d'Etat, & l'un des Membres de l'*Académie*, vint à mourir. Cet illustre Corps ne balança point à nommer M. *Despréaux* pour son Successeur: & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de M. de *La Fontaine*. M. *Despréaux* fut reçu le 3. de Juillet 1684. Dans son *Remerciment* il affecta beaucoup de modestie, de peur de faire croire qu'il voulût tirer vanité de l'attention, que le Roi avoit donnée à sa nomination. BROSSETTE.

(2) *sembloient devoir . . . m'en exclure*, L'Auteur avoit écrit contre plusieurs *Académiciens*. DESP.

(3) *ce sage Chancelier*] M. *Seguier*. Après sa mort arrivée en 1672. le Roi voulut bien se déclarer Protecteur

de votre Protecteur, & après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir d'autre Protecteur que le Roi même? Que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce Corps si célèbre, l'objet de leurs soins & de leur estime, & où par les loix qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez? (4) N'est-ce pas à un Homme également considérable, & par ses grands emplois, & par sa profonde capacité dans les affaires; qui tenoit une des premières places dans le Conseil; & qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son Prince; à un Magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, & avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion.

Je sçai bien, MESSIEURS, & personne ne l'ignore, que dans le choix que vous faites des Hommes propres à remplir les places vacantes de votre sçavante Assemblée, vous n'avez égard ni au rang, ni à la dignité: que la politesse, le sçavoir, la connoissance des Belles-Lettres, ouvrent chez vous l'entrée aux honnêtes gens, & que vous ne croyez

R E M A R Q U E S.

de l'Académie Française, à laquelle il permit de tenir ses Assemblées au Louvre. BROSSETTE.

(4) N'est-ce pas à un Homme, &c.] M. de Bezons Conseiller d'Etat. DESP.

Claude Bazin, Seigneur de Bezons, fut d'abord Avocat-Général au Grand-Conseil, ensuite Intendant de Languedoc pendant vingt ans. Il est Auteur de la Traduction de *La Paix de Prague*, à laquelle il ne mit pas son nom. Il mourut Doyen de l'Académie Française le 20 Mars 1684. Il étoit Pere du Maréchal de Bezons.

point remplacer indignement un Magistrat du premier ordre, un Ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un Poëte célèbre; un Ecrivain illustre par ses ouvrages, & qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais en qualité même d'Homme de Lettres, que puis-je vous offrir qui soit digne de la grace dont vous m'honorez? Seroit-ce un foible recueil de Poësies, qu'une témérité heureuse, & quelque adroite imitation des Anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées ni la richesse des expressions? Seroit-ce une traduction si éloignée de ces grands (5) chefs-d'œuvres que vous nous donnez tous les jours, & où vous faites si glorieusement revivre les Thucydides, les Xénophons, les Tacites, & tous ces autres célèbres Héros de la sçavante Antiquité? Non, MESSIEURS, vous connoissez trop bien la juste valeur des choses, pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, & (6) pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connoissance

R E M A R Q U E S.

(5) *chefs - d'œuvres*] M. Despréaux écrit ainsi ce mot dans l'Édition de 1701. suivie par celle de 1713. Dans celle de 1694. il y a *chef-d'œuvres*, ainsi qu'il se trouve plus haut dans le *Dialogue des Héros de Roman*, & comme on le va voir plus bas. Dans les mots composés de deux *Substantifs*, dont le second est au Génitif ou au Datif, il n'y a que le premier qui se décline. Ainsi *Chef-d'Oeuvre* a pour Pluriel, *Chefs-d'Oeuvre*; *Queue-d'aronde*, *Queues-d'aronde*; *Fer-à-cheval*, *Fers-à-cheval*.
DE ST. MARC.

(6) *pour m'offrir de vous-mêmes, &c.*] *Quem & absentem in amplissimum ordinem cooptarunt: & ea non petenti detulerunt, quæ multis petentibus denegarunt.* CIC. *pro M. Cælio*. BROSSETTE.

de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir; & j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eu le plus grand Prince du monde, en voulant bien que je m'employasse (7) avec un de vos plus illustres Ecrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, MESSIEURS, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir, qu'un Homme destiné à parler de si grandes choses, fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre Ecole qu'en la votre. Et en cela vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste Protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous desabuse, si vous vous êtes persuadés que ce grand Prince, en m'accordant cette grace, ait crû rencontrer en moi un Ecrivain capable de soutenir en quelque sorte par la beauté du stile & par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, MESSIEURS, c'est à des plumes comme les vôtres,

R E M A R Q U E S.

(7) avec un de vos plus illustres Ecrivains] M. Racine avoit été reçu à l'Académie en 1673. Il fut nommé en 1677. avec M. Despréaux pour écrire l'Histoire du Roi. BROSSETTE.

qu'il appartient de faire de tels chef-d'œuvres; & il n'a jamais conçu de moi une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son règne, tient beaucoup du miracle & du prodige, il n'a pas trouvé mauvais, qu'au milieu de tant d'Écrivains célèbres, qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat, & avec tous les ornemens de l'éloquence la plus sublime, un Homme sans fard, & accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail & de ses conseils à bien mettre en jour & dans toute la naïveté du stile le plus simple, la vérité de ses actions, qui étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidelement écrites que (8) fortement exprimées.

En effet, MESSIEURS, lorsque des Orateurs & des Poètes, ou des Historiens même aussi entreprenans quelquefois que les Poètes & les Orateurs, viendront à déployer sur une matière si heureuse toutes les hardiesses de leur Art, toute la force de leurs expressions: Quand ils diront de LOUIS LE GRAND, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité, (9) qu'il a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont lû, qu'il a pris plus de Villes que les autres Rois n'ont souhaité d'en prendre: Quand ils assureront, qu'il n'y a point de Potentat sur la terre, quelque ambitieux qu'il puisse être, qui dans les vœux secrets qu'il fait au Ciel, ose lui demander autant de prospérités & de gloire, que le Ciel en a accordé libéralement à ce Prince: Quand ils écri-

R E M A R Q U E S.

(8) CHANG. *que fortement exprimées.*] Il y a dans les premières Edit. *fortement exagérées.* BROSSETTE.

(9) IMIT. *qu'il a fait lui seul plus d'exploits &c.*] Mot fameux de Cicéron, en parlant de POMPÉE. *Plura bella*

ront, que sa conduite est maîtresse des événemens, que la Fortune n'oseroit contredire ses desseins: Quand ils le peindront à la tête de ses armées, marchant à pas de Géant au travers des fleuves & des montagnes, foudroyant les remparts, brisant les rocs, terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre; ces expressions paroîtront sans doute grandes, riches, nobles, accommodées au sujet: mais en les admirant on ne se croira point obligé d'y ajouter foi, & la vérité sous ces ornemens pompeux, pourra aisément être défavoüée ou méconnue.

Mais lorsque des Ecrivains sans artifice se contentant de rapporter fidelement les choses, & avec toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que d'Historiens qui racontent, exposent bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse Paix des Pyrénées, tout ce que le Roi a fait pour rétablir dans ses Etats l'ordre, les loix, la discipline; Quand ils compteront bien toutes les Provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son Royaume, toutes les Villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses Ennemis: l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop foible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse: Quand, dis-je, des plumes sinceres & plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, & accompagnés de leurs véritables circonstances; qui est-ce qui en pourra disconvenir,

R E M A R Q U E S.

gessit, quam cateri legerunt. Plures Provincias confecit, quam alii concupiverunt. Pro Lege Maniliâ. DESP.

je ne dis pas de nos Voifins , je ne dis pas de nos Alliés , je dis de nos Ennemis mêmes ? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord , (10) leurs puiffances diminuées , leurs Etats refferrés dans des bornes plus étroites , leurs plaintes , leurs jaloufies , leurs fureurs , leurs inveftives même ne les en convaincront-ils pas malgré eux ? Pourront-ils nier que l'année même où je parle , ce Prince voulant les contraindre d'accepter la Paix qu'il leur offroit pour le bien de la Chrétienté , il a tout-à-coup , & lorsqu'ils le publioient entièrement épuifé d'argent & de forces , il a , dis-je , tout-à-coup fait fortir comme de terre dans les Pays-Bas deux Armées de quarante mille hommes chacune , & les y a fait fubfifter abondamment malgré la difette des fourages & la fécherelfe de la faifon ? Pourront-ils nier , que tandis qu'avec une de ces Armées il faifoit affiéger Luxembourg , lui-même avec l'autre , tenant toujours les Villes du Hainaut & du Brabant comme bloquées ; par cette conduite toute merveilleufe , ou plutôt par une efpece d'enchantement , femblable à celui de (11) cette Tête fi célèbre dans les Fables , dont l'afpect convertiffoit les hommes en rochers , il a rendu les Efpagnols immobiles fpectateurs de la prife de cette Place fi importante , où ils avoient mis leur dernière ref-

R E M A R Q U E S.

(10) *leurs puiffances diminuées*,] Il y a comme cela dans toutes les Editions faites tant du vivant de l'Auteur , que depuis fa mort. Il n'en eft pas moins certain , qu'il faudroit : *leur puiffance diminuée*. Le mot *puiffance* , dans l'acception où notre Auteur le prend ici , ne peut pas avoir de Pluriel. DE ST. MARC.

(11) *cette Tête fi célèbre &c.*] La Tête de Médufe. BROSSETTE.

source: Que par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, (12) cette opiniâtre Ennemi de sa gloire, cet industrieux Artisan de ligue & de querelles, qui travailloit depuis si long-temps à remuer contre lui toute l'Europe, s'est trouvé lui-même dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir; lié de tous côtés, & réduit pour toute vengeance, à semer des libelles, à pousser des cris & des injures? Nos Ennemis, je le répète, pourront-ils nier toutes ces choses? Pourront-ils ne pas avouer, qu'au même temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-Bas, notre armée navale sur la Mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faisoit sentir à Gènes, par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences & de ses perfidies, ensevelissoit sous les ruines de ses Palais & de ses Maisons cette superbe Ville, plus aisée à détruire qu'à humilier? Non sans doute, nos Ennemis n'oseroient démentir des vérités si reconnues; sur-tout, lorsqu'ils les verront écrites avec cet air simple & naïf, & dans ce caractère de sincérité & de vraisemblance, qu'au défaut des autres choses je ne désespere pas absolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'Histoire.

Mais comme cette simplicité même, toute ennemie qu'elle est de l'ostentation & du faste, a pourtant son art, sa méthode, ses agrémens; où pourrois-je mieux puiser cet art & ces agrémens, que dans la source même de toutes les délicatesses, dans cette Académie qui tient depuis si long-temps

en

R E M A R Q U E S.

(12) *cet opiniâtre Ennemi de sa gloire,*] Le Prince d'Orange, Guillaume de Nassau, depuis Roi d'Angleterre. Bross.

en sa possession tous les trésors, toutes les richesses de notre langue ? C'est donc, MESSIEURS, ce que j'espère aujourd'hui trouver parmi vous, c'est ce que j'y viens étudier; c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux! si par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matieres, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances & de vos secrets. Plus heureux encore! si par mes respects, & par mes sinceres soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance, que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait.





DISCOURS

SUR LE STILE

DES INSCRIPTIONS.

M. CHARPENTIER, de l'Académie Française, ayant composé des Inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du Roi au bas des Tableaux des Victoires de ce Prince, peints dans la grande Galerie de Versailles par M. LE BRUN; M. de LOUVOIS, qui succéda à M. COLBERT dans la Charge de Surintendant des Bâtimens, fit entendre à Sa Majesté, que ces Inscriptions déplaisoient fort à tout le monde; & pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il pût montrer au Roi. Ce que je fis aussi-tôt. Sa Majesté lut cet Ecrit avec plaisir, & l'approuva. De sorte que la saison l'appellant à Fontainebleau, (1) il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier, & qu'on y mit les Inscrip-

REMARQUES.

(1) il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier] Le fait, que M. Despréaux rapporte dans cette espece d'Avertiss. est attesté par Furetiere, dans son *Second Factum contre quelques-uns de l'Académie Française.* „ Je ne le blâmerois pas, „ dit-il en parlant de l'Abbé Tallemant le jeune, d'avoir „ cherché tous les moyens de se faire paroître par l'a- „ chat d'une petite Charge abandonnée de *Faiseur de*

tions simples, qui y sont; que nous composâmes presque sur le champ, M. RACINE & moi, & qui furent approuvées de tout le monde. C'est cet Ecrit, fait à la priere de M. de Louvois, que je donne ici au Public.

LES Inscriptions doivent être simples, courtes, & familières. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien, & ne sont point propres au stile grave, qui est le vrai stile des Inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une Médaille, ou au bas d'un Tableau; sur-tout lorsqu'il s'agit d'actions comme celles du Roi, qui étant d'elles-mêmes toutes grandes & toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses pour les faire admirer. *Le passage du Rhin* dit beaucoup plus, que *le merveilleux passage du Rhin*. L'Épithete de *merveilleux* en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue, & sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'Inscription à dire, *voilà le passage du Rhin*; & celui qui lit, sçaura bien dire sans elle: *Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui*

R E M A R Q U E S.

„ *Devises & Inscriptions*, s'il en eût été capable: mais
 „ le malheur a voulu qu'ayant fait des *Inscriptions* pour
 „ les *Tableaux de la Galerie de Versailles*, elles ont été
 „ trouvées si mauvaises, qu'il y a eu ordre de les ef-
 „ facer: & le Sieur *Charpentier* en a fait d'autres, qui
 „ seront estacées à leur tour dans quelque tems. Cette
 „ prédiction a été accomplie plutôt que je ne pensois,
 „ & le Sieur *Racine* a fait de nouvelles *Inscriptions*, qui
 „ ont effacé toutes les autres”.

Au sujet de M. *Charpentier*, voyez, *Remarques sur le Vers 21. du Disc. au Roi, & Remarques sur l'Épigr. XLIV. DE ST. MARC.*

ayent jamais été faites dans la guerre. Il le dira même d'autant plus volontiers, que l'Inscription ne l'aura pas dit avant lui; les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes.

D'ailleurs, comme les Tableaux de la Galerie de Versailles sont des espèces d'Emblèmes héroïques des actions du Roi, il ne faut, dans les règles, que mettre au bas du Tableau le fait historique, qui a donné occasion à l'Emblème. Le Tableau doit dire le reste, & s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier Tableau: *Le Roi prend lui-même la conduite de son Royaume. & se donne tout entier aux affaires, 1661.*, il sera aisé de concevoir le dessein du Tableau, où l'on voit le Roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaisirs dont il est environné, & qui tenant de la main un timon, s'appête à suivre la Gloire qui l'appelle, &c.

Au reste, cette simplicité d'Inscriptions est extrêmement du goût des Anciens, comme on le peut voir dans les Médailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le Consulat sous lequel elle a été faite, ou tout au plus deux mots, qui apprennent le sujet de la Médaille.

Il est vrai que la Langue Latine dans cette simplicité a une noblesse & une énergie, (2) qu'il est difficile d'attraper en notre Langue. Mais si l'on

R E M A R Q U E S.

(2) *qu'il est difficile d'attraper en notre Langue.*] La raison de cela est bien expliquée dans une Lettre, que l'Auteur m'écrivit le 15. de Mai 1705. „ Je n'aurai pas grand' peine à me déterminer là-dessus, puisqu'il est évident que je suis entièrement déclaré pour la Langue Latine.

n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher; & tout du moins ne pas charger nos Inscriptions d'un verbiage & d'une enflure de paroles, qui étant fort mauvaise par-tout ailleurs, devient sur-tout insupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces Tableaux étant dans l'appartement du Roi, & ayant été faits par son ordre, c'est en quelque sorte le Roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir sa Galerie. C'est pour ces raisons qu'on a cherché une grande simplicité dans les nouvelles Inscriptions, où l'on ne met proprement que le titre & la date, & où l'on a sur-tout évité le faste & l'ostentation.

R E M A R Q U E S.

„ ne, qui est extrêmement propre, à mon avis, pour
 „ les Inscriptions, à cause de ses Ablatifs absolus: au
 „ lieu que la Langue Françoisse, en de pareilles occa-
 „ sions, traîne & languit par ses Gérondifs incommo-
 „ des, & par ses Verbes auxiliaires, où elle est indis-
 „ pensablement assujettie, & qui sont toujours les mê-
 „ mes. Ajoutez, qu'ayant besoin, pour plaire, d'être
 „ soutenue, elle n'admet point cette simplicité majes-
 „ tueuse du Latin; & pour peu qu'on l'orne, on don-
 „ ne dans un certain Phébus qui la rend sotte & fade:
 „ Quelle comparaison, par exemple, y auroit-il entre
 „ ces mots qui me viennent au bout de la plume: *Re-*
 „ *gid Familid Urbem invisente;* & ceux-ci: *La Royale*
 „ *Famille étant venue voir la Ville?* Avec tout cela
 „ néanmoins, peut-être que je me trompe; & je me
 „ rendrai volontiers sur cela à l'avis &c. BROSSETTE.



AVERTISSEMENT

DE M. DE SAINT-MARC

S U R

LA DISSERTATION SUIVANTE.

M. BROSSETTE, tant dans la Remarque sur le Vers 52. de la X. Satire, que dans la première Remarque sur la Dissertation, qui va suivre cet Avertissement, dit : „ Tout le monde sçait l'Histoire de „ Joconde mise en Vers par le célèbre La Fontaine ; „ mais tout le monde ne sçait pas que la Dissertation „ sur Joconde, imprimée parmi les Contes de cet „ Auteur, est de M. Despréaux. Bouillon, méchant Poëte, avoit aussi mis en Vers la même „ aventure de Joconde, tirée de l'Arioste. Il y eut „ une gageüre considérable, sur la préférence de ces „ deux Pièces, entre l'Abbé Le Vayer & un nommé Saint-Gilles. Ils s'en rapportèrent à Moliere, „ leur ami commun, qui ne voulut pas dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la gageüre à „ Saint-Gilles. M. Despréaux, jeune alors, termina le différend par cette Dissertation, adressée à „ M. l'Abbé Le Vayer. Il ne l'a jamais fait imprimer parmi ses autres Ouvrages, ne se faisant „ pas honneur, & témoignant même dans la suite à „ ses Amis, un grand regret d'avoir employé sa „ plume à défendre une Pièce du caractère de Joconde ”.

M. Du Monteil, qui ne convient pas de l'exacti-

tude de ce récit, ajoute à la Remarque sur le Vers 52. de la Satire X. „ Le Commentateur dit, non „ seulement ici, mais encore dans une Note sur cette Dissertation, que l'Abbé Le Vayer & M. de Saint-Gilles, ayant fait une gageure considérable sur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rapporterent à Moliere, qui ne voulut pas dire son sentiment. Cependant il paroît par la Dissertation même, que ces Messieurs avoient choisi trois personnes pour Juges. Pense-t-il donc, dit M. DESPREAUX en parlant de M. DE SAINT-GILLES, que trois des plus galans Hommes de France aillent de gaieté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis MIDAS, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne, qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux?”

M. Du Monteil, à la suite de la première Remarque sur la Dissertation même, insiste encore sur le défaut d'exactitude, qu'il reproche à M. Broffette, & renvoie à ce que je viens de rapporter.

„ M. de Saint-Gilles, dit de plus M. Broffette, dans la seconde des deux Notes, que j'ai citées en commençant, étoit un homme de la vieille Cour d'un caractère singulier: c'est lui que Moliere a peint dans son Misanthrope, Act. II. Sc. V. sous le nom de TIMANTE.

„ C'est de la tête aux pieds un Homme tout mystere,
 „ Qui vous jette, en passant, un coup d'œil égaré;
 „ Et sans aucune affaire est toujours affairé.
 „ Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde,
 „ A force de façons il assomme son monde;
 „ Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
 „ Un secret à vous dire, & ce secret n'est rien:

„ De la moindre vétille il fait une merveille ;
 „ Et jusques au bon jour, il dit tout à l'oreille ”.

M. Du Monteil, pour mieux faire entendre, de ce qu'il prétend, la Dissertation de M. Despréaux, a cru devoir faire plus que M. Brossette, & donner place, dans ses Editions des Oeuvres de notre Auteur, aux Jocondes de La Fontaine & de Bouillon. L'Éditeur de 1740. a suivi son exemple. Mais je n'ai pas cru que ce qu'ils avoient fait, fût une règle dont il ne fût pas permis de s'écarter. La Joconde de La Fontaine est entre les mains de tout le monde. On la sçait par cœur. Celle de Bouillon, tombée dans l'oubli qu'elle mérite, m'a causé tant de dégoût, en la relisant, que j'aurois à me reprocher d'avoir exposé les Lecteurs au même supplice. Je leur suis garant, certain de ne pouvoir être démenti que par des Saint-Gilles, que tout est du même goût que ce que M. Despréaux en rapporte. Ce qui peut suffire aux Lecteurs pour asseoir leur jugement. J'ose encore assurer, que quoique Bouillon donne sa Joconde, pour traduite & imitée de l'ARIOSTE, elle n'est, à proprement parler, ni l'un ni l'autre. La Fontaine donne la sienne comme imitation; & tient si bien parole, qu'il est infiniment supérieur à son original.*

On attend peut-être de moi, que je fasse connoître ici le Poëte Bouillon; mais quelque recherche que j'aye faite, je n'en ai pu rien découvrir, & M. l'Abbé Goujet, que j'ai consulté, n'en sçait jusqu'ici pas plus que moi. Nous ne le connoissons tous deux, que pour avoir été de la Cour de Monsieur Gaston.

C'est

R E M A R Q U E S.

* Ce que dit ici M. De St. Marc, est une raison très-suffisante pour exclure aussi de cette Edition les deux Jocondes dont il s'agit.

C'est ce qu'on apprend de ses Ouvrages imprimés in-12. à Paris chez Jean Guignard fils, en 1663. sous ce titre : LES OEUVRES de feu Monsieur BOUILLON, contenant l'Histoire de Joconde. Le Mari commode. L'Oiseau de Passage. La mort de Daphnis. L'Amour déguisé. Portraits. Mascara-des. Airs de Cour. Et plusieurs autres Pièces galantes. A la réserve de quelques Chansons & de quelques Vers de Ballet, qui m'ont à peu de chose près paru dignes de Benferade, que l'Auteur m'a semblé s'être proposé pour modele, toutes les Oeuvres de Monsieur BOUILLON sont de la même force que sa Joconde, qui ne fut imprimée, selon M. Brossette qu'en 1663. aussi-bien que celle de La Fontaine. Dans l'ORDRE CHRONOLOGIQUE des principaux Ouvrages de M. DESPRÉAUX, lequel Ordre se trouve à la tête de l'Édition de 1740., on a marqué qu'il avoit fait sa DISSERTATION sur la Joconde de M. de LA FONTAINE à l'âge de 27. ans en 1663. Ces dates ne me paroissent nullement exactes. Le titre des Oeuvres de Bouillon nous apprend qu'il étoit mort quand elles furent achevées d'imprimer le 21. de Mai 1653., date, qui se trouve au dessous du Privilège. D'un autre côté la première Edition des Contes de La Fontaine est de l'année 1665. & j'ignore si sa Joconde & celle de Bouillon avoient vu le jour imprimées séparément. Il se pourroit bien que dans le tems de la gabelure, qui produisit la Dissertation de M. Despréaux, ces deux Pièces ne courussent dans le monde que manuscrites. Ce qui fonde mon doute sur les Dates de M. Brossette & de l'Éditeur de 1740. c'est que Bouillon étoit mort dès 1662. j'en ai pour preuve une espece de Nécrologe ou Catalogue dans lequel M. de La Monnoye écrivoit les Dates de la mort des gens de Lettres, & mesuroit qu'ils mouroient, ou qu'il apprenoit leur mort. M. l'Abbé Goujet m'a fait voir dans une Copie

exacte de ce Nécrologe, ces mots : BOUILLON, Poëte François est mort en 1662. On a tout lieu de compter sur l'exaëtitude de M. de La Monnoye à cet égard; & je conclus de son témoignage, que la Dissertation de M. Despréaux est antérieure à l'année 1663. Ce qui me le persuade, c'est que notre Auteur ne parle nullement de Bouillon, comme d'un Auteur, qui n'étoit plus vivant. Il ne dit pas non plus un mot, qui fasse soupçonner qu'il en eût connu les autres Ouvrages. Se persuadera-t-on que, s'il les avoit connus, à l'âge qu'il avoit & de l'humeur dont il étoit, il ne les auroit pas caractérisés par quelque trait satirique. Sa Dissertation sur Joconde est donc pour le plus tard de l'année 1662., peut-être même est-elle antérieure. C'est ce qui ne peut pas se décider, sans sçavoir dans quel tems Bouillon & La Fontaine lâcherent leurs Jocondes dans le monde.

Quoi qu'il en soit, la Dissertation de M. Despréaux se trouve dans toutes les Editions des Contes de La Fontaine avec ce titre : Dissertation sur la Joconde à M. B***. M. Broffette nous dit, que ce M. B***. est l'Abbé Le Vayer. Autre difficulté. Pourquoi cette Lettre initiale B ? Qu'étoit-il besoin dans les Editions des Contes de La Fontaine de dépasser le Lecteur ? L'Abbé Le Vayer, comme je l'ai dit dans le Sommaire de la IV. Satire, & dans la Remarque sur le Vers 150. du V. Chant du Lutrin, étoit mort en 1664. & la Dissertation de notre Auteur ne parut que dans la première Edition des Contes en 1665. M. Broffette a sans doute manqué de mémoire & ne nous a pas rendu précisément ce qu'il avoit entendu dire à M. Despréaux. La Lettre initiale B. pourroit bien signifier Boutigni. Ce seroit en ce cas-là François Le Vayer de Boutigni, Maître des Requêtes, lequel auroit fait la gageüre contre le Sieur de Saint-Gilles. Ce seroit à lui que notre Auteur auroit adressé sa Dissert-

tation. Ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable, que ce M. de Boutigni, Cousin de l'Abbé Le Vayer, étoit un très-bel esprit, comme on en peut juger par son Roman de Tarsis & Zélie, qu'on attribue communément à l'Abbé Le Vayer, ainsi que je l'ai fait moi-même sur la parole de M. Brossette. Il mourut en 1688. Ce dont il s'agit ici convient mieux à ce M. de Boutigni, qu'à Rolland Le Vayer de Boutigni, de la même Famille, lequel étoit aussi Maître des Requêtes, & mourut Intendant de Soissons en 1689. Personnage grave, Auteur de différens Ouvrages estimés, sur des matieres de-Droit Public & de Droit Civil, dont beaucoup ne sont encore que manuscrits. En conséquence de ce que je viens de dire, je me flate qu'on ne trouvera pas mauvais, que j'aie fait imprimer la Dissertation sur Joconde, avec le titre qu'elle porte dans toutes les Editions des Contes de La Fontaine.





DISSERTATION

S U R

LA JOCONDE

DE M. DE LA FONTAINE:

À M. B.....

MONSIEUR,

VOTRE gageûre est sans doute fort plaisante, & j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre Ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchans Ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, & que des opiniâtres ont entrepris de combattre la Raison à force ouverte. Et pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'avez oüi parler du goût bizarre (1) de cet Empereur, qui préféra les Ecrits d'un je ne sçai quel Poëte aux Ouvrages d'Homere, &

R E M A R Q U E S.

(1) *de cet Empereur,*] CALIGULA. Voyez *Suétons*. BROSS.
S. Voyez aussi les *Remarques* sur les Vers 4. & 5. de l'*Épigr.* X.

qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre Ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Joconde* de Monsieur BOUILLON, il me semble voir *Marfise* dans l'ARIOSTE (puisqu'Arioste il y a) qui veut faire confesser à tous les Chevaliers, que cette Vieille (2) qu'elle a en croupe, est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher, & quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent Pistoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux Ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un Conte plaisant, & une narration froide: entre une invention fleurie & enjouée, & une Traduction sèche & triste. Voilà en effet, la proportion qui est entre ces deux Ouvrages. M. de LA FONTAINE (3) a pris à la vérité son sujet d'Arioste;

R E M A R Q U E S.

(2) *qu'elle a en croupe,*] Dans les Editions des Contes de *La Fontaine*, où j'ai vu cette *Dissertation*, il y a, comme j'ai mis, & comme il faut qu'il y ait. *Marfise* est une Reine. Dans l'Edition des *Oeuvres* de notre Auteur donné à Genève par M. Broffette, il y a; *qu'il a en croupe*. Faute copiée par tous les *Editeurs*, qui l'ont suivi. DE ST. MARC.

(3) *a pris à la vérité son sujet d'Arioste;*] Dans toutes les Editions que j'ai vues de cette *Dissertation*, soit dans les Contes de *La Fontaine*, soit dans les *Oeuvres* de notre Auteur, il y a *d'Arioste*. L'Edition de 1740. porte: *de l'Arioste*. Correction peu nécessaire. L'usage, où

mais en même temps il s'est rendu maître de la matière: ce n'est point une copie qu'il ait tirée un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée (4) qu'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homere; Térence, Ménandre; & le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon (5) que c'est un Valet timide qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, (6) & qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un Traducteur maigre & décharné: les plus belles fleurs (7) qu'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains, & à tous momens quittant le François pour s'attacher à l'Italien, il n'est ni Italien ni François. Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, & je soutiens que non seulement la Nouvelle de M. de La

R E M A R Q U E S.

nous sommes aujourd'hui de mettre toujours l'Article aux noms de quelques Ecrivains Italiens, ne faisoit pas encore loi, dans le tems que notre Auteur écrivoit ce petit Ouvrage. C'est ce qui se prouveroit aisément par les Ecrits contemporains. On employoit l'Article, on le supprimoit à sa fantaisie, & cela dans le même Ouvrage. Celui-ci peut en servir de preuve. DE ST. MARC.

(4) *qu'Arioste lui a fournie.*] EDITION de 1740. seule: *que l'Arioste.* DE ST. MARC.

(5) *que c'est un Valet timide &c.*] Notre Auteur est trop indulgent. Bouillon n'a pas même l'espece de mérite qu'il lui veut bien attribuer ici. C'est ce dont ceux qui sçavent l'Italien peuvent se convaincre sans beaucoup de peine, en conférant l'Original avec la prétendue traduction de ce misérable Rimeur. DE ST. MARC.

(6) *& qui ne le quitte jamais &c.*] Je ne vois pas pourquoi dans les Editions de 1735. & 1740. on a mis ici: *& qu'il ne le quitte jamais.* Ce qui ne forme aucun sens. DE ST. MARC.

(7) *qu'Arioste lui fournit*] EDITION de 1740. seule: *que l'Arioste lui fournit.* DE ST. MARC.

Fontaine est infiniment meilleure que celle de ce Monsieur; mais qu'elle est même plus agréablement contée (8) que celle d'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute, & je vois bien que par-là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce Poète. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement je ne vois pas par quelle licence Poétique (9) Arioste a pû, dans un Poème héroïque & sérieux, mêler une Fable, & un Conte de Vieille; pour ainsi dire, aussi burlesque qu'est l'Histoire de Joconde. *Jè sçai bien*, (10) dit un Poète, grand Critique, *qu'il y a beaucoup de choses permises aux Poètes & aux Peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination; & qu'il ne faut pas toujours les resserrer dans la raison étroite & rigoureuse. Bien loin de leur vouloir ravir ce Privilège, je le leur accorde pour eux, & je le demande pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il leur soit permis pour cela de confondre toutes choses, de renfermer dans un même corps mille espèces différentes, aussi confuses que les rêveries d'un*

R E M A R Q U E S.

(8) *que celle d'Arioste.*] Ibid. seulement: *que celle de l'Arioste.* DE ST. MARC.

(9) *Arioste a pû,*] Ibid. seule: *l'Arioste a pû.* DE ST. MARC.

(10) *dit un Poète,*] HORACE, *Art Poët.* Vers 9, & suiv.

————— *velut agri somnia, vanæ
Fingentur species, ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ. Piëtoribus atque Poëtis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.
Scimus, & hanc veniam petimusque damusque vicissim;
Sed non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes avibus gementur, tigribus agni.*

DE ST. MARC.

malade; de mêler ensemble des choses incompatibles; d'accoupler les Oiseaux avec les Serpens, les Tigres avec les Agneaux. Comme vous voyez, Monsieur; ce Poëte avoit fait le procès (11) à Arioste, plus de mille ans (12) avant qu'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille especes différentes, n'est-ce pas proprement l'image du Poëme de *Roland le furieux*? Qu'y a-t-il de plus grave & de plus héroïque que certains endroits de ce Poëme? Qu'y a-t-il de plus bas & de plus bouffon que d'autres? Et sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux que l'Histoire de *Joconde* & d'*Astolphe*? Les *aventures de Buscon* & de *Lazarille* ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'Antiquité; & qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu! si à la descente d'Enée dans l'Italie, il lui avoit fait conter par (13) un hôtelier, l'*Histoire de Peau-d'Ane*, ou les *Contes de ma Mere-l'Oye*? Je dis les *Contes de ma Mere-l'Oye*, car l'Histoire de *Joconde* n'est gueres d'un autre rang. Que si Homere a été blâmé dans son *Odyssée* (qui est pourtant un Ouvrage tout Comique, comme l'a remarqué Aristote) si, dis-je, il a été repris par de fort habiles Critiques, pour avoir mêlé dans cet Ouvrage l'Histoire des Compagnons d'Ulysse changés en Pourceaux, comme étant indigne de la ma-

R E M A R Q U E S.

(11) à *Arioste*,] EDITION de 1740. seule: à l'*Arioste*.
DE ST. MARC.

(12) avant qu'*Arioste*] Ibid. seule: avant que l'*Arioste*.
DE ST. MARC.

(13) un hôtelier,] C'est en effet un *Hôtelier* des bords de la Saône, qui dans le XXVIII. Chant de l'*Arioste*, pour désennuyer *Rodomont*, Roi d'Alger, son Hôte, lui raconte l'Histoire de *Joconde*. DE ST. MARC.

jesté de son sujet; que diroient ces Critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un Poëme Héroïque? N'auroient-ils pas raison de s'écrier, que si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de Jurisdiction sur les Ouvrages d'esprit, & qu'il ne faut plus parler d'Art ni de Regles? Ainsi, Monsieur, quelque bonne que soit d'ailleurs la Joconde de l'Arioste, il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

Mais examinons un peu cette Histoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à souffrir le sérieux (14) avec lequel Arioste écrit un Conte si bouffon. Vous diriez que non-seulement, c'est une Histoire très-véritable, mais que c'est une chose très-noble & très-héroïque qu'il va raconter: & certes s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre, ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement.

*Astolpho Rè de' Longobardi, quello
A cui lasciò il fratel monaco il Regno,
Fù ne la giovanezza sua sì bello,
Che mai poch' altri giunsero à quel segno.
N'havria à fatica un tal fatto à pennello
Apelle, Zeuzi, ò se v'è alcun più degno.*

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas (15) du précepte de son Horace.

Versibus exponi Tragicis res Comica non vult.

Cependant il est certain que ce précepte est fondé:

R E M A R Q U E S.

(14) avec lequel Arioste] ED. 1740. seule: avec lequel Arioste. DE ST. MARC.

§. (15) du précepte de son Horace.] ART POET. Vers 89.

fur la pure raison, & que comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en stile bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que de raconter une Histoire comique & absurde en termes graves & sérieux : (16) à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. (17) Le secret donc en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière, que vous fassiez concevoir au Lecteur, que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez. Car alors il aide lui-même à se décevoir, & ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un Auteur qui se joüe & ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison & qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien Poëte Comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue : *Il possédoit, dit ce Poëte, une terre à la Campagne, qui n'étoit pas*

R E M A R Q U E S.

(16) à moins que ce sérieux ne soit affecté &c.] Pour n'en point chercher d'exemple ailleurs, tel est le sérieux du *Lutrin*. BROSSETTE.

(17) *Le secret.... est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir &c.*] Il y a une faute de Langue dans cette Phrase. L'Auteur la commence par le *Pronom indéfini* & la continue par un *Pronom défini*. Après *s'énoncer*, qui est la même chose que *se énoncer* ou *noncer soi*, il falloit continuer la Phrase par *on*, Nominatif du *Pronom indéfini*, dont *je* ou *soi* est l'Accusatif, & dire : *énoncer de telle manière, qu'on fasse concevoir au Lecteur, qu'on ne croit pas soi-même la chose qu'on lui conte.* Mais cette Phrase eût été fort désagréable à l'oreille. L'Auteur pouvoit conserver la sienne, & la rendre correcte, en mettant : *de vous énoncer, au lieu, de s'énoncer.* DE ST. MARC.

plus grande qu'une Epître de Lacédémonien. Y a-t-il rien, (18) ajoute un ancien Rhéteur, de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines Lettres de *Voiture*, comme (19) celle du *Brochet* & de la *Carpe*, dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjoûment de sa narration, & par la manière plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. de La Fontaine a observé dans sa Nouvelle; il a cru que dans un Conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte à la vérité des aventures extravagantes, mais il les donne pour telles; par-tout il rit & il joue; & si le Lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas (20) comme Arioste, les appuyer par des raisons forcées, & plus absurdes encore que la chose même; mais il s'en fauve en riant, & en se jouant du Lecteur, qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres.

— — (21) *Ridiculum acri*
Fortius & melius magnas plerumque secat res.

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa

R E M A R Q U E S.

(18) ajoute un ancien Rhéteur,] LONGIN, *Traité du Sublime*, chap. 31. BROSSETTE.

(19) celle du *Brochet* & de la *Carpe*,] C'est la Lettre 143. de *Voiture*. BROSSETTE.

(20) comme Arioste,] EDIT. de 1740. seule: comme l'*Arioste*. DE ST. MARC.

§. (21) *Ridiculum acri* &c.] *Horace*, Liv. I. Sat. X. Vers 14.

Femme couchée entre les bras d'un Valet, il n'y a pas d'apparence que dans la fureur il n'éclate contre elle; ou du moins contre ce Valet. Comment est-ce donc qu'Arioste sauve cela? Il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaire à sa Femme.

*Ma, da l'amor che porta al suo dispetto,
A l'ingrata moglie, li fù interdetto.*

Voilà; sans mentir, un Amant bien parfait, & Céladon ni Silvandre ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt là une raison, non seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit assez pour lui faire poignarder dans la rage sa Femme, son Valet, & soi-même; puisqu'il n'y a point de passion plus tragique & plus violente que la jalousie qui naît d'un extrême amour. Et certainement, si les hommes les plus sages & les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, dans la chaleur de cette passion, & ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès, pour des sujets fort légers; que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans le premier accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Etoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentimens d'horreur & de mépris? M. de La Fontaine a bien vu l'absurdité qui s'ensuivoit de là: il s'est donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour romanesque & extravagant; cela ne serviroit de rien, & une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement, comme un homme persuadé au fond de la vertu & de l'honnêteté de sa Femme. Ainsi, quand il vient à reconnoître l'in-

fidélité de cette Femme, il peut fort bien, par un sentiment d'honneur, comme le suppose M. de La Fontaine, n'en rien témoigner, puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur en ces sortes de rencontres, que l'éclat.

*Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
 Voulut les envoyer dormir en l'autre monde ;
 Mais cependant il n'en fit rien,
 Et mon avis est qu'il fit bien.
 Le moins de bruit que l'on peut faire
 En telle affaire,
 Est le plus sûr de la moitié.
 Soit par prudence ou par pitié,
 Le Romain ne tua personne.*

(22) Que si Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde, que pour fonder la maladie & la maigreur qui lui vint ensuite, cela n'étoit point nécessaire, puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raisons, que l'image d'un honnête homme lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste, a quelque chose de tragique, qui ne vaut rien dans un Conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrettement les plaisirs de sa Femme, comme l'a dépeint Monsieur de La Fontaine, n'a rien que de plaisant & d'agréable, & (23) c'est le sujet ordinaire de nos Comédies.

R E M A R Q U E S.

(22) *Que si Arioste*] EDIT. de 1740. seule: *Que si l'Arioste.* DE ST. MARC.

(23) *c'est le sujet ordinaire de nos Comédies.*] Cette Phrase n'est pas exacte, en ce qu'elle présente autre

(24) Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit, où Joconde apprend au Roi l'abandonnement de sa Femme avec le plus laid monstre de la Cour. Il n'est pas vraisemblable que le Roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au Roi, le fit jurer (25) sur le Saint Sacrement, ou sur l'*Agnus Dei*, ce sont ses termes, qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le Saint Sacrement n'est-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence Italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert, & de pareilles sottises ne se souffrent point en Latin ni en François. Mais comment est-ce (26) qu'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là? Où est-ce que Joconde trouve si vite une Hostie sacrée pour faire jurer le Roi? Et quelle apparence qu'un Roi

R E M A R Q U E S.

chose que ce que l'Auteur a voulu dire. Les Intrigues galantes des Femmes mariées ne sont point le sujet ordinaire de nos Comédies. MOLIERE & quelques autres Poètes, à son exemple, en ont fait, dans leurs Pièces, une matière à plaisanteries. C'est ce que l'Auteur vouloit dire. DE ST. MARC.

(24) *Arioste n'a pas &c.*] EDITION de 1740. seule: *L'Arioste n'a pas &c.* DE ST. MARC.

(25) *sur le Saint Sacrement, ou sur l'Agnus Dei, &c.*] *L'Arioste* entend le Saint Sacrement par l'*Agnus Dei*. Il dit d'abord.

Il Re fece giurar sù l'Agnus dei.

Quatre Stances plus loin, il ajoute que le Roi cacha sa colere,

Poiche giurato havea sù l'Ostia sacra. DE ST. MARC.

(26) *qu'Arioste sauvera*] ED. 1740. seule: *que l'Arioste sauvera.* DE ST. MARC.

s'engage ainsi légèrement à un simple Gentilhomme, par un serment si exécrationnable? Avoüons que Monsieur de La Fontaine s'est bien plus sagement tiré de ce pas, par la plaisanterie de Joconde, qui propose au Roi, pour le consoler de cet accident, l'exemple des Rois & des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque; & peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces Vers?

*Mais enfin il le prit en homme de courage,
En galant homme; & pour le faire court,
En véritable homme de Cour.*

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste? Ce n'est pas pourtant (27) qu'Arioste n'ait cherché le plaisant autant qu'il a pû. Et on peut dire de lui, (28) ce que QUINTILIEN dit de DÉMOSTHÈNE: *Non displicuisse illi jocos, sed non contigisse*: qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas. Car quelquefois de la plus haute gravité de son stile, il tombe

R E M A R Q U E S.

(27) *qu'Arioste n'ait cherché*] EDITION de 1740. seule: *que l'Arioste n'ait cherché.* DE ST. MARC.

(28) *ce que Quintilien dit de Démosthène:*] QUINTILIEN, *Inst. Orat.* Liv. VI. Ch. III. Voyez aussi Longin, Ch. XXVIII. du *Sublime.* BROSS.

Notre Auteur a traduit ainsi le Passage de Longin cité par M. Broffette. „ S'il s'efforce d'être plaisant, il se „ rend ridicule plutôt qu'il ne se fait rire; & s'éloigne „ d'autant plus du plaisant, qu'il tâche d'en approcher”. C'est ce que Pearce, qui n'a voulu que traduire littéralement, mais de manière à se faire lire, rend en ces termes Latins: *Ubi vi conatur risu & urbanitate plenus esse, non potius risum movet, quàm deridetur: quum verò velit ad festivitatem propè accedere, tunc ab ea longius abest.* DE ST. MARC.

dans des bassesses à peine dignes du Burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du Reliquaire que Joconde reçut en partant, de sa femme? Cette raillerie contre la Religion n'est-elle pas bien en son lieu? Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe & Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du retour de Joconde à Rome? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, & (29) il étoit allé à Corneto.

*Credeano che da lor si fosse tolto
Per gire à Roma, è gito era à Corneto.*

Si Monsieur de La Fontaine avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouveroit-il grâce auprès de ses Censeurs? Et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son Ouvrage, quelques beautés qu'il eût eu d'ailleurs? Mais certes, il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence & de Virgile, ne se laisse pas emporter à ces extravagances Italiennes, & ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple & naturel, & ce que j'estime sur-tout en lui, c'est une certaine naïvete

R E M A R Q U E S.

(29) *il étoit allé à Corneto.*] On a oublié le mot; *allé*, dans les Editions de 1735. & 1740. & l'on a mis ici & dans les Vers qui suivent, *Cornetto*, comme M. Brossette a fait ici. mais non dans les Vers, quoiqu'il y ait dans les anciennes Editions, *Corneto*, conformément au Texte de l'*Arioste*, & que M. Du Monteil eût corrigé cette faute. DE ST. MARC.

naïveté de Langage, que peu de gens connoissent, & qui fait pourtant tout l'agrément du discours. C'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace & de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs Vers, comme a fait Monsieur de La Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet, c'est ce *molle* & ce *facetum* qu'Horace a attribué à Virgile, & qu'Apollon ne donne qu'à ses Favoris. En voulez-vous des exemples ?

*Marié depuis peu ; Content, je n'en sçai rien.
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse.
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.*

S'il eût dit simplement, que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit été assez froid ; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, & qui ne veut pourtant dire que la même chose, (30) il enjouë sa narration, & occupe agréablement le Lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de (31) ces Vers de Virgile dans une de ses Eglogues, à propos de Médée, à qui une fureur d'amour & de jalousie avoit fait tuer ses enfans.

*Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
Improbus ille puer; crudelis tu quoque mater.*

R E M A R Q U E S.

(30) *il enjouë sa narration,*] C'est ici le seul endroit où j'aie vu ce *verbe*, employé activement. Cela ne suffit pas pour faire autorité. Notre Langue n'a que l'*Adjectif* ENJOUÉ, qui devient *verbe passif* au moyen du *verbe Auxiliaire ÊTRE*, de la même manière que tous les autres *Adjectifs*. Ainsi l'on dit: *être enjoué*, comme l'on dit: *être sçavant, être sage.* DE ST. MARC.

§. (31) *ces Vers de Virgile dans une de ses Eglogues,*] EGL. VIII. 49. 50.

Il en est de même encore de cette réflexion que fait Monsieur de La Fontaine, à propos de la désolation que fait paroître la femme de Joconde, quand son mari est prêt à partir.

*Vous autres bonnes gens auriez crû que la Dame,
Une heure après eût rendu l'ame.*

Moi qui sçais ce que c'est que l'esprit d'une femme, &c.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne serviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, & qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sçai quoi qui nous charme, & sans lequel la beauté même n'auroit ni grâce ni beauté. Mais après tout, c'est un je ne sçai quoi; & si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair; & c'est aussi pourquoi vous me dispenserez, s'il vous plaît, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des Fantômes qui s'évanoüissent d'eux-mêmes; & je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été proposées par un fort galant homme, & qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce Valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune Maîtresse d'Astolfe & de Joconde, au milieu de ces deux Galans. Cette aventure, dit-on, paroît mieux fondée dans l'Original, parce qu'elle se passe dans une hôtellerie où Astolfe & Joconde viennent d'arriver fraîchement, & d'où ils doivent partir le lendemain: ce qui est une raison suffisante pour obliger ce Valet à ne point perdre de temps, & à tenter ce moyen, quelque dangereux qu'il puisse être, pour jouir de sa maîtresse: parce que

s'il laisse échapper cette occasion, il ne pourra plus la recouvrer : au lieu que dans la Nouvelle de Monsieur de La Fontaine, tout ce mystère arrive chez un Hôte où Astolfe & Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce Valet logeant avec celle qu'il aime, & étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voyes plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se fert.

A cela je répons, que si ce Valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure, & qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par Monsieur de La Fontaine, & (32) tel qu'il devoit être en effet, pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hazarder tout pour se satisfaire, & n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si Monsieur de La Fontaine (33) nous l'avoit représenté comme un amoureux de Roman, tel qu'il est dépeint (34) dans Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse & de passion qu'il lui met dans la bouche, sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un Muletier. Je soutiens en second lieu, que la même raison qui (35) dans Arioste

R E M A R Q U E S.

(32) *tel qu'il devoit être en effet.*] Les Editions de 1735. & 1740. portent seules : *tel qu'il devoit l'être.* Autre Correction peu nécessaire & qui n'a nul fondement. L'addition de l'Article, ou plutôt du Pronom démonstratif LE, n'est fondée sur aucune règle de notre Syntaxe. DE ST. MARC.

(33) *nous l'avoit représenté*] Dans les deux mêmes Editions seules, on a mis : *nous l'avoit présenté.* C'est apparemment une faute d'impression dans celle de 1735. DE ST. MARC.

(34 & 35) *dans Arioste*] EDITION de 1740. seule : *dans l'Arioste.* DE ST. MARC.

empêche tout un jour ce Valet & cette fille de pouvoir exécuter leur volonté; cette même raison, dis-je, a pû subsister plusieurs jours; & qu'ainsi étant continuellement observés l'un & l'autre par les gens d'Astolphe & de Joconde, & par les autres Valets de l'Hôtellerie, il n'est pas dans leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, Monsieur de La Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela se suppose aisément de soi-même, & que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement. De même, lorsque dans la Nouvelle de Monsieur de La Fontaine, la Fille dit au Valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parce que si elle le faisoit, elle perdrait infailliblement l'Anneau qu'Astolphe & Joconde lui avoient promis: il s'ensuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'Anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que Monsieur de La Fontaine allât perdre en paroles inutiles, le temps qui est si cher dans une narration? On me dira peut-être que Monsieur de La Fontaine après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit au contraire, que par là il a évité une absurdité manifeste, c'est à sçavoir ce marché qu'Astolphe & Joconde font avec leur Hôte, par lequel ce pere vend sa fille à beaux deniers comptans. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque chose de choquant, ou plutôt d'horrible? Ajoutez que dans la Nouvelle de Monsieur de La Fontaine, Astolphe

& Joconde font trompés bien plus plaisamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille, qu'ils ont abusée, comme une jeune Innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première Leçon du plaisir amoureux.

Au lieu que (36) dans *Arioste*, c'est une Infâme qui va courir le pays avec eux, & qu'ils ne sçauroient regarder que comme une Abandonnée.

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que quand Astolfe & Joconde prennent résolution de courir ensemble le pays, le Roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition; & (37) il semble qu'*Arioste* ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire; & qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple Gentilhomme fasse à un Roi une proposition si étrange, que celle d'abandonner son Royaume, & d'aller exposer sa personne en des Pays éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable: au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un Roi, qui se voit sensiblement outragé en son honneur; & qui ne sçauroit plus voir sa Femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa Cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, Monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que Monsieur de La Fontaine

R E M A R Q U E S.

(36) dans *Arioste*,] EDITION de 1740. seule: dans l'*Arioste*. DE ST. MARC.

(37) il semble qu'*Arioste*] EDITION de 1740. seule: il semble que l'*Arioste*. DE ST. MARC.

ait fauvé toutes les absurdités qui font dans l'Histoire de Joconde : il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaganter sagement, puisqu'en effet toute cette Histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet Auteur. Après tout néanmoins, il faut avouer que (38) c'est à Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même, ne pussent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'Histoire de Joconde. Telle est l'invention du Livre blanc que nos deux Aventuriers emporteroient pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux : car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du Conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe & Joconde, pour le pucelage de leur commune Maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un Valet. Mais, Monsieur, je ne veux point chicaner mal-à-propos. Donnons, si vous voulez, (39) à Arioste toute la gloire de l'invention, ne lui déniions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté, & la brièveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de

R E M A R Q U E S.

(38) à *Arioste*] EDITION de 1740. seule : à l'*Arioste*.
DE ST. MARC.

(39) à *Arioste* EDITION de 1740. seule : à l'*Arioste*. DE
ST. MARC.

notre Nation, le plus ingénieux Auteur des derniers siècles. Mais que les graces & les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte, qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits, & quelque harmonie de Vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que Monsieur de La Fontaine ayant conté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée & le caractère de la narration.

Après cela, Monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de Monsieur Bouillon. J'aimerois autant être condamné (40) à faire l'analyse exacte d'une Chançon du Pont-neuf, par les regles de la Poétique d'Aristote. Jamais stile ne fut plus vicieux que le sien, & jamais stile ne fut plus éloigné de celui de Monsieur de La Fontaine. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de Monsieur de La Fontaine pour un ouvrage sans défauts; je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer: & où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit pour moi que le bon y passe infiniment le mauvais, & c'est assez pour faire un Ouvrage excellent.

*Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.* Hor. (41) Art. Poët.

R E M A R Q U E S.

(40) à faire l'analyse exacte &c.] Rien n'est plus exactement vrai, rien ne peut donner une plus juste idée de la *Joconde* de Bouillon, que la comparaison que notre Auteur en fait avec une *Chançon* du Pont-neuf. C'est du Stile que je parle. DE ST. MARC.

(41) *Art. Poët.*] Vers 351. & 352. Il y a dans HORACE: *Verum ubi*; & non: *Ergo ubi*. DE ST. MARC.

(42) Il n'en est pas ainsi de Monsieur Bouillon, c'est un Auteur sec & aride, toutes ses expressions sont rudes & forcées, (43) il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit; & bien qu'il bronche à chaque ligne, son Ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit & le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentimens en cela ne soient d'accord avec les miens; mais s'il vous semble que j'aie trop avancé, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, & en examiner seulement une page.

*Astolfe, Roi de Lombardie,
A qui son frere plein de vie,*

Laiſſa

R E M A R Q U E S.

(42) *Il n'en est pas ainsi*] Les Editions de 1735. & 1740. ont mis seules: *Il n'en est pas de même.* Il faut être attentif à ne rien changer au Texte d'un Auteur. Un mot mis à la place d'un autre, quoiqu'il rende exactement le même sens, ne laisseroit pas que de lui déplaire avec raison, parce qu'il ne manqueroit presque jamais d'altérer l'Harmonie ou le Nombre, qu'il avoit eu dessein de donner à sa Phrase. DE ST. MARC.

(43) *il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit;*] Il y a bien plus. BOUILLON ne dit presque jamais rien, qui puisse être plus mal dit; & je ne connois de comparable à sa *Joconde*, qu'une Pièce de Vers très-moderne, mais d'un genre différent, laquelle je me contente d'indiquer, en disant qu'elle est telle, qu'elle ne méritoit aucune attention; & que, sans l'extravagance, pour ne rien dire de plus fort, avec laquelle l'Auteur en a porté lui-même publiquement à plusieurs reprises des Jugemens accompagnés de louanges les plus outrées, on seroit encore à sçavoir combien elle est mauvaise; & qu'elle est moins à blâmer, comme notre Auteur le dit de la *Joconde* de BOUILLON pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit & le génie qui n'y est pas. La Pièce, dont il s'agit, se pare du nom d'Ode. DE ST. MARC.

*Laiſſa l'Empire glorieux,
 Pour ſe faire Religieux:
 Nâquit d'une forme ſi belle,
 Que Zeuxis, & le grand Apelle,
 De leur doctre & fameux pinceau,
 N'ont jamais rien fait de ſi beau.*

Que dites-vous de cette longue Période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être ſimple & coupée, que de commencer une Narration en Vers, par un enchaînement de paroles à peine ſupportable dans l'exorde d'une Oraïſon?

A qui ſon frere plein de vie.

Plein de vie eſt une cheville, d'autant plus qu'il n'eſt pas du texte. Monsieur Bouillon l'a ajouté de ſa grace, car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laiſſa l'Empire glorieux.

Ne ſemble-t-il pas que ſelon Monsieur Bouillon il y a un Empire particulier des Glorieux, comme il y a un Empire des Ottomans & des Romains; & qu'il a dit *l'Empire glorieux*, comme un autre diroit *l'Empire Ottoman*? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit-là eſt une cheville; & une cheville groſſiere & ridicule.

Pour ſe faire Religieux.

Cette manière de parler eſt baſſe, & nullement Poétique.

Nâquit d'une forme ſi belle.

Pourquoi *Nâquit*? N'y a-t-il pas des gens qui naiſſent fort beaux, & qui deviennent fort laids dans la ſuite du temps? Et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, & que l'âge enſuite embellit?

Que Zeuxis, & le grand Apelle.

On peut bien dire qu'*Apelle* étoit un grand Peintre; mais qui a jamais dit *le grand Apelle*: (44) Cette Epithete de *grand* tout simple, ne se donne jamais qu'à des Conquérens, & à nos Saints. On peut bien appeller Cicéron un *grand Orateur*; mais il seroit ridicule de dire *le grand Cicéron*; & cela auroit quelque chose d'enflé & de (45) puérile. Mais

REMARQUES.

(44) Cette Epithete de *grand* tout simple, ne se donne jamais qu'à des Conquérens & à nos Saints.] Quand notre Auteur écrivoit toute l'observation critique qu'il fait ici sur l'emploi de l'Adjectif *grand*, joint à des noms propres, il étoit jeune, & ne prévoyoit pas qu'on diroit dans la suite par un usage général: *Le Grand Corneille*; *Le Grand Bossuet*; & que lui-même un jour il devoit dire avec tout le monde: *Le grand Arnauld*; comme en effet il l'a dit dans sa X. Epître, Vers 122.

Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.

DE ST. MARC.

§. (45) *puérile*.] On ne dit point *puérile* au masculin; mais *puéril*; parce que cet Adjectif François, de même que *subtil*, *vil*, *civil* &c., venant des Adjectifs Latins *puerilis*, *subtilis*, *vilis*, *civilis* &c. dont la pénultieme syllabe est longue, doivent s'écrire sans *e* au masculin, suivant les Remarques de *Vaugelas* & du P. *Bouhours*, que l'*Académie Française* n'a point contredites. Beaucoup d'Ecrivains manquent dans l'usage de l'Adjectif en question, écrivant *puérile* au masculin comme au féminin. Ce qui les trompe sans doute, c'est qu'on dit aux deux genres, *agile*, *utile*, *facile*, *docile* &c. Mais il faut faire attention que ces Adjectifs-ci viennent des mots Latins *agilis*, *utilis*, *facilis*, *docilis* &c. qui ont la pénultieme syllabe breve, & que cette différence de *Quantité* les distingue des précédens.

Il est étonnant que M. *De St. Marc*, qui a repris des fautes de langage assez légères, dans les Ecrits de M. *Despréaux*, ait laissé passer celle qui fait le sujet de cette Remarque.

qu'a fait ici le pauvre Zeuxis, pour demeurer sans Epithete, tandis qu'Apelle est le grand Apelle? Sans mentir, il est bien malheureux que la mesure du Vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins le brave Zeuxis.

*De leur docte & fameux pinceau,
N'ont jamais rien fait de si beau.*

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste, que quand Zeuxis & Apelle auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté douée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Astolfe. Mais qu'il y a mal réussi! & que cette façon de parler est grossiere! *N'ont jamais rien fait de si beau de leur pinceau.*

Mais si sa grace sans pareille.

Sans pareille, est là une cheville; & le Poëte n'a pas pû dire cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'est à sçavoir, Joconde.

Etoit du monde la merveille.

Cette transposition ne se peut souffrir.

*Ni les avantages que donne
Le Royal éclat de son sang.*

Ne diriez-vous pas que le sang des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat? Il falloit dire, *ni les avantages que lui donnoit le Royal éclat de son sang.*

Dans les Italiques Provinces.

Cette maniere de parler sent le Poëme Epique, où même elle ne seroit pas fort bonne; & ne vaut

rien du tout dans un Conte, où les façons de parler doivent être simples & naturelles.

Elevoient au-dessus des Anges.

Pour parler François, il falloit dire, *elevoient au-dessus de ceux des Anges.*

Au prix des charmes de son Corps.

De son Corps, est dit bassement pour rimer. Il falloit dire, *de sa beauté.*

Si jamais il avoit vû naitre.

Naitre est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui.

Ne voilà-t-il pas un joli Vers?

*Sire, je crois que le Soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frere Joconde,
Qui n'a point de pareil au monde.*

Le pauvre Boüillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de *pareil*, & de *sans pareil*. Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille; ici il dit, que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille: de là il conclut que la beauté sans pareille du Roi, n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais sauf l'honneur de l'Arioste que Monsieur Boüillon a suivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vraisemblable qu'un Courtisan aille de but en blanc dire à un Roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle: *J'ai un frere plus beau que vous*. Monsieur de La Fontaine a bien fait d'éviter cela, & de dire simplement que ce Courtisan prit cette occasion de louer la beauté de son frere, sans l'élever néanmoins au dessus de

celle du Roi. Comme vous voyez, Monsieur, il n'y a pas un Vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, (46) & que Quintilius n'envoyât rebattre sur l'enclume.

Mais en voilà assez; & quelque résolution que j'aye prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grace à moi-même, & que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon Dieu! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet Ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides & platement dites qui s'y rencontrent partout? Que dirions-nous de ces murailles dont les ouvertures bâillent? De ces erremens; qu'Astolfe & Joconde suivent dans les pays Flamans? Suivre des erremens, juste Ciel! quelle langue est-ce-là? Sans mentir, je suis honteux pour Monsieur de La Fontaine, de voir qu'il ait pû être mis en parallèle:

R E M A R Q U E S.

(46) & que Quintilius n'envoyât rebattre sur l'enclume.] Dans les Editions des Contes de La Fontaine, où j'ai vu cette Dissertation, il y a: Quintilien. M. Brossette, M. Du Monteil & l'Editeur de 1735. ont mis de même. C'est une faute d'impression, échappée vraisemblablement dans une des premières Editions de cette Dissertation, & qu'on a toujours copiée depuis. L'Editeur de 1740. a pris soin, sans en avertir, de la corriger, & de mettre: Quintilius. Sa correction doit d'autant plus être adoptée, que la Phrase même de notre Auteur annonce qu'il parle du Quintilius d'Horace. Cette Phrase n'est que la Traduction des derniers mots de cet endroit de l'Art Poétique, Vers 438.

*Quintillo si quid recitares, corrige sodes
Huc, aiebat, & hoc: melius te posse negares.
Bis terque expertum frustra: delere jubebat,
Et malè tornatos inaudi reddere versus.*

DE ST. MARC.

avec un tel Auteur : mais je suis encore plus honteux pour votre Ami. Je le trouve bien hardi sans doute, d'oser ainsi hazarder cent Pistoles sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure Caution, & qu'il fasse souvent de semblables gageûres, il est au hazard de se ruiner. Voilà, Monsieur, la maniere d'agir ordinaire des demi-Critiques; de ces gens, dis-je, qui sous l'ombre d'un sens commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, loüent, approuvent, condamnent tout au hazard. J'ai peur que votre Ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de Monsieur Bouillon; je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet Ouvrage : mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galans Hommes de France aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent Pistoles? Et depuis Midas d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux? Mais, Monsieur, il me semble qu'il y a assez long-temps que je vous entretiens, & ma Lettre pourroit enfin passer pour une Dissertation préméditée? Que voulez-vous? C'est que votre gageûre me tient au cœur, & j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent Pistoles de votre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis, &c.



(a) **AVERTISSEMENT**

DE M. DE SAINT-MARC,

Au sujet de l'ARRÊT BURLESQUE rendu en la
Grand'Chambre du Parnasse &c.

M. DESPRE'AUX, *comme on l'a vu, dit à la fin de son DISCOURS SUR L'ODE :* „ J'ai joint à ces Epigrammes un Arrêt Burlesque donné au Parnasse, „ que j'ai composé autrefois afin de prévenir un Arrêt très-sérieux que l'Université songeoit à obtenir „ du Parlement contre ceux qui enseigneroient dans „ les Ecoles de Philosophie d'autres Principes que „ ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un „ peu bas, & est toute dans les termes de la Pratique. Mais il falloit qu'elle fût ainsi pour faire son „ effet qui fut très-heureux, & obligea, pour ainsi „ dire, l'Université à supprimer la Requête qu'elle „ alloit présenter.”

Dans l'Édition de 1713. à la marge des premières Lignes de l'Arrêt Burlesque, se trouve cette petite NOTE. L'Université avoit présenté Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de Descartes. La Requête fut supprimée, & Bernier en fit imprimer une de sa façon.

R E M A R Q U E S.

(a) On n'a point mis le nom de M. De St. Marc aux Remarques jointes à cet Avertissement, parce qu'il suffit d'avertir qu'elles sont toutes de lui.

Si cette NOTE est véritablement de M. Despréaux, il faut avouer que lorsqu'en 1710 il préparoit l'Édition, qui ne parut qu'après sa mort, il avoit oublié ce qu'il avoit dit en 1701. à la fin du Discours sur l'Ode. Peut-être aussi n'est-ce dans la petite Note qu'une faute d'impression & qu'il y faut lire; alloit présenter, au lieu d'avoit présenté.

M. Broffette dans sa Remarque préliminaire sur l'Arrêt Burlesque, dit: L'UNIVERSITÉ vouloit présenter Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de Descartes. On en parla même à M. le Premier-Président de Lamoignon, qui dit un jour à M. Despréaux en s'entretenant familièrement avec lui, qu'il ne pourroit se dispenser de donner un Arrêt conforme à la Requête de l'Université. Sur cela M. Despréaux imagina cet Arrêt Burlesque, & le composa avec le secours de M. Bernier & de M. Racine, qui fournirent chacun leurs pensées. M. Dongois, Neveu de l'Auteur & Greffier de la Grand'Chambre, y eut aussi beaucoup de part, sur-tout pour le stile & les termes de Pratique, qu'il entendoit mieux qu'eux. Quelque tems après, M. Dongois, donnant à signer à M. le Premier-Président ses expéditions, qu'il avoit laissé amasser exprès pendant deux jours, y joignit l'Arrêt Burlesque pour tâcher de surprendre ce Magistrat, & de le lui faire signer avec les autres. Mais ce Magistrat s'en apperçut; & comme il étoit extrêmement doux & familier avec ceux qu'il aimoit, il fit semblant de le jeter au nez de M. Dongois, en lui disant: A d'autres. Voilà un tour de DESPRE'AUX. Il le lut avec grand plaisir. Il en rit plusieurs fois avec l'Auteur; & il convenoit que cet Arrêt Burlesque l'avoit empêché d'en donner un sérieux, qui auroit apprêté à rire à tout le monde. La Requête de l'Université ne parut point. Bernier en fit une autre sur le modèle de l'Arrêt,

mais notre Auteur n'en faisoit pas grand cas... Cet *Arrêt* fut composé en 1674. & on le fit imprimer en feuille volante.

M. de La Monnoie fit réimprimer en 1715. dans le *Menagiana*, Tom. II. p. 71., la Requête de Bernier, dont il vient d'être parlé ci-dessus. Il la donne comme ayant été composée en la place d'une autre présentée par l'Université pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de DESCARTES.

Il résulte de tout cela que la Requête de l'Université fut tout au plus projetée; Je crois même pouvoir assurer que c'est à quoi l'Université ne pensa jamais, qu'à présenter cette Requête. Le Lecteur jugera de la validité des preuves que j'en vais donner.

M. l'Abbé Goujet, qui, dans le cours de cette Edition, a bien voulu m'aider plus d'une fois des lumières qu'il doit à l'étendue de ses recherches, m'a mis entre les mains un Manuscrit de ce tems-là, contenant diverses Pièces, dont le plus grand nombre roule sur des Matières de Théologie ou de Controverse; & dans lequel je trouve l'Arrêt Burlesque de notre Auteur, fort différent de ce qu'il l'a donné lui-même dans son Edition de 1701. & de ce qu'il est dans l'Edition de ce même Arrêt, que M. Brossette dit avoir été faite en 1674. Dans ce Manuscrit l'Arrêt est précédé de cette espece d'Avertissement. M. le Premier-Président étant sollicité & pressé de donner un Arrêt contre la Philosophie de Descartes & toute autre que celle d'Aristote, & ne le voulant pas faire, parce qu'il ne le pouvoit avec justice & prudence; le Sieur Boileau-Despréaux, s'étant rencontré chez lui, se chargea de dresser un Arrêt, qui le délivreroit des importunités de ceux qui le sollicitoient, & qui ne lui déplairoit pas. En ayant donc été chargé par M. le Premier-Président, il dressa le présent Arrêt, & tourna l'affaire en ridicule.

Je ne prétens pas donner à ce Manuscrit une autorité plus grande, que celle que l'on peut attribuer aux *Écrits*, dont les *Auteurs* ne sont pas connus, mais j'en puis faire usage pour rendre raison de la hardiesse, que *M. Dongois* avoit eu de vouloir par surprise faire signer l'*Arrêt Burlesque* à *M. le Premier-Président*. Il n'eût pas entrepris sans doute de faire, même en badinant, une pareille supercherie au *Chef de la première Compagnie du Royaume*, si ce *Magistrat* n'eût pas auparavant donné les mains à la plaisanterie de notre *Auteur*. Je puis encore fixer la date de la composition de l'*Arrêt Burlesque* par notre Manuscrit, dans lequel il est daté de cette manière, & comme l'on dit, en toutes lettres : Ce douzième jour d'*Août* mil six cents soixante & onze. Il n'est donc pas de l'année 1674. comme *M. Broffette* l'avoit dit. Il est, dans ce même *Recueil*, précédé d'une autre *Pièce*, que je rapporterai plus bas, & dont voici le titre : *MEMOIRE* sur les *Sollicitations*, que fait *M. Morel* & quelques autres *Docteurs*, pour obtenir un *ARRÊT*, qui condamne toute autre *Philosophie* que celle d'*ARISTOTE*.

Je pars de ce titre même. Les *Théologiens de Port-Royal* peuvent être regardés comme ceux à qui la *Philosophie de Descartes* doit principalement son établissement en France. Les *Adversaires* qu'ils avoient dans la *Faculté de Théologie* ne pouvoient pas manquer d'être ennemis d'une *Philosophie*, qui détruisant presque toute celle de l'*École*, sembloit priver la *Théologie Scholastique* des secours, qu'elle en avoit tirés depuis si long-tems. Après qu'en 1668. le *Pape Clément IX.* & le feu *Roi* se furent unis pour rendre la paix à l'*Eglise de France*, ceux de la *Faculté* qui s'étoient fait une habitude de contrarier *MM. de Port-Royal*, se voyant contraints à garder le silence sur ce qui jusqu'alors avoit été l'objet des *Disputes*, & ne pouvant se résoudre à laisser leurs

Adversaires en repos, crurent avoir de quoi les inquiéter, en attaquant la Philosophie de Descartes. Le Docteur Claude Morel, alors Doyen de la Faculté de Théologie, & si connu, comme on l'a vu dans le Sommaire de la VIII. Satire, par son zèle contre ceux qui se qualifioient Disciples de Saint. Augustin, entreprit avec le Syndic Denis Guyard & quelques autres Docteurs, de faire renouveler l'Arrêt rendu sur la Requête présentée le vingt-huitième Août, mil six cens vingt-quatre par les Doyen, Syndic & Docteurs en Théologie en l'Université de Paris, par lequel le Parlement avoit, le 4. de Septembre suivant, fait défenses à toutes personnes, à peine de la vie, de tenir ni enseigner aucunes maximes contre les Auteurs anciens & approuvés par les Docteurs de la Faculté de Théologie; ordonnant de plus que cet Arrêt seroit lu en l'Assemblée de la Faculté de Théologie, mis & inscrit en leur Registre, & outre Copies collationnées d'icelui baillées au Recteur de l'Université, pour être distribuées par les Colléges, à ce qu'aucun n'en prétendit cause d'ignorance. C'est cet Arrêt, dont on se préparoit à demander ouvertement la confirmation, après l'avoir sollicitée sourdement, qui causoit l'embarras, dans lequel le Premier-Président se trouvoit, & dont il consentit que notre Auteur le tirât par une plaisanterie, qui déconcerta réellement si bien le Docteur Morel & ses Associés, qu'ayant perdu l'espérance d'obtenir du Parlement ce qu'ils souhaitoient, ils dressèrent leurs batteries du côté de la Cour. En conséquence des ordres du Roi, M. de Harlai, nouvellement Archevêque de Paris, manda chez lui vers la fin du mois d'Août 1671. le Doyen & le Syndic de la Faculté de Théologie, auxquels il déclara que le Roi n'avoit appris qu'avec chagrin qu'on introduisoit des nouveautés dans la Philosophie; & que les Disciples d'un certain nouveau Philosophe avoient

enseigné & soutenu beaucoup de Propositions dont quelques-unes avoient été ci-devant condamnées par la sacrée Faculté & défendues par le Parlement de Paris, sçavoir en 1624. par une Censure du 1. de Septembre; & par un Arrêt du même mois; que Sa Majesté ne vouloit pas qu'on enseignât rien de semblable, ou dans l'Université, ou hors de l'Université, ni que la Faculté souffrît que l'on soutint dans les Thèses des choses contraires aux Statuts de l'Université, aux Censures de la Faculté & aux Arrêts du PARLEMENT DE PARIS. Ce sont les termes du rapport, que le Syndic Denis Guyard fit de cette déclaration de l'Archevêque dans l'Assemblée de la Faculté du 1. Septembre 1671. A quoi la Faculté répondit qu'il falloit obéir avec respect à la volonté du Roi. Le Syndic ajouta qu'on avoit fait sçavoir les mêmes choses (*idem mandatum fuisse*) au Recteur accompagné des Doyens de Droit & de Médecine & de quelques Principaux de Collège.

Je ne trouve pas que cette déclaration de l'Archevêque ait rien opéré dans les autres Facultés; & je crois d'autant plus volontiers que le Recteur & la Faculté des Arts en particulier ne firent rien, à ce sujet, qu'ils étoient alors en procès avec la Faculté de Théologie, comme je l'apprens par le Prima mensis d'Octobre de la même année. Joignez à cela que le Corps de l'Université, représenté par le Recteur & la Faculté des Arts, n'a pas coutume de recevoir les ordres du Roi par la bouche de l'Archevêque de Paris; & que ces ordres lui sont ordinairement envoyés par écrit & munis de la Signature d'un Secrétaire d'Etat. Il paroît même que les Facultés de Théologie & des Arts ne furent jamais d'accord sur la validité du commandement fait au nom du Roi par l'Archevêque, puisque vingt ans après, c'est-à-dire, en 1691. le Roi fit remettre par écrit au Recteur, un nombre de Propositions, dont les Sieurs

Morel, Grandin, Chamillard, de Lestoc & de La Brunetiere avoient, par une Consultation particulière, condamné la plupart dès 1677. Le Recteur eut ordre de défendre aux Professeurs de Philosophie de les enseigner; & les Professeurs assemblés déclarerent qu'aucun d'eux n'avoit encore enseigné ni ne vouloit enseigner à l'avenir aucune de ces Propositions. Voilà tout ce que je trouve que l'Université de Paris ait jamais fait, dans cette affaire, en son nom, c'est-à-dire, par le ministère du Recteur, son seul Magistrat représentatif.

C'est sur les faits que je viens de rapporter, que j'ai cru pouvoir assurer que l'Université n'avoit jamais eu la pensée d'agir contre la Philosophie de Descartes, & que l'Arrêt Burlesque de notre Auteur est de 1671. & non de 1674. Le Premier-Président, instruit des ordres dont l'Archevêque de Paris avoit été chargé par le Roi, n'auroit jamais donné les mains à la plaisanterie de notre Auteur; & celui, que la publication du plus grand nombre de ses Satires exposoit depuis quelques années à la mauvaise humeur de ceux qu'il avoit censurés, n'auroit eu garde de vouloir ajouter au nombre de ses Ennemis, une Université, comme celle de Paris, dans des circonstances, où l'on ne pouvoit entreprendre de la tourner en ridicule sans s'exposer à déplaire au Roi, qui n'honoroit pas encore M. Despréaux de toutes les bontés, dont il le combla dans la suite. D'ailleurs, de ce que l'Arrêt Burlesque ne fut public par l'impression qu'en 1674. supposé que cela soit aussi vrai que M. Broffette le dit, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait été composé que cette même année. On avoit eu soin de le répandre dans le Parlement & dans l'Université, ce qui suffisoit pour lui faire opérer l'effet qu'on en attendoit. On ne doutera pas que cet Arrêt n'ait couru long-tems en manuscrit, quand on verra que l'Edition de 1674.

differe en beaucoup de choses, non seulement de la Copie qui se trouve dans le Recueil manuscrit dont j'ai parlé, mais encore de celle qui se lit imprimée à la page 18. du JOURNAL, ou Relation fidelle de tout ce qui s'est passé dans l'Université d'Angers au sujet de la Philosophie de Des Carthes, en exécution des Ordres du Roi pendant les années 1675. 1676. 1677. & 1678. Ce Journal est une brochure in 40. de 1679. Il est encore à remarquer que l'Édition de l'Arrêt Burlesque faite en 1674. ne fut guere connue hors de Paris, puisque ce fut sur des Copies manuscrites, qui couroient dans Angers dès le commencement de 1675. que l'Auteur du Journal que j'indique, le fit imprimer en 1679. On verra dans les Remarques sur cet Arrêt même que les différences, que j'annonce, sont très-considérables, soit qu'elles soient l'ouvrage des divers changemens d'idée de l'Auteur, ou des mains dans lesquelles la Pièce étoit tombée, avant que d'être livrée à l'impression.

Mais il est tems qu'on lise le Mémoire, que j'ai promis, & dont j'ai rapporté le titre plus haut. Il est certainement l'ouvrage de quelqu'un de Port-Royal. Je le donne d'autant plus hardiment, que c'est dans son genre un bon Ouvrage, & qu'on m'assure qu'il n'est imprimé nulle part. Des égards, auxquels je crois me devoir, m'obligent d'en retrancher quelques lignes dans le I. Article.

IL y a bien des raisons, qui semblent faire voir manifestement qu'il ne seroit pas à propos de donner un tel Arrêt (qui condamne toute autre PHILOSOPHIE que celle d'ARISTOTE) sur-tout dans les conjonctures présentes.

Il y a tout sujet de croire que ceux qui le poursuivent, ne le font que pour avoir quelque sujet de renouveler les broüilleries..... M.

Morel, dont on connoît assez les sentimens, fait toutes sortes de poursuites pour obtenir quelque chose, soit à la *Faculté*, soit à l'*Université*, soit au *Parlement*, pour faire condamner toute autre sorte de *Philosophie* que celle d'*Aristote*.

II. Quand ceux qui sollicitent cette affaire, n'auroient pas dessein de broüiller, il seroit impossible qu'un *Arrêt* sur ce sujet ne causât des broüilleries: car il ne faut pas s'imaginer qu'il changeât tout d'un coup les opinions des Hommes, & qu'il fit embrasser la *Philosophie* d'*Aristote* à ceux qui n'y trouvent point de solidité. Les Esprits ne sont pas si flexibles en des choses où chacun croit avoir la liberté de penser ce qu'il lui plaît, n'y ayant que dans les choses de la Foi, où l'on croit être obligé de soumettre son jugement à l'autorité. Il semble au contraire, que plus on veut asservir les Hommes à certaines opinions dans les choses, que Dieu n'a point déterminées par sa parole, plus ils se révoltent contre cette contrainte, & se portent avec plus d'ardeur à ce qu'on leur défend. De plus, cet *Arrêt* ne pourra être que général, n'étant pas croyable que le *Parlement* veuille entrer dans la discussion des Opinions particulières, qu'il sera permis ou défendu d'enseigner. Or ces Défenses générales ne peuvent que faire naître des contestations & des disputes sans fin, parce que chacun les interprète comme il lui plaît, & les applique à ce qu'il veut; de sorte que ceux qui veulent broüiller, & qui ont plus d'intrigue & de cabale, s'en servent pour vexer ceux qui n'ont pour eux que la Raïson.

III. Tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour obliger les Hommes à tenir ou ne pas tenir une certaine manière de philosopher, fait voir qu'il n'est pas possible d'y réussir; & qu'on ne fait, quand on le tente, que commettre l'*Autorité* de l'*Eglise* & des *Magistrats*.

Le Livre de (1) M. DE LAUNOY, *De variâ Aristotelis fortunâ*, nous en fournit des preuves bien convaincantes. On en marquera seulement quelques points en peu de mots.

1^o. En 1209. les Livres d'*Aristote* furent condamnés par un *Concile de Sens*, & brûlés à Paris. Il fut fait défenses de les garder & de les lire à peine d'Excommunication.

2^o. Ce Jugement fut confirmé en 1215. par un Cardinal Légat du Saint Siège, si ce n'est que les Livres de la *Dialectique* en furent exceptés.

3^o. En 1231. Grégoire IX. défendit encore de lire les Livres de la *Physique* d'*Aristote* & les autres, qui avoient été défendus par le *Concile de Sens*, jusques à ce qu'ils fussent examinés & purgés de tout soupçon d'erreur.

4^o. Nonobstant tout cela, *Albert le Grand* & *Saint Thomas* ne laisserent pas quelque tems après d'enseigner & de commenter même les Livres d'*Aristote*, qui avoient été condamnés par le *Concile de Sens*; tant ces *Décrets* touchant les *Doctrines Philosophiques* ont peu de force pour arrêter les Esprits, même les plus religieux, qui croient avoir satisfait à tout ce que l'Église desire sur ce sujet,

R E M A R Q U E S.

(1) M. de Launoy &c.] *Jean de Launoy*, Prêtre du Diocèse de Coutances, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris & de la Maison de Navarre, étoit né le 21. Décembre 1603. Il prit le Bonnet de Docteur en 1634. & ne fut Prêtre qu'en 1636. Il étoit assez bon Logicien, sçavant dans la Théologie & dans l'Histoire, & Critique très-hardi. Ses Ouvrages écrits d'un stile dur & sec, sont remplis de la plus vaste érudition & de traits ingénieux. Il ne voulut jamais accepter aucun Bénéfice, & mourut à Paris le 10. Mars 1678. Il fut enterré aux Minimes, auxquels il a laissé la partie la plus considérable de sa Bibliothèque.

jet, pourvu qu'ils n'enseignent rien qui blesse la Foi.

50. En 1265. un Légat du Siège Apostolique, nommé *Simon*, défendit de nouveau la lecture des Livres d'*Aristote*, de la *Métaphysique* & de la *Physique*.

60. Cent & un ans après (en 1366.) deux Cardinaux, délégués par *Urbain V.* pour réformer l'*Université*, ordonnent qu'on interrogera ceux qui voudront prendre des *Dégrés*, sur tous les Livres d'*Aristote*, dont la lecture avoit été auparavant interdite. Peut-on rien s'imaginer de plus inconstant ?

70. Du tems de *François I.* (2) *Ramus* ayant fait des remarques sur la *Logique* d'*Aristote*, où

R E M A R Q U E S.

(2) *Ramus*] PIERRE DE LA RAMÉE, connu sous le nom de *Ramus*, Principal du Collège de Presles, & Professeur Royal en Eloquence & en Philosophie, étoit né en 1515. à Cuthe, Village de Vermandois, où son Ayeul, Gentilhomme Liégeois, chassé de son pays, avoit subsisté du métier de Charbonnier. *Ramus* vint jeune chercher les moyens de gagner sa vie à Paris, & faute d'autres ressources, il se mit Valet au Collège de Navarre. Il y fit de si grands progrès dans les Sciences, que lorsqu'il passa *Maître-ès-Arts*, il offrit de soutenir en tout le contraire de la Doctrine d'*Aristote*. Il s'en tira bien, & l'envie lui prit d'examiner à fond toute la *Philosophie* de ce *Prince de l'Ecole*. Ce fut la source de ses malheurs. La mauvaise *Théologie*, qu'on enseignoit de son tems, & son goût pour les Nouveautés, le firent pencher vers les Opinions des *prétendus Réformateurs*, dont il ne paroît pas qu'il ait jamais adopté tous les sentimens ni la Discipline, quoiqu'il n'ait pas fait difficulté, s'il faut en croire leurs Auteurs, de célébrer la Cène avec eux. Ce qu'il fit pour la première fois à Heidelberg en 1558. Il a fondé de son propre bien la Chaîre de Mathématiques, qui porte son nom au Collège Royal. Il fut assassiné, pendant le massacre de la Saint Barthelemi, par des Meurtriers, que

il lui reprochoit beaucoup de fautes , fut accusé pour ce sujet par (3) *Antoine de Govea*. Le Roi voulut que cette affaire fût terminée par une manière d'arbitrage , ayant permis à l'Accusé de choisir deux personnes pour le défendre , & à l'Accusateur autant , s'étant réservé le droit de choisir le sur-arbitre , qui fut (4) *de Salignac* Docteur en *Théologie*. Mais les deux Arbitres de *Ramus* s'étant retirés , parce qu'ils prétendoient qu'on les traiteroit avec injustice , & l'avis des trois autres

R E M A R Q U E S.

son Ennemi *Jacques Charpentier*, Docteur en Médecine & Professeur Royal , envoya pour le tuer. Son corps, indignement traité par les Ecoliers de ce Professeur, fut jetté dans la Seine. C'est un des plus grands Génies que l'*Université de Paris* ait jamais formés. Quelque imparfaits que soient ses Ouvrages , on doit les regarder comme le *Crépuscule du jour*, que *Descartes* fit luire ensuite pour les Sciences.

Le plus illustre des Disciples de *Ramus* fut le fameux Cardinal d'*Offat*, lequel a même écrit, étant jeune, un Ouvrage pour la défense de son Maître. Le titre de cet Ouvrage, fort bien fait pour le tems, & dont le Stile est vif, ingénieux & pur, est: *EXPOSITIO Arnaldi Offati in Disputationem Jacobi Carpentarii de Methodo*; in-8°. à Paris chez *André Wechel* en 1564.

(3) *Antoine de Govea*.] Appelé communément *Govean*, parce qu'il s'appelloit lui-même *Goveanus* en Latin, étoit Portugais de naissance & Jurisconsulte de profession. Il a passé pour un des grands Philosophes de son siècle. Il professa quelque tems au Collège de Guienne à Bordeaux avec le célèbre *Buchanan*.

(4) *De Salignac*] Il est nommé † *François de Salignac* dans le *Dictionnaire de Moréri*, Art. de *Ramus*. Les Arbitres, que *Ramus* choisit, furent *Jean Quintin*, d'Autun, Docteur en Droit, & *Jean Bomont* ou *de Beaumont*, Parisien. Des Arbitres nommés par *Govea*, nous ne connoissons que *Pierre Danés*, alors Professeur Royal en

§. † Le *Dictionnaire de Moréri*, Edition d'Amsterdam 1740. le nomme *Jean de Salignac*, & non *François de Salignac*, comme le dit ici *M. De St. Marc*.

ayant été contraire à *Ramus*, le Roi condamna par un Arrêt les *Remarques* de *Ramus* & sa *Dialectique*; & il lui fut interdit d'enseigner plus aucune partie de la *Philosophie*.

8°. Mais quelque tems après (5) le Cardinal de *Lorraine* étant fort puissant à la Cour, *Ramus* s'adressa à lui, & lui ayant représenté l'iniquité du Jugement, qui avoit été rendu contre lui, il porta ce Cardinal à le faire révoquer, comme nous l'apprenons d'un *Discours* (6) d'*Omer Talon* à ce Cardinal, qui explique toute cette Histoire. Ainsi *Ramus* eut tout pouvoir d'enseigner la *Philosophie*, comme il avoit fait auparavant, & on ne l'empêcha plus de censurer *Aristote*. Mais tout ce qu'on a fait depuis contre lui, aussi bien que sa mort fu-

R E M A R Q U E S.

Langue Grecque, & depuis Evêque de Lavour. Il étoit de Paris & y mourut le 27. Avril 1558. âgé de 72. ans.

(5) *Le Cardinal de Lorraine*] CHARLES Cardinal de *Lorraine*, Archevêque de Rheims, Duc & Pair de France & Ministre d'État, étoit né le 17. Février 1524. & mourut à Avignon en revenant d'Italie, le 26. Décembre 1574. Il aimoit les *Lettres*, & ce fut sous le Regne d'*Henri II.* qu'il fit révoquer ce qu'on avoit fait contre *Ramus* sous celui de *François I.* Il protégea constamment cet habile Professeur, & lui procura les Chaires Royales d'Eloquence & de Philosophie. De son côté *Ramus* ne cessa de donner des marques de sa reconnoissance à son illustre Protecteur, auquel il dédia la plus grande partie de ses Ouvrages.

(6) d'*Omer Talon*] Il étoit Frere de *Jean Talon* Avocat, duquel sont descendus MM. *Talon*, qui se sont si fort illustrés dans le Parlement de Paris. *Omer* avoit été le Disciple, & devint tellement l'Ami de *Ramus*, qu'ils s'appelloient réciproquement, *Freres*. Il enseigna dans l'Université de Paris l'Eloquence & la Philosophie, conformément aux principes de son Maître. Il fit aussi plusieurs Ouvrages. Celui que l'on cite en cet endroit a pour titre : ACADEMIA. *Omer Talon* fut dans la suite Curé de Saint Nicolas du Chardonnet.

neftic, n'a eu pour fondement que la Religion prétendue réformée, dont il étoit foupçonné.

9°. En 1624. il y eut une Censure & un Arrêt contre quelques Opinions contraires à Aristote, qui étoient enseignées par (7) Des Claves Chymifte, & (8) un Soldat, Professeur en Philosophie, qu'on appelloit Philosophus Miles. Sur quoi on peut remarquer que c'étoit des gens fans nom, fufpects de libertinage; & que de plus il n'y a qu'une Proposition qui ait du rapport (9) à la Philosophie, qu'on voudroit faire flétrir, qui est que (10) hors l'AME RAISONNABLE, il n'y a point de FORME SUBSTANTIELLE. Mais il y avoit un mot dans cette Thèse, qui a pu donner lieu à la qualification d'Hæresi proxima. C'est qu'il y étoit dit, qu'en étant du Composé la Matière, il falloit de nécessité

R E M A R Q U E S.

(7) Des Claves] Il est nommé simplement Clave dans l'Arrêt, dont il s'agit, & dont j'ai rapporté plus haut un Extrait. Cet Arrêt enjoint à CLAVE de sortir dans vingt-quatre heures de cette Ville de Paris, avec défense de se retirer dans les Villes & Lieux du ressort de cette Cour, enseigner la Philosophie en aucune Université d'icelui.

(8) un Soldat, Professeur en Philosophie,] Dans la Thèse condamnée par l'Arrêt, qui le traite de même que Clave, il exprime ainsi son nom & ses qualités: ANTONIUS DE BILLON, aliàs MILES PHILOSOPHUS, & in Universitate Parisiensi Professor Peripateticus.

(9) à la Philosophie, &c.] Celle de Descartes.

(10) hors l'ame raisonnable, &c.] Voici la Proposition toute entière telle qu'elle est dans la Thèse d'ANTOINE DE BILLON. Formæ item substantiales (exceptâ rationali) non minus absurde defenduntur ab Aristotelicis quam materialia; cum per eas intelligant substantias quasdam incompletas, unum per se cum materiâ substantiali compositum constituentes; materiâ enim à materiali composito sublata, & formas saltem materiales tolli necesse est. Sur quoi la CENSURE dit: Hac Propositio est temeraria, erronea & hæresi proxima.

que les *Formes* au moins *matérielles* en fussent ôtées. *MATERIA enim è Materiali Composito sublatâ, & Formas saltem Materiales tolli necesse est.* Il y avoit du venin dans ce *saltem*, parce que c'étoit assurer que les *Formes Matérielles* ne pouvoient subsister sans la *Matiere*, & laisser en doute si les *Non-matérielles* ne périroient point aussi avec elle. C'est ce que signifie ce mot de *saltem*. De sorte que l'on pouvoit le soupçonner de n'avoir mis que par forme l'exception de *l'Ame raisonnable*.

10°. Mais cet *Arrêt*, qui défendoit à peine de la vie d'enseigner aucune maxime contre les *Auteurs anciens & approuvés*, & qu'on prétend aujourd'hui se devoir rapporter à *Aristote*, n'empêcha pas que la même année 1624. (11) M. *Gassendi* ne fit un Livre très-fort contre la *Philosophie d'Aristote*, intitulé: *Exercitationem paradoxicarum adversus Aristotelem Libri septem*; dont il ne fit imprimer que le premier Livre, qui fut depuis vendu en toute sorte de liberté avec ses autres Ouvrages, qui con-

R E M A R Q U E S.

(11) M. *Gassendi*] PIERRE GASSENDI, Chanoine & Prévôt de l'Eglise de Digne & Professeur Royal en Mathématique à Paris, nâquit en 1592. à Chanterrier, Bourg de Provence dans le Diocèse de Digne. Il étudia d'abord dans cette Ville, ensuite à Aix. Après avoir fait sa Philosophie, il fut chargé de l'enseigner publiquement dans cette Université. Ce fut en 1645. qu'il fut nommé Professeur Royal. Il mourut à Paris le 24. Octobre 1655. dans sa soixante-quatrième année. L'illustre *Henri-Louis Habert de Montmort*, Maître des Requêtes; le fit enterrer dans sa Chapelle à Saint Nicolas des Champs, & lui fit ériger un Monument de Marbre blanc, où l'on voit son *Busle* avec une *Epitaphe* au dessous, & le tout d'une modestie digne d'un Philosophe. Le même M. de *Montmort* & *François Henrys*, Noble Lyonnais, Avocat au Parlement de Paris, prirent soin de recueillir tous les Ouvrages de leur Ami, dont l'Édition complète parut à Lyon en 6. Vol. in-folio en 1659.

tiennent une infinité de choses contraires aux principaux points de la *Doctrine* de ce *Philosophe*.

11°. Il y a environ trente ans que M. *Descartes* publia sa *Métaphysique*; & il avoit si peu dessein d'y enseigner des choses, qu'on pût croire préjudiciables à la Religion, qu'il la dédia à la *Sorbonne*, pour en avoir son Jugement. Le silence, qu'elle a gardé depuis ce tems-là sur un Livre, qui ne peut lui avoir été inconnu, lui ayant été présenté de la part de cet Auteur, fait assez voir que ce n'est que par quelque dessein secret de brouiller, qu'on y veut maintenant trouver des choses contraires à la Foi, puisqu'on n'y en a point trouvé pendant tant de tems; & ce qui est considérable est que ce Livre contient sa réponse à la difficulté, qu'on lui avoit faite sur l'*Eucharistie*, & qu'il y a satisfait d'une manière qui ne choqua alors personne.

IV. Il y a encore un exemple très-remarquable, qui montre qu'on ne peut gueres, sans commettre l'Autorité des Puissances supérieures, les engager à prendre parti dans les *Opinions Philosophiques*, & à suivre le zèle aveugle de ceux qui veulent faire passer des bagatelles de Collège pour des choses importantes à toute la Religion. On s'échauffa si fort sur la question des *Universaux* du tems de *Loüis XI.*; & ces deux Partis, dont on nommoit les uns *Réaux* & les autres *Nominaux*, se poussèrent avec tant de chaleur, que les *Réaux* ayant eu plus de crédit à la Cour, obtinrent du Roi (12) un *Edit* aussi sanglant contre les *Nominaux* leurs

R E M A R Q U E S.

(12) *un Edit*] Il est daté de Senlis le 1. Mars 1473. Rien au monde n'étoit plus frivole que le fonds de la querelle des *Réaux* & des *Nominaux*. Elle rouloit sur ce que la *Logique* de l'*Ecole* appelle les cinq *Universaux*, qui sont le *Genre*, l'*Espec*e, la *Différence*, le *Pro-*

Adversaires, que s'il se fût agi du renversement de la Religion & de l'Etat. Cet *Edit*, qui est La-

R E M A R Q U E S.

pre & l'*Accident*; sorte de division des *Idees*, dont la saine *Philosophie* ne fait aujourd'hui que très peu d'usage, & dont les *Peripatéticiens* se servoient pour distinguer les différentes manieres dont on peut considérer les choses en général. Les *Réaux* soutenoient que ces cinq *Universaux* étoient quelque chose de réellement existant. Les *Nominaux*, qu'on appelloit aussi *Terministes*, prétendoient que ce n'étoit que des *Noms*, des *Termes*, qui ne signifioient que les diverses manieres dont la *Logique* pouvoit envisager les objets de la premiere opération de l'*Esprit*. Ils étoient assurément bien plus sensés que leurs Adversaires.

Beaucoup d'Ecrivains rapportent à *Guillaume Occham*, Cordelier Anglois & Fondateur des Capucins, l'origine de la Secte des *Nominaux*. C'est une erreur qui vient de ce que le premier des Auteurs *Nominaux*, qui sont nommés dans l'*Edit* de *Loüis XI.*, est un certain *Guillaume Okan*. Mais on n'a pas fait attention qu'il y est qualifié Moine de Cîteaux, *Monachi Cisterciensis*. La Secte des *Nominaux* est d'environ trois siècles plus ancienne que le Cordelier *Occham*, qui vivoit dans le XIV. siècle. Son premier Auteur fut un Médecin d'*Henri I.* Roi de France. Ce Médecin étoit de Chartres, s'appelloit *Jean*, & fut surnommé *le Sophiste*, à cause de la subtilité de ses raisonnemens. Il vivoit dans le XI. siècle, le Roi *Henri I.* étant mort en 1060. Il eut pour disciple un nommé *Rocelin*, que quelques-uns nomment *Roffelin*, d'autres *Ruffelin* & d'autres *Encelin*, à qui même on donne pour nom de Baptême, celui de *Jean*. Ce qui pourroit venir de ce qu'on n'auroit fait qu'une personne du Maître & du Disciple. *Rocelin* étoit Breton & fut d'abord Chanoine de Compiègne, & puis, selon quelques-uns, de Saint Martin de Tours. C'est lui qu'il faut regarder comme le véritable Fondateur de la Secte des *Nominaux*. Il en enseigna publiquement tous les Principes. Le plus célèbre de ses Disciples fut le fameux † *Abéillard*. Ils porterent l'un & l'autre la subtilité

§. † *Moréri* écrit *Abailard*; & d'autres, *Abailard*, ou *Abélard* comme on prononce ordinairement.

tin, est rapporté tout entier par (13) M. Naudé dans son *Addition aux Mémoires de l'Histoire de Louis XI*. On ne sçauroit maintenant lire cette *Pièce*, qu'on ne la trouve ridicule, & qu'on ne la regarde comme une aussi grande preuve de la petitesse de l'Esprit humain, que les *Décrets* qui ont été faits pour regler la grandeur du *Capuchon* des Cordeliers, & pour déterminer s'ils n'avoient que l'usage

R E M A R Q U E S.

de leur *Dialectique* dans la *Théologie*, dont ils donnerent des leçons publiques, avec un si grand concours d'Ecoliers, qu'ils s'attirerent une infinité d'envieux, qui parvinrent à faire condamner, comme hérétiques, les Ouvrages de *Rocelin* par le *Concile de Soissons* de 1092. & ceux d'*Abeillard* par le *Concile de Sens* de 1140. Le second a trouvé des Apologistes dans ces derniers tems. Les disputes des *Réaux* & des *Nominaux* enfanterent la *Théologie Scholaistique*; & *Pierre Lombard*, sorti de l'Ecole des derniers, fut le premier qui la réduisit en une espece de *Système*, par ses quatre Livres des *Sentences*, qui, pendant si long-tems, ont été la bouffole des *Théologiens*, & qu'on ne méprise pas encore tout-à-fait aujourd'hui, quoiqu'on en fasse bien moins d'usage. Le succès de son Livre l'a fait surnommer le *Maître des Sentences*. Voyez, DU BOULLAY, *Histoire de l'Université de Paris*, Tome I. pp. 443-455.

(13) M. Naudé] GABRIEL NAUDÉ, Licentié en Médecine de la Faculté de Paris, & Docteur de celle de Padoue, naquit à Paris le 2. de Février 1600. Il y fit ses Etudes, & prit les leçons de Philosophie de *Pierre Padet* & de *Jean-Cécile Frey*. La Médecine fut ensuite son application. La maniere, dont il se signala dans les Ecoles, fut cause qu'*Henri de Mesmes*, Président à mortier, le prit pour Bibliothécaire. Il quitta ce poste en 1626. parce qu'il le détournoit de la Médecine, & s'en alla l'étudier à Padoue. Il revint bientôt après à Paris, & finit sa Licence en 1628. Le Cardinal *Bagni* le prit alors pour son Secrétaire Latin, & l'emmena à Rome en 1631. *Louis XIII.* lui donna le titre & les appointemens de Médecin du Roi, ce qui fit qu'il alla de Rome à Padoue prendre le Bonnet de Docteur, le 25. Mai 1633.

Usage & non le domaine du pain qu'ils mangeoient. Il n'est sans doute gueres convenable ni à un siècle aussi éclairé que le notre, ni à la réputation de sagesse de tant de Magistrats, ni à la gloire d'un aussi grand Roi que celui que Dieu nous a donné, que l'on s'expose au danger que la Postérité porte le même jugement de ce que l'on feroit en ce tems-ci.

V. Tant s'en faut que ce qu'on prétend faire en ce tems-ci puisse être utile à la Religion, qu'il ne

R E M A R Q U E S.

1633. Le Cardinal *Bagni* mourut le 24. Juillet 1641. & le Cardinal *Antoine Barberin* retint auprès de lui *Naudé*, qui n'y resta pas long tems. Le Cardinal de *Richelieu* le fit revenir en France. Il fut de retour à Paris le 10. Mars 1642. & ce Cardinal étant mort la même année, sans avoir encore rien fait pour lui, le Cardinal *Mazarin* le prit pour Bibliothécaire, & le fit Chanoine de Verdun & Prieur de Lartige en Limousin. En sept ans, le Cardinal qui n'avoit pas un Livre, se vit une Bibliothèque de 40. mille Volumes, qui fut dispersée lorsqu'il fut obligé de sortir de France. *Naudé* racheta tous les Livres de Médecine pour 3500. livres. La Reine *Christine* le fit venir alors en Suède pour être son Bibliothécaire. Le Pays ne lui convint point. Il le quitta bientôt & revint en France chargé de présens. La fièvre l'obligea de s'arrêter à Abbeville où il mourut le 29. Juillet 1653. C'étoit un Homme de beaucoup d'esprit & d'un grand jugement, de bonnes mœurs, sobre, ne buvant que de l'eau, plein de religion, de candeur & d'amour pour la vérité. Son érudition n'eut presque point de bornes. Il a beaucoup écrit, & ses Ouvrages dans lesquels il expose ses sentimens sur toutes sortes de matières avec la plus grande liberté, méritent d'être lus, & sont extrêmement propres à former le Jugement. Quiconque entreprendroit de les recueillir rendroit certainement un grand service au public. Celui que l'on cite ici, parut à Paris en 1630. in-8°. sous le titre d'*Addition à l'Histoire de Louis XI.* &c. On l'a joint aux dernières Editions des *Mémoires de Comines.*

418 A V E R T I S S E M E N T

ſçauroit que lui être préjudiciable. Car quel avantage peut tirer l'*Eglise* de faire croire qu'une *Doctrine*, très-répan due dans le monde & embrassée par une infinité de *Catholiques*, rüine le *Mystere de l'Eucharistie*? N'est-ce pas donner des armes aux *Calvinistes* pour la combattre, ou pour répandre parmi ceux de leur Parti ce bruit malin, qu'il y a un grand nombre de gens d'*Eglise*, qui ne croient point la *Transsubstantiation*, non plus qu'eux; puisqu'il est constant qu'il y en a beaucoup qui sont attachés à une *Philosophie*, que des *Catholiques* même ont jugé par des Actes solennels, ne se pouvoir accorder avec ce que l'*Eglise Romaine* enseigne sur ce sujet?

VI. On dira peut-être, que cette considération ne doit pas empêcher qu'on ne condamne une nouvelle *Philosophie*, qui effectivement ne se peut accorder avec le *Mystere de l'Eucharistie*. Mais il y a de l'équivoque dans cette proposition; car quelque *Philosophie* que ce soit, demeurant dans les bornes de la Raison & des connoissances naturelles, il est impossible qu'on n'y trouve des difficultés, qui semblent choquer la foi de nos *Mysteres*, parce qu'ils sont au-dessus de la Raison: & la *Philosophie* d'*Aristote* n'en est pas plus exemte que les autres, sur-tout, si on la considère dans sa pureté, & selon qu'elle a été enseignée par *Aristote*, (14) comme veut le P. *Rapin*, qui

R E M A R Q U E S.

(14) comme veut le P. *Rapin*,] dans ses *Réflexions sur la Philosophie*. RENÉ *Rapin*, né à Tours en 1621. entra chez les Jésuites en 1639. Il y professa neuf ans les Belles-Lettres, dont il fit une étude particulière. Il fut depuis attaché souvent en qualité de Préfet à des jeunes gens de la première qualité, ce qui le mit à portée d'acquérir cet usage du monde, qui manque souvent

ne déclame pas avec moins de chaleur contre ceux qui ont gâté par leurs Interprétations & leurs Commentaires la Doctrine de cet Auteur, que contre ceux qu'il appelle les *Philosophes modernes*. Car à qui persuadera-t-on, que dans les Principes d'*Aristote*, tels qu'ils se trouvent dans ses Livres, un CORPS puisse être en plusieurs lieux; la QUANTITE' puisse être sans la MATIERE & les ACCIDENS sans la SUBSTANCE? Il faut avouer de bonne foi que jamais *Aristote* n'a cru que rien de cela fût possible. Quel est donc le moyen qu'on a trouvé d'accorder la Philosophie d'*Aristote* avec la Foi? En ne s'y arrêtant pas, c'est-à-dire, en demeurant d'accord, que la Raison naturelle ne nous peut rien faire concevoir de toutes ces choses, & qu'elles paroïtroient impossibles, si nous en demeurions là: mais que quand nous considérons d'une part la puissance infinie de Dieu, & de l'autre la foiblesse de notre Raison, le bon

R E M A R Q U E S.

aux plus beaux Esprits, qui vivent dans des Communautés. On vante son cœur droit & sincere, son exacte probité, son bon sens, son ardeur à rendre service, la beauté de son génie. Cette dernière qualité se fait surtout remarquer dans ses *Poësies Latines*, & principalement dans le *Poëme des Jardins*, qu'il fit lui-même imprimer sous son nom, & que quelques gens prétendent n'être pas de lui, sans s'être trop mis en devoir de le prouver. Sa connoissance des Belles-Lettres & son goût, ont produit plusieurs *Comparaisons* de différens Auteurs Anciens entre eux, qu'on a fort estimées dans son tems, & qu'on ne lit plus gueres aujourd'hui, peut-être à cause du Stile, qui bien qu'ingénieux, est diffus, froid & peu naturel. Tous ses autres Ouvrages sont assez peu de chose, & ses *Réflexions sur la Philosophie*, fruit du Préjugé, ne font pas aujourd'hui beaucoup d'honneur à son Jugement. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1687. Il étoit ami particulier de Monsieur *Despréaux*.

sens doit nous faire juger qu'il n'est pas étrange, que Dieu puisse faire ce que notre Raison ne sçauroit comprendre, puisque l'on voit sans peine, qu'il est de la nature de l'*Infini* de ne pouvoir être compris par ce qui est *fini*. Sans ce Principe, nulle *Philosophie* ne se peut accorder avec la *Foi*, & celle d'*Aristote* se trouvera y avoir pour le moins autant de répugnance que les autres : & avec ce Principe il n'y en a point de raisonnable qui ne s'y puisse accorder, pourvu qu'on ne soit pas assez téméraire pour vouloir soumettre les lumieres de la *Foi* à celles de la *Raison* : ce qui de tout tems a conduit à l'erreur & au libertinage ceux qui ont voulu suivre cette dangereuse voye, quelque *Philosophie* qu'ils fissent profession d'embrasser. On en peut juger par ce qu'en dit (15) *Melchior Canus* dans son Livre *De locis Theologicis*, Liv. X. Ch. V. *Cum plerique ab Aristotele non aliter quam ab oraculo pendere videantur, scureque omnia ejus opera legere, minuenda est hæc*

R E M A R Q U E S.

(15) *Melchior Canus*] Son nom Espagnol est *Canus*. Il naquit à Tarançon dans le Diocèse de Toledé, & se fit Religieux de Saint Dominique. Il se rendit sçavant dans les Langues, les Belles-Lettres, l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Il enseigna cette dernière Science avec beaucoup d'éclat dans l'Université de Salamanque. Il assista, comme Théologien au Concile de Trente sous *Paul III.* & fut ensuite fait Evêque des Canaries en 1552. Comme il vouloit s'attacher à la Cour, il ne garda pas long-tems son Evêché. *Philippe II.* dont il s'appliquoit à flatter les passions, le considéra beaucoup. Il fut Provincial de Castille, & mourut à Toledé en 1560. C'étoit un Homme d'un esprit vif, d'une éloquence véhémence, mais à qui l'on reproche beaucoup d'ambition, & de fierté. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages. Celui qu'on cite dans ce *Mémoire*, est le plus estimé, quoique trop long & mal digéré.

opinio, ne ab hujus Philosophiæ placitis dissentire piaculi loco sit. Audivimus enim Italos quosdam qui suis & Aristoteli & Averroi tantum temporis dant, quantum Sacris Litteris ii qui sacrâ doctrinâ delectantur; tantum verò fidei, quantum Apostolis & Evangelistis ii qui maximè sunt in Christi doctrinam religiosi; ex quo nata sunt in Italiâ pestifera illa dogmata de Mortalitate Animi & Divinâ circa res humanas Improvidentiâ; si verum est quod dicitur: nihil enim præter auditum habeo, cum homines Aristotelicis inflati opinionibus sibi blandiuntur, & inde in maximo versantur errore.

VII. Les plus sages Théologiens ne recommandent rien tant, que d'éviter dans la Théologie les Questions purement Philosophiques, & d'en faire dépendre la foi que nous devons à nos Mysteres. Car, comme dit fort bien ANTONIUS BERNARDUS MIRANDULUS, *Casertæ Episcopus*, Liv. VII. *Everfionis singularis Certaminis*, Sect. VI. il arrive souvent, que ce que la *Raison naturelle* nous fait conclure des Principes naturels, paroît opposé à ce que nous croyons par la *Foi*; ce qui n'empêche pas que nous ne soyons prêts de mourir pour ces Vérités de la *Foi*, que nous ne pouvons comprendre par notre *Raison*. Nos qui Christiani sumus, non negamus Rationem naturalem aliquando concludere aliud ab eo quod ipsi credimus, etenim nemo est ex nobis qui Christi Redemptoris ac Salvatoris nostri religionem & pietatem verè profiteamur, qui nesciat ex principiis naturalibus fieri non posse ut ex eo quod non est simpliciter aliquid fiat, & fieri non posse ut Verbum fiat Caro: & tamen firmiter non credat Mundum universum à Deo Optimo Maximo ex eo quod non erat simpliciter creatum fuisse, & Verbum factum esse Carnem; proque his tuendis ac defendendis vitam libentissimè, si opus esset, non profunderet. Mais rien n'est plus remarquable sur ce sujet, que

ce que dit *Melchior Canus*, Liv. IX. Chap. VII. car il ne se contente pas de parler très-fortement en général contre les *Théologiens*, qui s'amuse à ces disputes de *Philosophie*; mais entre ces *Questions*, qu'il juge tout-à-fait inutiles, & qu'il prétend qu'on devroit retrancher de la *Théologie*, il met celle de la *Distinction de la Quantité d'avec la Substance*, dont il semble qu'on voudroit aujourd'hui faire dépendre la foi du *Mystere de l'Eucharistie*. *ALTERUM est vitium*, dit ce sçavant THEOLOGIEEN, *quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt easdemque non necessarias, quo in genere multos etiam è nostris peccasse video. Nostri enim Theologi, importunis vel locis, longà de his oratione disserunt quæ nec juvenes portare possunt, nec senes ferre; quis enim ferre potest disputationes illas de Universalibus, de Nominum Analogiâ, de Primo Cognito, de Principio Individuationis, sic enim inscribunt; de Distinctione Quantitatis à Re quantâ, de Maximo & Minimo, de Infinito, de Intensione & Remissione, de Proportionibus & Gradibus, deque aliis hujusmodi sexcentis, quæ ego cum essem ingenio nimis tardo, nec his intelligendis parum temporis ac diligentie adhibuissem, animo vel informare vix poteram, puderet me dicere non intelligere, si ipsi intelligerent qui hæc tractaverunt?*

VIII. Il y a long-tems que les *Ministres* n'ont été si fortement poussés sur l'*Eucharistie* qu'ils le sont présentement. Il y auroit de l'imprudence de leur donner quelque moyen de s'échapper & de broüiller la dispute, en la rejettant sur des *Questions Philosophiques*, dans lesquelles tous les *Controversistes* judicieux, comme les *Cardinaux Du Perron & de Richelieu*, ont toujours évité de s'engager, en se contentant d'établir la substance du *Mystere*, qui consiste dans la *Présence réelle & la*

Transsubstantiation. Les Calvinistes ne demanderoient pas mieux que d'avoir quelque prétexte de jeter leurs Adversaires dans ces Disputes de Philosophie; & ne manqueroient pas de le prendre, si M. Morel réussissoit dans son dessein, puisqu'ils ont déjà tâché de le faire, en voulant tirer avantage d'un méchant Libelle, intitulé: DISCOURS contenant plusieurs réflexions sur la PHILOSOPHIE de DESCARTES. C'est donc mal servir l'Eglise, que d'engager les Magistrats à parler sur ce sujet.

(16) *Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Atrida.*

IX. On a déjà remarqué, qu'il n'y a dans l'Arrêt de 1624. que l'Article des *Formes substantielles*, qui puisse avoir du rapport à la Philosophie de M. Descartes; & c'est aussi ce qui fait davantage crier M. Morel, & qui lui fait presser avec plus d'instance le renouvellement de cet Arrêt. Cependant ce que l'on enseigne communément des *Formes substantielles non spirituelles*, a si peu de vraisemblance, que le P. Rapin met l'*Eduction des Formes Matérielles de la Matière* entre les Opinions mal-à-propos imputées à Aristote; ce qui n'auroit point de sens raisonnable, si les *Formes Matérielles* étoient telles qu'on se les figure communément, c'est-à-dire, des *Entités absolues, réellement distinctes de l'arrangement & de la configuration des parties des Corps naturels.* Car s'il y avoit de telles *Entités*, il faudroit nécessairement qu'elles fussent ou tirées de la *Matière*, ou créées de Dieu; or le P. Rapin dit, que cette *Eduction des Formes Matérielles de la Matière*, est une nouvelle imagination des Philosophes de ce tems, qui n'est jamais venue dans la pen-

R E M A R Q U E S.

(16) *Hoc Ithacus &c.] VIRGILE, Eneide, Liv. II. 104.*

ſſe d'*Aristote* : il faudroit donc qu'il crût qu'elles ſont créées de Dieu, & qu'en chaque moment Dieu crée de nouveau & anéantit auffi-tôt après une infinité de ces *Formes*; ce qu'il n'y a point d'apparence que le P. *Rapin* croie, & par conféquent il faut que ce qu'il tient de ces *Formes ſubſtantielles* ſoit contraire à ce que l'on voudroit établir par le renouvellement de cet *Arrêt*. Mais (17) le P. *Fabri*, de la même Compagnie, combat encore plus expreſſément la *Doctrine* commune des *Formes ſubſtantielles* dans un Livre *De Plantis & de Generatione Animalium*, imprimé à Paris chez François *Muguet* l'an 1666. & dédié au Général des *Jéſuites*. Dans le premier *Traité*, qui eſt des *Plantes*, Liv. I. *Propoſit.* 28. il dit, que la *Forme des Plan-*

R E M A R Q U E S.

(17) le P. *Fabri*] HONORÉ FABRI, naquit en 1626 dans le Diocèſe de Bellay. Il entra jeune chez les *Jéſuites*, & profeſſa long-tems à Lyon, dans le Collège de la *Trinité*, la *Philoſophie*, dont il embralla toutes les parties. Il ſe rendit même ſçavant dans la *Théorie de la Médecine*. On prétend qu'il avoit enſigné la *Circulation du ſang* avant le célèbre *Harvée*. Son principal mérite fut d'être un bon *Mathématicien*, & le P. *de Chales* eſtimoit beaucoup à cet égard. Le P. *Fabri*, né laborieux, avec de la vivacité d'eſprit, & de la facilité pour écrire, ſemble avoir ambitionné la qualité d'*Encyclopédiſte*. Il n'y a preſque point de matiere de *Science* & de *Littérature*, ſur laquelle il n'ait écrit quelque choſe. Ses *Ouvrages* imprimés, qui ſont en grand nombre & qui ſe ſentent, dit-on, de la rapidité de leur *composition*, lui firent honneur quand ils parurent, & ſont aujourd'hui totalement oubliés. Quelques-uns portent les faux noms d'*Antimus Farbius*, *Pierre Mouſner* & *Bruno Neuffer*. Il a laiffé onze *Volumes in-4o.* manuscrits. Comme il avoit de la ſingularité dans l'eſprit, il ſe plaifoit quelquefois à défendre de mauvaiſes cauſes : & l'on a trouvé dans ſes *Manuscrits* des *Apologies des Papes Honorius, Liber, Vigile, & Grégoire VII.*

tes n'est point une *Entité absolue*, mais seulement *relative*, c'est-à-dire, un simple rapport, qui naît de la diverse disposition des parties de la *Matiere*. *FORMA Plantæ*, dit-il, *nihil absolutum est; sed resultat ex tali plexu, dispositione, organizatione &c.* & il déclare généralement, que toute sorte de *Forme*, hors l'*Ame raisonnable*, n'est qu'un *Rapport*. *OMNIS Forma præter Animam rationalem est aliquid respectivum.* Et s'étant objecté que l'*Ame des Plantes* est une *Ame végétative*, & que par conséquent ce doit être une *Entité absolue*, il répond en ces termes: *Respondeo unam duntaxat Animam rationalem esse Entitatem verè absolutam, secus vero vegetativam & sensitivam.* Et sur une seconde Objection, que l'*Ame de la Plante* est vraiment produite, il dit: *Respondeo non produci per veram actionem, sed resultare ut Relationes.* C'est pourquoi il soutient, que la *Forme de la Plante* ne peut jamais être séparée de la *Matiere*, non pas même par la puissance de Dieu. *FORMA PLANTÆ etiam divinitus extra Plantam existere non potest.* Il n'en dit pas moins de l'*Ame des Bêtes* dans le Liv. V. *De Generatione Animalium*, Proposit. 66. *Illa FORMA SENTIENS non est ENTITAS ABSOLUTA.* Ce qu'ayant montré par beaucoup de preuves, il dit que les réponses qu'on y apporte dans l'*École*, ne sont que des paroles sans aucun sens: *Crede mihi; licet multa reponere possis, si tamen ea paulo diligentius ac minime præoccupato animo discutias; mera verba esse comperies, & sincere dico nihil eorum à me intelligi posse quæ super hac re à Scholasticis vulgo dicuntur.* *Igitur ne agnoscere videar illam Formam quam ne animo quidem concipere valeo, illam tamen admittendam esse non puto, scilicet Entitatem absolutam, respectivam enim, ut dixi, ultra admitto.* Il avoue bien que l'*Ame d'une Bête* a un rapport à une *Entité absolue*; mais il sou-

tient que l'Entité absolue à laquelle l'Ame sensitive a rapport, n'est point distinguée des Elémens. *Illa Entitas absoluta, quæ Forma sentiens dicitur, non est quid distinctum ab Elementis.* (18) Le P. Maignan, Minime, qui a été Professeur en Philosophie au Couvent de la Trinité du Mont, n'a pas

R E M A R Q U E S.

(18) Le P. Maignan,] EMMANUEL MAIGNAN naquit d'une Famille noble à Toulouse le 17. Juillet 1601. Il fit profession chez les Minimes en 1619. Il apprit la Philosophie dans son Ordre. A mesure qu'il l'étudioit, il se déclara contre la Physique d'*Aristote*, & par ses propres réflexions, sans avoir recours aux Livres, il fit des progrès dans la Géométrie. Aussi-tôt après ses Etudes, il fut chargé d'enseigner la Philosophie, ce qu'il fit avec un succès, qui fut cause que son Général le fit venir à Rome. Il y professa pendant quatorze ans la Philosophie & la Théologie. Il s'étoit fait un Système particulier de Physique, tiré pourtant des Anciens, & combattoit également les Principes de *Descartes* & ceux de *Gassendi*. Il expliquoit tous les effets de la Nature par la différente combinaison des Elémens. Son Système fut attaqué par rapport à l'*Eucharistie*, par les PP. *La Loubere*, *Courboulez*, & *Théophile Raynaud*, Jésuites; *Vincent Baron* & *Nicolas Arnu*, Dominicains, & par M. *Du Cassé*. Le P. Maignan scut, dans ses Réponses, mettre son Système Physique d'accord avec la Foi. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait, malgré lui, Provincial d'Aquitaine, Député depuis au Chapitre Général; enfin Visiteur-Général de son Ordre. Débarrassé de ses différens Emplois, il donna les dernières années de sa vie, malgré ses infirmités, à montrer la Philosophie aux jeunes gens Religieux. Il avoit plus de 70. ans, quand il forma par ses leçons les PP. *Amat Joseph de Villeneuve*, *Charles Plumier*, & *Jean Saguens*, dont la Science & les talens ont fait honneur à leur Ordre. Il mourut dans son Couvent de Toulouse le 29. Octobre 1676. La profondeur de sa Science & l'élévation de son Génie, ne l'ont pas rendu plus recommandable que l'innocence de ses mœurs & l'exactitude de sa vie religieuse. Ce fut un grand Philosophe, & l'un des plus

rejeté moins clairement la doctrine commune des *Formes substantielles* dans son *Cours de Philosophie* imprimé à Toulouse en 1653. approuvé par les Supérieurs de son Ordre, & par un grand nombre de Docteurs en *Théologie* de cette *Université*. Ces *Philosophes* ont pour eux l'autorité de *Saint Augustin* au regard de l'*Ame des Bêtes*, pour ce qui est au moins d'en tenir ce que l'on veut, & de ne point reconnoître dans les *Bêtes* d'autre *Ame* que leur *sang*; car ce Pere déclare qu'il ne faut pas se mettre en peine qu'on dise cela des *Bêtes*, pourvu qu'on ne le dise pas de l'*Homme*. C'est dans les *Questions sur le Lévitique*, en expliquant ces paroles, ANIMA OMNIS CARNIS SANGUIS EJUS EST. Si quis putat Animam Pecoris esse sanguinem, non est in ista questione laborandum; tantum ne Anima Hominis, quæ Humanam Carnem vivificat & est rationalis sanguis putetur valde cavendum est, & hic error modis omnibus refutandus. Il ne semble point à propos de renouveler un *Arrêt*, dont on a dessein d'abuser, pour décrier des *Opinions* très-innocentes d'elles-même, & qui sont d'ailleurs soutenues par des *Théologiens* célèbres contre qui personne n'a parlé jusqu'ici, quoique leurs *Livres* soient très-publics.

R E M A R Q U E S.

çavans *Mathématiciens* du XVII. Siècle. Il fut suffisamment instruit de la *Théologie*. Il enrichit les *Mathématiques* de découvertes nouvelles, & d'instrumens plus parfaits. Comme il étoit très-habile dans les *Mécaniques*, & qu'il avoit les mains adroites, il faisoit lui-même tous les Instrumens dont il avoit besoin, & les *Machines* qu'il inventoit. Quand le Roi passa par Toulouse en 1660. il voulut voir la Cellule du P. *Maignan*, comme ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette Ville. Il fut surpris de la prodigieuse quantité d'*Instrumens* & de *Machines* qu'il vit, & plus encore d'appren-

X. La dernière raison & qui est peut-être la plus convaincante, est qu'il n'y a nul inconvénient à laisser les choses, comme elles font depuis tant d'années, sans qu'on ait sujet de s'en plaindre, & qu'il y en a toujours davantage à remuer les sujets de contestations & de disputes, & à donner occasion à ceux qui veulent broüiller.

ON ne doutera pas après la lecture de ce Mémoire, de l'impression qu'il dut faire sur les meilleurs Esprits du Parlement & sur le Premier-Président de Lamoignon en particulier. Est-ce aller trop loin d'assurer, que ce fut ce qui détermina cette illustre Compagnie & son Chef à se montrer peu favorables aux prétentions de Claude Morel & de ses associés? Ceux-ci tournés dans le même tems en ridicule par l'Arrêt Burlesque de notre Auteur, se désistèrent de leurs poursuites inutiles au Parlement, & prirent le parti de s'adresser à la Cour, dont ils n'obtinent que ce que l'on a vu plus haut. Ce qui n'empêcha point la Philosophie de Descartes de s'établir de plus en plus dans l'Université de Paris.

J'avois eu dessein de faire entrer aussi dans cet Avertissement la Requête, que Bernier fit pour remplacer celle que l'Université n'avoit pas eu dessein de présenter. Mais quoique composée sur l'Arrêt Burlesque, elle n'est pas toujours d'accord avec lui; M. Despréaux ayant beaucoup changé celui-ci depuis la première composition. D'ailleurs il auroit

R E M A R Q U E S.

dre que le tout étoit l'ouvrage des mains du P. Maignan. L'esprit de ce sçavant Religieux ne le contenta pas moins, ce qui fit qu'il souhaita qu'il vint demeurer à Paris. M. de Fieubet, Premier-Président de Toulouse, en parla par ordre du Cardinal Mazarin au P. Maignan, qui, pour toute grace, demanda la permission d'achever

fallu charger cette Requête d'un nombre prodigieux de Remarques pour la faire bien entendre du commun des Lecteurs ; Et tout considéré, je n'ai pas cru que la chose en valût la peine.

R E M A R Q U E S.

Le reste de ses jours dans sa retraite. Lorsqu'il publia la première fois sa *Philosophie* en 1653. il eut l'honneur de la voir adoptée par l'*Université de Toulouse*, qui permit qu'on l'enseignât publiquement dans les Ecoles.





A R R Ê T

(1) B U R L E S Q U E ,

Donné en la Grand' Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université (2) de Stagyre, au Pays des chimères: Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.

VU par la Cour la Requête présentée par (3) les Régens, Maîtres-ès-Arts, Docteurs & Professeurs

R E M A R Q U E S .

(1) CHANG. *Burlesque,*] Ce mot, qui n'est point dans l'Édition de 1701. fut ajouté dans celle de 1713. A cela près, le titre est le même qu'ici dans toutes les deux. Dans l'Édition de 1674. que M. *Brossette* prétend être la première, le Titre étoit à ce qu'il dit: ARRÊT donné en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université; Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote. La Copie Manuscrite dont j'ai parlé dans l'Avertissement, & que j'indiquerai dorénavant par cette marque MST. n'a point de Titre. Le *Journal ou Relation fidelle* &c. concernant l'Université d'Angers, dont j'ai fait aussi mention dans l'Avertissement, & que je citerai dans la suite de cette manière: R. d'A. donne pour titre à cette Pièce: ARRÊT donné en faveur des Maîtres-ès-Arts & Professeurs en l'Université de Paris, pour la Doctrine d'Aristote. DE ST. MARC.

(2) *de Stagyre,*] Ville de Macédoine, sur la Mer Egée, & Patrie d'Aristote. DESP.

(3) CHANG. *les Régens, Maîtres-ès-Arts, Docteurs & Professeurs de l'Université,*] MST. Régens, *Maîtres-ès-*

de l'Université, tant en leurs noms, que comme tuteurs (4) & défenseurs de la Doctrine de Maître en blanc Aristote, ancien (5) Professeur Royal en Grec dans le Collège du Lycée, & Précepteur du feu Roi (6) de querelleuse mémoire Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux; contenant que (7) depuis quelques années, une inconnue nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les Ecoles de ladite Université, & pour cet effet à l'aide de certains Quidams factieux, prenant les furnoms (8) de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes & Pourchotistes, gens sans aveu, se

R E M A R Q U E S .

Ars & Professeurs de l'Université de Paris. R. d'A. Régens, Maîtres-ès-Arts, & Professeurs en l'Université de Paris.

(4) CHANG. & défenseurs de la Doctrine de Maître en blanc Aristote,] Dans l'Édition de 1674. il y avoit: de Maître.... Aristote. Ces mots, en blanc, sont pour suppléer au nom de Baptême, qui se met au devant des noms des Maîtres-ès-Arts. BROSS.

MST. Et défenseurs de la doctrine de Me. Aristote.

R. d'A. Et défenseurs de Maître Aristote.

(5) CHANG. Professeur Royal en Grec dans le Collège du Lycée,] MST. & R. d'A. Professeur Royal en Langue grecque à Athènes.

(6) CHANG. de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux;] 1674. de redoutable mémoire &c. BROSS.

MST. de triomphante mémoire Alexandre le Grand, Conquérant de l'Asie, Europe & autres lieux.

R. d'A. de triomphante mémoire Alexandre dit le Grand Acquéreur de l'Europe, Asie & autres lieux.

(7) CHANG. depuis quelques années une inconnue] EDIT. 1674. depuis quelques années en ça une inconnue. BROSS.

MST. & R. d'A. idem.

(8) CHANG. de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes & Pourchotistes,] EDIT. 1674. de Cartésiens, nouveaux Philosophes, Circulateurs & Gassendistes. BROSS.

seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien & paisible possesseur desdites Ecoles, contre lequel Elle & ses Consorts auroient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations & raisonnemens

R E M A R Q U E S.

MST. & R. d'A. de *Cartistes & Gassendistes.*

Gassendistes, Sectateurs de *Gassendi*; *Cartésiens*, de *Descartes*; *Malebranchistes*; de *Malebranche*; *Pourchotistes*, de *Pourchot*. Ce dernier est un Professeur au Collège des Quatre Nations, qui a fait imprimer une Philosophie.

BROSS.

Quand M. *Brossette* donna son *Edition* en 1717. il y avoit déjà plus de 15. ans que M. *Pourchot* avoit quitté sa Chaire.

Au sujet de *Gassendi*, voyez *Avertissement*, Rem. 11.

René Descartes, Seigneur du Perron, issu d'une ancienne Maison de Bretagne, naquit à La Haie en Touraine l'an 1596. & mourut à Stokolm en 1650. âgé de 54. ans. Son Corps, rapporté depuis en France, repose dans l'Eglise de l'Abbaye de Sainte Genevieve, où l'on voit son Mausolée avec des *Epitaphes* assez bien faites.

Ces dex mots, *Malebranchistes & Pourchotistes*, furent ajoutés à cet *Arrêt* par M. *Despréaux* quand il le fit imprimer en 1701. Lorsqu'il l'avoit composé, c'est-à-dire, en 1671. le P. *Malebranche* & M. *Pourchot* n'étoient pas encore connus du Public. La premiere partie de la *Recherche de la Vérité* du P. *Malebranche* ne fut imprimée pour la premiere fois qu'en 1673. Il n'avoit alors encore rien mis au jour. Au mois d'Août 1671. M. *Pourchot* n'avoit pas encore vingt ans, & ce ne fut que quelques années après qu'il eut une Chaire dans l'*Université*.

Nicolas Malebranche, né à Paris le 6. Août 1638. entra dans l'Oratoire le 28. Janvier 1660. à l'âge de plus de 21. ans. Il fut dans la suite Honoraire de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris dans la Maison de l'Oratoire le 13. Octobre 1715. âgé de 77. ans 2. mois & 9. jours.

Edme Pourchot, naquit à Poilly village près d'Auxerre, au mois de Sept. 1651. d'un simple habitant de l'endroit. Il vint fort jeune à Paris, y fit sa Philosophie &

mens diffamatoires, voulant affujettir ledit Ariffote à subir devant Elle l'examen de fa doctrine; ce qui feroit directement oppofé (9) aux loix, us &

R E M A R Q U E S.

& prit le Degré de Maître-ès-Arts, auquel il joignit celui de Licencié ès Droits. Il enseigna la Philosophie pendant vingt-fix ans, d'abord au Collège des Graffins, enfuite à celui des Quatre-Nations; & perfonne, depuis le renouvellement de la Philosophie par *Descartes*, ne l'a profeflée avec plus d'éclat. L'*Univerfité* reconnut l'honneur qu'elle en recevoit, en l'élevant fept fois au *Rectorat*; mais elle ne put obtenir de lui qu'il voulût accepter cette dignité davantage. Elle le fit auffi fon *Sindic*. Charge qu'il exerça pendant quarante ans, jufqu'à fa mort, & dans laquelle il a rendu des fervices confidérables à l'*Univerfité*. Ses *Inftitutions Philofophicæ*, réimprimées plusieurs fois, joignent à toute la folidité poffible, une pureté de Stile inconnue jufqu'à lui dans les Ecoles de Philosophie. Il a fait imprimer auffi plusieurs petits Ouvrages, par lesquels on voit qu'il n'étoit nullement étranger dans toutes les parties des *Belles-Lettres*. On estime encore beaucoup les *Mémoires*, qu'il a composés à l'occafion de différentes affaires importantes furvenues à l'*Univerfité* pendant fon *Sindicat*. Son goût pour l'*Ecriture Sainte* lui fit profiter du loisir qu'il eut, après avoir quitté fa Chaire, pour apprendre la Langue Hébraïque, & dans fa vieillesse, il en fit des Leçons publiques au Collège de Sainte Barbe, en fuyant la Méthode de M. *Mafclef*, qui fecouant le joug des *Points* & des autres inventions des *Mafforettes*, rend l'étude de cette Langue beaucoup plus aifée. M. *Pourchot* devint aveugle les dernières années de fa vie, & mourut à Paris le 22. de Juin 1724. dans fa quatre-vingt-troisième année. Il est inhumé à Saint Etienne du Mont. Ces Vers, qu'on a gravés fous fon Portrait, ne difent rien que de très-vrai.

Hic est Purchotius, quo Principe, se Schola jactat

Spretis certa sequi dogmata quisquiliis.

Religionis amans, idem Sophiæque Magister

Egregius, mores format & ingenium. DE ST. MARC.

(9) CHANG. aux loix, us & coutumes] R. d'A. aux loix & coutumes.

coûtumes de ladite Université, où ledit Aristote auroit toujours été reconnu pour Juge fans appel & non comptable (10) de ses opinions. Que même (11) fans l'aveu d'icelui Elle auroit changé & innové plusieurs choses en & au dedans de la nature, ayant ôté au Cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce Philosophe lui avoit accordée libéralement & de son bon gré, (12) & laquelle Elle auroit cédée & transportée au Cerveau. Et ensuite, par une procédure (13) nulle, de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le chile, appartenant ci-devant au Foye, (14) comme aussi de faire voiturier le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, (15) n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations que la seule

R E M A R Q U E S.

(10) CHANG. *de ses opinions.*] EDIT. 1674. *de ses argumens.* BROSS.

(11) CHANG. *sans l'aveu d'icelui Elle auroit*] MST. *sans l'aveu d'icelui Aristote Elle auroit.*

(12) CHANG. *& laquelle Elle auroit cédée & transportée au cerveau,*] MST. *pour la donner au cerveau.* R. d'A. *l'ayant donnée au cerveau.*

(13) CHANG. *nulle*] Ce mot manque dans le MST. C'est apparemment une faute du Copiste. DE ST. MARC.

(14) CHANG. *comme aussi de faire voiturier le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, n'ayant autre*] MST. & R. d'A. *comme aussi de faire voiturier & circuler le sang par tout le corps, n'ayant autre.*

(15) CHANG. *n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations que la seule Expérience,*] EDIT. 1674. *que l'Expérience.* BROSS.

MST. *n'ayant aucun droit pour faire lesdites vexations que l'Expérience.*

R. d'A. *n'ayant aucun droit & titre pour faire lesdites*

Expérience, dont le témoignage n'a jamais été
(16) reçu dans lesdites Ecoles. Auroit aussi atten-

R E M A R Q U E S .

exactions que l'Expérience. Le mot *exactions* pour *vexations* est une faute du Copiste ou de l'Imprimeur. DE ST. MARC.

(16) CHANG. *reçu dans lesdites Ecoles.*] Il faut commencer ici par avertir, que tout ce qui, dans cet *Art*, concerne la Médecine, commençant à ces mots: *Plus par un attentat & voye de fait énorme, & finissant par ceux-ci, sortilège & pacte avec le Diable*, ne se trouve ni dans le MST. ni dans la R. d'A. parce qu'apparemment cela n'étoit pas dans la première composition. Unissons donc la Phrase qui précède ici cette *Addition*, à celle qui la suit, afin de voir plus aisément les changemens, que l'Auteur a faits, tant en 1674. qu'en 1701. Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par lui sur les lieux. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecoles de Philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccésités, Pétrésités, Policarpésités, & autres êtres imaginaires, tous enfans & ayans cause de défunt Maître Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale subversion de la Philosophie Scholastique dont elles font tout le mystere, & qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvu. Vu &c.

MST. après ces mots, *reçu dans lesdites Ecoles*, ce qu'on vient de voir est ainsi. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, virtualités, identités, eccésités, Pétrésités, Policarpésités, & autres enfans ayans cause de défunt Mre. Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable & causeroit la totale subversion de la Philosophie & Théologie Scholastique, qui tirent d'elles toute leur subsistance. Auroit aussi attenté par une entreprise inouïe d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux. Vu &c.

R. d'A. *reçu dans lesdites Ecoles; ayant aussi, par une*

té (17) ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le Feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat & voye de fait énorme contre la Faculté de Médecine, se seroit ingérée de guérir, & auroit réellement & de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continues, avec vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues inconnues audit Aristote, & à Hippocrate son devancier, & ce sans saignée, purgation, ni évacuation précédentes; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire & abusif, ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au Corps de ladite Faculté, & ne pouvant par conséquent consulter avec les Docteurs d'icelle, ni être (18) consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, & malgré les plaintes & oppositions réitérées des Sieurs

R E M A R Q U E S.

entreprise inouïe, attenté d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux, & non contente de ce avoir (faute d'impression pour auroit) entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccités, Pétréités, Policarpéités, & autres tous enfans & ayans cause de défunt Maître Jean Scot leur pere, ce qui apporteroit un préjudice notable, & causeroit une entière subversion de la Philosophie Scholastique, qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvu. Vu &c.

(17) CHANG. *ladite Raison*] Ces mots n'étoient pas dans l'Édition de 1674. BROSS.

(18) CHANG. *consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais été*] EDIT. 1674. *consultée par eux, comme ils ne l'ont en effet jamais pratiqué.* BROSS.

(19) Blondel, Courtois, Denyau, & autres défenseurs de la bonne Doctrine, Elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les Médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des regles, ont été guéris par lesdits remèdes. Ce qui est d'un exemple très-dangereux, & ne peut avoir été fait que par mauvaises voyes, fortilège & pacte avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecoles de Philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccésités, pétréités, policarpéités, & autres êtres imaginaires, tous enfans & ayans cause de défunt Maître (20) Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préju-

R E M A R Q U E S.

(19) *Blondel, Courtois, Denyau,*] BLONDEL a écrit, que le bon effet du Quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le Diable. *Courtois*, Médecin, aimoit fort la saignée. *Denyau*, autre Médecin, nioit la Circulation du sang. DESP.

Ils étoient tous trois de la Faculté de Paris. BROSS. François Blondel mourut en 1682. Il avoit enseigné la Médecine dans les Ecoles de la Faculté. Son entêtement pour les anciennes pratiques, & sa haine déclarée pour toutes les nouvelles découvertes, ont fourni l'occasion au Sieur Lami son Confrere, de le peindre dans quelques Ecrits, comme un Pédant, gonflé d'une érudition inutile & mal digérée, mais parfaitement ignorant des choses les plus nécessaires; & comme un faux dévot, qui cacheoit, sous une apparence de charité, l'inimitié la plus dangereuse. Il mit dans la Faculté de Médecine un feu, qui ne s'éteignit que par sa mort.

Sur *Courtois & Denyau*, voyez *Sat. X. Vers 412.*
DE ST. MARC.

(20) *Jean Scot*] JEAN DUNS, étoit natif, selon quelques-uns, de Donston dans le Comté de Northumberland en Angleterre; selon d'autres de Downe, Ville de la Province d'Ultonie en Irlande, & selon d'autres de

dice notable, & causeroit la totale subverfion de la Philofophie Scholaftique, dont elles font (21) tout le myftere, & qui tire d'elles toute fa fubftance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. (22) Vu

R E M A R Q U E S.

Duns, village d'Ecoffe fur la Frontiere d'Angleterre: opinion, que fon nom rend la plus vraifemblable, & que le furnom de *Scot*, qui veut dire *Ecoffois*, confirme encore. Il étoit né vers la fin du XIII. Siècle, & mourut à Cologne au commencement du XIV. en 1308. Il entra fort jeune dans le Couvent des Freres-Mineurs de Newcastle en Angleterre, fit fes Etudes & professa la Théologie à Oxford. Il vint enfuite à Paris, y prit des Degrés & fit des Leçons publiques de Philofophie & de Théologie. La subtilité de fon esprit, qui lui fournit les moyens d'établir le contraire de ce que *Saint Thomas d'Aquin* avoit soutenu dans les chofes qui n'intéressent point la Foi, lui fit donner le nom de *Docteur subtil*. Il dut celui de *Docteur très-réfolutif* à la hardieffe avec laquelle il avançoit continuellement des sentimens nouveaux, qu'il n'étoit jamais embarrassé de soutenir. Il faut convenir, qu'il trouvoit pour cela de grands fecours dans toutes ces *Ergoterics*, qu'il emprunta des *Nominaux*, & qu'il se rendit propres par l'ufage qu'il en fit. Quoiqu'il foit mort à l'âge de 33. à 34. ans, il n'a pas laiffé d'écrire un très-grand nombre d'Ouvrages, dont l'*Edition* complete, faite à Lyon en 1639. est en douze Volumes *in-folio*. On le regarde communément comme l'Auteur de la pieufe opinion de l'*Immaculée Conception de la Vierge*. Il paroît du moins certain qu'il est le premier qui l'ait enseignée publiquement dans l'*Université de Paris*. DE ST. MARC.

(21) CHANG. tout le myftere] EDIT. 1764. tout le fçavoir. BROSS.

(22) CHANG. Vu les libelles intitulés *Physique de Rohault*, *Logique de Port-Royal*, *Traité de Quinquina*; même l'*Adverfus Aristoteleos de Gassendi*, & autres pièces attachées à ladite Requête, fignée CROTTÉ.

MST. Et vu les libelles intitulés *Physique de Rohault* & *Logique de Port-Royal*, même l'*Adverfus Aristoteleos de Gassendi*, & autres pièces attachées. Signé CROTTÉ.

R. d'A. Vu les *Libelles diffamatoires intitulés Physique*

les libelles intitulés Physique de (23) Rohault, (24) Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina, même l'*Adversus Aristoteles* de Gassendi, & autres pièces attachées à ladite Requête, Signée, CHICANEAU, Procureur de ladite Université. (25) Oïi le rapport du Conseiller Commis. Tout considéré,

La Cour ayant égard à ladite Requête, a maintenu & gardé, maintient & garde ledit Aristote en la pleine & paisible possession & jouissance (26) desdites Ecoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi & enseigné par les Régens, (27) Docteurs, Mai-

R E M A R Q U E S.

de Rohault, Logique de Port-Royal, même l'Adversus Aristotelem de Gassendi, & autres pièces attachées à ladite Requête. Signé ROTÉ. C'est une faute de Copiste ou d'Imprimeur. Il falloit CROTTÉ. DE ST. MARC.

(23) Rohault] voyez Tome II. *Epît. V. 31.*

(24) *Logique de Port-Royal*] Le célèbre M. Nicole est Auteur de ce Livre excellent pour son tems. Nous sommes en état aujourd'hui de faire beaucoup mieux. DE ST. MARC.

(25) CHANG. Oïi le rapport du Conseiller Commis. Tout &c.] MST. Oïi le rapport de Mre. Jacques de la Sabperie Conseiller. Tout &c.

R. d'A. Oïi le rapport de Maitre Jacques de la S... Conseiller & Directeur du Collège des Grassins; & tout &c.

(26) CHANG. *desdites Ecoles.*] Après ces mots dans le MST. est cette Phrase: *Fait défenses à la Raison de l'y troubler ni inquiéter à peine d'être déclarée Héretique & perturbatrice des disputes publiques. Ordonne que ledit Aristote sera toujours suivi; Et le reste de la Phrase, qui est ici avec les petites différences que je marquerai plus bas.*

Dans la R. d'A. les Phrases sont dans le même ordre qu'ici. Il n'y a que quelque différence dans les termes. DE ST. MARC.

(27) CHANG. *Docteurs,*] Ce mot n'est point dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

tres-ès-Arts & Professeurs (28) de ladite Université: Sans que pour ce (29) ils soient obligés de le lire, ni de sçavoir sa langue & ses sentimens. Et sur le fond (30) de sa doctrine, les renvoye à leurs cahiers. Enjoint au Cœur de continuer d'être le principe des Nerfs, & à toutes personnes, de quelque condition (31) & profession qu'elles soient, de le croire (32) tel, nonobstant (33) toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au Chyle d'aller droit au Foye sans plus passer (34) par le Cœur, & au Foye de le recevoir. (35) Fait défense au Sang d'être plus vagabond, errer, ni circuler dans le corps, (36) sous peine d'être entièrement livré & abandonné à la Faculté de Médecine. (37) Défend à la Raison, & à ses adhé-

R E M A R Q U E S.

(28) CHANG. *de ladite Université.*] Ces mots manquent dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(29) CHANG. *ils soient obligés de le lire ni de sçavoir sa langue & ses sentimens.*] MST. *ils soient obligés de le lire & sçavoir son sentiment.*

R. d'A. *ils soient obligés de le lire ni de sçavoir son sentiment.*

(30) CHANG. *de sa doctrine*] MST. *de ladite doctrine.*

(31) CHANG. *& profession*] MST. *ou profession.* Ce pourroit être une faute du Copiste. DE ST. MARC.

(32) CHANG. *tel,*] Ce mot n'est point dans le MST. DE ST. MARC.

(33) CHANG. *toute expérience à ce contraire.*] R. d'A. *toutes expériences à ce contraires.*

(34) CHANG. *par le Cœur, & au Foye*] R. d'A. *par ledit Cœur, & audit Foye.*

(35) CHANG. *Fait défense au Sang*] MST. & R. d'A. *Fait très-expresses inhibitions & défenses au sang.*

(36) CHANG. *sous peine d'être entièrement livré & abandonné à la Faculté de Médecine.*] MST. *sur peine d'être abandonné à la Faculté de Médecine de Paris.*

R. d'A. *sur peine d'être abandonné à la Faculté de Médecine, pour être incessamment tiré & évacué.*

(37) CHANG. *Défend à la Raison, &c.*] Par une fuite

hérens, de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continues, par mauvais moyens & voyes de sortilèges, comme vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues non approuvées ni connues des Anciens. Et en cas de guérison irrégulière par icelles drogues, permet aux Médecins de ladite Faculté, de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, fené, fyrops, juleps, & autres remedes propres à ce; & de remettre lesdits malades en tel & semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les regles, & s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés & évacués. Remet les entités, identités, (38) virtualités, eccétés, & autres pareilles (39) formalités Scotistes, en leur bonne

R E M A R Q U E S.

te de ce que j'ai dit dans la *Rem.* 16. tout ce qui concerne ici la Médecine, depuis les mots cités jusques & compris ceux-ci; *en l'autre monde suffisamment purgés & évacués*; manque, comme de raison, dans le MST. & dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(38) CHANG. *virtualités, eccétés*; Ces deux mots ne sont pas dans le MST. Le dernier seul manque dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(39) CHANG. *formalités*] Dans toutes les *Editions*, que j'ai vues des *Oeuvres* de notre Auteur, & qui sont faites depuis celle de 1701. il y a, *formules*. Il faut qu'il y ait aussi *formules* dans l'*Edition* de 1674. Je le crois du moins parce que M. *Brossette* n'en dit rien. Il y a *formules* dans le MST. Malgré tant d'autorités, je ne doute pas que ce ne soit une faute échappée à M. *Despréaux*. C'est ce qui m'a fait prendre la hardiesse de mettre ici, *formalités*, comme je le trouve dans la R. d'A. & comme il doit certainement y avoir; parce que es sortes d'*Abstractions* des *Scotistes*, dont il s'agit ici, portent dans l'*Ecole* le nom de *Formalités*, ainsi que M. *Despréaux* lui-même l'a mis plus haut dans le dispositif

fâme & renommée. (40) A donné acte aux Sieurs Blondel, Courtois & Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant & conformément (41) aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous Régens, Maîtres-ès-Arts (42) & Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutumé; & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux (43) Répétiteurs Hibernois & autres leurs Suppôts, de leur prêter main-forte, & de courir sus aux Contrevenans, (44) à peine d'être privés du droit de disputer sur les PRO-

R E M A R Q U E S.

de cet ARRÊT; *bannir des Ecoles de Philosophie les Formalités; voilà le Terme générique. Il continue, matérialités, entités, identités &c. Voilà les Termes spécifiques. DE ST. MARC.*

(40) CHANG. *A donné acte*] Depuis ces mots jusques & compris ceux-ci: *au bon sens*, cela n'est point & ne devoit pas être dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(41) CHANG. *aux descentes faites sur les lieux.*] MST. *aux dites descentes.*

(42) CHANG. *& Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutumé, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux &c.*] MST. *& Professeurs de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux &c.*

R. d'A. *& aux Professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, & de se servir pour raison, de tels termes & raisonnemens qu'ils aviseront bon être; Et aux &c.*

(43) *Répétiteurs Hibernois*] Dans les *Editions de Paris 1713., de Genève 1717., de Paris 1735. & 1740.* on a mis une virgule après *Répétiteurs.* Il n'y en a point dans l'*Edition de 1701.* à laquelle je me conforme; ainsi que M. Du Monteil l'a fait avant moi. Cette virgule, qui n'est point non plus dans le MST. ni dans la R. d'A. n'a jamais dû se trouver ici. DE ST. MARC.

(44) CHANG. *à peine d'être privés du droit de disputer*

Préliminaires de la Logique. (45) Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, (46) a banni à perpétuité la Raison (47) des Ecoles de ladite Université; (48) lui fait défenses d'y entrer, troubler, ni inculquer ledit Aristote en la possession & jouissance d'icelles, à peine d'être (49) déclarée Janséniste, & amie des nouveautés. (50) Et à cet ef-

R E M A R Q U E S.

sur les Préliminaires de la Logique:] EDIT. de 1674. à peine d'être chassés de l'Université. BROSS.

Il y a de même dans la R. d'A.

Dans le MST. la Phrase finit par, *courir sus aux Contrevenans.* DE ST. MARC.

(45) CHANG. *Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu,*] Ces mots ne sont point dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(46) CHANG. *a banni*] MST. *bannit.*

(47) CHANG. *des Ecoles de ladite Université.*] MST. *desdites Ecoles de l'Université.*

R. d'A. *desdites Ecoles de ladite Université.*

(48) CHANG. *lui fait défenses d'y entrer, troubler,*] R. d'A. *lui fait défenses d'y entrer, de troubler.*

Le MST. n'a point *d'y entrer*, dans cette Phrase, laquelle y est placée plus haut. Voyez ci-dessus la Remarque 26. DE ST. MARC.

(49) CHANG. *déclarée Janséniste, & amie des nouveautés.*] EDIT. 1674. *déclarée Héretique & perturbatrice des Disputes publiques.* BROSS.

R. d'A. *Idem.*

MST. *Idem.* Voyez, Rem. 26. Le MST. diffère encore ici de tous les imprimés. Reprenons depuis le mot rapporté dans la Remarque 46. *bannit à perpétuité la Raison desdites Ecoles de l'Université, la condamne à tous les dépens, dommages & intérêts envers les supplians.* M. Despréaux ne s'est pas souvenu en 1674. ni en 1701. que ces derniers mots ou d'équivalens devoient nécessairement se trouver ici. Tout Jugement définitif entre Parties statue sur les dépens, dommages & intérêts. DE ST. MARC.

(50) CHANG. *Et à cet effet sera le &c.*] MST. *Et sera le &c.*

R. d'A. *A cet effet sera le &c.*

fet fera le présent Arrêt lû & publié (51) aux Mathurins de Stagyre, (52) à la premiere Assemblée qui sera faite pour la Proceſſion du Recteur, & affiché (53) aux portes de tous les Colléges du Parnasse, & par-tout où besoin sera. (54) Fait ce trente-huitieme jour d'Août onze mil six cens soixante & quinze.

Collationné avec paraphe.

R E M A R Q U E S.

(51) *aux Mathurins de Stagyre,*] Quand le Recteur de l'Université de Paris fait ses Proceſſions, l'Université s'assemble aux *Mathurins*. BROSS.

Les mots de *Stagyre* ont été ajoutés à l'Édition de 1701.

Ils ne font ni dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(52) CHANG. *à la premiere Assemblée qui sera faite pour la Proceſſion du Recteur, & affichée &c.*] MST. *à la premiere Assemblée du Recteur, & affichée &c.* R. d'A. *à la premiere Assemblée qui sera faite pour le prétendu Recteur de l'Université, & affichée &c.* Cette Leçon n'a point de sens. DE ST. MARC.

(53) CHANG. *aux portes de tous les Colléges du Parnasse, & par-tout où besoin sera. Fait.* MST. *aux portes de tous les Colléges de Paris. Fait.*

R. d'A. *aux portes de tous les Colléges de cette Ville de Paris & par-tout où besoin sera. Fait.*

(54) CHANG. *Fait ce trente-huitieme jour d'Août onze mil six cens soixante & quinze.*] Au lieu de cette date imaginaire, on lisoit dans la premiere Edition (de 1674.) *Fait ce douzieme jour d'Août mil six cens soixante & quatorze.* BROSS.

R. d'A. *Fait à Paris le &c.*

MST. *Fait &c. ce douzieme jour d'Août mil six cens soixante & onze.* J'ai fait voir dans l'*Avertissement*, qu'il faut s'en tenir à cette date, comme étant véritablement celle de la composition de cet *Arrêt Burlesque*. DE ST. MARC.



LETTRES.

I.

(1) A MONSEIGNEUR

LE DUC DE VIVONNE,

SUR SON ENTRÉE

DANS LE FARE DE MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Sçavez-vous bien qu'un des plus furs moyens pour empêcher un homme d'être plaissant, c'est de lui dire: Je veux que vous le soyez? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, & je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs, votre dernière action a

REMARQUES.

(1) *A Monseigneur &c.*] M. le Duc de Vivonne, qui commandoit alors l'Armée navale, manda à l'Auteur, qu'il le prioit de lui écrire quelque chose qui le consolât des mauvaises Harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'Auteur de composer ces *Lettres*. DESP.

Cette *Lettre* est du 4. Juin 1675. Ce fut après avoir défait la Flotte Espagnole, qui barroit le Port de Mes-

quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en stile héroïque. Cependant je ne sçauois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin, mon Apollon m'a secouru ce matin; & dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux Lettres, qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs Elysées. L'une est de Balzac, & l'autre de Voiture, qui tous deux charmés du récit de votre dernier Combat, vous écrivent de l'autre monde, pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoîtrez aisément à son stile, qui ne sçauoit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

M O N S E I G N E U R,

Aux Champs Elysées (2) le 2. Juin.

(3) *Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années,*

R E M A R Q U E S.

fine, & secouru la Ville de vivres & de munitions, que M. le Duc de Vivonne écrivit ce que l'on vient de voir à M. Despréaux. Ce qui lui donna lieu d'imaginer les deux Lettres sous le nom de Balzac & de Voiture. Il les composa de génie, chez M. de Lamoignon à Bâville, n'ayant point sous les yeux les Ouvrages de ces deux Auteurs. Il donnoit la préférence à la seconde Lettre, c'est-à-dire, à celle dans le Stile de Voiture. Bross.

(2) *Le 2. Juin.*] Les Editions de Paris 1735. & 1740. ont ajouté: 1675. DE ST. MARC.

(3) *Le bruit de vos actions &c.*] Ce commencement est

Et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les Ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une Ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mere nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte qui vous fermoit les avenues de son Port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus long-temps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud Et le Nord de vous obéir. (4) Sans châtier la mer comme Xerxès, vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la Nature, je dis la Nature encore jeune, Et du temps qu'elle produisoit les Alexandres Et les Césars, n'a rien produit de si grand que sous le regne de LOUIS quatorzieme. Elle a donné aux François, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siècle, en corps Et en ame, cette valeur parfaite, dont on avoit à peine entrevu l'idée dans les Romains Et dans les Poèmes héroïques. (5) N'en déplaise à un de vos

R E M A R Q U E S.

imité d'une Lettre de Balzac à Corneille. Liv. XVI. Lett. IX. de l'Edition in-folio. BROSS.

(4) Sans châtier la mer comme Xerxès,] HÉRODOTE, Liv. VII. & JUVÉNAL, Sat. X. DESP.

(5) N'en déplaise à un de vos Poètes,] VOITURE dans l'Épître en Vers à Monseigneur le Prince, (le GRAND CONDÉ.) a dit :

Au delà des bords du Cocite

Il n'est plus parlé de mérite. DESP.

Poètes, il n'a pas raison d'écrire, qu'au-delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le votre, MONSEIGNEUR, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'Ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'Ecole de Zénon, si fortifiée contre la joye & contre la douleur, qui n'entende vos loüanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne erie, miracle! au moment que l'on vous nomme, & qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

(6) A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler.

Pour moi, MONSEIGNEUR, (7) qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos, je m'occupe tout entier de votre

R E M A R Q U E S.

(6) *A la fin c'est trop de silence &c.*] Commencement d'une Ode adressée à M. le Duc de Bellegarde. SCARRON a mis ces deux mêmes Vers dans une Ode à Madame d'EGUILLON.

Or çà, tout de bon je commence.
Aussi bien c'est trop de silence
En si beau sujet de parler.
Ces Vers sont ici d'importance :
J'ai fort bien fait de les voler. BROSS.

(7) *qui vous conçois*] Quelques-uns vouloient que l'Auteur mît, *qui vous connois*, au lieu de *qui vous conçois*. Mais il leur fit voir que, dans cet endroit, ce dernier terme renferme une idée plus grande, &, pour ainsi dire, plus gigantesque, par conséquent, plus propre au stile de Balzac. BROSS.

idée, dans les longues heures de notre loisir, je crie continuellement, le grand Personnage! & si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière, que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, & de vous dire de bouche, avec combien de respect je suis de toute l'étendue de mon ame,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant
serviteur, BALZAC.

Je ne sçai, MONSEIGNEUR, si ces violentes exagérations vous plairont, & si vous ne trouverez point que le stile de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre Monde. Quoi qu'il en soit, jamais à mon avis il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger. Mais auparavant lisez, je vous prie, la Lettre de Voiture.

MONSEIGNEUR,

Aux Champs Elysées, le 2 Juin.

Bien que nous autres Morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des Vivans, & ne soyons pas trop portés à rire, je ne sçauois pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux Enfers. Il s'est fait entendre dans un lieu, où l'on n'entend pas Dieu tonner, & a fait connoître votre gloire dans un pays, où l'on ne connoît point le Soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étoient, & qui nous en ont appris le détail. Je ne sçai pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfa-

rons. Ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens; & le Roi, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles & fort honnêtes. Sans mentir, MONSEIGNEUR, vous avez bien fait des votres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne toute entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est dans toute son étendue, un seul Corsaire en sûreté; & pour peu que cela dure, je ne voi pas de quoi vous voulez que Tunis & Alger subsistent. Nous avons les Césars, les Pompées, & les Alexandres. Ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre. Sur-tout, César vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alarics, aux Genseric, aux Théodorics, & à tous ces autres Conquérans en ics, qui ne parlent fort bien de votre action: & dans le Tartare même, je ne sçai si ce lieu vous est connu, il n'y a point de Diable, MONSEIGNEUR, qui ne confesse ingénument, qu'à la tête d'une Armée vous êtes beaucoup plus Diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'Ange que du Diable; hors que (8) les Anges ont la taille un peu plus légère que vous, (9) & n'ont point le bras en écharpe. Raillerie à part, l'Enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite; c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de

R E M A R Q U E S.

(8) *les Anges ont la taille un peu plus légère que vous,]* M. de Vivonne étoit extrêmement gros. BROSS.

(9) *& n'ont point le bras en écharpe,]* Dans l'Action, qui suivit le passage du Rhin, M. de Vivonne reçut une grande blessure à l'épaule gauche, & demeura estropié du bras, qu'il porta toujours depuis en écharpe. BROSS.

voire viè. On vous aime assez (10) en ce pays-ci, pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, MONSEIGNEUR, je l'ai déjà dit en l'autre Monde, (11) C'est fort peu de chose qu'un Demi-Dieu quand il est mort. Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi, qui sçais maintenant par expérience ce que c'est que de ne plus être; je fais ici la meilleure contenance que je puis. Mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde; ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps, pour les rassembler: mais je n'ai jamais pu ravoïr mon cœur, que j'avois laissé, en partant, (12) à ces sept Maîtresses, que je servois, comme vous sçavez, si fidelement toutes sept à la fois. Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'étoit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjoûment. Car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon, (13) que je voudrois

R E M A R Q U E S.

(10) en ce pays-ci,] Il y a comme cela dans les Editions de 1694., de 1701. & de 1713. M. Brossette a mis: en ce pays ici. C'est une faute contre l'usage général de la Langue, que l'on a copiée dans les Editions de 1735. & de 1740. quoique M. Du Montell l'eût corrigée dans les siennes. DE ST. MARC.

(11) C'est fort peu de chose qu'un Demi-Dieu &c.] Voiture dans la même Eptre à M. le Prince. BROSS.

(12) à ces sept Maîtresses, &c.] Voyez l'Histõire de l'Académie Françoise, par Pelisson, & la Pompe funèbre de Voiture, par Sarrafin. BROSS.

(13) quatre ou cinq mots de votre façon.] M. de Vivonne étoit fertile en bon mots. On se contentera d'en mettre ici un seul exemple. Un jour le Roi railloit M. de Vivonne sur la grosseur extraordinaire, en présence de

de tout mon cœur avoir dits, & pour lesquels (14) je donnerois volontiers le panégyrique de Pline, & deux de mes meilleures Lettres. Supposé donc que vous l'avez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt. Car en vérité, vous ne sçauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son esprit; sur-tout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon stile aujourd'hui est tout changé. Sans cela, vous me verriez encore rire, comme autre-

R E M A R Q U E S.

M. le Duc d'Aumont qui n'étoit pas moins gros. Vous grossissez à vue d'œil, lui dit le Roi; vous ne faites point d'exercice. Ah Sire, c'est une médisance, reprit M. DE VIVONNE, il n'y a point de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont. Il y a une réponse semblable dans Rabelais, Liv. I. Ch. 21. J'ai rapporté d'autres mots de M. de Vivonne sur le Vers 107. de l'Eptre IV. DE ST. MARC.

(14) je donnerois volontiers le panégyrique de Pline,] VOITURE se déclaroit hautement contre ce panégyrique. DESP.

A lire aujourd'hui Voiture on diroit au contraire, qu'un Auteur peu naturel & plein d'affectation a dû être de son goût. BROSS.

Pline n'est pas aussi peu naturel, aussi plein d'affectation, que bien des gens ont pris plaisir à le dire. C'est ce qu'il seroit aisé de faire voir. Je serois presque tenté de croire que si Voiture méprisoit si fort le Panégyrique de Trajan, ce ne pouvoit être que par le désespoir de pouvoir jamais arriver à mettre dans ses Ouvrages autant d'esprit, que Pline en a mis dans celui-là. Les Lettres de Voiture ne contiennent pas, en esprit acquis à grands frais, le quart de ce qui se trouve, en esprit naturel, dans les Lettres de Pline. L'Eptre à M. le Prince mise à part, je ne vois quasi rien dans les Ouvrages de Voiture, qui réponde à cette grande réputation, dont il jouit encore dans l'esprit de ceux qui ne le lisent point, & qu'il me semble n'avoir due dans son tems qu'à l'opposition de son stile avec le sublime fatigant de celui de Balzac. DE ST. MARC.

fois, (15) avec mon compere le Brochet, & je ne serois pas réduit à finir ma Lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant
serviteur, VOITURE.

Voilà les deux Lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main : parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caracteres de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, MONSEIGNEUR, que ce soit ici un pur jeu d'esprit, & une imitation du stile de ces deux Ecrivains. Vous sçavez bien que Balzac & Voiture sont deux Hommes inimitables. Quand il seroit vrai pourtant, que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je si grand tort ? Et ne devoit-on pas au contraire m'estimer, d'avoir trouvé cette adresse pour vous faire lire des loüanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement ? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité & quel respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

R E M A R Q U E S.

(15) *avec mon compere le Brochet,]* Voyez la Lettre 143. de Voiture. BROSS.



II.

(1) À MONSIEUR

LE MARÉCHAL

DUC DE VIVONNE,

À MESSINE.

MONSIEUR,

Sans une maladie très-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, & qui m'a mis très-long-temps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours; vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois: & si vous n'avez pas reçu mes Lettres, c'est la faute des Courriers & non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri: je suis en état de réparer mes fautes, si

R E M A R Q U E S.

§. (1) *A Monsieur &c.*] Cette Lettre n'a vu le jour pour la première fois que dans l'Édition de M. Byssette en 1717. „ L'Original, dit-il, est sans date. L'Au-
 „ teur n'y en voulut point mettre, parce que la Let-
 „ tre devoit demeurer long-tems en chemin. Elle fut
 „ écrite en l'année 1676. après les diverses Victoires,
 „ que M. de Vivonne avoit remportées en Sicile sur
 „ les Espagnols & les Hollandois. L'année précédente
 „ il avoit été fait *Maréchal de France*, étant sur la Flot-
 „ te en Sicile”.

j'en ai commis quelques-unes ; & j'espere que cette Lettre-ci prendra une route plus sûre que les autres. Mais dites-moi, MONSEIGNEUR, sur quel ton faut-il maintenant vous parler ? Je sçavois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire à MONSEIGNEUR DE VIVONNE, Général des Galeres de France ; mais oseroit-on se familiariser de même avec (2) le libérateur de Messine, (3) le vainqueur de Ruyter, (4) le destructeur de la Flotte Espagnole ? Seriez-vous le premier Héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir ? Etes-vous encore ce même grand Seigneur qui venoit souper chez un misérable Poëte, & y porteriez-vous sans honte vos nouveaux Lauriers au second & au troisieme étage ? Non, non, MONSEIGNEUR, je n'oserois plus me flater de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris ; & je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons de peuple qui s'amasseroient dans les rues, pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas même espérer cette joie. Vous vous êtes si fort habitué à gagner des Batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier. Il n'y a pas moyen de vous tirer de la

R E M A R Q U E S.

(2) *le libérateur de Messine,*] Il avoit secouru & délivré la Ville de Messine, en battant la Flotte Espagnole, le 11. de Février 1675. ; & le 17. d'Août suivant il avoit pris la Ville d'Agosta en Sicile. Au mois de Mars 1676. il tailla en pièces sept mille hommes près de Messine. BROSS.

(3) *le Vainqueur de Ruyter*] Le 22. d'Avril 1676. il vainquit *Michel Adrien de Ruyter*, Lieutenant-Général des Hollandois, qui fut blessé à mort dans le Combat naval donné devant Agosta. BROSS.

(4) *le destructeur de la Flotte Espagnole ?*] Le 2. de Juin, il détruisit le reste de la Flotte des Espagnols & des Hollandois au port de Palerme. BROSS.

Sicile. Cela accommode fort toute la France ; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos Victoires , je n'en sçaurois être content , puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes ; & qu'en avançant vos Conquêtes , elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire , je chéris encore plus votre personne , & j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain & de Quinault , que d'entendre la Renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, MONSEIGNEUR , combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays , dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse ? Il faut que je vous en conte un , pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous sçauvez donc , MONSEIGNEUR , qu'il y a un Médecin à Paris nommé (5) M. Perrault très-grand ennemi de la fanté & du bon sens ; mais en récompense , fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays , ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier , lui en a fait à la fin embrasser un autre. (6) Il a lû Vitruve , il a fréquenté (7) M. Le Vau & M. Ratabon , & s'est
enfin

R E M A R Q U E S.

(5) *M. Perrault*] *M. Brossette* se contente de l'indiquer ainsi : *M. P.....* En quoi les *Editeurs de 1735. & 1740.* l'ont imité. *M. Du Montell* a mis le nom en entier , & je ne vois pas la nécessité d'en faire ici mystère. DE ST. MARC.

(6) *Il a lû Vitruve ,*] En 1693. il publia une *Traduction Française de Vitruve* accompagnée de *Notes* , avec des *Figures*. BROSS.

§. Voyez , au commencement de ce Volume , la *Lettre de Perrault* , N. XII. & *Remarque 28.* & dans le Tome V. la I. *Réflexion Critique* , vers la fin.

(7) *M. Le Vau & M. Ratabon ,*] Deux fameux Architectes.

enfin jetté dans l'Architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtimens, qu'étant Médecin il avoit rüiné de bonnes fantés. Ce nouvel Architecte qui veut se mêler aussi de Poësie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est déchainé contre moi dans le monde. Je l'ai souffert quelque tems avec assez de modération; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir: si bien que dans le quatrieme Chant de ma Poëtique, à quelque temps de là, j'ai inséré la Métamorphose d'un Médecin en Architecte. Vous l'y avez peut-être vue, elle finit ainsi:

*Notre Affassin renonce à son art inhumain;
Et désormais la Regle & l'Equierre à la main,
Laiſſant de Galien la science suspecte,
De méchant Médecin devient bon Architecte.*

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un Médecin de Florence: & que d'ailleurs il n'est pas (8) le premier Médecin qui dans Paris ait quitté sa Robe pour la Truelle. Ajoutez, que si en qualité de Médecin il avoit raison de se

R E M A R Q U E S.

rectes. M. Le Vau avoit été premier Architecte du Roi. Antoine Ratabon, qui avoit été Surintendant des Bâtimens, vendit cette Charge à M. Colbert en 1664. Il étoit aussi Directeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture. BROSS.

(8) le premier Médecin qui &c.] Louis Savot, Médecin du Roi, & de la Faculté de Paris, négligea sa profession pour s'attacher à la Science des Bâtimens. Il fit imprimer en 1624. & en 1632. l'Architecture Française des Bâtimens particuliers. Ce Livre fut réimprimé en 1673. avec des Notes de M. Blondel. BROSS.

fâcher, vous m'avoüerez qu'en qualité d'Architecte il me devoit des remerciemens. Il ne me remercia pas pourtant. Au contraire, comme (9) il a un frere chez M. Colbert, & qu'il est lui-même (10) employé dans les Bâtimens du Roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse: jusques-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre Ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances; & pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincere au Médecin, par l'Épigramme que vous allez voir.

*OUI, j'ai dit dans mes Vers qu'un célèbre assassin,
Laisant de Galien la science infertile,
D'ignorant Médecin devint Maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma Muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoüe, ignorant Médecin;
Mais non pas habile Architecte.*

Cependant, regardez, MONSEIGNEUR, comme les esprits des hommes sont faits: cette réparation; bien loin d'appaîser l'Architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaçâ (11) de me faire ôter ma pension. A

R E M A R Q U E S.

§. (9) *il a un frere chez M. Colbert,*] CHARLES PERRAULT, dont il est si souvent question dans les Ouvrages de notre Auteur. Voyez, dans ce Volume, la Remarque 28. sur la Lettre de Perrault.

§. (10) *employé dans les Bâtimens du Roi,*] Voyez, dans ce Volume, la Lettre de Perrault, N. XII. Rem. 28. & dans le Tome V. la I. Réflex. Crit.

(11) *de me faire ôter ma pension.*] En 1671. le Roi

tout cela je répondis que je craignois ses remedes, & non pas ses menaces. Le dénoüement de l'affaire est, que j'ai touché ma Pension; que l'Architecte (12) s'est broüillé auprès de M. Colbert; & que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la Médecine. Mais, MONSEIGNEUR, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle & de respect,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

R E M A R Q U E S.

avoit gratifié l'Auteur d'une Pension de deux mille Livres. BROSS.

§. Voyez, Tome II. l'*Avertissement sur l'Epst. I. Remarque 3.*

(12) s'est broüillé auprès de M. Colbert;] CLAUDE PERRAULT fut mal voulu de M. Colbert, pour n'avoir pas bien reçu M. de Merille, premier Valet de Chambre de Monsieur, Frere du Roi, lorsqu'il alla, de la part de ce Prince, lui demander quelques desseins d'Architecture pour le Château de S. Cloud. BROSS.



III.

RÉPONSE À LA LETTRE que Son Excellence Monsieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant (1) la Traduction de mon Art Poétique faite par lui en Vers Portugais.

MONSIEUR,

Bien que mes Ouvrages ayent fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; & si les loüanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoüe que la Traduction que votre Excellence a bien daigné faire de mon Art Poétique, & les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire en me voyant si extraordinairement honoré; & il m'a paru que d'avoir un Traducteur de votre capaci-

R E M A R Q U E S.

(1) *la Traduction de mon Art Poétique &c.]* Voici ce que M. Despréaux m'écrivit à ce sujet le 10. de Juillet 1701. en m'envoyant sa nouvelle *Edition in-4°.* „ Il y a „ environ quatre ans que M. le Comte d'Ericeyra m'en „ voya la *Traduction en Portugais* de ma *Poétique*, avec „ une Lettre très-obligeante, & des Vers François à „ ma loüange. Je sçai assez bien l'Espagnol, mais je „ n'entens point le Portugais, qui est fort différent du „ Castillan; & ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que „ j'ai loüé sa Traduction. Mais les gens instruits de „ cette Langue, à qui j'ai montré cet Ouvrage, m'ont „ assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, Monsieur „ d'Ericeyra est un Seigneur des plus qualifiés du Por- „ tugal, & a une Mere, qui est, dit-on, un prodige de

té, (2) & de votre élévation, étoit pour moi un titre de mérite qui me distinguoit de tous les Ecrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connoissance très-imparfaite de votre langue, & je n'en ai fait aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien entendu votre Traduction pour m'y admirer moi-même, & pour me trouver beaucoup plus habile Ecrivain en Portugais qu'en François. En effet, vous enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniez se change en or; (3) & les caillous même, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains. Jugez après cela si vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon sens. Quand à la place de mes pensées vous m'auriez, sans y prendre garde, prêté quelques-unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je songerois à profiter de votre méprise, & je les adopterois sur le champ pour me faire honneur. Mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout est également juste, exact, fidelle dans votre Traduction,

R E M A R Q U E S.

„ mérite. On m'a montré des Lettres Françaises de
 „ fa façon, où il n'est pas possible de rien voir qui sen-
 „ te l'étranger. Ce qui m'a plu davantage de la Mere
 „ & du Fils, c'est qu'ils ne me paroissent ni l'un ni
 „ l'autre entêtés des pointes & des faux brillans de leur
 „ pays, & qu'on ne voit point que leur Soleil leur ait
 „ trop échauffé la cervelle. En vous envoyant la pe-
 „ tite Edition que l'on fait de mes Oeuvres, je vous
 „ enverrai aussi les Vers François qu'il m'a écrits”.

Le Pere du Comte d'Ericeyra étoit Directeur des Finances de la Répartition des Indes. BROSS.

(2) & de votre élévation,] Cet & manque dans les Editions de 1735. & 1740. DE ST. MARC.

(3) & les caillous] Cet & manque encore dans les Editions de 1735. & 1740. DE ST. MARC.

& bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître par-tout. Ne dites donc plus, MONSIEUR, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, & pour appercevoir dans mon Ouvrage jusqu'à des finesses, que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, & nourris à la Cour de LOUIS LE GRAND. Je voi bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, & que par l'étendue de vos connoissances vous êtes de toutes les Cours, & de toutes les Nations. La Lettre & les Vers François, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en font un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, & il n'y a point en France d'homme de bon goût, qui ne voulût les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs Ecrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrêmement frappé, & qui ne m'ait fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles louanges, il vous auroit déjà récrit des volumes de Prose & de Vers. Que penserez-vous donc de moi de me contenter d'y répondre par une simple Lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être ou méconnoissant ou grossier? Non, MONSIEUR, je ne suis ni l'un ni l'autre: Mais (4) franchement je ne fais pas des Vers ni même de la Prose quand je veux. Apollon est pour moi un Dieu bizarre qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai soin d'en profiter

R E M A R Q U E S.

(4) *franchement*] Je ne sçai pas pourquoi ce Mot ne se trouve point dans les *Éditions de Paris* de 1735. & 1740. DE ST. MARC.

dès que je les trouverai; & (5) il y a bien du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je puis vous dire par avance, c'est qu'à la première édition de mes Ouvrages (6) je ne manquerai pas d'y insérer votre Traduction, & que je ne perdrai aucune occasion de faire sçavoir à toute la Terre, que c'est des extrémités de notre Continent (7) & d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule, que me sont venues les louanges dont je m'applaudis davantage, & l'ouvrage dont je me sens le plus honoré. Je suis avec un très-grand respect,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Très-humble, & très-obéissant
serviteur (8) DESPRÉAUX.

R E M A R Q U E S.

(5) *il y a bien du malheur &c.*] La suite de la Phrase sembleroit demander: *il y aura bien du malheur.* Le mot *bien* manque dans les Editions de 1735. & 1740. Ce qui altere un tant soit peu le sens. DE ST. MARC.

(6) *je ne manquerai pas d'y insérer votre Traduction.*] L'Auteur ne s'est pas acquitté de cette promesse. La raison, qu'il en rend dans la Préface de ses Oeuvres (Edition de 1701.) est que malheureusement un de ses Amis, auquel il avoit prêté cette Traduction, en avoit égaré le premier Chant. Cet Ami étoit M. l'Abbé Regnier Des Marais, Secrétaire de l'Académie Française. Mais dans le fond cette excuse n'est qu'une honnête défaite. M. Despréaux ne voulut pas grossir son livre d'une Traduction Portugaise, que personne n'auroit entendue. BROSS.

(7) *& d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule,*] En cet endroit notre Auteur hausse un peu le ton, à dessein de s'accommoder au génie de la Nation Portugaise. BROSS.

(8) DESPRÉAUX] Dans les Editions de 1701. & de 1713. il n'y a que D*** M. Brossette a mis dans la sienne le nom tout entier. Ce qu'on a suivi depuis. DE ST. MARC.

IV.

(I) À MONSIEUR
R A C I N E.

JE crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frere le Docteur de Sorbonne & moi, au Révérend Pere de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures, & si tôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus (2) avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, & a paru fort content de ce que je lui ai dit que (3) mon incommodité n'augmentoît point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, (4) afin que je le pusse mieux entendre, & aussi-tôt en-

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] Cette *Lettre* a été écrite en 1697. M. Racine étoit à la Cour en qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi. BROSS.

Elle a paru pour la première fois dans l'*Edition de 1713.* DE ST. MARC.

(2) *avec beaucoup d'agrément,*] Je ne sçai si ce terme, d'agrément, est ici bien propre. Il me semble qu'il n'est pas aisé d'entendre ce qu'il peut y signifier. DE ST. MARC.

(3) *mon incommodité*] Un Asthme, ou une difficulté de respirer, à laquelle M. Despréaux a été sujet presque toute sa vie. BROSS.

(4) *afin que je le pusse mieux entendre,*] Le P. de La Chaise étoit alors âgé de 73. ans, & avoit la voix foible. M. Despréaux avoit peine à entendre, sur-tout de l'oreille gauche. C'est, pour le dire en passant, ce qui

entrant en matiere, m'a dit, que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses; mais que la matiere que j'y traitois, étoit une matiere fort délicate, & qui demandoit beaucoup de sçavoir: (5) Qu'il avoit autrefois enseigné la Théologie, & qu'ainsi il devoit être instruit de cette matiere à fond: Qu'il falloit faire une grande différence de l'Amour affectif d'avec l'Amour effectif: Que ce dernier étoit absolument nécessaire, & entroit dans l'Attrition; au lieu que l'Amour affectif venoit de la Contrition parfaite, & qu'ainsi il justifioit par lui-même le Pécheur: mais que l'Amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'Absolution du Prêtre. Enfin, il nous a débité en très-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles Auteurs Scholastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'Amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du Pécheur. Mon frere applaudissoit à chaque mot qu'il disoit, paroissant être enchanté de sa Doctrine, & encore plus de sa maniere de l'énoncer. Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit, que j'avois été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, & qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les Jésuites; ajoutant que ce se-

R E M A R Q U E S.

qui l'obligeoit de prier ceux qui l'alloient voir, de se mettre à sa droite, quand même cette place n'étoit pas la plus honorable pour la situation, où l'on se trouvoit. BROSS.

(5) *Qu'il avoit autrefois enseigné la Théologie,*] Au Collège de Lyon. BROSS.

§. Voyez, Tome II. *Préface pour les trois dernières Lettres*, Remarque 2.

roit une chose bien étrange, si foutenir qu'on doit aimer Dieu, s'appelloit écrire contre les Jésuites: Que mon frere avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux Ecrivains, qui soutenoient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon Epître, que pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu: Qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les Jésuites, que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoit six Jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit, qu'un Chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentimens sur l'Amour de Dieu, que ceux que j'énonçois dans mes Vers. J'ai ajouté ensuite, que depuis peu j'avois eû l'honneur de réciter mon ouvrage à Monseigneur l'Archevêque de Paris, & à Monseigneur l'Evêque de Meaux, qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés: Qu'avec tout cela néanmoins, si sa Réverence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin je lui ai fait le même compliment que je fis à Monseigneur l'Archevêque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui étoit que je ne venois pas pour être loué, mais pour être jugé: que je le priois donc de me prêter une vive attention, & de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition; & je lui ai lu mon Epître très-posément; jettant au reste dans ma lecture toute la force & tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité, qui l'a assez agréablement surpris; c'est à sçavoir que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage, que mettre en Vers la Doctrine qu'il venoit de nous débiter, & l'ai assuré que j'étois persuadé que lui même n'en disconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de

ma piece, croiriez-vous, MONSIEUR, que la chose est arrivée comme je l'avois prophétisé, & qu'à la réserve des deux petits scrupules, qu'il vous a dits, & qu'il nous a répétés, qui lui étoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en Vers une matiere si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier, PULCHRÈ, BENÈ, RECTÈ. *Cela est vrai. Cela est indubitable. Voilà qui est merveilleux. Il faut lire cela au Roi. Répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu?* Il a été sur-tout extrêmement frappé de ces Vers, que vous lui aviez passés, & que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs, même austeres, Qui les semant par-tout s'en vont pieusement De toute Piété saper le fondement, &c.*

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon Epître huit Vers que vous n'avez point approuvés, & que mon frere juge très à propos de rétablir. Les voici. C'est ensuite de ce Vers,

(7) *Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi. Qui fait exactement ce que ma Loi commande, A pour moi, dit ce Dieu, l'Amour que je demande. Faites-le donc; & sûr qu'il nous veut sauver tous,*

R E M A R Q U E S.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs, &c.] Epft. XII. Vers 52. L'Auteur a mis dans l'impression de cette EPIÏTRE. On voit pourtant, on voit des Docteurs, &c. DE ST. MARC.*

§. (7) *Oui, dites-vous, &c.] Epft. XII. Vers 98.*

*Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts,
 Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.
 Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve:
 Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
 Plus par vos actions songez à l'arrêter.*

Il m'a fait redire trois fois ces huit Vers. Mais je ne sçaurois vous exprimer avec quelle joye, quels éclats de rire il a entendu la Prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le Révérend Pere, que sans une visite, que dans ce temps-là (8) Monsieur son frere lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles Epîtres de ma façon, que vous avez lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir, qu'à la charge que nous l'irions voir (9) à sa maison de Campagne: & il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, MONSIEUR, que si je ne suis pas bon Poëte, il faut que je sois bon Récitateur. Après avoir quitté le Pere de La Chaise, nous avons été voir le Pere Gaillard, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'Epître. Je ne vous dirai point les loüanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, & m'a dit qu'il n'y avoit

R E M A R Q U E S.

(8) *Monsieur son frere*] Le Comte de La Chaise, Capitaine de la porte du Roi. BROSS.

(9) *à sa maison de Campagne*:] A Mont-Louis, maison à une demi-lieue de Paris, appartenant aux Jésuites de la rue Saint Antoine. Le P. de La Chaise, qui l'avoit fort embellie, y passoit ordinairement toutes les semaines deux ou trois jours. BROSSETTE.

que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir (10) du petit Théologien, avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce Théologien étoit le dernier des hommes. Que si la Société avoit à être fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les Jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la Copie que vous avez mise entre les mains de Madame de afin que je lui en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, & suis tout à vous.

R E M A R Q U E S.

§. (10) *du petit Théologien,*] Voyez l'Addition à la Remarque de M. Brossette sur le Vers 191. de l'Épître XII., & sur-tout la Remarque (5) du Boileau aux prises avec les Jésuites, dans ce Volume, page 252.



(1) À MONSIEUR
L E V E R R I E R.

NÊTES-vous plus fâché, MONSIEUR, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non sans doute vous ne l'êtes plus, & je suis persuadé, qu'à l'heure qu'il est, vous goûtez toutes mes raisons. Supposé pourtant que votre colere dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi & demi vous prouver le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, & quand il a, pour s'en excuser, (2) soixante & six raisons aussi bonnes & aussi valables, que celles que (3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans m'a jettées sur la tête*. Et pour commencer ma preuve, je vous dirai ces Vers d'Horace à Mécenas.

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] L'Original de cette *Lettre*, laquelle parut dans l'*Edition de 1713.*, est entre les mains de l'Auteur de ces *Remarques*. Elle fut écrite en 1703. BROSS.

(2) *soixante & six raisons*] Il en avoit bien soixante & sept, étant né en 1636. BROSS.

(3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans &c.*] Termes tirés de l'*Ept.* X. Vers 27. BROSS.

(4) *Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti,
Mecenas, veniam.*

En cas donc que vous vouliez que j'acheve ma démonstration, mandez-moi,

(5) *Si validus, si lætus eris, si denique posses.*

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer, que d'y être mal reçu. Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries, & j'y ai trouvé des Vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalousie poétique contre vous. De sorte qu'en la remaniant, j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce en l'état où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

(6) PLAINTÉ CONTRE LES TUILÉRIES.

*Agréables Jardins, où les Zéphirs & Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,
Lieux charmans, qui pouvez dans vos sombres réduits
Des plus tristes Amans adoucir les ennuis,
Cessez de rappeler dans mon ame insensée*

R E M A R Q U E S.

(4) *Quam mihi &c.]* Horace, Liv. I. *Ept. VII.* Vers 4. BROSS.

(5) *Si validus, &c.]* Horace Liv. I. *Eptre XIII.* Vers 3. BROSS.

§. (6) *Plainte &c.]* On a déjà rapporté ces Vers parmi les *Poësies diverses* de notre Auteur. Voyez ce qu'on en a dit dans la *Remarque XII.* pag. 181.

*De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
 Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois
 Que Philis m'apparut pour la première fois :
 C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
 Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs & mes larmes ;
 Et que me regardant d'un œil si gracieux,
 Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ses beaux yeux.
 Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
 Je sçai qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites,
 Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
 Ils triomphent contents de mes vaines douleurs.
 Allez, Jardins dressés par une main fatale,
 Tristes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,
 Vos bois, jadis pour moi si charmans & si beaux,
 Ne sont plus qu'un désert, refuge de Corbeaux,
 Qu'un séjour infernal, où cent milles Vipères
 Tous les jours en naissant assassinent leurs meres.*

Je ne sçai, MONSIEUR, si dans tout cela vous reconnoîtrez votre ouvrage, & si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos. Car pour moi je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherai pas même que j'ai une espece de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, & d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, & dont je me suis si bien moqué par ces Vers de la Satire à mon Esprit :

(7) *Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?*

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne retomberai plus dans une pareille foiblesse, & que c'est à ces Vers d'Amourettes, bien plus justement qu'à ceux (8) de ma pénultième Epître, qu'aujourd'hui je dis très-sérieusement,

Adieu, mes Vers, adieu pour la dernière fois.

Du reste, je suis parfaitement Votre, &c.

R E M A R Q U E S.

§. (7) *Faudra-t-il &c.] Satire IX. Vers 261.*

(8) *de ma pénultième Epître] Il falloit de l'Antépénultième, c'est-à-dire, de la X. Vers dernier. BROSS.*



VI.

(1) À MONSIEUR
DE MAUCROIX.

LES choses hors de vraisemblance, qu'on m'a dites de Monsieur de La Fontaine, sont à peu près celles que vous avez devinées: je veux dire, que ce sont ces haïres, ces cilices, & ces disciplines, dont on m'a assuré qu'il affligéoit fréquemment son corps, & qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi? La grace de Dieu

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] Cette *Lettre*, qui est du 29. Avril 1695. dont j'ai l'Original entre les mains, & qui se trouve dans l'*Edition des Oeuvres* de notre Auteur de 1713., avoit paru d'abord dans un Recueil imprimé à Paris chez Jacques Estienne, 1710. sous le titre, d'*Oeuvres posthumes de M. de Maucroix*. Les *Journalistes de Trevoux*, parlant de ce Livre dans leur mois d'Octobre de la même année, dirent que *c'est le chef-d'œuvre d'un Ecrivain, qui profitant de ses réflexions & des critiques, a toujours été attentif à perfectionner ses Ouvrages; & qui dans ceux-ci paroit s'être entièrement corrigé de ce stile un peu lâche qu'on blâme dans ses premières Traductions*. En effet les *Traductions*, que M. de Maucroix avoit publiées de son vivant, & la plupart de celles qui entrent dans ce Recueil, sont d'un stile & d'un goût si différent, que le Public ne tarda pas à mettre une partie de celles-ci sur le compte de l'*Editeur* (le P. Toullier Jésuite, aujourd'hui M. l'Abbé d'Olivet de l'*Académie Française*.) Cependant l'*Editeur*, zélé pour la mémoire de M. de Maucroix, auroit persisté à ne rien avouer, s'il n'avoit

ne se borne pas à des changemens ordinaires, & c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre (2) Monsieur Cassandre, qui est mort tel qu'il a vécu; c'est à sçavoir très-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que de ces deux hommes, c'étoit Monsieur de La Fontaine (3) qui étoit le vase d'élection? Voilà, MONSIEUR, de quoi augmenter les réflexions sages & chrétiennes, que vous me faites dans votre Lettre, & qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

R E M A R Q U E S.

été trahi obligeamment par quelques Amis, qu'il avoit employés à la révision de ces Ouvrages, & nommément par M. Despréaux lui-même. Ce qui fut cause que dans la seconde Edition de Paris, & dans celle de Hollande, ce Recueil perdant son premier titre d'*Oeuvres Posthumes*, &c. fut imprimé sous celui de *Traductions diverses pour former le goût de l'Eloquence, sur les modeles de l'Antiquité*. BROSS.

Il n'y eut point d'Edition faite de ce Recueil en Hollande; mais on mit sur une partie des Exemplaires de la seconde Edition de Paris: *A Amsterdam chez P. Humbert*.
DU MONTEIL.

(2) *Monsieur Cassandre.*] J'ai parlé de lui dans la Remarque sur le 1. Vers de la 1. Satire. BROSS.

Cassandre n'est point nommé dans l'Edition de 1713. On s'est contenté de l'indiquer de cette manière: *le pauvre M. C. DE ST. MARC.*

(3) *qui étoit le vase d'élection?*] Rien de plus certain que la conversion de M. de La Fontaine. En pourroit-on douter après le témoignage qu'on voit ici? Ceux qui l'ont connu particulièrement, assurent qu'il ne s'étoit point forgé de Système contraire à la Foi; & que c'étoit seulement un Esprit indéterminé & indolent sur

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déjà commencé à conférer le Dialogue des Orateurs avec le Latin. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La Langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, & tout y paroît libre & original. Il y a pourtant des endroits, où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, & vous y trouverez ces

R E M A R Q U E S.

la Religion, comme sur la plupart des autres choses. Environ deux ans avant sa mort, il envisagea l'autre vie avec une telle frayeur, que ses amis crurent qu'il se troubleroit : ce qui pourtant n'empêcha pas que dans certains intervalles, où son inconstance naturelle reprenoit le dessus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes assez gais, dont on lui avoit fait le récit. Et même peu de jours avant sa dernière maladie, étant à dîner chez M. de Silleri, Evêque de Soissons, comme le discours tomba sur le goût de ce Siècle : *Vous trouverez encore parmi nous*, dit-il de tout son sérieux, *une infinité de gens, qui estiment plus Saint Augustin que Rabalais*. On éclata de rire à cette proposition, sans que La Fontaine s'aperçût qu'elle dût être rectifiée. La veille de sa mort il répéta plusieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de quelques jours, c'étoit pour se faire traîner dans un tombereau par les rues de Paris, afin que personne n'ignorât, combien il détestoit les *Poësies licencieuses*, qu'il avoit eu le malheur de composer. Enfin pour ne rien omettre ici de ce qui regarde la sincérité de sa conversion, & les vives frayeurs dont elle fut accompagnée, je vais rapporter une *Lettre*, qui lui fut écrite par son Ami *Maucroix*, le 14. de Février 1695., c'est-à-dire, un mois avant sa mort; car il mourut le 13. de Mars suivant. Cette *Lettre*, qui m'a été remise en original, est imprimée parmi les prétendues Oeuvres posthumes de M. de *Maucroix*. La voici. „ Mon cher Ami, La douleur que ta „ dernière Lettre me cause, est telle que tu te la dois „ imaginer. Mais en même tems je te dirai que j'ai „ bien de la consolation des dispositions Chrétiennes, „ où je te vois. Mon très-cher, les plus justes ont

marques quand on vous les renvoyera. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections: car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6. de votre Manuscrit, où vous traduisez, *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines, ac tituli & statuæ,*

R E M A R Q U E S.

„ besoin de la miséricorde de Dieu. Prends-y donc une
 „ entière confiance, & souviens-toi qu'il s'appelle le
 „ Père des miséricordes, & le Dieu de toute consolation.
 „ Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'une
 „ véritable Contrition ne peut obtenir de cette bonté
 „ infinie? Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la
 „ santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les
 „ restes de ta vie, & que souvent nous parlerons ensemble
 „ des miséricordes de Dieu. Cependant si tu n'as pas
 „ la force de m'écrire, prie Monsieur Racine de me rendre
 „ cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse
 „ jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien, mon véritable
 „ Ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin
 „ de la santé de ton corps, & de celle de ton ame”. BROSS.

Voyez la preuve complète de la Conversion de *La Fontaine* dans la *Lettre du P. POUGET, Prêtre de l'Oratoire, à M. l'Abbé d'OLIVET, de l'Académie Française, ou Relation de la Conversion de Monsieur DE LA FONTAINE de l'Académie Française.* Cette Pièce se trouve au commencement des *OEUVRES diverses de M. DE LA FONTAINE &c.* recueillies en 1729. par les soins de M. l'Abbé d'Olivet.

La Clochette est un des Contes, que M. de *La Fontaine* rima depuis sa Conversion. C'est un fait, dont je suis très-certain, aussi-bien que de celui-ci, qui prouve que ce Poëte avant sa Conversion étoit plutôt indifférent sur la Religion, qu'impie. Il avoit fait un Conte, dans lequel il faisoit une application, très-condamnabla par son impiété, de ces paroles de l'EVANGILE: *quinque talenta dedisti mihi, ecce alia quinque lucratus sum; &* par un tour d'imagination, dont un Poëte seul peut être ca-

quæ neque ipsa tamen negliguntur: Au prix de ces talens si estimables, qu'est-ce que la noblesse & la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées? Il ne s'agit point à mon sens dans cet endroit de la noblesse ni de la naissance, mais des Images, des Inscriptions, & des Statues, qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des Orateurs, & qu'on leur envoyoit chez eux. (4) Juvénal parle d'un Avocat de son temps, qui prenoit beaucoup plus d'argent

R E M A R Q U E S.

pable, il avoit, dans un Prologue très-ingénieux, adressé ce Conte à M. *Arnauld*, pour remercier, par occasion, ce Docteur des éloges qu'il avoit donnés à ses *Fables*. Il montra ce Conte à MM. *Racine* & *Despréaux*, avec lesquels se trouvoit alors un Ami commun d'eux tous; & c'est de ce dernier que j'ai sçu ce fait, & ce que j'ai dit du Conte de la *Clochette*. Ces Messieurs donnerent au nouvel Ouvrage de leur Ami, les loüanges dues à l'art du Poëte; mais en même tems ils lui firent sentir, que l'application indécente qu'il faisoit des paroles de l'*Evangile*, ajouteroit infailliblement à la réputation, qu'il s'étoit acquise d'Ecrivain licentieux par rapport aux mœurs, celle d'*impie* & d'*Homme sans religion*. Ils lui firent observer de plus, qu'il étoit contraire à toutes sortes de bienséance, d'adresser un pareil Ouvrage à M. *Arnauld*. LA FONTAINE convint de tout ce qu'ils lui dirent, & leur promit de supprimer absolument son Conte. Ce qu'il a si bien exécuté, que cet Ouvrage ne s'est trouvé nulle part, & que peut-être, hors les trois personnes que j'ai dites, qui que ce soit, de son vivant, n'a sçu qu'il l'eût composé. DE ST. MARC.

(4) *Juvénal parle d'un Avocat de son temps, &c.] Satire VII. Vers 123.*

*Æmilio dabitur, quantum petet; (& melius nos
Egimus) hujus enim stat currus aheneus, alti
Quadrijuges in vestibulis, atque ipse feroci
Bellatore sedens curvatum hastile minatur
Eminus, & statuâ meditatur prælia lusca. BROSS.*

que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre Dialogue, fait entendre clairement la même chose, lorsqu'il dit que *ces Statues & ces Images se sont emparées malgré lui de sa maison.* ÆRA, & *Imagines quæ etiam me nolente in domum meam irruerunt.* Excusez, MONSIEUR, la liberté que je prends de vous dire si sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage, qu'un aussi bel ouvrage que le votre eût de ces taches où les Sçavans s'arrêtent, & qui pourroient donner occasion de le ravalier. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au votre, dans tout ce que je vous ai dit de nos Auteurs, & je suis persuadé aussi bien que vous, que (5) M. Godeau est un Poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que (6) Longin dit d'Hypéride, qu'il est toujours à jeun, & qu'il n'a rien qui remue, ni qui échauffe: en un mot qu'il n'a point cette force de stile & cette vivacité d'expression, qu'on cherche dans les ouvrages, & qui les font durer. Je ne sçai point s'il passera à la postérité: mais il faudra pour cela qu'il ressuscite; puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lû de personne. Il n'en est pas ainsi de (7) Malherbe, qui croît de réputation à mesure qu'il

R E M A R Q U E S.

§. (5) *M. Godeau est un Poëte fort estimable.*] Voyez après cette Lettre, la Réponse de M. de Maucroix, Remarque 2.

(6) *Longin dit d'Hypéride,*] Voyez Tome IV. le Traité du Sublime, Chapitre XXVIII. BROSSETTE.

§. (7) *Malherbe,*] Voyez, Sat. II. 46. Sat. IX. 251.

s'éloigné de son siècle. La vérité est pourtant, & c'étoit le sentiment de notre cher Ami (8) Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand Poëte. Mais il corrige ce défaut par son esprit & par son travail. Car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre Langue veut être extrêmement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui; mais il est plus négligé, & songe trop à le copier. Il excelle sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses, & c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire sur-tout par cet endroit. Plus les choses sont seches & mal-aisées à dire en Vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poësie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois, que les deux Vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je louë le Roi d'avoir établi la manufacture des Points de France, à la place des Points de Venise. Les voici. C'est dans la premiere Epître à Sa Majesté.

(10) *Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos Villes.*

Virgile & Horace sont divins en cela, aussi-bien qu'Homere. C'est tout le contraire de nos Poëtes,
qui

R E M A R Q U E S.

Epît. I. 28. Art Poët. Ch. I. 17. 131. 139. Ch. II. 1. 11. 97. Ch. III. 285. Ch. IV. 53.

§. (8) *Patru,*] Voyez, *Sat. I. 123. Sat. IX. 299. Epît. V. 97. Art Poët. Ch. IV. 71. 91. Epigr. I.*

§. (9) *Racan*] Voyez, *Sat. IX. 4. Art. Poët. Ch. I. 18. Ch. II. 11.*

§. (10) *Et nos voisins &c.*] *Epît. I. Vers 141.*

qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, & dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sçauroient plus s'exprimer, & ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sçai pas si j'y ai réussi: mais quand je fais des Vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre Langue. C'est ce que j'ai principalement affecté (11) dans une nouvelle Epître, que j'ai faite à propos de toutes les Critiques qu'on a imprimées contre ma dernière Satire. J'y conte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde. J'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs. J'y dis de quel Pere & de quelle Mere je suis né. J'y marque les degrés de ma fortune; comment j'ai été à la Cour, comment j'en suis sorti; les incommodités qui me sont survenues; les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente Vers. Elle n'a pas encore vu le jour, & je ne l'ai pas même encore écrite. Mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée, en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, MONSIEUR, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que (12) j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique. Cela est dit en quatre Vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez.

R E M A R Q U E S.

(11) dans une nouvelle Epître,] C'est la X. à ses Vers.
BROSS.

(12) j'ai cinquante-sept ans,] Il en avoit cinquante-huit & demi quand il écrivoit cette Lettre. BROSS.

(13) *Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jetté sur ma tête avec ses doigts pesans,
Onze Lustres complets* (14) *surchargés de deux ans.*

Il me semble que la Perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre Vers. Mais, MONSIEUR, à propos des petites choses qu'on doit dire en Vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en Prose, & que le plaisir que j'ai à vous parler de moi, me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un Poëte nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens (15) aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne

R E M A R Q U E S.

§. (13) *Mais aujourd'hui &c.] Epst. X. Vers 25.*

(14) *surchargés de deux ans.] L'Auteur mit, de trois ans, quand il fit imprimer l'Epst. X. BROSS.*

(15) *aux pièces &c.] C'étoient la Vieillesse, l'Amitié, & la premiere Tusculane de Cicéron, avec le Dialogue de *Causis corruptæ Eloquentiæ* nommé plus haut dans cette Lettre, le Dialogue des Orateurs. M. de Maucroix vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions, & il les avoit données aux Réviseurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilège. M. Dubois, de l'Académie Françoisè, qui de son côté avoit traduit les traités de *la Vieillesse, & de l'Amitié*, obtint des Réviseurs qu'ils garderoient près d'un an le *Manuscrit* de M. de Maucroix; & pendant ce tems-là il fit imprimer le sien. M. de Maucroix, après avoir bien grondé dans sa Province contre la lenteur des Réviseurs de Paris, apprit enfin le tour que M. Dubois lui avoit joué. C'est à ce sujet que M. Despréaux lui dit ici: *le Dévot dont vous vous plaignez.* Sa colere alla jusqu'à ne vouloir publier ensuite aucune de ces Traductions. On n'a imprimé après sa mort, que celle du Dialogue de *Causis &c.* BROSS.*

foit très-digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les Traductions des Traités de la Vieillesse & de l'Amitié, qu'a faites aussi-bien que vous le Dévot dont vous vous plaignez. Tout ce que je sçai, c'est qu'il a eû la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de Saint Augustin, après Messieurs de Port-Royal, & qu'étant autrefois leur humble & rampant Ecolier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en Maître. Il a fait une Préface au devant de sa traduction des Sermons de S. Augustin, qui, quoiqu'assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence & de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette Préface une Dissertation (16) qui est imprimée. Je ne sçai si on vous l'a envoyée: mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre Langue de plus beau ni de plus fort sur les matieres de Rhétorique. C'est ainsi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, & jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la Préface du Dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien

R E M A R Q U E S.

(16) qui est imprimée.] Le P. Lami Bénédictin, dans ses *Traités de la Connoissance de soi-même*, & dans ses *Eclaircissmens sur ces Traités*, se déclara contre la *Rhétorique*, ou plutôt contre l'*Eloquence*, à l'exemple de M. Dubois. M. de Silleri, Evêque de Soissons, le réfuta aussi vivement que poliment, & l'Ouvrage de cet illustre Prélat fut imprimé en 1700. avec la *Dissertation* de M. Arnauld, & une *Préface* du P. Bouhours, dans un *Recueil* qui a pour titre: *Réflexions sur l'Eloquence*. Le P. Lami dans la suite, ayant renouvelé cette dispute, M. Gibert, sçavant Professeur de Rhétorique au Collège de Mazarin, écrivit contre lui avec beaucoup de succès. BROSSETTE.

foudroyé. Cette Differtation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld, & j'ai l'honneur que c'est par mes loüanges que ce grand Personnage a fini, puisque la Lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier Ecrit. Vous sçavez sans doute ce que c'est que cette Lettre qui me fait un si grand honneur; & M. Le Verrier en a une Copie, qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit & de mémoire, qui paroît dans ces deux Ecrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter; la foiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

Il me semble, MONSIEUR, que voilà une longue Lettre. Mais quoi? le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil, m'a comme transporté à Rheims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre Jardin, & que je vous revois encore, (17) comme autrefois, avec tous ces chers Amis que nous avons perdus, & qui ont disparu, (18) *velut somnium surgentis*. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, MONSIEUR, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris, & n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, & à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût

R E M A R Q U E S.

(17) *comme autrefois,*] Quand M. Despréaux eut l'honneur d'accompagner le Roi en Alsace, il passa par Rheims. BROSS.

(18) *velut somnium surgentis.*] On lit dans le *Pseaume LXXII*, vs. 20. *Somnium surgentium*. BROSS.

(19) de la plupart de nos Académiciens, gens assez comparables aux Hurons & aux Topinamboux, comme vous sçavez bien que je l'ai déjà avancé dans mon Epigramme: *Clio vint l'autre jour, &c.*

R E M A R Q U E S.

(19) de la plupart de nos Académiciens, &c.] Dans le *Recueil* dont j'ai parlé ci-dessus (*Remarque 1.*) on avoit mis: *De la plupart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monsieur, je suis extrêmement à Vous.* Et cette *Lettre* finissoit-là. Le surplus, que j'ajoute ici conformément à l'Original, avoit été supprimé par l'Editeur. On en verra la raison dans un *Billet*, que M. *Despréaux* lui écrit de sa Maison au Collège de Louis le Grand, le 13. de Décembre 1709. & dont je crois qu'on me pardonnera de transcrire ici une partie: ne fût-ce que pour faire connoître les sentimens que M. *Despréaux* avoit, & que j'ai moi-même pour un si digne Ami.

„ Vous m'avez fait un très-grand plaisir de m'envoyer la *Lettre* que j'ai écrite à Monsieur de *Mau-*
 „ *croix*. Car comme elle a été écrite fort à la hâte,
 „ & , comme on dit, *currente calamo*, il y a des négligences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans votre copie la fin de cette *Lettre*; parce que cela pourroit faire des affaires avec l'Académie, & qu'il est bon de ne point réveiller les anciennes querelles. J'oubliois à vous dire, qu'il est vrai que mes Libraires me pressent fort de donner une nouvelle Edition de mes ouvrages; mais que je n'y suis nullement disposé, évitant de faire parler de moi, & fuyant le bruit, avec autant de soin que je l'ai cherché autrefois. Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sçauroit être trop tôt. Faites-moi donc la grace de me mander quand vous voulez que je vous envoie mon carrosse. Il sera sans faute à la porte de votre Collège, à l'heure que vous me marquerez. Le droit du jeu pourtant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout cela chez vous: mais comme je ne sçauois presque plus marcher qu'on ne me soutienne, & qu'il faut monter les degrés de votre escalier, pour avoir le plaisir

J'ai supprimé cette Epigramme, & ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, & qu'il n'est pas honnête de diffamer un Corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite pour m'excuser de cette Epigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret. & que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne.

(20) *J'ai traité de Topinamboux*
Tous ces beaux Censeurs, je l'avoue,

R E M A R Q U E S.

„ de vous entretenir, je crois que le meilleur est de
 „ nous voir chez moi. Adieu, mon très-Révérénd Pe-
 „ re. Croyez que je sens, comme je dois, les bontés
 „ que vous avez pour moi; & que je ne vous donne
 „ pas une petite place entre tant d'excellens hommes
 „ de votre Société que j'ai eus pour amis, & qui m'ont
 „ fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu;
 „ sans s'effrayer de l'estime très-bien fondée que j'a-
 „ vois pour Monsieur Arnauld, & pour quelques per-
 „ sonnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des
 „ querelles de la Grace". BROSS.

Je ne sçai si M. l'Abbé Renaudot & M. de Valincour, qui prirent soin, après la mort de M. Despréaux, de l'Édition posthume de ses Oeuvres, avoient, ou non, une Copie entière de la Lettre à M. de Maucroix, ou si leur dessein fut de se conformer à l'intention de leur Ami, par rapport à la fin de cette Pièce. Elle est dans l'Édition de 1713. telle qu'il avoit souhaité qu'elle fût imprimée parmi les Oeuvres posthumes de M. de Maucroix; & finit comme dans ce recueil, par ces mots: *de la plupart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monsieur. Je suis extrêmement à Vous.* DE ST. MARC.

(20) *J'ai traité de Topinamboux &c.*] Si cette Epigramme n'avoit pas déjà paru, on n'hésiteroit pas à la

Qui de l'Antiquité si follement jaloux,
 Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue.
 Et l'Académie, entre nous,
 Souffrant chez soi de si grands fous,
 Me semble un peu Topinamboue.

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous
 la donne pour telle. Adieu, MONSIEUR, je vous
 embrasse de tout mon cœur, & suis entièrement
 à vous,

DESPRÉAUX.

R E M A R Q U E S.

supprimer; ce seroit remplir les intentions de l'Auteur.
 EDIT. P. 1740.

On ne peut pas douter que cet *Editeur* ne soit parfaitement au fait des intentions de M. *Despréaux*, qui ne donnoit, sans contredit, à ses Amis, la badinerie qu'il rapporte ici, qu'afin précisément qu'elle ne vît jamais le jour. DE ST. MARC.

§. Voyez ce qu'on a dit sur cette *Epiigramme*, qui est la XLIII., page 149.



VII.

(1) RÉPONSE DE (2) MONSIEUR
DE MAUCROIX à Monsieur DESPRÉAUX.

23. Mai, 1695.

J'AI différé quelque tems à vous répondre, MONSIEUR. C'est moins par négligence que par discrétion. Il ne faut pas sans celle interrompre vos études; ou votre repos.

Mais au lieu de commencer par les remerciemens que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse la liberté que vous prenez de me dire si sincèrement votre avis?

R E M A R Q U E S.

(1) *Réponse &c.*] J'ignore pourquoi les *Editeurs de 1735.* & de 1740. ont retranché cette *Réponse*, qui mérite d'être lue. DE ST. MARC.

(2) *Monsieur de Maucroix*] FRANÇOIS DE MAUCROIX, Chanoine de Rheims, étoit né à Noyon le 7. de Janvier 1619. & mourut à Rheims le 9. d'Avril, 1708. âgé de 89. ans 3. mois & 2. jours. Il s'étoit fait recevoir Avocat, & avoit fréquenté le Barreau jusqu'à l'âge de trente ans. On voulut alors l'engager à se marier. Sur quoi il fit l'*Epigramme* suivante, qui, peut-être, est ce qu'il a fait de meilleur.

*Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien;
Prendre Femme, est étrange chose.
Il faut y penser mûrement.
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y songer toute sa vie.*

avis? Vous ne sçauriez, je vous jure, me faire plus de plaisir. Autant de coups de crayon sur mes Ouvrages, autant d'obligations que vous vous acquérez sur moi. Mais cela, Monsieur, c'est la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne suis point entré dans le sens de l'Auteur sur ces mots, *imagines ac tituli & statuæ*. Au cas que ma Traduction s'imprime, non-seulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le Public qu'elle vient de vous, si vous l'agréez, & par-là je me ferai honneur, car on verra du moins que je suis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce Dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus scrupuleusement en notre Langue, parce qu'il auroit fallu des Notes pour les faire entendre à la plupart des Lecteurs, qui ne sont point instruits des coutumes de l'Antiquité, & qui sont cependant bien-aïses qu'on leur épargne la peine de se rabattre sur des Notes. Vous sçavez d'ailleurs que le Texte de cet Ouvrage est fort corrompu; la lettre est souvent défectueuse: comment donc le traduire si littéralement?

R E M A R Q U E S.

Il se regla tellement sur cette maxime, que contre le gré de ses Amis, & lorsqu'ils s'y attendoient le moins, il prit le parti de l'Eglise. Ses Amis en murmurèrent, ils le voyoient avec regret quitter Paris; & ce fut à ce sujet, que M. de *La Fontaine* fit la *Fable*, qui a pour titre: *Le Meunier, son Fils, & l'Ane*. Les quatre Lettres initiales, *A. M. D. M.* qui sont après le titre, signifient, *A. M. de Maucroix*. BROSS.

Il semble qu'on veuille dire ici, que M. de *La Fontaine* fit, ou inventa cette *Fable* pour M. de *Maucroix*; mais si c'est-là la pensée du *Commentateur*, il se trompe assurément. Cette *Fable* n'est pas originairement de *La Fontaine*, mais de *Malherbe*, qui la fit, ou inventa pour son Ami *Racan*. Voyez la *Vie de Malherbe* par *Racan*; & la *Fable* même de *La Fontaine*. DU MONTEIL.

(3) Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il écrivoit avec beaucoup de facilité. Il faisoit deux & trois cens Vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*. Ce n'est pas ainsi que se font les bons Vers. Je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins, parmi les Vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échap-

R E M A R Q U E S.

(3) *Venons à M. Godeau.*] Qu'on joigne ce que M. Despréaux a dit dans la *Lettre à M. de Maucroix*, & ce que celui-ci dit ici de M. Godeau; c'est à-peu-près tout ce qu'il faut pour sçavoir à quoi s'en tenir sur le compte de ce grand Homme considéré comme *Poète*. Il y a de *Costar* dans la II. Part. du II. Tome de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, une *Liste de Gens de Lettres* pareille à celle de *Chapelain*, que j'ai déjà citée tant de fois. Voici ce que *Costar* y dit de M. Godeau. „ Outre les *Poësies*, qui font paroître un merveilleux Génie, sur-tout en facilité & en abondance; il a écrit force choses en *Prose*, & fort joliment”. Il faut être au fait du Jargon de *Costar*, pour sçavoir que ce *fort joliment* veut dire, *bien, d'une maniere agréable*. Passons à ce qui se trouve sur le même sujet dans la *Liste de Chapelain*, Critique tout autrement judicieux que *COSTAR*. „ *Godeau Evêque de Vence*. C'est un de nos principaux Ecrivains François en *Prose* & en *Vers*, où il montre une pureté & une facilité la plus grande du monde. Peu de gens ont autant écrit & aussi éloquemment que lui. Son caractère est plutôt de douceur & d'élégance que de force & de régularité. Sur-tout c'est une Ame noble, candide & franche, qui va toujours à la justice & au bien sans intérêt”. *Chapelain* ne donne point de louanges à M. Godeau, qu'il n'eût bien méritées. J'ajouterai, pour achever de le faire connoître, le commencement de l'Eloge, qu'on a fait de lui dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*. „ Le vingt & unième jour (d'Avril) 1672, mourut à Vence d'une attaque d'Apoplexie, à l'âge d'environ 67. ans, Messire Antoine Godeau, Evêque de Vence, & l'un des quarante de l'Académie Française, infatigable Ecrivain,

pent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses Géorgiques,

Soit que d'un coté d'or tu fendes les guérêts,

ne trouvez-vous pas que ce Vers-là est heureux? Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varie point assez. La plupart de ses Ouvrages

R E M A R Q U E S.

„ Poète estimable, solide Orateur, Historien judicieux,
 „ habile Théologien, Evêque, qui honora son caractère
 „ par sa science, & sanctifia ses talens par sa piété....
 „ Il étoit né à Dreux en 1605. d'une des premières Fa-
 „ milles de la Ville. Son talent pour la Poësie Françoï-
 „ se, qui se déclara dès sa première jeunesse, l'amenoit
 „ souvent à Paris, où il logeoit chez M. Conrart son
 „ Parent, qu'il consultoit sur ses Essais Poétiques. Ce
 „ fut à son occasion que se formerent les Assemblées,
 „ qui donnerent naissance à l'Académie Françoise, dont
 „ il fut un des plus illustres Membres. Ses premières
 „ vues furent de prendre en Province un établissement
 „ dans la Robe, & il rechercha en mariage la Fille du
 „ Lieutenant-Général de Dreux. Il étoit petit & laid,
 „ & d'ailleurs n'avoit aucun agrément dans sa person-
 „ ne. Ainsi il n'eut pas le bonheur de plaire à la De-
 „ moiselle, & elle le refusa. Le dépit qu'il en eut,
 „ lui fit quitter sa Patrie, & il vint s'établir à Paris.
 „ On le produisit à l'Hôtel de Rambouillet, qui pas-
 „ soit alors pour le vrai séjour du bon goût, & où tous
 „ ceux qui cherchoient à se faire un nom dans la car-
 „ rière du Bel-Esprit, s'efforçoient de se faire introdui-
 „ re. M. Godeau ne tarda pas à s'y distinguer par sa
 „ politesse, par le tour ingénieux de sa conversation, &
 „ par les agrémens de ses Vers. Mademoiselle de Ram-
 „ bouillet, cette fameuse Julie si vantée par tous les É-
 „ crivains de son tems, lui donnoit même une sorte de
 „ préférence sur le célèbre Voiture, & le trouvoit mil-
 „ le fois plus galant. Je ne puis rien dire du tour ga-
 „ lant que M. Godeau pouvoit avoir dans l'esprit. Ses
 „ premiers essais ne sont pas venus jusqu'à nous, ou du

font comme des Logogriphes , car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *Benedicite*, dans son *Laudate*, & dans ses Cantiques. A l'égard de Malherbe & de Racan, selon moi, vous en jugez très-bien, & comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que notre ami La Fontaine vous a dit sur les deux Vers qu'il estimoit le plus dans vos Ou-

R E M A R Q U E S.

moins font aujourd'hui totalement inconnus. „ Quoi-
 „ qu'engagé dans le monde, continue le même *Eloge*,
 „ & invité par les caresses qu'il en recevoit, à s'y li-
 „ vrer de plus en plus, M. Godeau n'en avoit pas pour
 „ cela les inclinations plus mondaines. Ses mœurs é-
 „ toient pures; la crainte de Dieu n'étoit jamais ab-
 „ sente de devant ses yeux; & de tout tems il s'étoit
 „ senti porté, par un secret penchant, à la piété. Un
 „ peu de réflexion lui fit bientôt connoître tout le vui-
 „ de de ces frivoles applaudissemens, qui l'avoient ébloüi
 „ pendant un tems, mais sans le séduire. La même
 „ Grace, qui d'un rayon avoit éclairé son esprit, d'un
 „ autre échauffa son cœur, & lui inspira le dessein de
 „ consacrer le reste de ses jours & tous ses talens au
 „ service de celui de qui seul il tenoit les uns & les
 „ autres. C'est avec de pareilles dispositions, qu'il en-
 „ tra dans l'Etat Ecclésiastique; & depuis il se fit une
 „ loi de n'employer son *Génie Poétique*, qu'à chanter
 „ les merveilles de Dieu & les vérités de la Religion”.
 En effet, nous ne connoissons presque point de *Pièces*
 de *Poësies* de M. Godeau, qui ne roulent sur des sujets
 pieux ou du moins moraux. Il s'acquit bientôt une
 grande réputation par ses Sermons, ce qui fit que lors-
 qu'en 1636. n'étant encore âgé que de 31. ans, il alla
 présenter au Cardinal de Richelieu sa *Paraphrase* du *Can-*
tique des trois jeunes Hébreux, ce Ministre le nomma
 sur le champ à l'Evêché de Grassé, alors vacant; &
 lui dit, pour le plaisir apparemment de faire une *Pointe*,
 ces paroles, qu'on a mises au rang des bons Mots:
Vous m'avez donné BENEDICITE; & je vous donne GRACE.
 DE ST. MARC.

vrages, il me l'a dit auffi; & je ne ſçai pas même ſi je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reſte, j'ai bien reconnu, il y a long-tems, que vous ne dites point les choſes comme les autres. Vous ne vous laiſſez pas gourmander, ſ'il faut ainſi dire, par la Rime. C'eſt, à mon avis, l'écueil de notre Verſification, & je ſuis perſuadé que c'eſt par-là que les Grecs & les Latins ont un ſi grand avantage ſur nous. Quand ils avoient fait un Vers, ce Vers demouroit; mais pour nous ce n'eſt rien que de faire un Vers, il en faut faire deux, & que le ſecond ne paroiſſe pas fait (4) pour tenir compagnie au premier.

L'endroit de votre derniere Epître, dont vous me régalez, me fait ſouhaiter le reſte avec une extrême impatience. J'aime bien cette *Vieilleſſe qui eſt venue ſous vos cheveux blonds*, & ſi tout le reſte eſt de la ſorte, vous pourrez dire comme Malherbe (5) *Les puiſſantes faveurs dont Parnaffe m'honore, non loin de mon berceau commencerent leur cours. Je les poſſédai jeune, & les poſſede encore à la fin de mes jours.* Ne trouvez-vous pas plaiſant que j'écrive des Vers comme ſi c'étoit de la Proſe? Racan n'écrivoit pas autrement ſes Poëſies.

J'ai lû la Diſſertation de M. Arnauld ſur la Préface du Dévot. Je fus fâché, en la liſant, de n'é-

R E M A R Q U E S.

(4) *pour tenir compagnie au premier.*] Quand le ſecond Vers étoit plus foible que le premier, M. Despréaux l'appelloit le *Frere-Chapeau*: faiſant alluſion à l'uſage des Moines, qui ſont accompagnés d'un Frere, quand ils ſortent du Couvent. *On ne verra point, diſoit-il, de Frere-Chapeau parmi mes Vers.* BROSS.

(5) *Les puiſſantes faveurs &c.*] Ces Vers de Malherbe ſont la Stance trente-fixieme de ſon *Ode* pour le Roi allant châtier la rebellion des Rochelois. BROSS.

tre pas un peu plus vindicatif que je ne suis, car j'aurois eû bien du plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pû répondre à tant de bonnes raisons, qui détruisent son ridicule systême d'Eloquence? Faites-moi la grace de m'envoyer cette Lettre que Monsieur Arnauld écrit à M. Perrault, & où il parle de vous comme toute la France en doit parler. Monsieur Perrault est un galant homme, qui entend raison sur tout, excepté sur les Modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des Modernes qui défendent les Anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très-grands hommes en toute sorte d'Arts & de Sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entiere dans Corneille, & il y a beaucoup de Scènes dans Moliere qui déconcerteroient la gravité du plus sévere des Stoïques. Mais nous ne sommes pas contens de ces louanges, & à moins de mettre les Anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les Juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la Postérité qu'il faut attendre un jugement décisif; & il y a certainement peu de nos Ecrivains, qui, comme vous, Monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal.

Pour moi, & (6) les Traducteurs mes Confreres, c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la Traduction n'a ja-

R E M A R Q U E S.

(6) *les Traducteurs mes Confreres.*] M. de Maucroix ne prend ici que la qualité de *Traducteur*; cependant il a fait des *Poësies*, & même on peut dire, qu'il n'y réussissoit pas mal, si l'on en juge par le peu qui s'en trouve dans quelques Recueils. BROSS.

mais mené perfonne à l'immortalité. Mettant la main à la confcience, je crois auffi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate fuâ cogitare.* Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures chofes qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de fcience & peu de pareffe. Je fuis fort pareffeux & je ne fçai pas beaucoup. La Traduction répare tout cela. Mon Auteur eft fçavant pour moi; les matieres font toutes digérées; l'invention & la difpofition ne me regardent pas; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la Traduction, & dont tout le monde ne s'avife point, c'eft qu'elle nous fait connoître parfaitement un Auteur; elle nous le fait voir tout nud, fi j'ofe parler ainfi: le Traducteur découvre toutes fes beautés & tous fes défauts. Je n'ai jamais fi bien connu Cicéron, que je fais présentement; & fi j'étois auffi hardi que les Critiques de fon fiècle, j'oferois peut-être comme eux, lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage, mais il ne m'appartient pas de parler avec fi peu de refpect d'un fi grand Orateur. Je vous avoüe pourtant, que fi la fortune m'eût fixé à Paris, je me ferois hazardé à compofer une Hiftoire de quelqu'un de nos Rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les fecours néceffaires à un Ecrivain. Ainfi j'ai été contraint de me borner à la Traduction. Je ne fçau-rois m'en repentir, fi j'ai le bouheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous fupplie, & affurez le cher M. Racine, que je ferai éternellement fon très-humble ferviteur, auffi-bien que le votre.



VIII.

À MONSIEUR

DE LOSME DE MONCHESNAY,

Sur la COMÉDIE.

PUISQUE vous vous détachez de l'intérêt du (1) Ramoneur, je ne vois pas, Monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte (2) d'Ouvrages comme les vôtres, & sur-tout à l'égard de la question que vous entamez sur la Tragédie & sur la Comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit. Car puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je peux me

R E M A R Q U E S.

§. Cette *Lettre* de M. Despréaux, & les deux suivantes, furent imprimées pour la première fois en 1729. dans la II. Part. du VII. Tome de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, donnée au Public par le R. P. Desmolets, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire. Elles n'ont paru dans aucune Edition des *Oeuvres* de notre Auteur, excepté celle de M. De St. Marc, où elles se trouvent à la suite des *Réflexions Critiques* sur *Longin*; c'est-à-dire qu'elles s'y trouvent entièrement isolées & hors de leur véritable place, parce que cet *Editeur*, comme il l'avoue lui-même dans une *Note*, a oublié de les mettre au rang des *Lettres*.

(1) *du Ramoneur,*] On ne sçait point l'anecdote de ce terme. DE ST. MARC.

(2) *d'Ouvrages comme les vôtres,*] On apprend par la Réponse de M. de Losme, qu'il s'agit principalement ici d'une *Satire*, qu'il avoit composée contre la *Comédie*, ou, pour mieux dire, contre le *Théâtre* en général. DE ST. MARC.

ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, & vous y confondez la Comédienne avec la Comédie, que dans mes raisonnemens avec le Pere Maffillon j'ai, comme vous sçavez, exactement séparées. Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable; c'est à sçavoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement & à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne fera plus permis de peindre dans les Eglises des *Vierges-Maries*, ni des *Suzannes*, ni des *Magdelaines* agréables de visage; puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, & le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non seulement voir représenter ni Comédie ni Tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Térence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite: & voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, & qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Peres de l'Eglise. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos Tragédies & nos Comédies; puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses: mais n'attaquez point la Tragédie & la Comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le Sonnet & les Odes, & qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures Prédications: Et pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai (3) qu'un très-grand Prince, qui

R E M A R Q U E S.

(3) qu'un très-grand Prince, qui avoit dansé &c.] LOUIS XIV. DE ST. MARC.

avoit dansé à plusieurs Ballets, ayant vû jouër le *Britannicus* de Monsieur Racine où la fureur de Néron à monter sur le Théâtre est si bien attaquée; il ne dansa plus à aucun Ballet non pas même au tems du Carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la Comédie a guéri les hommes capables d'être guéris; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le Pere Maffillon, que le Poëme dramatique est une Poësie indifférente de soi-même, & qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour exprimé chastement dans cette Poësie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bienfaits, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas malgré cette précaution de s'y corrompre, la faute vient de lui, & non pas de la Comédie. Du reste, je vous abandonne le Comédien & la plupart de nos Poëtes, & même Monsieur Racine en plusieurs de ses Pièces. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariane, dans Joseph, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité; cependant, qui est le fou qui a jamais pour cela défendu la lecture de Joseph? Je vous barbouille tout ce cannevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre Satire est pleine de Vers bien tournés. Je suis, &c.

Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traîneroit à l'infini; mais sur-tout, treve aux loüanges, je ne les mérite point, & n'en veux point, j'aime qu'on me lise, & non qu'on me loue.

IX.

R É P O N S E

D E

M. DE LOSME DE MONCHESNAY,

A la LETTRE précédente.

AVANT que d'entrer en lice avec vous sur ce raisonnement, je vous prie, Monsieur, de souffrir que je fasse mes conditions. Regardez notre dispute comme le voyage des deux pots de l'Apologue, où le foible doit naturellement succomber au plus fort. Je n'ai garde de me jouër à mon Maître, je connois vos sentimens pour des sentimens puisés dans le sanctuaire de la droite raison; ils deviennent d'autant plus forts, que vous les dépouillez de cette raison sèche & épineuse, qui fait qu'on se morfond souvent dans les peintures de la vérité: au lieu que lorsqu'elle est maniée par une plume vive & animée comme la votre, elle fait un progrès sur les cœurs, dont il n'est pas permis de se défendre. A présent que nos qualités sont établies, souffrez qu'avec mon clinquant & mon oripeau je tâche à soutenir tellement quellement la cause que j'ai embrassée. Comme avec un adversaire aussi redoutable que vous l'êtes, il est bon de prendre ses avantages, & de faire arme de tout au besoin; je n'ai eü garde de détacher la Comédie du Comédien, qui fait un de ses principaux dangers, comme vous en convenez très-équitablement. Mais on ne fait gueres de Comédie qui n'ait pour but la représentation, autrement ce seroit l'idée de la Comédie qui ne se trouve point:

ainsi la pratique en est déjà, selon vous, très-vicieuse. Venons au fond de la question. Sur ce que vous dites qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, ne doit point être défendue quand sur-tout elle peut servir à l'instruction & au délassement des hommes; je répons avec Saint Augustin, (voilà un Antagoniste digne de vous;) je répons, dis-je, avec Saint Augustin, que le fonds de l'homme étant naturellement vicieux & corrompu, & les meilleures choses par conséquent sujettes à être tournées en poison presque chez tous les hommes, tout ce qui se présente à eux sous une image de volupté, même la plus innocente, peut causer de terribles impressions sur les ames, & les cause même nécessairement. Or, vous ne sçauriez me nier que le but de la Tragédie ne soit d'attendrir finement le Lecteur ou le Spectateur, de saisir son sensible par la fiction des choses funestes & tragiques, qu'il ne voudroit pas néanmoins endurer. C'est précisément la douleur qui fait la joye dans ces spectacles d'attendrissement; mais comme la compassion qu'inspire la Tragédie, est proprement une compassion stérile, qui ne tend pas à secourir les affligés, mais seulement à s'unir de cœur à leur affliction; il s'ensuit qu'on prend tout le mauvais de la Tragédie, & que le bon échappe faute d'objet sur qui l'appliquer. L'acharnement des hommes au Théâtre, dit encore Saint Augustin, est une maladie de leur esprit. Toutes ces fictions poétiques ne les touchent qu'entant qu'ils sont moins guéris de leurs passions. S'il étoit permis d'enchérir sur ce fameux Pere de l'Eglise, je dirois que la douleur honnête qu'on prend dans les Tragédies, accoutume à une douleur vicieuse; car Sathan ne perd jamais ses droits. On prêche aux hommes la vertu en pure perte: mais le vice n'a pas besoin de Prédicateur, il est lui-même son Evangéliste, s'il m'est permis de

parler ainsi. Convenons donc que ces larmes qu'on donne à la Tragédie, procédant de la source de l'amour naturel que nous avons les uns pour les autres, elles peuvent devenir très-vicieuses par leur funeste application; voilà le principe dans lequel je me suis renfermé pour montrer le danger de la Tragédie, & c'est sur ce principe que j'ai posé tous les fondemens de ma Satire. Or, Monsieur, puisqu'il est presque impossible de traiter cette matiere sans appeller le Christianisme au secours, Dieu qui connoît si bien la foiblesse des hommes, ne leur a pas dit pour rien, *soyez sur vos gardes, veillez & priez, pour ne point entrer en tentation*, imaginez-vous que l'ennemi est toujours aux portes; ce qui est, ce me semble, une maniere d'avis au Lecteur ou au Spectateur, comme vous voudrez, des Tragédies, dans lesquelles on se livre de gayeté de cœur à la représentation des passions. Je regarde la Tragédie, comme le grand ressort du cœur humain. Vous voulez qu'il y rectifie ses passions, qu'il y trouve le secret de les adoucir: & moi je n'estime pas que le Théâtre ait plus de privilége que les Bourdaloues & les Maffillons. Ils conviennent ces hommes illustres que la manne délicate de l'Évangile ne fructifie gueres entre leurs mains par l'endurcissement de certains Auditeurs. Comment voulez-vous que les Empiriques fassent ce que n'ont pû opérer les véritables Médecins? Par ces Empiriques j'entends les Corneilles & les Racines, qui prêchent la vertu, si vous voulez, mais une vertu de Théâtre, une vertu louche, & qui n'est point capable de déraciner les défauts des hommes. A proprement parler, les Tragédies ne font que chatoüiller, c'est-là leur métier; au lieu que dans les playes désespérées, il faut enfoncer le fer & le feu, & c'est ce que font seuls les Ministres de l'Évangile. Disons donc que la Tragédie est un mélange adroit de douleur & de volupté, & qu'elle

n'a pour but que de raffiner l'amour propre, ou l'amour déréglé des Créatures. Cela paroît d'autant mieux en ce que la Tragédie n'est jamais si parfaite, que lorsqu'elle peut arracher des larmes véritables; ou qu'elle renvoie le Spectateur comme tout engourdi des passions violentes, qui viennent de l'émouvoir. C'est à ce contre-coup délicat que l'Auditeur se déclare pour le mérite du Poëte ou de l'Acteur; (car ils font souvent bourse commune :) mais je ne veux, pour renforcer ma Thèse, que ces larmes touchantes, que ces extases de douleur & de volupté. S. Augustin, que je ne me lasse point de citer, les appelle tantôt l'impureté d'une folle compassion, & tantôt une démangeaison d'amour propre, qui n'est pas fâché qu'on lui égratigne la peau, pour ainsi parler; parce que cette satisfaction passagere lui cause une enflure pleine d'inflammation, d'où il sort du sang corrompu & de la boue. Comment me soutiendrois-je avec vous, Monsieur, si je n'avois l'adresse d'associer à ma querelle un des plus fameux Peres de l'Eglise? Il ne me fournit point de raison contre l'amour d'Hérode pour Mariane: vous dites qu'il est peint dans Joseph avec tous les traits les plus sensibles de la vérité, & que cependant il n'y a jamais eu d'homme assez fou pour défendre la lecture de Joseph. Distinguons, Monsieur, s'il vous plaît, le caractère du Poëte & de l'Historien. Vous qui sçavez si bien réunir dans une même personne deux caracteres si opposés, comment n'avez-vous pas senti que Joseph rapporte cet amour vivement, mais simplement, pour ne pas déroger à son caractère d'Historien; au lieu que si Joseph avec tout l'artifice que fournit cet art, où vous vous êtes rendu si célèbre; s'il venoit, dis-je, avec toutes les richesses de la Poësie peindre les transports d'un mari passionné pour sa femme, quoique cette maladie ne regne gueres en France, je ne doute pas qu'il

n'y eût des maris assez sensibles pour s'attendrir à cette chaste représentation : la question est de sçavoir si le fruit en reviendroit à leurs épouses légitimes. Que voulez-vous, Monsieur, nos mœurs sont faites comme cela. Joseph, & vous-même, avec votre belle Rhétorique, auriez bien de la peine à remettre à la mode le véritable amour conjugal. Vous m'allez demander peut-être qui l'a donc si fort ruiné. Je ne crois pas que le Docteur Moliere y ait perdu ses soins ; il a par ses belles leçons mis les maris sur un certain pied de commodité, qu'ils sont les premiers à faire les honneurs de leurs femmes, quand elles-mêmes n'ont pas la charité de leur en épargner le soin : voilà peut-être un des endroits où Moliere a le mieux réussi, & sur lequel sa morale a fait le plus de progrès ; car je crois que c'est sur Moliere que vous voulez faire tomber toutes ces belles œuvres que la Comédie a faites. La France fait gloire de ne reconnoître que lui pour le modele du Comique, & cette gloire lui coûte assez cher pour s'en vanter. J'évite, Monsieur, autant qu'il m'est possible, de faire le Prédicateur dans une Lettre qui prend toutefois assez la forme d'une Dissertation : sans cela, Monsieur, je pourrois bien vous dire avec l'enthousiasme de M. Baillet, que Moliere est un des plus dangereux ennemis que le Démon ait suscités aux bonnes mœurs ; que son poison, tantôt subtil, tantôt grossier, s'insinue à la faveur de ses agrémens, & que si les portes de l'Enfer pouvoient prévaloir contre la morale du Christianisme, ce seroit à Moliere à qui l'on en auroit l'obligation. N'allez pas touffer au moins, Monsieur, comme si je passois à mon second point : je n'ai garde d'entreprendre sur le métier des Prédicateurs, quoique les Satiriques, au moins de certains, se croient tout permis. Il paroît bien que j'use de mon privilège, dès que j'ose vous soutenir, contre votre sentiment, que le Poë-

me Dramatique n'est pas une Poësie indifférente de foi-même, & qu'elle est mauvaise, même indépendamment du mauvais usage qu'on en peut faire. Les téméraires ne connoissent point de bornes, Monsieur; j'ose encore ne pas convenir avec vous, que l'amour exprimé chastement dans cette Poësie, bien loin d'inspirer de l'amour, contribue à guérir de l'amour, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux, & que si quelqu'un malgré cette précaution ne laisse pas de s'y corrompre, la faute vient de ce quelqu'un, & non pas de la Comédie. J'aurois bien besoin de mon Saint Augustin pour me tirer du piège que vous me tendez: les Saints sont d'une grande ressource, quand on dispute avec un homme tel que vous. En tout cas, le Pere Maffillon ne m'abandonne pas, puisqu'il est d'avis contraire au votre, à l'égard du Poëme Dramatique; j'ose glisser mon sentiment à la faveur du sien. J'en reviens toujours à mon principe, Monsieur, & ce principe est que tous les hommes tenant plus ou moins à la concupisence, (voilà un terrible mot à prononcer dans une Lettre; mais je vous dirai, comme Phédre dit à sa Nourrice, à propos d'Hippolyte, *c'est toi qui l'as nommé,*) je vous dirai donc qu'attendu le malheur de notre nature corrompue, nous sommes tous plus ou moins sensibles à la vive peinture des passions, & que celle de l'amour étant la dernière mourante chez les hommes, le moindre souffle d'amour vertueux ou corrompu, le réveille dans tous les hommes, comme le moindre petit zéphire est capable d'agiter les feuilles; que cela n'est point l'effet de la disposition du cœur de quelque homme en particulier, que c'est la faute de la machine prise dans toute son étendue. Du reste, Monsieur, je n'ai pas oublié que M. Arnauld fut autrefois touché de vos raisons pour la justification de la Comédie prise en elle-même, c'est-à-dire indépen-

dam;

damment des secours pernicieux de l'Acteur. Je me souviens bien encore de vous avoir ouï soutenir que M. Nicole avoit pris le change sur la fureur de Camille, dans la Tragédie des *Horaces* : vous prétendez que cette furieuse, en faisant toutes ses imprécations contre son frere & contre son pays par le désespoir d'avoir perdu son Amant, est capable de dégoûter les filles dont la tendresse pourroit passer les bornes ordinaires, & qu'elles se ménageront mieux sur une passion qui peut produire de si terribles effets. Non, Monsieur, cette fureur a son beau dans l'esprit des Spectateurs, qui la regardent comme l'émétique d'une ame sensible, & véritablement outrée de douleur. L'Auditeur s'unit d'affection & de sentiment à cette pauvre forcenée; on n'est point surpris de voir un amour accompagné de fureur, cela entre dans sa définition. Avez-vous vû des Amans bien tranquilles dans la situation la plus calme? Est-ce qu'on peut apprivoiser les lions? & l'amour est-il jamais autre chose que l'amour? Or, si des Auteurs l'ont nommé la fièvre chaude de la raison, l'étonnement doit cesser pour les délires qui l'accompagnent. Si dans le *Cinna* Æmilie étoit moins furieuse, Æmilie auroit moins d'approbateurs. Ariane même, que j'ai quelque scrupule de nommer après le chef-d'œuvre du Théâtre, Ariane a bien accoutumé les Spectateurs aux frénésies de l'amour jaloux: c'est pour vous dire qu'on se fait toujours bonne composition sur ce qu'il y a de plus furieux dans un rôle tendre, & qu'on en détache l'odieux pour n'en prendre que le sensible, comme je pense l'avoir avancé dans ma Satyre. Venons à ce que vous dites, que si la Comédie rectifiée & prise en elle-même, ne laisse pas d'être mauvaise, il faut bannir des Eglises les peintures les plus innocentes, comme les Vierges agréables de visage, les *Suzannes* & les *Magdelaines*. Premièrement, Mon-

fieur, vous sçavez mieux que moi que la Peinture est la cadette de la Poësie, & par conséquent qu'elle doit toucher moins sensiblement que son aînée; & d'ailleurs; quelle idée voulez-vous que réveillent, même dans l'ame d'un débauché, des attitudes toutes modestes? *Magdelaine* peinte dans une Eglise, offre à la vérité des charmes, mais ce sont des charmes pénitens; c'est un cruel correctif pour des yeux lubriques que cette tête de mort qu'on peint toujours à côté d'elle. Comment voulez-vous que l'imagination joüe son jeu envers *Suzanne* entourée de deux Vieillards? J'avoüe qu'un jeune homme qui l'obséderoit pourroit changer la thèse, & rendre le Spectateur plus susceptible de passion. Mais croyez-moi, Monsieur, une *Magdelaine* contrite, & qui n'a plus d'autre miroir que la mort, & des Vierges, dont le seul aspect prêche l'humilité, tout cela n'amorce point les libertins comme l'effor d'une Poësie amoureuse, quelque chastement que vous la puissiez traiter. Je vous sçai bon gré de m'abandonner le Comédien & nos Poëtes modernes, & même M. Racine en plusieurs de ses Pièces. Lui-même est convenu avec moi, que sa *Bérénice* étoit très-dangereuse pour les mœurs. Mais prétendez-vous que je vous tienne grand compte de votre abandon? il est à mon avis plus sensé qu'il n'est généreux. Vous jugiez bien, Monsieur, que dans une cause aussi importante que celle-ci, je ne négligerois aucuns de mes avantages: mais sur le ton dont je le prens, dites-vous, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni Comédie ni Tragédie, il ne faudra pas même en lire aucune: il ne faudra plus lire ni Térence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite. Ecoutons là-dessus Saint Augustin pour la dernière fois; car je ne sçauois mieux finir que par ce Pere de l'Eglise. Il est le premier à convenir qu'Homere est excellent dans ses inventions fa-

buleuses, & qu'il charme l'esprit par ses agréables rêveries : mais il se déchaîne aussi contre le torrent de la coutume, qui porte à lire des choses si chatouilleuses pour les bonnes mœurs ; jusques-là qu'il fait honneur au Christianisme qu'un Auteur nourri dans ces sciences prophanes, & dans la Religion du Paganisme, que Cicéron, en un mot, eût reproché à Homere qu'il faisoit des Dieux des hommes, & qu'il érigeoit les hommes en Dieux : au lieu, dit-il, qu'il auroit dû rendre les hommes semblables aux Dieux, plutôt que d'abaisser la divinité à la condition des hommes. Térence & Virgile n'en sont pas quittes à meilleure compte avec ce saint Docteur, qui plaint les hommes de son siècle d'être réduits à puiser la pureté de leur langage dans ces sources empoisonnées, quoique d'ailleurs il convienne que les paroles sont en elles-mêmes comme des vases riches & précieux ; mais qu'on boit souvent le vin corrompu dans ces coupes d'or. Vous avez trop de piété, Monsieur, pour vouloir en dire Saint Augustin : mais s'il m'étoit permis de me citer, profane que je suis, après une autorité sacrée, j'oserois vous rappeler une tirade de ma Satire, où j'ai fait voir qu'on ne va point à la Comédie pour se rendre plus vertueux ; qu'on y va seulement dans la vue d'un délassement agréable ; qu'au contraire notre orgueil se rend quelquefois plus fier par le plaisir malin que nous sentons à détourner sur le prochain la peinture des vices qui sont représentés dans les Comédies ; qu'enfin tout le fruit qu'on en retire, c'est d'apprendre le secret d'être vicieux, sans passer pour ridicule. Mon zèle m'a mené plus loin que je ne croyois, Monsieur, & votre patience aura plus à souffrir que vos argumens d'un fatras de paroles qui se sont amassées insensiblement sous ma plume. Comme nous cherchons tous deux la vérité, si le bon droit n'est pas de

mon côté, j'aurai du moins la gloire d'avoir fait quelques vains efforts contre le premier athlète de mon siècle en Satires & en raisonnemens justes & solides. Regardez, Monsieur, mes objections comme les doutes d'un homme, qui cherche à s'instruire, & qui sçait que vous aimez qu'on se défende, afin de vous faire mieux goûter le plaisir de la victoire. Pour moi, je me tiens déjà à demi battu, quand je considère à quel illustre ennemi j'ai à faire: mais au moins j'aurai toujours un avantage, qu'il n'est pas en votre pouvoir de me contester; c'est celui, Monsieur, d'être avec plus de respect & de dévouement que personne, Votre très-humble, & très-obéissant serviteur,

DE LOSME.

Ce 2. Octobre 1707.

X.

L E T T R E

DE M. RACINE À M. DESPRÉAUX,

Au sujet d'une HARANGUE prononcée par le Régent de Troisième du Collège de LOUIS LE GRAND.

JE suis très-obligé au R. P. Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part,
&

R E M A R Q U E S.

§. Cette *Lettre* est imprimée à la suite des deux autres dans le même Recueil. Comme elle est courte, qu'elle a quelque rapport avec la Question, sur laquelle M. Despréaux

& de la part de sa Compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la Harangue de leur Régent de Troisième; & comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des Jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon Régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la Traduction du *Santolius pœnitens*, & il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, & de me réjouir de la forte réprimande que le Pere Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'Auteur d'un pareil ouvrage; car pour mes Tragédies, je les abandonne très-volontiers à sa critique. Il y a long-tems que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien ou au mal que l'on en peut dire, & de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour. Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le Pere Bouhours & tous les Jésuites de votre connoissance, que bien loin d'être fâché contre le Régent qui a tant déclamé contre mes Pièces de Théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie & d'avoir prêché une si bonne Morale dans leur Collège, & d'avoir donné lieu à sa Compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts; & qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres Peres, dont j'honore le mérite & sur-tout en considération du Pere de La Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, & à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, &c.

R E M A R Q U E S.

préaux & M. de Losme se sont écrit, & qu'elle ne se trouve point dans les *Oeuvres* de Racine, on a cru faire plaisir au Lecteur de la rapporter ici.

 (a) A V E R T I S S E M E N T

Mis à la tête des *Oeuvres Posthumes* de GILLES
BOILEAU.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

JE ne doute point que le Lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je lui fais des derniers Ouvrages d'un Homme illustre, que la mort a mis hors d'état de les pouvoir donner lui-même au Public. Bien qu'ils n'ayent point encore vû le jour, ils ne laissent pas d'être fort connus. La Traduction du quatrieme Livre de l'Enéide a déjà charmé une bonne partie de la Cour, par la lecture que l'Auteur de son vivant a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits célèbres. Elle a mérité l'approbation d'une des plus spirituelles Princesses de la terre: & elle a fait dire à un des plus fameux Prédicateurs de notre siècle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original. Cependant il est certain

R E M A R Q U E S.

§. (a) Les *Oeuvres Posthumes* de Gilles Boileau, frere aîné de M. Despréaux, furent imprimées à Paris chez Barbin en 1670. in-12. sous ce titre: *Les Oeuvres Posthumes de Défunt Monsieur B. de l'Académie Française, Contrôleur de l'Argenterie du Roi.* Ce fut M. Despréaux qui prit soin de cette Edition, & il composa l'*Avertissement* que l'on donne ici. M. De St. Marc l'a rapporté; mais les autres *Editeurs* l'ont omis.

Voyez ce qu'on a dit de Gilles Boileau & de ses Ouvrages dans la *Remarque sur l'Epigramme XLVI.* pag. 151. & 152. de ce Volume.

A V E R T I S S E M E N T. 511

que l'Auteur ne s'étoit pas encore satisfait sur cette Traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la dernière main, non plus qu'à ses autres Ouvrages, qu'il n'avoit pas faits la plupart pour être imprimés, & qui ne l'auroient jamais été, si je n'en eusse fait une espece de larcin à ceux entre les mains de qui ils étoient tombés. C'est un avis que je suis bien aise de donner en passant, à ceux qui y trouveront peut-être des choses plus foibles les unes que les autres. Je croi que le nombre de ces Critiques sera fort petit: Et j'espere qu'il en sera de ces Ouvrages comme de l'Enéide de Virgile, dont Virgile seul est mort mécontent. Voilà tout l'avertissement que j'ai à donner au Lecteur. S'il profite comme il doit du don que je lui en fais, & s'il sçait m'en faire profiter, je me promets de lui donner bientôt une seconde Edition de ce Livre plus ample & plus correcte que celle-ci, & je lui répons que je n'épargnerai point mes soins & ma diligence pour lui donner une entiere satisfaction.





(I) E P I T A P H E

D E

MONSIEUR RACINE.

A LA GLOIRE

D. O. M.

DE DIEU,

TRÈS-BON ET TRÈS-GRAND.

HIC ꝛ **ACET** nobilis **vir** JOANNES RACINE, *Franciæ Thesauris Præfectus, Regi à Secretis atque à Cubiculo, necnon unus è quadraginta Gallicanæ Academiæ viris; qui postquam Tragædiarum argumenta diu cum* **CY** GÎT Messire JEAN RACINE, Thésorier de France, Secrétaire du Roi, Gentilhomme de la Chambre, l'un des quarante de l'Académie Française. Il s'appliqua longtemps à composer des Tragédies qui firent l'admiration de tout le mon-

R E M A R Q U E S.

(1) *Epitaphe &c.*] M. Despréaux a composé cette *Epitaphe* en François, & M. Dodart la tourna en *Latin*. L'*Epitaphe Latine* fut gravée sur une pierre, que l'on posa dans le Cimetière des Domestiques de Port-Royal des Champs. EDIT. DE P. 1740.

J'ignore sur quels Mémoires cet *Editeur* a réformé l'exposé de l'*Editeur* de 1735. „ Cette *Epitaphe*, où „ M. Despréaux a si bien observé les règles de cette „ noble & élégante simplicité, qu'il a établies dans son

tione tractasset, Musas tandem suas uni Deo consecravit; omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cum eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus Aulae tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac Religionis officia coluit. A Christianissimo Rege Ludovico Magno selectus unâ cum familiari ip-

de. Mais enfin il quitta ces fujets profanes, pour ne plus employer son esprit & sa plume qu'à louer celui qui seul mérite nos louanges. Les engagements de son état & la situation de ses affaires le tinrent attaché à la Cour; mais au milieu du commerce des hommes, il sçut remplir tous les devoirs de la piété & de la Religion Chrétienne. Le Roi Louis le Grand le

R E M A R Q U E S.

„ Discours sur les Inscriptions, parut imprimée en Latin pour la première fois (avec des fautes) en 1723. dans le *Nécrologe de l'Abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*. On a tout lieu de croire, que M. Despréaux lui-même est l'Auteur de cette Traduction. (différente de celle qu'on a mise dans le *Nécrologe*.) Ce qu'il y a de certain, c'est que les Religieuses de Port-Royal la tenoient de sa main”.

Cet exposé ne contient rien que de vrai. Je puis l'assurer, parce que j'ai fait tout ce qu'il falloit, pour sçavoir au juste à quoi m'en tenir. Je suis fâché d'être obligé de dire, que l'Éditeur de 1740. n'a rien avancé que de faux. L'*Épitaphe Latine* est certainement de M. Despréaux, tous les Monumens de Port-Royal l'affurent, & l'on ne peut refuser de les en croire. D'ailleurs elle est écrite dans un goût fort différent de celui de M. Dodart. Le Stile Latin de ce sçavant & pieux Médecin, étoit de la même nature que celui de M. Hamon, mais moins ingénieux & moins vif. Voyez la Remarque sur l'*Épigramme XX*. Il y a dans le *Nécrologe* & dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal* quelques *Épitaphes* de la façon de M. Dodart, qui servent de preuves à ce que je dis. Secondement l'*Épitaphe*, compo-

fius amico fuerat, qui res eo regnante præclare ac mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi, repente in gravem atque diuturnum morbum implicatus est, tandemque ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus anno ætatis suæ quinquagesimo nono. Qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placidâ fronte sustinuit, obiitque spe magis & piâ in Deum fiduciâ erectus quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, è quibus nonnulli inter Regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum Regem tanti viri deside-

choisit, lui & (2) un de ses intimes amis pour écrire l'Histoire & les évènements admirables de son regne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une maladie qui le retira de ce lieu de miseres, pour l'établir dans un séjour plus heureux, la 59^{me} année de son âge. Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité, & il mourut, non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance & une grande confiance en Dieu. Tous ses amis, entre lesquels il comptoit plusieurs grands Seigneurs, furent extrêmement sensibles à la per-

R E M A R Q U E S.

lée par notre Auteur, ne fut point mise sur la sépulture de M. Racine. M. Michel Tronchay, mort Chanoine de Laval, & qui pour lors demouroit à Port-Royal, en fit une autre, dont on se servit, & dans laquelle on retrouve les principales idées de celle de M. Despréaux, tournées d'une manière encore plus chrétienne & plus conforme à la Morale enseignée par les Ecrivains de Port-Royal. On peut la voir dans le *Nécrologe de Port-Royal*, au 21. Avril. DE ST. MARC.

(2) un de ses intimes Amis] M. Despréaux lui-même. DE ST. MARC.

rium. Fecit modestia ejus singularis & præcipua in hanc Portus - Regii Domum benevolentia, ut in isto Cæmeterio piè magis quam magnificè sepeliri vellet, adeoque testamento cavit, ut corpus suum juxta piorum hominum, qui hîc jacent, corpora humaretur.

Tu verò quicumque es, quem in hanc Domum pietas adducit, tuæ ipsius mortalitatis ad hunc aspectum recordare, & clarissimam tanti viri memo-

te de ce grand Homme. Le Roi même témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modestie & son affection singuliere pour cette Maison de Port-Royal lui fit choisir une sépulture pauvre, mais sainte, (3) dans ce Cimetiere, & il ordonna par son Testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent.

Qui que vous soyez qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel, & pensez

REMARQUES.

(3) dans ce Cimetiere,] M. Racine mourut à Paris le 21. Avril 1699. Par son Codicile du 10. d'Octobre 1698. dans lequel il faisoit un legs de 800. livres en faveur de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, il avoit demandé d'y être enterré dans le Cimetiere des Domestiques, aux pieds du célèbre M. Hamon, lequel avec MM. Le Maître & Lancelot, avoit autrefois pris soin de ses Etudes, dans cette retraite. Le 22. lendemain de sa mort, son corps fut mis en dépôt dans le Chœur de Saint Sulpice la Paroisse. La nuit suivante il fut transporté à Port-Royal des Champs, & fut enterré le 23. non au-dessous de M. Hamon, comme il l'avoit demandé, mais au-dessus, parce qu'il ne se trouva pas de place au-dessous. Sa Tante la Mere Agnès de Sainte Thècle Racine étoit pour lors Abbessè de Port-Royal. Après la destruction de ce Monastere en 1710. Mada-

516 EPITAPHE DE M. RACINE.

*riam precibus potius quàm
elogiis prosequere.* plutôt à prier Dieu pour
cet Homme illustre, qu'à
lui donner des éloges.

REMARQUES.

me Racine obtint la permission de faire enlever le corps
de son Mari, qu'elle fit réinhumer dans l'Eglise de
Saint Etienne du Mont, à côté de la tombe de M.
Pascal. DE ST. MARC.

FIN DU TOME III.





T A B L E

DES MATIERES,

CONTENEZ DANS CE TROISIEME VOLUME.

A.

- A**bbé, Caractère de l'Abbé qui parle dans les *Parallèles* de Perrault, 3, 4, 5.
- Abailard* ou *Abélard*. De qui Disciple & de quelle Secte ; condamné au Concile de Sens, 415.
- Abstractions* des *Scotistes*, tournées en ridicule, 441, 442.
- Abus*, Regnans au *Parnasse*, 344.
- Academia*, Harangue d'Omer Talon en faveur de *Ramus*, 411.
- Académiciens*, fâchés d'avoir été nommés dans les *Satires*, craignent d'avoir *Despréaux* pour confrère, 352, 353. La plupart de mauvais goût, 485.
- Académie de la Crusca*, 346, 347. — *Françoise*, louée à divers égards, 354, 355, 360, 361. Ce qui donna lieu à sa Naissance, 491. Son Etablissement, honorable au Cardinal de *Richelieu*, 353. *Louis XIV.* s'en déclare Protecteur, & la place au Louvre, 354. Usage singulier de cette Compagnie, 352, 353. Elle préfère *La Fontaine* à *Despréaux*, 353. Ce qui en arrive, 352, 353. Offre une place à *Despréaux*, 352. Et sacrifie ses ressentimens aux intérêts de son Protecteur, 355, 356.
- Accidens*, si *Aristote* a cru qu'ils pussent exister sans la substance, 419.
- Addition* aux Mémoires de l'Histoire de *Louis XI.* par *Naudé*, 416, 417.
- Admiration*. Les *Hommes* ne peuvent souffrir qu'on leur en demande, quand ils en ont, 364. N'est point recherchée par les *Ecrivains sincères*, 358, 359.
- Adresse* (L') pour faire lire des louanges, 453.

- Adverbes* bisarrement employés, 329.
- Affectation*; de *Voiture*, 452, 453.
- Agnus Dei*. Ce que l'*Arioste* entend par là, 382.
- Agrément*. Le terme d'*agrément* mal employé par *Despréaux*, 464.
- Air de l'Enfer*, par qui trouvé grossier & provincial, 327.
- Alain* (*Aubert*) qui il étoit; héros du *Lutrin*, 285.
- Albert le Grand*, Commentateur d'*Aristote*, 408.
- Alexandre* (le P.) *Jacobin*, aime mieux se dédire de sa signature, que de renoncer à sa Pension, 276.
- Alger* forcée à demander la Paix à *Louis XIV.* 360.
- Allemand*. Le François de *Chapelain* pris pour de l'*Allemand*, 334, 335.
- Ame*. Ce qui donne de l'*Ame* aux paroles, 180. Ce que *St. Augustin* pensoit sur l'*Ame* des *Bêtes*, 427.
- Amitié*. Si elle est capable de *Tendresse*, 326. *Traité* de l'*Amitié* de *Cicéron*, traduit par *Maucroix*; Ce qu'en pense *Despréaux*, 482, 483.
- Amour*; où réputé seul *Vertu-Héroïque*, 331. — Sans désir, 336. — Romanesque & extravagant, 380. Ses sentimens perfectionnent le *Philosophe*, 325. Différence de l'*Amour affectif* & de l'*Amour effectif*, 465. Sentimens des *Jésuites* sur l'*Amour de Dieu*, conformes à ceux de *Despréaux*, 466.
- Anciens*. Ce que *Despréaux* leur devoit, 355. En quoi il étoit sur-tout leur admirateur, 480. Faux Argument employé pour eux par *Despréaux*, 33, 34. Arrêt défendant d'enseigner en *Philosophie* rien qui soit contraire à leur Doctrine, 413, 414. Mêt délicieux pour eux, 21.
- Ange Exterminateur*. Taille moins légère que celle des *Anges*, 459, 460.
- Antoine*, héros d'un *Epître* de M. *Despréaux*, 257.
- Apollon* Bâtit les murs de *Troye*, 78. — Son jugement sur l'*Iliade* & l'*Odyssée*, 131. De quoi étonné; Dieu bizarre & ne donnant pas audience à toute heure, 462. Laisse régner des *Abus* au *Parnasse*, 344. N'est autre chose que le *Génie*, 131. N'est plus invoqué par les *Ecrivains*, 339.
- Aristote*. Arrêt qu'on veut obtenir pour le maintien de sa doctrine, 399. — Le premier Président le refuse, 402. — Sa Philosophie détruite par celle de *Descartes*, 402. — Condamné dans un Concile & fuite de cette condamnation, 408. Approuvée par le *St. Siège*, 409. — Commentée par *Albert le*

- Grand & St. Thomas*, 408. Moyens de l'accorder avec la foi, 419. — S'il a cru qu'un *Corps* pût être en même-tems en plusieurs lieux, & que la *Quantité* pût être sans la matière, & les *Accidens* sans la *Substance*, 419. — Ses *Partisans* attaqués par le P. *Rapin & Gassendi*, 418. — Ses *Partisans* dispensés de l'étudier dans sa langue, 440. — Il est reconnu pour juge sans appel dans l'Université, 434. Sa Patrie, 430. Est Précepteur d'Alexandre 431.
- Architecte*, se mêlant de *Poësie*, 456, 457.
- Architecture Française des Bâtimens des particuliers*. De qui est ce Livre; Quand imprimé, 457, 458.
- Arétin (Pierre)* ses ouvrages, sa mort, 277.
- Argent* mal employé, 335.
- Arnauld (Antoine)*. Par quels soins sa *Lettre* à Perrault, fut imprimée, 114. Justifie *Despréaux* contre les reproches injustes de *Perrault* & dans quel esprit, 482, 483. Écrit contre une Préface de *Dubois*; Eloge de cet écrit, 483. — Conserve jusqu'à la fin toute sa tête, 184. Quel est son dernier Ouvrage, 483. — Loue les *Fables* de la *Fontaine*, qui lui adresse un *Conte*, qui fut supprimé, 475. Eloge de ses Ouvrages, 105.
- Arnu (Nicolas) Dominicain*, écrit sur l'*Eucharistie* contre le P. *Maignan*, 426.
- Arrêt Burlesque* donné à la Grand' Chambre du *Parnasse* &c. 430. A quelle occasion composé; son Effet, 299. Sa véritable Date, 402. Imprimé d'abord en Feuilles volantes, 401. Court longtems Manuscrit, 405. Répandu dans le *Parlement* & dans l'*Université*, 405. Dans quel Livre se trouve imprimé, différent de ce que *Despréaux* le donna dans la suite, 406.
- Art très-singulier d'écrire*, 328. — *Poétique*. Traduit en *Portugais*, 460. *Théâtre* défectueux dans les pièces des *Anciens*, 36.
- Artamène*: Voyez, *Cyrus*.
- Article*. De son usage devant les Noms propres *Italiens*, 374.
- Asthme*. *Despréaux* y étoit sujet, 464.
- Astrate*. Sans fondement dans l'Histoire; Quand jouée; Impression qu'elle fait sur les Spectateurs, 331. *Astrate* aux *Esfers*, 331.
- Astrée (Roman de l')* à quelle occasion composé, 294, 295. En quoi estimable, 294, 295. En quoi blâmable, 395, 396. Laisse imparfait par d'*Urfé*, continué

- par *Baro*, 395, 396. Quelle Dame y est représentée sous le nom d'*Astrée*, 294, 295.
- Avrition*, sa définition, 252. Occasionne une dispute entre M. *Despréaux* & le P. Cheminais qui le traite d'hérétique, à ce sujet, 253.
- Aubignac* (*François Hédelin*, Abbé d'). Il étoit moins savant & plus habile que *Ménage*, 347.
- Aventure*, quelle est la plus considérable des *Héroïnes de Roman*, 326.
- Auguste* comment on doit mesurer l'étendue de son siècle, 110. Le même siècle comparé à celui de *Louis le Grand*, 107.
- Augustin* (*Saint*) Ce qu'il pense de l'*Ane des Belles*, 427. Ses *Confessions* traduites par *Du Bois*, 483.
- Avocat* citant ridiculement les *Anciens*, 304. Prenant plus d'Argent que les autres pourquoi, 478.
- Auteuil*. Maison de Campagne de *Despréaux*, 484.
- Auteurs*. Il faut traduire un *Auteur* pour le bien connoître, 495. Pourquoi il ne faut rien changer au *Texte* d'un *Auteur*, 392. *Auteurs Italiens*. Voyez, *Italiens*.
- Autorité*; sa force en Théologie & en Jurisprudence, 407. des *Puissances supérieures*; quand elle ne fait que se commettre, 414.

B.

- B***agatelles*; folie de s'en occuper, 324.
- Bagni* (Le Cardinal) s'attache *Gabriel Naudé*, 416.
- Baillet* (*Adrien*) *Ménage* écrit contre lui, 348. Son autorité jette *Ch. Perrault* en erreur, 50.
- Balzac*. Est inimitable, 453. *Despréaux* l'imité dans une *Lettre au Maréchal de Vivonne*, 447. Son Sublime fatigüe, 452.
- Barberin* (*Antoine*), Cardinal, s'attache *Naudé*, 417.
- Baro* (*Balthazar*), continuateur de l'*Astrée*. Ce qu'il étoit: ses Ouvrages, 295, 296.
- Bas-Breton*; le *François de Chapelain* lui est comparé, 335.
- Basile* (*Ponce*) Théologien Scholastique, 254.
- Basse* du *stile* & des *Termes*. Certains endroits de l'*Arioste* extrêmement *Bas*, 375. *Pensée noble* exprimée bassément, moins supportable qu'une *Pensée basse* exprimée noblement, 77, 78. *Dérivés*, ou *composés nobles*, dont le Primitif est *bas*, 88, 89. Ce qui est *bas* & *petit* dans un endroit, peut être *grand*, *noble* & *sublime* dans un autre, 83, 84.

- Beautés du Discours* se font sentir & ne se prouvent pas, 365.
- Benoit (Jean)*. Ce qu'il pensoit de *Pindare*, 59.
- Benzerade (Isaac de)*. En quoi a servi de modèle à *Bouillon*, 368, 369.
- Bernier* aide *Despréaux* dans la composition de *l'Arrêt Burlesque*, 400. Fait imprimer une *Requête* au nom de *l'Université* sur le Modèle de *l'Arrêt*, 399. Ce que *Despréaux* en pensoit, 400. Où elle se trouve, 401.
- Bezons (Claude Bazin de)* Conseiller d'Etat, Prédécesseur de *Despréaux* à *l'Académie Française*. Son Eloge, 353.
- Billets doux* perdus, de qui font la plus haute aventure, 327. Des *Héros de Roman*; ce qu'ils méritent, 342.
- Billets-doux & Billets-Galants*, Places du Royaume, de tendre, 319, 320.
- Billon (Antoine)*; Proposition de sa *Philosophie* censurée; *Arrêt*, qui lui défend d'enseigner & qui le bannit, 412.
- Blondel (François) Médecin*. Son Eloge, D'où faisoit venir la vertu du *Quinquina*; Trouble qu'il excite dans la *Faculté de Médecine*, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.
- Blondel (François) Mathématicien*; Ajoute des *Notes* à *l'Architecture Française de Savot*, 457.
- Boileau (Abbé)* Auteur de la Traduction du *Traité de Ratramne* sur *l'Eucharistie* & de *l'Histoire des Flagellans*, 249. Excite *Despréaux* à rendre publique sa conversation avec le P. Cheminais au sujet de *l'Attrition*, 254, 257. Est enveloppé par le P. du *Cerceau* dans la dispute de son frere avec les *Jésuites*, au grand contentement des ordres mendians, 261. Il engage M. *Despréaux* à répondre à la seconde *Epigramme* du P. du *Cerceau*, & l'abbé B** appuie son sentiment à ce sujet, 271. Il répand la Réponse générale aux *Jésuites* attribuée à son frere, 278, 279. Fait caractériser dans le *Lutrin*, ceux dont il avoit donné les noms & l'idée, 284. Accompagne son Frere chez le P. de la *Chaise*, lorsqu'il alla lui réciter la XII. *Eptre*, 464.
- Boileau (Gilles)*; Frere de *Despréaux*, Ecrit contre *Ménage*, 348.
- Boileau-Despréaux*. Voyez, *Despréaux*.
- Bomont (Jean)*, Arbitre entre *Antoine de Goyda & Ramus*, 410.
- Bons-Mots*. Fuyoient *l'Arioste*, qui les cherchoit, 383.

- Bossuet (Jacques Bénigne)* Approuve la XII. *Eptre*, 466.
Bouffons. L'*Arioste* a rempli son Poëme de traits *Bouffons*, 376. Ecrit un conte *Bouffon*, d'un *Stile très-Jé-rieux*, 377.
Bouhours (Dominique) s'emancipe jusqu'à railler. M. *Pascal*. Bon mot d'un *Académicien* à ce sujet, 250. Prend à tâche de citer M. *Despréaux*, comme un modèle parfait, 251. Sa naissance, sa mort, ses ouvrages, 267. *Épithaphe* qu'on lui fait, attribuée à *Despréaux*, 268, 269. Fait une *Préface* à l'ouvrage de M. de *Silléri* sur l'*Éloquence*, 483.
Bouillon, mauvais *Poëte*; traduit la *Joconde* de l'*Arioste*, 366. Etoit de la Cour de *Monsieur Gaston*; Jugement sur ses *Ouvrages*, 368. Sa mort, 369. Ses *Poësies* imprimées, inconnues à *Despréaux*, 370. Défauts de sa *Traduction* de *Joconde*, aujourd'hui oubliée, 368, 398.
Bourgeois; Originaux de quelques *Héros* de *Roman*, 342. *Pluton & Proserpine* traités de *Bourgeois*, 305.
Briéveté, inimitable dans l'*Arioste*, 390.
Buscon; ses *Avantures* comparées à la *Joconde* de l'*Arioste*, 376.
Brutus (M. Junius), Premier *Consul* de *Rome*, défiguré dans *Clélie*, 299, 323, 324, 325.
Burlesque, l'*Arioste* y tombe souvent, 382.

C.

- C***aduque*, au *Masculin*, 207.
Caligula Empereur, son goût bizarre, 372, 373. Qualifié d'une manière extravagante, 108.
Calomniateur de Profession. Comment doit être puni, 199.
Calvinistes; Veulent tirer avantage d'un *Libelle* fait par un *Catholique*, 422, 423.
Canus ou *Cano (Melchior)*, son *Eloge*; *Déclame* contre *Aristote & ses Partisans*, 420, 421.
Caractères des Héros de Romans ne sont point *Héroïques*, 340.
Cartésiens ou *Cartistes*. Voyez, *Descartes*.
Capuchon des Cordeliers. *Décrets* sur sa forme, 416, 417.
Cassaigne (Jacques) *Prédicateur* peu suivi, 28, 29. Pourquoi nommé par *Despréaux*, 29. Son *Eloge* par *Ch. Perrault*, 29. Chargé de faire un *Sermonnaire*; a fait un *Poëme d'Henri IV.* 215. Son *Eloge* par *Chapelain*, 205, 206. Devient fou; *Erreur* de l'*Abbé Souchay* à cet égard, 213, 214. A fait une *Préface* estimée des *Oeuvres de Balzac*, 213.

- Cassandre (François)* ; son *Caractère*, 475, 476. Sa mort, 476.
- Céladon*, Principal Héros du *Roman de l'Astrée*, 299. Qui déguisé sous ce nom, 293, 294.
- Censure* d'une *Proposition d'Antoine de Brillon*, 412.
- Cerbère* ; Comment il peut être beau, 326.
- Cerceau* (le P. du) sa naissance & sa mort ; Est chargé par la Société de répondre à une Epigramme de M. *Despréaux*, 159. Compose une Epigramme contre celui-ci ; dont on donne une copie à tous les PP. qui devoient ce jour-là aller en visite, 260, 261. Ce qu'en disent les partisans de M. *Despréaux*, 261. Réponse de l'Abbé B** à cet Epigramme, 262. Cet Abbé l'envoie aux Jésuites, 262. Le P. du *Cerceau* recommence la charge contre M. *Despréaux*, Epigramme qu'il fait pour cela, 269, 270.
- Cerveau*, Principe des *Nerfs*, selon les *Modernes*, 434.
- Chales* (Le P. de) célèbre *Mathématicien*, 424.
- Chamillard*, Docteur de *Sorbonne* ; signe une censure de quelques *Propositions Philosophiques*, 404, 405.
- Chançon du Savoyard*, 316, 317.
- Chapelain* (*Jean*), est tourné en ridicule, 334. Dresse une *Liste des gens de Lettres* par ordre de M. *Colbert*, 490. Il est taxé d'avoir mal élevé la *Pucelle*, 335. Est le premier Protecteur de *Ménage*, 347. Est le sujet d'une conversation entre le Maréchal de *Vivonne* & *Despréaux*, 456. Est meilleur *Critique* que *Costar*, 490. Aveu de *Ch. Perrault* à son sujet, 21, 22.
- Charpentier* (*Jacques*) *Médecin*, Ennemi de *Ramus*, 410.
- Charpentier* (*François*) Partisan de *Ch. Perrault*, 150. Ses *Inscriptions critiquées & supprimées*, 362, 363.
- Chateau-Morand* (*Diane le Long de Chenillac Baronne de*) Héroïne de *l'Astrée*, 293, 294.
- Cheminais* (le P.) défenseur de *l'Attrition* ; sa dispute avec M. *Despréaux* chez M. de *Lamoignon*, 252, 253.
- Chile*, où il est reçu, 434.
- Christine*, Reine de *Suède* ; Eglogue de *Ménage* pour elle, 152. Attire *Naudé* en *Suède*, 417.
- Cicéron* ; Est plus estimé depuis la chute de la *Langue Latine*, qu'il ne l'étoit de son tems, 29. Mot fameux qu'il dit de *Pompée*, 357. Il donne quelquefois dans le *verbiage*, 495. Il ouvre le siècle d'*Auguste*, 110.
- Circulation du sang*, 424.
- Clélie*, *Roman* de *Mademoiselle de Scudéri*, critiqué, 299, 316, 318.
- Clinquant des Héros* de *Roman*, 340.

- Clochette* (La) Quand la *Fontaine* a composé ce *Conte*, 477.
- Cœur*, selon qui Principe des Nerfs, ou réceptacle du *Chile*, 434.
- Colbert* (*Jean Baptiste*) en veut à *Claude Perrault*, 459.
- Comédie*. Elle veut du *vraisemblable* & peu de *Merveilleux*, 6. Intrigues des *Femmes mariées* n'en font pas le sujet parmi nous, 381, 382.
- Commandemens de Dieu*; Disputes entre les *Catholiques* & les *Protestans*, au sujet du premier & du second, 228.
- Comparaisons*, Ornemens du *Poëme Epique* & de l'*Ode*, 8, 9. Rallentissent la marche de cette dernière, 11, 12. *Comparaisons* fréquentes dans le langage des *Orientaux*, 12. *Comparaisons d'Homère* censurées & justifiées, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
- Conduite*; Maitresse des Evénemens, 358.
- Confessions de S. Augustin*, traduites par M. M. de *Port-Royal* & par *Du Bois*, 482, 483.
- Connoissance de Soi-même*; Traité sur ce sujet par *D. Louis Lamy*, Bénédictin, 483.
- Conte de la Fontaine*, adressé au Docteur *Arnauld*, & supprimé, 477, 478.
- Conte* (Manière de) Quelle est la meilleure, 393. Celle de la *Fontaine* plus plaisante que celle de l'*Arioste*, 390, 391, 392.
- Contestations*, sont sujettes à des inconvéniens, 428.
- Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, Ouvrage du R. P. *Desmolets* de l'Oratoire, 490.
- Contrition* imparfaite. Voyez, *Atrition*. Parfaite; sa définition, 252.
- Coquins*, peuvent seuls contredire l'opinion de *Despréaux* sur l'*Amour de Dieu*, 469.
- Cornelle* (*Pierre*) Il a bien rendu la *Magnanimité* des *Romains*, 494.
- Corps*; Si *Aristote* a cru qu'un corps pût être en même-tems en divers lieux, 419.
- Costar*; Fait une *Liste des Gens de Lettres*, pour le Cardinal *Mazarin*, 490.
- Cotin* (*Charles*). Ecrit contre *Ménage*, 348.
- Courboulez* (*Le Père*), Jésuite, écrit contre le Père *Maignan*, 426.
- Courtois*, Médecin de Paris, aimoit la *Saignée*, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.

- Critique (La)* de *Despréaux* redoutable & dangereuse, 129. d'*Andromaque*.
Critiques (Les). *Demi-Critiques* caractérisés, 398.
Cyrus. *Artamène* ou le grand *Cyrus* Roman de Mademoiselle de *Scudéri*, censuré, 298, 299, 310, 311, 312.
Crusca (Académie de la) à Florence, 346.

D.

- D***acier* (*Anne le Febvre*, Femme d'*André*) compose plutôt qu'elle ne traduit, 5. Discute une comparaison d'*Homère*, 5.
D'amour, ou *Lamour*, héros du *Lutrin* perruquier dans le quartier de la *St. Chapelle*, 285.
Dans (*Pierre*), Arbitre entre *Ramus* & *Antoine de Govea*, 410.
Date, prise pour une *Comparaison*, 17, 18.
Déclamateur, aime à grossir les petites choses, 363, 364.
Démotène; Ce que *Quintilien* en dit, 383.
Dényau, Médecin de Paris; Nioit la circulation du sang, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.
Descartes (*René du Perron*, Sieur) sa sépulture; son Eloge, 432. On veut empêcher d'enseigner sa *Philosophie*, 399, 401. Elle détruit celle de l'*Ecole*; A qui elle doit son Etablissement, 402. L'*Université de Paris* n'a pas eu dessein d'agir contre, 405. Il foumet sa *Metaphisique* à la *Sorbonne*, 414. Il répond aux *Objections* au sujet de l'*Eucharistie*, 414. Est attaqué par le P. *Maignan*, 426. Sa *Philosophie* s'établit de plus en plus, 428.
Desclaves; Sa Personne & sa *Philosophie* condamnées par Arrêt, 412.
Desmarais (L'Abbé *Regnier*) Voyez, *Regnier*.
Desmarêts de Saint-Sorlin (*Jean*) Poëte & visionnaire François, a fait des *Romans* estimés, 296. Est Auteur du *Clovis*, où la *France Chrétienne*, 344. Etoit un Poëte monotone, 219.
Despréaux (*Nicolas Boileau*); aux prises avec les *Jésuites*, 248. Origine de leurs démêlés, 250. Les *Jésuites* avoient toujours marqué pour lui un respect inviolable, 251. De son côté, il n'a garde de se brouiller avec eux de gâté de cœur; mais il ne peut éviter sa destinée; motif de cette brouillerie, 252. Il dispute avec le P. *Cheminais* au sujet de l'*Attrition*, 253. Il rend compte dans son *Eptre* à M. *Renaudet* de ce qui

- s'est dit pour & contre dans cette dispute, 254, 255. Il joint à celle-ci deux autres Eptres, 255. Il ordonne à son Libraire de vendre séparément son Epître sur l'*Amour de Dieu*, 255. Mr. le Cardinal de Noailles & M. de Meaux lui donnent des approbations authentiques, 255, 256. Envoie aux Journalistes de Trévoux une Epigramme, 258. Vers qu'un Académicien lui envoie au sujet de cette brouillerie, 263. Lettre en réponse à ces vers, 264. Réponse générale de M. Despréaux aux RR. PP. Jésuites, faussement attribuée à ce Poëte, 274. Fruit qu'il retire de la *Cour*, 458, 459. Quand & comment il fut reçu à l'*Académie Française*, 352, 353. Raison qui devoit l'en exclure, 353. Il étoit *Asthmatique*, 464. Et *sourd* d'une *Oreille*, 464. Il récitait bien, 468. Il donnoit quelquefois à souper au *Maréchal de Vionne*, 455. Il n'a jamais fait de *Vers d'Amourettes*, 186. Pourquoi il ne donna pas son *Dialogue des Héros de Romans*, quand il le composa, 300. Ses précautions pour s'affurer de la *Catholicité* de ses sentimens sur l'*Amour de Dieu*, & pour que l'on ne crût pas qu'il écrivoit contre les *Jésuites*, 465, 466. Date de sa *Dissertation sur Joconde*, 369. Il se repentait de l'avoir composée, 366. Il ne dit point les choses comme les autres, 493. Admirateur des *Anciens*, Ce qu'il y admiroit sur tout, 480. De la *Traduction du Dialogue des Orateurs*, par l'Abbé de *Maucroix*, 476. Ses démêlés avec *Claude & Charles Perrault*, 41, 42, 72, 73, 74. Voyez, *Eptres & Satires*.
- Dialogue des Héros de Romans.** Jugement que l'Auteur en portoit, 301, 302.
- Dieu,** Peut faire ce que la raison ne peut comprendre, 419, 420. Idée de sa *Puissance*, 227. Impuissance des *Hommes* à la bien exprimer, 226, 227.
- Diogène le Cinique;** Ses offres de service à *Pluton*, 307, 308.
- Discours;** Sources de ses *Beautés* & de ses *vices*, 363, 364.
- Dodart Médecin;** N'a point fait l'*Epitaphe Latine* de *Racine*, 512, 513.
- Dongois,** Neveu de *Despréaux*; Met le *Stile* à l'*Arrêt Burlesque*, 400. Le veut faire signer au premier Président, 400, 402.
- Dubois (Philippe Goisbaut),** de l'*Académie Française*; Ecrit sur l'*Eloquence*; Est refuté par le Docteur *Arnaud*, 482, 483, 493, 494.
- Du-Boullay (César-Egasse)** Auteur de l'*Histoire* de l'*Université de Paris*, 416.

- Dunois* (Le Comte de) amoureux de la *Pucelle d'Orléans*, 336.
Du - Perron (*Jacques Davis*,) Cardinal, controversite judiciaire, 422.
Dupin (*Louis Ellies*) sa naissance, sa mort, son exil & pourquoi, 276.

E.

- E***crire*; Ce qu'il faut bien *écrire*, 494, 495.
Eloquence; Attaquée par *Goisbaut Dubois* & le *P. Lamy*, 482, 483. Défendue par *M. de Silleri* Evêque de *Soissons*, le Docteur *Arnâud*, & le *P. Bouhours*, 483. Et par *Gibert*, 483.
Enéide de Virgile; Ce qu'en pensoit *Stace*, 112, 113. A quelles conditions permis à *Charles Perrault* de la critiquer, 112, 113.
Epigramme de *M. Despréaux* contre les Jésuites, 258. de l'*Abbé de Maucroix*, 488. Du *P. du Cerceau* contre *Despréaux*, 260. De *M. l'Abbé B*** en reponse à celle du *P. du Cerceau*, 262.
Epithètes; Les mauvaises tournées en ridicule, 348.
Eptre, sorte de *Poëse*; *Naïve*, connue avant *Ronsard*, 32.
Eptres de Despréaux. Analise, qu'il en fait, 481.
Ericcyra (Le Comte d'), traduit en vers Portugais l'*Art Poétique*; Pourquoi sa traduction non imprimée, 460, 461.
Escobar (*Antoine*) casuiste Jésuite, 276.
Eucharistie; *Foi & substance* de ce *Mistère*, 420, 421.
Europe, *Entière*; trop foible contre *Louis XIV.* 358.
Expérience; Autrefois sans crédit dans les Ecoles, 434, 435.

F.

- F***abri* (*Honoré*), Jésuite; son *Eloge*, 424.
Femmes Mariées, ne sont point le sujet ordinaire des *Plaisanteries* de nos *Comédies*, 381, 382.
Feu; son *Domicile*, 436.
Fieubet, Premier Président de *Toulouse*, 428.
Figures dans le Discours; Elles sont communes dans le langage des *Orientaux*, 10, 11.
Foie; selon qui, réceptacle du *Chile*, 434.
Formes Matérielles, 412, 413. *Substantielles*, 423, 424, 425.
Freres Chapeaux. Ce que c'est dans les *Vers*, 493.
François (Les), Inférieurs aux *Latins* pour la *Satire*, 108.

Furetière, Ce qu'il dit de quelques *Académiciens*, 362.
363.

G.

- Gaillard** (*Honoré*), Jésuite; Consulté sur la XII. *Eptre*, 468.
Garnier, Antagoniste d'Alain (*Auberi*) dans le *Lutrin*, 286.
Gassendi (*Pierre*) Ecrit contre Aristote: son Eloge, 413.
 Attaqué par le P. *Maignan*, 426.
Girardon (*François*), fameux sculpteur, fait le Buste de *Despréaux*, 148.
Gènes plus aisée à détruire, qu'à humilier, 360.
Godéau (*Antoine*), Evêque de *Vence*; son Eloge, 490, 491. Ce qu'en dit *Chapelain*, 491, 492. *Poète* estimable; mais froid, & depuis longtems peu lu, 492.
Gomberville (*Martin le Roi de*). Son Eloge, 296, 297.
Goyé (*Antoine de*) ou *Govéanus*, Ennemi de *Ramus*; son Eloge, 410.
Goujet (M. l'*Abbé*); Services qu'il rend à cette *Edition*, 369, 370, 401.
Goût; *Mauvais Goût* de la plupart des *Académiciens*, 485.
Grandin (*Martin*), Docteur de *Sorbonne*, 405.
Grecs; Quel avantage ils ont sur nous, 493.
Guyard (*Denis*), Syndic de la *Faculté de Théologie*, 403.

H.

- Hamon** (*Jean*), Médecin; son *Stile Latin* différent de celui de *Dedart*, 513. Fut vu des *Maîtres de Racins*, 515.
Haryée, découvre la *Circulation du Sang*, 424.
Henriquez, (*Henri*) 277.
Henris (*François*), recueille les *Ouyrages de Gassendi*, 413.
Herlin, Janséniste exilé, 276.
Héros, de *Roman*, tournés en ridicule, 305. &c. Condamnés à l'oubli, 342.
Hyperbole, Figure de *Rhétorique*; Doit s'employer avec *Discretion*, 449.
Histoire; Comment *Louis XIV.* vouloit que la sienne fût écrite, 356.
Historiens, simples *Témoins*, 357. Aussi audacieux quelquefois que les *Orateurs* & les *Poètes*, 354, 355.
Homère, Blâmé sur quelques endroits de son *Odyssée*,

Ouvrage tout *Comique*, 376. Pourquoi étend ses *Comparaisons*, 5.
Huet (Pierre - Daniel); A fait une *Dissertation* sur l'*As-
 trée*, 295.
Huot, Avocat *Braillard*; ennuyant doctement, 304.

L.

L *I* *Idées*; Leurs divisions, 415.
Iliade; Est un *Roman en Vers*, plus foible d'invention;
 que celui de l'*Astrée*, 5.
Images; Ce que les *Rhétieurs* appellent ainsi, 77.
Imagination. On peut quelquefois lui donner carrière.
 375.
Imitation. Avantages que *Despréaux* en a retirés. 355.
Impression; Juges des Ouvrages d'Esprit, 490, 491.
Inscriptions, de *Charpentier*, déplaisent, 362, 363. *Des-
 préaux* & *Racine* leur en substituent d'autres, 363.
 On en faisoit à l'honneur des *Orateurs*, 478. Quel
 doit être le *Stille des Inscriptions*, 363, &c.
Ironie: Comment *Ch. Perrault* en parle, 64, 65.
Italiens; Leur *Licence*, insupportable en *Latin* & en *Fran-
 çois*, 382.

J.

J *alousie*; La plus violente de toutes les *Passions*, 379,
 380.
Jean le Sophiste, Auteur de la *Secte des Nominaux*, 415.
Jésuites. On voit à regret qu'ils se soient introduits dans
 les assemblées qui se tenoient chez M. de Lamoi-
 gnon, 251. Plusieurs d'entr'eux ont pour *Despréaux*
 une vénération profonde, 251, 252. Ont un dépit
 mortel de voir leur système sur l'*Attrition* renversé
 dans l'Épître de M. *Despréaux* sur l'*Anour de Dieu*,
 256. Attendent avec une patience inconcevable le
 moment de s'en venger, 256. Profitent d'une Edi-
 tion des œuvres de ce Poëte faite en Hollande pour
 l'attaquer dans leur *Journal de Trévoux*, 256, 257.
 Craignent de sa part quelques nouveaux tomes de
Lettres Provinciales, 269. Il coure contre eux un *factum*
 des Magistrats de Brest; ces P.P. font passer certaines
 dévotes de Toulouze pour des fanatiques, & trou-
 vent ainsi moyen d'entrer dans leurs biens, 273.
 Leur accommodement avec M. *Despréaux* & à quel-
 les conditions, 281. Si écrire contre l'*Equivoque* ou

pour l'Amour de Dieu, est écrire contre eux, 465, 466. Plusieurs Amis de *Despréaux*, 486.
Joconde. Nouvelle de l'*Arioste*, mise en Vers par *Bouillon* & par la *Fontaine*. Les deux insérées dans les Editions Précédentes, Pourquoi retranchées dans cette Edition, 368. Gageure sur leur Préférence, 366. Quelle proportion il y a entre elles, 373. Celle de la *Fontaine*, non-seulement supérieure à celle de *Bouillon*, mais même à celle de l'*Arioste*, 373, 374. Dissertation sur la *Joconde*; Quand faite; A qui adressée; Où imprimée d'abord, & sous quel titre, 368, 369, 370, 371.

L.

La-Brunetière (*De*), Docteur de Sorbonne, 405.
 La-Calprenède (*Gautier de Costes de*); A fait des Romans estimés, 296, 297.
 La-Chaise (*François d'Aix de*), Jésuite; Ce qu'il pensoit de la XII. Epître, 464, 465.
 La-Fontaine (*Jean de*); Jugement qu'il portoit de deux Vers de notre Auteur, 480. Ce qui fait le mérite de ses Contes, 385, 386. Sa Conversion; Lettre que l'Abbé de *Maucroix* lui écrit à ce sujet, 474, 475, 476, 477. Ce qu'il dit à la Table de M. *Silléri*, Evêque de *Soissons*, 476.
 Laideur; Portrait de la Laideur. 330.
 Laloubère (*Le P.*) Jésuite; Ecrit sur l'*Eucharistie* contre le P. *Maignan*, 426.
 Lamoignon, Premier Président; tient chez lui une espede d'Académie; qui sont ceux qui y primoient, 250. Ne doit pas être confondu avec M. de *Lamoignon* son fils, Avocat Général, puis Président à Mortier, à qui l'Epître VI. de M. *Despréaux* est adressée, 250. Ce qu'il dit à *Dongois* au sujet de l'*Arrêt Burlesque*, 400. Ne veut point rendre d'*Arrêt* contre la Philosophie de *Descartes*, 402.
 La-Monnoye (*Bernard de*); Faisoit un Nécrologe des Gens de Lettres, 369, 370.
 Lamy (*Dom Louis*), *Bénédictin*; Ecrit contre l'*Eloquence*, 483. — Médecin de *Paris*; Portrait, qu'il fait de *Blondel* son confrere, 437.
 Langage; Quel, se doit employer sobrement dans la Tragédie, 332.
 Langue; Morte, ne sauroit être bien parlée, 345. — Latine; Simple, noble, énergique & propre aux *La-*

- scriptions*, 364, 365. — *Françoise*; Inférieure à la *Latine*, à bien des égards, 364, 365. Deux de ses Inconvéniens, 365. Travail, qu'elle exige, 480.
- L'Arioste (Louis)* Défauts de sa *Joconde*, 374, 375, 377, 382, 383. Tombe du *Sublime* dans le *Burlesque*. 383, 384. Eloge de son *Stile* & de son *Esprit*, 390, 391.
- Latins*; Avantages, qu'ils ont sur nous, 493.
- Launoy (Jean de)*, Docteur de *Navarre*; Son Eloge: 408.
- Le - Brun*; (*Charles*), Peintre Fameux; Peint la Galerie de *Versailles*, 362.
- Le - Maître (Antoine)*, Prend soin des Etudes de *Racine*, 515.
- L'Estoc*, Docteur de *Sorbonne*, 405.
- Le - Tasse*; Comment il a imité *Virgile*, 374.
- Lettres*; De *Voiture*, très agréables, 379.
- Le - Vau*, Premier Architecte du Roi, 456, 457.
- Le - Vayer (François de la Mothe)*; Cru Auteur de *Tarfis* & *Zélie*; mal - à - propos, 370, 371. *Rolland Le - Vayer de Boutigni*, Auteur de différens Ouvrages imprimés & manuscrits, 370. *François Le - Vayer de Boutigni*, Auteur de *Tarfis* & *Zélie*, 370, 371.
- Linier*, appelée Poète idiot, 283. Vers de l'*Art Poétique* à son sujet, 284.
- Lombard (Pierre)*, dit le *Maître des Sentences*, A réduit la *Théologie* en *Système*; Etoit de la *Secte* des *Nominaux*, 416.
- Lorraine (Charles de)*, Cardinal, protège *Ramus*, 411.
- Louis XIV.* Il veut voir le P. *Maignan*, 427, 428. Diverfes *Louanges*, que *Despréaux* lui donne, 356, 357, 359, 360, 363, 364.
- Louvois (Michel Le Tellier, Marquis de)*; Est fait *Sur-Intendant des Bâtimens*, 362, 363.
- Lucrèce*; Femme Célèbre par sa *chasteté*; Défigurée dans *Clélie*, 299, 321, 322, 324.
- Luxembourg*, Ville; pris, 359.

M.

- M***achuel* (Lettre prétendue de M.) à M. *Despréaux* 265. Autre du même au même, 275.
- Maignan (Emmanuel)*, Minime; Son Eloge, 427, 428.
- Malèbranche (Nicolas)*; son Eloge, 432.
- Malherbe (François de)*, Loué par *Despréaux*, 479, 480, 493. Avoir peu de *Génie*, 480. Passe pour Auteur d'une *Fable*, 489.

- Manufactures* établies, 483.
- Marconville*, (Mr. de) visite M. Despréaux, 257. Fait tomber la conversation sur les Mémoires de Trévoux, 258. Se charge d'envoyer au Collège de *Louis le Grand* une Epigramme de M. Despréaux dont il répand plusieurs Copies dans le monde, 259. Va s'informer de l'état de la nouvelle guerre; est soupçonné d'être Auteur de la Replique à l'Epigramme du P. du Cerceau; tire de sa poche un Ode sur l'Abbaye de N. D. de la Trappe, 263.
- Martinet*, Avocat ennuyant doctement, 304.
- Masseu* (L'abbé), de l'Académie Française; Sa Traduction du Commencement de la I. Ode de Pindare; ses Remarques; son Jugement sur ce Poëte; Mauvais compte, qu'il rend de la querèle de Despréaux & de Ch. Perrault à ce sujet, Caractere de son Stile, 50, 51.
- Maucroix* (L'Abbé de), Ce qu'il pensoit de deux Vers de Despréaux, 493. Ses Oeuvres Posthumes, & autres, 474. Remarques sur un de ses Ouvrages, 474, 475. Lettre de lui à La Fontaine, 476, 477. Pourquoi il ne faisoit pas imprimer quelques Traductions, 482. Epigramme de lui; son Eloge, 488, 489. Il approuve le Jugement, que Despréaux portoit de Malherbe & de Racan, 492. Réussissoit assez en Vers; Pourquoi se bornoit à traduire, 494, 495.
- Mauvais Goût*; Ordinaire au Barreau, 304, 305.
- Mazarin* (Cardinal de); Il s'attache Naudé, 417.
- Médailles*; Quelles en doivent être les Inscriptions, 363, 364.
- Médecine*; Faculté dans l'Université de Paris; La Raison n'y étoit point admise, 436, 437.
- Médisance*, Reprochée aux Satires de Despréaux, 114.
- Ménage* (Gilles); A fait une Vie Satirique de P. Monmaur, 347, 348. Ses Mercuriales, 347. Ses Adversaires, 348. Etat de sa Fortune; Son Caractère; Ce qu'en pensoit Chapelain son premier Protecteur, 347, 348.
- Ménandre*, Poëte Comique; Comment imité par Térence, 374.
- Mer*, châtiée par Xerxès, 447.
- Merveilleux*, (Le) domine dans nos Opera, 5.
- Mesmes* (Henri de), s'attache Naudé, 416.
- Messine*; Secourue, 455.
- Métaphore*; Commune dans le Langage des Orientaux, 10, 11.
- Midas*, Roi de Phrygie, 367, 398.

- Mirandulus** (*Antonius Bernardus*), 421.
Modernes ; Pourquoi il ne faut pas les comparer aux Anciens, 5, 6.
Molière, (*Jean Baptiste Poquelin de*). Pourquoi il refuse de juger la Gageure, sur les deux *Jocondes*, 366. Est un Comique admirable ; égale ou surpasse même *Plaute & Térence*, 494.
Montausier (*Charles de Sainte-Maure, Duc de*) ; Vers de *l'Art Poétique* à son sujet ; 284. *Julie d'Argennes de Montausier Rambouillet*, dite la fameuse *Julie* ; Préféroit *Godeau à Voiture*, 491, 492.
Monmaur (*Pierre*), fameux *Parasite* ; Particularités à son sujet, 348.
Montmort (*Henri-Louis Habert de*), Ami de *Gassendi* ; Le fait enterrer dans sa Chapelle, & en recueille les Ouvrages, 413.
Morel (*Claude*), Docteur de *Sorbonne* ; Il fait d'inutiles tentatives contre la *Philosophie de Descartes*, 402, 423.
Mots ; François, Composés de deux substantifs ; Règle à leur sujet, 355.
Mutius Scevola. Héros Romain, défiguré dans *Clélie*, 299.

N.

- N**auveté du Style ; inimitable dans *Horace*, dans *Térence* & dans la *Fontaine*, 384, 385.
Namur, Voyez, *Ode*. &c.
Narration ; Ce que la rend bonne, 387, 388.
Naudé (*Gabriel*), Son *Eloge & Jugement* sur ses Ouvrages, 416, 417.
Nicole (*Pierre*), Théologien de *Port-Royal* ; Auteur de la *Logique de Port-Royal*, 439.
Nominaux ou *Terministes* ; Sectes de *Philosophes Scholastiques* ; Quel est leur Chef ; Ce qu'ils soutenoient ; Plus censés que les *Réaux* leurs Adversaires ; Edit de *Louis XI.* contre eux, 414, 415, 416.

O.

- O**-Cham (*Guillaume*), Instituteur des *Capucins*, n'est pas Auteur de la *Secte des Nominaux*, 415.
Ode. Elle est refroidie par les *Comparaisons*, 9, 10.
Ode sur Namur, à quelle occasion, & où composée, 41.

- Odissee d'Homère*; Ouvrage tout Comique, 376. Censurée, 376.
O Kan (Guillaume), Moine de *Citeaux*: un des premiers Auteurs de la *Secte des Nominaux*, 415.
Olivet (M. l'Abbé d'), de l'*Académie Française*; En quoi trahi par ses *Amis* à son *Avantage*, 474, 475. Ami de *Despréaux*, 485.
Opera; Son *Eloge*, 6.
Orange (Guillaume de Nassau, Prince d'), Depuis Roi d'*Angleterre*; Abandonne l'*Issel*; Réduit à semer des *Libelles*, 360.
Offat (Arnaud d'), Cardinal, Disciple de *Ramus*; Ecrit en sa faveur, 410.
Ouvrages d'Esprit; *Méchans*, trouvent de sincères protecteurs, 372.

P.

- Pain**: Si les *Cordeliers* ont le domaine de celui qu'ils mangent, 416, 417.
Paix de Clément IX. 402. De *Prague*, 354.
Parnasse; Abus qui y règnent, 344.
Pascal (Blaise) auteur des *Lettres Provinciales*, 250. Sa mémoire étoit chère à *M. Despréaux*, 251. Bien des Lecteurs se font un mérite de douter de sa sincérité, 279.
Patru (Olivier), Célèbre Avocat; Ami particulier de *Despréaux*, 480. Étoit le plus judicieux Critique de son *Siècle*, 295.
Peintres; Bornes de ce qui leur est permis, 375.
Peinture, Voyez, *Images*.
Périodes; Les Langues ne conviennent pas à la *Narration* d'un Conte. 393.
Perrault (Pierre); Trésorier de France; *Claude*, Médecin & de l'*Académie des Sciences*; *Ménaces*, qu'il fait à *Despréaux*, de quoi il veut lui faire un crime d'*Etat*, 456, 357, 458, 459. Il quitte la *Médecine* pour l'*Architecture*, 456, 457. Publie une *Traduction* de *Vitruve*, 456. *Charles*, de l'*Académie Française*; *Reproches* injustes, qu'il fait à *Despréaux*, 300. Ce que l'Abbé de *Maucroix* dit de lui, 494. *Reproches*, que *Despréaux* lui fait au sujet de ses sentimens sur les *Anciens*, 5, 6, 7. Comment *Despréaux* le caractérise, 3, 4, 6. Véritable idée qu'il en faut avoir; & Vérité de son système renfermé dans ses justes Bornes, 21, 22. Ce qu'il pensoit de nos *Romans* &

- de nos Opéra, 6, 7. Il est justifié à quelques égards, 21, 22, 23.
- Petites Choses*; Racan y excelle, 480.
- Phébus (Un Certain)*, Patron des Ecrivains du tems, 339.
- Pitagore*, Défiguré dans *Clélie*, 325.
- Pline*; le Jeune; son *Esprit*, supérieur à celui de *Voiture*, qui le critiquoit sans raison, 452. La meilleure, chose qu'il ait dite, 495.
- Pindare*; Son *Portrait* & son *Caractère*, 4, 5. Ses fautes ne sont que de petites *Négligences*, 6, 7. Il est souvent obscur, 54, 61.
- Plumier (Charles)*, Minime, Disciple du P. *Maignan*, 426.
- Poëme*, Si nos *Romans* méritent ce nom, 5, 6.
- Poëse*, Sa *Définition*; En quoi elle consiste proprement, 480, 481.
- Poëte*; A quelles conditions ils peuvent donner carrière à leur *Imagination*, 375, 376. Défaut essentiel de la plupart des *Poëtes François*, 480, 481.
- Portugais*; Aiment les *Pointes* & les *Faux-Brillans*, 460, 461.
- Postérité*; Doit décider du mérite des *Auteurs*, 494. *Des-préaux* n'a rien à craindre à son *Tribunal*, 494.
- Pouget (Le Pere)*, de l'*Oratoire*; Rend témoignage de la *Conversion* de la *Fontaine*, 477.
- Pourchot (Edme)*, Célèbre *Professeur* de *Philosophie*; Son *Eloge*, 432, 433.
- Pucelle d'Orléans (La)*, Elle est censurée, 333, 334, 335, 336. Aveu de *Ch. Perrault* au sujet de ce *Poëme*, 25, 26.
- Puissance*; En quel sens ce mot est sans *Pluriel*, 359.
- Pure (Michel de)*, Auteur médiocre; censuré, 331.

Q.

- Quesnel (Pasquier)* sa naissance, sa mort; il est déli-
vré de prison d'une manière inespérée, 276.
- Queue (Comparaison à longue)* censure de celles d'*Homère*, 5.
- Quinault (Philippe)*, censuré, 331, 456. Etoit ami de *Charles Perrault*, 456.
- Quiquina*, 436, 439, 441.
- Quintilien*; Ce qu'il dit de *Démosthène*, 383. Cité mal-à-propos pour *Quintilius*, 397.
- Quintilius*, Célèbre critique, loué par *Horace*, 397.
- Quintin (Jean)*, Arbitre de *Ramus* contre *Antoine de Govea*, 410.

R.

- Rabelais (François)**; cité, 452, 476.
- Racan (Honorat de Beuil, Marquis de)**, De l'Académie Française, comment il écrivoit ses Vers, 493, 494. A connu le Génie de notre langue, 480.
- Racine (Jean)**; Quand il fut reçu à l'Académie Française, 356. Travaille aux Inscriptions de la Galerie de Versailles, 363, 364. Aide Despréaux à faire son Arrêt Burlesque, 400. Lit au P. de la Chaise la XII. Epître, 467. Son Epitaphe en Latin & en François par Despréaux, 512, 513, 515, 516. En quoi elle diffère d'une autre faite par M. Tronchay, laquelle fut mise sur sa sépulture, 514. Sous quels Maîtres il avoit fait ses Etudes; Il voulut être enterré aux pieds de M. Hamon; Où son Corps fut transporté après la destruction de Port-Royal, 515, 516.
- Racine (La Mère Agnès de Sainte Thècle)**, Abbesse de Port-Royal des Champs; Tante du précédent, 515.
- Rambouillet (Hôtel de)**; Séjour du bon Goût pendant un tems, 491.
- Ramus (Pierre de la Ramée, dit)**; Son Eloge; De quoi accusé par Antoine de Govea, Pourquoi condamné par le Roi; Protégé par le Cardinal de Lorraine, 409, 410, 411.
- Rapin (René)**, Etoit Ami de Despréaux, 418, 419. Jésuite; Son Eloge; Déclame contre les Philosophes Modernes, & contre les Interprètes d'Aristote, 418, 419, 420.
- Rabbon (Antoine)**; Fameux Architecte, 456, 457.
- Ravifus-Textor**. Voyez, Teiffier.
- Réaux, Secte de Scholastiques**, Ennemis des Nominiaux, 414, 415.
- Recteur de l'Université de Paris**; Il en est le seul Magistrat représentatif, 404, 405.
- Regnier Desmarais (François-Sraphin)** Député à Despréaux pour l'instruire que l'Académie songeoit à le choisir, 352, 353.
- Renaudot (L'Abbé Eusèbe)**, M. Despréaux lui adresse son Epître sur l'amour de Dieu, 255. Nous sommes redevables à sa famille de la gazette, *ibid.* Théophraste Renaudot commence en 1631 à donner des nouvelles au Public sous le titre de gazettes, 256. Désapprouve le Commentaire de Brossette; Prend soin de l'Édition des Oeuvres de Despréaux en 1713, 486. Se conforme à l'Intention de Despréaux son Ami, 486.

- Ratz** (*Jean Paul de Gondi, Cardinal de*), 310.
Richelieu (*Armand Jean du Pleffis de*), Cardinal, Etablit l'*Académie Française*, 353, 354. Fait revenir *Naudé* à Paris & meurt, sans avoir rien fait pour lui, 416, 417. Etoit un *Controversiste* Judicieux, 422.
Rime; Se présentoit sans peine à *Molière*, coûtoit à *Despréaux*. Pourquoi, 493. Est l'*Ecueil* de notre *Verfification*, 493.
Rocelin, ou *Roffelin*, ou *Ruffelin*, ou *Encelin* (*Jean*). Disciple de *Jean Le Sophiste*; Condamné par le Concile de *Soiffons*, 415.
Rodomont, Roi d'*Alger*; L'un des *Héros* de l'*Arioste*, 376.
Rohault (*Jacques*), Célèbre *Cartésien*; A fait une *Philosophe*, 439.
Roland le Furieux; Poëme de l'*Arioste*; Inégalité prodigieuse de ce Poëme, 37.
Romans; Leurs mauvais effets, 5, 6. Ce qui causa leur prodigieuse multitude au Commencement du *XVII. Siecle*, 293. Censurés dans toutes leurs parties, 300, 301. Eloge des *Romans Héroïques*; En quoi supérieur à l'*Iliade* & à l'*Odyssée*, 5, 6.
Rose (Le Président), de l'*Académie Française*, Va proposer à *Despréaux* d'en être, 352.
Ruyter, Amiral de Hollande; Sa Mort, 455.

S.

- Saguens** (*Jean*), Minime; Elève du *Fere Malignan*, 426.
Saint-Cloud; Son Chateau, 459.
Saint-Gilles; Homme de Mauvais Goût; sa *Gageure* avec l'*Abbé Le Vayer*; son *Portrait* par *Molière*, 366, 367.
Salignac ou De *Salagnac*; Sur-Arbitre entre *Ramus* & *Antoine de Goyéa*, 410.
Sapho; Comment représentée dans *Clélie*, 325, 326, 327, 328, 329.
Savot (*Louis*), Médecin & *Architecte*, 457.
Scaliger (*Jules-César*); Si *Ch. Perrault* pouvoit s'appuyer de son exemple, 30.
Scaron (*Paul*); S'il étoit originairement un des *Interlocuteurs* du *Dialogue des Héros*, 342. Cité, 448.
Scuderi (*George*), *Madeleine* sa sœur, surnommée *Sapho* par les *Beaux-Esprits* de son tems, 325. Son *Portrait* dans celui de *Tiphone*, 328, 329. Censurée,

- Louée au sujet de ses *Romans*, 298, 300, 312, 316, 317, 318. *Justifiée*, 300.
- Seguier (Pierre)*, Chancelier de France; second Protecteur de l'*Académie Française*, 353, 354.
- Sévigné*, (Le Marquis de) Principal Auteur du *Dialogue des Héros de Romans*; Tel qu'il fut imprimé d'abord, 301, 302.
- Silléri (M. De)*, Evêque de *Soissons*, 483.
- Silyandre*; *Heros de L'Astrée*; Qui caché sous ce Nom, 294.
- Simon*, Légat Apostolique, défend la Lecture de la *Philosophie* & de la *Métaphysique d'Aristote*, 409.
- Simplicité*; Ennemie de l'*Affectation* & du *Faste*; Elle a son *Art*, sa *Méthode*, ses *Agrémens*, 360.
- Souchay (L'Abbé)*; N'est point exact dans ce qu'il dit de l'*Epitaphe de Racine*, 513, 514.
- Stile*; *Sublime*; Diffère du *sublime* de *Longin*, 412. *Figure*; D'où est venu dans l'*Asie Mineure*, 5, 6.
- Suétone*; Cité, 372.

T.

- T**ablettes; Meubles des *Héros de Romans*, 314, 315, 321, 322, 323.
- Tacite*; *L'Historien*; sa *Traduction* par d'*Ablancourt*, louée, 355.
- Tallemant (François)*, dit l'Ainé; De l'*Académie Française*; Ce qu'en dit *Furetière*; ses *Inscriptions des Tableaux* de la *Gallerie de Versailles*, effacées, 362, 363.
- Talon (Jean)*, Avocat de qui descendent les *Talons* du *Parlement*; *Omer*; Disciple & ami de *Ramus*, Frère du précédent; son *Eloge*, 411.
- Tardieu (Jacques)*, Lieutenant Criminel; son *Histoire* & celle de sa femme, 305, 306.
- Tarsis & Zélie*; Quel est le véritable Auteur de ce *Roman*, 371.
- Tarteron (Jérôme.)* Jésuite de Paris, Traducteur d'*Horace*, de *Juvénal* & de *Perse*; stile de ses Traductions. Il ne veut point toucher aux endroits d'*Horace* que *M. Despréaux* n'avoit traduit qu'en passant, 251. Déconseille les brouilleries avec *M. Despréaux*, & se charge de ménager un accommodement entre ses confreres & ce Poète, 281.
- Tellier (Le R. P. le)* Confesseur du Roi, écrit au *P. Thoulhier*, 287.

- T.**
T.iffier (*Jean*), *Seigneur de Ravisi*; Professeur dans l'*U-*
niversité de Paris; son *Eloge*, 348, 349.
Tendre; Royaume, Fleuve & villes, dans le *Roman de*
Clélie, 299, 319, 320, 325, 326.
Térence; De quelle manière il a imité *Ménandre*, 374.
 Modèle excellent, 384, 385.
Terministes. Voyez, *Nominaux*.
Terreur; l'une des *Passions Tragiques*, 357, 358.
Texte. On ne doit rien changer à celui d'un *Auteur*, 391,
 392.
Textor (*Johannes Ravifus*). Voyez, *Teiffier*.
Théologie; (Faculté de Théologie de Paris) Ce que lui
 fait faire une déclaration de l'Archevêque, 403, 404.
Théologiens; *S'amusant à des Questions Philosophiques*; Con-
 damnés par *Melchior Canus*, 421, 422.
Thoulier (Le Père), Jésuite, écrit à M. Boileau *Des-*
préaux, 288.
Traductions; Ce qu'elles ont d'avantageux & de désavan-
 tageux pour ceux qui s'y livrent, 494, 495.
Tronchay (*Michel*); Retouche l'*Építaphe* de *Racine* par
Despréaux, 514.
Tunis & Alger; De quoi subsistent, 450.

U.

- U**
lisse; ses *Compagnons* changés en *Pourceaux*; Histo-
 ire indigne du *Poème Epique*, 376, 377.
Universaux. Ce que c'est, 414, 415, 416.
Université; de *Paris*, si elle a voulu présenter une *Re-*
quête contre la *Philosophie* de *Descartes*, 399, 400,
 404, 405.
Urfé (*Honoré d'*), *Auteur* de l'*Astrée*; sa *Famille*; son
Eloge, 293, 294.

V.

- V**
alincour (*Jean Baptiste Henri du Trouffet de*); En quoi
 il se conforme à l'*Intention* de *Despréaux*, 486.
Verbiage d'Amour; sans fin dans les *Romans*, 300.
Vérité; se perd sous les *Ornemens*, 33.
Vers; Bons; ne se font point à la *Hâte*, 490, 491.
Vertu; Ce que c'est que la *vertu Héroïque* dans les *Ro-*
mans, 331.
Villeneuve (*Amat-Joseph de*), *Minime*; Disciple du P.
Maignan, 426.
Virgile; Mal imité par les *Poètes Latins Modernes*, 344,

345. De quelle manière il a imité *Homère*, 374. Eloge de ce qu'il dit au sujet de l'*Amour* & de *Médée*, 385, 386.
- Vitruve*; Jugement sur la *Préface* de son *V. Livre*; si son *Texte* a été altéré; *Cl. Perrault* mal combattu à cet égard par *Despréaux*, 456.
- Vivonne* (*Louis-Victor de Rochechouart, Duc de*), Maréchal de France; sa *taille*, 451, 452. Ses *Exploits*, 454, 455, 456. *Bons-Mots* de lui, 451, 452.
- Vau*; des *Héros de Romains*, 331.
- Voiture* (*Vincent*); Réduit à sa juste valeur, 452, 453. Son talent pour la *Plaisanterie enjouée*, 379. Il se déclaroit hautement contre le *Panégirique de Trajan* par *Pline*; s'il avoit raison, 451, 452. A quoi il a dû sa réputation, 452.
- Vraisemblance*; Nécessaire à la *Poësie*, 375, 376.

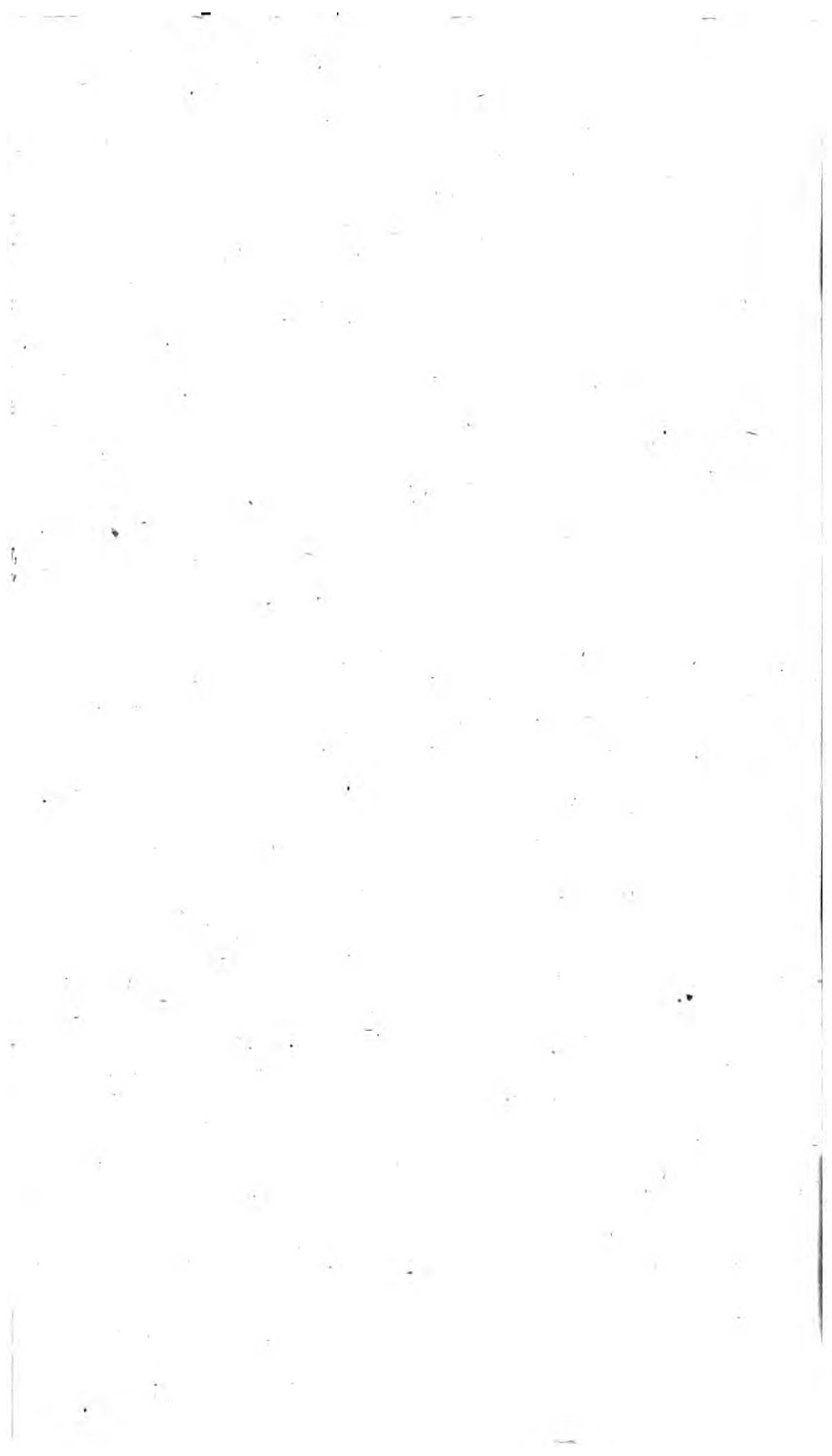
X.

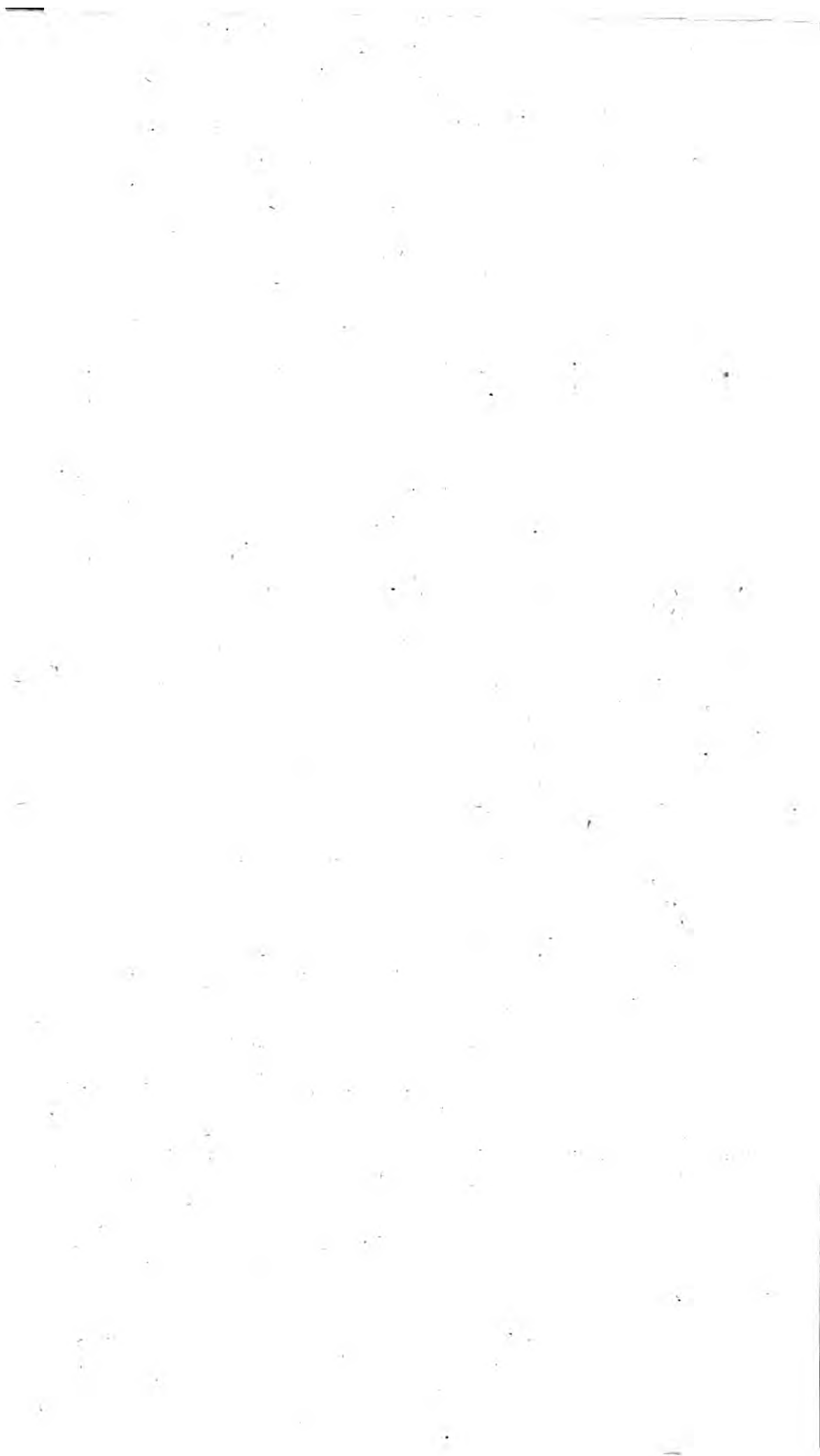
- X**énophon: A fait un *Roman* de la *vie de Cyrus*, 298, 299. Eloge de la *Traduction* par d'*Ablancourt* de sa *retraite des dix-mille*, 355.
- Xerxès*; *Châtie la Mer*, 447.

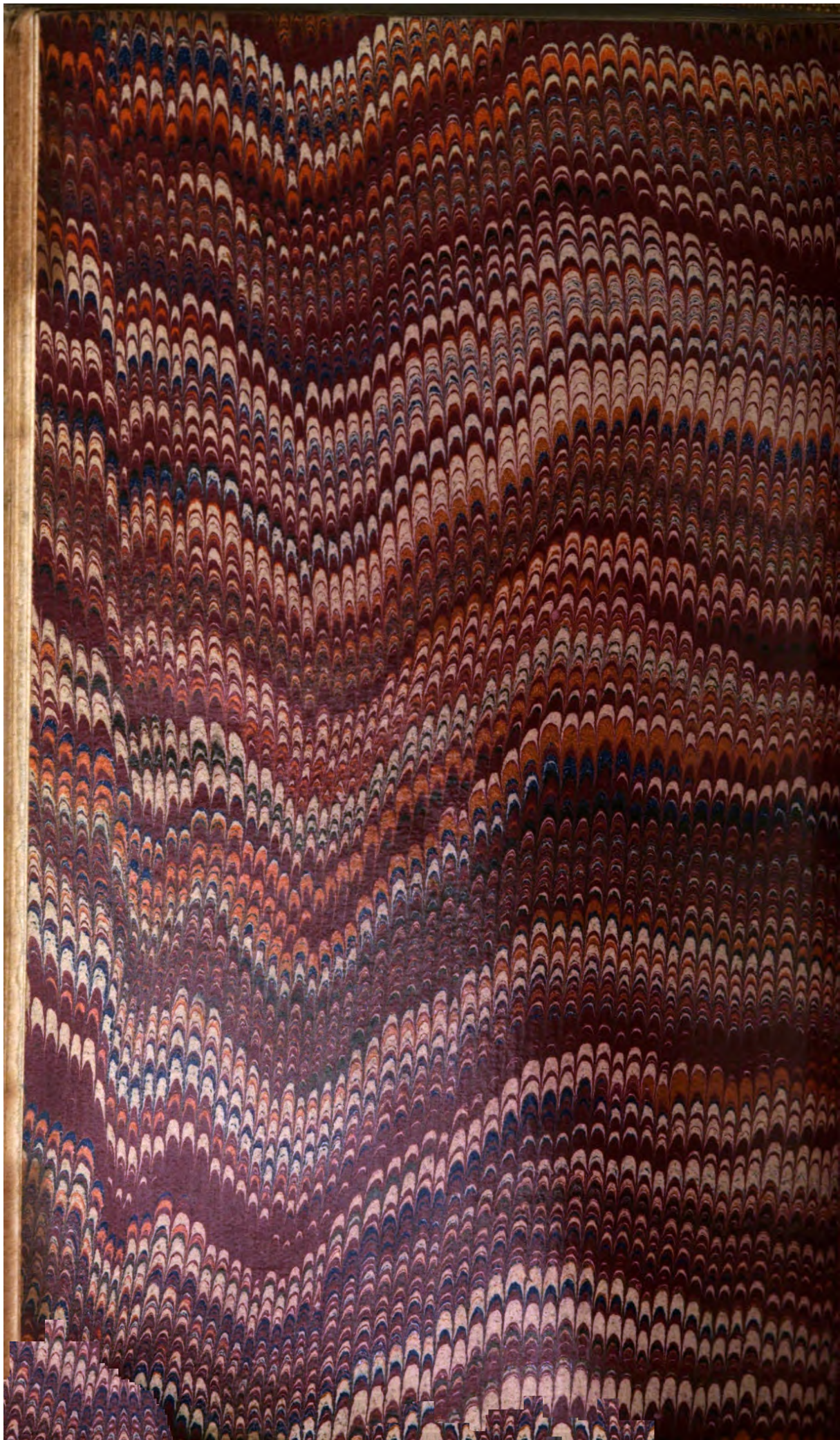
Z.

- Z**énon, Chef des *Stoïciens*, 448.











173 f. 3

